This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

Digitized by Google

AS
16
.D5

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

ANNÉES 1845-1846.

DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

1847.

Digitized by Google

Digitized by Google

Ed. Com.
Nijhoff
7-21-28
16253

ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 14 DÉCEMBRE 1846.

M. Frantin, Président, ouvre la séance, et dit :

Messieurs,

Quatre ans se sont écoulés depuis que la magistrature municipale vous a ouvert une hospitalité généreuse dans ce palais qui fut d'abord le palais ducal, puis le logis de nos rois, qui réunit les comices généraux de la province de Bourgogne, et qui plus tard est devenu l'hôtel communal, le siége de l'édilité, le centre des intérêts civils, digne de l'illustration de cette cité. Dans cet intervalle, nous solennisons pour la deuxième fois notre reconnaissance pour le bienfait de nos magistrats. Et où pourrions-nous donner un plus légitime essor à notre juste gratitude que dans cette assemblée qui représente ce que la ville offre de plus recommandable et de plus éclairé dans l'ordre administratif, dans l'Eglise, dans l'armée, dans la société polie et lettrée?

Je ne rappellerai pas ici, Messieurs, les différentes

Digitized by Google

crises qui ont éprouvé cette Académie, ni par quelle révolution domestique elle est sortie de son antique demeure pour se transporter dans ce palais où elle partage le toit de nos administrateurs, l'asile du conseil de la cité. Mais il lui importe à elle-même de ne perdre jamais le souvenir de son origine et de sa destination première. Vouée par son institut à l'étude expérimentale des sciences, l'Académie de Dijon a fondé sa célébrité en prenant une part active au mouvement scientifique qui a illustré la seconde moitié du dix-huitième siècle. Aujourd'hui, privée de ses instruments par la fatalité des conjonctures, elle n'a plus que son zèle et sa persévérance à opposer à la tempête qui l'a frappée. A considérer ses moyens bornés, la perte de ses matériaux, ses collections dispersées, il ne lui reste plus que l'apparence d'une société urbaine, d'un simple athénée, qui ne peut se prescrire dans son étude ni but ni plan fixe, qui parcourt indifféremment toutes les branches des connaissances humaines, qui suit tour à tour d'un œil inquiet et explorateur et d'un vol incertain la trace des écoles académiques de nos grandes cités, mieux partagées en éléments de travail.

Et pourtant, il faut l'avouer, depuis que son dénuement lui a interdit en quelque sorte de soumettre à l'analyse les essais des autres Sociétés savantes ou d'en expérimenter par elle-même de nouveaux, l'Académie de Dijon a constamment offert un jury d'élite pour toutes les découvertes utiles, elle a propagé les bonnes méthodes en industrie, en physique, en agriculture, autant que ses ressources pouvaient y suffire.

L'Académie de Dijon entretient tout à la fois dans cette ville la culture des lettres, elle y conserve un levain qui peut fermenter encore, elle se tient prête à

Digitized by Google

reprendre le cours de ses anciens exercices, dès qu'elle aura recouvré les matériaux nécessaires; elle se maintient enfin sous la forme d'athénée libre et de réunion littéraire en attendant sa prochaine résurrection dans l'état d'Académie scientifique.

Voilà, Messieurs, je ne crains point de l'énoncer, sous quel aspect se présente votre société. Et je ne dis point ceci pour décourager sa vertu renaissante, mais au contraire pour l'engager à redoubler d'ardeur et à lutter contre la difficulté de sa position nouvelle. Cependant elle veille sur ce foyer des lettres menacé d'extinction par la langueur et l'atonie qui ont pénétré les esprits à la suite du dépérissement moral de nos villes centrales. Et ce service rendu à la cité, ainsi qu'une réputation acquise de longue date, a suffi pour justifier l'intérêt que lui porte l'Administration. Car l'Académie n'a point cessé d'ailleurs de mériter l'estime du monde savant, et elle en recueille chaque jour des preuves dans le concours d'hommes illustres qui, de toute la France, demandent à s'associer à ses travaux.

Mais ici, Messieurs, une réflexion d'un ordre public, d'un ordre municipal et plus élevé, vient frapper mon esprit. N'est-il point essentiel, dans l'intérêt même de cette cité, de son ornement, je dirais presque de son existence, que l'amour des lettres s'y alimente, s'y conserve et s'y perpétue? Ce sont les lettres et les splendeurs du barreau qui ont fait jadis le renom, le lustre et l'importance de cette vieille capitale de province. Notre cité n'est point une capitale géographique. Elle a été formée, elle s'est étendue, pour ainsi dire, artificiellement par le séjour des anciens souverains du Duché, par la présence et le renouvellement successif des compagnies administratives et judiciaires. Il est

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE.

Années 1845-1846.

Messieurs,

Ceux qui nous ont précédés dans la carrière des sciences, des arts et des lettres, nous ont fait un devoir de n'y rentrer chaque année qu'après avoir compté les pas que nous y avons faits l'année précédente. Mais en me donnant la délicate mission de vous parler publiquement de vous-mêmes, vous avez proscrit de mon discours la louange et les détails, au risque de me rendre injuste ou fatigant à force de sécheresse et de laconisme.

L'Académie tient à ses traditions, en embrassant dans ses études tout le faisceau des connaissances humaines. Elle a compris que les spécialités sont trop souvent exclusives, et se nuisent au lieu de s'appeler et de s'éclairer mutuellement. Nous allons donc faire la revue du double règne des sciences; en commençant par les faits du monde physique, nous nous élèverons peu à peu dans les régions de la morale et de l'intelligence.

Les grandes découvertes cosmologiques offrent toujours de beaux sujets de méditation; aussi bien cette année vous êtes-vous entretenus des atmosphères du soleil, avec l'intérêt que mérite un fait acquis à la science depuis les expériences de polarisation de la

Digitized by Google

lumière, faites sur les gaz par M. Arago (1). Puis profitant de la dernière éclipse de soleil, du passage de Mercure sur cet astre, de l'époque de ces innombrables astéroïdes connues sous le nom d'étoiles filantes, vous avez suivi et étudié les phases de ces phénomènes (2) avec toute l'exactitude qu'ils méritent.

Viennent ensuite les observations météorologiques que vous faites depuis quelques années, afin de rédiger ces curieuses éphémérides dressées simultanément et dans un même but sur toute la surface du globe (3). Chaque jour, les archives de la science s'enrichissent ainsi de documents qui peut-être finiront par se résumer en lois. Enfin, les tremblements de terre ont éveillé votre attention, vous les avez recherchés autour de vous, au loin et jusque dans les siècles reculés, pour connaître le lieu, l'intensité, l'époque, le nombre, la relation de ces secousses si souvent terribles, et le rapport qu'elles peuvent avoir avec d'autres éléments cosmologiques (4). Cette enquête et la liste des observations précédentes peuvent être ingrates et paraître puériles; la science ne se déconcerte pas; elle sait tout ce qu'elle doit attendre de sa persévérance et de son exactitude. Grâce à celle de M. Leverrier, les légères inégalités d'Uranus rassurent maintenant la science astronomique qu'elles déconcertaient.

Nos contrées viennent d'être sillonnées profondément pour l'établissement des chemins de fer; quelques particuliers ont aussi creusé la terre dans un intérêt privé. Il n'a pas tenu qu'à vous, Messieurs, de retirer des terrassements et des excavations tout ce que la géologie

(1) M. Perrey. (2) Le même. (3) M. Delarue.
(4) M. Perrey.

Digitized by Google

avait droit d'en attendre. Cependant vous vous êtes assurés que, parallèlement à la Saône, sur une ligne qui traverse tout le Département de Chagny à Fontaine-Française, mais à une profondeur plus grande au Nord que dans le Midi, il existe de grands débris fossiles de mastodontes, animaux énormes dont l'espèce a disparu dans une profonde révolution du globe, et dont une seule des molaires pesait quelquefois sept kilog.

De l'intérieur vous êtes remontés, Messieurs, à la surface du sol, parcourant les environs de notre ville, visitant le cours du torrent de Suzon, indiquant les sources et les fontaines, rappelant la sollicitude de nos pères et les efforts qu'ils ont faits depuis quatre siècles pour donner à nos rues quelques filets d'eau (1). Ne fallait-il pas rédiger cette page de notre histoire locale au moment où un habile ingénieur, notre honorable collègue, triomphant de tous les obstacles, répandait dans notre ville ces flots d'eau vive qu'elle n'attendait plus?

Dans vos études sur les fleurs, vous avez décrit la *Bughenvillaea spectabilis* qui venait de s'épanouir dans le jardin Botanique, et enrichi de quelques plantes nouvelles la Flore de la Côte-d'Or (2). La vigne, le trésor de la Côte, n'a pas été oubliée; le congrès des vignerons a trouvé parmi vous un secrétaire qui vous en a résumé les travaux, après vous en avoir donné les prémices dans son Mémoire sur l'influence de la chaleur sur la qualité des vins (3). Les actes publiés par ce congrès ont été dans quelques pages mal interprétés par cer-

(1) M. Vallot, M. Dumay. (2) M. Cuynat.
(3) M. Delarue.

Digitized by Google

tains journaux. Ils ont pris pour notre opinion une vieille ordonnance de Philippe-le-Hardi, proscrivant l'engrais comme *peste*, et condamnant au feu le rude gamay, comme *plant desloyaul et moult nuisible*. C'est une page curieuse de l'histoire de la vigne (1) dans les châtellenies de ducs qui se proclamaient *seigneurs des meilleurs vins de la Chrétienté*; mais il était loin de notre pensée de sanctionner une mesure absurde, et qui plus que jamais serait un véritable malheur.

Il y a un rapport continu entre l'homme et les agents extérieurs; de là les sciences physico-médicales. De là encore, Messieurs, les importantes considérations que vous avez rédigées sur les températures et l'influence qu'elles peuvent avoir sur le caractère, le développement et le traitement des maladies en général (2). De là, enfin, l'examen des affections particulières déterminées par la constitution atmosphérique (3). Nous voudrions pouvoir retracer ici et vos consciencieuses observations sur la piqûre des insectes (4), et l'examen que vous avez ordonné de la nature du venin de la vipère, et les opérations chirurgicales qui vous ont été soumises (5). En nous arrêtant en présence de tout ce qui se rattache aux sciences médicales et à la nosographie, nous sacrifions une grande page de nos annales (6).

Cependant, Messieurs, vos travaux ne se sont pas bornés aux études précédentes : la cosmologie n'est que le premier règne des connaissances humaines; il reste

(1) M. Rossignol. (2) M. Cuynat. (3) Le même.
(4) MM. Vallot, Tilloy, Delarue, Ripault.
(5) M. Brulet. (6) M. Ripault.

Digitized by Google

à vous parler du second que je voudrais appeler *noologie*, parce qu'il s'étend dans les régions de l'*intelligence*.

Les langues sont les merveilleux instruments dont l'esprit se sert pour se manifester, et atteindre dans le passé la vie des nations éteintes, comme nous pénétrons avec un télescope dans la profondeur des cieux. Quand nous ignorons la langue d'un pays, l'entrée nous en est interdite, à moins qu'un voyageur habile ne nous prenne par la main et soit notre interprète. Toutefois, vous n'avez point cru qu'il fût possible de faire passer dans notre langue toute l'ame d'Homère ou de Démosthène, pas même toute la rhétorique d'Ælius Aristide. Mais vous avez cherché à en donner une image fidèle dans des traductions (1) soutenues de notes philologiques, biographiques, littéraires, véritables études qui en sont l'indispensable complément.

Ausone et Martial dont vous avez traduit quelques pièces (2), sont les seuls auteurs latins qui aient, cette année, fixé votre attention sous le point de vue littéraire. C'est assez pour rappeler que les vieilles littératures de la Grèce et de Rome seront toujours dignes de nos respects. Elles tiennent aujourd'hui une trop large place dans notre système d'éducation, qui le nie? Mais elles doivent y rester, parce qu'elles sont les origines de notre langue et les arches désormais incorruptibles de nos traditions civiles, politiques, religieuses : la France, le Christianisme surtout, ont été reçus à leur berceau dans les formes littéraires que leur avaient préparées les Grecs et les Romains.

Il y a une langue qu'il nous importerait fort de con-

(1) M. Stiévenart. (2) M. Morelot.

Digitized by Google

naître, c'est la langue des Gaulois nos aïeux. Elle a disparu sous les pieds des légions, comme les idiômes primitifs de l'Italie et de l'Afrique; cependant vous avez fait des efforts pour réunir quelques débris épars de cet instrument brisé. Sans avoir la prétention des Celtomanes, vous avez signalé dans le celto-kimhru des restes curieux de notre vieille langue, des traits de géographie et de religion celtique qui peut-être modifieront les idées de quelques historiens modernes (1).

Nous touchons à l'archéologie qui nous transporte si souvent à la chute de l'Empire romain et à l'origine de notre civilisation : l'archéologie, c'est l'histoire spontanément écrite par les contemporains avec la pierre, avec le bronze, avec tout ce qu'ils ont touché. Or vous avez retrouvé aux portes de Dijon les traces d'un dieu de la guerre, honoré dans les Gaules sous le titre de *Ségomon*. Les savants l'avaient circonscrit dans les limites de la Bresse et du Lyonnais; vous venez de lui rendre une fraction du pays des Eduens, dont on l'avait exclus. Vous avez montré la nature d'un de ses *ex-voto*, et la persistance du culte de cette vieille divinité celtique envers et contre le polythéisme de Rome et la prédication chrétienne (2).

Pendant que vous exhumiez un dieu jusqu'ici peu connu, la Commission des antiquités découvrait aux sources de la Seine les ruines d'un temple païen. Ce qui fait de cette découverte un événement exceptionnel, c'est moins la quantité des débris qui furent le sanctuaire de la déesse *Sequana*, la Seine, que les idées et l'époque que ces objets représentent, idées et époques

(1) M. Chasle de la Touche. (2) M. Rossignol.

Digitized by Google

qui sont aussi éloignées d'Auguste que son siècle est éloigné de la décadence. Le temple de la Seine vous a reportés, Messieurs, à l'apostasie de Julien; alors que le christianisme voyait les philosophes, ses ennemis, prendre un air de ressemblance avec les ascètes, réformer la mythologie sur le dogme apostolique et régler la police des temples sur la discipline des églises; alors qu'aux épreuves du chevalet avait succédé la guerre de la plume et de la parole, que l'idolâtrie sur le point de rendre l'ame, s'était réfugiée dans les montagnes avec les *paysans, pagani*. C'est sous ce point de vue que la découverte du temple de la Seine est d'une grande importance. C'est vous qui l'avez signalée (1).

C'est vous encore, Messieurs, qui avez fait connaître ces vases d'or trouvés à Gourdon, curieux documents de l'invasion franke, et qui sont aujourd'hui déposés à la bibliothèque royale (2).

Après ces dissertations archéologiques, vous avez passé les Pyrénées pour étudier l'Espagne sous le triple point de vue du sol, des révolutions et des mœurs; mais vous vous êtes arrêtés avec plus de complaisance dans la Catalogne, dont une description complète a enrichi vos Mémoires (3). Le Mexique lui-même est représenté dans vos archives par une correspondance scientifique et un manuscrit considérable.

Mais ne faut-il pas rappeler dans l'ordre de vos travaux noologiques les considérations sur l'économie politique, le Mémoire destiné à apprécier les effets que produisent sur la richesse de l'Angleterre les modifica-

(1) M. Rossignol. (2) Le même. (3) M. Cuynat.

Digitized by Google

tions que le gouvernement apporte au régime des douanes dans le tarif des droits d'entrée des blés et des marchandises étrangères (1)? Tandis que ces graves questions vous préoccupaient, vous receviez d'un de nos compatriotes la traduction française de la dissertation de Grotius sur la liberté des mers, — et un autre ouvrage relatif à la richesse territoriale, c'est l'important traité théorique et pratique des irrigations envisagées sous les divers points de vue de la production agricole, de la science hydraulique et de la législation. Le public connaît déjà ces travaux qu'il doit à un savant ingénieur, lui aussi votre collégue (2); disons seulement que l'Académie n'est étrangère à aucune des questions qui intéressent la science et l'humanité.

Aujourd'hui qu'on reprend l'histoire en sous-œuvre, qu'on en réunit les éléments dans des monographies, des Mémoires et des dissertations quelquefois systématiques, il importe que notre Bourgogne ne soit ni méconnue, ni calomniée. Vous avez donc rédigé des notices historiques (3), et traduit, dans l'intérêt de l'histoire générale et particulière, la vieille chronique de St.-Bénigne, qui attire les regards de l'Institut depuis quelques années (4). Vous avez pensé aux Communes bourguignonnes qui se levèrent au moyen âge pour se constituer et vivre indépendantes. Dans le recueil que vous faites (5), et que vous publierez bientôt peut-être, elles trouveront toutes leurs chartes d'affranchissement, vieux Codes dignes de notre vénération ; car s'ils résumaient le passé et préparaient l'avenir, ils sont et de-

(1) M. Noirot. (2) M. Nadault de Buffon.
(3) M. Vienne, M. Baudot. (4) M. Rossignol.
(5) Le même.

Digitized by Google

meurent les premiers signes de vie de notre individualité.

Mais pour connaître scientifiquement notre constitution, il n'est pas inutile de remonter au régime municipal des Romains, comme pour savoir le français, il faut pouvoir le reconnaître dans la langue latine. Aussi bien avez-vous publié des études sur ce droit municipal et son histoire (1); puis, vous vous êtes transportés au sein même de nos institutions modernes par vos rapports sur le traité de l'administration de la justice criminelle en France (2), — sur le commentaire de la loi du 21 mai 1836, relative aux chemins vicinaux (3), — et sur le traité du cautionnement (4) dont tous les auteurs sont vos collègues.

S'il y a une sorte de pudeur à taire tous les noms dont l'Académie s'honore, ce nous est un devoir de prononcer celui de M. Ponsot, auteur du dernier de ces ouvrages, homme indépendant et modeste, enlevé trop jeune et trop tôt à l'Académie qui venait de l'adopter. S'il y a des génies heureux qui brillent aussitôt qu'ils se montrent, il y a des esprits moins heureux mais aussi bons, qui ne se dégagent que peu à peu et difficilement des nuages amoncelés autour d'eux. Ainsi fut M. Ponsot; il est mort en laissant un livre où se sont révélées cette lumière de l'entendement et cette droiture du cœur, qui sont le cachet des plus habiles jurisconsultes.

Enfin, Messieurs, pendant le cours de vos travaux, vous n'avez point oublié de favoriser l'industrie, d'en-

(1) M. Migneret, correspondant. (2) M. De Lacuisine.
(3) M. Dumay. (4) M. Ponsot, M. Morelot.

Digitized by Google

courager les arts, et d'honorer les gloires bourguignonnes. En effet, vous avez accordé des médailles d'argent à MM. Porcheron et Voinchet, deux estimables industriels; accueilli dans votre sein, M. Lécurieux, notre compatriote, auteur des tableaux qui ornent maintenant le chœur de St.-Benigne, et donné une mention honorable à M. Trutat, jeune peintre de cette ville, pensionnaire du Département, et qui s'est distingué dans la dernière exposition; enfin vous avez voté l'érection d'un marbre destiné à rappeler dans la rue Buffon le séjour qu'y a fait l'illustre naturaliste.

Ainsi, Messieurs, vous avez parcouru tout le champ des connaissances et de l'activité humaines, depuis les sciences physiques et naturelles jusqu'aux arts, à l'esthétique et à la poésie; car vous vous êtes entretenus d'un discours inédit de Volfius sur la manière de bien juger dans les ouvrages d'esprit (1); et M. Bressier vous a fait ses adieux, en vous offrant quelques-unes des fleurs qu'il laissait si gracieusement tomber à la fin de vos séances.

Dijon, le 14 décembre 1846.

Le Secrétaire de l'Académie,

ROSSIGNOL.

Nota. Depuis la dernière Séance publique, ont été nommés Membres de l'Académie, MM. le baron Nau de Champlouis, le comte d'Audiffret, De Lacuisine, Dumay, Darcy, Noirot, Varembey, de Lamartine, l'amiral Roussin, le comte de Montalembert.

(1) M. Nault.

Digitized by Google

D'AGUESSEAU.

Un écrivain distingué par la pénétration et la finesse de son esprit (1) a dit de d'Aguesseau que sa carrière avait été marquée *d'éclat et de bonheur;* c'est qu'en effet il est peu de personnages historiques dont la vie, du commencement à la fin, ait été soumise à une influence aussi favorable de la fortune. Né d'un père qui fut un homme supérieur et d'une mère digne de son mari, il dut à ses parents les germes du plus heureux naturel; une éducation savante et forte, tempérée de douceur et de sévérité, fit éclore au sein du bonheur domestique ces germes brillants qui arrivèrent à une maturité précoce. Il faut ajouter que le hasard de la naissance avait placé d'Aguesseau dans une situation sociale assez élevée pour être un point de départ qui pût le mener à tout, et pas assez toutefois pour que ses facultés vinssent à s'engourdir dans la possession tout acquise de l'opulence et des grandeurs. A l'âge où la plupart des hommes s'ignorent eux-mêmes, ou dissipent follement leur sève sous l'influence des passions, cet heureux jeune homme, savant dans la jurisprudence, versé dans les langues et dans les sciences exactes,

(1) M. de Barante.

Digitized by Google

nourri des fruits exquis des lettres, sans autre goût que celui de l'étude, et sans autre passion que celle de bien faire, prend place, avocat-général à 22 ans, dans le parquet du Parlement de Paris; il étonne les vieillards à son début et il obtient de plein saut une renommée qui pour les autres est le prix des efforts de toute une vie.

Procureur-général à 32 ans, dans un temps où le chef du parquet de Paris unissait à ses fonctions judiciaires des fonctions administratives que l'Assemblée constituante a séparées, il montra dans ce poste élevé la prévoyance et la capacité d'un grand administrateur; et de même qu'étant avocat-général, il avait fait admirer ses talents d'orateur et de jurisconsulte, devenu personnage muet et homme d'action, il signala dans ses fonctions nouvelles la sollicitude vertueuse, les hautes lumières et le courage civil de l'homme public. Il eut l'insigne honneur de résister en face à Louis XIV. Le vieux monarque, dominé par des scrupules religieux, exigeait l'enregistrement pur et simple de la bulle *Unigenitus* dont les formes portaient ombrage aux gallicans. Après différentes tergiversations du Parlement pour accepter, en la modifiant, la déclaration royale, la Cour impatientée voulut en finir avec la résistance en brusquant dans ses convictions le procureur-général auquel on attribuait une large part d'influence sur les sentiments de la Compagnie. D'Aguesseau fut mandé dans le cabinet du Roi. Seul à seul en présence du maître, il exposa avec une généreuse liberté les motifs qui lui dictaient sa conduite. Le monarque irrité, dans son dépit, tourna le dos au procureur-général. La révocation du magistrat obstiné était imminente; mais le Roi mourut. Le chancelier Voysin mourut aussi, et le régent, qui voulait complaire au

Digitized by Google

Parlement, et qui, pour se populariser, avait besoin d'un homme de bien, fit du procureur-général de Paris le chancelier de France et lui remit les sceaux. Ainsi d'Aguesseau était parvenu au faîte des honneurs où l'avaient conduit, sans qu'il y aspirât, ses talents, ses lumières et ses vertus.

Tout le monde sait que le chancelier fut deux fois disgracié par le régent et relégué dans sa terre de Fresnes en exil. Mais je crois pouvoir affirmer, et cela sans paradoxe, que cette double éclipse qu'il subit dans sa grandeur fut encore une faveur de la fortune. Rien n'use vîte un homme devant le public comme un bonheur constant. Il faut quelque ombre au tableau pour que les yeux s'y arrêtent avec complaisance. Si la disgrace d'un homme haut placé a la couleur d'une injustice, ses talents et sa vertu en tirent un plus vif éclat. Ce fut ce qui arriva pour d'Aguesseau. La première fois, il fit retraite devant l'Ecossais *Law*, dont il blâmait ouvertement le système qui ruinait la France; la seconde fois, ce fut devant la prépondérance de Dubois, premier ministre, cet autre fléau de la France sous le régent. D'Aguesseau dut à cela d'être rappelé avec les acclamations du public. D'un autre côté, le ministre repoussé par la Cour et confiné dans sa retraite y avait porté une ame sereine, un esprit dégagé, un cœur libre de passions, dispositions bien rares de l'homme déchu à goûter le repos dans la vie privée. Livré sans distraction à son goût pour l'étude, il élabora dans la solitude qu'on lui avait faite les éléments de ces travaux législatifs qui ont illustré depuis son ministère et qui sont restés les plus beaux titres de sa gloire. On sait du reste que, rentré aux affaires en l'année 1727, le chancelier tint jusqu'au bout dans son poste dont il se démit en 1750, âgé de 81

Digitized by Google

ans, quelques mois avant de terminer une vie entourée des hommages et des respects universels.

Que si nous entreprenons à présent d'apprécier l'homme au vrai, la tâche est devenue facile. Cinquante ans de révolutions qui ont passé sur nos idées, nos lois et nos mœurs ont doublé la distance qui nous sépare de cet âge; les hommes qu'il a vu naître sont des anciens pour nous, et l'inflexible équité de l'histoire a commencé pour eux.

D'Aguesseau ne fut point un homme d'état au sens propre du mot : je veux dire que le génie politique lui manqua. La fermeté d'ame et la suite dans les vues forment le caractère de l'homme d'état. D'Aguesseau eut bien la fermeté d'ame que donne la vertu, et il en fit montre en plus d'une occurrence; mais il n'eut pas la fermeté d'ame qui vient du tempérament, et sans celle-ci la première est sujette à vaciller. Je pense qu'il entre encore dans le caractère de l'homme d'état de la pente à la domination, ou tout au moins une hardiesse de résolution qui naît dans l'esprit de la conscience de sa force. D'Aguesseau conserva dans les différentes phases de sa carrière une défiance modeste de soi-même, qualité qui peut être louable en un homme d'étude, mais qui chez l'homme d'état n'est qu'une entrave. On a maintes fois comparé d'Aguesseau à l'Hôpital. Ce qu'il y a de commun entre eux, c'est que tous deux furent chanceliers de France et que tous deux furent de grands hommes de bien : hors de là, il n'y a nulle ressemblance entre ces deux hommes. J'y vois plutôt un contraste parfait entre l'austérité mâle et sévère de l'un et la politesse et le bel esprit de l'autre. Le chancelier du régent eut l'esprit plus diversement orné, sinon plus étendu, bien que l'Hôpital fût bon littérateur et savant; mais le chancelier de

Digitized by Google

Charles IX porta dans les affaires une fermeté de vues que son successeur fut loin d'égaler. Le dernier biographe de d'Aguesseau, dans un parallèle entre les deux chanceliers, remarque que l'un comme l'autre eut l'occasion de passer pardessus les priviléges acquis au Parlement : « L'Hôpital, dit-il, en lui soustrayant l'en» registrement de l'édit qui défendait, sous peine de » mort, toute violence envers les Calvinistes; d'Agues» seau, en déférant au Grand-Conseil celui de la bulle » *Unigenitus* (1). » Pour être complétement exact et dans le vrai, l'historien eût dû ajouter ici que l'Hôpital, en soustrayant un sage édit à l'examen du Parlement de Charles IX, avait pour objet de prévenir une résistance dont le principe eût été mauvais : tandis que d'Aguesseau, en soumettant au Grand-Conseil de Louis XV, l'enregistrement de la déclaration royale qui appartenait au Parlement, concourait à une mesure illégale, dont l'utilité, dans l'intérêt du bien public, était contestable. Le premier faisait un coup de force justifié par la saine politique; l'autre, dans sa condescendance, commettait, au moins en apparence, en sa qualité de gardien des lois, un acte de faiblesse. D'Aguesseau vit naître dans les derniers jours de Louis XIV cet antagonisme entre le Parlement et l'autorité royale qui n'eut plus d'intermittence et qui fut si fatal à la monarchie. Il inclina d'abord au Parlement par attachement pour nos maximes en fait de discipline ecclésiastique. Plus tard, et plus haut placé, il se porta ouvertement pour l'autorité qu'il crut compromise dans son légitime essor par une résistance factieuse. Dans les deux cas, ses intentions furent également pures et droites; mais il ne

(1) Histoire du chancelier d'Aguesseau par M. Boullée.

Digitized by Google

put éviter les apparences d'une versatilité qu'on imputa à sa conduite. Dans ces divisions intestines, d'Aguesseau joua le rôle d'un conciliateur et d'un modérateur; il laissa, en mourant, l'antagonisme vivace en sa racine; peut-être un homme d'état l'eût-il pu conjurer.

D'Aguesseau ne fut pas un grand écrivain. Il en est aujourd'hui des Mercuriales de d'Aguesseau comme de ces monuments qu'on respecte à distance, et qui, vus de près, ne répondent pas pleinement à l'attente de l'observateur. Cette impression n'est pas seulement l'effet du caprice. Les discours du magistrat furent admirables dans son temps où les traditions du bon style en prose étaient encore récentes au palais; pour nous plus tard venus, ils ont perdu de leur prix. Les lieux communs brillants d'une saine morale ont peu d'intérêt pour nos esprits blasés, et la forme même de ces discours si polis n'est pas exempte de reproche. Dans son style travaillé, le harangueur vise trop à l'éclat; son élégance trop soutenue touche parfois à la recherche. Ses beaux plaidoyers, écrits plus simplement, sont d'un style meilleur à mon sens. Et puis d'Aguesseau, familier avec les grands écrivains de l'antiquité et avec les grands esprits de son siècle, leur avait pris tout ce que le contact peut donner hormis ces traits *du grand naturel* qui sont le propre du génie et auxquels l'art et l'étude ne suppléent pas. Il semblerait donc, selon le mot d'un critique de nos jours, que l'habile écrivain, dans ces pièces autrefois si vantées, *eut plutôt les artifices que les inspirations de l'éloquence* (1).

Ce serait toutefois un tort pour un homme d'étude de négliger la lecture de ces discours. Je ne parle point

(1) M. Villemain.

Digitized by Google

seulement des gens de palais pour lesquels la fréquentation de d'Aguesseau est un devoir; mais les gens de lettres eux-mêmes y peuvent encore faire leur profit. Le grave magistrat avait l'esprit très-fin, très-délié et le plus poli qui fût jamais. Il abonde en aperçus ingénieux et délicats; il a des traits de mœurs qui sont parfaits pour la justesse de la pensée et pour le tour de l'expression, témoin cette peinture que j'emprunte au discours de l'*Amour de la patrie* qu'il prononça, procureur-général, dans les premiers jours de la régence : « A la vue d'une patrie livrée à l'avidité de ses citoyens » et presque devenue la proie de l'intérêt particulier, » des esprits plus modérés, qui n'ont ni assez de faiblesse pour faire le mal, ni assez de force pour y résister, tombent dans une profonde indifférence, soit » par leur pente naturelle, ou même par désespoir du » bien public. La douceur de la paresse, qui s'insinue » jusque dans le fond de leur ame, leur tient lieu de fortune et même de vertu. Un loisir qui était peut-être » à charge dans les commencements est enfin regardé » comme le bien le plus solide. Dans le sein de la mollesse, ou dans un cercle d'amusements, ils se font » une espèce de patrie à part, où, comme dans une île » enchantée, on dirait qu'ils boivent tranquillement les » eaux de ce fleuve qui faisait oublier aux hommes les » biens et les maux de leur ancienne patrie. » On pourrait extraire des Mercuriales de d'Aguesseau vingt passages d'un style aussi brillant et d'un goût aussi pur, mais le grand écrivain se prise à d'autres marques; avec les qualités incontestables de son talent d'écrire, et les utiles leçons qu'il donna dans son art au barreau de son temps, l'aigle du parquet reste pour les gens de lettres un écrivain de second ordre.

Digitized by Google

Ce que j'ai dit de l'écrivain, je le dirai de l'orateur. D'Aguesseau eut au plus haut degré les qualités secondaires qui constituent l'éloquence : l'abondance, l'ordre lumineux, l'élégance et la clarté de la diction; il n'a pas (et le noble ministère qu'il remplissait n'en requiert pas l'emploi) cette éloquence qui part de la chaleur de l'ame, celle qui pénètre et qui remue. Il rencontra pourtant l'éloquence du cœur dans l'éloge de l'avocat-général Lenain, qui avait été son ami; il pleura et fit pleurer son auditoire. Il atteignit aussi à la haute éloquence dans la cause de la démence de l'abbé d'Orléans, le dernier représentant de la maison de Longueville. On a retenu ce magnifique passage de son plaidoyer : « Tel
» est le sort déplorable et la triste destinée de la mai-
» son de Longueville, si illustre dans sa naissance, si
» glorieuse dans son progrès, si élevée vers sa fin, que
» tout ce qui lui reste de sa grandeur passée est la seule
» question de savoir si le dernier héritier d'un nom si
» éclatant a été insensé six mois plus tôt ou six mois plus
» tard. C'est à quoi se termine la fortune et l'élévation
» de tant de héros. Leur successeur meurt imbécille.
» On n'a pas même après sa mort la consolation de pou-
» voir révoquer en doute la vérité de sa démence; son
» malheur est certain, la date seule en est douteuse :
» six mois font tout le sujet de ce combat célèbre qui se
» passe à vos yeux, et dont l'éclat ne sert qu'à publier
» plus hautement le néant de la grandeur et l'incons-
» tance de la fortune. » L'évêque de Meaux lui-même eût pu prononcer ces accents solennels.

D'Aguesseau, dans ses plaidoyers, procède de Port-Royal. Aux yeux des gens exercés qui savent démêler la trace dans les productions de l'esprit, cette filiation n'est pas équivoque. Il a de MM. de Port-Royal dont il

Digitized by Google

admirait les écrits (1), la composition forte, la logique exacte, la gravité calme et le trait philosophique et chrétien qu'il sait tirer du fond du sujet quand l'élément y est. J'en trouve un exemple notable dans la cause de La Pivardière, de cet homme qu'un arrêt disait assassiné et qui se disait vivant, l'affaire la plus embrouillée et la plus ténébreuse qui jamais ait préoccupé les tribunaux, et dans laquelle il fallait pourtant arriver à une solution : « Que reste-t-il donc, s'écriait l'avocat-général, si ce n'est de traiter les affaires humaines humainement ; de se persuader que tout ce qui fait la matière des jugements est du ressort de la jurisprudence, dans laquelle on juge des choses, non selon ce qu'elles sont en elles-mêmes, mais selon ce qu'elles paraissent au-dehors ; de s'humilier à la vue du néant de la science, et, si nous osons le dire, de la justice humaine, qui, dans les questions de fait, est forcée de juger non sur la vérité éternelle des choses, mais sur leurs ombres, leurs figures et leurs apparences? Ainsi, après avoir pris toutes les précautions que la prudence des hommes pouvait prendre dans cette affaire, souvenons-nous qu'il y a un temps de décider comme il y en a un de douter ; et qu'après avoir douté pendant toute une année entière, il y aurait peut-être à présent autant de mal à suspendre notre jugement qu'il y en aurait eu autrefois à le précipiter. Si nous sommes trompés, comme nous pouvons l'être encore, nous le sommes dans les règles, et nous devons laisser au jugement de Dieu la vengeance d'un crime qu'il lui plaît de dérober tellement à notre vue qu'il nous paraît même absolument impossible. »

(1) Instructions à son fils.

Digitized by Google

Durant les dix années qu'il remplit les fonctions du ministère public parlant, d'Aguesseau vit défiler devant lui les plus belles causes, des causes *à matières illustres,* comme il s'exprime, *ou remplies de ces événements incroyables qui excitent l'attention et la curiosité du public* (1). Dans toutes celles où il prit parti, il le fit avec éclat et avec une sûreté de jugement qui ne se démentit jamais. Il signala dans toutes un admirable talent de discussion avec un style abondant, clair, noble, élégant, qui est la perfection du genre.

Le cardinal de Retz raconte qu'un autre avocat-général, profondément touché des divisions dans la famille royale qui troublaient l'Etat, fit au sein du Parlement, les chambres assemblées, *une des plus belles actions qui se soient faites en ce genre.* Il prit la parole pour fléchir Gaston qui hésitait à se rendre auprès d'*Anne et du Roi. Je n'ai jamais rien ouï ni lu de plus éloquent. Il accompagna ses paroles de tout ce qui put leur donner de la force ; il invoqua les mânes de Henri-le-Grand, il recommanda la France à Saint-Louis, un genou en terre.... Vous auriez été ému à ce spectacle comme toute la Compagnie qui s'émut si fortement que j'en vis la clameur des enquêtes commencer à s'affaiblir.* D'Aguesseau, placé dans les mêmes circonstances qu'Omer Talon, n'eût point eu cet élan passionné de l'ame qui n'était pas dans son génie ; et toutefois la haute éloquence est à ce prix. C'était le même Omer Talon qui, haranguant Louis XIV enfant, lui disait : « Ces myrtes, » ces palmes et ces lauriers, pour lesquels accroître on » travaille tant les peuples, ne sont point comptés

(1) Discours sur les causes de la décadence de l'éloquence.

Digitized by Google

» parmi les bonnes plantes, parce qu'elles ne portent » aucun fruit qui soit bon pour la vie. » D'Aguesseau n'eût pas trouvé non plus ces accents mâles et nerveux. Il faut reconnaître que l'avocat-général de la régente, avec son style abrupt en sa langue encore imparfaite, était né plus éloquent que l'avocat-général du roi hors de tutèle. Il faut convenir aussi que le talent de d'Aguesseau, calme, pur et poli, était merveilleusement approprié à ses fonctions contenues dans leurs limites sous la main de Louis XIV.

D'Aguesseau eut un goût prononcé pour la métaphysique et la philosophie. Il était cartésien par les principes et platonicien par les idées, sauf les vérités révélées dont l'autorité dominait tout dans son esprit profondément chrétien. Il accordait beaucoup à la raison humaine, selon l'école dont il était disciple. Il pensait que les Anciens avaient eu une notion claire du dogme de la création, opinion que je crois contestable. Ses écrits philosophiques, qui sont l'œuvre de sa maturité et qu'il élaborait dans sa retraite pour la satisfaction de son esprit, se recommandent, non par un tour original, mais par le lucide enchaînement des pensées. Les *Méditations métaphysiques* ont pour objet direct la réfutation du système de Hobbes. Le philosophe entend prouver que nous avons des idées innées du bien, du juste et du vrai; que notre amour-propre y tend naturellement quand il se meut guidé par la raison; que nous atteignons au bonheur en concourant à celui de nos semblables, mais en remontant au souverain bien qui est Dieu. Si le fond de cette philosophie que d'Aguesseau déduit du pur raisonnement, comme tout système, est sujet à dispute, au moins y retrouve-t-on les sentiments de l'homme de bien et l'élévation de l'homme public.

Digitized by Google

Quel jugement final porterons-nous donc de ce personnage? Orateur disert et fécond, écrivain brillant, savant jurisconsulte, administrateur vigilant, législateur habile; sa part resterait encore assez belle, mais à mes yeux il y a mieux que cela. Je découvre en d'Aguesseau une harmonie des plus rares entre les qualités de l'ame et les facultés de l'esprit qui en font un être parfait dans son ordre. La vertu était héréditaire dans cette maison, et il était réservé au chancelier qui avait recueilli l'héritage de porter témoignage de cette lignée devant la postérité. Lisez ses lettres privées, le discours qu'il adresse à ses enfants sur la vie et la mort de son père, et les *Instructions* à son fils aîné : vous y verrez le modèle des fils, des pères, des époux, des amis, de l'homme en action dans le commerce ordinaire de la vie. Vous remarquerez dans ces écrits où l'homme se montre à découvert, qu'il ne se départ jamais des formes d'une dignité soutenue dans les communications les plus intimes et dans l'expression des sentiments les plus chers. Cette réserve des mœurs de la vieille magistrature, qui commandait le respect sans nuire à la tendresse, maintenait plus sûrement que les lois mêmes les prérogatives de l'autorité dans la famille et dans l'Etat. Interrogez les monuments de sa vie publique dans ses lettres officielles et dans ses Mémoires, autres témoins irrécusables de son savoir et de sa prévoyance : vous y verrez l'homme pénétré d'amour pour la justice, de zèle pour le bien de l'Etat, de sollicitude dans l'intérêt des peuples. Rien de ce qui touche à l'économie d'un grand Etat ne lui était étranger, comme on peut le voir par ses *Considérations sur les monnaies* et ses *Mémoires sur la Compagnie des Indes*. Son esprit,

Digitized by Google

aussi infatigable qu'il était étendu, avait embrassé tout l'ordre civil dans la législation si compliquée de l'ancien régime de la France. Matières ecclésiastiques, matières féodales, matières civiles et criminelles, il avait tout approfondi. Il pénétra dès sa jeunesse les plus hautes questions du droit public et du droit privé, pour leur donner une solution, comme magistrat, selon la législation du temps; plus tard, ce fut pour donner au royaume, en ce qui était praticable, le bénéfice d'une législation meilleure, quand, devenu chef de la justice, il prit l'initiative dans la confection des lois. A une époque de mollesse et de dépérissement des mœurs, la régence et Louis XV, il est l'homme de toutes les pensées utiles avec la volonté constante de les réaliser toutes. C'est cette aspiration de l'ame vers le bien, jointe au concert des facultés de l'esprit pour l'accomplir, qui me frappe et que j'admire. Chez cet homme incomparable comme homme social, les lumières de l'esprit furent durant soixante ans au service de la vertu. Saint-Simon a jugé l'*homme d'état* avec une sévérité outrée qui ressemble à l'inimitié, et toutefois ce censeur si sévère, le plus clairvoyant peut-être qui fût jamais pour saisir le côté faible d'un caractère et le mettre en relief, a consigné sur d'Aguesseau ces lignes : *Il avait beaucoup d'esprit, d'application, de pénétration, de savoir en tout genre, de gravité de magistrature, d'équité, de piété, d'innocence de mœurs qui firent le fond de son caractère.* Je m'en tiens là, et j'y vois un type d'homme désormais perdu, parce que pour le produire il fallait l'éducation, les mœurs, les intimités, la religion, tout l'appareil de la société du grand siècle. D'Aguesseau, venant au monde et placé sous le toit paternel, a trouvé ces sup-

Digitized by Google

ports en aide au naturel le plus heureux. D'autres pourront naître non moins favorisés des dons de la nature; les circonstances qui ont concouru à façonner le personnage et à lui donner son pli ne se retrouveront pas.

NAULT.

Digitized by Google

LA BOURGOGNE SOUS LOUIS XIV.

« On est las de voir l'Histoire, comme un sophiste docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun veut en tirer. »

Ainsi parlait, il y a vingt ans, l'historien des Ducs de Bourgogne, et la France, il m'en souvient, la France applaudissait tout entière à ces paroles. M. de Barante avait pris pour épigraphe ces mots de Quintilien : L'Histoire n'est point un plaidoyer, c'est un récit : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* Aurions-nous déjà changé tout cela, et reprendrions-nous pour devise l'épigraphe contraire? C'est ce qu'on se demande en ouvrant un livre que vous connaissez tous : « Une Province sous Louis XIV. »

L'auteur de ce livre a traité de nous, chez nous, et sans nous. La province qu'il prétend mettre au ban de l'opinion, c'est la nôtre, c'est notre Bourgogne bien-aimée. Ce nom de Bourgogne, Messieurs, je l'évoque sans embarras devant les honorables représentants du pouvoir central au milieu de nous, car il ne rappelle point des souvenirs hostiles à l'unité nationale. Réunie à la France dès les fils de Clovis, plus tard gouvernée comme fief, puis comme province, par des princes du sang, n'ayant pris qu'une part imperceptible à la lutte de ses ducs de la seconde tige contre nos Rois, la Bourgogne est la plus française peut-être de toutes les provinces de France. Ne nous sera-t-il donc point permis

Digitized by Google

de discuter en famille l'acte d'accusation dressé contre elle, dressé contre nos pères, et faudra-t-il laisser croire qu'il est sans réplique?

Il y a un défi toutefois que j'oserai porter, c'est qu'on puisse dire de ce travail plus de bien que je n'en pense moi-même. Non-seulement l'ouvrage abonde en documents curieux, et jusque-là trop peu connus; mais, à une époque « où l'on a le temps de tout lire, excepté les livres, » celui-ci a trouvé moyen de se faire lire de tout le monde. L'écrivain donc est habile : qui le nie? Le plaidoyer est plein d'art, de verve et de nerf; mais enfin, c'est un plaidoyer, on l'avoue : *Scribitur ad probandum,* l'auteur l'écrit résolument en toutes lettres (1). L'ouvrage a les qualités du genre; mais il en a aussi les défauts, il est tranchant, partial, injuste.

Il ne s'agit pas du reste ici du talent de l'avocat; il y a une question plus haute : il s'agit de la vérité.

Tout est-il vrai dans la thèse de M. Thomas? Et si tout n'y est pas vrai, quelle est dans son livre la part de l'erreur?

Puis, cette part faite et bien faite, n'y a-t-il point pour l'Académie quelque chose à tenter encore pour faire mieux connaître ce passé qui fuit chaque jour plus loin de nous, emportant dans l'oubli plus d'un enseignement profond qui serait à méditer pour le présent et pour l'avenir?

Ces questions ne m'ont point paru indignes de la solennité de cette séance et de l'intérêt de cet auditoire.

Je ne m'excuse point, Messieurs, de les aborder dans

(1) Page 4.

Digitized by Google

cette enceinte. Pourquoi, dans un pays libre, de telles questions, à la fois politiques et municipales, ne seraient-elles point portées à la tribune académique? Les Académies ne sont point hors la loi. L'Institut de France n'a-t-il pas une classe des sciences morales et politiques? N'est-ce point pour une séance de l'Académie française que M. de Chateaubriand écrivait ces mémorables paroles : « Quoi! après une Révolution qui nous a fait parcourir en quelques années les événements de plusieurs siècles, on interdira à l'académicien toute considération morale; on lui défendra d'examiner le côté sérieux des objets! Quels soins importants auront donc blanchi ses cheveux? Les misérables peines de l'amour-propre et les jeux puériles de l'esprit! (1) »

On a fait et refait bien des fois le roman historique de l'ancienne monarchie française. Plusieurs ont cru qu'aucune liberté raisonnable n'a manqué à nos pères, et que l'ancien régime conciliait mieux qu'on ne l'a fait depuis, deux choses rarement unies, le Pouvoir et la Liberté. C'est une illusion, je le crois. L'auteur d'Une Province sous Louis XIV démontre une fois de plus que l'ancienne monarchie, formée de pièces de rapport mal unies par la conquête et par les traités, était sujette à des craquements sans fin : il prouve fort bien que, sous Louis XIV lui-même (cet idéal de la royauté absolue), il y avait à la fois moins de pouvoir et plus d'arbitraire qu'aujourd'hui. C'est là le côté vrai du travail de M. Thomas. Mais, comme il arrive dans les réactions, il a dépassé le but.

(1) Discours de réception à l'Académie française; 1811.

Digitized by Google

Suit-il de là en effet qu'en Bourgogne il n'y eût pas des libertés réelles sous l'ancien régime, et que tout ce qu'a tenté Colbert contre les droits de la Province fût un bienfait pour le pays? Suit-il de là que les Institutions bourguignonnes ne *fussent pas* la liberté,....., ne *pussent pas devenir* la liberté,..... *empêchassent* la liberté? (1) Suit-il de là surtout que le vrai patriotisme ne soit POSSIBLE *qu'avec* la centralisation (2) et *par* elle? Telle est la thèse de M. Thomas. Examinons.

Pour se persuader cela, Messieurs, on s'est donné beaucoup de peine. On s'est fait une théorie préconçue, et l'on y a plié les faits. Mais en histoire, et même en politique, les théories n'ont d'autre valeur, ce semble, que celle des faits qui leur servent de base. Nous discuterons la théorie après : voyons les faits.

On dit que les Etats de Bourgogne étaient mal constitués, les Communes obérées, le Parlement insuffisant.

J'accepte, pour ma part, cette triple accusation ; quelles en sont les conséquences?

« Les Etats de Bourgogne étaient mal constitués. » Qu'est-ce que cela prouve? Qu'il fallait tendre à une constitution meilleure; mais non pas apparemment qu'il faille pardonner à la Cour d'avoir tout fait pour humilier, pour corrompre, pour amoindrir et annuler les Etats. Reste à savoir d'ailleurs si ces Etats mal constitués n'ont pas assez bien mérité encore de la Province et du Royaume. C'est un mode de représentation dont les bases ne soutenaient pas l'examen, qui a fait de l'Angleterre la puissance que nous voyons, qui lui a donné des

(1) M. Thomas, p. 442.
(2) M. Thomas, p. 438.

Digitized by Google

ministres comme les deux Pitt, des orateurs comme Edmond Burke et Charles Fox. Ce sont ces Etats de Bourgogne dont la composition paraît si vicieuse à M. Thomas, qui parlaient si ferme à Charles-le-Téméraire, et qui conservèrent la Bourgogne à la France après le traité de Madrid (1).

« Les Communes de Bourgogne étaient obérées. » A qui la faute ? Les Communes subissaient les suites de calamités qu'elles n'avaient point faites. Non seulement elles avaient souffert la famine et la peste (2), deux causes d'appauvrissement, si je ne me trompe; mais elles avaient porté le poids de deux guerres civiles : le poids de la Ligue (3) et de toutes les extorsions de Mayenne et

(1) Tout le monde connaît la réponse des Etats aux commissaires de Charles-le-Terrible, comme l'appelle M. Thomas : « Dictes à Monseigneur le Duc que nous lui sommes très-humbles et obéissants subjects et serviteurs; mais que, quant à ce que vous nous avez proposé de sa part, il ne se fist jamais, il ne se peut faire et il ne se fera pas. » *Petits compaignons*, écrivait S.-Julien de Balleurre un siècle après, *n'eussent osé tenir ce langaige.*

Quant au traité de Madrid, les Etats représentèrent que François I n'avait pu céder la Bourgogne à l'Espagne sans leur aveu; et la Bourgogne resta Française.

(2) La famine, en 1629; la peste, en 1596, 1628, 1634, 1636.

En 1629, dit Courtépée, la famine fut si cruelle que le peuple se jetait dans les champs sur les charognes et n'y laissait que les os. — Voir encore *ibid.*, t. 1, p. 290.

En 1628, si l'on en croit Gandelot, Beaune devint désert et l'herbe crût d'un demi-pied dans les rues les plus fréquentées.

En novembre 1636, les Etats se tinrent au contraire à Beaune, *à cause de la peste.*

(3) « La Province (c'est Courtépée qui parle) fut longtemps

Digitized by Google

de ses gens de guerre; le poids de la deuxième Fronde(1), allumée par les ressentiments particuliers de M. le Prince (Mayenne et M. le Prince, deux maîtres que la Province ne s'était pas choisis, mais que le Roi lui avait donnés). Sous la Ligue et sous la Fronde, deux Tavannes avaient sillonné la Bourgogne en tout sens avec des bandes, rançonnant les villes à merci et miséricorde; sans parler des passages continuels des troupes royales, allemandes, espagnoles, sans parler du logement et des vexations des garnisons. Places frontières alors, nos villes avaient ressenti le contre-coup de la guerre de trente ans, alors surtout que les bandes mises en scène dans le Wallenstein de Schiller ravageaient, sous Gallas, les bords de la Tille et de l'Ouche, au nombre de soixante ou quatre-vingt mille hommes(2). Plus tard, M. le Contrôleur-général avait pris le produit des octrois pour subvenir aux premières guerres de Louis XIV (3), et il s'indignait après tout cela, de ce que les communes avaient des dettes. Ne dissimulons rien toutefois : là comme ailleurs, il y avait eu, il y avait des désordres d'administration, je le crains; n'y en a-t-il donc plus

chargée des dettes *et des dépenses énormes* contractées par le Pays pendant les désordres de la Ligue *et pour les réductions de villes qui furent négociées*. On a l'état de ces dettes, présenté par les Elus au président Jeannin en 1600; mais *les sommes extorquées par les Ligueurs n'y sont point comprises.* »

Je n'ai point parlé de la prise d'armes de Gaston d'Orléans en 1631, bien qu'il soit entré de Franche-Comté en Bourgogne avec des troupes, *ravageant le plat pays*, d'où il gagna le Languedoc.

(1) Voir les Mémoires inédits de l'avocat-général Millotet.

(2) Voir ci-après le Mémoire de M. Rossignol.

(3) *Une Province sous Louis XIV*, pages 242, 243.

Digitized by Google

aujourd'hui? Puis ne pouvait-on donc réprimer ces désordres sans confisquer la liberté?

Enfin « le Parlement était insuffisant. » En effet, Mathieu Molé n'était plus : le Parlement de Paris était, depuis longtemps, rentré dans le silence. Peut-être le Parlement de Bourgogne eut-il même l'honneur d'être la dernière Compagnie souveraine qui ait adressé des remontrances à Louis XIV régnant par lui-même (1). Mais le jour vint où tout plia sous le Maître, jusqu'à cette grande figure, dirai-je romaine ou française, du premier président Bruslard, devant laquelle s'incline M. Thomas lui-même. Le Parlement donc était insuffisant, je le crois. Mais était-ce une raison pour le rendre plus insuffisant encore, en détruisant le droit de remontrances, par exemple, et en maintenant des sentences de mort prononcées par M. l'Intendant de la Province par arrêt souverain (2), au mépris de toute règle, et contre tout droit?

Etrange logique en vérité! Les institutions de la Bourgogne n'étaient point parfaites : donc il ne fallait pas les améliorer, mais les détruire. Elles ne garantissaient pas assez la liberté : donc mieux valait le bon plaisir de la Cour (3).

(1) En 1663.

Le Parlement de Bourgogne se remit au reste en possession du droit de remontrances, le 19 août 1715, quinze jours à peine *avant* la mort de Louis XIV, à propos d'une déclaration fiscale du vieux Roi (Thomas, p. 396).

(2) *Ibid.*, p. 415. M. Thomas rapporte le fait sans beaucoup d'indignation.

(3) « Mieux valut à nos pères cette vigoureuse *et violente* direction du régime ABSOLU que tout ce système imparfait d'une représentation incomplète (M. Thomas, *Introduction*, p. XXII). »

Digitized by Google

Pour justifier ces conclusions imprévues, on n'a eu besoin pourtant que d'un mot et d'une idée. — Le mot, c'est celui de privilége. — L'idée, c'est qu'il n'y a de liberté que par l'unité, d'unité que par la centralisation.

« Privilége! » Mais c'était un privilége aussi que la liberté d'Athènes et celle de Rome. L'histoire en a-t-elle conclu que Pisistrate et César eussent raison contre les lois de leur pays? Dans l'Antiquité, le privilége était partout, l'égalité nulle part. L'égalité fut sans contredit plus grande sous les Empereurs que dans les premiers siècles de Rome républicaine. D'un seul coup, Caracalla confère à tous ses sujets le titre de citoyen : Est-ce à dire qu'on fût plus libre sous Caracalla que du temps de Cincinnatus ou de Scipion?

« Unité! » Mais l'unité n'est pas la centralisation. Prendre la centralisation pour l'unité, c'est prendre la forme pour le fond, l'effet pour la cause. En veut-on la preuve péremptoire? La plus grande unité qui soit au monde, l'unité catholique n'a-t-elle point respecté jusqu'au scrupule ces grandes individualités qu'on appelle nations? Elle se glorifie d'avoir résolu le grand problème de la variété dans l'unité. Elle règne; mais au lieu de la centralisation, c'est la variété qui fait sa gloire : *astitit regina,... circumdata varietate* (1). C'est à propos de l'unité catholique que Pascal a écrit ces mots profonds : « La multitude qui ne se réduit pas à l'unité, est confusion ; l'unité *qui n'est pas multitude*, est tyrannie. »

« Il n'y a de liberté que par l'unité ; » mais l'unité d'administration n'existe pas en Angleterre. En inférez-

(1) Ps. XLIV. — Paroles souvent appliquées à l'Eglise catholique. — On connaît la tolérance de Rome pour le rit grec-uni, la variété des Ordres religieux, etc., etc.

Digitized by Google

vous que l'Angleterre est un pays sans liberté? L'unité d'administration n'existe point aux Etats-Unis. Y aurait-il donc moins de liberté, dites-le moi, dans le fractionnement indéfini de la fédération américaine, que sous les serres de la centralisation moscovite.

« Il n'y a de liberté que par l'unité. » Mais toute l'histoire vous crie au contraire qu'il n'y a pas d'unité aussi adéquate que l'unité sous le despotisme. Voyez l'Orient. Voyez la Chine. Est-ce que la liberté sortira jamais de cette unité de mort?

Voilà pourtant tout le livre de M. Thomas! De ce qu'il n'y avait pas liberté pour tous dans l'ancienne monarchie française, vous croyez qu'il va conclure qu'il fallait donner la liberté à ceux qui ne l'avaient pas? Du tout. Il conclut qu'on a bien fait de l'ôter le plus possible à ceux qui l'avaient. De ce qu'il n'y avait pas liberté pour tous, il conclut qu'il fallait le despotisme pour tous. Et il se persuade que l'égalité sous un despotisme *éclairé*, comme il l'appelle, aurait enfanté plus tôt la liberté!

Mais quand cela serait, ce despotisme préparatoire eût-il donc été plus légitime? Depuis quand la fin justifie-t-elle les moyens? La postérité a-t-elle absous César Borgia, qui, lui aussi, voulait l'unité, l'unité de l'Italie (dans quel intérêt, par quels moyens? Tout le monde le sait). Non, la postérité ne l'a point absous. La conscience du genre humain juge les actes, non par le résultat, mais par l'intention. Or quelle était l'intention de Colbert dans cette lutte contre les Etats de Bourgogne, où l'épée victorieuse de Louis XIV était sans cesse jetée dans un des bassins de la balance? L'intention de Colbert était d'avoir le plus d'argent possible pour les guerres du maître. Voilà pourquoi l'unité lui était à

Digitized by Google

cœur; mais songeait-il à la liberté? Soupçonnait-il votre axiome : *Ex unitate libertas?* Dérision! Sans doute le grand Ministre, comme le grand Roi, souhaitait passionnément la puissance de la France, et c'est là leur excuse immortelle. Mais ce mobile supérieur ne suffit point toutefois à les justifier ici : car au-dessus de la puissance, au-dessus de la gloire, il y a le Droit, et le Droit n'était pas ici du côté du Monarque et du Ministre. La vraie grandeur est de mettre la force au service et non pas au-dessus du droit, de mettre la force dans la justice et la justice dans la force. Ce sont là des vérités vieilles comme le monde.

Et d'ailleurs qui croira que la liberté soit sortie en France des victoires du despotisme administratif sur les libertés provinciales? Certes la liberté, comme nous la concevons aujourd'hui, la liberté, dans sa forme la plus récente, a eu bien des causes diverses. Mais est-il donc paradoxal de dire que l'exemple vivant des Etats provinciaux, que le langage officiel des Parlements au XVIIIe siècle, ont aidé, plus que les progrès de la centralisation, à la convocation de ces Etats-Généraux qui sont devenus l'Assemblée Constituante, et qui ont créé en même temps l'égalité et l'unité complète d'administration en France? Or, pour le rappeler en passant, l'unité d'administration n'est pas la mère de notre liberté politique, elle en est la fille, elle est l'œuvre de l'Assemblée Constituante et du Consulat : en sorte qu'à l'inverse de M. Thomas, il faut dire ici : *Ex libertate unitas.*

Est-il bien sûr toutefois que nous, hommes de province, nous n'ayons rien à envier à nos pères? A la

Digitized by Google

place de ces larges institutions, les Etats, les Elus généraux de Bourgogne, les Conseils de la Province, le Vicomte Maïeur, la Chambre de ville, le Parlement, que nous reste-t-il? Où sont les institutions provinciales qui forment aux grandes affaires, qui préparent un président Jeannin pour les conseils de Henri IV, un cardinal de Granvelle pour ceux de Philippe II? La Franche-Comté, si libre sous la domination castillane, n'a-t-elle pas donné, à elle seule, à Charles-Quint et à son fils, plus de grands négociateurs que toutes les Espagnes (1)? A Dieu ne plaise que le passé me rende injuste pour le

(1) Je citerai seulement les plus célèbres :

1° Nicolas Perrenot de Granvelle, père du cardinal, d'abord conseiller au Parlement de Dôle, puis ambassadeur de Charles-Quint à la conférence de Calais (1521), aux diètes de Worms et de Ratisbonne (1540), à l'ouverture du concile de Trente (1545), à la diète d'Augsbourg (1550);

2° Antoine, son fils (le cardinal), qu'il suffit de nommer;

3° Thomas, sire de Chantonnay, frère du cardinal, ambassadeur en France et en Allemagne; — mort en 1571;

4° François Bonvalot, ambassadeur en France sous François I;

5° Jean de S.-Mauris, d'abord conseiller à Dôle, puis ambassadeur en France et Président du Conseil d'Etat et des finances, aux Pays-Bas, mort en 1555;

6° Simon Renard, d'abord magistrat à Vesoul, puis ambassadeur à Paris et à Londres, négociateur du mariage de Philippe II avec Marie d'Angleterre (1554);

7° François Richardot, évêque d'Arras, qui combattit en vain la sanglante politique du duc d'Albe dans les Pays-Bas; — mort en 1574;

8° Jean Richardot, Président du conseil privé des Pays-Bas, l'un des négociateurs de la paix de Vervins (1598); — mort en 1609.

Digitized by Google

présent ! A Dieu ne plaise que je méconnaisse à ce point l'hospitalité généreuse que la patrie dijonnaise, la cité des Frémiot et des Millotet, a donnée à l'Académie ! Sans doute l'administration municipale de Dijon, dans la limite des attributions qui lui sont laissées, a fait, de nos jours, des choses utiles et grandes. Je ne les rappelle point, elles sont présentes à toutes les pensées. Mais enfin est-il bien évident que Dijon, en 1846, éclipse le Dijon d'il y a un siècle, le Dijon du président Bouhier et du président de Brosses ?

Je ne veux pas médire de la centralisation ; je ne l'attaque pas ; rien ne serait plus vain. Pour l'action, pour l'exécution, c'est un lévier d'une incomparable puissance. A un autre point de vue, c'est l'unique planche de salut peut-être contre l'égoïsme de clocher, l'unique garantie de l'ordre dans le pêle-mêlé et le tumulte des prétentions individuelles. C'est d'ailleurs pour moi la forme dernière, la nécessité fatale, inéluctable, d'une grande société vieillissante (1). Mais n'a-t-elle pas, comme toutes les choses humaines, son côté faible, et serait-ce être un mauvais citoyen que de prétendre, non point à rétrograder (loin de moi cette pensée), mais à enrayer, s'il se peut, sur cette pente si rapide ? Car enfin la centralisation a ses excès et ses périls. Elle doit accélérer la vie et non l'appauvrir. Il n'est pas bon que le pays s'atrophie et que Paris devienne une ville pléthorique. Il n'est pas bon que la France ressemble à ces êtres chétifs, chez qui une tête monstrueuse surmonte un corps grêle et des membres desséchés. La grandeur d'un peuple ne consiste point à manœuvrer comme un régiment ; autrement, les Russes

(1) M. Lorain, *Essai sur Cluny*, Introduction.

Digitized by Google

seraient le plus grand des peuples. Le jour où les hommes parmi nous deviendraient rares, où l'élévation de pensée, la noblesse d'ame, la vigueur de volonté nous feraient défaut, je ne saurais croire que la France fût devenue plus forte et plus grande. Ce qui fait le prix de la centralisation, gardons-nous de l'oublier, c'est qu'elle rend l'action du gouvernement plus facile et plus puissante, mais pour quoi? pour développer les forces multiples que la société recèle dans son sein. Il faut donc que la centralisation cherche et anime ces forces *partout où elles sont.* Il faut qu'une part soit faite, une part équitable, aux hommes de cœur demeurés fidèles au sol provincial. Il est juste, il est bon, il est national qu'eux aussi, ils trouvent partout pour leur dévouement à la France, un but élevé, qu'ils trouvent partout un noble emploi des facultés humaines : car, ne nous abusons pas, il faut à l'homme de grands desseins ou sur soi-même, ou sur les autres et pour les autres. Autrement, tout devient médiocre, mesquin, vulgaire, et la disette d'hommes ne tarde pas à se faire sentir. On peut continuer encore d'administrer avec régularité; mais le mécanisme n'est pas la vie. N'allons pas croire que ce soit un progrès de mettre des rouages au lieu d'hommes, une machine à la place d'une nation.

Voyez l'Italie.

Tant que chaque ville s'administre elle-même, quelle sève! quelle vie! quels hommes d'Etat! quels hommes de guerre! quels monuments! quels penseurs! quels poètes!

Au milieu des convulsions de ses guerres civiles et dans le feu de la guerre étrangère, une ville, petite alors, Florence, a renouvelé l'architecture, la peinture, la sculpture, la poésie, lancé son dôme dans les airs,

Digitized by Google

remis la philosophie en honneur, donné l'impulsion aux sciences, produit Giotto, Dante, Savonarole, Marsile Ficin, Léonard de Vinci, Michel-Ange et Galilée.

Et Pise? et Gênes? et Venise, avant que l'oligarchie l'eût desséchée? Je ne parle pas seulement des hommes; je parle des monuments, du commerce, des travaux publics, des églises, des hôpitaux, des palais privés, des murs des villes, des darses, des môles, des aqueducs, de tout ce qui est grand dans l'utile comme dans le beau. Je parle de ce *naviglio grande*, le doyen des canaux de l'Europe, entrepris par Milan dès 1179, terminé au XIII^e siècle, et qui fait encore aujourd'hui la richesse d'une partie de la Lombardie. Je parle de l'originalité littéraire qui naît de l'indépendance et de l'émulation des villes d'études rivales, et qui s'observe encore, de nos jours, dans les villes d'universités allemandes, par contraste avec la routine et l'uniformité des littératures et des études centralisées.

Mais, dès que l'Italie a cessé de s'administrer elle-même, quel affaissement subit! Et bientôt quel épuisement, quel désert d'hommes!

Au XVI^e siècle, Pise a disparu; les Médicis sont rois à Florence; Naples, Milan et la Lombardie sont des provinces espagnoles. L'Italie, ce semble, a fait un pas vers l'unité. Mais la liberté, qu'est-elle devenue? Un seul but élevé reste, en ce beau pays, à l'activité humaine, l'Art. Mais toutes les nobles pensées sont solidaires, et l'art lui-même n'en a pas pour un siècle. Sans doute une première génération, celle d'Arioste, trouve un glorieux refuge dans les exercices de l'esprit. Plus tard, le Tasse chante encore; la brillante pléïade du Dominiquin et des Carrache rayonne dans la peinture, aux lueurs mourantes des libertés municipales de Bologne. Mais bien-

Digitized by Google

tôt toute cette flamme retombe sur elle-même : l'énergie de la pensée s'est évanouie la première, et l'imagination va s'éteindre comme tout le reste. Vient l'*Adone* de Marini ; vient le règne des *Secentisti*, du *concetto* et du lieu commun. Après quoi, il y a place encore pour l'Opéra, place pour la mollesse de Métastase, pour la rhétorique tendue d'Alfieri, pour les rimes sonores, mais creuses, de Monti : mais le génie s'est exilé (dirai-je pour jamais)?

Chose digne de remarque ! Dans l'Italie du xv[e] siècle, pas de cités indépendantes qui ne comptât plusieurs hommes. Pas de ville sujette au contraire qui en eût conservé un seul dans son sein. Le royaume de Naples comprenait un tiers de la population de la Péninsule. Eh bien ! sa capitale seule participait (et d'assez loin) au mouvement littéraire de l'Italie.

Voilà ce qu'une centralisation excessive, ombrageuse, meurtrière, a fait de la fille aînée de la civilisation européenne (1).

Ne nous en étonnons point, c'est l'histoire de tous les temps, celle de l'ancienne Grèce comme celle de l'Italie moderne. Cette nation grecque, la plus libre et la mieux douée sans contredit de toutes les nations de l'Antiquité, n'était-elle pas aussi la moins centralisée ? On dit : sans la centralisation, point de grands états, et hors des grands états, les plus grands hommes usent leur

(1) « Le but de la Société humaine doit être le progrès des HOMMES, non celui des CHOSES. La centralisation perfectionne tout *dans les choses*, il est vrai ; en revanche, elle détruit tout *dans les hommes.* »

Qui a dit cela? Un Catholique féodal ? Non. Un radical de Genève, M. Charles Didier (*Campagne de Rome*, Paris, Labitte, 1842).

Digitized by Google

vie à de petites choses. On oublie les Athéniens qui, circonscrits dans un espace de quarante milles carrés, n'en ont pas moins fait, ce semble, d'assez grandes choses et tenu assez de place dans l'histoire de l'Humanité. Certes Marathon et Salamine ont eu assez complétement raison de ce grand état qui s'appelait la Perse, et de cette forte race des Mèdes, si belliqueuse au temps de Cyrus, si promptement énervée, sitôt réduite à l'obéissance automatique par la centralisation trop vantée dont Xénophon fait honneur à ce monarque. Et que devient Athènes à son tour, que devient la Grèce entière sous la centralisation romaine? Un nom. Elle avait gardé ses écoles; on y trouvait encore des rhéteurs et des sophistes, comme cet Elius Aristides dont on vous entretenait spirituellement tout-à-l'heure; mais on n'y retrouvait plus ni Sophocle, ni Phidias, ni Thucydide, ni Platon, ni Démosthènes.

Rome impériale fut plus heureuse : de Virgile à Marc-Aurèle, il y a deux siècles. Mais qu'est-ce que deux siècles dans la vie d'un peuple? Rome eut deux grands *centralisateurs*, Auguste et Dioclétien : Auguste ne savait pas qu'il préparait Honorius et Augustule; la centralisation de Dioclétien était grosse des ignominies du Bas-Empire. C'est que les formes ne sont pas la vie. Si vous voulez vivre, soyez d'abord; soyez une nation. Ayez des ames fortement trempées, des ames généreuses, des ames qui croient en quelque chose, des consciences qui aient le sentiment inexpugnable du Droit. Puis donnez à ces ames, à ces consciences un aliment digne d'elles; marquez-leur un but qui vaille la peine d'être poursuivi par des hommes de cœur.

Ainsi en a-t-il été longtemps dans l'ancienne France provinciale, et particulièrement en Bourgogne. Si de

Digitized by Google

tous les arts, l'architecture est, comme le veut Sismondi, celui qui fait le mieux connaître la grandeur, l'énergie ou la petitesse des peuples où elle a fleuri, certes, depuis cent cinquante ans, nous avons perdu quelque chose. Croit-on que l'élan spontané d'une paroisse bâtît de nos jours, Notre-Dame, ou seulement St.-Michel de Dijon?

Est-il même bien sûr que ce palais où je parle, œuvre imparfaite d'une époque déchue, que l'ancien salon de l'Académie, que ces nombreux hôtels qui donnent à Dijon sa physionomie entre toutes les villes de même ordre, fussent aisément construits aujourd'hui? Tout le monde entend assez que ce n'est pas une question d'argent que je pose ici; c'est une question d'élégance et de bon goût.

Et qui a bâti ce palais? Nos Etats de Bourgogne. Qui a élevé ces hôtels? Ces parlementaires si petits dans UNE PROVINCE SOUS Louis XIV.

Oui, ce sont les mêmes hommes qui, à demi-matés par Richelieu, par la ruine totale de la Fronde, par Condé devenu courtisan, par les longs succès des armes royales, disputaient néanmoins le terrain pied à pied à l'irrésistible volonté de Colbert et de son Maître. Ce sont les mêmes hommes qui, acculés dans une position aussi visiblement inégale, ne désespérèrent jamais des droits de la Province, s'obstinant avec une constance au-dessus de tout éloge à parer les coups, à gagner du temps, à réserver le principe en cédant à la dernière extrémité sur le fait, à ce point qu'à la mort de Louis XIV, il se trouva que le droit de la Province était presque entier, et que la meilleure part de ses libertés était sauve (1).

(1) M. Thomas le confesse à plusieurs reprises.

Digitized by Google

Il y avait là un évêque (1) qui disait à Louis XIV : « Sire, je ne crains pas de vous pouvoir offenser par mes discours, parce qu'ils ne contiendront rien que de vrai, que de juste, et qui ne soit du devoir d'un évêque, lequel est, par sa charge, prédicateur de la vérité, avocat, intercesseur et ambassadeur-né des pauvres auprès des rois et des princes de la terre, et qui a ordre spécial de la province de Bourgogne de représenter à V. M. que ses franchises et libertés ont été violées en plusieurs chefs. »

Il y avait là un premier président (2) qui, trois ans après la mort de Mathieu Molé, avait résisté à Mazarin victorieux, et s'était laissé enfermer dans une forteresse; un premier président qui, à peine tiré de sa prison, interpellé par le Grand Condé sur les édits qu'il avait repoussés, ne répondit qu'un mot : « Monseigneur, je vois d'ici la tour de Perpignan. »

Il y avait là des hommes qui ont donné à la Bourgogne son *naviglio grande*, des ponts sans nombre et cinq cents lieues de route (le dix-huitième des routes de la France); qui, après avoir entrepris trois canaux et supprimé la corvée, élevaient la porte Condé et la statue équestre de Louis XIV, puis dotaient Dijon du cours de chimie de Guyton-Morveau, du cours d'anatomie de Chaussier, et de cette école des Beaux-Arts qui a valu Prudhon, Gagnereaux et Rude à la France.

Comment l'auteur d'UNE PROVINCE SOUS LOUIS XIV n'a-t-il pas rendu plus de justice aux institutions qui produisaient de tels résultats, qui développaient de tels hommes? Comment n'a-t-il pas senti l'insuffisance des documents qu'il invoque pour porter contre ces institu-

(1) Doni d'Attichy, évêque d'Autun, ancien minime.
(2) Nicolas Bruslard.

Digitized by Google

tions une sentence aussi absolue? Trente-deux décrets, qu'il cite, des Etats de Bourgogne, prouvassent-ils autant qu'ils prouvent peu, emporteront-ils la condamnation sans appel des institutions provinciales de toute la France?

Disons-le d'ailleurs avec l'honorable rapporteur de l'Institut : (1) « Si M. Thomas voit le passé sans illusion, il est pour le présent d'un grand optimisme. Il semble qu'à ses yeux, les inappréciables conquêtes de notre Révolution aient effacé toutes les petites misères humaines. Il n'existe plus sans doute rien qui ressemble aux rivalités, aux prétentions, aux intrigues qu'il a exhumées avec tant de soin des archives de l'ancienne Bourgogne. Le droit commun a fait justice de tout le passé, même des dispositions du cœur humain, et l'ordre administratif qui nous régit, en rendant les hommes plus heureux, les aura évidemment rendus meilleurs.

» Pour être aussi reconnaissants que lui envers le présent, il ne nous semble pas nécessaire de se montrer aussi rigoureux envers le passé. »

M. Thomas va jusqu'à nier que l'idée de patrie existât en France avant 1789. Pour moi, je m'engage à lui montrer le mot et la chose en plein Moyen Age (2). Comment ne s'est-il pas au moins rappelé Jeanne d'Arc, cette fille du peuple, qui accourt de la plus extrême frontière de France avec une si naïve et si populaire horreur de la domination anglaise!

Oh! qu'un autre écrivain de notre temps, M. Augustin Thierry, a été mieux instruit et mieux inspiré, lorsqu'il a dit :

(1) M. Lenormant, Rapport fait au nom de la Commission des antiquités de la France.

(2) Voir l'*Appendice*, à la suite du présent Mémoire.

Digitized by Google

« Nous avons été précédés de loin, dans la recherche des libertés publiques, par ces bourgeois du moyen âge qui relevèrent, il y a six cents ans, les mœurs et la civilisation des antiques cités municipales. Croyons qu'ils ont valu quelque chose et que la partie la plus nombreuse et la plus oubliée de la nation mérite de revivre dans l'Histoire.

« Il ne faut pas s'imaginer que la classe moyenne ou la classe populaire soient nées d'hier pour le patriotisme et l'énergie..... En fait de dévouement et d'enthousiasme le dernier ordre de l'Etat n'est jamais resté en arrière.

« D'où vint le secours qui chassa les Anglais et releva le trône de Charles VII, alors que tout paraissait perdu et que la bravoure et le talent militaire des Dunois et des Lahire ne servaient plus qu'à faire des retraites en bon ordre et sans trop de dommages? N'est-ce pas d'un élan de fanatisme patriotique de la milice des villes et des villages?

« Le même concours de toutes les volontés nationales, continue M. Thierry, eut lieu, sans qu'on l'ait assez remarqué, sous le règne de Philippe-Auguste, quand la France se vit attaquée *par la première coalition qui se soit levée contre elle*, par la ligue formidable de l'Empereur d'Allemagne, du roi d'Angleterre et du puissant comte de Flandre. Les chroniqueurs du XIII[e] siècle n'oublient pas de dire que la fameuse bataille de Bouvines fut engagée par cent-cinquante sergents à cheval de la vallée de Soissons, conduits par Eudes III, duc de Bourgogne, tous rôturiers. « Cependant, portent les chroniques, cependant retourna l'oriflamme S. Denys et les légions des communes vinrent après.......... Les communes outrepassèrent toutes les batailles des

Digitized by Google

chevaliers, *et se mirent devant* encontre Othon et sa bataille; quand Othon vit telles gens, si n'en fut pas moult joyeux. »

Voilà l'Histoire, Messieurs, voilà le passé, tel qu'il fut, et il ne fut pas sans gloire. Aimons ce passé, Messieurs, aimons-en, non pas les abus, qui ne sont plus et que nul ne songe à faire revivre. Mais aimons-en la sève généreuse. Aimons ces mâles et sobres intelligences qui ont conservé dans notre Bourgogne le feu sacré du vrai patriotisme et les libertés publiques. Aimons les monuments qu'ils nous ont légués. Honorons nos pères, si nous voulons qu'on nous honore un jour, et imitons-les selon nos forces et dans la mesure qui est permise au temps où Dieu nous a fait vivre.

Sans doute la parole académique a peu de retentissement et de puissance. Mais, en protestant contre ceux qui sont injustes envers le passé, elle peut contribuer, pour sa part, à en ranimer la mémoire, en ce qu'il a eu de glorieux et d'utile au pays.

Peut-être même y aurait-il, sous ce rapport, quelque chose à faire. A côté de nous, à nos portes, l'Académie de Besançon publie les documents inédits de l'histoire du comté de Bourgogne. Pourquoi ceux du duché resteraient-ils voués à l'oubli? Pourquoi ne voudrions-nous pas connaître les chartes d'affranchissement de nos Communes, les croisades de nos ducs, les délibérations de nos Etats, les remontrances de nos Parlements, les discours prononcés par nos ancêtres à ces Etats-Généraux où, comme députés du premier duché-pairie du royaume, ils eurent si souvent l'insigne honneur d'être les orateurs de la France? Pourquoi enfouir tant de précieux Mémoires sur la Ligue et sur la Fronde, si curieuses à étudier dans les contemporains, au cœur d'une pro-

Digitized by Google

vince où commandaient Mayenne et Condé ?(1) Pourquoi ne point publier les souvenirs militaires du brave d'Aligny sur la part qu'ont eue les Bourguignons aux guerres du grand règne, alors qu'ils comptaient sous les drapeaux trois maréchaux de France, parmi lesquels Vauban, et nombre d'officiers généraux comme ce Lestouf, le Desaix de la bataille de Rocroy, à qui l'on venait dire après la déroute de l'aile commandée par le maréchal de Lhospital : Sauvez-vous, la journée est perdue, et qui répondait : « Elle n'est pas perdue, puisque Lestouf et ses compagnons n'ont point combattu. Je vois bien, Monsieur, que vous ne savez pas comment on gagne les batailles ; quant à moi, je veux gagner celle-ci. » Et il la gagna (2).

(1) L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon vient de prendre une décision à l'effet de publier les manuscrits relatifs à l'histoire de Bourgogne conservés dans les Archives départementales et municipales, et dans les cabinets des amateurs.

(2) *Campagne de Rocroy*, par Henry de Bessé, dans les *Petits Chefs-d'œuvre historiques*, publiés par M. Antoine de Latour, chez Firmin Didot, p. 139 (Cf. Girault, *Essais sur Dijon*, p. 257).

Nous devons dire toutefois que *les Mémoires de Messire Claude de Letouf* (*sic*), *chevalier, baron de Sirot, lieutenant général des camps et armées du Roy* (Paris, 1683, — 2 vol. in-12), ne font nulle mention de cette réponse. Le vaillant capitaine raconte seulement qu'ayant renversé l'aile droite des Espagnols, puis la cavalerie de leur corps de réserve, et rallié l'aile gauche de notre armée en déroute, il vit arriver le chevalier de la Vallière, maréchal de bataille, qui apportait à nos troupes un ordre de retraite, *en disant que la bataille était perdue*. Sur quoi, Lestouf *eut grande prise* avec ce chevalier. Condé survint et désavoua la Vallière. C'est alors que Lestouf chargea l'infanterie espagnole et la rompit. On sait que la victoire fut complète.

Digitized by Google

APPENDICE.

DU MOT DE PATRIE AU MOYEN AGE.

J'ai promis de montrer le patriotisme, *le mot et la chose*, en plein Moyen Age.

Pour *la chose*, je crois avoir tenu parole.

Quant au *mot*, voici quelques témoignages.

Nous sommes au XI^e siècle.

I.

Les Saxons s'insurgent contre Henri IV en 1076.

Satius judicantes PRO PATRIA, pro liberis, pro conjugibus, honestâ morte perfungi, quam, inter tantas tribulationes, omni morte tristiorem vitam agere.

LAMBERT. SCHAFNAB. *ad ann.* 1076. (Ap. PERTZ, t. v, p. 248).

II.

Les princes, assemblées à Tribur, cette même année 1076, décrètent la déposition éventuelle de Henri à cause de ses nombreux attentats :

Studium religionis et rerum ecclesiasticarum transisse ad arma militaria et ad munitiones extruendas; non quibus vis et impetus Barbarorum arceatur, sed quibus PATRIÆ tranquillitas eripiatur, et liberis cervicibus durissimæ servitutis jugum imponatur.

Ibid., pag. 252.

III.

Othon de Nordheim, dans la grande conférence de 1073, exhorte les Allemands à prendre les armes contre Henri :

Itaque non contra regem, sed contra injustum meæ libertatis ereptorem,

Digitized by Google

non contra PATRIAM, sed pro PATRIA et pro libertate mea, quam nemo bonus nisi cum anima simul amittit, arma capio, et ut vos ea mecum capiatis expostulo.

BRUNO, *De Bello saxonico*. (*Apud* PERTZ, V, 337.)

Il n'importe que cette harangue soit fabriquée avec des réminiscences classiques. La question n'est pas de savoir si Othon de Nordheim a littéralement tenu ce langage, mais si de telles idées se trouvaient dans la tête des contemporains. Or BRUNO est archi-contemporain : il écrivait au plus fort de la lutte, en 1082. Pertz rend le plus bel hommage à sa véracité : *Eminet*, dit-il, *documentis authenticis insertis*.

IV.

Les Saxons mandent à Henri IV que, s'il ne veut pas faire droit aux griefs de l'Allemagne, renvoyer ses concubines, etc.

Sacramento se obstrictos esse ut, quamdiu sibi vitalis caloris ultima scintilla supervivet, pro libertate, pro legibus, pro PATRIA suâ, indefessi dimicent.

LAMBERT. SCHAFNAB. (PERTZ, V, 208.)

Lambert d'Aschaffembourg est, de l'aveu de tous, le premier historien du XI[e] siècle.

V.

Qu'il me soit permis de terminer par une citation de la lettre de Grégoire VII aux évêques de France, pour réprimander leur mollesse quant à l'adultère de Philippe I :

Rogamus vos et apostolicâ auctoritate monemus ut in unum congregati, PATRIÆ, famæ vestræ atque saluti consulatis.

Lib. II, Ep. 5.

J'accomplis un devoir impérieux, en déclarant ici que j'ai l'obligation de tous ces textes à M. le comte de Montalembert. Je les emprunte aux preuves de son beau travail inédit sur Grégoire VII, en ce moment sous presse.

Si l'on parlait ainsi de PATRIE au XI[e] siècle, on peut croire qu'un sentiment aussi naturel ne s'est point complétement oblitéré plus tard.

TH. FOISSET.

Digitized by Google

FRAGMENT DE L'HISTOIRE DE BOURGOGNE

SOUS LE MINISTÈRE DE RICHELIEU,

PAR CL. ROSSIGNOL.

MESSIEURS,

Au milieu des guerres continuelles excitées en Europe par la rivalité de la France et de l'Autriche, le duché et le comté de Bourgogne demeurèrent, plus d'un siècle, tranquilles spectateurs des combats de leurs maîtres. Le commerce et l'agriculture florissaient dans nos paisibles contrées, pendant que l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, le reste de la France étaient livrés à la fureur des armes. La veille de la levée du siège de Dole, 14 août 1636, il y avait encore dans le duché une barrière qui le protégeait contre les forces de l'Empire : c'était les garnisons et l'armée du gouverneur, père du grand Condé.

Alors Richelieu voyant son étoile pâlir, voulut un moment quitter le ministère; mais tout-à-coup l'homme abattu se releva : il venait de remporter une victoire en Picardie.

Le cardinal triomphe, à la bonne heure. Mais qu'avait-il fait de notre Bourgogne (1)? Il en avait retiré les

(1) Tous les détails qui vont suivre ont été puisés dans les Archives de l'ancienne Bourgogne. Nous faisons des vœux pour qu'ils soient un jour publiés *in extenso.*

Digitized by Google

garnisons ; la meilleure et la plus considérable partie de l'armée française, il l'avait emmenée dans le Nord, laissant ainsi le pays ouvert et sans défense, à la discrétion de Galas, qui veillait sur le Rhin. Nous n'avions pas même la protection naturelle de la Saône et du Doubs ; l'année qui avait été brûlante, avait épuisé ces deux rivières et favorisé l'invasion.

Le général ennemi fondit aussitôt sur le duché que le ministre lui abandonnait. Il lança d'abord sur la Vingeanne et la Tille quelques hommes qui vinrent sommer Mirebeau de se rendre. On enferma ce bourg dans un cercle de feu ; Vesvrotte et Taniot étaient en flammes, en même temps que Bèze, que Maxilly, que Vonges, Lamarche et Pontailler. Ainsi s'annonçait, les derniers jours du mois d'août, l'avant-garde de l'armée impériale soutenue par les Comtois.

Mirebeau tint ferme. L'ardeur des Impériaux se ralentit tout-à-coup ; ils reculèrent (1), mais c'était pour se ramasser et s'entendre. Ils présentèrent bientôt sur une ligne de huit lieues d'étendue, de Champlitte à Gray (2), une masse de cinquante à quatre-vingt mille hommes, Comtois, Lorrains, Allemands, Polonais, Hongrois, Croates, armée formidable commandée par les officiers les plus distingués de l'Empire. L'armée comtoise était sous les ordres du marquis de St.-Martin ; les Croates suivaient un géant qui avait le courage d'un lion (3).

(1) Mirebeau ne fut pris et saccagé que par le corps d'armée, dont on va voir le passage.

(2) Nous prenons Champlitte comme un lieu plus connu ; mais l'armée de Galas commençait à Leffonds.

(3) Isolani.

Digitized by Google

Ici l'on voyait le vainqueur de Rotwil (1); là le grand-maître de l'artillerie (2); ailleurs Charles IV, duc de Lorraine, et Piccolomini qui rappelait Nortling (3), et le palatin de Hongrie, fier de la levée du siége de Dole, et qui fit trembler les Turcs (4); Galazzo enfin, l'un des plus habiles capitaines de cette époque, c'est *Galas*.

Le signal est donné. En un moment toute la Bourgogne orientale fut envahie, jusqu'aux murailles de Beaune, de Nuits, de Dijon : l'armée ennemie ne s'arrêta que devant la chaîne de nos montagnes; puis elle reflua vers l'Est, et vint se briser contre les murs de St.-Jean-de-Lône. Cette expédition avait duré dix jours; mais il faut remonter à l'invasion des Barbares pour trouver tant de sang et de feu. Le passage de Galas est gravé en traits ineffaçables dans les traditions bourguignonnes et des documents officiels qui nous font reculer d'épouvante.

Cette armée, l'une des plus considérables que la maison d'Autriche ait jamais mise sur pied, ne s'avança point avec cette solennelle dignité, caractère de la force intelligente, mais comme des bandes de sauvages pour qui rien n'est sacré. Elle évita Auxonne et

(1) Mercy. Il devait avoir pour épitaphe ces mots : *Sta, viator, heroem calcas*.

(2) De Grana.

(3) Piccolomini avait fait lever le siége de St.-Omer au maréchal de Châtillon.

(4) Forgatsch, ou Fortkatz, en 1663, contre les Turcs. Avec Forgatsch, il y avait encore au siége de Dole Lambez, qui n'était pas moins fier que Forgatsch de la levée de ce siége. J'oubliais le fameux colonel Coloredo, Mansfeld, Butler, Goetz, Edouard de Bragance.

Digitized by Google

Saint-Jean-de-Lône qu'elle devait connaître plus tard ; elle se contenta de regarder Dijon, qui se préparait à une attaque, et se rua sur les petits châteaux, sur les abbayes, sur les villages, sur les chaumières, qu'elle réduisit en cendres. Dès hauteurs de Talant et de la tour du logis du Roi, on voyait l'affreux spectacle d'un incendie de vingt lieues dévorant toute la plaine jusque sur les bords de la Saône ! Quelques jours après, on ne distinguait plus que des ruines, çà et là fumantes encore ; et, sur le premier plan, quelques vieillards, des femmes, des enfants, qui demandaient du pain et un asile. Personne ne dira toutes les horreurs qu'avait commises cette brillante armée, dans les rangs de laquelle étaient accourus deux princes de la maison de Médicis, pour apprendre à faire la guerre.

La leçon fut digne des maîtres ; dix ans après le passage de Galas, quand les commissaires des Etats de Bourgogne allèrent visiter les communes, ils les trouvèrent encore dans la cendre, et presque entièrement dépeuplées. Ils comptèrent à Longecourt les ruines de 24 *Chaatz* de maison, comme disent les procès-verbaux ; il y en avait 30, 40, 60, 80, 100, à Cessey, à Genlis, à Gemeaux, à Brazey, à Spoix, à Is-sur-Tille ; — il y en avait 360 à St.-Julien ; 473 à Mirebeau ; ils en comptèrent 500 à Selongey ! je vais arrêter, Messieurs, devant des chiffres qui vous fatiguent ; il ne restait plus que 4 maisons à Pontailler, que deux à Vesvrotte, à Pluvault, à Viévigne ; il n'y en avait qu'une seule à Arceau, une seule à Rouvres (1). Nos commissaires of-

(1) Il n'était pas resté une seule grange à Rouvres en 1636. Ses cloches furent fondues dans l'incendie du clocher. L'ancien château ducal fut renversé à coups de canon. Il n'y resta que

Digitized by Google

ficiels ne virent que des ruines à Chevigny, à Champagne, à Dampierre, à Noiron; rien que des ruines à Oizilly, à Beaumont, à Talmay; dans vingt autres lieux rien que des ruines! Les procès-verbaux forment une effroyable statistique que nous n'avons pas le courage de lire jusqu'au bout : le cahier des Etats signale plus de cinq cents communautés saccagées ou brûlées par Galas.

Et les rares masures que nos deux voyageurs rencontraient au milieu des cendres, étaient sans portes, sans fenêtres, sans meubles, souvent sans planchers, toujours sans ferrures; les soldats de l'invasion n'avaient brûlé que ce qu'ils n'avaient pu prendre (1).

Mais ils ne se contentèrent pas de piller et de brûler. Sans distinction d'âge ou de sexe, les habitants furent ou repoussés dans les flammes, assommés à coups de haches ou passés au fil de l'épée, quand il n'y avait pas espoir de rançon (2). Comme au siège de Jérusalem, d'horrible mémoire, on vit chez nous des Allemands déchirer les entrailles des fugitifs, pour en arracher l'or que ces malheureux pouvaient y avoir caché.

La peste se joignit à la guerre, et fit d'innombrables

deux tours; la maison du sieur de la Tournelle fut la seule respectée, parce que Galas, qui avait été à Strasbourg son compagnon de manége, en reconnut les armoiries sur la porte principale.

(1) Je n'ai point parlé de Pouilly, de Saint-Seine-sur-Vingeanne, de Dampierre, de Licey, de Noiron, de St.-Léger, de Blagny, de Champagne, de Bezouotte, de Charme, de Renève, Cheuge, Jansigny, Heuilley, Bellefond, Norges, Gemeaux, etc., etc.

(2) A Verdun, les ennemis assommèrent les habitants à la descente du clocher, malgré la promesse de la vie sauve.

Digitized by Google

victimes. Ceux qui échappèrent à ce double fléau, moururent la plupart dans les bois, où ils rencontraient des loups, et la faim, et le froid ; car c'était les derniers jours de l'automne, les arbres étaient dépouillés, les brouillards pénétrants, les pluies continuelles.....

Aussi bien, après dix ans, il n'y avait encore que 18 personnes à Lamarche ; Bressey n'en avait que douze ; Poncey et les Maillys étaient encore plus pauvres ; la population de Magny était représentée par le nombre 7, celle de Binges par 4 ; à Trochères, il n'y avait que 2 personnes ! Après dix ans, nous le répétons, il n'y avait encore qu'une femme sur les ruines de Beaumont ; et d'autres villages n'avaient pas même une pauvre veuve !

Il peut y avoir dans les Annales humaines des pages aussi tristes que celles qui viennent d'être tracées ; mais il faut les chercher à la chute de l'empire romain, dans les historiens de la décadence. Si, dans le passage d'un procès-verbal que je vais citer, il ne règne pas cette indignation qui caractérise Salvien, il y a une sobriété d'expressions, je ne sais quel laconisme qui glace d'effroi : « Ayant fait chercher par tout le village, souve-
» nons-nous que c'est dix ans après le passage de Galas,
» nous n'y avons trouvé qu'un seul homme avec sa
» femme et deux petits enfants. Et il nous a dit qu'il
» n'était venu lui-même que depuis quelques jours,
» pensant trouver quelqu'un ; mais que ne rencontrant
» personne, il allait se retirer. Et nous étant enquis
» de quoi ils vivaient, il nous a montré quelques fruits
» sauvages, et pour ses petits enfants au lait, une chèvre
» qui broutait autour d'une vieille hutte toute ruynée,
» dans laquelle était un homme de fort mauvais air,
» et tenant un fusil. C'était un sien cousin qui était
» venu le voir, et qui allait rentrer dans les bois pour

Digitized by Google

» y chercher de la nourriture. Et on nous conduisit par » tout le village, dont toutes les maisons étaient en » effet bruslées, ruynées, abattues, sans qu'il fût pos- » sible d'y demeurer (1). »

Si l'on voyait encore çà et là, sous des huttes formées de branches d'arbres, derrière des murailles noircies, quelques figures humaines pâles et languissantes, on n'apercevait plus dans la campagne ces gras troupeaux qui naguère en étaient l'honneur. Les prés étaient en désordre, les vignes sans culture, les terres abandonnées aux ronces et aux épines. Mirebeau qui était un centre de population, sur une grande voie publique, sous la protection d'une tour, au bord d'une rivière poissonneuse, malgré ses droits sur les blés, le vin, la viande, les fers, Mirebeau, sous Colbert, en plein siècle de Louis XIV, n'avait pas encore réparé ses ruines. Il ne comptait que 180 habitants, les veuves et les hameaux compris; et la moitié de son territoire était en friche! Turenne et le Grand Condé remportaient leurs victoires; Racine et Boileau vivaient; et dans les malheureuses contrées que nous venons de parcourir se trouvaient des communautés si ignorantes et si pauvres, que leurs rôles publics consistaient en longs bâtons entaillés, espèces de *quipos* qui rappellent les Sauvages (2).

Voilà, Messieurs, ce qu'était devenue la Bourgogne orientale, qu'on avait dégarnie pour rassurer Paris. Voilà, pourrions-nous dire, ce qu'était devenue toute la Bourgogne; à part le feu, les autres bourgs et villages

(1) Extrait de la Recherche des feux de cette époque, dont la minute est aux archives départementales.

(2) Voir la *Recherche des feux* de 1644 et 45.

Digitized by Google

de la Province souffrirent toutes les conséquences de la guerre : logements de troupes indisciplinées, impôts énormes, emprunts accablants, la peste, la famine, toutes les misères. « Impossible, écrivaient les Elus de la Province, que nous puissions de sitôt nous relever !

Dieu me garde, Messieurs, d'admirer Turenne saccageant et brûlant le Palatinat! Mais quand je vois l'affreuse solitude que les Allemands firent en Bourgogne sous les yeux de Turenne, qui y servait sous Rautzau (1), je ne puis m'empêcher de croire à l'influence de l'exemple et à la réalité d'une représaille.

Le danger qui menaçait la Bourgogne une fois dissipé, les troupes du ministère parurent ; mais il n'était plus temps ; elles trouvèrent un symbole accusateur gravé sur des jetons que la Province venait de frapper ; c'était la représentation d'une lionne, portant sur son cœur les armes du Pays, foulant aux pieds l'étendard impérial, et poursuivant aux frontières les bandes qui l'avaient suivi. La légende portait ces mots : *Una, fugatis hostibus, insignis ; j'étais seule, et j'ai glorieusement vaincu.*

On se tut à la Cour ; le Cardinal fit un signe, et on tira le voile sur ce théâtre sanglant. Les historiens, aussi dociles alors, qu'aujourd'hui systématiques, gardèrent un profond silence sur la ruine de la Bourgogne, sur son patriotisme, et sur son inviolable fidélité.

(1) Le comte de Rautzau, gentilhomme danois, vint à Paris avec Oxienstern, chancelier de Suède. Louis XIII le retint au service de France. Il perdit un œil au siège de Dôle, une jambe et une main à celui d'Arras ; il fut ensuite maréchal de France. Il mourut en 1650.

Digitized by Google

LE PETIT HÉRITAGE,

OU SOUVENIRS DU MANOIR PATERNEL;

*Traduction libre d'*Ausone*, né à Bordeaux dans le 4e siècle, de parents chrétiens, conduit par les lettres aux premières dignités de l'Empire, sous Valentinien et Gratien, et, d'après une tradition populaire que l'histoire, il est vrai, n'accepte pas, mort Evêque de sa ville natale.*

Salut! ô modeste héritage,
Arrosé des sueurs d'honorables aïeux,
Et par leurs soins religieux
Ainsi conservé d'âge en âge,
Et bien fidèlement transmis
A leur indigne petit-fils.
Plein de jours, mon excellent père
M'a laissé seul maître et seigneur
D'un patrimoine séculaire,
Encore accru par son labeur.
Ah! que le ciel n'a-t-il entendu ma prière!
Hélas!... il eût plus loin poursuivi sa carrière,
C'est trop tôt jouir par sa mort.
Que du père aille au fils le sceptre domestique;
C'est un ordre légal que la nature indique;
Mais que jouir ensemble est un plus heureux sort!
Maintenant, mon bonheur est peu digne d'envie;
Mille soins inquiets se partagent ma vie;
Avant le triste jour qui m'a fait héritier,

Digitized by Google

Tout dans ma seigneurie était plaisir et joie ;
Ces soucis importuns auxquels je suis en proie,
C'était alors le lot de mon bon communier (1).

Et cependant ce toit de chaume
Est pour moi le palais des rois ;
Cet humble enclos, ce petit bois
Sont à mes yeux tout un royaume ;
Et c'est plus encor pour mon cœur.
Jours d'innocence et de bonheur,
Où j'épelais ma langue en ce lieu solitaire
Sans autre précepteur qu'une indulgente mère,
Vous avez fui bien loin, pour ne plus revenir ;
Mais votre pieux souvenir,
Toujours bien cher à ma jeunesse,
Doit encor charmer ma vieillesse.

Je me revois d'abord sous le vieux marronnier
Qui couvrit si souvent d'une ombre protectrice
Ma patiente institutrice
Et son indocile écolier.
Tout m'était pardonné, quand d'abondantes larmes,
A quelque trait touchant, plein d'ineffables charmes,
Inondaient le saint livre, ouvert sur ses genoux.
Combien j'en ai versé sur Eve et son époux,

(1) Salve hærediolum majorum regna meorum,
Quod proavus, quod avus, quod pater excoluit ;
Quod mihi, jàm senior, properatâ morte, reliquit.
Eheu ! nolueram tàm citò morte frui !
Justa quidem series patri succedere : verùm
Esse simul dominos gratior ordo piis.
Nunc labor et curæ mea sunt ; sola antè voluptas
Partibus in nostris ; cætera patris erant.

Digitized by Google

Payant de leur bonheur leur désobéissance;
Sur la première mort qui frappe l'innocence,
Sur Isaac courbé sous le faix du bûcher
Où Dieu va l'immoler par la main paternelle!
La cloche, au déjeûner, bien vainement m'appelle;
Au récit qui m'enchaîne ai-je pu m'arracher?
Que d'un fils bien-aimé les frères parricides
M'ont fait passer d'heures rapides,
En un coin de tous ignoré!
Combien j'ai détesté leur crime
Par la jalousie inspiré,
Et fondant en pleurs admiré
Cet *ego sum Joseph* si simple, si sublime
Par leur victime proféré...!

Du marronnier je monte à la double terrasse,
D'où mon regard avide embrasse
Les mille contours gracieux
De ce ruisseau capricieux
Qui tourne en se jouant moulin, papeterie,
Et fait produire à ma prairie,
Sous les feux du mois d'août, le plus frais des regains.
« Terrasse digne des Romains
« Par sa construction hardie, »
Me répétait souvent dans son naïf orgueil
Le hardi constructeur, mon vénérable aïeul.
Là je fais un Eden du riant paysage
Qui se dessine sous mes yeux;
Là, mes soleils d'hiver sont encor radieux;
Là, le jour le plus sombre est pour moi sans nuage.

Mais aucune joie ici-bas,
N'est sans mélange de tristesse.
Hélas! c'est aussi là, que de mon jeune bras,
J'ai, dans sa hâtive vieillesse

Digitized by Google

Soutenu les pas chancelants
De celle que le ciel ravit avant le temps
A ma filiale tendresse.
C'est là que, le soleil fuyant sous l'horizon,
Saisi de respect et de crainte,
Je reçus à genoux sa dernière leçon
En mon cœur vivement empreinte,
Dernière? non, ô femme sainte,
Vous deviez, dans la nuit, m'apprendre à bien mourir.

Eloignons-nous; tâchons encor de parcourir
La longue et sombre allée où ma timide enfance
D'un pas bien assuré ne pénétra jamais,
Mais qui plus tard eut tant d'attraits
Pour ma rêveuse adolescence.
C'est sous le vert berceau de son feuillage épais
Que les poétiques essais
D'une muse presqu'enfantine
Me faisaient négliger la syntaxe latine
Que m'avait imposée avec autorité
La paternelle volonté....
Mais dont les vers mnémotechniques
Me paraissaient bien durs et même prosaïques.
De la grammaire donc un peu trop oublieux,
Sous ces arbres silencieux,
Je m'exerçai d'abord dans le genre lyrique
Et j'osai moduler sur un ton pindarique
Une ode à l'amour filial,
Que d'un baiser au front récompensa ma mère;
Une ode à l'amitié dédiée à mon père,
Dédicace imprudente accueillie assez mal;
Une ode à l'amour conjugal,
Dont le jour de son mariage
Je fis un solennel hommage

Digitized by Google

A ma sœur, jeune fille aux souriants yeux noirs,
Mais pensive et tremblante à mes accents sévères,
Et devant immoler à ses nouveaux devoirs
Ses affections les plus chères.
Mon père alors lui-même un instant oublia
Ses réflexions très-sensées
Sur l'art futile et vain de rimer nos pensées,
Quand plein d'émotion son cher fils s'écria :

Femme, entends ce qu'un Dieu t'ordonne,
Et dis à ton époux dans le fond de ton cœur :
Pour toujours à toi je me donne,
Et de toi seul j'attends désormais le bonheur ;
J'abandonne pour toi, jusqu'à ma tendre mère ;
Je te suis partout sur la terre
Pour t'aimer et pour te servir ;
J'aurai ton Roi, ton Dieu, ton foyer, ta patrie,
Et s'il faut qu'après toi, je conserve la vie,
Où tu mourras, je veux mourir.

Sœur d'Abel, femme généreuse,
Va, suis dans le désert ton époux criminel ;
Pleure avec lui sa chute affreuse,
Partage, s'il se peut, son supplice cruel.
Qu'il goûte quelquefois la paix de l'innocence ;
Du ciel adoucis la vengeance ;
Endors ses remords dévorants :
Malgré son parricide et son juste anathême,
C'est toujours ton époux, la moitié de toi-même ;
C'est le père de tes enfants.

Terminons en faisant connaître
Ma champêtre habitation
Faite et refaite au goût du maître
A chaque génération :

Digitized by Google

Presque partout la tuile a remplacé le chaume,
Et même un vestibule en manière de dôme,
Par un luxe ignoré de mes sages aïeux,
D'un fer blanc et poli fatigue un peu les yeux;
Façade à lourd pignon, tourelles, galerie;
Nombre de jours percés en ses murs blancs et gris,
Avec un souverain mépris
Pour les lois de la symétrie;
Par son lointain isolement,
D'un accès peu facile.... à la foule importune (1),
Mais ayant son aspect sur un vallon charmant;
Quelques bons lits, salle commune,
De vieux livres.... souvent en des mains sans pitié,
Et sa porte toujours ouverte à l'amitié.

(1) Hæc mihi nec procul urbe sita est, nec prorsus ad urbem,
Ne patiar turbas, utque bonis potiar.

MORELOT.

Digitized by Google

LA PRÉSENCE DE L'ABSENT.

Quelques mois sont passés, depuis qu'en cette ville,
Asile hospitalier du mérite colon,
Un homme, que son goût avait fait Bourguignon,
Poète harmonieux, moraliste facile,
Philosophe, sans fiel riant de tout défaut,
Vauvenargues par choix, non La Rochefoucauld,
Dans ces solennités où l'hiver nous ramène,
Pour vous la présenter, savait, heureux glaneur,
Sous la neige trouver encore quelque fleur
Aux champs où moissonnait notre grand Lafontaine;
Ou bien de Cicéron rechargeant les pinceaux
Sur la palette d'or d'un poète optimiste,
Du temps de la vieillesse (1) à quelques-uns si triste
Faisait aux jeunes gens envier les tableaux.
Simple auditeur, heureux plus qu'un roi véritable,
Car j'étais mieux qu'un roi vraiment irresponsable
Des plaisirs d'un public au goût fin, épuré;
Sur ces plaisirs d'ailleurs pleinement rassuré,
Je soulevais gaîment le voile de la fable,
Et sous la gaze d'or du poète indulgent,
De quelque vérité prenais mon contingent,
Ou pour les jours prochains de l'hiver de mon âge
De consolations complétais mon bagage.
Mais voilà que trop tôt redoutant les frimats,
Le cigne voyageur, au gracieux ramage,
De son chant de départ a charmé le rivage,
Et pris hélas! son vol vers de plus doux climats.

(1) L'auteur fait ici allusion à une pièce de poésie de M. Bressier sur la vieillesse, qui sera reproduite plus loin dans les Mémoires.

Digitized by Google

Pendant qu'il est absent, le temps, qui dans sa fuite
Sur son chemin de fer marche toujours trop vite,
A ramené ces jours dont la solennité
D'ici n'exclut jamais la douce intimité.
Alors pour remplacer la suave harmonie
De ce chant si naïf qu'on n'a pas oublié,
Des amis indulgents (hélas! la myopie
Voile sur nos défauts les yeux de l'amitié)
En cherchant parmi ceux qui l'ont apprécié,
Pensent à l'auditeur qu'ils pressent sans pitié,
Et qui répond toujours sans fausse modestie :
On peut imiter mal l'art que l'on apprécie.
Mais enfin il se sent vaincu plus qu'à moitié,
Et voit qu'il faut céder quand un ami s'écrie :
Parle-nous de l'absent et ne crains pas l'ennui,
En t'écoutant chanter, nous penserons à lui.

D'AUDIFFRET.

Digitized by Google

L'ENFANT ET LE SAVOYARD.

FABLE.

Savoir donner est un grand art;
Mais jeter un don au hasard
Sans discernement, sans prudence,
C'est prodigalité, ce n'est pas bienfaisance.

Un jour, un petit savoyard
Aux portes d'un hôtel d'assez belle apparence
Répétait d'un ton nasillard :
« Messieurs, donnez un petit liard,
» Et vous calmerez ma souffrance! »

Dans la cour un enfant goûtait en ce moment;
Il entendit l'humble prière,
A cet âge le cœur s'apitoie aisément,
Et dans un premier mouvement,
Il allait faire don de sa tartine entière;
Mais le bambin était gourmand,
Il aima mieux donner un cerf-volant charmant
Qu'il avait reçu de sa mère,
Et qui ce jour-là fort souvent,
S'enlevait mal faute de vent.

La *miche* ne fut pas donnée.

Qu'arriva-t-il? Le petit Savoyard,
Au lieu d'aller à sa tâche ordonnée,
De ramoner la cheminée,
S'en alla sur le boulevard
Jouer toute la matinée.

Digitized by Google

Sans argent et sans pain rentrant chez lui fort tard,
Il retrouva sa pauvre mère
Qui malade ; sur la litière,
Attendait depuis le matin,
En vain. . . .

L'enfant eût soutenu cette famille entière
S'il avait su donner son pain.

D'AUDIFFRET.

Digitized by Google

Nota. Des deux pièces qui commencent les Mémoires, savoir : 1° *Ælius-Aristide* ou *le Sophiste grec*, 2° *Eloge historique de Gagnereaux,* les auteurs, MM. Stiévenart et Henri Baudot, ont extrait des fragments qui ont été lus à la Séance publique. Ces pièces sont reproduites en leur entier dans les Mémoires.

Digitized by Google

DISTRIBUTION DE MÉDAILLES.

L'Académie a décerné une Médaille d'argent à M. Porcheron, fabricant de pâtes à Dijon, pour ses diverses fabrications de farines de pommes de terre et de légumes cuits;

Et également une Médaille d'argent à M. Voinchet, boulanger à Dijon, qui, par son système de panification et au moyen d'une mixtion de farine de pommes de terre préparée par M. Porcheron, a confectionné un pain économique, lequel se conserve environ deux mois.

Digitized by Google

PROGRAMME DES PRIX

PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

CONCOURS POUR L'AN 1847.

La prospérité de l'agriculture est si intimément liée à celle de l'industrie, qu'il est impossible d'envisager séparément, d'une manière complète, ces deux sciences du bien-être social : l'agriculture des contrées dépourvues de manufactures, de moyens de consommation, ne peut prendre qu'un faible essor; l'industrie elle-même se resserre dans les bornes les plus étroites si le commerce ne vient solliciter la production dans ses ateliers, dans ses fabriques.

Il est donc impossible de traiter l'un de ces sujets sans étudier les deux autres, sans les considérer dans tous les rapports qui les lient : l'agriculture, l'industrie, le commerce, prospèrent ou déclinent suivant certaines relations respectives, et dans des proportions déterminées par les lois économiques ou sociales qui les dominent.

L'agriculture produit, sans doute, en raison des débouchés qui lui sont ouverts, mais plus souvent encore en raison du travail, de l'industrie des populations. Le sol de la Picardie n'est guères plus fertile que celui de

Digitized by Google

la Touraine; cependant les habitants de l'une de ces contrées ont créé une richesse incomparablement plus grande que celle des régions du centre de la France; l'aptitude, les habitudes, les mœurs des cultivateurs, doivent donc entrer dans les données du problème. La production varie suivant que le sol est exploité par des fermiers, par des métayers, par des propriétaires; elle n'est pas la même si le sol est cultivé en grandes fermes, ou si, au contraire, il est divisé en petites parcelles. Il faut donc étudier les effets qui résultent de toutes ces différences.

L'agriculture et le commerce de notre département peuvent tirer un grand parti des voies de communication qui en parcourent l'étendue. Il s'en faut bien que les avantages de la navigation du canal de Bourgogne qui remonte à peine à 20 ans, soient encore connus. Les cultivateurs ignorent en général quelles denrées il serait profitable d'exporter, soit dans les fertiles régions qui environnent Paris, soit dans les contrées moins favorisées, mais non moins industrieuses de l'est. De nouveaux moyens d'écoulement, de circulation, solliciteront une nouvelle production.

Une industrie faible encore, celle de la soie, se fonde et tend à se consolider en Bourgogne. Bientôt en communication journalière avec les lieux de fabrique, avec les habitants du Midi, nous apprendrons à rivaliser avec eux dans la culture du mûrier et dans cette manutention qui procure tant de richesses à ceux qui ont su la naturaliser dans les pays qu'ils habitent.

La production des laines, si intimément liée à l'agriculture, ne peut prendre de l'extension qu'à mesure que s'ouvriront pour elle de nouveaux débouchés; il faut donc étudier les besoins des consommateurs qui

Digitized by Google

presque tous demeurent loin de nous. Il faut introduire de nouvelles races ovines, en les appropriant à la diversité de nos besoins et de nos climats.

L'état de nos vignobles a été examiné récemment par des hommes spéciaux. Il résulte évidemment de l'ensemble de leurs observations que les propriétaires doivent se proposer un double but : conserver la qualité de ces plants si précieux qui ont placé les vins de Bourgogne au premier rang; cultiver d'autres plants sur une grande échelle dans des terrains qui donnent des produits assez abondants et d'assez bonne qualité pour devenir l'objet d'une exportation importante et former ainsi une nouvelle richesse.

Mais ni la culture du sol, ni l'industrie ne peuvent se développer si elles n'ont à leur disposition des capitaux suffisants. Des banques sont une cause de prospérité lorsque les fonds sont bien employés, une cause de ruine si le cultivateur, l'industriel les dépensent dans des spéculations hasardeuses, dans la satisfaction de goûts de luxe et de dissipation.

L'introduction des machines tend à modifier non-seulement l'état des manufactures, mais encore celui de l'agriculture. L'établissement des grandes fabriques a réduit à bien peu de chose l'industrie des petits ménages de la campagne; la manutention du chanvre, de la laine, occupait la plupart des femmes et des enfants dans les villages; mais ces paisibles travaux du foyer domestique sont à peu près abandonnés. La population industrielle s'agglomère dans les grandes manufactures, les résultats en sont déplorables et dans l'ordre physique et dans l'ordre moral; mais l'excès du mal a donné naissance à un état de choses qui paraît devoir prendre de l'extension : quelques fabricants fournissent des ou-

Digitized by Google

tils, des ateliers aux habitants des campagnes qui veulent travailler isolément dans leurs demeures. Ainsi se maintiendront l'esprit de famille, les bonnes mœurs des populations qui seront à la fois agricoles et manufacturières.

L'agriculture de notre pays est dans un état bien inférieur à celui où s'est élevée l'agriculture des départements du Nord et du Nord-ouest. L'assolement ancien qui est abandonné dans une grande partie de la France, n'a subi chez nous aucune modification méthodique raisonnée; l'art d'irriguer les prairies, l'art d'élever le bétail aux moindres frais possibles, de préparer les engrais, n'ont fait aucun progrès remarquable. Quelle en est la cause?

La culture des contrées du Midi qui se fait ordinairement sous la direction du propriétaire, est à bien des égards supérieure à la nôtre : un travail modéré, mais méthodique, intelligent, est souvent plus fécond en résultats qu'un travail obstiné, fatigant, mais mal ordonné.

Du côté de l'industrie, nous ne devons faire aucune comparaison entre nos campagnes et les villages de la Flandre et de la Lorraine : le désavantage de notre côté serait trop évident. Quels moyens d'amélioration pouvons-nous employer pour monter au niveau des populations qui, sous ce rapport, sont plus avancées que nous?

Enfin, au point de vue commercial, on remarque dans notre département bien moins de mouvement que dans d'autres contrées qui ne sont pas douées de richesses naturelles comparables à celles que peut produire notre sol.

Le champ des améliorations est bien vaste, mais il

Digitized by Google

ne suffit pas de provoquer la production, d'accroître la prospérité matérielle, il faut encore savoir comment l'homme usera de la richesse que ses efforts lui procureront. Il faut que cet usage contribue en réalité à son bien-être, et soit conforme à sa haute destinée. L'économiste ne doit jamais perdre de vue les grandes vérités morales. Les solutions que l'Académie sollicite seront sûrement empreintes de ce noble caractère qui les rendra dignes de l'attention et de l'approbation du public.

L'ancienne Académie de Dijon avait, il y a 96 ans, pressenti le grand mouvement qui devait s'opérer à la fin du 18e siècle. Quelque chose de semblable ne se fait-il pas remarquer aujourd'hui? L'agitation qui se manifeste dans les intelligences ne tendrait-elle pas à délivrer l'esprit humain des entraves qu'un pouvoir trop concentré opposerait à ses efforts? Les concurrents ne devront-ils pas méditer sur les effets probables de cette impulsion des esprits dans ses rapports avec la question posée par l'Académie?

Voici cette question :

Quels sont les moyens à employer dans le département de la Côte-d'Or pour procurer à ce pays toute la richesse agricole, industrielle et commerciale dont il est susceptible, pour seconder sous ce point de vue le développement de l'intelligence et de l'activité de ses habitants, en conciliant ce progrès avec l'amélioration de leur état moral?

L'Académie promet une médaille d'or en valeur de 300 francs à l'auteur du meilleur Mémoire sur cette question.

Digitized by Google

Les Mémoires devront être adressés au Secrétaire de l'Académie avant le 1er décembre 1847, terme de rigueur.

Les Mémoires, dont les auteurs se feront connaître d'avance, ne seront point admis au concours; les Mémoires doivent seulement porter, avec le titre, une épigraphe qui sera répétée dans un bulletin cacheté et scellé au Mémoire. Ce bulletin contiendra le nom et l'adresse de l'auteur.

Dijon, 9 décembre 1846.

Le Secrétaire de l'Académie,
ROSSIGNOL.

Le Président,
FRANTIN.

Digitized by Google

CONCOURS POUR L'AN 1848.

On a confondu trop souvent de nos jours, dans des vues qu'il ne nous appartient ni d'expliquer ni d'interpréter, l'unité politique avec la centralisation administrative. Cependant ces deux choses sont clairement distinctes, et il importe que cette distinction soit nettement établie dans tous les esprits. Il importe surtout de montrer que les franchises municipales ne sont point en opposition avec l'unité morale et politique d'un grand Etat. En effet la confusion de ces deux éléments de la société dans une même main, aboutirait à un double écueil : le despotisme ou l'anarchie; car le despotisme étouffe la vie publique par une trop grande concentration, ou laisse tout échapper par impuissance de tout saisir.

La Bourgogne a possédé des Etats qui répondaient aux commissaires de Charles-le-Terrible : « Dites à votre maître que nous lui sommes très-humbles et obéissants subjects et serviteurs ; mais, quant à ce que vous nous avez proposé de sa part, il ne se fist jamais, il ne se peut faire et il ne se fera pas. » Et plus tard, à demi matés qu'ils étaient, après la ruine totale de la Fronde, par la triple volonté de Louis XIV, du Grand Condé et de Colbert, ils disputaient encore le terrain pied à pied, et maintenaient jusqu'à 1789 ce droit de consentir li-

Digitized by Google

brement l'impôt, suprême garantie de toutes nos libertés constitutionnelles.

La Bourgogne a possédé des Communes animées d'une vie qui leur était propre, et d'où sortaient des hommes qui reflétaient cette vie dans les travaux de l'administration, dans les monuments des arts, dans les ouvrages de l'esprit.

La Bourgogne a possédé un Parlement qui s'était maintenu dans l'exercice du droit de remontrances alors que le Parlement de Paris était muet, et qui en faisait usage encore dix jours à peine avant la mort de Louis XIV; un Parlement qui, dès 1771, réclamait officiellement ces Etats-Généraux d'où la France contemporaine est sortie.

Aussi la Bourgogne a-t-elle été l'objet d'une attaque toute spéciale au nom de l'unité de la France, qui, grâce à Dieu, n'est point en cause (1). N'est-il pas juste qu'elle soit défendue comme elle a été attaquée?

« On est las, dit M. de Barante, de voir l'histoire, comme un sophiste docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun veut en tirer. » Il faut que l'on sache toute la vérité sur les institutions méconnues. On nous a dit le mal; il est temps de connaître aussi le bien. Sans doute les anciennes institutions provinciales avaient des côtés faibles, et il le faut dire, en recherchant à cette occasion qui en était responsable, du Pouvoir ou de la Liberté? Mais ce qui pouvait manquer à ces institutions ne doit pas faire fermer les yeux sur leurs avantages, ni surtout sur la vigueur d'in-

(1) C'est ce que l'on remarque surtout dans un livre intitulé : *Une Province sous Louis XIV*, par M. Alexandre Thomas.

Digitized by Google

telligence et de caractère des hommes qu'elles avaient formés.

L'Académie de Dijon met au concours pour 1848 la question suivante :

DES INSTITUTIONS ET DES FRANCHISES PROVINCIALES EN BOURGOGNE AVANT 1789.

L'Académie promet une médaille d'or en valeur de 400 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire sur les trois faces de cette question : LES ETATS, LES COMMUNES, LE PARLEMENT.

L'Académie acquitte un devoir de reconnaissance en annonçant que les fonds de ce Prix ont été faits par M. le comte de Montalembert, Pair de France, associé non résidant de la Compagnie.

Les Mémoires, appuyés de preuves justificatives, devront être adressés au Secrétaire de l'Académie avant le 1er juin 1848, terme de rigueur.

Les Mémoires, dont les auteurs se feront connaître d'avance, ne seront point admis au concours ; les Mémoires doivent seulement porter, avec le titre, une épigraphe qui sera répétée dans un bulletin cacheté et scellé au Mémoire. Ce bulletin contiendra le nom et l'adresse de l'auteur.

Dijon, 9 décembre 1846.

Le Secrétaire de l'Académie, ROSSIGNOL.

Le Président, FRANTIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE.

PARTIE DES LETTRES.

DISCOURS

D'ÆLIUS-ARISTIDE

POUR LA DÉFENSE DE LA LOI DE LEPTINE

QUI SUPPRIMAIT LA DISPENSE DES CHARGES PUBLIQUES ONÉREUSES A ATHÈNES;

Traduit et commenté

PAR J.-F. STIÉVENART.

INTRODUCTION.

Depuis la mort de Périclès (Olymp. LXXXVII, 4; 429 ans av. J.-C.) la souveraineté populaire, un moment comprimée par la main de ce grand homme, avait pris à Athènes un essor prodigieux. Passionné pour les fêtes, dont l'appareil entraînait des dépenses énormes, ce peuple-roi ignorait, comme tous les Etats grecs, l'art d'asseoir régulièrement l'impôt. Souvent, la veille d'une guerre ou d'un armement naval, le Trésor était vide : l'imprévoyance, de folles distributions publiques, les trois oboles jetées à une populace qui se faisait payer pour

Digitized by Google

juger, pour délibérer, pour s'amuser au spectacle, de capricieux changements dans les principales allocations, des déprédations effrontées, l'avaient épuisé. Alors, un reste de patriotisme, le désir de courtiser le peuple, de tous les souverains le plus exigeant, le besoin de consolider une partie de leur fortune en sacrifiant l'autre, poussaient les citoyens aisés à venir verser dans les caisses publiques des sommes considérables, ou à offrir des armes et des vaisseaux. Même pour des réjouissances populaires, plusieurs démocrates étaient fiers de se ruiner. Ainsi, parmi nous, un gentilhomme tenait jadis à honneur de s'endetter, dans une campagne, pour le service du Roi. A part ce libre mouvement, le riche eupatride, à Athènes, était le plus rudement imposé. Cette disproportion jalouse, assez semblable aux taxes somptuaires des Anglais, et à l'impôt progressif de nos utopistes, avait, comme jadis l'ostracisme, son principe dans la nécessité de maintenir l'égalité civile, et de courber toutes les têtes sous le niveau commun.

De toutes ces causes réunies naquit l'habitude de considérer le patrimoine du riche Athénien comme lui appartenant moins qu'au peuple, et de le laisser constamment à la merci des besoins, même des fantaisies populaires. Aussi Aristote disait-il que la pire condition à Athènes était celle des riches. Cet étrange abus, qui n'étonnait personne, préserva peut-être la classe élevée de cette longue menace d'une loi agraire, l'effroi du patriciat romain. Il prit peu à peu une apparence de régularité : on classa, on soumit à certaines règles administratives les *liturgies*, ou charges publiques gratuites, dont les plus onéreuses sans utilité, blâmées par le Stagirite, sont admirées par Montesquieu ; on désigna, pour les remplir, les trois cents plus riches ci-

Digitized by Google

toyens, choisis sur un nombre quadruple, présenté par les dix tribus. Puisqu'elles reviennent souvent dans le discours qu'on va lire, exposons d'abord les différentes espèces de ces prestations : car elles ressemblent peu aux ambitieuses dépenses de quelques magistratures romaines; et elles n'ont pas plus de rapport avec les réquisitions, les emprunts forcés, qui, dans les grandes crises, ont eu lieu chez des peuples modernes, que les immunités grecques, dont il sera parlé plus bas, n'en ont avec nos anciennes franchises de l'impôt.

La plupart des liturgies étaient ordinaires et périodiques. Un éditeur de Démosthène, Reiske, donne aux autres la dénomination de charges *commandées,* parce qu'elles s'exerçaient dans certaines circonstances seulement, et en vertu d'un décret spécial.

Les charges périodiques étaient :

La chorégie, qui avait pour objet les frais d'instruction, de nourriture, de logement, de costume, des divers chœurs de danse, de chant, et des joueurs de flûte, que l'on formait pour la célébration de certaines fêtes, et pour les concours si animés des poètes dramatiques : charge de la plus haute importance, aux yeux de ces Grecs assez amoureux de jeux publics pour dater leur ère de la victoire d'un lutteur, et qui y rattachaient ce que les hommes ont de plus précieux, la religion et la patrie. La personne du chorége en fonctions était sacrée. Le nom de celui qui triomphait de ses rivaux était gravé sur un trépied offert aux Dieux, à côté de celui de la tribu qu'il avait fait triompher. Il est vrai qu'il payait cher cet honneur. Lysias nous en donne le tarif. Cet orateur fait dire à l'un de ses clients, qui avait dépassé les prescriptions de la loi, mais par l'effet d'une émulation assez commune : « Nommé chorége pour les

Digitized by Google

tragédies, je dépensai dans cette charge trente mines. Trois mois après, aux Thargélies, vainqueur avec un chœur d'hommes faits, il m'en coûta deux mille drachmes; plus, huit cents, sous l'archonte Glaucippe, aux grandes Panathénées, pour une danse guerrière. Même année, aux fêtes de Bacchus, nouvelle victoire, à la tête de choristes de l'âge viril : les frais, avec la consécration du trépied, s'élevèrent à cinq mille drachmes. Ajoutez-en trois cents, sous l'archonte Dioclès, pour les rondes en chœur de la petite fête de Minerve. Plus tard, l'entretien d'un chœur d'enfants me coûta plus de quinze mines. Chorége de comédies, avec Céphisodote pour coryphée, je vainquis encore, l'année de l'archontat d'Euclide, et dépensai seize mines, y compris les ornements consacrés. Enfin, je fis exécuter, pour sept mines, aux petites Panathénées, la danse militaire des adolescents. » Total, 14,292 francs. Et le possesseur d'une trentaine de mille francs passait alors pour riche! Mais l'étonnement diminue quand on réfléchit que la partie de la fortune du *liturge* non absorbée par les charges, rapportait d'ordinaire douze pour cent.

La gymnasiarchie. Cette charge était de trois sortes. Des gymnasiarques surveillaient les écoles, et les exercices auxquels se livrait la jeunesse sous la conduite des maîtres. D'autres présidaient aux jeux sacrés; d'autres enfin, sous le nom de *lampadarques*, fournissaient le matériel nécessaire pour les courses du flambeau, exécutées en l'honneur des divinités du feu. Cette dernière dépense s'était élevée, en une seule fois, à douze mines (1,150 fr.) pour l'Athénien que nous venons de faire parler.

L'hestiasis. Outre les grands repas publics, qui étaient

Digitized by Google

aux frais de l'Etat, il y avait, dans de rares occasions, les repas de fêtes des tribus, à la fois acte religieux et moyen d'entretenir la concorde. Ces derniers étaient défrayés par un citoyen choisi parmi les plus riches de chaque tribu, et qui prenait le nom d'*hestiateur* (*celui qui traite, qui régale*). Ce soin est celui dont l'opulence se chargeait le plus volontiers, le regardant comme une source inépuisable de crédit. Bœckh estime qu'en comptant deux mille convives à deux oboles par tête, un pareil repas, où, par une tradition prudente, régnait la frugalité des anciens jours, pouvait coûter près de sept cents drachmes (672 fr.). C'est à peine la moitié des frais d'un de nos dîners diplomatiques.

L'archithéorie. Elle embrassait les dépenses faites par les chefs des *théories*, ambassades sacrées que la République envoyait aux quatre principaux jeux de la Grèce, à Délos et à Eleusis. Ces frais, joints à plusieurs autres de ce genre, excèdent trente mines (2,875 fr.) dans le *Mémoire* que nous avons déjà cité. Aidés quelquefois des deniers publics, les *théores* étalaient une magnificence conforme à la dignité de leur patrie. Lorsque Nicias conduisit une députation religieuse à Délos, entre autres merveilles, il fit son entrée dans cette île à la tête de la pompe sacrée chantant des hymnes et suivie d'une hécatombe, sur un pont construit à Athènes, long de quatre stades (720 mètres), splendidement décoré, jeté en une nuit, et dont l'autre bout s'appuyait sur le rivage de Rhénéa. L'ambassadeur d'une grande puissance serait-il aujourd'hui plus jaloux de représenter noblement son souverain?

La direction de quelques autres solennités était confiée à des administrateurs non rétribués, et appartenant aux premières familles. Tels étaient les intendants des

Digitized by Google

sacrifices, des Mystères, des fêtes de Bacchus, des cérémonies appelées *Arrhéphories*; les *dadouques*, ou porte-flambeaux, etc.

On range parmi les charges commandées :

La triérarchie. C'était l'obligation de contribuer à l'armement, et parfois à la construction des trirèmes, ou vaisseaux de guerre. Cette liturgie, la plus onéreuse de toutes, subit quatre modifications successives, depuis la constitution régulière de la République jusqu'à la loi que fit adopter Démosthène, intendant de la marine (Olymp. CX, 2; 339 ans av. J.-C.). Le Trésor venait parfois au secours des armateurs, appelés *triérarques*. L'équipement des galères destinées aux naumachies, ou joutes navales, formait une charge maritime spéciale. Ecoutons encore le client de Lysias : « Sept années de triérarchie m'ont coûté six talents (34,500 fr.); et la victoire de ma trirème aux joutes de Sunium, quinze mines (1,437 fr.). »

L'avance de l'impôt. Athènes manquait-elle d'argent pour les préparatifs d'une guerre? on levait une capitation extraordinaire sur les biens-fonds; mais cette taxe était un impôt accidentel, obligatoire pour tout propriétaire d'immeubles, et non pas une liturgie. Lysias fait dire à son client qu'il a payé en deux fois, à ce titre, trente mines et quatre mille drachmes (6,715 fr.). Vu l'urgence, une section des plus riches citoyens avançait cet impôt pour les propriétaires pauvres et retardataires, qui, jusqu'à l'acquittement de la dette, leur étaient totalement soumis. Ainsi, par la force des choses, la *ploutocratie*, de toutes les aristocraties la moins noble, s'était glissée dans la constitution athénienne. C'est cette avance qui procurait la considération attachée aux magistratures onéreuses. Le

Digitized by Google

Conseil des Cinq-Cents désignait quelquefois ceux qui devaient la fournir.

A l'exception de cette dernière, les charges que nous venons de parcourir tenaient toutes de la prestation personnelle : le chorége, par exemple, montait sur le théâtre, comme le triérarque sur son vaisseau.

Le riche Athénien satisfaisait encore, volontairement ou au nom de la loi, à d'autres réquisitions civiles et religieuses, moins importantes. Les *métèques*, ou étrangers domiciliés, et les *isosèles*, ou étrangers jouissant en partie des droits civils, furent astreints à quelques-unes de ces mêmes fonctions. Plusieurs servitudes humiliantes étaient, en outre, imposées aux premiers.

L'obligation aux liturgies, en général, avait lieu de deux années l'une, et supposait une fortune d'au moins trois talents (un peu plus de 17,000 fr.). Pour les plus lourdes, la loi avait autorisé des associations d'imposés; et nul ne pouvait être contraint de remplir deux charges à la fois.

Après les plus brillantes récompenses qu'Athènes décernait à ceux qui l'avaient bien servie, venait la dispense des charges. Cette République rémunérait le dévouement par des exemptions, comme, dans la Rome impériale, l'Etat salariait les hautes fonctions en immunités. Mais un tel privilége ne s'étendait jamais aux armements maritimes, ni à l'avance de l'impôt, parce que la sûreté publique aurait été compromise. Il n'y avait d'exception qu'en faveur des neuf Archontes. Les immunités établies pouvaient être accordées à des étrangers, aussi bien qu'à des citoyens. Plusieurs métèques obtinrent même des exemptions spéciales, qui rentrent dans le sujet de ce discours, comme celle de leur taxe

Digitized by Google

personnelle (douze drachmes, ou 11 fr. 50 c. par an), et du droit de douane, qui était d'un cinquantième.

L'immunité, en général, était moins un prix d'une utilité matérielle, qu'une juste et honorable compensation en faveur de celui pour qui, dans le principe, elle était instituée. Le citoyen qui s'était ruiné pour le salut, même pour les plaisirs de la patrie, trouvait dans la récompense obtenue une glorieuse indemnité. Le négociant dont les vaisseaux avaient apporté à grands frais la plus grande quantité de blé, recevait certaines exemptions à titre de prime nationale. Le général qui avait frappé des taxes sur les villes soumises par ses armes, et enrichi le Trésor, acquérait le droit de soustraire son patrimoine à un impôt multiple, capable de l'engloutir.

Mais, dès le siècle de Périclès, le peuple, fasciné par la magnificence de son chef, répandit avec profusion les récompenses, dont jusque-là il s'était montré avare. Les dispenses de toutes sortes, peu connues dans les autres républiques de la Grèce, se multiplièrent au sein de la démocratie athénienne. Par l'hérédité (principe juste alors seulement que le père avait consumé son bien dans les services publics), elles passaient souvent à des particuliers opulents qui ne les méritaient pas; et les charges tombaient de tout leur poids sur les fortunes médiocres.

Frappé de cette anomalie, Leptine, citoyen puissant et estimé, proposa, sous l'archontat d'Elpinès (Olymp. CVI, 1; 356 ans av. J.-C.) une loi conçue à peu près ainsi :

« Attendu que les plus riches doivent s'acquitter des liturgies :

» Nul citoyen, nul étranger de l'une et de l'autre

Digitized by Google

classe, n'en est dispensé, à l'exception des descendants d'Harmodius et d'Aristogiton.

» A l'avenir, le peuple Athénien, même sollicité, ne pourra plus accorder d'exemptions.

» Les biens du solliciteur seront confisqués; il sera dégradé civilement, traîné devant les tribunaux; et, s'il est convaincu, on lui appliquera la loi portée contre les magistrats débiteurs du Trésor. »

Nous ne suivrons pas dans ses vicissitudes diverses cette loi, que Démosthène, jeune encore, parvint à faire rejeter.

La question d'économie politique, débattue dans le procès remarquable que cet orateur poursuivit contre Leptine, devait sans doute paraître susceptible de solutions opposées; et, dans notre invincible ignorance de toutes les circonstances qui ont concouru au résultat, ce résultat même, obtenu sous l'empire de l'égalité la plus hostile aux priviléges, a de quoi nous étonner. Ceci peut, du moins, expliquer pourquoi le sujet du discours de Démosthène fut souvent remanié dans les écoles des rhéteurs. Mais, pour trouver la contre-partie fictive de ce célèbre plaidoyer, il faut descendre au-dessous du grand orateur l'espace de cinq siècles. L'adversaire posthume qui surgit alors, et dont l'œuvre a été récemment exhumée, fut Ælius-Aristide. Faisons-le connaître au lecteur.

La ville de Smyrne, rebâtie en passant par Alexandre, venait d'être, pour la troisième fois, renversée par un de ces tremblements de terre qui l'ont si horriblement secouée de nos jours. Assis sur une de ces ruines fumantes, au milieu de quelques habitants échappés au désastre et consternés de leurs pertes, un malade, un étranger aux nobles traits, paré, malgré ses souf-

Digitized by Google

frances et ses soixante ans, de l'élégante robe de pourpre à franges d'or des sophistes, les harangue et les console : « A la première nouvelle de votre infortune, leur dit-il, je suis revenu près de vous. Je connais César, il est généreux : ne pouvant, vous le voyez, m'aller jeter à ses pieds, je lui écrirai; il saura vos douleurs. » Le lendemain, dans une lettre que le temps a respectée, l'étranger trace le pathétique tableau de la catastrophe qui a englouti la plus riche cité de l'Ionie. A cette lecture, les yeux de Marc-Aurèle se mouillent de larmes; et bientôt, grâce à la munificence impériale, Smyrne se relève plus brillante et plus belle.

Ce beau succès, dont l'humanité du prince philosophe revendique une part, fut l'œuvre d'Ælius-Aristide.

Ce sophiste ou littérateur célèbre, surnommé aussi Publius Théodore, était né l'an 117 de notre ère, dans la petite ville d'Adrianes, en Mysie. A cette époque de décadence, les ingénieux artisans du langage, les subtils maîtres de la philosophie grecque, pullulaient sur tous les points du monde romain. Le père d'Aristide, Eudémon, avait été lui-même philosophe et prêtre de Jupiter, deux titres qui ne s'excluaient pas plus alors que ceux d'esprit fort et d'abbé dans maint salon de Paris au dix-huitième siècle, ni que, de nos jours, ceux de déiste et de prélat anglican. Pour l'avidité précoce de ce jeune Grec d'Asie, c'était peu de s'exercer à l'éloquence dans son bourg natal : il se mit en quête de l'art de la parole, comme alors on cherchait la philosophie, comme on la cherche encore, dans les pays étrangers : il étudia dans les écoles les plus renommées, sous Polémon à Smyrne, à Pergame sous Aristoclès. Un ancien général des armées de l'empereur, devenu gouver-

Digitized by Google

neur d'Athènes, l'Ephésien Lollianus y professait lui-même l'éloquence, malgré ses cheveux blancs et son épée : Ælius accourut pour l'entendre. Il alla aussi saluer le vieil Hérode-Atticus : cet oracle de la sophistique, enrichi par les hauts emplois qu'il avait exercés, s'était retiré près de la ville de Périclès; là, dans ses magnifiques jardins, arrosés par le Céphise, et ornés des chefs-d'œuvre de la sculpture, il vivait en grand seigneur, comme Voltaire à Ferney. Puis Aristide visita l'Asie, la Grèce, Rome, l'Egypte, fortifiant un peu, par ses courses, son tempérament délicat, partout déclamant, refaisant, par un vaniteux caprice, l'œuvre de Démosthène ou d'Isocrate, comme Crassus, par un exercice dangereux pour la raison et le goût, s'était amusé à répéter, en d'autres termes, les harangues de Gracchus. Devant une foule oisive et amoureuse de la molle rhétorique de l'Orient, Aristide montait sur un théâtre : ses doigts étincelaient de pierreries, ses joues étaient chargées de fard, et l'odeur des parfums s'exhalait de sa chevelure, couronnée de rubis et de lauriers. Drapé dans son riche manteau, il donnait une déclamation comme on donne un concert : car alors la parole du sophiste n'était guère qu'un chant étudié, fait pour caresser doucement l'oreille et chercher des applaudissements. Dans cet attirail, Aristide prononçait tantôt l'éloge mythologique et historique d'une ville, l'oraison funèbre, bien payée, d'un riche habitant infailliblement doué de mille vertus, l'inépuisable panégyrique de l'empereur, le discours de consécration d'un temple; tantôt des harangues politiques, escrime banale et surannée, où le sophiste portait et parait les coups tour à tour, et relative à de graves et solennels débats que le temps avait emportés avec l'orageuse et féconde liberté

Digitized by Google

de la Grèce. C'était peu d'imiter de loin les grands orateurs du grand siècle : Aristide se faisait leur contemporain, parlait devant un peuple qui ne faisait plus de lois, devant un tribunal qui ne rendait plus d'arrêts, et antidatait de cinq cents ans ses jeux oratoires. Cette manie de s'ouvrir à toute force une arène de la parole à jamais fermée, ce don-quichottisme de l'éloquence, se rencontrent dans les âges de renaissance comme aux époques d'épuisement. Au seizième siècle, Paléarius se posait sérieusement en antagoniste de Cicéron ; et, dans un langage inspiré par Cicéron lui-même, il s'évertuait à poursuivre Muréna, client de l'orateur romain. Une telle fiction, chez Aristide, avait-elle pour but de charmer, jusqu'à l'illusion, des esprits éclairés? Ou bien, n'était-ce qu'une prosopopée plus étendue, plus travaillée, du genre de celles par lesquelles nos jeunes rhétoriciens font parler, aujourd'hui encore, les grands personnages de Rome ou de l'ancienne France? Quoi qu'il en soit, rien de plus malaisé, dit un spirituel écrivain, que cet effort pour se transporter dans le passé, pour en prendre le costume et le langage. On imite, on emprunte quelques formes de style, quelques locutions surannées; mais le caractère des idées vous trahit toujours. Ce qui restait de vrais connaisseurs parmi les Grecs jugeait probablement ainsi ces compositions artificielles. Lucillus, dans une épigramme, se moque avec grâce d'un de ces faiseurs de pastiche appelé Criton, qui, sous Néron, dressait gravement ses nombreux élèves aux locutions favorites des orateurs des âges de liberté, et aux formes attiques qu'affectionnaient les Hypéride et les Lysias.

Après avoir laissé en tous lieux des admirateurs de son talent et de ses brillantes qualités, notre voyageur

Digitized by Google

disert fixa son séjour à Smyrne, dont il put se croire bientôt le troisième fondateur, et dont le site magnifique et le beau ciel, célébrés par sa prose harmonieuse, l'avaient séduit. Un autre attrait l'y retenait peut-être : cette importante place de commerce n'avait pas perdu le goût des lettres; elle se souvenait des accents d'Homère, dont elle aussi montrait avec orgueil le berceau. Rentré au port, le négociant de Smyrne allait se délasser de ses fatigues en écoutant des poésies légères ou de brillantes dissertations, à peu près comme aujourd'hui le marin anglais, revenu des extrémités du globe, accourt aux scènes de Shakspeare. Jusqu'à sa mort, arrivée à l'âge de soixante-dix ans, Ælius desservit un temple d'Esculape, divinité qui lui dicta d'étranges rêveries, pressentiment confus du magnétisme animal; d'ailleurs, à titre de malade, il avait, pour le dieu de la médecine, une dévotion très-fervente. Près de ce temple, témoin de ses dernières années, les Smyrnéens reconnaissants lui élevèrent une statue de bronze, au bas de laquelle on lisait ces simples mots, témoignage d'une adoption illustre : *Aristide de Smyrne*. Plusieurs villes imitèrent cet exemple. Aristide, enrichi par son art, avait été aussi comblé de distinctions par les Grecs asiatiques, et favorisé par le souverain de ces mêmes exemptions qu'il repoussait en théorie.

Le trait suivant, emprunté à Philostrate son biographe, peint à la fois son caractère, la nature de son talent, les coteries littéraires et les habitudes déclamatoires de ses contemporains.

« Quand aurai-je le plaisir de t'entendre? lui dit Marc-Aurèle pendant son séjour en Asie. — Prince, donne-moi aujourd'hui un sujet, je le traiterai demain. Je ne suis point de ces lestes parleurs qui dégorgent à

Digitized by Google

l'instant, par excès de plénitude : la méditation m'est nécessaire. » Le sujet proposé, Aristide reprit : « César daignera-t-il admettre mes amis à entendre mon discours? — Sans doute : vos séances ne sont-elles pas publiques?—J'aurais encore une autre faveur à implorer. — Laquelle? » Le sophiste hésite; mais le souverain l'encourage avec bonté : ce vœu qu'Ælius n'ose exprimer, semble lui tenir si fort au cœur! « Faut-il appeler à ma cour quelqu'un des tiens? Désires-tu, pour ta patrie adoptive, quelque nouveau privilége? —Rien de tout cela, répond enfin le sophiste, et je rends grâce à tes offres généreuses. Permets seulement, ô magnanime empereur! que demain, quand je parlerai en présence de ta personne sacrée, mes amis poussent le cri d'admiration, et applaudissent de toutes leurs forces.— Oh! cela dépendra de l'orateur, » répondit Marc-Aurèle avec un sourire.

Cinquante-cinq déclamations, ou exercices oratoires nous restent de ce demi-improvisateur, à qui Philostrate reproche plaisamment *de mâcher, au lieu d'avaler.* On peut les diviser en trois classes : *Discours religieux,* ou éloges de quelques-unes de ces divinités qu'attaquaient à la fois le christianisme naissant et la vieille philosophie; *Harangues politiques*; *Dissertations* morales, philologiques, et un *Traité du style,* en deux livres, supplément non inutile aux Rhétoriques d'Aristote et d'Hermogène.

Tel était devenu le sophiste grec aux âges de décadence : le plus illustre d'entre eux nous apprend à les connaître tous. Mais déjà, dans un coin de l'Orient, une parole nouvelle, une parole de vie avait retenti; et bientôt l'éloquence régénérée allait changer de face comme le monde.

Digitized by Google

Nous détachons de ce Recueil la défense simulée de la loi de Leptine. Le lecteur pourra la mettre en face de l'attaque réelle de Démosthène contre cette même loi. Ce serait rapprocher le plus grand orateur de la Grèce de son plus habile sophiste : étude doublement curieuse, bien que, pour l'homme de goût, elle n'ait pas le même attrait dans toutes ses parties. Quelques contemporains d'Aristide, et Aristide lui-même l'élevaient cependant au-dessus de Démosthène. La lecture de sa thèse factice, où parfois brille un heureux talent dans un style laborieusement compassé, pourra nous apprendre à mieux apprécier Démosthène lui-même. Nous saurons aussi sous quels aspects divers les Grecs envisageaient l'importante question des immunités nationales.

Huit publications différentes m'ont principalement aidé à éclaircir, corriger et traduire l'obscur et inégal discours d'Aristide :

1. L'estimable édition de G. H. Grauert, professeur à Bonn, puis à Munster (Ælii Aristidis Declamationes Leptineæ; Bonnæ, 1827). Le texte en a été constamment sous mes yeux; le commentaire se compose des éclaircissements de l'éditeur, joints à ceux des doctes bibliothécaires Morelli et Angelo Mai.

2. L'édition *princeps* du discours contraire, du même auteur, donnée par Morelli, Venise, 1785.

3. Les deux *Leptiniennes* du Sophiste, placées par Bremi, en 1831, à la suite de celle de Démosthène.

4. La seconde édition de Rome, comprise dans le tome IV, p. 448-521, de la collection *Classicorum Auctorum e Vaticanis Codicibus editorum*, 1831, et à laquelle A. Mai a joint une version latine moins fidèle qu'élégante.

Digitized by Google

5. Les Œuvres complètes d'Ælius-Aristide, publiées par G. Dindorf à Leipzig, en 1829.

6, 7, 8. Trois dissertations : l'une de Geel, dans la *Bibliotheca critica nova*, t. IV, p. 78-102; 1828; la seconde, d'Ed. Foss, *Commentatio critica qua probatur declamationes duas Leptineas a Morellio et Maio repertas non esse ab Aristide scriptas*. Altenburgi, 1841; la dernière, d'un professeur distingué de notre Université, M. A.-C. Dareste, *Quam utilitatem conferat ad historiam sui temporis illustrandam Rhetor Aristides*. Paris, 1843.

La traduction littérale d'une page d'Aristide serait à peine supportable en français : si donc j'évite parfois de serrer son texte de trop près, j'espère trouver une excuse auprès des lecteurs qui, aujourd'hui encore, font cas de la clarté unie au bon goût.

Digitized by Google

DISCOURS.

Je me serais attendu à tout, ô Athéniens! plutôt qu'à voir Démosthène tomber dans cet égarement peu honorable qui le pousse à venir plaider la cause de l'immunité, élever à nos yeux ce privilége, affirmer qu'il n'apporte pas moins de gloire au Peuple qui l'accorde qu'aux citoyens qui le reçoivent. Quiconque voudra encore entrer dans cette lice, devra, dès le premier pas, déployer toutes ses forces pour résister à cet orateur, non-seulement parce que, comme le prouvera la suite de mon discours, la dispense des charges publiques est tout-à-fait nuisible à la patrie, et bien opposée à tout ce qu'il veut et demande aux Dieux pour elle, ce Démosthène qui, d'après sa constante politique, se dit persuadé qu'ici son opinion n'est approuvée de personne, et même montre cette conviction dans ses actes; mais encore parce que, si cet abus envahissait tout, il en résulterait un immense dommage. En soutenant une telle cause avec plus d'ardeur qu'il n'en mit jamais à ses paroles, à ses conseils, Démosthène pose cette alternative : ou il s'est trompé jusqu'ici, ou le décret qu'il vous a proposé est mauvais. Si sa proposition est bonne, ses paroles, dans le passé, n'étaient que folie. Mais, si les discours s'accréditent par les actions, si personne, ô Démosthène! ne t'accuse de contradiction entre celles-ci et ceux-là, évidemment tu t'escrimes ici contre toute raison; et, même avant qu'on ne te réfute, tu as prononcé contre toi-même.

Athéniens! je ne croyais pas cet homme assez mauvais citoyen pour nuire à la République dans le but d'acquérir des droits à la reconnaissance de quelques-uns de vous, mettre à plus haut prix leurs intérêts que les droits d'Athènes, se figurer qu'afin de défendre des privilégiés, il fallût attaquer

Digitized by Google

la patrie. J'espérais, au contraire, que, fidèle à lui-même, il tournerait toujours sa pensée et son activité vers le bien général. Pour la République nous négligeons parfois nos intérêts personnels les plus évidents; que dis-je? nous les lui sacrifions toujours: comment donc, sans une éclatante folie, rendre à autrui des services qui la blessent? Que Démosthène est loin aujourd'hui de ce désintéressement! Cet excellent démocrate, cet ardent zélateur du parti populaire, le voilà qui, désertant son poste et abjurant sa politique, plaide la cause, non de la cité, mais du fils de Chabrias, ou, si vous voulez, sa propre cause, car il a épousé la mère de ce jeune homme, veuve du général; peu s'en faut même qu'il ne s'écrie : Que m'importe la République? bagatelle que tout cela, au prix de ma famille! En effet, une loi qui, supprimant les immunités pour le présent et pour l'avenir, devrait être aussi ancienne que cette cité; une excellente loi portée enfin par Leptine, aux acclamations de tous les sages empressés à féliciter le prévoyant législateur, et à saluer une mesure d'une utilité si générale, seul, cet homme, triste, vous le voyez, du bonheur de tous, au lieu d'y applaudir avec nous, de l'admirer, de travailler à la perpétuer, fait tout pour la détruire. Et qu'on ne dise pas qu'il se trompe sur nos intérêts : car qui a, en politique, un coup-d'œil plus pénétrant? Ce qu'il veut, c'est de rendre à Ctésippe les dispenses paternelles; ce qu'il ignore, c'est que son propre bonheur est invinciblement lié au bonheur public, et qu'en poursuivant les avantages actuels de Ctésippe au prix de ceux d'Athènes, il éprouvera bientôt lui-même le sort commun.

D'ailleurs, si la loi, ô Démosthène! te semblait vicieuse, manquant tout-à-fait son but, futile et déraisonnable, tu devais le premier te lever du milieu du Peuple, attaquer Leptine, l'accuser, le poursuivre au nom des lois violées, et non aposter dans les ténèbres ceux-ci ou ceux-là, pour essayer de le confondre par leur organe, ni te borner à seconder ces accusateurs : car c'est toi surtout que cette affaire intéresse. Mais, en t'imposant d'abord silence à toi-même, en croyant que tu dois aujourd'hui te joindre à ces gens-ci pour calomnier Leptine, tu constates et l'excellence

Digitized by Google

de la loi, et l'impuissance de tes attaques. Pour ne point paraître uniquement occupé de la cause de Ctésippe, et peu soucieux des intérêts d'Athènes, pour ne pas échouer ainsi contre l'objet de tes désirs, et attirer sur ton client, en irritant le Peuple, une disgrace contraire à tes intentions, tu as, dans ta crainte, trouvé le moyen le plus adroit de repousser les soupçons, tout en prêtant ton aide au fils de Chabrias : les immunités, as-tu dit d'abord, sont éminemment utiles à la République; puis, après avoir ainsi dérouté l'auditeur, tu as parlé de ton client.

Toutefois, lorsque, dépourvu de la mâle assurance des hommes libres, tu t'avances timidement, comme un fourbe qui veut cacher tous ses pas, tu as l'air de retenir, de réprouver tout le premier tes propres paroles, et, par cela même, de farder ton éloquence, de la promener par de perfides détours. Mais, entre l'accusateur et le sycophante, nous voyons tous une grande différence : celui-ci forge des calomnies, celui-là s'attaque aux délits réels, ou, du moins, apparents; à l'un, même au prix de la justice, nous accordons notre indulgence, parce qu'il n'invente rien, et se sert de preuves admises; mais la méchanceté de l'autre est hideuse. De quel côté veux-tu que nous te rangions? avec l'orateur modéré, excusable? ou avec le vil, le criminel, le détestable délateur? Avec tous deux peut-être? telle est, du moins, la place où je te vois, et en voici la raison. Une loi admirable surtout par son utilité dans cet Etat populaire, tu veux l'effacer comme méprisable, tu la flétris, tu la poursuis à outrance, ne lui épargnant aucune épithète injurieuse : n'est-ce pas là jouer le double rôle de l'accusation et de la calomnie?

Après ce que je viens de dire, ô Athéniens! j'aurais honte de démontrer, par de longs efforts, que les premières paroles de Démosthène décèlent le sycophante. Là, en effet, l'imposteur se manifeste, et publie hautement qu'il a le secret de toutes les fourberies. Une pensée que Leptine n'avait point, que, du moins, à mon sens, il n'eût jamais exprimée, comme peu compatible avec ses intentions, cet homme, ô Athéniens! l'accuse de l'avoir exposée au grand jour. C'est l'athlète qui, dans sa lutte contre un adversaire inébranlable, invincible, recourrait au poison, à dé-

Digitized by Google

faut de son bras. Ainsi, dans l'impuissance de montrer autrement le crime de la loi, tu façonnes les accusations les plus creuses, prodiguant les interprétations envenimées, parfois même cousant par lambeaux des griefs de ton invention. Tu fais donc flotter notre esprit entre deux conjectures : ou tu n'as nullement parcouru le texte de cette loi ; ou, si tu me permets ce langage, après l'avoir parcouru avec admiration, en proie au tourment des envieux, tu es devenu presque fou de dépit : un projet qui, depuis longtemps, semblait t'appartenir, Leptine venait de le prendre dans tes mains, et de l'exécuter ! Dès-lors, impossible à toi de parler de la loi avec droiture. Voyant, en effet, que la multitude des dispenses rendait plus rares les charges publiques, et diminuait la prospérité d'Athènes, Leptine avait écrit sa loi pour prévenir leur interruption totale. Or, en taisant ce motif à dessein, en affirmant que cette mesure n'a été prise qu'à raison de quelques gens obscurs, pourvus par hasard de l'exemption, Démosthène ne prouve-t-il pas ce que j'avance ? n'est-il pas convaincu d'imposture, et d'un charlatanisme propre à duper des enfants ?

La preuve de ce mensonge éclate et dans mes paroles, et dans celles que, selon lui, Leptine a, non pas dites, mais l'intention probable de dire. « Nul doute, ô Athéniens ! s'est-il écrié, que ni Leptine, ni tout autre défenseur de sa loi, ne dira rien pour en montrer l'équité : il objectera que des hommes de rien, nantis de la dispense, ont secoué le fardeau des charges publiques ; et c'est sur ce point qu'il insistera le plus. » Vous le voyez, citoyens ! Démosthène garantit que Leptine tiendra ce langage, que ce langage sera presque toute sa défense. Or, est-ce sans intention qu'il a parlé *d'hommes de rien ?* non, c'est avec la plus insidieuse arrière-pensée : les gens obscurs une fois déchus de l'immunité, Ctésippe en paraîtra digne, et par lui-même, et par son illustre père. Ruse éventée, Athéniens ! stratagème impuissant, si la justice et les grands intérêts de la patrie nous dirigent, si nous poursuivons de notre haine l'orateur qui s'efforce de torturer la vérité ! Pour moi, loin de me laisser séduire et arrêter par ce détour, je ne vois rien d'aussi perfide. Oui, Démosthène se travaille à nous tromper au profit de Ctésippe.

Digitized by Google

Il y a plus : cette désignation de gens de rien vient-elle à propos? convient-elle à cette affaire? je ne puis le reconnaître, bien que ce soit à ceux-là surtout qu'il s'attaque. En effet, si nous avions à faire une enquête sur la naissance, s'il fallait réserver nos honneurs pour les nobles familles, il serait bon de classer par races ceux qui les recevront. Mais, si les récompenses sont indistinctement la suite nécessaire des bons services, si la vertu seule a des droits à ce salaire, si l'immunité est à nos yeux la simple compensation des utiles succès, je ne vois pas comment on peut logiquement parler de haute et basse extraction alors que les honneurs doivent être accessibles à tout citoyen, chétif enfant de la plus humble tribu, ou descendant de Codrus. Achille aurait-il plus de droits que Thersite à la reconnaissance des Hellènes, si tous deux contribuaient pareillement à la défaite des Troyens? Non, le fils d'une déesse, le soldat obscur, seraient égaux.

Avançons. Si les citoyens hautement considérés participent seuls à l'immunité, rien ne sera plus funeste. D'abord, nul Athénien certainement ne voudra plus s'acquitter des charges, ni même subir les contributions dont la loi n'exempte personne : d'une fuite obstinée on fuira les affaires publiques, les exemptés se prévalant de leurs dispenses, les autres désespérant d'en jamais obtenir. De là, entre ces deux classes, malveillance, jalousie, irritation perpétuelle, et toutes les fureurs de la haine. J'épargne à Athènes les paroles odieuses, en disant que ses progrès seront arrêtés, qu'elle deviendra stationnaire, par l'effet de cette inertie et de cette discorde. Supposons ensuite que quelques hommes remplissent les charges, dont l'immunité ne les tient pas éloignés : la faiblesse, la nullité d'une telle association de contribuables, l'impuissance de leurs efforts, ne sont ignorées de personne.

Toutefois, je veux que le résultat en soit beau, convenable, suffisant : est-il donc pour Athènes plus honorable, plus utile, plus favorable à sa grandeur, d'être servie par tous ses enfants, ou par quelques-uns? de recueillir les fruits d'une prévoyance universelle et libérale, ou d'échoir à quelques pauvres pourvoyeurs? de recourir à toutes les fortunes, grandes et médiocres, ou seulement à ces dernières? de voir tous les peuples verser

Digitized by Google

sur elle l'éloge, ou le blâme? car je crois entendre les Barbares même nous reprocher dédaigneusement d'avoir préféré la moitié au tout, et résolu de mutiler nos ressources, alors qu'il les fallait déployer tout entières. Ainsi, que cette distinction entre exemptés et imposés n'apporte à la République aucun des avantages que Démosthène se fatigue à nous étaler; que même elle soit éminemment coupable des fâcheux résultats que vous venez d'entendre : voilà votre ferme conviction à tous, Athéniens intelligents, que la nature et l'éducation ont préparés de concert à discerner ce qui est beau, juste et utile!

Mais, quand la loi défend que nul ne soit dispensé, et ne puisse l'être désormais, qu'elle est précieuse, et grosse d'avenir! qu'elle s'adapte merveilleusement au génie d'Athènes et de la démocratie! Parmi nos autres lois, celles-ci règlent des intérêts privés, celles-là la chose publique : seule, la loi de Leptine, dans sa haute utilité, s'adresse à tous et pour tout; seule, elle nous offre un solide appui, sur lequel le gouvernement tout entier peut se reposer. Service militaire, armement naval, ambassades à expédier et à recevoir, alliances, traités, guerres, défense de la patrie, concorde même et unité de pensée entre tous les citoyens, en un mot, moyens de décider promptement et d'exécuter avec de larges ressources tout ce que doit faire une grande République, dominatrice de tant d'îles et de nations : tels sont les heureux avantages qu'après Minerve nous devrons à cette loi. Ces vérités, j'essaierai, selon mes forces, de les exposer dans tout leur jour; oui, je veux vous montrer nettement, ô Athéniens! le trésor contenu dans la loi de Leptine; et, dans son auteur, le plus ardent ami du Peuple, le plus zélé serviteur de l'Etat.

Toute république, toute monarchie, tout homme même, pris individuellement, examine, avant d'agir, si tel acte lui sera utile, et presque toujours le rapporte à soi-même. On désire aussi, Athéniens! on désire vivement y rencontrer, dans son intégrité, le caractère de la justice : car cette réunion seule rend une action excellente. Est-elle impossible? l'équité devient-elle inconciliable avec notre intérêt? alors nous préférons celui-ci à

Digitized by Google

celle-là; que dis-je? nous nous abstenons de tout fait que nous reconnaissons ou inutile à nous-mêmes, ou nuisible. Car il y a démence évidente à se nuire de propos délibéré; et il faut avoir la tête légère et folle, il faut être un digne associé de Margitès, pour travailler sans but, sans règle, et s'agiter dans le vide.

Or, la loi de Leptine est juste; elle est utile; glorieuse pour cette cité, elle ne le cède en rien à nos plus vieilles lois, si même l'avantage d'avoir perfectionné la première une disposition trop relâchée, ne l'élève au-dessus d'elles; applaudie du peuple de Minerve, elle mérite encore les éloges de toute la terre.

Elle est juste : car elle courbe tous les citoyens, sans exception, sous les charges publiques; et c'est là le propre de la vraie démocratie, d'un Etat qui professe le culte de l'égalité. Elle ne permet pas qu'armés d'un privilége, nous repoussions loin de nous une contribution que paie forcément tout un peuple, comme si nous avions peur de paraître servir notre patrie! Jouir tous également des avantages que procure la cité, et faire un partage inégal de nos devoirs envers elle; voir les uns s'acquitter des charges, les autres s'en dispenser; placés sur la même ligne par nos sentiments patriotiques, nous en écarter sur ce seul point; si la guerre éclate, voler tous aux dangers avec la même ardeur; mais, s'il faut, sans fatigue, sans péril, satisfaire à des obligations moins graves, bien que très-utiles encore et pour Athènes et pour nous, réduire de moitié le nombre des citoyens : ce contraste ne choque-t-il pas la raison et l'équité?

La loi est utile : en effet, les charges publiques, vrai soutien des Etats libres, leur offrent de grands, d'admirables moyens de progrès. Il y a plus : les immunités supprimées, combien concourront à servir la République? je l'ai dit, tous! et si la dispense reste le partage de quelques hommes? pas un! Si donc un privilége qui affaiblit la cité, et tourne à sa ruine plus qu'à l'honneur des privilégiés, n'est qu'un funeste abus; si une réforme capable de la relever avec éclat, et de multiplier ses ressources, commande hautement l'estime des citoyens qui n'ont point désespéré d'eux-mêmes, ne laissons pas trace de ces fatales dispenses; et qu'une loi qu'à sa grande et universelle utilité ou

Digitized by Google

croirait émanée d'Apollon, soit reconnue digne d'être confirmée sans obstacle, et d'étendre sur tous son empire!

Le seul avantage que puise l'Etat dans l'immunité, c'est un moyen de récompense. Ceux qui l'ont reçue vivent dans le luxe, il est vrai; mais les charges, première nécessité de l'Etat même, rassemblent régulièrement les éléments de sa prospérité, et procurent à ceux qui s'en acquittent un honneur tout particulier, résultat du patriotisme. Pour les bons serviteurs il est d'autres salaires; mais qu'Athènes puisse subsister sans les charges publiques, c'est ce qu'on ne voit pas, même à l'époque fabuleuse de son histoire. Donnez-lui pour habitants les anciens héros, la Fortune même pour patronne: qu'y gagnera-t-elle, privée de cet appui? Si l'on ne doit plus exercer de magistratures populaires, prendre les armes, équiper des vaisseaux, si l'on supprime toutes les sortes de services, vrai soutien des républiques, la société ne sera plus qu'un corps sans mains, sans pieds, sans organes: car le corps n'est pas plus servi par tous ses membres, qu'une cité par les fonctions que je viens de nommer.

D'ailleurs, quand les exemptions deviendraient pour la République le seul moyen de payer sa dette, quand il ne lui resterait que cette couronne pour les citoyens dont le zèle intrépide a mérité ses faveurs, si elle ne pouvait la donner sans se nuire énormément, alors même, ô Athéniens! nous devrions l'en empêcher, et ne pas nous rendre complices de sa ruine pour plaire à quelques hommes. Comptons tout ce qui est dû à la patrie, aux intérêts du Peuple, et négligeons, dans nos calculs, les individus. Qu'il suffise à leur ambition du titre de bienfaiteurs d'Athènes. Eh! n'est-ce pas pour eux un plus grand honneur de montrer qu'ils n'ont pas fait de vertu métier et marchandise, et que la magnanimité, le dévouement étaient l'unique mobile de leurs grandes actions? Tels furent, pendant la guerre médique, Thémistocle, fils de Néoclès, Pausanias, fils de Cléombrote, et même avant eux, Cynégire, fils d'Euphorion, et le polémarque Callimaque. Avant de livrer bataille, nul, parmi ces hommes, ne mesura de l'œil la grandeur du prix pour enflammer son courage; nul, après avoir arraché les Hellènes au péril, ne reçut une récompense

proportionnée à ce service : par leurs hauts faits, près desquels se flétrissent les plus belles couronnes, ces libérateurs de la Grèce croyaient recueillir assez de gloire.

Vainement accorderions-nous, contre notre opinion, qu'il y a quelque utilité dans les dispenses. Cette utilité serait incomparablement inférieure à celle de l'acquittement des obligations civiles. De plus, celles-ci profitent à tous les membres de la cité, tandis que l'exemption établit une sorte d'oligarchie. Supprimez-la, quel dommage en résultera-t-il? mais repousser les charges, c'est blesser au cœur un Etat libre. J'affirme même que l'Etat coexiste avec les charges : oui, dès qu'il y a constitution civile, il y a service public. En remontant plus haut, vous verrez les premières fonctions onéreuses s'élever en face des premières sociétés naissantes : sur toute la terre, les hommes se cotisaient pour s'organiser. Avec le temps, le caprice inventa la dispense, et l'ambition but à cette coupe empoisonnée. Plus donc l'universalité des charges est précieuse, nécessaire, dominante, plus nous devons nous y attacher et la consacrer.

D'ailleurs, si, entre les choses humaines, celles-là surtout méritent notre estime que dirigent les Dieux, certes, nous ne dirons rien de nouveau en plaçant au-dessus de toutes les devoirs du citoyen. En effet, ne comptez pas, ô Athéniens! ces devoirs parmi les inventions de l'homme : leur source remonte plus haut; et, si l'humanité possède une loi émanée du ciel, c'est celle-là. Maîtres de l'univers, les dieux et les génies, en faisant éclore ce grand tout dès l'origine des temps, ont révélé qu'ils se chargeaient du grand et merveilleux office de veiller sur sa vie; maintenant, comme alors, ce soin les occupe; et, par un effet de leur continuelle sollicitude pour les hommes, non-seulement nous sommes complétement pourvus de tout ce qui peut soutenir et protéger notre existence, mais encore ils versent sur nous tous leurs biens avec une riche effusion qui parfois dépasse notre attente. Leur titre de créateurs et leur providence se manifestent ainsi l'un par l'autre : s'ils ont sans relâche l'œil ouvert sur le monde, le monde est leur ouvrage; si nous sommes sortis de leurs mains, ils veillent, par une conséquence

Digitized by Google

inévitable, sur tous nos instants, et ne permettent pas que, privés du céleste secours, nous tombions, comme un esquif sans pilote, dans l'abîme du néant.

Ainsi, lorsque, par un abus dont tu es le fauteur, ô Démosthène! l'immunité mine sourdement l'exercice des charges, ne déclares-tu pas la guerre aux Dieux? L'œuvre de leur sagesse n'est-elle pas insultée par ton œuvre impure? Toutes tes forces ne se consument-elles pas à détruire leur bienfait? Nous punissons de mort, as-tu dit, l'homme coupable d'avoir altéré la monnaie: quelle peine mériterais-tu donc, défenseur des dispenses, et, par suite, contempteur des Dieux, corrupteur de ta patrie?

« Mais, ajoute-t-il, c'est pour vous, pour les biens dont chaque jour vous apporte la jouissance, que je me lève et que je parle. Si l'empire est assuré à cette loi, nul ne voudra plus se montrer généreux ni rivaliser de zèle, quand Athènes réclamera ses services. Supprimer les immunités, ce serait étouffer le patriotisme. Dès-lors, vous voilà non-seulement ruinés, mais déshonorés, vous qui voulez rapporter à vos richesses, à votre gloire, toutes vos actions, toutes vos paroles. Si donc nous avons ces choses à cœur, nécessairement l'immunité nous sera chère. »

Non, Démosthène; chez aucun de nous ce n'est pas, comme tu l'affirmes, l'espoir d'une dispense qui enflamme le zèle: c'est l'honneur, c'est le dévouement, c'est l'amour. Témoins ces hommes qui, après avoir exécuté de nobles travaux, refusèrent toute récompense, heureux d'avoir servi la patrie; témoins ceux qui furent honorés d'un autre prix, choisi entre ces nombreux salaires dont la République paie ses serviteurs. D'ailleurs, en fût-il ainsi, tu devais préférer à tout les intérêts d'Athènes: j'en appelle à toi-même, qui places toujours l'utile en première ligne. Violateurs des traités, les Corcyréens n'en furent pas moins admis dans notre alliance: ils étaient forts, et nous nous décidâmes par la raison d'Etat.

Peut-être Démosthène, ou quelque autre, dira: « S'il est si utile, si démocratique de n'accorder aucune immunité, pourquoi cette défense n'est-elle pas précisée parmi les dispositions

Digitized by Google

de ces anciennes lois qui avaient pour but les intérêts populaires? Quoi! elles exposent longuement tant de règles sages, et, de celle-ci, pas un mot! Leur silence ne déclare-t-il point qu'une telle prohibition serait funeste? Quand la loi commande, respectons sa voix; mais aussi, quand elle se tait à dessein, ne la faisons point parler. Sans cela, notre respect pour elle ressemblerait à l'outrage. »

Eh! mon ami, la loi, d'abord, ne statue point sur tous les cas; elle ne s'étend pas à tout, au point de ne rien laisser en dehors de ses prescriptions; certains détails lui échappent. Son texte doit donc, quand une amélioration est nécessaire, se resserrer ou se développer : ainsi l'exige l'esprit de la loi; car, même ce qui est le plus fortement tendu ne saurait atteindre à tout.

De plus, Athéniens, il faut considérer, non si la législation se tait sur cette matière, mais si notre proposition est très-belle, très-juste, et placer de ce côté vos suffrages. Or, je l'ai prouvé, et c'est le témoignage de tous les pays, de tous les temps, l'excellence de notre projet est telle, qu'il paraîtra, je le crains, plus respectable que les lois mêmes, et par son mérite propre, et par une plus haute antiquité : car, avant la création des premières lois, il reposait déjà au sein de l'humanité. D'ailleurs, tout ce que le législateur omet n'est point, par cela même, vicieux, et ne doit pas, sous ce prétexte, se ranger parmi les choses vraiment défendues, ni soulever la réprobation générale; mais ce qu'il dit a droit à tous nos respects. Donc, la parole de la loi et son silence nous donnent également gain de cause.

S'il est bien vrai qu'en tout il faille rechercher l'utile, à quoi bon négliger les qualités de la chose qu'on examine, et venir nous parler des lois? On citerait aisément, ô Athéniens! des lois inutiles, qui n'en gardent pas moins leur place dans notre législation, et des travaux non prescrits par les lois, mais contribuant, autant que les lois mêmes, à notre prospérité : or, ceux-là sont plus précieux que le fidèle accomplissement de lois stériles. Pour n'être pas de l'invention du législateur, ni

Digitized by Google

l'agriculture ni les divers métiers ne sont proscrits parmi nous. Voilà le seul soutien de la vie, l'unique moyen de développer notre activité : ce titre suffit pour que nous y apportions tous nos soins, notre constante application, tant que la vie nous est chère. Qu'importe donc que les charges publiques ne soient pas décrétées plus expressément que ces travaux, que le manger, le dormir, que tant de biens communs à tous, et régis par la loi naturelle?

En approfondissant ce sujet, ô Athéniens! on découvrira cette autre vérité : les lois sont si favorables à l'accomplissement des charges publiques, que, non contentes de nous y appeler vivement par leurs perpétuelles exhortations, par leur sollicitude pour la démocratie, elles se rangent encore elles-mêmes, pour ainsi dire, parmi les serviteurs du Peuple.

Pourquoi citer les lois? Ce même Démosthène qui, pour protéger l'immunité, fait la guerre aux charges, se montre le plus ferme défenseur de ces dernières. Tantôt orateur du peuple, rédacteur de décrets, membre du Conseil, tantôt ambassadeur, chorége, toujours serviteur de la République, il n'a jamais demandé de dispense; et, s'il ouvre la bouche à ce sujet, c'est aujourd'hui seulement, c'est pour son jeune ami, le fils de Chabrias, pour Ctésippe!

Indépendamment de ces considérations, si tu regardes, ô Démosthène! le silence de la loi comme un fort argument en faveur des exemptions, tu compromets, à ton insu, la cause de ton ami, et tes paroles se retournent contre le privilége même qui t'est si cher. La dispense, en effet, n'est pas plus légale que l'accomplissement n'est contraire aux lois : ces deux choses sont également en dehors de la législation; devant la loi, elles ne me paraissent, soit en elles-mêmes, soit entre elles, ni meilleures ni pires. D'ailleurs, l'immense supériorité de l'acquittement des charges sur l'exemption rend la comparaison impossible. Juste, éminemment utile, le premier, source inépuisable de notre longue prospérité, dès l'origine de la République a toujours été obligatoire; la seconde est une invention d'hier, invention commode, je l'ai dit, pour ceux qui en usent, mais

Digitized by Google

funeste à la patrie. Tous les citoyens sont donc fondés à déclarer que l'immunité, empreinte d'un tel caractère, devrait, lors même que nos lois l'auraient admise, en être effacée à jamais, et que, par la raison contraire, la soumission de tous aux charges doit être inscrite dans toutes les parties de notre législation, réunir une immense majorité, ou plutôt s'ériger elle-même en loi.

Depuis longtemps il en devait être ainsi : mais aujourd'hui enfin un excellent citoyen, le patriote le plus ardent, Leptine, suscité par les Dieux, et cédant à ces considérations, vient de payer la dette publique, en proposant que nul, sans exception, ne soit dispensé, eût-il rendu de nombreux services à l'Etat. Il veut qu'Athènes reçoive aussi le tribut des hommes dévoués, que toutes les fortunes concourent aux charges publiques; et d'ailleurs une crainte sérieuse le préoccupe : avec le temps, l'immunité peut s'étendre sur toutes les têtes, et dès-lors l'Etat ne sera plus servi. Or, que resterait-il à Athènes, frustrée de ces grandes ressources, pour elle condition vitale? Les charges sont l'âme d'un gouvernement; et, comme le corps ne peut vivre dès que l'âme l'a quitté, une cité que ses enfants ne servent plus languit et meurt. Cette conséquence n'étonnera personne : car, si les Dieux seuls sont affranchis du joug des besoins, et si les besoins rendent les services indispensables, nous pourrons nous passer des charges, ô Athéniens! alors seulement que les besoins nous seront inconnus. Mais, ceux-ci renaissant toujours, comment renoncer à celles-là? Je ne saurais le comprendre. Voilà pourtant la spoliation dont Démosthène, défenseur des dispenses, menace la patrie!

« Il fallait, dit-il, attendre l'avenir : quand l'Etat manquera de serviteurs, il sera temps de porter cette loi; mais aujourd'hui la mesure législative de Leptine semble prématurée. » Qui nous empêche, ô Démosthène! de retourner contre toi tes propres paroles? et n'auront-elles pas plus de justesse dans notre bouche? Oui, tu devais, toi, attendre l'avenir, si toutefois on peut parler ainsi quand le résultat se manifeste d'avance; alors seulement il serait temps d'attaquer cette loi : mais tu la poursuis dès au-

Digitized by Google

jourd'hui, et ton agression semble prématurée. Juge d'ailleurs quel est mon étonnement quand il te prend fantaisie de parler ainsi! Te voilà pris dans tes propres filets, toi qui nous proposes, comme l'expédient le plus opportun, de délibérer après l'événement, et d'user de ces délais si étranges, si funestes dans la pratique, si énergiquement flétris par toi-même; mais ce n'est pas tout : en appelant notre loi absurde, tu ne t'aperçois pas que l'absurdité est dans ton langage. Où est, en effet, l'homme de sens qui, par une sage détermination, pouvant prévenir sa propre ruine, négligerait cette précaution, et préférerait aviser aux moyens de détourner le mal lorsque peut-être il n'en sera plus temps? Eh bien! nous aussi, pouvant rejeter bien loin un privilége maudit, nous n'irons pas, dociles à tes ordres, attendre l'avenir, comme si ses chances étaient voilées pour nous, et qu'ici nous eussions besoin des leçons de l'expérience! Faire abstraction du connu dans la poursuite de l'inconnu, l'insigne folie! Non, les paroles par lesquelles tu nous pousses de ce côté, je ne puis les comprendre. Quand tu en appelles au temps, quand tu veux ajourner les suffrages, crois-tu parler à des auditeurs qui n'aient aucune idée nette de l'immunité? tu ignores donc pourquoi nous venons de lever sur elle le glaive de la parole! A des auditeurs éclairés? ton conseil semble vraiment se réduire à ces mots : « Athéniens, pour songer à vous sauver, attendez que votre perte soit consommée. » Toi-même, si l'on venait de t'assassiner, pourrais-tu traîner ton meurtrier devant l'Aréopage? Les morts renaissent-ils pour accuser les vivants? Telle est une république dont le vaisseau a sombré sous le poids des dispenses : que gagnera-t-elle à vouloir alors rejeter ce fardeau, et sauver l'équipage? Le privilége serait inévitablement englouti, mais avec elle : la maladie ne disparaîtrait qu'avec le malade. Temporisons, dis-tu : moi, je n'en vois pas la raison. Nous y perdrions nos avantages actuels, et ceux de l'avenir nous échapperaient : car il est impossible, tu l'as dit toi-même, qu'après avoir dissipé ce qu'on possède en futilités, on soit encore, pour les dépenses nécessaires, riche des biens qu'on n'a plus. Tant qu'un navire, grand ou petit, n'est pas encore perdu, ma-

Digitized by Google

telots, pilote, passagers doivent tous concourir avec ardeur à empêcher la perfidie ou l'imprudence de le faire périr; mais les vagues l'ont-elles surmonté? tout effort devient surperflu. Pour prévenir une maladie, nous croyons devoir user de remèdes, de breuvages, d'aliments choisis; mais, si le mal est accouru, quelle est notre colère contre le sort, contre nous-mêmes! Eh bien! lorsque nous attachons tant de prix à l'heureuse course d'un vaisseau, au bien-être de notre corps, pourras-tu nous dire, ô Démosthène! tout ce que nous devons de sollicitude à une République si puissante, et réunissant à un si haut degré toutes les gloires, qu'elle a été, pour tout dire en un mot, un objet de rivalité entre les Immortels?

Si l'ambition appliquée aux immunités pouvait se concilier avec le maintien des services et l'intérêt de l'Etat, ce serait, ô Athéniens! une éclatante folie de s'opposer à l'innocent bénéfice des privilégiés. Mais la ruine publique étant l'inévitable résultat de ces gracieusetés partielles, dites s'il n'est pas plus beau, plus utile de tenir compte de tous les citoyens, que d'une seule classe? D'ailleurs, la dispense supprimée, les cités n'éprouvent plus de pertes : elles gagnent même beaucoup : elles voient augmenter le nombre des charges, et c'est là leur prospérité. Si, au contraire, ce sont les charges qui disparaissent, c'en est fait des récompenses des villes, c'en est fait des villes elles-mêmes! Avec le temps, les immunités ne leur laisseront rien, et leur chute sera très-rapide, s'il est vrai que le concours pour le service relève la fortune d'un Etat, et par là lui permette de rémunérer ses serviteurs.

Ainsi, séparés par une différence énorme, l'exercice des charges produit l'abondance et le bonheur, la dispense entraîne l'épuisement et la misère. Et nous, pour obéir à Démosthène, ou pour servir je ne sais qui, nous nous ruinerons de propos délibéré! Une loi qui, pour la sécurité de l'avenir, aurait dû nous être donnée dès l'origine d'Athènes, une loi dont on proclame aujourd'hui l'excellence, nous la rejetterions, pour sanctionner, comme éminemment utiles, ces exemptions, fléau de la République! Mais ce privilége même, vainement, je l'ai dit,

Digitized by Google

les possesseurs voudront le garder : ils le perdront en se perdant eux-mêmes ; et, voyant le peuple le plus éclairé sur ses intérêts se placer à dessein sous la masse qui va l'écraser, qui ne dira : Les Athéniens sont poussés par un funeste génie?

Qu'on vous adresse cette question : Entre tous vos privilégiés, les uns dispensés des charges, les autres honorés d'une statue, et pour toujours associés aux honneurs d'Harmodius et d'Aristogiton, lesquels jouissent de la gloire la plus éclatante, et ne nuisent point à la patrie? vous désignerez, j'en suis sûr, ces derniers. Votre réponse serait juste, Athéniens. Quel mal, en effet, pour la République, si tous les citoyens à la fois, si même tous les habitants recevaient des statues ou des couronnes? De là résulteraient plutôt deux effets excellents : gloire pour les têtes qui porteraient ces couronnes, gloire pour la cité qui les aurait décernées ; merveilleuse impulsion pour élever à la même hauteur tous les dévouements. Athènes possédant d'autres moyens de déployer à propos sa générosité sans éprouver le moindre tort, qu'a-t-elle besoin d'immunités? quelle nécessité l'enchaîne à cette ruineuse récompense?

Ainsi, il manque de base, cet argument que Démosthène élevait avec tant d'appareil : il serait absurde, il serait indigne de notre munificence habituelle, de retirer ce que nous avons donné. En effet, non-seulement Athènes ne dépouillera pas, comme il le croit, les serviteurs qu'elle a récompensés, non-seulement la loi de Leptine ne les déclarera point déchus de leur gloire ; ils en acquerront encore une plus éclatante : leur immunité sera remplacée par des inscriptions, par des statues qu'on regardera avec admiration ; ils seront à tout jamais debout, au milieu du Peuple, apprenant à la postérité de quel noble prix la République paya leur patriotisme. Temporaire, ignorée du grand nombre, l'exemption valut-elle jamais ces impérissables honneurs qui ne peuvent pas plus échapper à la célébrité qu'Athènes elle-même?

Si donc, à l'époque où Athènes récompensait Epicerde, Leucylos, ou tout autre, elle les eût laissés choisir entre l'immu-

Digitized by Google

nité et une statue, je crois les voir repousser jusqu'au nom de la première, pouvant s'honorer d'un prix bien plus haut, qui nous rapproche des Immortels. Puisque toute leur ambition se serait tournée de ce côté-là, aujourd'hui encore ces mêmes hommes, et, eux morts, leurs enfants, préféreraient, j'en suis sûr, l'honneur d'une statue à leurs dispenses. Il y a plus : dans leur joie, ils éleveraient un concert d'actions de grâces vers la ville qui aurait eu cette noble pensée, et dont le décret, utile pour elle, serait glorieux pour eux-mêmes.

« Mais, dit-on, si nous changeons ainsi nos dons, ne participant plus, comme dans le cas de l'immunité, à la récompense paternelle, les fils crieront à l'injustice. » Crois-moi, Démosthène, aucun d'eux ne s'indignera : car la gloire d'un père passe, comme un noble héritage, à ses enfants, et c'est assez pour ceux-ci que l'on vante celui dont ils tiennent le jour. S'il est vrai, comme le disent les poètes, que l'homme même le plus intrépide devienne esclave dès qu'il a à rougir de son père ou de sa mère, d'un autre côté, la pure et éclatante renommée de ces derniers lui élève le cœur. D'ailleurs, si, par une invariable loi, le fils d'un bienfaiteur de l'Etat héritait de toutes les récompenses paternelles, s'il les recueillait comme un patrimoine, dépouillé, il aurait le droit de se plaindre. Mais, puisque la transmission n'a lieu que pour les dispenses, une fois ce privilége supprimé, sur quoi se fonderaient les réclamants? De quel droit voudraient-ils appliquer aux autres récompenses l'hérédité attachée aux seules exemptions? De plus, leur situation est à peu près celle du fils d'un vainqueur aux jeux olympiques. « Par droit du sang, dira celui-ci, je réclame la branche d'olivier. » Tout le monde lui répondra : « Cette récompense appartient, non à la naissance, mais à la victoire. Qui veut la palme doit, avant tout, descendre dans l'arène; alors seulement il pourra l'obtenir. » Or, qu'est-ce qu'un rameau, au prix d'une statue? Qu'est-ce qu'une récompense dont la durée se borne au moment où on la reçoit, comparée à celle qui traverse les siècles? Si donc ce faible salaire n'est transmissible du père au

Digitized by Google

fils qu'après l'épreuve de pénibles labeurs, pourra-t-on, sans effort, en recueillir de bien plus grands?

Un jeune citoyen revendique pour lui-même les récompenses décernées à son père : mais revendique-t-il, au même titre, l'héritage des malheurs paternels? Non. Fils d'un homme heureux, répudierait-il ce titre, dès que l'infortune arrive? Ah! c'est alors surtout qu'il doit proclamer sa naissance, sous peine de paraître indigne d'un père qui le chérit encore dans le malheur! Mais, s'il se refuse, comme je le vois trop, à prendre volontairement sa part d'un tel fardeau, même en songe, de quel droit veut-il perpétuer en sa personne les faveurs qu'il trouve dans sa famille? Une pareille prétention n'est-elle pas une contradiction choquante? Renier un père malheureux, et, au sein du bonheur, vanter partout et bien haut sa naissance! Cette variation est coupable. Jeune homme, si tu as raison d'être fier de ton père, sois-le toujours. Mais, quand l'espérance te fait vanter les liens du sang, quand tu les caches par peur, malgré ton illusion, tu ne les relâches pas plus que tu ne les resserres. N'écoutons donc point ceux qui invoquent un pareil titre.

Voici encore, ô Athéniens! un raisonnement qui vous fera pénétrer dans ma pensée, et confirmer, par une conséquence rigoureuse, une loi salutaire. Hors l'immunité, nous devons accorder toutes sortes de récompenses à nos bienfaiteurs, en songeant à la conduite que tenaient nos ancêtres, aux plus florissantes années de la République, dans cette ère des dévouements éclatants, où l'on mettait plus d'ardeur qu'aujourd'hui à conquérir les honneurs publics. Supérieurs à tous les peuples pour l'intelligence, la sagesse et toutes les éminentes qualités de l'esprit, portant dans leur âme toute la science et tout le génie de la politique, ou plutôt étant en réalité et dans l'opinion publique l'âme des affaires de la Grèce, enfin ayant à cœur, non-seulement la longue continuation de la prospérité d'Athènes, mais encore une part incessamment plus grande dans toutes les faveurs de la Fortune, nos aïeux regardaient comme un devoir de consacrer à la patrie leur activité personnelle, leur éloquence, et de ne négliger aucun moyen de pousser le Peuple

Digitized by Google

à de nouveaux succès. Bien plus, ceux qui avaient rendu à la République un service quelconque, ceux qui étaient venus à propos la tirer d'une crise, citoyens ou étrangers, recueillaient bienfait pour bienfait, étaient, par l'entraînement de l'émulation générale, excités à se surpasser eux-mêmes dans l'avenir, et recevaient les dons les plus glorieux, les plus splendides : l'un, une statue de bronze sur l'Agora, l'autre, une place près des Dieux dans l'Acropole; celui-ci, un titre magnifique, qui le consacrait comme un Immortel, celui-là, de grands biens, des plèthres de terrain planté et de champs labourables; tel était nourri par l'Etat, tel honoré d'une couronne. Pour chaque trait de dévouement, voilà quelles étaient alors les nobles représailles d'Athènes envers la vertu. Ainsi fut récompensé Erechthée, fils de Minerve; ainsi Harmodius, ainsi Aristogiton. Qui ne sait même que le fils de Xanthippe, Périclès, fut associé avec Jupiter au titre d'Olympien?

Quant à l'immunité, par les Dieux! il n'en était pas question; nul ne la recherchait, et ce n'est pas ainsi qu'on se serait cru dignement récompensé. Etait-ce ignorance? Non; mais nos pères savaient très-bien qu'en gratifiant des dispenses tel ou tel citoyen, ils causeraient à la République un tort grave dont toutes les autres largesses nationales étaient innocentes; ils prévoyaient que les charges n'étant bientôt plus remplies, grâce à la profusion illimitée des exemptions, on tarirait, avec le temps, la source même des récompenses que nous avons énumérées; ils comprenaient aussi combien il serait étrange qu'un zélé serviteur de la patrie en devînt, par son privilége, le fléau, et que, devant une telle perspective, il ne fallait point, même dès le principe, le compter parmi les bienfaiteurs publics. Eh bien! ce ne serait pas un moins bizarre contraste de voir, d'un côté, nos ancêtres, si judicieux, déployer une munificence sans bornes, dans laquelle ils ne donnent pas une pensée aux immunités; et de l'autre, nous, pénétrés pour eux d'une vénération filiale, nous, qui les admirons, qui prenons leur politique pour loi suprême, distribuer des exemptions, et en faire le plus noble de tous les salaires. Ne semblons-nous pas reprocher à ces illustres

Digitized by Google

torts d'avoir ignoré ce genre de récompense, ou de l'avoir refusé par une basse jalousie? Toutefois, s'ils sont, à nos yeux éblouis, supérieurs en tout, en tout nous devons les imiter, pour donner à nos éloges la sanction de notre conduite. Mais si, ce qu'ils repoussaient comme funeste, nous l'embrassons comme salutaire, de deux choses l'une, ou notre jugement s'égare, ou notre imitation n'est qu'un mensonge.

En supposant que l'immunité soit une institution éminemment belle, utile, politique, non-seulement les Athéniens, mais tous les Grecs devraient apprécier hautement cette source de bonheur public, digne de se répandre partout. Jusqu'à ce jour, au contraire, les peuples ne se sont pas hasardés si avant; et puissent-ils, ô Minerve! n'y jamais être poussés! Pourquoi donc sommes-nous seuls infectés de ce mal? Seuls, les Athéniens trouvent-ils du charme à se nuire à eux-mêmes? « Non, dit mon adversaire, nous ne méritons pas ce reproche. Si, au milieu des peuples présentant tous les mêmes mœurs et les mêmes lois, notre immunité était une exception, nous serions coupables de bizarrerie, et notre gouvernement sortirait du droit commun. Mais, loin de là, une grande diversité règne dans les institutions grecques; dans chaque Etat nous voyons des usages exclusifs, consacrés par l'épreuve du temps. Est-il donc si étrange que les dispenses, inconnues de nos voisins, ne subsistent que dans l'Attique? A Lacédémone, à Thèbes, à vingt autres cités, reprochons-nous leurs institutions? Non, nous les attribuons à leurs fondateurs. »

Que chaque peuple, ô Démosthène! diffère ainsi des autres, je te l'accorde : chacun d'eux a eu son législateur particulier, qui surgissait du hasard ou des circonstances. Mais je poserais volontiers cette question : la différence que tu signales porte-t-elle sur des institutions utiles, ou nuisibles au citoyen et à l'Etat? Si tu réponds qu'elle porte sur des institutions nuisibles, quelle absurdité, quel danger, d'essayer de nous faire ressembler aux autres peuples de ce côté-là, et de guérir, comme on dit, le mal par le mal! Ne vaut-il pas mieux nous détourner du mal par l'exemple du bien, et pousser vers ce dernier de toutes nos

forces? D'ailleurs, avec l'immunité, il faudrait réformer tous ces funestes usages, fléaux de la vie sociale, et les reléguer dans le pays des fictions : par là, en effet, on mettrait les cités à l'abri du malheur. Mais, si cette variété se fonde sur les avantages propres à chaque nation, sur la possibilité de faire tout concourir au bien commun, et si les dispenses sont le plus redoutable ennemi des charges publiques, c'est-à-dire de l'Etat, qui ne vit que par les charges, pourquoi te livrer à des calculs superflus? pourquoi, coupable artisan de paroles, établir de faux rapprochements, et, par ce détour, nous conseiller de maintenir, dans les immunités, une excellente institution? C'est là un véritable piége, et tu t'efforces de plonger Athènes dans un gouffre de maux. De même que, poursuivre les méchants et leur faire une guerre à outrance, c'est bien certainement, d'un aveu unanime, le propre du citoyen attaché aux lois; ainsi, l'orateur qui protège de toute son éloquence ceux qui nuisent à la patrie, décèle sa perfide intention et ses trames criminelles. Or, si nous nous détournons avec horreur des coupables qu'il défend, quelle peine ne mérite-t-il pas, lui, complice de ses clients, lui, provocateur de nouveaux attentats? Le calomniateur, le magistrat vénal, le libertin outrageux, le traître, l'empoisonneur, le brigand, le voleur avec effraction, l'homme noté d'infamie, ne sont-ils pas plus odieux, plus sévèrement punis lorsque, loin de cacher leurs crimes en tremblant, ils poussent l'audace jusqu'à s'en vanter à tous? Doublement coupables, par leur perversité, par leur impudence, ils surchargent, sans s'en douter, l'accusation du poids de leurs publics aveux.

Toi qui espères nous tromper si subtilement, voilà ta ruse éventée, moins par nous que par toi-même. Tu ne peux montrer l'immunité inscrite dans nos lois, ni l'en tirer comme conséquence nécessaire; pour confondre Leptine, au gré de tes prétentions, tu ne peux citer aucune disposition légale : alors, tu fardes ton langage, et le replies en cent façons pour surprendre notre conviction, et subjuguer des auditeurs sans défiance. « La loi, dis-tu, ordonne formellement que les dons soient à jamais irrévocables; et voilà un citoyen qui, par sa motion, annule

Digitized by Google

dans le présent et à l'avenir les immunités données à tout événement par la République : après avoir ainsi violé la loi et mérité le châtiment attaché à cet attentat, comment pourra-t-il nous faire adopter ses conseils ? N'est-il pas juste que ceux à qui vous avez fait un avantage le conservent, et que leur récompense soit perpétuelle? » Telles sont les insinuations de ton éloquence tortueuse, animée de fréquentes apostrophes. Mais retiens bien ceci, et réfléchis. Le législateur a statué qu'un don ne pourra être retiré : quant à l'immunité il n'en dit mot ; il ne parle que des donations, à moins qu'il ne t'ait fait quelque mystérieuse confidence. Ce qu'il n'a point dit, pourquoi donc le tirer perfidement de sa bouche? ce que les lois n'ordonnent pas, pourquoi le présenter comme émané des lois? N'est-ce pas à la fois les altérer, et nous accuser de ne les pas connaître?

Si tu affirmes que, sous le mot de *don*, les immunités sont comprises, comme dons populaires, notre réponse sera décisive. Non, une récompense glorieuse pour le particulier qui la reçoit, mais nuisible à la nation qui l'accorde, n'est pas réellement un don : ce terme suppose l'avantage des deux parties. Appelle l'immunité un don, par rapport aux privilégiés, j'y consens; mais, pour la cité, c'est une peine fiscale. Nettement défini dans toutes nos lois, le véritable don est aussi maintenu par ces gardiennes, ces régulatrices de nos intérêts. Les dispenses sont-elles utiles à l'Etat? qu'on les désigne comme un don, et qu'elles soient irrévocables. En sont-elles, au contraire, la ruine et le fléau? fais trêve de sophismes, et ne chicane plus pour glisser dans nos lois ce privilége, comme un intrus et un bâtard. Pour atteindre les autres, ne vois-tu pas que cette arme te blesse toi-même? Tu crois les frapper, et c'est toi qui reçois les coups! Emporté par ton audace et ta fougue querelleuse, tu n'aperçois pas ce qu'on va opposer à tes paroles! tu ne comprends pas même mon objection! Et voilà, dit-on, le résultat de ta gymnastique oratoire!

C'est sans doute trop peu pour Démosthène, ô Athéniens! de s'acharner sur un ou deux points : vous avez vu sa méchanceté déborder de toutes parts. A tant d'imputations diverses, accu-

Digitized by Google

mulées par lui contre Leptine, et toutes repoussées par la vérité, il ose ajouter une accusation de violation des formes légales: mensonge encore plus éclatant que les premiers! Voici ses paroles: « Avant de porter sa loi, Leptine devait obtenir l'abrogation de celle qui est antérieure. Au lieu de cela, que fait-il? laissant subsister cette loi, preuve vivante d'illégalité, il propose la sienne; et il la propose tandis que notre code dit ailleurs que toute motion contraire à la législation établie pourra, par cela seul, être attaquée. » Sans doute, ô Athéniens! il faut absolument suivre jusqu'au bout, dans l'établissement d'une loi, cette marche tracée par le législateur; et quiconque s'en écarterait, moi-même, tout le premier, je le ferais condamner pour avoir méconnu son devoir en élevant loi contre loi. Mais telle n'est pas la position de Leptine, il s'en faut! En effet, si les immunités existaient en vertu d'une loi négligée par lui, et dont il n'eût pas démontré le vice et poursuivi la suppression avant de croire opportun de présenter une loi contraire, il s'accuserait lui-même d'illégalité. Mais nous n'avions, sur cette matière, aucune loi impérative; et, par sa motion, Leptine ne contredisait pas plus notre législation que ne fit jadis Solon lui-même. A vrai dire, le coupable, ici, c'est celui dont la parole ment contre l'évidence; celui qui, les yeux fermés sur les moyens de relever la République, n'a de zèle que pour consommer sa ruine; qui abuse de sa faconde, tantôt citant des lois au gré de son caprice, tantôt insérant dans notre code des prescriptions qui ne furent jamais. C'est là ce que tu fais, ô Démosthène! Aussi, avec cet étrange langage, ce n'est pas Leptine que tu charges, c'est toi. Les dispenses n'avaient aucun caractère légal; nées d'hier et de la coutume, par Jupiter! elles s'étaient abattues sur la cité: alors Leptine présente à la République menacée une loi dont tous proclament la haute sagesse et l'impartialité; et toi, tu t'efforces de détruire son ouvrage, armé, non d'une loi contraire, mais de déclamations vides, de fables trompeuses, d'un babil gonflé d'impostures et de mépris pour les lois. Voilà cependant les oracles sur lesquels tu t'appuies!

Digitized by Google

Tes calomnies contre Leptine s'élèvent au comble lorsque tu attribues sa loi, non à la prévoyance du citoyen, mais aux haines de l'homme. Son patriotisme, et non le motif que tu allègues, l'a seul poussé à cette démarche : cela va devenir évident. Et d'abord, pour assouvir un ressentiment, c'est contre son ennemi seulement que parlera un orateur ; tout ce qu'il a d'ardeur, il l'appliquera à se peindre lui-même sous les traits de la vertu, à charger de crimes un adversaire contre lequel il saisira toutes les armes de la haine, imputations, preuves accablantes, calomnies même, mais une loi, jamais, par Jupiter ! Car on ne peut faire marcher ensemble une loi et une accusation : celle-ci consiste à prouver publiquement qu'une action est mauvaise, qu'un homme est méchant ; par celle-là nous sommes détournés du vice, et portés à la vertu. Quoi donc ! oubliant de poursuivre ceux qu'il voulait accuser, Leptine se disposait à les rendre meilleurs ! ceux dont le malheur serait pour lui le plus doux spectacle, il n'aspirait qu'à leur faire du bien, comme à ses plus chers amis ! Cela n'est pas, non, cela n'est pas. Du vif chagrin que cause aux privilégiés une loi supprimant toutes les immunités, tu te hâtes de conclure que son auteur suit l'impulsion de la haine : que n'étends-tu cette imputation à presque tous les législateurs ? que ne les accuses-tu d'animosité ? En recommandant la modération et la justice, ils se rendaient agréables aux sages, mais ils déplaisaient certainement à tous les autres. Aussi ne peut-on dire tout ce qu'ils ont soulevé de colère dans le cœur des hommes violents et ennemis des lois.

En second lieu, si l'on te demandait, ô Démosthène ! quels sont ces hommes auxquels Leptine en voulait quand il écrivit sa loi, tu ne pourrais, je crois, les désigner. Après cette simple affirmation, *il y en a plusieurs*, tu ne juges pas à propos de les nommer : non que tu veuilles épargner à Leptine ce surcroît d'accusation ; mais parce que tu ne peux rien préciser ; et c'est vouloir ajouter toi-même à la masse des preuves qui te condamnent. Car, si tu avais eu des noms propres à articuler, le silence t'aurait été insupportable ; et tu n'aurais pas épargné des

Digitized by Google

vivants, toi qui as cité comme existants des gens qui n'ont jamais vécu ; d'ailleurs, en t'expliquant, tu aurais cédé au penchant qui t'entraîne, et solidement appuyé ta cause. Mais aujourd'hui ton imputation anonyme nous trouve tous incrédules, et même nous fait soupçonner que ces personnages n'ont aucune réalité, et sont de ton invention. Ainsi, voulant à la fois, par une allégation aussi vague, imprimer la honte au front de Leptine, et éluder nos réfutations, tu ne comprenais pas, ô Démosthène! que tu t'accusais toi-même d'imposture, et que la loi de Leptine était l'œuvre de la sincérité, et non de la passion.

Diotima de Milète put, dit-on, suspendre dix ans une épidémie qui menaçait Athènes; mais, n'ayant pas écarté le fléau pour toujours, elle crut n'avoir rien fait pour nous secourir dans cette crise. Aussi devint-elle doublement célèbre, et pour avoir exercé un si grand pouvoir, et pour la tristesse qu'elle ressentit, comme si ce pouvoir, même incomplet, n'était pas une glorieuse manifestation. Toi, au contraire, qui voyais ta patrie malade depuis longtemps du poison des dispenses, tu n'as pas regardé comme un devoir de la guérir, de faire sur elle le facile essai de la magie de tes paroles! Et Leptine, cet excellent citoyen qui, par son admirable dévouement et la providence des Dieux, a opéré cette cure, de grand cœur tu le jetterais, s'il t'était possible, dans les carrières de Sicile; tu le harcèles de tous côtés; tu épuises les traits de la calomnie, pour le faire punir (ô Dieux! ô lois d'Athènes!) comme si, par ses conseils, il méditait notre perte. Quant à l'immunité, c'est une exilée que tu ramènes de la frontière au sein de la République, pour la livrer perfidement à Ctésippe.

« Mais, dit encore Démosthène, en ajoutant que désormais nulle exemption ne pourra être décernée, et que l'auteur d'une motion contraire sera puni de mort, Leptine se conduit en tyran : non content d'effacer notre noble habitude de rivaliser de bienfaits dans l'occasion, il en enlève les moyens à la République. »

Digitized by Google

Sans doute, ô Athéniens! si Leptine nous mettait dans la complète impossibilité d'être généreux, de rendre service pour service, de verser nos dons sur ceux qui en sont dignes, on pourrait lui reprocher cette ingratitude, cette impuissance à nous donner des conseils conformes au devoir; et sa loi devrait être poursuivie comme expulsant violemment les lois d'Athènes. Mais, si Leptine reconnaît leur pouvoir d'accorder pension au Prytanée, logement, places d'honneur, plèthres de terre, toute récompense enfin, hors les immunités, par où mérite-t-il une telle accusation? Au médecin qui interdit à ses malades un aliment nuisible, reprochez-vous de leur prescrire une diète absolue? Est-il à vos yeux un ouvrier malhabile et dont la main épuise nos guérêts, ce laboureur qui les purge de plantes nuisibles? Je vais plus loin: si tu attaques cette loi comme opposée aux lois existantes, pourquoi, ô Démosthène! t'irriter de ses prévisions? Cette opposition même l'anéantit; et c'est folie de redouter, pour l'avenir, ce qui n'existe pas maintenant. Si, au contraire, tu avoues qu'elle a été régulièrement portée, par là tu déclares avec la même netteté qu'elle doit être conservée. Prétendrais-tu que, favorable aujourd'hui, elle sera nuisible demain? non! jusqu'au bout elle conservera son caractère; la vérité ne permet pas un autre langage.

Peut-être tu diras: « Si cette loi est juste, si Leptine a la conscience de son inébranlable stabilité, à quoi bon s'imposer l'obligation d'assurer son avenir? Jamais législateur ne conçut pareille pensée au sujet de son œuvre; loin de là, tous bornaient leur devoir à respecter la justice dans chacune de leurs dispositions. Seul préoccupé de ce soin, tu sembles, ô Leptine! n'avoir pas bonne opinion de ta propre loi. »

Que cette loi si belle, si juste, si tutélaire, soit un public bienfait, nous en avons pour preuve évidente, citoyens! non-seulement mes paroles, mais vos propres manifestations, cet élan soudain et inspiré qui l'accueillit sans réserve, toutes ces mains levées pour la sanctionner de votre commun suffrage. Mais aussi, que la perpétuité, non décrétée dans aucune autre loi, soit,

Digitized by Google

pour un motif spécial, l'objet d'une clause additionnelle dans celle de Leptine, voilà ce qui n'échappe point à votre intelligence, ô Athéniens! et vous déclarerez, j'en suis sûr, cette différence inévitable, si vous en examinez la double cause.

Solon, Lycurgue, tous les législateurs, se sentirent portés à faire des lois, à fonder des institutions, non par la nécessité, mais par leur génie politique. Pour Leptine, un impérieux besoin l'a poussé, celui de ne plus voir sa patrie suspendue sur l'abîme creusé par les immunités. N'enlevant aucune récompense, les premiers ne heurtaient personne; des nombreux citoyens de toutes les classes, privés par sa motion de leur privilége, le second se faisait autant d'ennemis. Ceux-là, libres de contradicteurs, n'avaient nullement à se préoccuper de l'avenir, et ils n'y songèrent point; celui-ci, qui en avait beaucoup, ne devait point passer l'avenir sous silence, et il en parla. Semblable à l'habile médecin qui, non content de guérir un malade, lui administre certains préservatifs, et, pour prévenir les rechutes, prescrit désormais un genre de vie opposé à celui d'où naquit la maladie, Leptine, après avoir supprimé les dispenses, ajoute que jamais elles ne pourront être rétablies, consolidant le succès de cette cure et dans le présent et dans l'avenir, étendant ses regards sur les intérêts les plus lointains de la République, et comprimant l'audace des opposants qui, dès l'année suivante, se ligueront avec Démosthène. Car l'éternel mélange des bons et des mauvais citoyens est dans la nature; ou plutôt c'est une fatalité à subir; et, si un législateur quelconque a dû recourir à des moyens tyranniques, faut-il s'étonner que Leptine ait eu besoin d'assurer les destinées d'une loi d'utilité générale? Non, par les Dieux! qu'il ait tremblé, comme on le dira peut-être, pour son œuvre : couverte de vos suffrages, Athéniens! qu'importe que tel ou tel misérable l'attaque de ses folles déclamations?

Ainsi, ô Démosthène! nous l'avons reconnu : croyant défendre ta propre cause, tu as très-bien soutenu celle de Leptine; dans le filet où tu espérais l'enlacer, te voilà pris toi-même; ces immunités dont le maintien était le but de toutes tes actions, de

Digitized by Google

toutes tes paroles, tu nous les as montrées comme le fléau le plus funeste; la loi de Leptine, comme une mesure de l'application la plus indispensable. Ton opposition donne à cette loi plus d'éclat que n'eût fait, à sa naissance, l'appui de ta voix : car alors tu aurais peut-être paru coupable d'une basse complaisance, et les traits d'un autre adversaire eussent passé inaperçus. Mais aujourd'hui un témoignage peu suspect, la décision même d'un ennemi, range l'auteur de la loi parmi nos meilleurs, nos plus utiles citoyens. Quelle reconnaissance ne te doit donc pas Leptine !

Digitized by Google

NOTES DE L'INTRODUCTION.

Page 91. *Les fêtes, dont l'appareil entraînait des dépenses énormes.* — « Le défrai, dit Plutarque, en est de grande despense. A quoy regardant, un Laconien rencontra fort bien quand il dit que les Athéniens s'abusoient et failloient bien lourdement, de despendre tant, et de faire à bon escient, pour jouer : c'est-à-dire, de consumer les deniers qu'il faudroit à mettre sus une grosse armée de mer, et à soudoyer et entretenir un puissant exercite de terre, à faire jouer des jeux en un théâtre. Car, qui voudra faire le compte, combien leur a cousté chascune comédie, il se trouvera que le peuple athénien a plus despendu à faire jouer les tragédies des Bacchantes, ou des Phœnisses, ou des OEdipes, ou Antigone, ou faire représenter les actes d'une Medea ou d'une Electra, que non pas à faire la guerre aux Barbares, pour acquérir empire sur eulx, ou pour défendre leur liberté. » *Si les Athéniens ont esté plus excellents en armes qu'en lettres.* Traduction d'Amyot.

P. 92. *Ou à offrir des armes et des vaisseaux.* — Pendant la guerre de Sicile, le banquier Pasion donna mille boucliers et cinq galères armées et montées à ses frais. Démosthène, *Ier Plaidoyer contre Stéphanos*, fin.

P. 92. *A la merci des besoins, même des fantaisies populaires.* — « Vous le voyez, nos chefs ont pillé le Trésor; il est épuisé. Regardez donc comme le revenu le plus sûr de l'Etat, les biens de ceux qui remplissent les charges avec ardeur. M'appauvrir, ce serait vous appauvrir vous-mêmes. » Ainsi parle un riche accusé à ses juges, dans Lysias, *Orat.* XXI, *ex ordine Taylori*. Baiter et Sauppe, *Oratores Attici*, p. 122.

P. 92. *La pire condition, à Athènes, était celle des riches.* — « Xénophon, improbateur éloquent des institutions démocratiques de sa patrie, se plaît à nous montrer les riches écrasés par les dépenses des chœurs et du service maritime, tandis que le peuple se faisait payer pour chanter, pour courir, pour voguer dans les galères, ayant à cela le triple plaisir de s'amuser, de s'enrichir, et d'appauvrir les riches. »

M. Ch. Magnin, *Origines du Théâtre moderne*, t. I, introduction, p. 124.

P. 92. *Les liturgies.* — Un ancien grammairien, d'accord avec le Scholiaste de Démosthène, explique ainsi λειτουργεῖν· Εἰς τὸ δημόσιον ἐργάζεσθαι, τῷ δημοσίῳ ὑπηρετεῖν, *servir le public comme un ouvrier, même comme un*

Digitized by Google

valet. Λειτουργία, et, dans le vieux dialecte attique, ληιτουργία (Rac. λάϊτον, λέϊτον, λεῖτον, λήϊτον, λῆτον ἔργον, *publicum munus ædilitium*). Ce mot a signifié, selon les temps et les auteurs, *charge publique*, *grade militaire*, *service* en général, même *devoir naturel.* Diodore de Sicile l'applique au culte des Dieux, ou *service divin;* Athénée, au travail des esclaves, ou *service domestique;* Aristote, aux *fonctions de nos organes.* Passant chez les écrivains ecclésiastiques, ce même terme désigna tantôt *la fonction* spéciale attachée à chaque degré du sacerdoce, tantôt *l'office divin;* ici, *la sainte Cène;* là, *l'aumône;* enfin, l'ordre des *cérémonies* et la formule des *prières* de l'Eglise. (Casaub. *Exercit. in Baron. Annal.*, p. 470. H. Steph. *Thesaurus Græcæ Linguæ*, édit. Hase, s. v. Λειτουργία.)

P. 92. *Ou charges publiques gratuites.* — A Rhodes, et dans quelques autres Etats grecs, il y avait aussi des liturgies salariées, ou plutôt allégées par des subventions.

P. 92. *Blâmées par le Stagirite.* — Aristot. *Polit.*, liv. V (liv. VIII, Barthél. St.-Hilaire), ch. 4.

P. 92. *Admirées par Montesquieu.* — *Esprit des Lois*, liv. V, chap. 5; surtout liv. VII, chap. 3.

P. 93. *Pour les concours si animés des poètes dramatiques.* — De deux passages de Pindare et de Plutarque, il semble résulter qu'il y avait des choréges spéciaux pour préparer la *mise en scène* des odes et des chants de victoire. (Pind. *Olymp.* 2; *Isthm.* 2. Plut. *Symp.* 8). Mais ce n'était pas une fonction publique; et le poète lyrique lui-même, ou un ami de son choix, se chargeait de ce soin, dispendieux seulement pour le vainqueur qu'on célébrait, ou pour sa ville natale.

P. 93. *La personne du chorége en fonctions était sacrée.* — Voyez, dans ma traduction complète de Démosthène, le commencement de l'Introduction au Plaidoyer contre Midias, p. 168.

P. 93. *Le nom de celui qui triomphait de ses rivaux était gravé, etc.* — Quatorze inscriptions choragiques se trouvent dans les divers Recueils publiés jusqu'à ce jour. L'élégant édifice d'Athènes, que les Grecs appellent *to Phanari tou Demosthenis*, les Italiens *il Palatio di Demostene*, et dont une copie orne le parc de Saint-Cloud, fut élevé par le chorége Lysicrate, en mémoire d'un prix décerné à ses chœurs.

P. 93. *Lysias nous en donne le tarif.* — M. Ch. Magnin tire de nombreuses inductions de ce même document dans ses *Origines du Théâtre moderne*, t. I, Introd., p. 132 et suiv. Mon travail était terminé depuis plusieurs années lorsque j'ai lu le livre de cet ingénieux savant.

Digitized by Google

P. 94. *La danse militairc des adolescents.* — Lysiæ *Orat.* XXI.

P. 94. *L'hestiasis :* c'est-à-dire, la charge de donner un festin. Sous les Pisistratides, la chorégie et l'hestiasis étaient réunies dans la dénomination commune de *phylarchie*.

P. 95. *Bœckh estime, etc.*— *Economie politique des Athéniens*, l. III, chap. 23. — La société moderne a aussi ses *hestiateurs :* mais, bien différents de ceux d'Athènes, la philanthropie les anime, quand ce n'est pas la charité.

P. 95. *Dans le Mémoire que nous avons dejà cité.* — Lysiæ *Orat.* XXI.

P. 95. *Sur le rivage de Rhénéa.* — Plutarch. *Nicias*, c. 3. Taylor. *Marmor. Sandv.* p. 18. — L'île de Rhénéa (Herodot. Ῥήναιν; Thucyd. et Strab. Ῥήνεια; Plutarch. Ῥηνία; apud. al. Κελαδοῦσσα, *la Retentissante;* Ἄρτεμις, *l'île de Diane;* Plin. *Rhene*) était la grande Délos, une des deux îles de l'Archipel appelées aujourd'hui *Sdiles* par les pilotes.— Le stade était de 180 mètres.

P. 96. *C'est celte avance, etc.* — Bœckh, *Economie polit. des Athén.*, liv. III, chap. 1, 21; liv. IV, chap. 9. Reiske (*Index Græcitatis Demosth.*) : Προεισφέρειν· ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ τῶν λοιπῶν προεισενεγκεῖν, *vorstrecken, to advance.* Cet usage semble avoir été si bien établi à Athènes, que, pour désigner un homme qui *se rendait utile*, on disait, *c'est un payeur d'impôts*, λυσιτελῶν. (V. Schol. Sophocl. ad *OEdip. Tyr.* v. 316, ubi legitur τέλη λύει, pro λυσιτελεῖ.) Il est plaisant de voir comme Socrate raffine sur l'étymologie de ce mot dans le *Cratyle* (Plat. P. II, vol. II, p. 72, ed. Bekkeri). Au reste, συμφέρει, et, chez les Latins, *confert*, paraissent remonter, à peu près, à la même acception primitive.

P. 97. *Des associations d'imposés.* — Harpocration : Συντελεῖς· οἱ συνδαπανῶντες καὶ συνεισφέροντες. Τόδε πρᾶγμα συντέλεια καλεῖται. Tel est aussi le sens que le Grand Etymologique donne à ce mot.

P. 97. *Après les plus brillantes récompenses, etc.* — Ces récompenses, dont parlent Démosthène et Aristide, étaient surtout εἰκών, προεδρία, σίτησις ἐν Πρυτανείῳ, στέφανος.

Εἰκών, l'érection d'une *statue*, ordinairement d'airain. Le premier qui obtint cet honneur public, le plus insigne de tous, fut Solon; puis vinrent Harmodius et Aristogiton, Conon, etc. A une époque de décadence, cette récompense fut tellement prodiguée que, dans l'espace d'un an, Démétrius de Phalère, par des statues en pied, équestres ou placées sur des chars, se vit, comme dit Fontenelle, multiplié trois cent soixante fois dans la citadelle, au Pirée, et sur les places publiques d'Athènes.

Digitized by Google

Προεδρία était le droit de *préséance* au théâtre, dans les assemblées, et dans les cérémonies publiques.

Σίτησις (R. σῖτος, *blé*, *pain*, *vivres*), désigna d'abord des *gâteaux* offerts, au nom de leur tribu, aux citoyens qui s'étaient dignement acquittés d'une charge onéreuse dans certaines fêtes. L'honneur *d'un repas*, aux frais de l'Etat, fut ensuite accordé au guerrier distingué par sa bravoure, à l'ambassadeur revenu avec succès d'une mission importante : cela s'appela encore σίτησις. Enfin s'établit l'usage de *nourrir publiquement, le reste de leurs jours*, les Athéniens qui avaient bien mérité de la patrie, et les vainqueurs aux jeux Olympiques. C'est la récompense que demande Socrate dans sa sublime défense. (Plat. *Apol. Socr.*). Le même mot, grandissant, comme on le voit, avec la chose, s'étendit et s'arrêta à cette dernière acception. Le Πρυτανεῖον d'Athènes était le bâtiment où se tenait constamment assemblé ce comité permanent du gouvernement qui se composait tour à tour de chacune des dix sections du Conseil des Cinq-Cents. Dans cet édifice circulaire et voûté, appelé aussi, pour cette raison, Θόλος, les cinquante prytanes (présidents du Conseil), avec quelques employés, prenaient leur repas en commun. Or, le citoyen à qui la σίτησις était accordée comme récompense, devenait le commensal de ces magistrats. Cette pension s'appelait aussi σιτία et παρασιτία.

Enfin, des στέφανοι, couronnes d'or, souvent d'un poids considérable, étaient décernées par le Peuple assemblé, par les Cinq-Cents, par une tribu, ou par un dème, à l'un de leurs membres.

P. 98. *Leptine, citoyen puissant et estimé.* — Démosthène, dans son Plaidoyer contre Androtion, parle d'un Leptine, du dème de Coelé. Ce même nom se lit dans la cinquième Lettre attribuée à Eschine. En comptant l'auteur de la loi qu'attaque Démosthène, faut-il voir, en tout, un seul Athénien de ce nom, ou deux, ou trois? *Nemo dixerit*, répond A. Wolf, *nisi qui sit divinus*. Le même critique incline à rapporter à l'adversaire des immunités un mot qu'Aristote n'a pas dédaigné de citer, après la touchante image de *l'année qui a perdu son printemps*, employée par Périclès. On délibérait à Athènes si Lacédémone, affaiblie par la perte de la bataille de Leuctres, serait préservée d'une destruction totale. « Athéniens! s'écria Leptine, laisserez-vous arracher à la Grèce un de ses yeux? » Aristot. *Rhetor.* lib. III, cap. 10.

P. 99. *Le Peuple Athénien ne pourra plus accorder d'exemptions.* — Cette prohibition de la loi de Leptine, μηδὲ τὸ λοιπὸν ἐξεῖναι τῷ Δήμῳ αἰτηθέντι τὴν ἀτέλειαν δοῦναι, ne manquait-elle pas de sanction? A la fois sujet et souverain, le Peuple Athénien ne pouvait-il pas se rendre légalement à lui-même l'exercice d'un droit dont il s'était légalement privé? Non :

Digitized by Google

l'Aréopage était là, pour empêcher la multitude de revenir légèrement sur sa propre décision. Leptine, d'ailleurs, liait les mains au Peuple, en accumulant les peines les plus graves sur la tête du solliciteur.

P. 99. *La loi portée contre les magistrats débiteurs du Trésor.* — C'est-à-dire, la peine de mort. — Ælius-Aristide et l'auteur d'un argument grec du discours de Démosthène contre la loi de Leptine présentent plusieurs autres dispositions comme appartenant à cette loi : mais nous nous bornons, avec A. Wolf, à celles qu'offre le texte même de Démosthène.

P. 99. *Ce résultat même a de quoi nous étonner.* — Dans l'argument grec du discours d'Aristide que nous traduisons, la loi de Leptine est ainsi caractérisée : Τοῦ νόμου, βελτίστου γε ὄντος καὶ κοινοτάτου, καὶ μάλιστα πάντων πολιτείᾳ προσήκοντος. « Cette excellente loi était très-impartiale et éminemment démocratique. »

P. 99. *Le sujet du discours de Démosthène fut souvent remanié dans les écoles des rhéteurs.* — Il fut quelquefois aussi l'occasion de leurs plaisanteries. En voici un exemple, qui ne manque pas de délicatesse.

Envoyé en ambassade à Rome, près de l'empereur Sévère, Apollonius y disputa contre le sophiste Héraclide le prix de déclamation oratoire. Vaincu, Héraclide perdit l'immunité dont il jouissait (1), tandis que le rhéteur athénien fut comblé de présents. Héraclide fit courir faussement le bruit qu'Apollonius allait bientôt rejoindre Leptine en Libye. Ce Leptine s'était déclaré indépendant, et s'entourait des hommes de talent de tous les pays (2). « Belle occasion pour vous de déclamer la Leptinienne! dit Héraclide à Apollonius. — Dites plutôt pour vous-même, répondit l'ambassadeur : ce discours n'a-t-il pas été écrit pour le maintien des immunités? » Eudociæ *Violetum*, p. 57; d'après Philostrate, *Vitæ Sophist.*, l. II, c. 20, § 2, p. 99; ed. Kayser.

P. 99. *L'adversaire posthume...... fut Ælius-Aristide.* — Ce rhéteur lui-même, au commencement de son troisième discours contre le Gorgias de Platon, nous apprend, en termes obscurs, qu'il avait écrit une ou plusieurs harangues sur la loi de Leptine. Mais les deux *declamationes Leptineæ* auxquelles Morelli et Angelo Mai ont, dans le silence des manuscrits, attaché son nom, sont-elles réellement de ce sophiste? Ceux qui admettent l'affir-

(1) A Rome, à Lyon, et dans plusieurs autres villes, on punissait quelquefois l'orateur ou le poète qui était vaincu dans ces luttes littéraires.

(2) L'histoire fait encore mention de deux autres Leptines : l'un, tyran d'Apollonie, en Sicile, se soumit à Timoléon, et finit ses jours dans l'exil, à Corinthe; l'autre commanda avec distinction les flottes de Denys l'Ancien. Voy. Plutarque, *Vie de Timoléon*, 24; et Diodore de Sicile, l. XIV, c. 53 et suiv.

Digitized by Google

mative ne peuvent, il est trop vrai, l'établir sur des raisons convaincantes; et, d'autre part, de graves motifs portent à douter qu'Aristide soit l'auteur de ces compositions. Cette thèse a été soutenue récemment avec un grand savoir, parfois même avec une bonne logique, dans une dissertation inaugurale d'Ed. Foss, dont voici les conclusions : 1° les deux déclamations, pour et contre la loi de Leptine, sont d'un seul et même écrivain; 2° l'inélégance et l'incorrection du style, la faiblesse des pensées, la maladresse du pastiche, les anachronismes, décèlent un auteur moins pur, moins élevé, moins éclairé qu'Aristide; 3° cet auteur, quel qu'il soit, imitateur d'Aristide lui-même autant que de Démosthène, doit avoir écrit à la fin du IV^e^ siècle de notre ère, ou au commencement du V^e^. Foss va jusqu'à dire, p. 41 : « Adeo hæc gravia argumenta sunt, ut, si Aristidis nomen in codicibus ascriptum esset, errorem esse statuerem potius, quam ut scriptorem minime spernendum ita a se quasi degenerasse putarem. Jam vero, quum, quis scripserit declamationes, plane incertum sit, neminem confido in posterum ausurum esse Aristidi eas ascribere. » Dans une obscure et oiseuse question d'histoire littéraire, ce ton d'assurance m'étonne. Foss, d'ailleurs, n'a pas bien compris tous les passages dont il s'appuie; et plusieurs de ses arguments peuvent être retournés avec succès contre lui-même. Je fais donc l'humble aveu de mon scepticisme sur ce point; et, si je mets en avant le nom d'Aristide, c'est pour me conformer à un usage que le savant directeur du gymnase d'Altenbourg n'a pas encore effacé.

Pag. 99. *La ville de Smyrne.... venait d'être renversée, etc.* — Ce fut l'an 178 de J.-C. — La plupart des détails qui suivent sont tirés des œuvres même d'Aristide. Voyez, à ce sujet, la dissertation remarquable de M. Dareste, *Quam utilitatem conferat ad historiam sui temporis illustrandam rhetor Aristides;* Paris, 1843.

P. 100. *Dans une lettre que le temps a respectée.* — Æl.-Aristidis *Epist.* ad M. Anton. et Aurel. Commod. XLI; ed. G. Dindorfii. Aristide pouvait dire doublement de cette lettre, *c'est mon meilleur ouvrage.* Mais voyez, dans son XX^e^ Discours, une complainte ampoulée sur le même sujet.

P. 100. *Smyrne se relève plus brillante et plus belle.* — Ejusdem *Smyrnæus,* Orat. XV, habita ad Cæsares; XXI, Palinodia in rediv. Smyrn.; XXII, Orat. ad Commod., etc.

P. 100. *Publius Théodore.* — Visconti, *Iconogr. Grecque,* t. I, p. 271, note 2. Joann. Massoni, *Collect. histor. ad Aristid. vitam,* § I. — Le premier surnom de notre rhéteur, *Ælius,* était fort commun au II^e^ siècle.

Digitized by Google

P. 100. *Dans la petite ville d'Adrianes, en Mysie.* — Philostr. *Vitæ Sophist.*, l. II, c. 9; p. 83, ed. Kayser. Æl.-Aristid. *passim.* Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte*, p. 254. — La Mysie formait la partie N.-O. du pachalik d'Anatolie.

Je ne puis m'empêcher de signaler trois erreurs dans le court article que F. Ficker a consacré à Aristide : il attribue à ce sophiste Hadrianople en Bithynie pour lieu de naissance ; soixante années de séjour à Smyrne ; et seulement trente-cinq Discours, avec un Traité du Style, en deux livres. (*Histoire abrégée de la Littérat. classiq. ancienne*, t. I.)

P. 101. *Comme Crassus.... s'était amusé à répéter, en d'autres termes, les harangues de Gracchus.* — Cic. *De Orat.* I, 34. Démosthène, corrigeant l'abus de cette méthode, en avait tiré pour lui-même d'utiles résultats. Voyez sa Vie dans Plutarque, ch. 8.

P. 101. *L'éloge d'une ville, etc.* — De Æteone Cyziceno, de Alexandro Grammat. Laudat. funebr. XI, XII ; Panathenaïcus, XIII ; M. Aurel. Anton., Romæ, Maris Ægei Encomia, IX, XIV, XVII ; Pro Asclepii templo apud Cyzicenos, XVI. *Adde* XXIX, XXX, XXXI, XXXII, etc.

P. 102. *Mais le caractère des idées vous trahit toujours.* — M. Villemain, *Tableau de la Littérature au moyen âge*, t. II, p. 220 ; 3e édit.

P. 102. *Lucillus... se moque avec grâce, etc.* — *Anthol. Græca*, ad Palat. cod. fidem edita, XI, 142. Cette épigramme est intraduisible, à cause des idiotismes, cités en exemple, dont elle est remplie.

P. 103. *D'étranges rêveries, pressentiment confus du magnétisme animal.* — Orationes vide VI, VII, XVI, XVIII ; et quas ἱερὰς dicunt, XXIII-XXIX.

P. 103. *Une statue de bronze, etc.* — Visconti, *Iconogr. Grecque*, t. I, p. 270, note 3 ; et Pl. XXXI.

P. 104. *Permets... que mes amis poussent le cri d'admiration, etc.* — Διδόσθω δὲ αὐτοῖς, ὦ βασιλεῦ, καὶ βοᾷν καὶ κροτεῖν, ὁπόσον δύνανται. Le local dans lequel les Sophistes déclamaient eût suffit pour inspirer une telle vanité : la chaire était appelée *trône* ; la salle était un *théâtre* ; la leçon elle-même, une *représentation* (ἐπίδειξις). Il résulte de ce passage de Philostrate qu'on n'applaudissait point en présence de l'empereur. Cet usage respectueux s'observait autrefois en France, quand le Roi assistait au spectacle.

Digitized by Google

P. 104. *Cinquante-cinq déclamations.* — G. Dindorf comprend dans ce nombre la défense de la loi de Leptine. Aristide avait joué le pour et le contre ; et déjà l'on possédait de ce sophiste une *Leptinienne* écrite dans le sens de celle de Démosthène : je lui dois plus d'une bonne interprétation du texte de cet orateur. Celle que nous traduisons pour la première fois, découverte par le célèbre Angelo Mai, a été publiée en 1825. Voy. *Scriptor. veter. nova Collectio e Vatic. Codd.* t. I, part. III, p. 1-33.

P. 105. *De son plus habile sophiste.* — Valckenaer, *in Herodotum*, donne à Aristide l'épithète de Ἀττικώτατον. S'il la mérite, c'est surtout pour les formes du style.

P. 105. *Et Aristide lui-même, etc.* — Orat. XXVI. Passe encore pour Démosthène, pour Platon : mais Aristide se comparait à Alexandre-le-Grand ! Eunape l'admire jusqu'à l'enthousiasme, et l'appelle *divin*, τὸν θεῖον Ἀριστείδην. La folie de ces anciens éloges, que l'éditeur anglais Jebb recueille avec amour dans sa Préface, a été presque égalée par l'engouement de quelques modernes érudits. Guillaume Canter, traducteur latin d'Aristide, veut bien nous apprendre que ce sophiste réunit à un très-haut degré, *accuratissime expressas*, la profondeur de Thucydide, la grâce d'Hérodote, l'énergie de Démosthène.

P. 105. *Dans un style laborieusement compassé.* — Ἐξετόνει δὲ κῶλον ἐκ κώλου καὶ νόημα ἐκ νοήματος, ἐπαναχυκλῶν, dit Philostrate. Bernhardy, dans son *Histoire de la Littérature Grecque*, dit qu'Aristide se complaisait aux difficiles tours d'adresse (*mühselig schnoerkelnd*).

NOTES DU DISCOURS.

Page 107. *Ce Démosthène qui montre cette conviction dans ses actes ; etc.* — Plusieurs membres de cette trop longue phrase offrent des amphibologies qu'un léger changement vers la fin (τῶν τοιούτων pour τὰ τοιαῦτα) ne ferait qu'accroître avec une fausse lueur de vérité. En attendant le dernier mot de la critique, bornons-nous à quelques remarques essentielles. 1° Les mots ὡς καί, ou, comme lit Niebuhr, οἷς καὶ εἴ τις, qui commencent ce morceau, correspondent-ils, par le sens et la construction, à ὡς καὶ ἀτελείας, qui précèdent? rien n'autorise à le croire. 2° Remarquez l'amalgame de οὐ μόνον ὅτι avec καὶ οὐ λέγειν μόνον. J'ai dû l'éviter, sans rompre la forme périodique. 3° Βούλεται καὶ συνεύχεται s'applique à la conduite *habituelle* de Démosthène, bien opposée, selon Aristide, à celle de ce même orateur parlant pour le maintien des immunités ; contraste qui cause l'étonnement exprimé dès les premiers mots du discours. 4° En disant de Démosthène, τὸν ἀεὶ πολιτεύεται χρόνον, le sophiste oublie que cet orateur avait au plus trente ans quand il attaqua la loi de Leptine. Le même oubli se remarque dans d'autres parties de ce discours. 5° Selon l'usage constant des orateurs attiques, je lis περὶ αὐτοῦ, avec A. Mai, Niebuhr, Dindorf, au lieu de περὶ αὐτόν, leçon d'A. Wolf et de Grauert. 6° Μὴ ἂν ἕνα μηδένα est une locution insolite. Les *Atticistes* disaient εἷς οὐδείς, εἷς μηδείς, mais sans redoubler la négation. Grauert propose, avec grande vraisemblance, μηδ' ἂν ἕνα. 7° Les mots λέγειν περὶ αὐτοῦ semblent faire allusion à un passage du discours de Démosthène. Or, nous n'y lisons rien de pareil. Le texte qu'Aristide avait sous les yeux contenait-il quelques lignes perdues pour nous? Le sophiste avait-il dans la pensée ce passage fameux de la harangue sur la Couronne : Βούλομαί τι καὶ παράδοξον εἰπεῖν, κ. τ. λ. al. 59? 8° Enfin δεικνύναι a, pour complément apparent, μηδένα δέξαι; mais son complément réel est πεπεῖσθαι, le même que pour λέγειν.

A. Mai, dont je citerai quelquefois la version, peu connue en France, traduit ainsi cette phrase : « Jam vero quicomque hanc causam orare vult, is in primis Demosthenem omni ope coercendum curabit; tum quia immunitas civitati prorsus est inutilis, ut progrediente oratione dicam (Demosthenes autem contraria urbi vult et exoptat, atque ita semper in rep. se gerit, ut etiam dicat sibi esse persuasum, neminem extitisse qui hæc nova consilia boni consuluerit : neque solum dicat, verum etiam factis demonstret) tum quia maximum rebus nostris hinc erit damnum, si deinceps immunitas quaquaversus urbem pervaserit. »

P. 107. *Ou le décret qu'il vous a proposé est mauvais.* — Littéralement : *ou qu'il n'a pas bien dit ces choses-là.* — A. Mai : « Aut legem sine jure

fuisse perlatam. » S'il faut appliquer ces mots à la loi de Leptine, j'avoue ne rien comprendre à tout ce passage.

P. 107. *A la reconnaissance de quelques-uns de vous.* — C'est-à-dire, de ceux qui jouissaient des immunités. Χάριν καταθέσθαί τινι, placer un service dans le cœur de quelqu'un, comme un dépôt qu'on retirera. Hérodote, VI, 41 : δοκέοντες χάριτα μεγάλην καταθήσεσθαι. Thucydide, I, 33 : εὐεργεσίαν κατατίθεσθαι. Démosthène emploie souvent cette locution ingénieuse, *de Rhod. Libertate ; in Aristocr., etc.*

P. 108. *Il fallût attaquer la patrie.* — La version d'A. Mai brise sans nécessité la structure de la phrase grecque : « Neque sperassem, qui amicis opitulandum censet, ab eodem civitatem oppugnatum iri. » Le texte signifie littéralement : « Je ne croyais pas non plus Démosthène assez méchant pour, en pensant qu'il devait être l'auxiliaire de ceux-ci (des privilégiés) faire, par suite, la guerre à celle-là (à la République). » Δεῖν est régi par οἰόμενον ; βοηθεῖν par δεῖν ; et πολεμεῖν par οὕτω ὡς.

P. 108. *Mais du fils de Chabrias.* — Il s'appelait Ctésippe. Plutarque nous le fait connaître : « Phocion s'estudia de rendre le filz de Chabrias, Ctesippus, homme de bien, quoy qu'il le veist fort dépravé et fort incorrigible ; et ne cessa point, pour cela, d'essayer tousjours à le réduire et à couvrir son infamie. Toutefois l'on dit que, comme ce jeune homme estant soubs sa charge en quelque guerre où il estoit capitaine, luy rompist la teste et l'importunast, en luy faisant tout plein de questions fascheuses, s'ingerant de le vouloir conseiller, reprendre et enseigner l'office de capitaine, il ne se peut tenir de dire : « O Chabrias ! Chabrias ! je paye bien maintenant l'amitié que tu m'as portée en ton vivant, en endurant l'importunité de ton filz (1) ! » Aussi disait-on à Athènes, Γενήσῃ Κτήσιππος, pour *Tu deviendras un vaurien* (2). A. Wolf a calculé que, quand le discours de Démosthène fut prononcé, Ctésippe, très-jeune, n'avait pu acquérir ce triste renom (3). Tout porte à croire, du moins, qu'il n'avait pas encore poussé l'infamie jusqu'à vendre, pour satisfaire à ses impures prodigalités, les marbres du monument élevé par les Athéniens à la mémoire de son illustre père (4).

Si Démosthène n'épousa pas, comme on l'a prétendu, la mère de ce jeune homme (5), du moins la rechercha-t-il en mariage (6) : circonstance qui,

(1) Plutarque, *Vie de Phocion* ; trad. d'Amyot.

(2) Menandri fragm. e fabula Ὀργῇ ; apud Athen., IV, p. 166, A.

(3) *Prolegg. ad Leptin.*, note 23.

(4) Athen., *l. l.*

(5) Suid. s. v. Δημοσθ. μαχαιροποιός ; t. I, c. 1258, l. 16, ed Bernh. Biogr. anon. quem in medium proferunt Reisk. *Orat. Græci.*, t. IV ; Dobs. *Orat. Attici*, t. V.

(6) Plutarch, *in Demosth.*, c. 22. Cf. A. Maium, Leptineæ Aristid. note 1.

Digitized by Google

pour plusieurs écrivains consultés par Plutarque, expliquait l'intérêt que lui porta cet orateur. Reproduite par Ulpien, cette opinion semble contredite par Dinarque ; dans sa virulente et suspecte accusation contre Démosthène, cet adversaire lui reproche l'argent qu'il aurait reçu de Ctésippe pour son plaidoyer contre la loi de Leptine.

Grauert, et, d'après lui, Dindorf et Bremi lisent ἀλλ' ἃ τῷ Χαβρίου παιδί, au lieu de ἀλλά. Excellente correction, que je m'étonne de ne pas retrouver dans la seconde édition d'A. Mai.

P. 108. *Et à saluer une mesure d'une utilité si générale, etc.* — Littéralement : « Auctorique legique simul magnopere gratulantur, huic propter publicam utilitatem, illi ob ejus curandæ consilium. » Notre goût est choqué du retour fréquent de ces minutieuses divisions de parties.

P. 108. *Cet homme fait tout pour la détruire.* — Isocrate (*Archidame*), Platon (*Phédon*), Démosthène (*Plaid. contre Phénippe*), emploient πάντα ποιεῖν dans le même sens qu'Aristide. « Scio te omnia facturum, ut nobiscum quamprimum sis, » dit Cicéron, *ad Fam.*, XVI, 9. Et Ovide : « Omnia feci, ut tandem sanior essem. » *Metam.*, IX, 540.

P. 108. *Ce qu'il ignore, etc.*— Démosthène ignorait si peu cette vérité, que lui-même, dans son plaidoyer sur les prévarications de l'ambassade, cite de beaux vers de l'*Antigone* de Sophocle, où elle est développée.

P. 108. *Futile et déraisonnable.* — Toutes mes éditions donnent φλυαρίαν. Ici, cet accusatif, surtout chez un écrivain attique, est presque un solécisme ; car, l'ellipse supprimée, nous trouvons : εἰ φλυαρίαι ταῦτ' εἶναι ἐδόκει. De plus, comme l'observe Grauert, les orateurs emploient ordinairement ce mot au pluriel ; et Démosthène lui-même a dit, dans le discours opposé à celui-ci : Εἰ δὲ ταῦτα λόγους καὶ φλυαρίας εἶναι φήσει.

P. 108. *Tu devais le premier te lever.* — Démosthène ne se présenta qu'avec les seconds accusateurs de Leptine, et encore ne prit-il la parole qu'après Phormion.

P. 108. *Ceux-ci ou ceux-là.*—Les mots τούτους ἢ 'κείνους sont le véritable nœud de ce passage. Par τούτους, j'entends, suivant l'usage des orateurs, les coaccusateurs *présents*, c'est-à dire, Aphepsion, Ctésippe et Phormion ; par ἐκείνους, j'entends, avec A. Mai, les trois *anciens* accusateurs, dont l'un était mort, et les deux autres s'étaient désistés.

P. 108. *C'est toi surtout que cette affaire intéresse.* — A cause du prétendu mariage de Démosthène avec la mère de Ctésippe. Voyez l'alinéa précédent.

P. 108. *Te joindre à ces gens-ci.* — A Aphepsion, Ctésippe et Phor-

Digitized by Google

mion. Au lieu de μετ'αὐτῶν, Niebuhr et Geel proposent μετ'ἄλλων, *avec d'autres accusateurs que les premiers*. Si une correction était nécessaire, je lirais plutôt μετὰ τούτων.

P. 109. *Et l'impuissance de tes attaques.* — La leçon κατ'αὐτὸν n'a pas de sens. Grauert remarque avec raison qu'il ne peut être question ici que de la loi de Leptine, et il propose κατ'αὐτοῦ (scil. τοῦ νόμου) que nous adoptons avec Geel, Dindorf et A. Mai.

Il y a, dans ce morceau, une réminiscence de Démosthène, qui, au commencement du discours sur la Couronne, reproche aussi à Eschine de n'avoir pas pris plus tôt la parole.

P. 109. *De la promener par de perfides détours.* — Au lieu de προάγειν τὸν λόγον, peut-être faut-il lire περιάγειν τ. λ., comme le propose Grauert. Au § 60, Aristide dit περιάγεις τὸν λόγον.

P. 109. *Mais, entre l'accusateur et le sycophante, etc.* — Imitation de Démosthène, *De Cor.* 37 et 56. Cicéron exprime la même idée dans son discours pour M. Cœlius : « Accusatio crimen desiderat, rem ut definiat, hominem ut notet, argumento probet, teste confirmet : maledictio autem nihil habet propositi præter contumeliam, quæ, si petulantius jactatur, convicium, si facetius, urbanitas nominatur. »

P. 109. *Mais la méchanceté de l'autre est hideuse.* — Ἀπρόσωπος ἡ κακία. Cicéron semble avoir voulu lutter d'énergie avec l'épithète ἀπρόσωπος dans ce fragment du Discours *sur les dettes de Milon*, découvert par A. Mai : « Non pudet? Sed quid pudeat hominem non modo sine pudore, verum *omnino sine ore?* » Démosthène a dit dans le sens contraire, λόγους εὐπροσώπους, *de Cor.*, 49; Euripide, εὐπροσώποις φροιμίοις, *Phoen.* 1336; Lucien, εὐπροσωπότερον ψεῦδος, *Hermot.* 51; Libanius, *Epist.* 814, et le Scholiaste de Sophocle, sur le v. 1009 de l'*Ajax*, εὐπρόσωπος αἰτία.

Geel pense qu'Aristide avait écrit : τῷ δ'εὐπρόσωπος ἡ κακία. *Mais la méchanceté de l'autre se couvre d'un masque gracieux.*

P. 109. *Le sycophante.* — Par une de ces combinaisons de mots artificielles, que je n'ai pas le courage d'imiter toujours, Aristide place trois fois en quatre lignes συκοφαντῶν, συκοφαντία, συκοφαντίας.

Συκοφάντης signifie littéralement, *qui dénonce les figues*. Pour expliquer l'origine de ce mot, on a prétendu qu'une ancienne loi prohibait l'exportation des figues de l'Attique; que, de là, le nom s'appliqua à ceux qui dénonçaient l'exportation de toute marchandise prohibée, et enfin à toute espèce de dénonciation (1). En supposant qu'une telle prohibition ait eu

(1) Plutarch. *in Solone*, et περὶ Πολυπραγμοσύνης. Athen. l. III, c. 2 et 3.—

Digitized by Google

lieu, peut-être le législateur avait-il en vue la propagation de ce fruit, lorsqu'il était encore très-rare. Cette conjecture perce dans le Scholiaste de Platon, qui place l'origine du nom de Sycophante à l'époque où le figuier venait d'être trouvé dans l'Attique, et où il ne croissait point ailleurs. Une version plus probable veut que, dans un temps de famine, le besoin ait fait dérober les fruits des figuiers sacrés, et qu'après qu'on eut senti la colère des dieux, on ait dénoncé ceux qu'on soupçonnait de ce sacrilége (1).

Les sycophantes étaient très-dangereux. Dans la comédie de *Plutus*, un honnête homme, muni d'un anneau magique, exprime sa sécurité. « Mais ton anneau n'est pas à l'épreuve de la morsure du sycophante, » répond Chrémyle.

Dans la démocratie athénienne, on pouvait être dénoncé pour une proposition de loi, pour un acte d'administration, pour le refus d'un service public, pour ses paroles, pour son silence. Les sycophantes en vinrent à satisfaire leurs vengeances personnelles, en accusant des innocents, et à s'enrichir en rançonnant de riches coupables. Aussi, cette dénomination fut bientôt une flétrissure, et s'appliqua à tous les délateurs mercenaires. Aristide, employant ce mot contre Démosthène, semble partager la prévention de Dinarque, qui prétend que cet orateur s'était fait payer par Ctésippe.

La Fontaine emploie le mot *sycophante* dans le sens de *fourbe :*

Guillot le sycophante approche doucement.

(Liv. III, fable 3).

P. 109. *Cet homme, ô Athéniens! l'accuse, etc.* — Démosthène, dès le début de son discours, conclut d'une grave objection qu'il met dans la bouche de Leptine, que celui-ci tendait à enlever au Peuple l'exercice de ses droits.

P. 109. *C'est l'athlète qui, dans sa lutte contre un adversaire, etc.* — La locution πρὸς ἀνταγωνιστὴν ἔχων paraît incomplète à Grauert, à Niebuhr et à Geel. Le premier ajouterait volontiers ἄπορος ou ἄναλκις : le second, ἆθλον ; le troisième, ἔλαττον. Ainsi complétée, cette partie de la phrase se traduirait : « Etant impuissant ou trop faible contre un adversaire, etc. » Je crois qu'il ne manque rien, et qu'Aristide, d'après le goût de son temps, emploie ici une expression poétique. On trouve dans Homère ἔχω pris pour ἀντέχω. *Iliade*, XX, 27 :

Οὐδὲ μίνυνθ' ἕξουσι ποδώκεα Πηλείωνα.

« Ils ne résisteront pas un moment à l'impétueux fils de Pélée. » Ἕξουσι est évidemment pour ἀντιστήσονται. Seulement, pour mitiger cette har-

Hume dit plaisamment que les Athéniens trouvaient leurs figues trop délicates pour des palais étrangers.

(1) Schol. Aristoph. *ad Plut.* v. 31 et 874. Note tirée de la Traduction d'Aristophane, par M. Artaud.

Digitized by Google

diesse, ou pour être plus clair, Aristide aurait ajouté la préposition πρός. Nous disons de même, *tenir contre quelqu'un.*

P. 110. *Tu façonnes les accusations les plus creuses.*—Πλάττειν διακενῆς, locution technique, employée ici métaphoriquement. Au propre, *modeler en creux* un buste, une statue. Aristide semble comparer les accusations de Démosthène à des têtes sans cervelle. Grauert cite ce passage de Denys d'Halicarnasse : Καὶ μυρίους ἄλλους διακενῆς ἀναπλάττομεν ἡμῖν αὐτοῖς φόβους. A. R., liv. VI, pag. 346, l. 29.

P. 110. *Ou tu n'as nullement parcouru le texte de cette loi.* — Aristide renvoie à Démosthène, mais en l'émoussant, un trait qu'il a lancé. Cet orateur avait reproché à Leptine de n'avoir pas lu les lois de Solon.

P. 110. *Leptine venait de le prendre dans tes mains.* — Si ἤδη n'était point opposé à πάλαι, il serait ici synonyme de εὐθύς : ἤδη παραλαβών, *aussitôt après s'être saisi.* Si ce participe n'offrait pas un sens excellent, peut-être faudrait-il lire προλαβών, *s'en étant saisi le premier.* A. Mai, qui traduit par *præripuisset*, semble avoir eu cette correction dans la pensée : mais gardons-nous de l'admettre.

P. 110. *Avec droiture.* — Καθαρῶς, *candide, en saine conscience,* comme traduit H. Estienne. Voyez des exemples analogues dans son *Thesaurus*, édit. de M. Hase, t. IV, col. 770, A.

P. 110. *Nul doute que ni Leptine, ni tout autre défenseur de sa loi, etc.* — A. Mai et Grauert conjecturent qu'Aristide voyait dans ces paroles de Démosthène un défi auquel il devait répondre. Le sophiste semble, du moins, se les appliquer, quand il dit dans son exorde, εἴ τις ἄλλος ἐγχειρεῖν ἠξίου.

P. 110. *Des hommes de rien.* — Ἀναξίους τινάς, *obscuros quosdam* (A. Mai). Ἀνάξιος signifie *indigne* et *sans crédit.* Démosthène a employé ce mot dans le premier sens ; mais Aristide feint de croire qu'il y attachait, au contraire, la seconde acception. Au rhéteur maladroitement rusé ne peut-on opposer ses propres paroles, et lui dire : Οὐδὲν ἔσται πλέον ταῦτα σοὶ τεχνωμένῳ?

P. 110. *L'orateur qui s'efforce de torturer la vérité.*—Τἀληθῆ διαστρέφειν, vive et forte image, empruntée à Démosthène, *de Cor.* 46. Isée avait déjà dit, dans son plaidoyer sur la succession d'Hagnias : δεινῶς διαβάλλειν καὶ τοὺς νόμους διαστρέφειν.

Tordre une vérité, pour en extraire un crime,

dit Barthélemy, dans la *Némésis.* On lit dans un Mémoire de Beaumarchais : « Comme on ne peut tordre mes intentions, et donner à mes sacrifices d'argent la tournure de la corruption, etc. »

Digitized by Google

P. 110. *Au profit de Ctésippe.* — Καὶ τὴν αἰτίαν Κτήσιππον εἶναι. *Et tota rei causa Ctesippus est.* A. Mai.

P. 111. *Si nous avions à faire une enquête sur la naissance.* — Littéralement : *Si l'enquête de la naissance était mise sur le tapis*, προὔκειτο.

P. 111. *Alors que les honneurs doivent être accessibles à tout citoyen.*— Ici, ἔνθα ne désigne pas le lieu, Athènes, quoique le sens qui en résulterait soit raisonnable. Les orateurs, Démosthène surtout, emploient souvent ce mot comme adverbe de temps, de circonstance, etc. Or, Aristide vient de dire qu'il ne devait pas être fait mention de la naissance dans un procès relatif aux immunités : οὐδὲ.... τῶν πραγμάτων ἀξίως, *neque ex rei præsentis dignitate.*

P. 111. *En effet, si nous avions... Mais, si les récompenses, etc.* — Aristide emprunte ici à son modèle la forme périodique d'argumentation, εἰ μὲν... εἰ δέ ; ἐὰν ou ἂν μὲν...., νῦν ou νυνὶ δέ, qui fait ressortir la vérité par le contraste de deux hypothèses, dont la seconde est seule admise par celui qui parle. Cicéron et nos grands orateurs en offrent de beaux exemples. En voici un, qui mériterait d'être plus connu, et que je tire des *Mémoires justificatifs* de Fouquet : « Si la longueur du temps que l'on emploie à chercher des témoins, des faits, des pièces, et la multiplicité des chefs d'accusation contre un homme, le rendent coupable, jamais aucun ne l'a été tant que moi. Mais, s'il faut des preuves concluantes et solidement établies par audition de témoins non suspects, par des procédures en bonne forme, faites sans violences, sans intimidation, sans surprise, dans les termes et règles ordinaires de la justice, par des magistrats fondés de juridiction légitime, non choisis ni affectés : alors toute la France jugera certes que l'on a eu grande passion que je fusse criminel, mais qu'en réalité je ne le suis pas. »

P. 111. *Le fils d'une déesse, le soldat obscur, etc.* — Ἐπειδὴ ὁ μὲν ἐκ θεῶν, ὁ δ' οὐ τοιοῦτος. A. Mai traduit : « Quamvis ille divino genere ortus, hic autem secus. » *Quamvis* est un contre-sens : il faudrait *propterea quod*, comme Grauert l'a remarqué. Cet éditeur part de là pour proposer la suppression de ces mots, comme interpolés et présentant une idée absurde ; Geel et Dindorf se rangent à son avis. J'essaie de les conserver à l'aide d'un point d'interrogation. Littéralement : *A quel titre Achille mériterait-il plus que Thersite la reconnaissance des Hellènes, si tous deux vainquaient également les Troyens? est-ce parce que l'un descendait des dieux, tandis que l'autre n'avait pas cet avantage?*

Homère dit de Thersite : Αἴσχιστος δὲ ἀνὴρ ὑπὸ Ἴλιον ἦλθεν. *Iliad.* II, 216.

P. 111. *Si les citoyens hautement considérés, etc.*— L'étrange équivoque,

Digitized by Google

remarquée plus haut sur le mot ἀνάξιος, est appliquée ici au simple ἄξιος.

P. 111. *D'une fuite obstinée on fuira, etc.* — A. Mai : « Verum solo vertendo functiones vitabunt. » Je ne crois pas que φυγῇ signifie ici *exil.* Aristide, en effet, n'a pu dire que les citoyens exemptés, οἱ μὲν ἀτελεῖς, se banniront pour étendre leurs dispenses même à l'impôt sur les biens-fonds, καὶ τὰς εἰσφοράς. S'ils ne l'avaient pas fait jusqu'alors, pourquoi le feraient-ils? L'émigration des Athéniens non privilégiés n'a pas pu entrer davantage dans la pensée du Sophiste, puisqu'il nous représente dans la phrase suivante Athènes en proie aux discordes intestines. Dans φυγῇ τὰ πράγματα φεύξονται je ne vois donc qu'un de ces pléonasmes de bon aloi, fréquents chez les écrivains grecs. Grauert cite : φεύγων φυγῇ τὸ γῆρας, Plat. *Sympos.* p. 195; ἡ δὲ [δύναμις τοῦ σόφους γενέσθαι] φυγῇ φεύγει τότε, Auct. Epinom. page 974, B. Dans une de ses phrases les plus travaillées, Pascal dit du *terme où nous pensions nous attacher :* « Il glisse, et fuit d'une fuite éternelle. » (*Des Pensées de Pascal*, par M. Cousin, p. 128 et 296, 2e édition).

P. 111. *Supposons ensuite que quelques hommes remplissent les charges, etc.* — A. Mai : « Sed fac aliquos muneribus fungi, nempe eos quos immunitas non excludit. » Ἐξ ἀτελείας, *en vertu de l'immunité.* — Quelques lignes plus haut, après Κἀντεῦθεν, je lis, avec Geel, τούτοις μὲν, au lieu de τοῖς μέν.

P. 112. *Nous reprocher dédaigneusement d'avoir préféré la moitié au tout, etc.* — Littéralement : *Que nous ayons préféré un gain simple à un double profit; et que, tandis qu'il fallait jouir de notre prospérité par l'un et l'autre moyen, nous ayons pensé ne devoir en jouir qu'en partie.*

P. 112. *Aucun des avantages que Démosthène se fatigue à nous étaler.* — On peut voir dans les notes de Grauert, p. 95, les divers sens de ἄνω καὶ κάτω, et les exemples dont il s'appuie. Ces mots équivalent ici à notre locution familière, *en se mettant sens dessus dessous.*

P. 112. *Athéniens intelligents, que la nature et l'éducation, etc.* — Οἴκοθεν, *domesticis institutis.* — « Il est parmi vous, dit Démosthène aux Athéniens, des citoyens capables de vous conseiller dignement; et, pour juger leurs paroles, vous êtes les plus pénétrants de tous les hommes. » IIIe *Philippique.*

P. 112. *Seule, elle nous offre un solide appui, etc.* — Littéralement : *Seule fournissant au plus haut degré le secours suffisant, sûr, et applicable à toutes nos affaires.*

P. 112. *Tels sont les heureux avantages qu'après Minerve nous devrons à cette loi.* — Μετὰ τὴν τῆς Ἀθηνᾶς ῥοπήν, *cum Minervæ nutu.* Ῥοπή, mou-

Digitized by Google

vement d'une balance; et, par suite, influence, etc. Démosthène en présente plusieurs exemples. Libanius, *Epist.* 379 : τὸν τῆς Ἀθηνᾶς προςλαβόντα ῥοπήν, *celui qui a mis Pallas dans son parti.* St. Jean-Chrysostome : ἡ ἄνω ῥοπή, *la divine impulsion.*

P. 112. *Et presque toujours le rapporte à soi-même.* — Διὰ πάντων, *omni tempore modoque.* Dans Hérodote, V, 67, on trouve ces mêmes mots avec le sens de *præ omnibus.*

P. 112. *Car cette réunion seule rend une action excellente.* — Βούλονται μὲν γάρ, καὶ μάλα βούλονται. De même, plus bas, χρὴ μὲν οὖν, καὶ μάλιστα χρή. Libanius, imitant Démosthène : οὐκ ἔστι ταῦτα, οὐκ ἔστιν. Dinarque, *in Demosth.* : δίκαια μὲν οὖν, δίκαια τρόπον γέ τινα πάσχει τὸ συνέδριον.

A. Mai traduit ainsi la fin de cette phrase : « Neque hac in parte deficere, quam optimam solam existimant. » Contre-sens. D'abord, le savant traducteur confond τούτου τοῦ μέρους et ταύτην πρᾶξιν, qui n'ont rien de commun. Μέρους se rapporte à δικαίου, et voici le sens littéral de toute la proposition où il se trouve : *Les hommes désirent beaucoup rencontrer aussi dans leurs actions le juste* (opposé à l'utile), *et ne rien manquer de cette partie-là.* Ensuite, le dernier membre de phrase est elliptique : ὡς μόνην ταύτην οὖσαν πρᾶξιν ἀρίστην, sous-entendu, ἐν ᾗ μηδὲν ἐλλείπει τοῦ συμφέροντος μήτε τοῦ δικαίου. *Vu que cette action-là seule est excellente, qui réunit tout l'utile et tout le juste.* Sur ὡς construit avec le participe, voyez la Grammaire de Matthiæ, § 568 ; et sur l'emploi de l'accusatif absolu dans cette construction, *ibid*, 3°. Aristide en offre encore un exemple plus bas : ὡς οὐ μικρὰν ταύτην οὖσαν τοῖς πράγμασι βλάβην. Enfin, la phrase d'A. Mai, combinée avec la suivante, implique contradiction, comme le lecteur le reconnaîtra aisément.

P. 113. *Ou inutile à nous-mêmes, ou nuisible.* — Grauert rend ici οὐδὲ τὴν ἀρχὴν par *neque omnino;* A. Mai, par *ne principio quidem.* La première interprétation est seule vraie.

P. 113. *De Margitès.* — On a reconnu récemment, dans des peintures antiques, que les Romains avaient leur *Polichinelle :* Margitès était le *Jocrisse* ou le *Nicaise* des Grecs. Recueillons quelques traits sur ce personnage symbolique, dont le nom était devenu proverbial.

Margitès (R. μάργος, *stolidus*) est un de ces sots savants, *plus sots que les sots ignorants.* « Il savait beaucoup de choses, dit Homère dans un fragment du poème satirique qu'Aristote lui attribue, mais il les savait toutes mal... Les Dieux ne le firent point ouvrier, ni laboureur, ni même habile en rien; dans tous les arts il manquait d'adresse. » Le mot, *Croyez-vous parler à un imbécile?* se rendait par Οἴει Μαργίτῃ διαλέγεσθαί τινι; Luc. *Hermotim.* c. 17. Selon Suidas, un autre Margitès était incapable de comp-

Digitized by Google

ter au-delà du nombre cinq ; il disait un jour à sa mère : Est-ce papa qui est accouché de moi ? Nouveau marié, il n'osait approcher de sa femme : Si tu y touches ! lui criait sa belle-mère d'un ton menaçant. Les farces italiennes, plus décentes, se contentent de présenter un Gilles affamé qui ouvre de grands yeux devant un bon dîner servi pour un autre.

P. 113. *Si même l'avantage d'avoir perfectionné la première, etc.* — Démosthène avait dit, au sujet des contributions en argent et des charges navales : Οὐδεὶς ἐστ' ἀτελὴς ἐκ τῶν παλαιῶν νόμων, *les anciennes lois n'exemptent personne*. Etendant cette disposition à toutes les charges indistinctement, la loi de Leptine la perfectionna. Voici donc comme j'entends cet obscur passage d'Aristide, en m'écartant du non-sens de la version d'A. Mai : *La règle que nos plus vieilles lois laissèrent incomplète et relâchée* (παρεῖσαν, *remiserunt*), *cette loi-ci a trouvé moyen de la perfectionner* (ἐξεῦρε καὶ διωρθώσατο, pro ἐξεῦρε τὴν διόρθωσιν).

Voici, du reste, la version d'A. Mai : « Quæ in illis prætermissa sunt, hæc invenit vel emendavit. »

P. 113. *Comme si nous avions peur de paraître servir notre patrie !* — Τὴν ἡμῶν αὐτῶν. Le mot γῆν est sous-entendu. Ellipse fréquente, surtout dans Thucydide. Par une analogie qu'on n'a pas encore, je crois, remarquée, le génitif a ici la propriété d'exprimer le rapport de maternité, comme dans Ὀλυμπίας, ἡ τοῦ Ἀλεξάνδρου.

P. 113. *Jouir tous également des avantages que procure la cité.* — Avantages plus grands à Athènes qu'ailleurs, car ils étaient aussi *pécuniaires*. Le citoyen athénien était payé sur le Trésor pour remplir ses devoirs de législateur, de juge, d'ambassadeur, même pour assister au spectacle.

P. 113. *Satisfaire à des obligations moins graves, etc.* — Remarquez l'emploi tout attique de προξενεῖν pour παρέχειν, *præbere*. Les Attiques disaient aussi dans le même sens, εἰσφέρειν, συνεισφέρειν, χορηγεῖν, τελεῖν, termes empruntés à la langue fiscale. Κίνδυνον, πόνον, ne passent ici comme régimes de προξενοῦσιν, qu'à l'aide du régime le plus proche, ὠφέλειαι. On trouve souvent chez les bons écrivains latins et français cette *curiosa felicitas* dans l'alliance des mots.

P. 113. *Pas un !* — Cette conséquence paraîtra forcée. Le sophiste veut-il dire que, peu à peu, chacun se dispensera soi-même ?

P. 114. *Digne d'être confirmée sans obstacle.* — Je copie la note de Grauert : « Μετὰ παντὸς τοῦ συγκεχωρηκότος. Putes a masculo genere ductum ; et sic Maius : *Digna profecto erit, quæ nemine repugnante jubeatur.* Sed neutrum genus subesse fidem facit et hic nostræ orationis locus, § 73,

Digitized by Google

ὁ γὰρ παρ᾽ ὑμῶν τὸ συγκεχωρηκὸς ἐσχηκώς, et ille Demosthenis, qui obversari nostro poterat, *in Mid.* τοσοῦτοι τῆς εὐσεβείας ἐν ἑκάστῳ τις ἂν ὑμῶν ἴδοι συγκεχωρηκός. »

P. 114. *Le seul avantage.... c'est un moyen de récompense.* — La leçon vulgaire ἐκ μὲν ἀτελείας ἔνεστι est incorrecte. J'adopte la très-légère correction de Grauert, appuyée sur deux exemples d'Aristote, ἓν ἐστι. Voyez l'édition du professeur de Bonn, p. 98.

P. 114. *Pour les bons serviteurs il est d'autres salaires.* — Cette objection est présentée d'avance et réfutée par Démosthène, dans le discours auquel celui-ci est censé répondre.

P. 114. *Qu'y gagnera-t-elle?* — Οὐδὲν αὐτῇ πλέον ἔσται. D'après l'hypothèse hyperbolique qui précède immédiatement, je préfère, avec Geel, la version de Mai, *nihilo melius erit illi*, à celle que Grauert veut y substituer, *nihil ipsi reliquum erit.*

P. 114. *Si l'on ne doit plus exercer de magistratures populaires, etc.* — Toutes mes éditions donnent εἰ γὰρ μήτε δημαγωγεῖν δεῖ. Cependant la *démagogie* n'était pas une *liturgie.* Ce qui y ressemblait un peu plus, c'était la fonction d'orateur, δημηγορεῖν, mot qu'il faut peut-être rétablir ici. Plus bas, Aristide, énumérant les charges remplies par Démosthène, le représente δημηγορῶν.

P. 114. *Vrai soutien des républiques.* — A. Mai fait de συστάσεις le sujet de ἐοικέναι, suppose un autre sens au premier de ces mots et à δόξομεν, et traduit : « Civitatum quidem congregationes nihil aliud esse putabimus quam veluti corpus, etc. » Je lis et j'interprète ce passage d'après Grauert, Dindorf et Bremi.

P. 114. *Car le corps n'est pas plus servi par tous ses membres, etc.* — Aristide pensait-il au célèbre apologue de Ménénius Agrippa?

P. 114. *Du titre de bienfaiteurs d'Athènes.* — La qualification honorable de εὐεργέτης était publiquement décernée à Athènes, comme celle de ἀγαθοεργός à Sparte, aux citoyens qui avaient rendu à la patrie des services signalés, principalement à la guerre.

P. 114. *Cynégire... Callimaque.* — Cynégire, frère du poète Eschyle, a laissé dans l'histoire une trace ineffaçable. Hérodote raconte qu'à Marathon, comme les Perses vaincus se jetaient précipitamment sur leur flotte, cet Athénien, entraîné par son ardeur, saisit la poupe d'un des navires pour l'arrêter; qu'il eut le bras coupé, et fut achevé par les ennemis (1). Cyné-

(1) Herod. l. VI, c. 114.

Digitized by Google

gire, selon Justin, eut les deux bras coupés l'un après l'autre, et, saisissant avec ses dents la poupe du vaisseau, il ne lâcha prise que lorsque, d'un coup de hache, un Perse lui eut tranché la tête (1).

Callimaque est désigné comme Polémarque (troisième archonte, chargé, dans le principe, de l'administration de la guerre) par Hérodote, Pausanias, Plutarque, Athénée, et par plusieurs autres écrivains. Aussi ai-je adopté la leçon de Grauert, Καλλιμάχῳ τῷ πολεμάρχῳ, que Geel approuve, et que reproduisent A. Mai et Bremi. L'édition *princeps* donne : Καλλιμάχῳ τῷ Πολεμάρχου, *Callimaque, fils de Polémarque.* Je ne repousse cette leçon qu'avec doute : 1° On trouve Πολέμαρχος, nom propre, dans Athénée (2); 2° Dans cette même phrase d'Aristide, Thémistocle, Pausanias et Cynégire viennent d'être désignés avec les noms de leurs pères; 3° Dindorf a cru devoir conserver la leçon primitive.

P. 115. *Quel dommage en résultera-t-il?* — Grauert et Bremi, λυμήνηται. A. Mai, λυμήναιτο. Dindorf, λυμήναιτο.

P. 115. *En plaçant au-dessus de toutes les devoirs du citoyen.* — A. Mai traduit : « Sane, si ea facinorum nobiliora habentur ac laudabiliora, quorum dii nobis auctores sunt, sine dubio necesse est civilia ministeria rebus omnibus anteponere. » Les mots du texte, οὐκ ἂν φθάνοιμεν εὖ ἴσθι, n'ont rien de commun avec *sine dubio necesse est.* Grauert : « At vero, si rerum humanarum eæ pluris sunt, iisque præ ceteris laudes debentur quarum dii auctores sunt, non anteponeremus munera subire cuilibet rei alii. » Jugeant qu'il y a ici un non-sens, le professeur de Bonn propose de substituer καὶ εἰ μὴ à καὶ μὴν εἰ ou d'intercaler ἀδίκως entre οὐκ ἂν et φθάνοιμεν. Il me semble qu'aucune correction ni addition n'est nécessaire, et que l'on obtient un sens raisonnable en traduisant φθάνειν par *être le premier à faire ou à dire*, acception fréquente de ce verbe. Voyez les lexiques, la Grammaire de Matthiæ, § 553, γ, et l'*Index Græcitatis Demostheneæ* de Reiske. Geel pense aussi que le texte est correct, et il traduit, *non cessabimus anteponere*, i. e. *quantocyus anteponemus.* Mais *cessabimus* exprime le contraire de ἂν φθάνοιμεν; et, dans la seconde forme de cette version, la négation οὐκ n'est pas rendue.

P. 115. *Maîtres de l'univers, les Dieux, etc.* — Si ce galimatias impatiente le lecteur, qu'il me remercie de n'avoir pas traduit plus littéralement. Voici la pensée du sophiste, réduite à sa simple expression : « Dans un État, chaque citoyen doit contribuer au salut commun, comme, dans le

(1) Just. l. II, c. 9.
(2) *Deipnos.* III, p. 114, C.

Digitized by Google

monde, la Providence pourvoit au salut de l'humanité. » Aristide prétend que les charges publiques sont de droit divin, et il se met l'esprit à la torture afin d'appliquer aux Dieux ces termes empruntés aux liturgies, ὑπεστήσαντο, εἰσήνεγκαν, λειτουργίαν, χορηγεῖν. Pour aider ceux qui seraient curieux d'éplucher cette période asiatique, je transcris la version d'A. Mai : « Siquidem rerum omnium domini dii ac genii non solum quod a principio universam rerum naturam crearunt, magnum hoc et præclarum invexerunt docueruntque vitæ ministerium; sed quia nunc etiam in eo instituto manentes, tantam nostri curam providentiamque semper præ se ferunt, nihil est eorum quæ ad conservationem nostram salutemque pertinent ullo modo desit; immo vero etiam uberius, et supra quam exspectare liceret, sua nobis bona communicent. »

P. 116. *Privés du céleste secours, etc.* — Grauert et Bremi : τῆς δίχα τούτων προνοίας. Cette position de δίχα, quoiqu'elle se trouve dans l'édition *princeps*, est tout-à-fait insolite. Dindorf et A. Mai, 1831 : δίχα τῆς τούτων προνοίας.

P. 116. *Ne déclares-tu pas la guerre aux Dieux?* — Isée (*plaid. pour la succession de Cléonyme*), Δεινῶς πολεμῶν. Démosthène (*Har. sur la Cour.*), πολεμεῖν καὶ διαφέρεσθαι τούτοις. Himérius, sophiste postérieur à Aristide de deux siècles : πόλεμον ἀπειλεῖ καὶ μάχην τοῖς νόμοις ὅλης τῆς φύσεως (*Ecl.* III, 7).

P. 116. *Nous punissons de mort, as-tu dit, etc.* — Voyez les dernières lignes du discours opposé de Démosthène.

P. 116. *Quand Athènes réclamera ses services.* — Ἐν τῷ τῶν πραγμάτων ἀπαιτοῦντι. Par un tour semblable, Aristide dit, dans son *discours contre la Loi de Leptine*, ἐν τῷ τοῦ καιροῦ καλοῦντι.

P. 116. *Si donc nous avons ces choses à cœur, etc.* — Aristide ne cite pas ici un passage déterminé de Démosthène; mais il reproduit l'argumentation sommaire d'une partie de son discours.

P. 116. *C'est l'amour.* — Le mot φίλτρον ne commença à être employé dans ce sens que postérieurement aux grands orateurs. Libanius (*discours pour Aristophane*), τῷ περί σε φίλτρῳ.

P. 116. *Heureux d'avoir servi la patrie.* — Littéralement : « Sed sibi sufficere existimarunt, quod ita fortuna civitatis per eos constituta esset. »

P. 116. *Tu devais préférer à tout les intérêts d'Athènes.* — Or, il importe à Athènes qu'il n'y ait point de dispenses : tel est le complément sous-entendu.

Digitized by Google

P. 116. *Toi-même, qui places toujours l'utile en première ligne.* — La politique habituelle de Démosthène est, au contraire, celle du devoir. D'ailleurs, le fait qu'Aristide va citer est entièrement étranger à cet orateur. Niebuhr pense donc que le sophiste parle ici de la politique du peuple athénien, et il propose d'ajouter ὁ δῆμος après αὐτός, correction matérielle, que Geel approuve, mais trop considérable pour être admise.

P. 116. *Violateurs des traités, les Corcyréens, etc.* — Les Athéniens contractèrent une alliance pour se défendre réciproquement contre ceux qui attaqueraient soit Corcyre, soit Athènes, ou quelqu'un de leurs alliés. Ils sentaient bien que, malgré ce ménagement, ils auraient la guerre avec le Péloponnèse; et, pour cette raison, ils voulaient ne pas abandonner aux Corinthiens Corcyre, qui avait une marine si florissante, mais mettre aux prises ces deux peuples autant que possible l'un contre l'autre, afin qu'Athènes pût, au besoin, combattre les Corinthiens et les autres peuples possesseurs d'une marine, lorsqu'ils seraient affaiblis. D'ailleurs, l'île de Corcyre leur paraissait commodément située sur la route de l'Italie et de la Sicile. » Thucydide, l. I, c. 44; trad. de M. Didot. Cf. Ulpianum, *præfat. ad Olynth.* Cette alliance entre Athènes et l'île de Corcyre, aujourd'hui *Corfou*, eut lieu Olymp. LXXXVI, 1; 436 ans av. J.-C. Le traité violé par les Grecs de Corcyre les liait aux Corinthiens.

P. 116. *Pourquoi cette défense n'est-elle pas précisée, etc.*—Démosthène avait dit : « Pour toutes les charges de métèques ou de citoyens, on peut obtenir la dispense que Leptine supprime. Mais de toutes les contributions, de tous les armements de vaisseaux qui concernent la guerre et importent au salut de l'Etat, les anciennes lois, justes et sages, n'exemptent personne. » N'était-ce pas déclarer implicitement que ces lois, oubliées ou perdues à l'époque d'Aristide, admettaient les immunités? S'il en est ainsi, cette prolepse de sophiste, dont le sens est laborieusement débattu entre Grauert et Geel, n'offre plus qu'un pastiche insignifiant.

P. 117. *Eh! mon ami, etc.* — ὦ'τάν. Apostrophe familière, et parfois légèrement dédaigneuse, que Dindorf écrit ὦ τᾶν, et qui s'employait surtout au commencement d'une objection ou d'une réponse. *O bone! mon cher.* La seconde syllabe paraît représenter, par élision, ἔται, vocatif dorien de ἔτης. Du reste, les grammairiens ne s'accordent pas sur l'analyse de ce mot. Les Grecs s'interpellaient encore par ὦ'γαθέ, ὦ οὗτος, ὦ φίλε, ὦ τάλαν, ὦ μέλεε.

P. 117. *Ainsi l'exige l'esprit de la loi, etc.*—« Jura constitui oportet, ut dixit Theophrastus, in his quæ ἐπὶ τὸ πλεῖστον, id est *ut plurimum*, accidunt, non quæ ἐκ παραλόγου, id est *ex inopinato*. » (Dig. l. I., t. III, 3.) « Τὸ γὰρ

Digitized by Google

ἅπαξ ἢ δίς, id est *quod enim semel aut bis existit*, ut ait Theophrastus, παραβαίνουσιν οἱ νομοθέται, id est prætereunt legislatores. » (Ibid., 6.)

Dans la pensée d'Aristide, l'*usage*, c'est l'exercice des charges, *l'exception*, c'est la dispense.

P. 117. *Car même ce qui est le plus fortement tendu, etc.* — Le tour amphigourique de ce passage y jette une obscurité ténébreuse. Impossible, d'ailleurs, de savoir à quel texte de loi ces mots font allusion, ἐν αὐτοῖς τούτοις εἴρηται, *in ipsis legibus dictum est*. Je me suis rapproché du littéral autant que le bon sens et le besoin de clarté l'ont permis. Quant à σφόδρα διατεινομένων, que Mai traduit par *valde occupatorum*, et Grauert par *vehementer allaborantium*, j'y vois, en préférant l'acception étymologique, une métaphore belle et claire sur l'application des lois. Littéralement : *C'est l'inconvénient des choses le plus fortement distendues, de ne pouvoir atteindre à toutes les extrémités.*

P. 117. *Et c'est le témoignage de tous les pays, de tous les temps.* — A. Mai : « Ut universi temporis tractus jamdiu declaravit. » C'est se mettre à l'aise. Παντοδαπής signifie *de tout pays* et *de toute sorte*. La seconde acception produirait ici un non-sens. Je crois donc que ὁ πολὺς καὶ παντοδαπὸς χρόνος est pour ὁ πολὺς χρόνος καὶ τὸ πᾶν δάπεδον.

P. 117. *Mais ce qu'il dit a droit à tous nos respects.* — Ce passage est gravement altéré dans la version du savant Cardinal. On peut le calquer ainsi : « Insuper, non omne quod legibus prætermittitur, id continuo est ineptum, nec ob eam solam rem inter ea est, quibus interdictum est uti, neque vituperantes omnes habet; et rursus contraria plurimi fiunt. »

P. 117. *Des lois inutiles, qui n'en gardent pas moins leur place, etc.* — Νόμων σώζοντας τάξιν, expression empruntée à la stratégie, et familière aux orateurs attiques. — *Et des travaux, etc.* « Sunt item actus exleges, qui tamen haud minus legibus bonam nobis conficiunt fortunam. » *A. Mai.*

P. 118. *Non contentes de nous y appeler vivement par leurs perpétuelles exhortations, etc.* — Ἐξ ὧν ἑκάστοτε παραινοῦσι, *perpetuis adhortationibus*. Nous avons déjà vu οἷς, ἀνθ' ὧν, δι' ὧν, employés avec la signification de ἐξ ὧν. — *Elles se rangent, etc.* Voilà une pensée bien alambiquée!

P. 118. *C'est pour son jeune ami, le fils de Chabrias, etc.* — Aristide suppose toujours Démosthène plus vieux qu'il n'était, et mari de la veuve du général Chabrias. Les mots τὸν ἑαυτοῦ παῖδα signifient à la fois son *beau-fils* et son *mignon*, plaisanterie conforme à l'infamie de certaine passion grecque.

P. 118. *La cause de ton ami.* — Τά γε σὰ παιδικά, *pusionem tuum*. Voyez la note précédente.

Digitized by Google

P. 118. *Devant la loi, etc.* — Grauert explique παρὰ τοῦτο par παρὰ τὸ κατὰ νόμους εἶναι.

P. 118. *Le premier, source inépuisable de notre longue prospérité, etc.* — Τῆς καλλίστης καὶ γιγνομένης τύχης. Ici, καὶ rend nulle la signification de γιγνομένης; et j'adopte, avec Geel, la correction de Grauert, ἀεί.

P. 118. *Une invention d'hier.* — Χθὲς καὶ πρώην εὑρέθη Démosthène rapproche aussi ces deux adverbes, *pro Cor.* 41. On trouve dans Homère Χθιζά τε καὶ πρωΐζα, *Il.* II, 303.

P. 119. *Lors même que nos lois l'auraient admise.* — Je lis εἰ καὶ τοῖς νόμοις ἐνῆν, au lieu de εἰ δὲ ou εἰ δὴ. Sur ce changement que Geel repousse, on peut consulter Schæfer, *Melet. crit.*, pag. 59. —La répétition τοῖς νόμοις, τῶν νόμων semble vicieuse. Au lieu de ces deux derniers mots, Geel propose τὸ ὄνομα, *ipsum nomen* ἀτελείας *penitus delendum esse.*

P. 119. *Réunir une immense majorité.*— Si le mot ψηφισμάτων ne signifie jamais, comme je le crois, *suffrages*, il est aisé de voir que cette partie de phrase, ainsi lue, n'offre aucun sens. Je proposerais donc ψήφων. A. Mai traduit : « Maximo suffragiorum numero comprobandam. »

P. 120. *Juge d'ailleurs quel est mon étonnement, etc.*— Grauert : Εἶτα θαυμάζειν ἔπεισί μοι, πῶς οἴει, ὅτι σοι, κ. τ. λ. Et plus bas : οἱ δὲ πῶς οἴει καὶ τύχην, κ. τ. λ. Ni cet éditeur ni A. Mai ne me semblent avoir compris ici le sens de πῶς οἴει, qui se lit encore vers la fin de cet alinéa. C'est une courte interrogation admirative, θαυμαστικόν, comme disent Suidas et les scholiastes, équivalant à λίαν, *magnopere*, et dégagée, comme une parenthèse, de la construction de la phrase où elle se trouve. Théophraste, *Caractères*, c. 8 : Καὶ ταῦτα διεξιών, πῶς οἴεσθε; πιθανῶς σχετλιάζων ἐπάγει, κ. τ. λ. *Et, après avoir débité cela (de quel ton croyez-vous?) il ajoute avec des lamentations capables de persuader, etc.* On employait de même πῶς δοκεῖς, et πόσον δοκεῖς; Euripide, *Hécube*, v. 1100; édit. de Bothe :

> Κᾆτ' ἐκ γαληνῶν, πῶς δοκεῖς; προσφθεγμάτων
> εὐθὺς λαβοῦσαι φάσγαν' ἐκ πέπλων ποθὲν,
> κεντοῦσι παῖδας.

Et ensuite (le croirez-vous?) après ces douces paroles, elles tirent de dessous leurs robes des poignards, et percent mes enfants. Voyez aussi *Hippolyte*, v. 424; *Iphigénie à Aulis*, v. 1440; Aristophane, *Plutus*, v. 742; *les Nuées*, v. 881; *l'Assemblée des femmes*, v. 399; et, au sujet de cette locution, Hemsterhuys sur Lucien, t. I, p. 475.

P. 120. *Te voilà pris dans tes propres filets.* — Littéralement : *Tu es*

Digitized by Google

pris par tes propres plumes et discours. Locution proverbiale, qui remonte à la fable de l'*Oiseau blessé d'une flèche.* L'origine la plus haute de cet apologue est dans les *mythes lybiens*, que citait Eschyle dans sa pièce des *Myrmidons*, dont le Scholiaste d'Aristophane (*Oiseaux*, v. 808) nous a conservé ce fragment :

Ὡς δ'ἐστι μύθων τῶν Λιβυστικῶν λόγος,
πληγέντ'ἀτράκτῳ τοξικῷ τὸν αἰετὸν
εἰπεῖν, ἰδόντα μηχανὴν πτερώματος·
Τάδ'οὐχ ὑπ'ἄλλων, ἀλλὰ τοῖς αὐτῶν πτεροῖς
ἁλισκόμεσθα.

« D'après un récit des Fables libyennes, un aigle blessé d'une flèche dit, en regardant la machine empennée : C'est donc toujours par nos propres plumes que nous sommes vaincus! » Cf. Porson, sur la *Médée* d'Euripide, v. 139; et La Fontaine, *Fables*, II, 6.

Dans le texte d'Aristide, λόγοις, joint à πτεροῖς, est probablement une glose.

P. 120. *De ces délais si énergiquement flétris par toi-même.* — Démosthène gourmande souvent les Athéniens sur leur lenteur, principalement dans une apostrophe célèbre de la première Philippique.

A. Mai se trompe en rapportant ὁ δεινότατόν ἐστι πάντων au verbe ἁλίσκῃ. Construisez : πείθων ἡμᾶς ἔχεσθαι τούτου, ὡς δὴ χρηστοῦ τινος, ὁ δεινότατόν ἐστι —, λέγων τὸ τῷ βουλεύεσθαι χρῆσθαι μετὰ τὰ πράγματα.

P. 120. *L'insigne folie!* — Παραπληξίας ἄντικρυς, *stuporis instar.* Sur cette rare acception de l'adverbe ἄντικρυς, on peut consulter les notes de Grauert, p. 108.

P. 120. *Pourquoi nous venons de lever sur elle le glaive de la parole.* — Κεκινήκαμεν λόγους. Expression analogue, ce semble, à ὅπλα, δόρυ, πόλεμον κινεῖν.

P. 120. *L'Aréopage.* — Ce célèbre tribunal connaissait, mais non exclusivement, des causes d'empoisonnement et de meurtre. Lys. *in Simon.* Démosth. *in Boeot.* 2. — *Pulcre!* s'écrie sérieusement Geel au sujet de cette vérité triviale; mais le même critique veut qu'on supprime la phrase suivante, que Foss blâme aussi : *avellenda lacinia.* Si l'on ne laissait à Aristide que les idées qui ont de la consistance, il y aurait bien d'autres suppressions à faire.

P. 121 *Tout effort devient superflu.* — La phrase précédente est tirée textuellement de la troisième Philippique, et celle-ci de la neuvième. La suivante est peut-être empruntée à un discours perdu de Démosthène. — Un peu plus bas, οἱ δὲ se construit mal avec δυσχεραίνομεν. Je n'ose pour-

Digitized by Google

tant lire ni ἐμοῖς δέ, que demande le sens, mais qui s'écarte trop du texte; ni οὐδέν, qui s'en rapproche davantage, mais semble exclure πῶς οἴει.

P. 120. *Un objet de rivalité entre les Immortels.* — Neptune disputa à Minerve l'honneur de donner son nom à la ville de Cécrops. Plusieurs pierres gravées représentent ce mythe, cité dans la *Bibliothèque* d'Apollodore, l. III, c. 14; et dans les *Métamorphoses* d'Ovide, l. VI, 70.

D'après le manuscrit d'A. Mai, Grauert et Bremi lisent περὶ αὐτῆς ταύτην πρὸς ἀλλήλους ἐρίσαι. Le pronom ταύτην ne se rapporte à rien. Faut-il l'effacer, comme le propose Dindorf dans ses variantes? Le texte primitif donnait peut-être ταύτην ἔριν περ. ἀλλ. ἐρίσαι. C'est ainsi qu'on trouve dans Théocrite, V, 23 : Ὗς ποκ' Ἀθηναίᾳ ἔριν ἤρισεν. Aimant mieux changer une lettre qu'ajouter un mot, je lis, avec Dindorf et Mai, περὶ αὐτῆς ταύτης, *de illa ipsa.*

P. 121. *Plus utile de tenir compte de tous les citoyens, que d'une seule classe.* — Toutes mes éditions : πάντων ὁμοῦ ἢ λόγον ὀλίγων. Par le léger déplacement de ἢ, la phrase devient plus régulière.

P. 121. *S'il est vrai que le concours pour le servir relève la fortune d'un Etat.* — Manuscrit d'A. Mai : εἴπερ ἐκ μὲν ἀτελειῶν ταῖς πόλεσιν σωτηρία. Sur quoi le professeur de Bonn s'écrie : « Quid audio? ex immunitate civitatibus salus? Ergone Aristides subito factus est Demosthenes? » A. Mai, qui s'était aperçu de cette bévue de copiste, substitue, dans sa seconde édition, λειτουργιῶν à ἀτελειῶν. C'est aussi la correction de Niebuhr et de Dindorf. Celle que Grauert propose, συντελειῶν, me semble préférable, malgré l'opinion contraire de Geel : 1° elle est plus rapprochée du texte; 2° elle forme, avec ἀτελειῶν qui précède, une de ces antithèses à consonnance si chères à notre sophiste.

P. 121. *Ou pour servir je ne sais qui.* — Toutes mes éditions : ἢ οὐκ οἶδ' ὅτῳ καὶ φῶ. Ce dernier mot est évidemment fautif. Faut-il lire, φῷ, contraction hasardée pour φωτί, *homini?* mais φώς est exclusivement poétique; et Geel ne regarde pas cette correction de Grauert comme sérieuse. Ne poussant pas le scrupule jusqu'au respect d'un barbarisme, j'admets ἢ οὐκ οἶδ' ὅτου καιρῷ, *aut nescio cujus utilitati*, correction beaucoup plus probable du premier de ces critiques. J'avais d'abord conjecturé que le texte primitif se réduisait peut-être à ἢ οὐκ οἶδ' ὅτῳ, *vel nescio cui;* qu'à la marge ou en interligne, un copiste aurait ajouté la glose φῶ, comme abréviation de Φορμίωνι (l'orateur Phormion, qui, avant Démosthène, avait parlé pour le maintien des immunités); qu'enfin, sous une autre plume, ces deux lettres, non comprises, se seraient glissées dans le texte.

Pour que le lecteur éclairé puisse fixer son choix, j'ajoute ici la seconde correction du professeur de Bonn : ἢ οὐκ οἶδ' ὅτῳ καὶ ἄλλῳ, *vel nescio cui etiam alii.*

Digitized by Google

P. 121. *Une loi dont on proclame aujourd'hui l'excellence.* — Les mots καὶ νῦν αὐτῷ τὰ πλείστου φασὶν ἄξια χρῆσθαι présentent une parenthèse étrange, et brisent gauchement la construction, puisque l'idée qu'ils expriment est ici partie intégrante de la pensée principale. D'ailleurs, l'article τὰ semble parasite. Ne faudrait-il pas lire, καὶ ᾧ νῦν πλείστου φασὶν ἄξια χρῆσθαι?

P. 122. *Lesquels jouissent de la gloire la plus éclatante, etc.?* —Les génitifs δόξης et δυσχεροῦς ne peuvent être régis par καθίστηκε. « Excidit αἴτιοι, dit Geel, fortasse post μείζονος inserendum. »

P. 122. *Si même tous les habitants recevaient des statues.* — Hypothèse absurde partout ailleurs que dans la ville qui éleva à la fois trois cent soixante statues à Démétrius de Phalère.

P. 122. *Il serait indigne de notre munificence habituelle, de retirer ce que nous avons donné.* — Dès le commencement de son discours contre la loi de Leptine, Démosthène présente cette considération, sur laquelle il revient plusieurs fois. Aristide lui-même, dans son autre Leptinienne, insiste encore plus sur cet argument que l'orateur qu'il imite.

P. 122. *Temporaire, ignorée du grand nombre, l'exemption, etc.* —L'erreur d'A. Mai, qui traduit γιγνώσκεσθαι (Ed. pr. γιγνώσκεται) par *decernitur*, est relevée par Grauert. J'ai suivi l'interprétation de ce dernier : « Immunitas neque perpetua est, neque apud omnes cognoscitur : statuarum honor immortalis est atque unicuique celebratus. » Le privilége de l'immunité était héréditaire; mais il pouvait disparaître, faute de descendants mâles.

P. 122. *Epicerde, Leucylos, ou tout autre.* — Il est fait mention de ces personnages dans le discours de Démosthène. Celui que cet orateur appelle Λεύκων est appelé Λεύκολος dans le manuscrit d'A. Mai. Cette désinence semble, au premier aspect, déceler une double erreur de copiste : 1° un nom latin grécisé pour un nom grec; 2° Λεύκολος pour Λεύκολλος ou Λούκουλλος, *Lucullus*, qu'on trouve dans Diodore, Strabon et Plutarque. Dindorf et A. Mai rétablissent Λεύκων. Mais, en y regardant de plus près, on préférera, avec Grauert, Λευκύλος, correction très-légère. Ce savant fait remarquer que souvent les noms d'hommes prenaient la terminaison de diminutif ύλος dans la bouche d'un ami ou d'un ennemi, tantôt comme caresse, tantôt par dédain; et il en cite de nombreux exemples, p. 112. (Voyez aussi *Pathologiæ sermonis græci Prolegg.* de C.-A. Lobeck; Dissert. II, c. 4, de termin. ιλ — p. 121.) En désignant ainsi Leucon, prince de Bosphore, Aristide le traite, non de *rex*, mais de *regulus*. Même malice dans ce mot, rapporté par Cicéron : « M. Cincius, quo die legem de donis et muneribus tulit, cum C. Cento prodisset, et satis contumeliose, *Quid fers, Cinciole?* quæsisset, etc. Le jour où Cincius présentait sa loi qui défend aux avocats de recevoir ni

Digitized by Google

dons ni salaire : *Que proposez-vous là, mon petit Cincius?* lui dit C. Cento, d'un ton dédaigneux. » *De Or.* II, 71.

P. 123. *Les fils crieront à l'injustice.*—Démosthène, dans sa Leptinienne, avait défendu les intérêts des enfants de Leucon, d'Epicerde, et ceux du fils de Chabrias.

Geel lit δρῶμεν au lieu de δῶμεν, et efface ὥσπερ ἐν ἀτελείᾳ. L'habile critique est, cette fois, trop hardi. Voici sa paraphrase : « Quod si hoc concedimus (nempe Epicerdeu et Leuconem, si optio data fuisset inter immunitatem et statuas, has sibi poni maluisse), horum liberi, tanquam maximam injuriam passi, clamabunt, quandoquidem non harum, sicut immunitatis, participes esse poterunt. »

P. 123. *S'il est vrai, comme le disent les poètes, etc.* — Cette pensée est empruntée de l'*Hippolyte* d'Euripide, v. 402, éd. de Bothe :

Δουλοῖ γὰρ ἄνδρα, κἂν θρασύσπλαγχνός τις ᾖ,
ὅταν ξυνειδῇ μητρὸς ἢ πατρὸς κακά.

Elle est développée ainsi par Plutarque : « C'est un beau thrésor pour pouvoir aller partout la teste levée et parler franchement, que d'estre né de gens de bien; et en doivent bien faire grand compte ceux qui souhaittent avoir lignée entièrement légitime, où il n'y ait que redire. Car c'est chose qui ordinairement ravalle et abaisse le cœur aux hommes, quand ils sentent quelque défectuosité ou quelque tare en ceux dont ils ont pris naissance; et dit fort bien le poète :

Qui sent son père ou sa mère coulpable
D'aucune chose à l'homme reprochable,
Cela de cœur bas et petit le rend,
Combien qu'il l'eust de sa nature grand (1).

Comme, au contraire, ceux qui se sentent nez de père et de mère qui sont gens de bien, et à qui l'on ne peult rien reprocher, en ont le cœur plus élevé, et en conçoivent plus de générosité. » *Comment il faut nourrir les enfants;* trad. d'Amyot.

P. 123. *Qu'est-ce qu'une récompense, etc.?* — D'après la remarque de Grauert, A. Mai, dans sa seconde édition, est revenu à la leçon du manuscrit, διαρκὴς (se rapportant à κέρδος) qu'il avait d'abord changée pour διαρκὴς (se rapportant à θαλλός). Dindorf et Bremi, διαρκές.

(1) Phèdre dit, au sujet de ses enfants, dans la pièce de Racine, acte III, sc. 3 :

Le sang de Jupiter doit enfler leur courage :
Mais, quelque juste orgueil qu'inspire un sang si beau,
Le crime d'une mère est un pesant fardeau.

Digitized by Google

La palme olympique était d'un bien plus grand prix que ne le prétend Aristide. Cette espèce d'apothéose qu'il attribue, un peu plus haut, à l'honneur d'une statue, Pindare l'accordait à l'athlète vainqueur. *Isth.* II, 42. Cf. Hor. *Carm.* I, 1, 6; IV, 2, 17.

P. 124. *Une pareille prétention n'est-elle pas une contradiction choquante?* — Πῶς δ' οὐ σφίσιν αὐτοῖς περιπίπτουσιν; *Nonne secum ipsi pugnant?* Dans son discours *sur les Prévarications de l'Ambassade*, Eschine dit : Ἐτόλμησε δ' εἰπεῖν ὡς ἐγὼ τοῖς ἐμαυτοῦ λόγοις περιπίπτω.

P. 124. *Tu ne les relâches pas plus que tu ne les resserres.*—Littéralement, *pas moins*. Voici le calque : *Mais si, seulement quand il y a à gagner, les fils recourent à leur titre de naissance, et nullement dans le cas contraire, à leur propre insu, ils ne s'en détachent pas moins (dans ce second cas) qu'ils ne s'y resserrent (dans le premier)*. C'est-à-dire : qu'un père soit heureux ou malheureux, récompensé ou puni par la patrie, son fils n'en est ni plus ni moins son fils. L'obscur le dispute ici au trivial.

P. 125. *Excités à se surpasser eux-mêmes dans l'avenir.* — Ὁμοῦ δὲ καὶ πρὸς τὸ μέλλον — παρακαλοῦντες, sc. πρόγονοι. A. Mai : « Simulque eosdem et alios in posterum ad paria vel majora officia excitabant. »

P. 125. *Sur l'Agora.* — Principalement sur l'Agora du Céramique, appelée aussi *le Vieux Marché*, ἀρχαία Ἀγορά. Là étaient les statues des héros Eponymes, et de plusieurs citoyens qui avaient bien mérité de la patrie.—*Dans l'Acropole :* citadelle, ou *Ville-Haute.* — *Des plèthres de terrain, etc.* Le plèthre, mesure de cent pieds grecs, égale neuf ares. Voyez ma traduction du discours de Démosthène contre la loi de Leptine, édition de M. Hachette, p. 106.

P. 125. *Erechthée, fils de Minerve.*— Voyez *Iliade*, II, 547. Homère, si ces vers ne sont pas interpolés, appelle les Athéniens *peuple d'Erechthée le magnanime, que jadis nourrit Athéné, fille de Zeus, et qu'enfanta la Terre féconde*. D'autres faisaient naître Erechthée ou Erichthonios de Vulcain et de Minerve. Son origine réelle est probablement égyptienne. On place de 1525 à 1460 av. J.-C. son règne, qui fut signalé par des inventions utiles et les progrès de l'agriculture. L'institution des Panathénées, et le sacrifice de sa fille Chthonia, immolée de sa main pour obtenir la victoire sur les habitants d'Eleusis, lui auraient encore mérité la reconnaissance des Athéniens, qui en firent un Dieu. — Sur les récompenses accordées à Harmodius et à Aristogiton, voyez ma traduction du discours de Démosthène, p. 116.

La leçon Ἐρεχθεὺς ὁ τῆς Ἀθηνᾶς, conforme à la tradition, paraît suspecte à Niebuhr : il y voit une lacune. Comment la comble-t-il? « Omissione versus

Digitized by Google

integri, qui propter ὁμοιοτέλευτον excidit, mutilatum locum sic restituas : Ἐριχθεὺς ὁ τῆς [θυγατρὸς μὴ φεισάμενος, τιμὰς ἔχει παρὰ τῷ νέῳ τῆς] Ἀθηνᾶς. » Quelle intrépide confiance dans la divination philologique!

P. 125. *Au titre d'Olympien.* — Des écrivains attribuaient ce surnom à la magnificence des édifices dont Périclès avait embelli Athènes, ou à l'étendue de son pouvoir. Le poète comique Téléclide semblait l'expliquer par le volume vraiment extraordinaire de cette tête, *d'où s'échappait le tonnerre.* Mais le plus grand nombre y reconnaissait l'expression la plus haute de la noblesse de son éloquence. Voyez Plutarque.

P. 126. *Et puissent-ils n'y jamais être poussés!* —La leçon du manuscrit d'A. Mai, προαχθοῖεν est incorrecte. Le savant Cardinal et les autres éditeurs la changent en προαχθεῖεν, *propulsi sint.* Mais l'assertion de Grauert, *genuina scriptura fuit* προαχθεῖμεν, est très-hasardée. Grauert s'étonne qu'Aristide forme, en passant, un vœu pour les Grecs en général, et qu'il adresse ce vœu à Minerve, protectrice des Athéniens. Pourquoi pas? Le sophiste s'exprime ici selon les idées de son temps, où il n'y avait plus, dans les Etats grecs, de patriotisme exclusif. D'ailleurs, cette addition d'une lettre exigerait un mot de plus, ἡμεῖς, par opposition avec οὐδένες.

P. 126. *Et de guérir le mal par le mal.* — Κακῷ τὸ κακὸν ἰᾶσθαι. Proverbe qu'on retrouve, avec de légères différences, dans Hérodote, III, 53 ; Thucydide, V, 65 ; Polybe, V, 11, 1. Sophocle, *Ajax*, 362 : κακὸν κακῷ διδοὺς ἄκος. Dioclès, poète comique, cité par Pothius, s. v. Κακά : Πλυνεῖτε τὰ κακὰ τῶν κακῶν ὑμᾶς.

P. 126. *Ne vaut-il pas mieux nous détourner du mal par l'exemple du bien, etc.?* — Cet argument, et plusieurs de ceux qui précèdent, sont des répétitions, avec variantes, de quelques passages du discours de Démosthène.

P. 127. *Fléaux de la vie sociale.* — Κῆρας, *labes,* mot poétique, employé plusieurs fois par Aristide. Πάσας τὰς τοιαύτας κῆρας, dit l'auteur de l'*Oratio amatoria* attribuée à Démosthène.

P. 127. *Dans le pays des fictions.* — Τῶν ποιητῶν ὄρος καὶ κῦμα. Helionem et Hippocrenen. A. Mai.

P. 127. *Des charges publiques, c'est-à-dire, de l'Etat, etc.*— Ὅταν δὲ ταύτας λέγω, τὴν πόλιν λέγω. Le style d'Aristide est une mosaïque, composée de fragments, quelquefois de parcelles oratoires. On lit dans la harangue de Démosthène sur la Couronne, al. 27 : τὸ δ'ὑμεῖς ὅταν εἴπω, τὴν πόλιν λέγω. Aristide dit encore, dans le discours opposé à celui-ci : ὅταν δὲ τοῦτον λέγω, πάντας λέγω.

Digitized by Google

P. 127. *Pourquoi te livrer à des calculs superflus?* — On peut voir ces calculs dans le Discours de Démosthène, p. 13 de ma traduction. — *Pourquoi établir de faux rapprochements?* Démosthène compare l'immunité à la franchise du droit imposé par Leucon sur les blés exportés de ses Etats; aux honneurs accordés dans Sparte aux citoyens d'une éminente vertu; à des récompenses d'une autre nature, décernées par les anciens Athéniens.

P. 127. *Ceux qui nuisent à la patrie.* — C'est-à-dire, les citoyens et les étrangers exemptés des charges.

P. 127. *Le voleur avec effraction.* — Littéralement, *les perce-murs*, τοιχωρύχοι La plupart des maisons d'Athènes étaient, comme le remarque Courier, bâties en pisé, ou avec des briques non cuites. Dans la *Défense des beaux-esprits*, Carel de Sainte-Garde dit au sujet du poète Villon: « Lequel *perçoit les maisons*, et montoit aux fenestres avec des eschelles de cordes. »

P. 127. *Ne sont-ils pas plus sévèrement punis, etc.?* — « Inepta est lectio editionis pr. δίκην τείνοντες. Nam quid, quæso, est δίκην τείνειν, *poenam tendere?* Verum haud dubie quod emendavi, δίκην τίνοντες. » GRAUERT. Τίνοντες, Dindorf, Bremi, A. Mai, 1831.

P. 127. *La loi, dis-tu, ordonne formellement, etc.* — « Distinguendum est post διαῤῥήδην: hoc enim cum κελεύουσι jungendum est, ex solenni loquendi usu. » GRAUERT. Sic et alii editores.

P. 128. *A tout événement.* — Ἐν παντὶ τῷ παρασχόντι: *ad omnem eventum*. Chez les Italiens, *in ogni dato*.

P. 128. *Après avoir mérité le châtiment, etc.* — Après ὑποσχεῖν, Dindorf, d'après Niebuhr, ajoute δίκην.

P. 128. *Mais retiens bien ceci, et réfléchis.* — Les deux éditions de Rome et celle de Dindorf ont σκοπόν, et A. Mai traduit: « Esto tibi ratum hoc votum. » Grauert et Bremi lisent σκοποῦ, et voici le sens, mieux lié avec ce qui suit immédiatement: *Habe ergo tibi hoc atque vide* (σκοπεῖσθαι). C'est un appel à l'attention de Démosthène, à qui Aristide reprochera bientôt de ne pas apercevoir les objections de ses adversaires.

P. 128. *Le législateur a statué qu'un don ne pourra être retiré.* — Ce principe est de toutes les législations. Aristote définit la donation, δόσις ἀναπόδοτος, *de Locis*, 4. « Dat aliquis ea mente, ut statim velit accipientis fieri, nec ullo casu ad se reverti. » *Dig.* l. XXXIX, t. V, 1. Cf. *Code civil*, 894.

P. 128. *Nous accuser de ne les pas connaître.* — Démosthène adresse réellement ce reproche à Leptine. Toutes mes éditions: μηδὲν εἴρηκα (ou

Digitized by Google

ἕνεκα) νόμων ἐπισταμένους. Avec Grauert, je doute fort qu'on puisse dire ἕνεκά τινος ἐπίστασθαί τι. Je n'aurais cependant pas admis sa correction, ὑπέρ, s'il ne désignait à l'appui cinq passages du discours d'Aristide contre la loi de Leptine. Dans le premier, un manuscrit donne ἕνεχ', un autre ὑπέρ. Dans les quatre autres, ἔχον et ἔχων, leçons évidemment altérées du manuscrit de Venise, changées en ἕνεκ' et ἕνεχ' par Morelli, deviennent uniformément ὑπέρ dans le manuscrit du Vatican.

P. 128. *Si tu affirmes que, sous le mot de don, les immunités sont comprises comme dons populaires, etc.* — Cette assimilation est faite plusieurs fois par Démosthène. Le manuscrit d'A. Mai, ses deux éditions, celles de Grauert et de Bremi, donnent δῶρον γὰρ δήμου καὶ τοῦτο. Sens excellent. Pourquoi donc Niebuhr, Geel et Dindorf changent-ils δήμου en δή που?

P. 128. *Ce terme suppose l'avantage des deux parties.* — En bonne jurisprudence, cette distinction est fausse.

P. 128. *Et ne chicane plus, etc.* — Φιλονικεῖς, et, un peu plus bas, φιλονικεῖν sont évidemment pour φιλονεικεῖς, φιλονεικεῖν, que donne Dindorf, et que Geel approuve. Les exemples analogues sont nombreux. Voyez les notes de Grauert, p. 119 et 120. A. Mai, 1831 : φιλονεικεῖς, et ensuite, φιλονικεῖν, mais par erreur typographique, puisque ce second verbe est traduit par *digladiandi.* — Geel propose, sans nécessité, de changer πάντα ποιεῖ en πάντα προΐεται, *omnia civitatis bona projicit.*

P. 128. *Ne vois-tu pas que cette arme te blesse toi-même?* — Littéralement : *Viden' ut gladium per tuum latus in alios trajicias?* Locution proverbiale, employée aussi par Aristide dans le discours opposé à celui-ci.

P. 128. *De ta gymnastique oratoire.* — Allusion aux longs et pénibles exercices par lesquels Démosthène s'était formé à l'éloquence. Remarquez le rapport de γυμνασίων avec ξίφος ὠθεῖς, παίειν et ὑφίστασθαι τὰς πληγάς.

P. 128. *Vous avez vu sa méchanceté déborder de toutes parts.* — Ἐκ περιουσίας, *ex proterva abundantia.* Cette expression, employée par Démosthène (*de Cor.; in Steph.* I), se lit encore deux fois, plus bas. Elle est synonyme de ἐξ εὐπορίας, ἐκ περιόντος, que l'on trouve dans Platon et dans Thucydide. Sur ses divers sens, on peut consulter l'*Apparatus ad Demosthenem* de Schaefer, t. II, p. 19. Selon son acception spéciale, ses équivalents sont *de gaîté de cœur, par surcroît, avec excès, par passe-temps.*

P. 129. *Avant de porter sa loi, Leptine devait obtenir l'abrogation, etc.* — Citation littérale d'un passage du discours de Démosthène.

P. 129. *Mais nous n'avions, sur cette matière, aucune loi impérative.* —

Digitized by Google

Du discours de Démosthène il résulte, non qu'une ancienne loi consacrait en principe les immunités, mais que plusieurs décrets en avaient successivement accordé. Le seul article de loi où il en soit question est prohibitif, et se rapporte à la dispense des charges navales.

P. 129. *Une loi dont tous proclament la haute sagesse et l'impartialité.* — Le manuscrit de A. Mai : νόμον κάλλιστον. Le sens et la construction exigent entre ces deux mots ὂν, omis sans doute par une erreur que causait la consonnance finale de νόμον. Dinderf dégage ὂν des crochets où le renferment les autres éditeurs. — Un peu plus bas, les mots οὐ νόμῳ doivent s'entendre seulement d'une loi contraire à celle de Leptine, et *antérieure* à cette dernière. Aristide en a déjà nié l'existence. Du reste, Démosthène oppose à la loi de son adversaire une motion qu'il a rédigée avec Aphepsion.

P. 129. *Voilà cependant les oracles sur lesquels tu t'appuies!* — Littéralement : *Quamquam his tu haud minus quam oraculis niteris.* Il n'y a pas ici, comme on pourrait le croire, une hyperbole banale. Démosthène, suivant l'usage de son temps, cite quelquefois des oracles, bien qu'il se moque de la Pythie. (*Disc. contre Midias*, al. 15; *sur l'Ambassade*, al. 83; etc.)

P. 130. *Par celle-là nous sommes détournés du vice, etc.* — Littéralement : « Legis latio est communis quædam ad virtutem cohortatio, atque a vitiis abductio; nempe ut hæc fugiamus, illam amplectamur. » Geel attribue au scholiaste les mots ὡς τὰ μὲν φεύγειν, τὰ δ' αἱρεῖσθαι, parce que l'auteur n'avait pas besoin d'expliquer ainsi sa pensée. Mais pourquoi exiger d'Aristide la précision de Démosthène? Cette phrase contient un axiome de sophiste. « Les lois, dit Rousseau avec bien plus de raison, ont pour objet la paix, et non la vertu. » *Emile*, l. I.

P. 130. *Que ne les accuses-tu d'animosité?* — Un triple *tirage au sort* nommait un citoyen juge, désignait le tribunal où il devait siéger, et la place qu'il y devait occuper. De là, l'expression δίκην λαγχάνειν τινί.

P. 130. *Aux sages.* — Τοῖς εὖ ἥκουσι τρόπων, *viris bene moratis.* Cf. Wesseling, ad Herod. I, 149.

P. 130. *Tout ce qu'ils ont soulevé de colère, etc.* — Ici encore, la version d'A. Mai induirait en erreur. Les mots ὅπως ἀηδῶς ἔχουσι τούτοις sont rendus par *quam huic legi infensi sint.* Il n'est pas question ici de la loi de Leptine, mais de l'œuvre du législateur en général.

P. 131. *Toi qui as cité comme existants des gens qui n'ont jamais vécu.* —On ne voit pas trace de ce mensonge dans le discours de Démosthène auquel

Digitized by Google

celui-ci est opposé. Eschine dit, il est vrai, dans son plaidoyer contre Ctésiphon : « Des personnes que Démosthène n'a jamais vues, il les cite par leurs noms. » Aristide s'inspire-t-il ici de cette réminiscence?

P. 131. *Imprimer la honte au front de Leptine.*— Δόξαν οὐ καλήν, μῖσος, μῆνιμα, βλασφημίαν προστρίβεσθαι ou προσάπτειν, *haud bonam famam alicui aspergere; odio, simultate, calumniis aliquem inurere.* — Le sophiste amoureux de paroles semble ne pas s'apercevoir qu'il y a exactement le même sens dans ces deux incises antithétiques, διὰ μὲν τοῦ μεμνῆσθαι μόνον, διὰ δ' αὖ τοῦ μὴ πρὸς ὄνομα φάσκειν.

P. 131. *Diotima de Milète, etc.* — Diotima, de Mantinée (1), était contemporaine de Socrate. Il paraît qu'après avoir desservi un temple dans son pays (2), elle vint se fixer dans le bourg de Milète, en Attique (3), berceau du célèbre Tyrtée. Femme sophiste, et peut-être poète érotique, son savoir était très-étendu, sa parole gracieuse, facile; et les philosophes, les savants aimaient à la consulter (4). Dans le *Banquet* de Platon, Socrate rapporte comment, après deux longs entretiens, elle changea ses idées sur la nature de l'Amour; et tout ce qu'il sait sur cette matière délicate, il déclare l'avoir emprunté à cette étrangère, qui le tenait, dit-il, en admiration devant sa sagesse. Les Athéniens étaient menacés d'une peste: renouvelant les prodiges d'Epiménide, la prêtresse arcadienne prescrivit des sacrifices qui suspendirent le fléau pendant dix ans (5). Les Anciens aimaient à unir le nom de Diotima à celui de la célèbre Aspasie (6).

Manuscrit, édition *princeps*, texte de Grauert, Bremi: ἐκ Μυλίτου. Grauert (notes), Dindorf, A. Mai, 1831: ἐκ Μιλήτου.

P. 131. *De faire sur elle le facile essai de la magie de tes paroles.* — Allusion aux conjurations magiques faites, disait-on, par Diotima. Γόης, *sorcier, bateleur,* est une des injures que les orateurs échangeaient entre eux.

P. 131. *Dans les carrières de Sicile.* —Le mot κεραμεῖς est quelquefois

(1) Elle est appelée Μαντινικὴ ξένη par Himerius (I, 18), Thémiste (XIII), et par Clément d'Alexandrie, qui place Diotima dans la liste qu'il nous a laissée des femmes grecques devenues célèbres par l'étude de la philosophie. (Strom. VI.)

(2) Scholiaste cité par Grauert, p. 124.

(3) *Ibid.*, p. 125. Foss élève des doutes graves sur cette circonstance. Voy. sa Dissertation, p. 30 et 31. Μείλητου ou Μιλήτου, bourg de l'Attique, désigné par Pline, *H. N.* IV, 11, et dont l'existence est attestée d'ailleurs par des inscriptions que Spon rapporte, t. II, p. 444. On ignore à quelle tribu il appartenait.

(4) Lucian. *Imag.* 18; p. 411, ed. Didot.

(5) Platon. *Conv.* t. IV, p. 426, ed. Bekkeri. Clem. Alex. l. l. Aristides ipse, *Or. pro Quatuorvir.* t. II, p. 170, ed. G. Dind.

(6) Lucian. *Eunuch.* 7; p. 371. Maxim. Tyr. *Or.* XXIV, p. 96, ed. Didot.

Digitized by Google

synonyme de κοιλώματα, surtout chez les poètes (1). Il désigne ici les Latomies ou Carrières de Syracuse, immenses *cavités*, profondes de plus de 40 mètres, situées près de la Syracuse moderne, et à l'extrémité des principaux quartiers de la ville antique. C'est là que languirent les Athéniens faits prisonniers dans la désastreuse guerre de Sicile. Εἰς λατομίας était devenu à Athènes une sorte de malédiction proverbiale, comme εἰς κόρακας, εἰς βάραθρον. Voyez, sur les Latomies, Cluvier, *Sicilia antiqua*, l. III, p. 149; et Elien, *Variétés histor.*, l. XII, chap. 44.

P. 131. *O Dieux! ô lois d'Athènes!* — Dinarque, *disc. contre Démosthène*: ὦ δέσποιν' Ἀθηνᾶ καὶ Ζεῦ σῶτερ! Démosthène, en plusieurs endroits : ὦ γῆ καὶ θεοί! Aristid. *Rhod. Or.* : ὦ δαίμονες!

P. 131. *C'est une exilée.* — Image aussi juste que gracieuse. L'immunité avait été supprimée par l'adoption de la loi de Leptine.

P. 131. *Pour la livrer perfidement à Ctésippe.* — Προπίνειν, ici, *livrer*, *trahir*. A. Mai traduit : *ut ejus commoda Ctesippo propines*. C'est dans ce sens que Térence dit dans l'*Eunuque : Hunc vobis comedendum propino; je vous le donne à manger*. Démosthène emploie souvent cette expression métaphorique : Προπέπωται τῆς παραυτίκα ἡδονῆς τὰ τῆς πόλεως πράγματα, « Les intérêts de la République ont été sacrifiés au plaisir du moment. » Προπίνειν τὴν πατρίδα τοῖς ἐχθροῖς, « Trinquer la patrie avec les ennemis, les inviter à l'envahissement de la patrie. » Τὴν ἐλευθερίαν προπεπωκότες Φιλίππῳ, « Ayant vendu notre liberté à Philippe. » — Προπίνω signifie donc : 1° *je bois avant un autre, præbibo;* 2° *je bois à la santé d'un ami, auquel je présente ensuite la coupe*. Mais, comme, chez les Grecs, dans les fiançailles, le beau-père, non-seulement offrait à son gendre la coupe pleine, mais lui en faisait présent, προπίνειν a signifié, 3° *dans un banquet, faire un présent à quelqu'un;* 4° *trahir à table, trahir en donnant la coupe;* 5° enfin, sans idée de festin ni de coupe, *trahir pour plaire à un autre*. (Note de Humbert, dans le *Démosthène* de R. Toepffer, p. 207. Genève, 1824.)

P. 132. *Et sa loi devrait être poursuivie, comme expulsant violemment les lois d'Athènes.* — Ἐξούλης δίκη, procès pour fait d'expulsion, lorsque le débiteur, dépossédé par un jugement, avait expulsé de sa maison le créancier, nouveau propriétaire. C'est ce que les Romains appelaient *interdictum unde vi manuque*. Cette locution est prise ici métaphoriquement, avec ellipse de δίκην. Cf. Morell. in sua Aristidea, p. 126, n° 1; et *Thesaur. Græcæ ling.* t. III, c. 1338, ed. Hase.

(1) Cf. H. Steph. *Thesaur.* gr. ling. s. v. Κρατήρ, vol. IV, c. 1927, D. ed. Hase.

Digitized by Google

P. 132. *Logement, places d'honneur.* — Je n'ai pas vu ailleurs la συνοικία, *logement en commun*, désignée comme une récompense publique à Athènes. Ce mot exprime-t-il que la République logeait gratuitement et ensemble, au Prytanée ou ailleurs, les particuliers pauvres qui l'avaient bien servie? Faut-il lire μετοικίας, titre d'*étranger domicilié*, accordé, par exemple, aux Corinthiens bannis dont parle Démosthène dans sa Leptinienne? — Ici ἀρχάς semble synonyme de προεδρίαν. A. Mai : « Et contubernia, et primatus. »

Grauert propose la correction τὰ τοιαῦτ' αὐτοῖς ἐξεῖναι νέμειν, au lieu de οἷς ἔξεστιν. Elle briserait la construction de la phrase, puisque νέμειν est régi par κυρίους: κυρίους (τοῦ) νέμειν. Toutes mes éditions, οἷς. — Ποῦ est pour πῶς, à la manière des orateurs attiques.

P. 132. *Cette opposition même l'anéantit.* — Littéralement : « Par cela même que la loi de Leptine est (comme le prétend Démosthène) opposée aux lois existantes, il en est de cette loi comme si elle n'existait nullement. » — Un peu plus bas, Grauert demande qu'on lise μηδὲ νῦν, *neque etiam nunc*, au lieu de μὴ νῦν, *nondum*.

P. 132. *La vérité ne permet pas un autre langage.* — A. Mai : « Si certe sua veritati servanda appellatio est. » Nous avons déjà rencontré plus haut le pluriel ταῖς ἀληθείαις, dont l'emploi est rare.

P. 132. *Peut-être tu diras, etc.* — Voilà encore une prolepse en forme, à la manière de Démosthène et d'Eschine. Le Sophiste est entraîné par la manie d'imitation jusqu'à oublier son rôle de défenseur. Après avoir parlé le premier, l'accusateur ne répliquait pas.

P. 132. *Toutes ces mains levées pour la sanctionner de votre commun suffrage.* — A Mai : « Age vero, legem præclaram esse et justissimam et tutissimam et ad publica commoda natam, non solum, ô Athenienses! ex his quæ dixi compertum est, sed etiam e significationibus a vobis editis, qui eam divino quodam impetu totisque animis excepistis, ita ut eam solemni etiam manuum sublatione concordique suffragio sciveritis. »

P. 133. *Un impérieux besoin l'a poussé, celui de ne plus voir, etc.* — Aristide aurait pu écrire : ὑπ' ἀνάγκης καὶ τοῦ μηκέθ' ὁρᾶν, *par nécessité, et pour ne plus voir*. Mais, dès qu'il ajoutait οἷός τε, le verbe ὁρᾶν n'était plus régi par ὑπό; et, comme un nouveau régime de cette proposition était nécessaire, ce ne pouvait être que εἶναι, qui complète οἷός τε. C'est ce qu'avait bien vu Grauert; et Dindorf a adopté cette évidente amélioration.

P. 133. *N'enlevant aucune récompense.* — A la leçon de tous les éditeurs, οὐδὲ γὰρ οὐδὲ γερῶν ἀποστερῶν, je propose de substituer οὐδένα γὰρ οὐδὲ γ. ἀπ.

Digitized by Google

P. 133. *Des nombreux citoyens de toutes les classes, etc.* — Les mots πολλοὺς καὶ παντοδαποὺς τοὺς ἐκπεπτωκότας, (*multos ex omni classe deturbatos*) ne s'appliquent pas aux seuls citoyens athéniens; car Démosthène avait dit : « Il y a chez nous charges de métèques (étrangers domiciliés) et charges de citoyens : pour toutes également on peut obtenir la dispense que Leptine supprime. »

Tout ce que dit Aristide de Lycurgue et de Solon est très-contestable. Le succès de leurs institutions suffirait pour en prouver l'opportunité. Quant à l'opposition qu'ils rencontrèrent, le premier surtout, voyez les Vies de ces législateurs, par Plutarque.

Grauert, Bremi : διὰ τῶν νόμων. Niebuhr, Geel, Dindorf, A. Mai, 1831 : διὰ τὸν νόμον.

P. 133. *Ceux-là, libres de contradicteurs, etc.* — Οὔτ' ἐκείνους ἐχρῆν, — πρόνοιαν πεποιῆσθαι· οὔκουν οὐδὲ πεποίηνται· οὔτε τούτῳ, — σεσιγῆσθαι τὸ μέλλον· οὔκουν οὐδὲ σεσίγηται. Pour compléter la symétrie de cette double phrase, où la place de chaque mot est calculée, Grauert veut qu'on lise οὔτε τοῦτον. Ne corrigeons rien. Ἐκείνους est le sujet d'un verbe moyen, πεποιῆσθαι; τούτῳ est le régime d'un verbe passif, σεσιγῆσθαι. Je lis dans toutes mes éditions, οὔτε τούτῳ.

P. 133. *Semblable à l'habile médecin, etc.* — C'est aussi au médecin, mais au médecin négligent et imprévoyant, que Démosthène, dans sa harangue sur la Couronne, § 71, compare Eschine.

Plus bas, on lit : τό τε νῦν εἶναι τό τ' εἰσαῦθις εἶναι καθάπαξ ἀσφαλιζόμενος. Niebuhr efface le second εἶναι.

P. 133. *Ou plutôt c'est une fatalité à subir.* — Ed. princ., A. Mai, 1831, Dindorf : εἰκὸς γὰρ, εἰκὸς, μᾶλλον δὲ πᾶσα ἀνάγκη. Bremi supprime le second εἰκὸς, et Grauert conjecture que c'est une altération de ἴσῃ. Les orateurs offrent pourtant de nombreuses répétitions de ce genre : οἶμαι γὰρ, οἶμαι; δεινὸν γὰρ, δεινόν. Démosthène (*pro Cor.* § 71) : Πονηρόν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πονηρόν. Eschine (*in Ctes.* § 28) : Καλόν, ὦ Ἀθηναῖοι, καλόν. Aristide lui-même (*adv. Lept.* § 78) : Ἐχρῆν τοίνυν ὑμᾶς, ὦ ἄ. Ἀθ. ἐχρῆν.

Un peu plus bas, Grauert et Bremi lisent ὁστισοῦν. Niebuhr, Dindorf, A. Mai, 1831, εἰστισοῦν.

P. 133. *Qu'importe que tel ou tel misérable l'attaque de ses folles déclamations?* — Ὁ γὰρ — ληρῇ; *Quam cum per vos, ô Athenienses! perque vestra suffragia optimam habere liceat, quid jam malus hic aut ille civis adversus eam delirabit?*

Voici comment Geel propose de lire et d'interpréter ce passage, en appliquant l'épithète φαῦλος à Leptine : ἀλλ' οὐ περὶ τῷ ὀνόματι, μὰ τοὺς θεοὺς, ὡς ἄν τις φῇ, δεδιώς, κ. τ. λ.; *at profecto non existimationi suæ* (famæ

Digitized by Google

apud posteros) *timens* (*ut dicat aliquis*) : *nam qui a vobis, Athenienses, et a vestro suffragio, hac maxime ratione assensum impetravit, quod optimus erat, cur malus continuo erit propterea, quod nescio quis nugatur?*

P. 134. *Et les traits d'un autre adversaire eussent passé inaperçus.* — Vulg. καί τις ἀφῆκε. — A. Mai : « Aliquis vero ex occulto telum misisset. » Ce τις n'est autre que Phormion. Tout ceci est d'une exquise délicatesse.

P. 134. *Quelle reconnaissance ne te doit donc pas Leptine!* — Grauert, Bremi, A. Mai : ἀνὴρ. Dindorf : ἀνὴρ, pour ὁ ἀνήρ. Cf. Heindorf, *ad Phædon.*, p. 182. Les Attiques disaient quelquefois sans article, βασιλεύς, θεοί.

Un peu plus haut, toutes mes éditions donnent οἷς ὅτι. Le premier de ces mots, comme ἀνθ' ὧν, δι' ὧν, employés souvent par Aristide, signifie *eo quod, parce que* (1) : Quid ergo ὅτι? dit Grauert. Adscriptum, puto, ad marginem, a lectore qui contortam loquendi formulam explicare studebat; ejiciendumque igitur forti animo. » Pourquoi donc la forme conjonctive οἷς a-t-elle déjà paru tant de fois sans être accompagnée de cette prétendue glose, ὅτι? Je crois plutôt, avec Geel, qu'il faut lire οἷς ἔτι πλέον.

On me pardonnera, je l'espère, d'avoir déplacé dans ma traduction le membre de phrase qui précède οἷς immédiatement.

(1) Vide Ed. Fossii *Comment.* p. 10, sqq.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

BENIGNE GAGNEREAUX,

PEINTRE D'HISTOIRE DE S. M. LE ROI DE SUÈDE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE *DE' FORTI*, A ROME, MEMBRE ET PROFESSEUR DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE FLORENCE;

Prononcé aux séances publique et particulière de l'Académie, des 14 décembre 1846, et 3 février 1847,

PAR HENRI BAUDOT.

PREMIÈRE PARTIE.

SA JEUNESSE. — PREMIER VOYAGE A ROME.

Il est des organisations privilégiées qui se révèlent par une vocation puissante, irrésistible; en vain des obstacles qui seraient insurmontables pour le vulgaire, surgissent et tendent à étouffer les germes de ce génie qui cherche à se faire jour; le sentiment instinctif de sa supériorité l'entraîne dans la voie que l'on s'efforce inutilement de fermer devant lui : c'est l'histoire d'une foule de nos célébrités artistiques, scientifiques et littéraires, c'est celle de l'illustre artiste dont nous allons essayer de retracer ici la vie et d'apprécier les œuvres.

Benigne Gagnereaux naquit à Dijon, le 24 septembre 1756, de parents honnêtes, mais peu fortunés. (1) Dès sa plus tendre enfance, on le vit préluder

(1) Son père était maître tonnelier, et demeurait à Dijon, rue du Bourg.

Digitized by Google

au talent qui devait un jour l'élever si haut dans les arts. A peines ses faibles mains pouvaient-elles manier une plume, un crayon, qu'il charbonnait déjà les murs de l'humble demeure de ses parents, des sujets qui se présentaient à sa précoce imagination. Au lieu de favoriser les heureuses dispositions de la nature qui se développaient avec l'âge, les parents du jeune Gagnereaux combattaient, au contraire, de toute la puissance de leur autorité, une vocation qui contrariait leurs vues et les espérances qu'ils fondaient sur l'avenir du jeune homme; ils voyaient avec peine l'aîné de leurs enfants embrasser une carrière qui ne mène pas souvent à la fortune, et qui, dans tous les cas, demande des avances et de longues années d'études. Une profession modeste, qui lui eût procuré les moyens de venir en aide à sa famille, aurait suffi à leur ambition; mais le caractère fortement trempé du jeune homme sut vaincre toutes les résistances, détourner tous les obstacles : non pas que cette opposition aux ordres paternels eût le moindre caractère de la désobéissance : personne n'était envers ses parents plus que lui respectueux et soumis; son éloquence persuasive et sa constance seules assurèrent le triomphe d'une vocation décidée pour la peinture.

L'Ecole des Beaux-Arts de Dijon venait d'être établie (1) par les soins et sous la direction de François Devosge; un généreux citoyen, M. Legouz de Gerland, l'avait encouragé et puissamment secondé dans cette noble entreprise, à laquelle, deux ans plus tard, MM. les Elus généraux de la Province voulurent bien

(1) L'Ecole de F. Devosges fut ouverte en 1765 dans une maison particulière de la rue Chanoine. MM. les Elus généraux la prirent à leur charge, par délibération du 30 décembre 1767.

Digitized by Google

s'associer en dotant cette institution qui devait fournir tant d'illustres artistes.

Gagnereaux avait quatorze ans, lorsqu'il fut présenté au directeur de l'école, qui l'accueillit avec bienveillance. Son air franc et ouvert, le charme de sa physionomie qui exprimait si bien les sentiments dans lesquels il avait été élevé, ceux de la piété, de la modestie et de la droiture, lui gagnaient tous les cœurs ; ses dispositions singulières, sa facilité à manier un crayon, à rendre avec précision les effets des modèles qu'on lui donnait à copier, les pochades même où, sans étude, il improvisait sa pensée, révélaient une aptitude, une organisation d'artiste tout-à-fait privilégiée ; aussi, son maître comme ses camarades prévoyaient des succès qui ne tardèrent pas à se réaliser.

En effet, dès la première année de son entrée à l'école, Devosge l'avait trouvé assez avancé dans le dessin pour lui mettre un pinceau à la main, et à la fin de cette année-là même, il fut jugé capable de se présenter au concours où son application lui valut le premier accessit du prix de peinture. L'année suivante il eut encore le même avantage, malgré les efforts de ses concurrents, qui, cette fois, s'étaient préparés à la lutte. Non content de ce succès, Gagnereaux redoublait d'ardeur, travaillait nuit et jour, et son talent fit de tels progrès dans l'espace d'une année, qu'au concours suivant, en 1773, il remporta le premier prix de peinture. Le sujet du concours était une figure représentant *Hercule aux enfers, combattant le chien Cerbère.* Gagnereaux fut couronné, et reçut la médaille d'or, des mains de MM. de Luzine, abbé de St.-Seine, et du comte de Jaucourt, maréchal de camp des armées du

Digitized by Google

roi, Elus généraux de la noblesse et du clergé, qui présidaient la cérémonie de la distribution des prix.

Notre Ecole des Beaux-Arts ne comptait que quelques années d'existence; elle n'était pas alors arrivée à l'apogée de sa gloire; ses besoins pouvaient être compris, mais la perfection des institutions n'est pas l'affaire d'un moment. MM. les Elus avaient généreusement doté l'école en 1767; mais le prix de Rome n'était pas encore fondé, et les artistes qui avaient répondu aux soins du professeur, qui n'avaient plus rien à apprendre à l'école, ne pouvaient le plus souvent, faute de moyens pécuniaires, aller se perfectionner dans leur art, par la vue et l'étude des chefs-d'œuvre des maîtres illustres, et féconder ainsi les précieux germes qui commençaient à se développer en eux.

Le jeune Gagnereaux ne pouvait trouver dans sa famille les ressources nécessaires à l'accomplissement du désir qu'il nourrissait depuis longtemps dans son ame d'artiste; ce désir, ce besoin d'étudier les grands maîtres de l'école d'Italie, il en sentait vivement la nécessité avant de se créer un genre qui lui fût propre. L'Italie était son rêve. Ah! quel est l'artiste qui n'a senti battre son cœur au seul nom d'Italie; qui n'a désiré parcourir cette terre promise des lettres et des arts, contempler ce beau ciel, ces montagnes, ces monuments colorés par un soleil puissant, ces ruines gigantesques, ces palais remplis de peintures les plus célèbres, ces chefs-d'œuvre de la statuaire répandus çà et là avec une si glorieuse profusion sur un sol fécond en souvenirs qui exaltent l'imagination!

Les moyens qui lui manquaient, Gagnereaux se les était créés par la seule ressource d'un travail persévérant. Ecolier et maître à la fois, à quinze ans il don-

Digitized by Google

nait des leçons à d'autres enfants dont les parents avaient apprécié son savoir précoce et la douce aménité de son heureux caractère (1).

Convaincu que ses parents ne consentiraient point à l'abandonner si jeune encore aux hasards d'un voyage long et périlleux, Gagnereaux résolut de partir en secret et en dépit d'un cruel combat entre sa tendresse filiale et sa vocation. Le jour du départ fut fixé.

La veille de ce jour redouté et si désiré à la fois, Benigne, avant de se livrer au sommeil, embrasse ses parents plus tendrement encore que de coutume; sa mère surtout fut l'objet de ses plus tendres caresses; plus d'une fois son émotion faillit le trahir, ses yeux s'humectaient malgré lui, son cœur était visiblement torturé par ce muet adieu.

La nuit se passa dans une agitation incessante, et le lendemain de grand matin il était sur la route d'Italie. De sa vie il n'avait ressenti une si pénible émotion que celle qu'il éprouva en franchissant le seuil de la maison paternelle. Cependant, lorsqu'il eut fait quelques lieues, il commença à respirer plus librement: sa jeune imagination lui faisait voir un lointain merveilleux, un avenir des plus brillants; déjà il se croyait au milieu des chefs-d'œuvre des arts. Inspiré par de semblables modèles, il se sentait le courage des grandes entreprises; sa mémoire lui retraçait la vie de tant de peintres sortis comme lui de l'obscurité, et qui brillèrent au premier rang; son jeune cœur était plein d'espérance. Voyageant tantôt à pied, tantôt en voiture, suivant

(1) Les familles de Gemeaux et de Joursenvault avaient accueilli le jeune professeur avec une bienveillance toute particulière, et mirent son talent à l'épreuve.

Digitized by Google

l'occasion, et plus occupé de jouir par la vue de tant d'objets nouveaux qui se présentaient à ses regards que d'en consigner le souvenir sur son album, il arriva à Marseille.

La vue de la mer fit sur lui une vive impression; ce qui est grand, noble et majestueux devait émouvoir une ame ardente comme la sienne. Il aurait désiré voir la mer dans un de ces moments d'agitation et de fureur qui fait trembler les ames vulgaires; une tempête eût été pour lui un spectacle ravissant; mais ce désir de jeune homme ne devait pas s'accomplir, et malgré ses vœux, le flot continua de battre la rive avec un bruit sourd et régulier. Néanmoins, ce calme même avait quelque chose d'imposant et de grave; cet horizon sans bornes, se mariant au ciel par une vapeur lointaine, lui fit éprouver une émotion qui ne peut se rendre, et que les ames froides ne peuvent comprendre.

Ce tableau si animé, si pittoresque et si varié du mouvement du port, il aurait voulu en retracer l'image avec son crayon; mais son imagination ne pouvait se fixer à rien : à une scène en succédait rapidement une autre. Ayant aperçu un bric marchand qui était en partance, il s'informa de sa destination; et lorsqu'il fut assuré que ce vaisseau partait pour l'Italie, que sa destination était Naples et qu'il devait toucher à Civita-Vecchia, il n'eut de repos qu'après avoir traité avec le capitaine du prix de sa traversée jusqu'à Civita-Vecchia, d'où il comptait prendre à pied la route de Rome.

Dès la nuit même, ce navire devait mettre à la voile pour profiter du vent. Gagnereaux fut bientôt installé à bord, et le lendemain, le vaisseau avait quitté le port dont il s'éloignait à pleines voiles. La mer était bonne et le vent favorable; une gaîté vive et franche se fai-

Digitized by Google

sait remarquer parmi les gens de l'équipage ; tous paraissaient contents à bord, à une seule exception près ; celle du jeune passager qui, étendu sur le pont, semblait en proie à de tristes pensées. En effet, à peine sorti de l'enfance, seul, sans soutien, sans guide, au milieu d'un monde plein de dangers et nouveau pour lui, ce jeune homme se trouvait transporté loin du toit paternel sous lequel, jusque-là, il avait toujours vécu. Il s'était en quelque sorte étourdi sur sa situation dans les premiers moments de son voyage ; mais la solitude, le calme de la traversée l'avaient rendu à lui-même ; ses illusions n'étaient pas encore détruites, mais certaines réalités avaient déjà calmé cette ardeur juvenile, cette présomption naturelle à son âge ; l'inquiétude de sa famille, la douleur de ses parents qu'il se reprochait avec amertume contristaient son ame naturellement si bonne et si dévouée.

Cette traversée, si heureuse et si courte que pas un incident n'en vint interrompre le cours, lui parut un siècle.

Débarqué à Civita-Vecchia, il se disposait à partir pour Rome, but si impatiemment désiré, lorsqu'il s'aperçoit qu'il n'a plus sa bourse, et qu'elle lui a été dérobée. Ce petit trésor qu'il avait eu tant de peine à réunir, qui lui avait coûté des années de travail et de privations, tout avait disparu ; il ne lui restait que quelques pièces de monnaie, à peine suffisantes pour terminer sa route. Que faire, que devenir? Retourner en France? il n'en avait ni les moyens ni l'occasion. A qui s'adresser pour se faire rendre justice dans un pays où l'on est inconnu et dont la langue vous est étrangère?

Tout en s'abandonnant à ces désespérantes pensées, il prit instinctivement le chemin de Rome où il espérait

Digitized by Google

peut-être, comme dernière planche de salut, trouver chez quelques artistes une occupation dont le produit eût pu suffire à ses plus pressants besoins.

L'agitation, le mouvement qu'il s'était donné en parcourant quatorze lieues sans presque s'arrêter, avaient communiqué au jeune Gagnereaux une certaine force, une certaine énergie qui, une fois au terme de son voyage, devaient l'abandonner complétement. Errant dans les rues de Rome, sans argent, sans soutien, ne sachant où se procurer un gîte, un abri, l'horreur de sa position lui apparut alors dans toute sa nudité; ses rêves, ses illusions étaient évanouis, il se trouvait dans une affreuse sollicitude au milieu d'une foule où il n'y avait pas une personne qui pût s'intéresser à son sort. Son cœur était brisé par un abandon si cruel, et de sinistres pensées traversaient son imagination. En proie à un affreux désespoir et au besoin qui commençait à se faire sentir, ses forces l'abandonnèrent; épuisé de fatigue et accablé par la douleur, il demeurait étendu sur les marches du Vatican, lorsqu'un de ces hasards vraiment providentiels vint le sauver. Au moment où tout espoir semblait perdu pour lui, un compatriote apparaît à ses yeux; c'était M. Tonnesse, jeune artiste de Dijon, que ses parents avaient envoyé à Rome étudier la peinture (1). Il reconnaît Gagnereaux, s'approche de lui, apprend son malheur, l'emmène dans sa demeure où il lui prodigue les soins les plus affectueux et parvient ainsi à ramener un peu de calme dans son ame.

M. Tonnesse, qui ne pouvait conserver Gagnereaux

(1) M. Tonnesse, fils d'un riche tailleur qui habitait à Dijon la rue des Forges, était un élève distingué de notre Ecole des Beaux-Arts. Il fut dans la suite pensionnaire du roi, à Rome.

Digitized by Google

dans son modeste appartement, le présenta au supérieur d'un couvent avec lequel il était en bons rapports, et sur sa bienveillante recommandation, son compatriote y reçut l'accueil le plus fraternel et l'hospitalité la plus généreuse. Mais ce bienfait, quoiqu'offert d'une manière si touchante, n'en pesait pas moins au cœur du jeune artiste; il craignait d'être à charge à ceux qui l'avaient si généreusement accueilli.

Il y avait quatre jours à peine qu'il était arrivé à Rome le 23 mai 1774, lorsqu'il prit la résolution d'écrire à ses parents pour les rassurer sur son sort, confesser sa faute, exposer sa misère et solliciter humblement son pardon. Cette lettre empreinte de la plus admirable franchise dépeint la triste désillusion qui a suivi ses rêves de fortune et de gloire; il annonce à ses parents que M. Tonnesse, son sauveur, a bien voulu se joindre à lui pour écrire à Devosge et le prier de solliciter auprès de MM. les Elus généraux de la Province un modeste secours de 400 fr. par an, pour le mettre à même de faire à Rome quelques études; il lui coûtait, malgré son désir, de retourner à Dijon sans avoir tiré quelque profit pour son talent d'un voyage si long et si pénible; quoi qu'il en soit, il ne comptait guère sur le succès des démarches de Devosge, et il demandait à ses parents, dans le cas où elles ne réussiraient pas, de lui envoyer l'argent nécessaire pour pouvoir revenir à Dijon.

Cette lettre, qui fixait les craintes causées par la disparition de leur enfant, fut accueillie comme elle devait l'être de parents irrités, mais bons et affectionnés; la rigueur fit place à la tendresse, au récit du triste dénuement où se trouvait leur fils bien-aimé; son retour fut donc désiré comme celui de l'enfant prodigue. L'argent

Digitized by Google

nécessaire fut réuni par les parents du jeune Gagnereaux, qui s'empressèrent de le lui faire parvenir.

Soit que les démarches que Devosge fit, sans doute, près de MM. les Elus dans l'intérêt de son élève n'aient pas eu le succès qu'il désirait, soit qu'il jugeât le retour du jeune homme nécessaire en ce moment, il est bien certain que l'affection du professeur dévoué ne se démentit pas dans cette circonstance. Dans tous les cas, la demande de Gagnereaux eut un résultat; ce fut au moins d'éveiller l'attention sur la nécessité de créer aux jeunes artistes un moyen de compléter leur éducation par l'étude des grands maîtres et des chefs-d'œuvre qu'a produits l'Italie. C'est lui, sans doute, qui déposa les premiers germes de cette fondation du prix de Rome, dont il devait, le premier, deux ans plus tard, recueillir les avantages.

Après deux mois de séjour, Gagnereaux quitta Rome où son talent s'était sensiblement accru, sans qu'il se fût livré pour cela à des travaux d'exécution importants. Ses moyens et le temps ne le lui eussent pas permis. Mais la vue seule, l'étude oculaire des ouvrages des grands peintres développèrent en lui les facultés qui se rapportent à l'art et dont il était si heureusement doué. Il comprenait les qualités qui produisent une admiration si profonde à la vue des ouvrages de certains artistes; il découvrait dans leurs œuvres des beautés que le vulgaire ne saurait percevoir. C'est une grande vérité que celui qui étudie et pratique les arts, acquiert un sens nouveau. La nature est voilée et muette pour l'ignorant. Le lazarone voit-il autre chose qu'une pierre dans le torse de Michel-Ange? A-t-on surpris le pasteur du mont Etna à contempler le lever du soleil au sommet du cratère? Gagnereaux pouvait alors non-seulement pratiquer, mais

Digitized by Google

comprendre son art. C'est à cette dernière condition particulièrement que la perfection se manifeste par de rapides progrès.

Outre la triste expérience qu'il avait acquise, le voyage de Gagnereaux n'avait donc pas été perdu pour lui ; néanmoins il considérait son but comme manqué. Il éprouvait quelque confusion à retourner au sein de sa famille, au milieu de ses camarades d'étude, avant d'avoir vu couronner ses efforts.

Malgré l'intérêt que devaient présenter à sa jeune imagination les splendeurs diverses des villes illustres qu'il traversa, il ne s'arrêta que le temps nécessaire pour prendre le repos qu'exigeait une si longue route parcourue à pied.

Il arriva à Marseille vers les derniers jours du mois d'août, et alla descendre à la modeste auberge où il avait déjà pris gîte à son premier passage, dans des dispositions d'esprit bien différentes, lorsque son cœur était si plein d'espoir et d'illusions. L'hôtesse, bonne et grosse Provençale à la face réjouie, au cœur plein de franchise, reçut Gagnereaux comme une ancienne connaissance, malgré la légèreté de son bagage et le délabrement de sa toilette.

La fatigue lui rendait nécessaire quelques instants de repos, et il comptait séjourner à Marseille ; comme il en visitait les principaux établissements, le hasard lui fait découvrir que Marseille possède une école de peinture et qu'un concours y est ouvert en ce moment. En apprenant cette lutte, Gagnereaux sent naître en lui le courage et le désir d'y prendre part ; mais comment faire ? il n'est pas connu du directeur. Peut-il espérer d'être admis parmi les concurrents ? N'importe, sa résolution est bientôt prise ; il va trouver le directeur.

Digitized by Google

M. Revelle, qui, dans ce moment, était environné d'élèves; il lui expose son désir avec modestie et candeur. M. Revelle, surpris d'une pareille demande de la part d'un jeune homme dont l'extérieur annonçait plutôt le besoin de quelques secours que la position d'un artiste, se prit à sourire de pitié. Les élèves, qui cherchaient sur la physionomie du maître l'expression que devait y produire cette demande qui leur paraissait si téméraire, jetèrent sur le pauvre jeune homme des regards dédaigneux et moqueurs qui ne déconcertèrent point le solliciteur, en apparence si audacieux; et malgré les observations du directeur, qui lui représenta que le concours était déjà commencé, il insista et pressa M. Revelle, qui, touché de cette insistance, par pure bonté d'ame, et pour lui épargner l'humiliation d'un refus, consentit à l'admettre au nombre des concurrents, ne pensant pas donner à ses élèves un bien redoutable adversaire.

Cependant, heureux de son admission et confiant dans sa bonne étoile, Gagnereaux se met résolument à l'œuvre. Dans peu de jours il a rattrapé ses concurrents, et le professeur, qui jusque là n'avait pas fait grande attention au pauvre Dijonnais, jeta cependant un coup d'œil sur son esquisse; surpris du talent qu'annonçait un si heureux commencement, il s'écrie, en s'adressant à ses élèves : « Messieurs, prenez garde à vous, voici un concurrent plus sérieux que vous ne croyez, je vous en avertis. » Cette apostrophe, qui aurait dû éveiller l'attention des élèves, exciter leur zèle, ne produisit pas grande impression sur leurs esprits prévenus. Le Dijonnais, comme ils le nommaient, n'en resta pas moins l'objet de leurs sarcasmes et le but de leurs contrariétés. Ceci tient plutôt aux habitudes qu'à la méchanceté des élèves auxquels le dernier venu est ordinairement sacrifié.

Digitized by Google

Telles sont les mœurs de l'atelier : Gagnereaux s'y conformait avec une résignation qui annonçait la fermeté de son caractère, et n'en travaillait pas avec moins de courage et d'ardeur.

L'insuccès de son voyage de Rome était pour lui une mortification que la palme qu'il s'efforçait de cueillir devait en quelque sorte effacer à ses yeux ; il la considérait comme une réhabilitation qui lui permettrait de rentrer au sein de sa famille et au milieu de ses amis, sinon avec gloire, au moins sans honte. Cependant M. Revelle observait le jeune Gagnereaux, dont la physionomie douce et ouverte, la candeur et la modestie jointes à la supériorité du talent, lui avaient inspiré un véritable intérêt. M. Revelle avait appris les privations que s'imposait Gagnereaux pour prolonger son séjour à Marseille ; il fut donc trouver son hôtelier et répondit pour lui de la dépense qu'il pourrait faire pendant tout le temps qu'il devait rester dans cette ville. Ce trait, qui fait autant d'honneur au maître qu'à l'élève, peut donner une idée de l'influence qu'exerçaient sur les personnes qui savaient l'apprécier, les bonnes qualités de Gagnereaux.

Enfin, le concours est fermé ; les juges ont prononcé, et tout s'apprête pour solenniser la distribution des couronnes. M. Revelle apprend que le Dijonnais ne se dispose pas à assister à cette solennité ; il le fait venir auprès de lui et lui en demande sévèrement le motif. Gagnereaux n'ose répondre et se contente de lui montrer ingénument le triste état de sa toilette. « N'est-ce que cela, reprit le maître tout ému ; tenez, voici ma bourse, c'est un prêt, entendez-vous : vous êtes homme à me le rendre plus tard. J'entends que vous assistiez à la distribution des prix. » Gagnereaux ne savait com-

Digitized by Google

ment exprimer les sentiments de reconnaissance qui débordaient son cœur. Son silence était plus éloquent que n'eussent pu l'être ses paroles. Il se retira pénétré des bontés du digne professeur, et se hâta de prendre les dispositions nécessaires pour paraître décemment vêtu au milieu des jeunes élèves désormais ses amis et ses camarades.

Enfin, le jour solennel est arrivé. Gagnereaux est proclamé vainqueur, il reçoit le prix si honorable et si bien mérité, au milieu des applaudissements sympathiques de la foule, parmi laquelle avait déjà transpiré l'histoire du jeune Dijonnais. Ses concurrents furent les premiers à lui rendre justice et à reconnaître la supériorité de son talent ; toute l'école voulut le reconduire avec la musique et les fanfares. Ce fut pour lui un véritable triomphe. Sa bonne hôtesse, instruite de sa victoire, l'attendait sur sa porte, et dès qu'elle le voit paraître, elle se jette à son cou, l'embrasse comme un fils et lui témoigne par les expressions de sa joie bruyante, la part qu'elle prend à ses succès. Chacun voulait le voir et le complimenter.

Quoique son jeune cœur fût sensible à l'attention et aux éloges dont il était l'objet, Gagnereaux n'était pas enivré de sa victoire. Une pensée dominait son cœur et se présentait sans cesse à son imagination; c'était sa rentrée sous le toit paternel et la réception qui l'y attendait ; il désirait et redoutait en même temps cette première entrevue, dont le moment se trouvait encore retardé par des circonstances presque indépendantes de sa volonté.

L'intérêt qu'avaient inspiré la position et le succès de Gagnereaux, ainsi que le talent réel dont il avait fait preuve, lui attirèrent un grand nombre de visiteurs.

Digitized by Google

Chacun voulait avoir de lui un dessin, un portrait; des personnes considérables le firent demander et lui offrirent un logement dans leur hôtel et une place à leur table. Gagnereaux ne voulut point quitter son pauvre cabaret et sa bonne hôtesse. Il s'absenta cependant quelques jours, n'ayant pu se soustraire aux pressantes sollicitations du chef d'une riche famille étrangère qui voulut à toute force l'emmener à Hyères pour faire le portrait d'une personne qui s'en allait mourante, et à laquelle le soleil puissant du Midi n'avait pu rendre les forces et la santé.

L'esprit inquiet du jeune Gagnereaux ne le laissait pas jouir de cet heureux caprice de la fortune ; il ne voulut pas en continuer l'épreuve ; il partit donc la bourse mieux garnie cette fois que lorsqu'il était arrivé.

De retour à Dijon, Gagnereaux continuait avec amour ses études chéries, tandis que Devosge sollicitait la fondation du prix de Rome. MM. les Elus, auxquels rien de noble et d'utile n'était étranger, accueillirent la demande du directeur de notre Ecole des Beaux-Arts et complétèrent ainsi leur œuvre (1). Le concours que depuis deux ans, époque de son retour, Gagnereaux appelait de tous ses vœux, fut enfin ouvert ; le sujet proposé était *Curius refusant les présents des Samnites.* Cette intéressante composition fut traitée par Gagnereaux avec une telle supériorité que, malgré le nombre et le talent de ses concurrents, il fut proclamé vainqueur le

(1) Par une délibération à la date du 2 janvier 1775, MM. les Elus établirent en faveur des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de la ville de Dijon, un prix extraordinaire pour les classes de peinture et sculpture, consistant en une pension de 600 liv., à Rome, pendant quatre ans.

15 septembre 1776 et reçut le brevet de la pension qui, tout en comblant ses vœux, allait disposer de sa destinée.

DEUXIÈME PARTIE.

SECOND VOYAGE A ROME. — SES TRAVAUX. — SES SUCCÈS. — SA MORT.

Heureux d'un triomphe qui lui donnait les moyens de se livrer sans réserve aux études des maîtres dont il n'avait pour ainsi dire qu'entrevu les chefs-d'œuvre durant un premier voyage si triste et si court, Gagnereaux se disposait à partir pour Rome en compagnie du sculpteur Renauld, son compatriote et son ami, qui, lui aussi pensionnaire de la Province, se rendait en Italie pour étudier les ouvrages des maîtres illustres qu'a produits cette terre privilégiée.

Gagnereaux partit donc et dit à sa ville natale un adieu qu'il ne croyait pas éternel. Il avait alors vingt ans et l'expérience de son premier voyage; il emportait cette fois la bénédiction de ses parents et les conseils de François Devosge, son digne maître, qui devait encore le guider dans la nouvelle voie qui s'ouvrait devant lui. Rien n'égalait l'admiration et la confiance de Gagnereaux pour son maître, si ce n'est la reconnaissance qu'il lui avait vouée à jamais, et dont il se plut dans la suite à reproduire la touchante expression dans la plupart de ses lettres. Devosge, de son côté, était justement fier d'un talent qu'il avait formé, et dont la supériorité lui apparaissait dans un prochain avenir; il accompagnait de ses vœux le jeune artiste dans son lointain

Digitized by Google

voyage, et semblait heureux des succès qu'il prévoyait d'avance.

Arrivé à Rome le 3 décembre 1776, Gagnereaux voulut connaître cette reine du monde, cette capitale de l'univers, et étudier les monuments principaux, en explorer les ruines gigantesques; il ne savait laquelle il devait le plus admirer de la Rome des Césars ou de la Rome des Souverains Pontifes. Rome païenne lui présentait des ruines imposantes et des restes de grandeur qui portent encore l'empreinte d'une puissance qui n'a pas eu d'égale. Rome chrétienne lui offrait implantés sur ces ruines des monuments où partout se présente le triomphe de la Foi chrétienne sur l'ancien culte. Le jeune artiste cherchait surtout à découvrir dans l'art, le génie qui caractérise chaque époque de civilisation, et les observations que lui suggérait un esprit investigateur tournaient toujours au profit de son instruction. Il parcourait aussi les galeries (1), les musées, et s'ar-

(1) Des recommandations lui avaient ouvert les portes des principales galeries de Rome; il le dit lui-même dans une lettre adressée à ses parents peu de temps après son arrivée dans cette ville: « Nous avons les meilleures connaissances qui soient à Rome, » en fait de personnes disposées à rendre service, le P. Dumon, » le P. Jaquier, le P. Sollet, le P. Desalins, tous supérieurs » de leurs couvents, et supérieurs en esprit; ensuite nous avons » M. Godart, M. Badosse, Melle Gassindi. M. Badosse nous » a fait voir les galeries Colonne, Pamfile et Médicis. Par le » moyen du père Jaquier, nous aurons l'entrée d'une galerie » qui n'a encore été ouverte qu'aux pensionnaires du Roi; » c'est celle du palais Farnèse...... Ce religieux, homme d'un » grand esprit, fréquente tous les cardinaux, ainsi que le P. Dumon qui est antiquaire, et nous donne des lumières sur cette » partie.....; plus loin il ajoute: Nous dessinons toute la journée, et le soir nous lisons des livres analogues à notre art. »

Digitized by Google

rêtait de préférence au Vatican, où sont réunis les principaux chefs-d'œuvre que Rome possède; il copiait ceux qui le frappaient davantage, ou en faisait des études partielles, et travaillait sans relâche à perfectionner son talent.

Malgré les principes d'ordre et d'économie dans lesquels il avait été élevé, la modique pension que Gagnereaux tenait de la libéralité de la Province, ne pouvait suffire aux dépenses occasionnées par les travaux indispensables à qui veut aborder les grandes études de la peinture historique. L'admirable institution de l'Académie de France à Rome, fondée par Louis XIV, a été créée dans le but de faciliter ces études aux pensionnaires du Roi. Là, outre la vie matérielle, ils reçoivent les moyens de travailler efficacement à la perfection de leur art, et plus encore cette direction si salutaire qui les maintient dans la bonne voie. Gagnereaux, pensionnaire de province, ne pouvait jouir de tels avantages, toutefois le hasard vint à son secours.

Un fabricant d'éventails avait vu plusieurs ouvrages du jeune artiste; cet honnête industriel, appréciant toute la finesse et la délicatesse de son pinceau, l'engagea à peindre quelques-uns de ces objets de parure si appréciés des dames Romaines, et dont les prix s'élèvent quelquefois à des sommes considérables, suivant l'importance des ornements et la beauté des peintures qui les enrichit.

Les éventails de Gagnereaux eurent un succès prodigieux, et il lui fallut toute sa raison et son amour éclairé de l'art pour ne pas se laisser entraîner, par l'appât d'un gain facile et sûr, à un genre borné et si peu digne d'un talent éminent comme celui que possédait déjà notre jeune compatriote. Son esprit élevé le préserva de cet

Digitized by Google

écueil qui pouvait être le tombeau de sa gloire. Il sut améliorer sa position, sans négliger pour cela ses travaux sérieux.

La connaissance approfondie des maîtres lui avait appris que pour devenir un grand artiste il ne suffit pas de savoir manier le pinceau. Une foule de connaissances sont nécessaires à celui qui veut acquérir une juste célébrité dans l'art de la peinture. Pour arriver à ce but, il se livrait avec ardeur aux études de la perspective, de l'architecture, de l'ostéologie, de l'anatomie en un mot, en tant que cette science a rapport aux formes humaines, au jeu des muscles et à tout ce qui peut s'appliquer à l'art du dessin. Les études historiques également si nécessaires à celui qui se destine à reproduire les faits glorieux des temps passés, avaient pour Gagnereaux un attrait tout particulier. La lecture était pour lui une distraction, et tout en l'instruisant, elle formait son esprit et son cœur.

Ces occupations et surtout les principes religieux et moraux dans lesquels sa mère avait eu soin de l'élever, préservèrent sa jeunesse de bien des écueils; son ardeur et son goût pour le travail éloignèrent de lui bien des occasions dangereuses. Cependant cet amour de son art, cette ardeur pour l'étude, poussés trop loin, faillirent lui coûter la vie.

Dans le courant de l'année 1782, il fut atteint d'une maladie qui prit un caractère de gravité, d'autant plus prononcé qu'elle agissait sur un corps épuisé par l'excès du travail; elle fit bientôt de rapides progrès, et mit le pauvre artiste aux portes du tombeau. Gagnereaux voyait arriver sa fin prochaine avec ce calme et cette résignation qui viennent d'un grand courage, et plus encore d'une foi vive et d'une ardente piété. Néanmoins

Digitized by Google

il regrettait de terminer ses jours sur un sol étranger, loin de sa famille, d'une mère surtout dont il se représentait la douleur et les regrets. N'ayant plus rien à attendre des hommes, il tourna ses regards vers l'arbitre suprême de nos destinées, demanda et reçut les derniers sacrements que l'Eglise accorde à ses enfants pour les préparer et les soutenir dans le terrible passage de cette vie à l'éternité. Quelques amis de Gagnereaux qui assistaient à cette touchante et triste cérémonie, ne purent s'empêcher de répandre des larmes, à la vue de tant d'espérances évanouies, et d'un si bel avenir qui allait s'éteindre dans les derniers soupirs d'une douloureuse et cruelle agonie.

Cependant, soit que les consolations d'une religion toute de charité et d'amour eussent apporté quelque calme dans son ame agitée, soit qu'une nature puissante et énergique eût triomphé par un dernier effort d'un mal qui avait paru sans remède, une crise heureuse sauva Gagnereaux et le rendit à la vie : toutefois sa convalescence fut longue, et sa constitution ébranlée eut peine à le remettre de cette terrible épreuve. D'un autre côté les frais de sa maladie avaient épuisé ses ressources, il ne savait que faire pour les renouveler. Son embarras était extrême, et son découragement tel, qu'il résolut alors de quitter l'Italie. Profitant des offres obligeantes d'un seigneur hollandais qui lui proposa de le ramener en France, il s'apprêtait à partir, lorsqu'une rechute vint mettre obstacle à ce projet. « Je ne pus m'empêcher de pleurer, écrit-il à sa mère, en voyant échapper ma dernière espérance. » Enfin, après vingt jours de nouvelles souffrances, il put reprendre ses occupations chéries, et se livrer avec une nouvelle ardeur aux soins de sa réputation. Il fit pour des graveurs plu-

Digitized by Google

sieurs dessins de statues antiques, copiait les tableaux des maîtres qu'il affectionnait le plus particulièrement, tels que Raphaël, le Guide, le Corrège et l'Albane. Le genre gracieux était celui qu'il traitait avec le plus de complaisance, quoique son imagination féconde et la souplesse de son crayon lui fit entreprendre aussi des sujets d'une composition grave et sévère.

Huit années de séjour à Rome et d'études suivies avaient porté son talent à un haut degré de perfection; son pinceau pouvait alors rivaliser avec celui des artistes de Rome qui y occupaient un rang distingué; mais l'obscurité de son nom ne lui permettait pas de tirer grand parti de ses ouvrages. Chacun sait que les œuvres d'art acquièrent un prix proportionné plutôt à l'éminence du nom de leur auteur qu'aux qualités qui les distinguent et que peu de personnes sont capables d'apprécier avec justesse.

Gagnereaux subissait avec courage les conséquences de l'état qu'il avait embrassé. S'il désirait parfois les dons de la fortune, c'était plutôt pour les répandre sur sa famille et soulager une mère qu'il aimait tendrement, que pour en jouir lui-même. Cependant il n'était pas abandonné de ses protecteurs. Non-seulement Messieurs les Elus avaient continué la modeste pension du lauréat de notre Ecole des Beaux-Arts; mais, appréciant avec sagacité les efforts de leur protégé, de six cents francs, la pension avait été portée à mille.

Une circonstance heureuse et fortuite vint enfin tirer de l'obscurité où il demeurait enseveli, le nom de notre laborieux compatriote.

C'était vers le milieu de l'année 1784; les artistes français avaient coutume de se réunir dans un lieu voisin de la grande Chartreuse établie sur les ruines

Digitized by Google

des bains de Dioclétien; là ces jeunes étrangers se reposaient de leurs travaux, s'entretenaient de leur patrie et des objets de leurs affections. Chacun s'évertuait à retracer sur les murs avec un simple crayon, les délires d'une imagination quelquefois peu réglée. On pouvait cependant remarquer parmi ces fantastiques compositions des croquis traités de main de maître.

Gagnereaux, dont l'imagination travaillait sans cesse, aurait voulu rencontrer une surface assez étendue pour recevoir quelques-unes de ces vastes compositions dont sa tête était pleine, mais dont les limites trop restreintes d'une simple toile ne lui avaient pas permis la reproduction.

Il se promenait dans le cloître de la Chartreuse où l'on exécutait quelque réparation, lorsqu'il aperçoit une grande salle dont les murs nouvellement enduits présentaient les surfaces qu'il avait rêvées, et sur lesquelles cette fois il pouvait donner à son génie un libre essor. Le voilà satisfait; mais, dans l'ivresse de sa joie, il n'avait pas songé qu'une permission était nécessaire. On l'en avertit, la permission est obtenue, les clefs lui sont livrées à la condition toutefois de les rendre bientôt aux ouvriers chargés de revêtir ces murs d'un froid badigeon qui devra servir de linceul aux productions de son génie.

Gagnereaux reste huit jours enfermé dans cette salle, avec quelques morceaux de charbon et de craie blanche. Il y improvise quatre grands sujets composés d'un nombre infini de figures; ce sont des jeux, des Bacchanales et le repas des dieux champêtres, sujets mythologiques abandonnés aujourd'hui, très en vogue alors, dont les poses variées, les groupes animés, prêtaient, du reste, on

Digitized by Google

ne peut davantage, aux élans d'un génie fougueux et encore indompté.

Dans ces vastes compositions, Gagnereaux avait donné carrière à son imagination, sans attacher d'autre importance à ces productions éphémères que sa propre satisfaction d'épancher sur un vaste champ la richesse et la fécondité de sa pensée.

Les amis de Gagnereaux vinrent voir ces compositions, et furent surpris de l'effet singulier produit par un simple trait au fusain, rehaussé de quelques blancs sur un fond grisâtre. Les personnes qui visitaient la Chartreuse s'arrêtaient pleines de surprise et d'admiration devant ces magiques tableaux dont la réputation, portée de bouche en bouche, se répandit bientôt dans la ville de Rome. Il n'était partout question que de ces étonnantes ébauches du couvent de la Chartreuse. Chacun voulait les voir, et durant plusieurs jours, une foule incessante assiégea les portes du couvent, tant les Romains portent en eux le goût des arts.

Le roi de Suède, Gustave III, amateur passionné, voulut s'assurer par lui-même du mérite tant vanté de ces singuliers ouvrages dont l'auteur était inconnu; il se rendit sur les lieux, accompagné du cardinal de Bernis, ambassadeur de France. Le nombre des visiteurs était si considérable en ce moment, qu'on fut obligé de faire venir des gardes pour protéger la personne du roi. Chacun cherchait à découvrir l'auteur de ces sublimes élans de génie, lorsque Gagnereaux se promenant dans Rome avec l'un de ses compatriotes, le sculpteur Petitot, arrive attiré par la foule qui se pressait aux abords du couvent : l'entrée en était interdite à cause de la présence du roi. Nos jeunes artistes furent repoussés comme les autres; mais quelques ouvriers reconnaissant

Digitized by Google

l'auteur des dessins qui attiraient les regards, l'amenèrent presque de force auprès du monarque et du prélat.

Gagnereaux était aussi intimidé de se trouver en présence de si hauts personnages, que confus des éloges dont il était l'objet. Gustave cherchant à le rassurer, lui adressa ces bienveillantes paroles : « Ce que je vois ici, Monsieur, annonce un grand talent; que doit-on s'attendre à rencontrer dans l'atelier de celui qui avec si peu a produit des choses aussi remarquables? J'irai bientôt vous visiter. » Puis, se tournant du côté du cardinal, il ajouta : « Comment se fait-il, Monsieur l'ambassadeur, que vous ne connaissiez pas l'un des peintres les plus distingués de votre nation? » Le cardinal, que rien n'embarrassait, sut répondre à cette question en véritable diplomate. Gagnereaux se retira touché de l'accueil plein de bonté qu'il avait reçu du roi, et tout préoccupé de l'auguste visite qui lui était annoncée.

Le 23 mai de l'année 1784, Gagnereaux travaillait à un tableau de sa composition représentant *OEdipe aveugle, qui recommande sa famille aux Dieux,* lorsque tout-à-coup il entend frapper à la porte de son atelier (1). Il ouvre : c'était le roi de Suède, accompagné de ses deux chambellans. Intimidé et tout tremblant, le pauvre artiste ne savait comment faire les honneurs de son triste réduit; le monarque s'en aperçut, et les expressions de son affectueuse bienveillance eurent bientôt remis de son trouble le jeune artiste qui, cédant aux désirs de Gustave, put travailler quelques instants devant lui. Appréciateur du mérite vrai et modeste, le roi

(1) Gagnereaux demeurait alors chez un ouvrier maçon, dans le quartier du Colisée.

Digitized by Google

fut enchanté et de l'artiste et de ses œuvres. Il retint le tableau auquel il l'avait vu travailler, et en commanda plusieurs, un entre autres qui devait représenter son entrevue avec le pape Pie VI dans l'une des salles du Vatican.

Gagnereaux voyait enfin la fortune lui sourire; il allait recueillir le fruit de ses labeurs et de sa persévérance. Une ère nouvelle allait commencer pour lui : il prenait rang parmi les maîtres, et son talent ne pouvait que gagner encore à la faveur des occasions qui allaient s'offrir. Ce talent, il allait l'exercer sur un plus vaste champ qu'il n'avait pu le faire, abandonné à ses propres ressources; il ne devait plus avoir besoin désormais d'occuper ses loisirs à peindre des éventails, ou à faire des dessins pour les graveurs; il se mit donc à l'œuvre avec courage.

Le tableau représentant l'entrevue de Gustave avec le pape devait être fait sur une vaste échelle, les personnages nombreux qui devaient y figurer exécutés de grandeur naturelle. C'était le premier tableau de cette dimension (dix pieds et demi sur huit) que faisait Gagnereaux; il y mit tous ses soins, et il eut le bonheur de réussir. Il choisit pour le représenter l'instant où les deux souverains, environnés de leurs Cours, se trouvant réunis dans l'une des salles du Vatican, le roi Gustave, enthousiasmé des chefs-d'œuvre qu'il voit pour la première fois, reçoit de la bouche même du Souverain Pontife des explications sur leur origine. Gagnereaux exécuta avec un rare talent les figures et les poses des principaux personnages, et sut tirer un grand parti de la richesse et de la variété des costumes.

Digitized by Google

Avant de l'envoyer au roi de Suède qui avait quitté Rome, Gagnereaux exposa son tableau, et le public fut appelé à prononcer sur son mérite. Il n'y eut qu'une voix dans Rome pour applaudir. Le concours des visiteurs fut considérable, et toutes les bouches de la renommée retentirent des louanges du peintre français.

Un succès si prodigieux arriva aux oreilles du Souverain Pontife qui voulut voir l'artiste et son œuvre : le tableau fut donc apporté dans les appartements de Sa Sainteté, et le peintre amené dans l'un de ses carrosses. Gagnereaux, tout ému, se précipite aux pieds du Pape, qui le relève avec bonté, et ne permet pas qu'il demeure agenouillé devant lui ; il lui fait plusieurs questions sur son art, le complimente sur son talent, et lui demande à conserver quelques jours le tableau dans son palais. Après s'être informé de son nom, de son âge, et de son pays avec un intérêt tout paternel, Pie VI ajouta d'un ton vraiment prophétique : *Jeune homme, vous êtes appelé à faire un jour grand honneur à votre patrie*. Ces paroles de la bouche du Souverain Pontife étaient au moins un précieux gage de bienveillance pour l'avenir, et une flatteuse récompense des efforts du jeune artiste.

La faveur du souverain ne pouvait rester isolée, et Gagnereaux fut l'objet des prévenances et des politesses empressées de la haute aristocratie romaine. Le cardinal de Bernis, à l'imitation du St.-Père, voulut aussi avoir le tableau dans son palais, où il fut admiré des cardinaux et des plus grands seigneurs de Rome.

Un jour que Gagnereaux dînait chez le cardinal, au milieu des personnes les plus éminentes et les plus distinguées, comme chacun parlait avec enthousiasme du talent et des succès du jeune artiste, le cardinal de Ber-

Digitized by Google

nis, pour lui donner une marque particulière de son estime et de sa bienveillance, le serre dans ses bras, et lui dit au milieu de cette assemblée d'élite : « Continuez vos triomphes, je me charge du reste, je viens déjà d'écrire au roi de Suède en votre faveur, » voulant sans doute faire entendre par là qu'il s'occupait du soin de son avenir, et que désormais son sort allait être assuré.

Gagnereaux s'accoutumait peu à peu aux hommages et aux honneurs : sa timidité naturelle avait fait place à une réserve pleine de convenance; son goût le portait vers la bonne compagnie qui l'accueillait avec une si flatteuse distinction. Son talent n'était pas le seul motif d'une telle faveur : les qualités de son cœur et l'élévation de son esprit, jointes aux manières les plus agréables, le faisaient rechercher de tous; la noblesse de sa physionomie et la distinction qui régnait dans toute sa personne l'avaient fait surnommer l'*Apollon français* dans les salons du grand monde. C'est là qu'il rencontra plus tard un gentilhomme français, le chevalier de Campan, maître d'hôtel de la reine, amateur distingué des arts qu'il pratiquait lui-même avec succès. Ces deux hommes si éloignés dans l'ordre de la hiérarchie sociale, et si rapprochés par les qualités du cœur, se lièrent d'une étroite amitié qui ne devait cesser qu'à la mort de l'un d'eux.

Cependant Gagnereaux avait reçu plusieurs demandes de tableaux; il avait déjà fait pour le pape une répétition de son entrevue avec le roi de Suède. Cet ouvrage remarquable, en tout semblable au premier (qui orne encore aujourd'hui la galerie royale de Stockolm), devait être placé dans l'appartement de Sa Sainteté; il avait fait pour le prince Borghèse, le cardinal de Bernis, le premier ministre du roi de Suède, M. de Taube, des

Digitized by Google

ouvrages importants. Sa position s'était améliorée : il pouvait être utile à sa famille, et c'était un bonheur pour lui.

Gagnereaux avait un frère cadet dont il était le parrain, et qui, comme lui, parcourait la carrière des beaux-arts. Ce jeune artiste qui avait aussi puisé à l'école de Dijon les premiers rudiments de son art, éprouvait un vif désir d'aller en Italie féconder les germes d'un talent naissant, et étudier sous son frère dont la réputation avait franchi les Alpes pour venir à Dijon réjouir le cœur de ses parents et les dédommager de son absence. Gagnereaux, qui connaissait le désir de son frère, l'avait appelé auprès de lui; et ses parents, plus soucieux des intérêts de leurs enfants que de leur propre satisfaction, consentirent encore à se séparer de leur second fils.

Gagnereaux reçut bientôt son frère avec les démonstrations de l'affection la plus vive; il le faisait travailler sous ses yeux dans son atelier et lui prodiguait les conseils et les soins les plus affectueux. Deux ans après son arrivée, en 1790, l'élève aidait déjà son maître dans l'ébauche d'une grande toile représentant le passage du Rhin par le Grand-Condé, sujet qui avait été demandé à Gagnereaux par MM. les Elus, pour faire pendant au tableau qui retrace la bataille de Senef, gagnée par l'illustre gouverneur de la Bourgogne, et qui ornait déjà le Palais des Etats de cette province (1). Ces immor-

(1) Ce fut par l'entremise de F. Devosge que Gagnereaux obtint la commande de ces deux tableaux ; il lui en témoigne sa reconnaissance dans ses lettres.

Gagnereaux avait envoyé la bataille de Senef à MM. les Elus en 1788.

Digitized by Google

tels chefs-d'œuvre, si remarquables par le mouvement, la hardiesse, la composition des groupes et la perfection des détails, font bien voir que l'auteur, alors qu'il les exécuta, était dans toute la maturité de son talent. Il fit plus tard la répétition du passage du Rhin pour M. de Chastellux; MM. de Bretenière de Dijon, de Suza, ambassadeur de Portugal à Rome, le comte de Rezonico, le duc régent de Sudermanie, la princesse de Suède lui commandèrent plusieurs tableaux.

Mesdames Victoire et Adélaïde de France, tantes de l'infortuné Louis XVI, étaient venues à Rome chercher un abri contre les excès de la révolution française. Quoique ces dames vécussent fort retirées du monde, la réputation de Gagnereaux avait néanmoins pénétré jusqu'à elles. Elles voulurent voir l'artiste dont la célébrité, jointe à la qualité de Français, leur inspirait le plus vif intérêt. Gagnereaux fut honoré de leur visite; des rapports de reconnaissance et de bienveillante affection s'établirent entre les vénérables princesses et l'artiste français. C'est pour ces dames que vers la fin de 1792 il composa son admirable tableau représentant Soranus et sa fille Servilie, accusés de conspiration par Sabinus, et condamnés à mort pour satisfaire la vengeance de Néron. Cette composition, exécutée d'abord sur une petite échelle (trois pieds quatre pouces sur deux pieds huit pouces), devait être reproduite sur une vaste toile avant d'être livrée à Mesdames de France, et les figures représentées de grandeur naturelle; mais ce chef-d'œuvre, si admirable dans ses petites proportions, ne devait pas être exécuté en grand, malgré le désir de l'artiste. Les événements que nous allons rapporter en furent seuls le motif.

Depuis que la République française avait été procla-

Digitized by Google

mée, et qu'un agent, sous le titre de consul, avait remplacé à Rome l'ambassadeur de France, les fleurs de lys avaient disparu de la porte de l'hôtel du consulat, et l'on n'avait pas jugé prudent d'y substituer encore les emblêmes de la république à cause des dispositions ouvertement hostiles du peuple romain (1). Cependant le 12 janvier 1793, le major Deflotte arrive à Rome avec l'ordre du citoyen Makau, ministre de la république française à Naples, de placer dans les vingt-quatre heures l'écusson de cette république sur la porte de la maison consulaire. Malgré les observations qui lui furent adressées par le consul Digne et le secrétaire de légation de Naples, Basseville, alors en mission, le major persista dans le dessein d'accomplir l'ordre qu'il avait reçu. Cette nouvelle se répandit bientôt parmi le peuple romain qui se porta en tumulte armé de pierres et de bâtons aux abords du palais de l'Académie de France, où les artistes et d'autres Français résidants à Rome allaient se réunir dans une sorte de club organisé par Basseville. Celui-ci, attendant l'heure du rendez-vous, se promenait en voiture dans le *Corso* avec sa femme, son fils et le major Deflotte. Ces Messieurs, ainsi que leurs domestiques, portaient à leurs chapeaux la cocarde tricolore qui n'avait point encore paru dans Rome. La vue de cet emblême excita la fureur du peuple déjà ameuté; des menaces de mort se firent entendre, des pierres furent lancées, les glaces de la voiture brisées. Le danger était imminent, Basseville se réfugie dans la

(1) Depuis un an surtout, on entendait souvent les gens du peuple murmurer dans leur langage grossier, ces mots sinistres : *Mort aux Français!* Cependant les artistes français, plusieurs fois rassurés par les promesses du cardinal secrétaire d'Etat, continuaient leurs travaux.

Digitized by Google

maison du banquier Moulte (1); quelques troupes sorties de leur quartier dans le but de maîtriser l'émeute, s'avancent pour le délivrer. Mais des sicaires l'ont suivi, et il est lâchement assassiné. La maison du banquier est livrée au pillage et brûlée. Ce crime est le signal du plus affreux désordre; l'hôtel du consulat français est également pillé, et des incendiaires y portent la flamme; il en est de même du palais de l'Académie de France, d'où les pensionnaires, pour sauver leurs vies, sont forcés de s'échapper par les fenêtres et les toits du palais. *Mort aux Français* était le cri de ralliement de cette féroce populace qui marchait à de nouvelles Vêpres Siciliennes.

Des artistes Romains, jaloux et envieux, exploitaient les passions populaires et les dirigeaient particulièrement contre leurs rivaux. Les succès de Gagnereaux et les glorieux témoignages d'estime dont il était environné, le désignaient comme une des principales victimes marquées par l'envie (2). Prévenu la veille du premier jour par un billet de Mesdames de France, de se mettre en sûreté, il échappe au fer des assassins et prend un passeport pour la Suède. Mais il ne peut se décider à quitter Rome, à se séparer d'une personne d'un rang élevé à laquelle il était tendrement attaché. Son frère, qui avait miraculeusement échappé au pre-

(1) Voyez, dans le Moniteur universel, n° 35, du lundi 4 février 1793, la *lettre écrite au ministre de la marine française, par M. Digne, consul de la République française, à Rome, du 16 janvier* 1793.

(2) Quelques jours avant ce soulèvement, le 1er janvier, Gagnereaux avait été nommé Membre d'une illustre Société savante, l'Académie *de Forti*, à Rome.

Digitized by Google

mier danger, fuyait vers Florence, où Benigne avait promis de se rendre plus tard.

Cependant l'émeute reparaît plus menaçante que jamais, et sa fureur est particulièrement dirigée contre les artistes français; la demeure de Gagnereaux est envahie, pillée; lui-même poursuivi, veut rejoindre son frère, il gagne la porte du peuple et atteint la voiture à Ponte-Molle. Les cris de *mon frère! mon frère!* éveillent l'attention des voyageurs. Gagnereaux cadet reconnaît son frère courant après lui, les vêtements en désordre, en proie à une exaltation difficile à décrire; il le fait monter dans la voiture où étaient deux Siciliens voyageant pour affaires; il cherche à le calmer; mais arrivé à la Storta, on aperçoit des gens armés proférant des cris de mort contre les Français. Echappé au péril qui le menaçait dans Rome, le malheureux Gagnereaux croit tomber dans une embuscade; sa tête s'égare, il se précipite à la portière et s'enfuit à travers les champs; son frère s'élance à sa poursuite, mais il l'a bientôt perdu de vue. Hélas! il ne devait plus le revoir! Tandis qu'à travers la plaine il fuyait comme un insensé, des chiens de bergers se jettent sur lui et l'auraient infailliblement dévoré s'il n'eût été secouru par leurs maîtres.

Eperdu, il rentre dans Rome où son cœur le rappelait malgré lui. Le désordre n'était point encore appaisé. Il tombe au milieu d'une troupe de gens ameutés; l'état de ses vêtements en lambeaux attirent les regards, il est reconnu, frappé de plusieurs coups de poignard, et ne trouve son salut qu'en se réfugiant dans le palais du cardinal de Bernis, où les soins les plus empressés et les plus généreux le rappellent à la vie.

Ce soulèvement populaire, qu'une force armée suffisante et bien dirigée aurait pu maîtriser, dura trois

Digitized by Google

jours, pendant lesquels les Français furent poursuivis, traqués comme des bêtes fauves, et plusieurs d'entre eux impitoyablement massacrés.

Quoique doux, pacifique et étranger aux passions politiques, Gagnereaux ne pouvait continuer d'habiter Rome où les Français étaient toujours en butte à la haine du peuple ; presque tous avaient abandonné cette ville, leur vie n'y étant plus en sûreté. Forcé enfin de partir, Gagnereaux fut chercher un refuge à Florence où le grand-duc de Toscane, Ferdinand III, l'accueillit avec les marques de la plus haute distinction, et le nomma membre et professeur de l'Académie des Beaux-Arts de Florence.

Malgré le calme et la tranquillité dont il jouissait sous la protection du grand-duc, Gagnereaux avait peine à se remettre des tristes émotions qui avaient bouleversé son esprit et contristé son cœur ; une teinte de mélancolie semblait répandue sur toute sa personne, il vivait fort retiré, cherchait dans le travail d'utiles distractions à ses peines.

Le premier tableau qu'il fit à Florence était destiné au duc régent de Suède ; il représentait Psyché s'élevant dans les airs, portée par les Zéphirs; cette ravissante composition, si pleine d'harmonie et de grâce, fit l'admiration de la Cour, et l'année suivante, en mai 1794, Gagnereaux reçut du Roi de Suède le diplôme qui lui conférait le titre de *peintre de Sa Majesté en Histoire, avec tous les droits, priviléges et immunités attachés à ce titre et à la place qu'il lui assigne à la Cour.* A ce diplôme était joint un passeport pour se rendre à Stockholm.

Gagnereaux ne pouvait quitter l'Italie et son ciel inspirateur pour le climat glacé de la Scandinavie, et puis

Digitized by Google

sa pensée le reportait toujours vers Rome, où, malgré les trahisons et les mécomptes de l'amitié (1), il espérait bientôt rentrer. Tout reconnaissant qu'il était envers ses augustes protecteurs, Gagnereaux résista à toutes les instances qui lui furent faites, et continua dans la retraite ses travaux de peinture. Il fit alors plusieurs tableaux de chevalet dans le genre gracieux pour MM. Sergell, premier sculpteur du Roi de Suède, de Montille, le comte de Sellon et d'autres amateurs éclairés qui appréciaient le mérite qui distingue ses ouvrages.

Enfin, le 18 août 1795, Gagnereaux travaillait à un délicieux tableau représentant une bacchanale (2), lorsqu'il apprend l'infidélité de la personne qu'il aimait éperdument et à laquelle il espérait s'unir. Cette nouvelle le jette aussitôt dans un accès du plus violent désespoir; son esprit, déjà frappé des tristes événements qui l'ont fait fuir de Rome, s'égare entièrement, et dans un de ces fatals moments où l'homme n'est plus maître de diriger ses actions, il se précipite par la fenêtre et meurt sur le coup. Ainsi périt à 39 ans, au milieu d'une carrière d'infortune et de gloire, l'un des artistes les plus éminents de l'époque. Son corps reçut les honneurs de la sépulture, et fut déposé dans le Campo Sancto de la paroisse de S. Maria Novella, à Florence.

(1) Il écrivait à sa mère, peu de temps après sa fuite de Rome: « J'ai connu, mais trop tard, des monstres qui me donnaient le titre d'ami. »

(2) Cette charmante composition, dont les principaux personnages n'étaient encore qu'ébauchés, a été donnée par le frère de l'auteur à M. de St.-Mesmin, qui en a enrichi le Musée de Dijon, dont il est directeur.

Digitized by Google

Le frère de Gagnereaux se rendit en Italie pour recueillir les débris de l'héritage fraternel, et rapporta quelques-uns de ses précieux ouvrages comme des reliques vénérées (1); il les exposa publiquement à Dijon du 9 au 12 juillet 1796, et ses concitoyens vinrent avec empressement rendre hommage à l'illustre artiste dont chacun déplorait la fin prématurée. Son éloge était dans toutes les bouches, et les regrets de sa perte dans tous les cœurs.

En 1798, l'Académie des Beaux-Arts de Paris voulant rendre hommage à la mémoire d'un peintre qu'elle considérait comme une des gloires de l'Ecole française, invita, par l'entremise de son directeur, le frère de Gagnereaux à exposer au Salon un ouvrage du célèbre artiste dijonnais. M. Gagnereaux envoya le tableau que son frère avait fait en 1792 pour Mesdames de France, représentant la condamnation de Soranus et Servilie sa fille (2). Cet admirable ouvrage enleva tous les suffrages de l'Académie, et fut proclamé le meilleur de l'exposition par le président du Directoire, à la fête de la fondation de la République, célébrée le 1er vendémiaire an VII, au Champ-de-Mars à Paris (3). Cet hommage

(1) Gagnereaux cadet ayant fait réclamer les objets mobiliers appartenant à son frère, restés à Rome, on les lui refusa en lui faisant répondre que les Etats romains étant en guerre avec la France, tout ce qui appartenait aux Français était de bonne prise.

(2) Le frère de Gagnereaux a cédé à la ville de Dijon ce magnifique ouvrage, moyennant la faible somme de 1,600 fr. La négociation de cette acquisition, du 12 mars 1842, est due aux soins de M. Victor Dumay, maire, et ce tableau fait aujourd'hui l'ornement du Musée.

(3) Un extrait du procès-verbal de cette cérémonie fut adres-

Digitized by Google

tardif, mais éclatant, était une juste réparation d'un oubli uniquement causé par les préoccupations politiques et le déchirement des partis.

La Société des amis des Arts de Dijon, voulant aussi honorer la mémoire d'un illustre compatriote, fit placer le même tableau de Gagnereaux dans le salon principal de l'exposition, et le nom du célèbre auteur fut mis en tête de ceux des artistes dont les ouvrages avaient mérité les plus hautes récompenses et le plus contribué à l'embellissement du salon (1).

Benigne Gagnereaux fut, sans contredit, un des artistes les plus distingués de son temps (2); son nom, ainsi que le pape Pie VI l'avait annoncé, fait honneur au pays qui l'a vu naître. Son pinceau, facile et hardi, secondait merveilleusement la fécondité de son génie aussi prompt à concevoir que sa main était habile à exécuter. La plupart des tableaux qu'il a faits représentent des sujets gracieux, composés d'une manière ingénieuse et poétique. Son dessin est correct, sa couleur suave et harmonieuse, sa touche pleine de délicatesse

sé au frère de Gagnereaux qui l'a déposé dans les archives de la ville de Dijon le 21 vendémiaire de la même année.

(1) Voyez, dans le compte-rendu de l'exposition, année 1837, le rapport sur les objets d'art admis à l'exposition, par M. Henri Baudot. Dijon, typographie de Mme veuve Brugnot, 1838.

(2) M. le baron Taube, premier ministre du Roi de Suède, amateur éclairé des arts, écrivait à Gagnereaux, le 17 décembre 1793 : « Les charmants tableaux que vous m'avez envoyés me » charment toujours davantage, ainsi que tous ceux qui les » voient. Votre pinceau surpasse de beaucoup ceux des peintres » actuellement connus tant en Italie que dans les autres parties » de l'Europe. »

Digitized by Google

et de fermeté. Nul artiste ne possédait à un plus haut degré l'amour de son art; il n'aurait pas voulu qu'un ouvrage sortît imparfait de ses mains, il le dit lui-même dans une lettre adressée à sa mère dans le courant de l'année 1787 : « L'amour de mon art est une passion » plus forte que moi.... Je voudrais que les ouvrages » qui sortent de mes mains fussent parfaits; je ne les » quitte qu'avec peine, croyant toujours mieux faire...»

Les tableaux de Gagnereaux étaient recherchés et le sont encore par les connaisseurs les plus difficiles; ils sont peu nombreux et font l'ornement des Musées de Rome, Naples, Florence, Stockholm, Genève, Montpellier, Dijon et de certaines galeries particulières. Comment se fait-il que le Musée de Paris ne possède pas un seul ouvrage de cet illustre artiste français? Quelque rares que soient les productions de son génie, espérons que cet oubli sera bientôt réparé.

Gagnereaux égala les grands maîtres sans les imiter; il sut traiter tous les genres de peinture avec une même supériorité. Peintre de batailles, sans rival sous l'Empire, il serait arrivé à la plus haute fortune artistique. Mais sa destinée était accomplie et ses jours comptés comme ceux de Raphaël; comme lui doué de tous les agréments du corps, comme lui aussi éminent par le cœur et par le génie.

Digitized by Google

CATALOGUE DES PRINCIPAUX OUVRAGES
DE BENIGNE GAGNEREAUX.

Le Catalogue des principaux ouvrages de Benigne Gagnereaux, que nous donnons ici, est la copie textuelle des notes qu'il a rédigées lui-même et écrites de sa propre main sur trois feuilles détachées d'un registre qui n'existe plus aujourd'hui.

LISTE DES TABLEAUX FAITS A ROME ET DES DESSINS PRINCIPAUX.

Je suis venu à Rome, le 3 décembre de l'année 1776, âgé de 20 ans.

1779. J'ai fait une copie des *trois Amours du Baroche*, grandeur de l'original, et l'ai envoyée à Dijon pour M. de Montigny. L'original est au palais Chigi.

1780. J'ai fait une copie de l'*Ecole d'Athènes de Raphaël*, pour les Etats de Bourgogne dont j'étais pensionnaire. Ce tableau a de longueur 9 pieds sur 7 de hauteur.

1er. Le premier tableau fait de ma composition, en 1784, représente *OEdipe aveugle, qui recommande sa famille aux dieux*. Il a 5 pieds 1/2 de longueur sur 4 pieds 8 pouces de hauteur. Il appartient au Roi de Suède.

2e, fait en 1785, représente l'*Entrevue du Roi de Suède avec le Pape*, dans le Museum du Vatican, avec les Cours de l'un et de l'autre Souverain. Longueur, 10 pieds 1/2 sur 8 pieds de haut. Ce tableau appartient au roi de Suède.

3e, fait en 1785, représente *Ariane et Bacchus;* il a

Digitized by Google

4 pieds de longueur sur 3 1/2 de hauteur. Ce tableau appartient à M. le baron de Taube, premier ministre de S. M. le roi de Suède.

4e, fait en 1786, représente l'*Education d'Achille porté sur son maître le centaure Chiron qui poursuit un tigre*; 4 pieds 4 pouces long. sur 3 pieds 8 pouces haut.; appartient à S. E. le cardinal de Bernis.

5e, fait en 1786, est le même que celui du *Roi de Suède de sa rencontre avec le Pape*; même grandeur. Il appartient au pape Pie Six, Braschi.

Ce tableau fait partie de la galerie du Vatican.

6e, fait en 1787, représente l'*Amour qui a dompté la Force*; il a de hauteur 4 pieds 10 pouces sur 3 pieds 1/2. Il appartient à M. le baron de Taube, premier ministre de S. M. le roi de Suède.

Ce tableau a été gravé au trait, à l'eau forte, par le frère de l'auteur, et fait partie d'une collection de 18 des tableaux de Gagnereaux, gravés de la même manière par lui et son frère.

7e, fait en 1787, la répétition de l'*Education d'Achille*, un peu plus grand que le précédent; appartient à S. M. le roi de Suède.

Cette même année, j'ai fait une *tête de jeune homme qui lit*, grandeur naturelle; appartient à M. de Campan, maître d'hôtel de la reine de France.

8e, fait en 1787, représente *Jupiter et Antiope*, a 8 pieds de long., 4 pieds 1/2 de hauteur; appartient au prince Borghèse, et est placé dans sa villa Borgesia.

9e, fait en 1788, représente la *Bataille de Senef*, où le duc d'Enghien sauva la vie à son père le Grand-Condé......., a 11 pieds long., 9 hauteur, fait pour les Etats de Bourgogne; placé au palais des Etats de Dijon.

Cet admirable tableau, dont le groupe principal représentant

Digitized by Google

le Grand-Condé blessé, secouru par son fils le duc d'Enghien, fait particulièrement l'admiration des connaisseurs, est conservé aujourd'hui dans le Musée de Dijon.

10e, fait en 1788, représente le *Génie des arts, environné de trois petits génies......*, a 4 pieds haut. sur 3 larg.; appartient à M. Renoir, banquier hollandais.

11e. 1788. Répétition du précédent, même grandeur, pour M. Rémond de Lavelanet, à Marseille.

12e. 1789. *Le Baptême de Clorinde par Tancrède*, toile d'empereur (c'est-à-dire toile dorée avant d'y poser les couleurs), à M. de Tourne à Genève; l'esquisse appartient à M. Ducros. Tableau en travers.

13e, 1789. *Le portrait de M. Case*, figure entière, 2 pieds 1/2 sur 2 en travers.

14e, 15e. 1789. *Deux Études de chevaux d'après nature*, 2 pieds 2 pouces sur 1 pied 10 pouces, séparées en travers, à Ch. Calendrin, à Genève.

1789. Un dessin représentant un *Combat de Taureaux*, avec des hommes, à M. Ducros; j'en ai fait une *gravure à l'eau forte*. Deux autres dessins à M. de Lestewnon : l'un est *Mercure qui apporte Bacchus aux Nymphes*; l'autre *Henri IV et Sully*, le roi le rencontre lorsqu'on le rapporte blessé de la bataille d'Ivry, et l'embrasse, etc.

16e, 17e. 1790. *Une esquisse du passage du Rhin* par le prince de Condé; 3 pieds 3 pouces sur 2 pieds 1/2, à M. de Courbaton......, et l'*Esquisse de la bataille de Senef*, à M. de la Fare, évêque de Nancy.

18e, 1790. Une *Chasse au Lion*, 2 pieds 2 pouces sur 1 pied 10 pouces, en travers, à M. Kenect, suisse.[1]

[1] C'est ce tableau ou une répétition du même sujet que l'on voit aujourd'hui au Musée de Florence.

Digitized by Google

19°. 1790. *Une bataille,* 3 pieds 4 pouces sur 2 pieds 8 pouces, en travers, à M. Ducros.

L'auteur de l'éloge qui précède a vu au Musée de Florence un tableau de cette dimension, représentant une bataille, par Gagnereaux; placé à côté de la chasse au lion.

20°. 1790. Une bataille représentant *le Passage du Rhin,* 11 pieds larg., 9 pieds haut., par le Grand-Condé; fait pour les Etats de Bourgogne, placé au palais des Etats à Dijon.

Ce tableau qui fait un digne pendant à la bataille de Senef, est également placé aujourd'hui au Musée de Dijon. Ces ouvrages rappellent la manière des Van-der-Meulen, Rugendas et Tempeste, peintres de batailles, dont Gagnereaux avait fait une étude particulière. Le Musée de Dijon possède aussi deux dessins de Gagnereaux, faits à la plume et au bistre; ils représentent des groupes de cavaliers, et ont servi d'étude pour les compositions des batailles du Grand-Condé.

21°. 1790. *Psiché et l'Amour,* 4 pieds sur 3 pieds 3 pouces, au palais Altieri à Rome.

22°. 1790. Une répétition du tableau de *Jupiter et Antiope,* pour Naples, même grandeur.

23°. 1791 Une Bacchanale à M. de Bretenière, à Dijon, 4 pieds sur 3 pieds 4 pouces; M. l'abbé Lando a l'esquisse.

Cette gracieuse composition a été gravée par l'auteur lui-même.

24°, 25°, 26°. 1791. Trois petits tableaux pour M. de Suza, ambassadeur de Portugal à Rome, représentant *Un nid d'Amours, une jeune Fille qui rêve,* où tous les songes sont personnifiés, et l'*Amour qui dompte la Force,* 1 pied 1/2 sur 1 pied 3 pouces, tous trois même grandeur.

Ce dernier tableau, dont la répétition est désignée plus loin

Digitized by Google

par ce titre : *des Amours qui jouent avec un lion*, a été gravé par Gagnereaux, et le premier par son frère.

27e. 1791. Répétition du *Passage du Rhin*, pour M. de Chastellux, même grandeur.

28e. 1792. *Servilie et son père Soranus accusés par Ostorius Sabinus, pour satisfaire la vengeance de Néron*, 3 pieds 4 pouces sur 2 pieds 8 pouces.

Ce chef-d'œuvre acquis par la ville de Dijon, du frère de Gagnereaux, orne aujourd'hui son Musée. (Voyez la note 2e de la page 207.)

29e. *Un Magicien*, 1 pied 1/2 sur 1 pied 3 pouces, à M. le comte Rezonico.

30e. Répétition du *Nid d'Amours*, même grandeur, au duc régent de Sudermanie.

31e. *Vénus blessée par Diomède, transportée dans l'Olympe par Iris*, pour la princesse de Suède.

Ce tableau a été gravé par le frère de l'auteur.

32e. *Le Génie de la paix*, 1 pied 8 pouces sur 1 pied 4 pouces, à la princesse de Suède.

Gravé par le frère de Gagnereaux.

33e. *Hébé qui verse à boire à l'Aigle, avec des petits Génies qui la servent*, 4 pieds 10 pouces sur 3 pieds 1/2, à M. le baron de Taube.

Quatre dessins de paysages d'invention, pour Mesdames de France, faits au bistre, demi-feuille de papier grand aigle. Le dessin de *l'Ange gardien qui couvre de son aile les deux enfants de M. de Chastellux*. Le dessin d'une *Bacchanale* au bistre. Autre dessin du *Combat d'une Amazone avec un Soldat*, sur le papier bistré, rehaussé au blanc, à M. de Chastellux. Autre dessin de *Phaéton qui est effrayé du signe du lion*, pour Naples, fait dans la manière du précédent.

Digitized by Google

TABLEAUX FAITS A FLORENCE, LE 15 FÉVRIER 1793.

34e. 1793. *Psyché transportée dans les airs par les Zéphirs*, 1 pied 1/2 sur 1 pied 3 pouces, à Mgr. le duc régent de Suède.

Cette composition si aérienne et si poétique a inspiré le célèbre peintre Prudhon dans un tableau représentant le même sujet; elle a été gravée par Gagnereaux lui-même.

35e. 1793. Une *Bacchanale de deux figures, un enfant et deux chèvres*, 2 pieds sur 1 pied 8 pouces, à M. Sergell, premier sculpteur du roi de Suède.

Gravé par l'auteur.

36e. 1793. *L'Education de Jupiter*, 1 pied 3 pouces sur 1 pied 1 pouce, à M. Sergell.

37e. 1793. Autre tableau du *Nid d'Amours*, même grandeur.

Ce délicieux tableau, si remarquable par la composition spirituelle, la délicatesse de la touche et la finesse des tons, fait aujourd'hui partie de la collection de M. Henri Baudot de Dijon, qui possède aussi deux dessins à la plume du même artiste; ce sont des études qui ont servi à la composition des tableaux représentant le passage du Rhin et la bataille de Senef; le même amateur conserve précieusement la palette qui servait au célèbre artiste le jour de sa mort, et que son frère avait rapportée d'Italie avec ses autres effets.

38e. 1793. *Une Bacchanale*, 1 pied 8 pouces sur 1 pied 4 pouces, à M. de Montille, peint sur bois, en travers.

39e. 1793. Le *Génie de la paix*, 2 pieds 8 pouces sur 2 pieds 3 pouces, à M. le comte de Sellon.

C'est sans doute la répétition du tableau composé pour la princesse de Suède, et gravé à l'eau forte par le frère de l'auteur.

Digitized by Google

40°. 1794. *Des Amours qui jouent avec un lion*, 1 pied 1/2 sur 1 pied 3 pouces, au même.

Gravé par Gagnereaux.

41°. 1794. *Les Vestales qui reçoivent des mains de Métellus le Palladium*, 3 pieds 9 pouces sur 2 pieds 10 pouces, à M. le comte de Sellon.

42°. 1794. *Un Magicien*, différent du premier, 1 pied 1/2 sur 1 pied 3 pouces, à M. ***.

43°. 1794. *Phaéton qui est effrayé du signe du lion*, 1 pied 8 pouces sur 1 pied 4 pouces, à M. ***.

44°. 1794. *Des Amours qui jouent avec un lion*, même grandeur que l'un des précédents qui représente le même sujet.

Ce charmant tableau si fin et si vigoureux, fait aujourd'hui partie de la collection de M. Delamarche de Dijon.

Nous pouvons ajouter à cette notice, d'autres ouvrages de Gagnereaux bien dignes de figurer à côté de ceux dont il a lui-même dressé le catalogue qui précède, vers la fin de l'année 1794, très-probablement; quelques-uns peuvent avoir été faits au commencement de 1795, mais d'autres sont certainement plus anciens, et nous ne pouvons nous expliquer les motifs qui ont déterminé l'auteur à ne pas les porter sur sa liste, puisqu'il en avait jugé plusieurs dignes d'être gravés.

Curius refusant les présents des Samnites, qui a valu à l'auteur le prix de Rome.

Deux têtes de chevaux, études d'après nature, et *un cheval entier vu en raccourci*, tous les trois de même grandeur; 0m 76 c. sur 0m 55 c. de hauteur, les deux têtes en longueur.

Digitized by Google

Ces excellentes études ont été faites, en 1787, pour la bataille de Senef; le cheval vu en raccourci, fait partie du groupe principal, c'est le cheval du duc d'Enghien que tient un palefrenier, pendant que le prince relève son père blessé. Ces trois ouvrages appartiennent au petit-neveu de l'auteur, M. Chevrot, professeur suppléant d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts de Dijon.

Un choc de cavalerie peint sur bois; haut. 0m 38 c., larg. 0m 48 c. Ce charmant tableau est conservé dans le Musée-Fabre de la ville de Montpellier.

Un Paysage où l'on voit un moine, vêtu de blanc, occupé à lire sous de grands arbres; haut. 0m 41 c., larg. 0m 32 c. Ce tableau, fait par Gagnereaux l'année de sa mort, orne aujourd'hui le même Musée de Montpellier.

Une Bacchanale où l'on remarque sur le premier plan Silène ivre, appuyé sur une panthère. Cette délicieuse composition, dont les principaux personnages ne sont qu'à l'état de grisaille, fait voir la manière dont le savant artiste préparait ses tableaux. Le dessin en est parfaitement arrêté dans les moindres détails, le modelé très-avancé. L'auteur, pour terminer, n'avait qu'à revenir par des tons légers et des glacis, ce qui donne une finesse et une extrême transparence à sa couleur. C'est ce tableau qui était sur le chevalet de Gagnereaux au moment de sa fin tragique. Il a été donné au Musée de Dijon par M. de St.-Mesmin, auquel le frère de l'auteur en avait fait hommage comme nous l'avons indiqué plus haut, page 206, 2e note. Cette toile, qui porte 0m 75 c. de haut sur 1 mètre de large, était originairement destiné à orner le cabinet de l'empereur d'Allemagne.

Digitized by Google

Silène ivre, appuyé sur une panthère, grisaille reproduite dans le tableau qui précède, et qui fait le principal sujet de cette composition. 0m 65 c. sur 0m 46 c. Cette jolie ébauche appartient à M. Chevrot, de Dijon, petit-neveu de Gagnereaux.

Le repas des Dieux champêtres, esquisse légèrement colorée qui reproduit la pensée de la fameuse ébauche du couvent de la Chartreuse, qui a commencé la réputation de Gagnereaux; 1m 16 c. sur 0m 80 c. Cette remarquable composition appartient aussi à M. Chevrot.

Cheval effrayé et fuyant à la vue d'un serpent, étude remarquable par la vigueur, la franchise de la touche et la vivacité du coloris. 0m55 c. 0m76 c. Cette belle étude fait partie de la collection de M. Delamarche de Dijon.

Mercure découvre Pandore à Epiméthée qui reçoit la boîte où Jupiter a renfermé tous les maux. On voit sur le second plan le feu dérobé par Prométhée et les maux personnifiés qui s'enfuient. Cette importante composition, que l'auteur n'a pas mentionnée dans son catalogue, fait partie du recueil gravé à l'eau forte.

Une jeune femme qui peint un paysage d'après nature. Un enfant et deux jeunes filles la regardent attentivement. Costumes dans le style grec, gravé par le frère de Gagnereaux.

Une mère allaitant son enfant debout devant elle. Charmant groupe gravé par le même.

L'Amour qui tourmente un satyre. On voit dans le lointain une femme qui s'enfuit. Ce tableau a été gravé par l'auteur lui-même.

Une jeune femme caressant l'Amour, composition dont les poses sont pleines de grâce et les figures d'expression; gravé par le même.

Digitized by Google

La Jalousie tourmentée par l'Envie. Sujet traité avec une énergie et une vigueur toute particulière. Gravé par Gagnereaux cadet.

L'orage. Trois femmes réfugiées sous des arbres, s'enveloppent dans leurs manteaux ainsi que leurs petits enfants, pour se garantir de la pluie. Gravé par le même.

Portraits des deux filles de M. le comte de Sellon, de Genève. Elles portent le costume grec et regardent une estampe tirée d'un portefeuille placé devant elles. Gravé par le même.

Un faune jouant avec sa chèvre. Ce sujet paraît avoir quelque analogie avec une pierre gravée antique. Gravé par Gagnereaux aîné.

Le petit-neveu de Gagnereaux possède un riche carton rempli d'études et de dessins de cet illustre maître. Les principales compositions, lavées au bistre, rehaussées de blanc, représentent les sujets suivants : *Ulysse feignant la Folie pour éviter d'aller au siége de Troie* ; *Vénus, blessée par Diomède, et transportée dans l'Olympe par Iris*. Ce sujet, déjà traité par Gagnereaux, l'est ici d'une manière peut-être encore supérieure et plus poétique. *La mort de Cléopâtre, la mort de Lucrèce, la mort de César, Adam et Eve dans le Paradis terrestre, Samson combattant un lion*. Beaucoup d'autres dessins, des paysages à l'encre de Chine et une foule d'études d'après nature et d'après l'antique, témoignent des efforts et des travaux qui ont fondé la réputation justement méritée de notre illustre et laborieux compatriote.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR UN MANUSCRIT DE M. VOLFIUS,

FAIT A L'ACADÉMIE DE DIJON (1).

Le discours dont vous m'avez renvoyé l'examen est une pièce curieuse, et par sa valeur intrinsèque, si je puis m'exprimer ainsi, et plus encore par la qualité de son auteur : personnage que nos troubles civils ont mis un moment en relief pour le plonger ensuite dans l'obscurité de la vie privée, et dont le nom, après avoir soulevé parmi nous des passions contraires, n'a laissé enfin que le souvenir d'un vieillard respectable par son humeur bienfaisante, par l'élégance de son esprit et la politesse de ses mœurs.

Le morceau, dont j'ai à vous rendre compte, peut être considéré comme un chapitre complet d'une bonne rhétorique. L'auteur s'y est proposé d'expliquer *la manière de bien juger des ouvrages de goût.* Tel est le titre et l'objet du discours. Pour faire un homme d'un goût consommé, nous dit le critique, il faut la réunion de qualités naturelles et de qualités acquises dont le concours est difficile et rare. La première des qualités naturelles est la sensibilité de l'ame; la seconde, la pénétration de l'esprit; la troisième, la rectitude du jugement. Les qualités acquises, qui sont le fruit de l'observation et du savoir, se résument dans la connaissance de la nature, dans celle de l'art, et dans

(1) Lu en séance le 30 avril 1845.

Digitized by Google

celle des grands modèles : triple connaissance qui est le prix d'études longues et persévérantes. Ces dispositions naturelles et ces facultés acquises, que notre auteur exige de l'homme de goût, sont les mêmes qui font le producteur et l'artiste ; mais si l'un, pour remplir toute sa vocation, doit être plus richement doué que le simple connaisseur, celui-ci doit faire les mêmes études : l'homme de génie, pour s'instruire de ce qu'il doit imiter ; l'homme de goût, pour s'assurer de ce qu'il doit approuver ou reprendre.

Nous vous avons retracé dans ce peu de mots, les idées de l'auteur et le plan de son travail. Il traite son sujet dans la forme didactique selon les divisions que nous avons indiquées, faisant l'application des principes qu'il a posés au goût dans la poésie et dans l'art oratoire et marquant les erreurs dans lesquelles le critique peut tomber et les illusions qui peuvent le décevoir faute des dispositions naturelles ou des études qui en sont le complément.

Dans la seconde partie de son travail, au sujet des modèles dont l'étude doit couronner l'éducation de l'homme de goût, l'auteur s'attache à caractériser les grands maîtres dans notre langue. Il passe en revue ces hommes illustres qu'il esquisse sans les nommer, mais avec leurs traits saillants dont la reproduction est fidèle et frappante. Il termine ce tableau par l'appréciation de la grande renommée du siècle, de Voltaire qui venait de s'éteindre, et dont la cendre chaude encore tenait les passions éveillées, soit pour exalter, soit pour accuser son génie. M. Volfius pèse dans une balance exacte le poète épique, le poète dramatique, le poète moraliste, le philosophe et l'historien, faisant, comme de raison, ses réserves contre l'écrivain que les mœurs désavouent.

Digitized by Google

Tel est dans son ensemble ce morceau daté de l'année 1779, prononcé peut-être dans une séance de l'ancienne Académie, plutôt encore dans une de ces réunions annuelles, où l'élite de la ville se portait dans la grande salle du Collége-Godran, pour y entendre le professeur d'éloquence chargé de prononcer, selon l'usage, la harangue publique. Cette esthétique, renfermée dans les traditions des deux siècles derniers et développée par un esprit ami de la règle et de la discipline, peut nous paraître aujourd'hui timide au fond et vieillie dans la forme. Les œuvres littéraires de M. de Chateaubriand et de Mme de Stael au commencement de ce siècle, et les travaux des Allemands ont donné de nos jours à la critique un autre essor. Mais, il faut en convenir, ce n'a pas toujours été sans péril pour le goût. M. Volfius est classique par le temps où il a vécu; il l'eût été dans tous les temps par ses instincts et son habit. Son style, dans son allure circonspecte, a de la correction, de l'élégance, de la grâce, parfois aussi du trait, témoin ce qu'il dit de J.-J. Rousseau, qu'on ne lit guère ses ouvrages que *comme on assistait autrefois aux combats des gladiateurs pour avoir le spectacle de l'adresse ou le plaisir de l'émotion.*

Voici du reste comment il définit lui-même en son discours les qualités du bon style; vous nous saurez gré de cette citation : « Qu'est-ce qu'un ouvrage que l'art
» peut avouer? C'est en matière d'élocution et de style
» un ouvrage où l'auteur pliant à son gré la langue re-
» belle, a su s'exprimer avec cette correction continue
» que l'auteur le plus médiocre se flatte d'avoir, mais
» dont le secret n'est connu que des grands écrivains;
» avec cette précision qui fait qu'on ne peut ni rien
» ajouter au style, ni en rien retrancher; avec cette

Digitized by Google

» heureuse hardiesse qui consiste non à inventer des
» mots, mérite facile et dangereux, mais à combiner
» ceux qui sont dans l'usage et à les unir d'une manière
» également fine, juste et nouvelle; avec cette propriété
» qui saisit toujours l'expression unique autour de la-
» quelle l'écrivain médiocre tourne sans pouvoir l'at-
» teindre; avec cette harmonie aussi heureuse dans le
» choix des mots et l'enchaînement des phrases que
» dans le rapport des sons avec les objets qu'ils ex-
» priment; avec cette variété de couleurs et de tons
» qui représente toutes les nuances du sujet; enfin
» avec cette facilité, qui, comme l'a dit un écrivain
» célèbre, fait trouver un homme lorsqu'on s'attendait
» à voir un auteur. » L'écrivain célèbre, que M. Volfius ne nomme pas, est Pascal; c'est un discret éloge que le Jésuite, homme de goût, fait de l'auteur des Provinciales.

M. Volfius appartenait à cet Institut qui a rempli nos annales du bruit de ses diverses fortunes. Après la dissolution de la Société en l'année 1773, il continua, comme prêtre libre, à occuper une chaire au collége de Dijon; M. Volfius y professa la rhétorique. La politesse de ses manières et ses talents lui avaient concilié partout les respects et les égards. Quand vint la révolution, il prêta serment à la constitution civile du clergé. Son dévouement à l'assemblée constituante fut récompensé d'un évêché; tristes honneurs et d'une fragile durée, qui ont marqué par des chagrins une partie de sa carrière. Après le concordat de 1801, il se confina dans la retraite pour n'en sortir plus. Il s'y rendait accessible à quelques jeunes gens studieux qui venaient chercher près de lui un modèle du bon goût, des belles manières et du savoir-vivre. L'un de nos compatriotes les plus

Digitized by Google

distingués, M. Brifaut, s'est honoré d'un patronage qui lui a ouvert la carrière des lettres. Membre de cette Académie, M. Volfius y a élevé à de rares intervalles une voix éloquente et toujours écoutée. Il avait dans l'esprit plus de finesse que de force, plus de délicatesse que d'étendue. Il régnait dans ses compositions plus d'art que de génie. M. Volfius avait de l'orateur l'ame et l'élan, et dans le style un certain éclat; il lui manquait la vigueur et le nerf qui donnent au discours une constitution durable. Il lisait admirablement bien, et sa diction chaleureuse et pénétrante relevait le mérite de ses productions qui charmaient l'auditeur. Le morceau de ce personnage qu'un heureux hasard vous a fait retrouver doit être gardé dans les archives de l'Académie comme un précieux souvenir qui se rattache à l'un des noms marquants parmi ceux dont elle s'honore.

NAULT.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROPOSITION

Faite au sujet de l'élection de M. DE LAMARTINE,

PAR M. DE LACUISINE,

CONSEILLER A LA COUR ROYALE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

L'Académie de Dijon s'est toujours honorée des grands noms qui ont illustré la Bourgogne, et c'est aux soins constants qu'elle a pris pour se les attacher qu'elle doit encore de nos jours cette réputation qui la distingue parmi les sociétés les plus éminentes. Mais les grandes renommées, comme tout ce qui s'élève, apparaissent à de rares époques, et si chaque siècle a sa gloire, il a bien plus souvent peut-être ses mécomptes et ses appauvrissements.

De toutes les œuvres de l'homme, la littérature est la plus exposée à ces alternatives de grandeur et de décadence; car, expression née du bon goût, elle tombe ou se relève avec lui suivant les temps ou les mœurs, la révolte des idées ou le retour de la raison publique. La poésie, comme fruit de l'imagination, marque dans les phases de ces révolutions du genre, et c'est pour elle qu'il faut dire avant tout qu'elle a besoin des grands maîtres et des grands modèles. Dans ces attentes du génie, et lorsqu'une nature avare semble laisser reposer la pensée, il appartient aux corps savants de sauver l'esprit humain de ses désordres par le culte des traditions, et ce n'est pas pour eux peu d'honneur de mar-

Digitized by Google

quer ainsi les distances qui séparent en littérature les hommes et les événements.

La poésie lyrique qui est tout ensemble la plus élevée et la plus audacieuse avait, sur tous les genres, besoin d'être guidée par un maître, et depuis les poètes grecs qui l'avaient inventée, la France n'avait guère connu que Jean-Baptiste Rousseau (1). L'Ode entre ses mains avait revêtu des formes merveilleuses, et la gloire nationale semblait couronner enfin son nouvel Orphée. Mais il y avait loin encore du poème *A la Fortune,* aux divins accents de Pindare et d'Anacréon, et la France attendait leur émule dans des chants plus sévères et plus dignes d'elle.

M. de Lamartine est venu et a dominé soudain l'ancienne et la nouvelle Ecole de toute la hauteur des *Méditations*. Chantre de la gloire, de la religion et de l'espérance, il a fait vibrer sa lyre sur tout ce qui peut honorer la pensée humaine, et je dirai de lui qu'il a créé pour nous le genre lyrique comme Molière avait trouvé la scène, comme Buffon a trouvé la nature.

Mais si la naissance avait fait le poète, il appartenait à celui-ci de mesurer son génie en lui ouvrant des voies nouvelles plus dignes de l'homme et du philosophe. Des hauteurs de l'épopée, M. de Lamartine est descendu dans les pratiques de la vie réelle, et a creusé par le travail cette route qui lui a fait embrasser d'un coup d'œil l'histoire, les voyages et la politique. Profond penseur aussi bien que poète inspiré, il a marqué tous les genres du sceau de sa puissance; et dans la prose

(1) Ce jugement a été depuis longtemps porté, malgré l'éclat qu'ont répandu sur l'Ode des noms comme ceux de Malherbe, Lebrun et quelques modernes.

Digitized by Google

comme dans les vers, à l'Hélicon comme au sein des affaires, il a balancé son génie et disputé l'enthousiasme à ses admirateurs. N'est-ce pas là, Messieurs, le plus beau triomphe de l'esprit humain, et auquel de nos plus grands poètes fut-il jamais donné de plier ainsi ses ailes pour entrer en vainqueur dans ces régions pratiquées et vulgaires où l'imagination a perdu ses droits!

Or, si la gloire a ses détracteurs, la politique a aussi ses rivaux, et M. de Lamartine en a essuyé l'injustice,

« Sans que sa lèvre même en garde un souvenir,
» Car son ame est un feu qui brûle et qui parfume
» Ce qu'on jette pour la ternir! »
(Ode à Némésis.)

S'il a visité les partis, il ne s'est donné à aucun, et nul ne peut se vanter de sa défaite. Il a pu froisser des idées, mais il n'a trompé personne. Il attire et ne se livre pas; il se réfléchit et ne s'impressionne point; il porte avec lui la gloire et n'accepte pas d'héritage, Mais il se trompe, car il est homme, et il revient, car il est grand; c'est ainsi qu'il répand en toute chose le parfum de sa bonne foi et l'autorité de son caractère, et tel est le respect qu'il impose qu'alors même qu'il semble s'éloigner, on ne désespère pas de son retour.

Poète ou prosateur, orateur ou publiciste, M. de Lamartine a trouvé chez ses contemporains le jugement de la postérité tout fait, et il lui a été donné vivant de voir consacrer sa gloire. Déjà l'Orient l'avait salué de toutes ses pompes dans ce voyage si célèbre et si malheureux, où pour la seconde fois dans ce siècle le génie de l'homme allait s'asseoir aux sources de la foi, lorsqu'un triomphe non moins flatteur, en honorant sa vie, vint consoler sa douleur. Elu sur sa seule renommée à la députation du Nord par le collége de Bergues, il

Digitized by Google

n'hésita pas bientôt à sacrifier ce qu'il devait d'affection à des électeurs inconnus, mystérieux amis de sa gloire, pour leur préférer dans son pays une majorité capricieuse et fragile. Ce sacrifice à la mère-patrie par un homme qui, dans tous les actes de sa vie, a placé le cœur avant tout, fut payé d'un généreux retour; et c'est depuis, chose inouïe dans les fastes des partis, que, par je ne sais quel merveilleux accord, gens de tout rang et de toutes couleurs suspendent à son nom leurs querelles pour s'incliner par un vote unanime devant cette obéissance muette qu'impose à chacun d'eux l'autorité du génie.

Tel est l'homme dont je voulais vous tracer l'image et à la haute bienveillance duquel je dois aujourd'hui l'insigne honneur de vous parler de lui. M. de Lamartine est né dans cette province ; il lui a consacré son séjour, il lui porte un amour filial. C'est à ces titres non moins qu'à ceux de sa propre gloire qu'il veut aussi, Messieurs, vous appartenir en s'unissant à cette Académie par les liens plus étroits de la confraternité littéraire. Ce vœu est celui dont il m'a fait l'interprète et que je n'eusse osé vous exprimer pour lui, si je ne plaçais ici ma faiblesse à l'ombre d'une illustre amitié.

Il fut un temps peu éloigné du nôtre où ce pays a pu s'honorer de son séjour et le posséder ainsi tout entier. M. de Lamartine a habité près de cette ville le château de Montculot qu'il tenait de la libéralité d'un de ses oncles. C'est là qu'il fut donné à plusieurs d'entre nous de le visiter pour sa gloire et de l'aimer ensuite à cause de lui. Ce fut aussi dans ce lieu solitaire qu'il fit féconder son génie et qu'il épancha ses amitiés parmi les hommes de lettres que renferme cette cité et qui se pressaient à ses côtés. Montculot fut en partie le berceau

Digitized by Google

des *Harmonies*, ouvrage attendu, dont, par la grâce du poète, il fut aussi donné à deux de nous de tenir le manuscrit et de savourer les prémices. C'est là, Messieurs, un précieux souvenir que je me plais à célébrer et dont vous me permettrez d'être fier. Mais un autre qui ne l'est pas moins et que chacun a pu goûter comme moi, est celui de cette hospitalité gracieuse qu'il exerçait si noblement à côté d'une femme supérieure et de cette enfant admirable dont il devait sitôt pleurer la perte; où l'on surprenait toujours l'homme dans les charmes de son esprit ou dans les élans de sa bonté, mettant la bienveillance bien au-dessus de la gloire et descendant jusqu'à vous quand il ne vous élevait pas jusqu'à lui.

Voilà celui que nous avions perdu et que nous retrouvons en ce jour dans les souvenirs qu'il nous a laissés comme dans ceux qu'il nous envoie :

« Voyageur fatigué qui revient sur nos plages,
» Demander à ces champs leurs antiques ombrages,
» A nos cœurs leurs premiers amours! »
(*Le Retour*, 4e *Harmonie.*)

Messieurs, le nom de M. de Lamartine est trop grand pour être mis aux enquêtes. En le plaçant en tête de cette assemblée par le titre de membre honoraire que je propose de lui conférer par acclamation, l'Académie répondra dignement à son appel; car s'il tient à honneur de vous appartenir, en venant à vous, il vous apporte sa gloire, et vous vous parez de ses lauriers.

Cette proposition ainsi faite, M. de Lacuisine met sous les yeux de l'Académie une lettre du 23 novembre 1845, à lui adressée par M. de Lamartine, et dans laquelle on remarque le passage suivant :

« Monsieur et ancien ami....., je regrette bien que

Digitized by Google

» Mâcon soit si loin de Dijon, et que moi, si Bourgui-
» gnon de mœurs et de cœur, je vive si éloigné du
» centre provincial et littéraire que Dijon élargit tous
» les jours. Je serais heureux d'être un jour votre
» confrère et celui de tant d'hommes de mérite dont
» votre Académie honore la zone où nous vivons; dites-
» le-leur de ma part. On m'a assuré que cette déclara-
» tion pourrait leur complaire et me servirait de titre
» à leur amitié littéraire.

» Agréez, Monsieur et cher ami, l'assurance de mes
» sentiments d'autrefois. *Signé* LAMARTINE. »

Sur quoi l'assemblée entière se lève spontanément et proclame, par l'organe de son Président, M. de Lamartine membre d'honneur, ordonne que le diplome de ce titre lui sera délivré séance tenante, que la proposition faite par M. de Lacuisine sera imprimée aux frais de l'Académie dans ses Mémoires, et qu'il sera du tout dressé procès-verbal pour en perpétuer le souvenir.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LA PRÉFACE COMMUNIQUÉE A L'ACADÉMIE,

D'un Ouvrage inédit, intitulé : LÉGENDAIRE D'AUTUN, *ou* VIES DES SAINTS DU DIOCÈSE D'AUTUN ET DES ANCIENS DIOCÈSES DE CHALON ET MACON, *par* M. PEQUÉGNOT, *Curé de Rully.*

MESSIEURS,

L'ouvrage dont nous avons à vous entretenir n'a point encore paru au grand jour ; mais l'on peut d'avance assurer que, si l'exécution répond à l'importance du sujet, aucun travail ne sera plus digne de l'intérêt qui s'attache aujourd'hui aux recherches historiques, et en particulier aux antiquités de notre nation et de nos héroïques provinces qui ont été elles-mêmes, pour ainsi dire, des fragments de nationalités.

Quel est cet ouvrage en effet? C'est un légendaire ou une suite de Biographies, disposées selon l'ordre du calendrier ecclésiastique, de tous les Saints de l'ancien diocèse d'Autun, en y comprenant les deux diocèses de Châlon et Mâcon réunis à cet antique siége, et une grande partie du nouvel évêché de Dijon.

Et ici, Messieurs, l'on ne doit point s'arrêter au titre de *Légendaire* ou *Vies des Saints.* Autrefois peut-être, à l'annonce d'un livre de cette espèce, l'on n'eût attendu de l'auteur qu'un recueil de Vies édifiantes pour l'instruction de la jeunesse et pour la lecture journalière des familles chrétiennes. Le public lettré exige aujourd'hui quelque chose de plus.

Les Vies des Saints écrites par les auteurs contempo-

Digitized by Google

rains sont les documents les plus riches, les plus instructifs de l'histoire du moyen âge. Elles éclairent les annales ecclésiastiques et profanes, déroulent le tableau des mœurs, des institutions, des croyances, des superstitions même, qui sont la vie intime des nations; elles forment souvent le corps du récit, quand les fastes ne nous offrent qu'une série chronologique de faits, en forme d'index. Ces monographies légendaires ne doivent point se séparer de l'étude des chroniques, ni de celle des diplômes. Rédigée comme la légende dans la taciturnité des cloîtres, la chronique est aride et décharnée; la légende, quoique chargée quelquefois de détails moins authentiques, est développée et féconde; mais la critique l'examine et l'épure. La légende est donc le commentaire obligé de la chronique, et toute cette littérature du moyen âge marche de front.

Remontons plus haut. L'institution des siéges épiscopaux n'a souvent laissé d'autre trace que la mémoire même de leurs saints fondateurs déposée dans les légendes. L'établissement du Christianisme dans les Gaules concourt avec le déclin de l'Empire romain en Occident. Les grands historiens de l'antiquité ont cessé; l'histoire profane, rédigée par les derniers organes du paganisme, est aussi stérile que le culte lui-même qui s'éteint. Où sont ces corps d'annales qui retraçaient dans un récit noble, plein et varié la gloire des anciens temps? Ils se réduisent aujourd'hui à quelques épitomes d'où la critique des Lebeau et des Tillemont a fait sortir avec peine et rattaché les uns aux autres certains faits qui se coordonnent à l'aide des poètes de la décadence, des panégyristes, des inscriptions et de la numismatique. Du reste, l'institut chrétien qui va surgir des ruines de l'Empire, la fondation des siéges épiscopaux,

Digitized by Google

les progrès de la prédication évangélique, toutes ces grandes choses sur lesquelles se fonde la nouvelle société sont étrangères à ces obscurs abréviateurs. L'œuvre sainte se poursuit en silence, et l'on n'en recueille les matériaux que dans les monuments longtemps cachés aux yeux profanes et transmis de main en main aux fidèles disciples; actes des martyrs, légendes, consécrations de reliques, ce sont là les monuments du nouveau peuple qui vit déjà et respire sous les débris de l'Empire romain. Les martyrologes des chrétiens sont surtout les titres de la succession des évêques et de la fondation des églises.

Viennent ensuite les actes de la vie cénobitique. Les monastères sont de grands centres où l'homme fatigué de la vie agitée des cités, fuyant la brutalité des Barbares, se recueille, se voue à la retraite, à la prière, défriche les terres arides ou dévastées, sauve du naufrage les documents de l'histoire, entretient le foyer des lettres à travers la barbarie des âges, rédige les fastes contemporains. Les Barbares se sont rangés à leur tour sous les lois de l'Evangile. C'est alors surtout que l'ordre monastique, à la fois archiviste, historiographe et précepteur public, note la suite des temps et des faits, forme des clercs pour l'épiscopat, garde sous le sceau de la religion, dans une solitude sacrée, les actes des conciles et les diplômes des rois. Ses bannières qui sont celles des fondateurs des églises, deviennent les oriflammes de nos milices; et les monastères sont révérés comme les vrais sanctuaires des nations et les écoles du clergé. Tels furent parmi nous St.-Martin de Tours, St.-Denis, et plus tard, Cluny et Cîteaux, l'éternel honneur de la Bourgogne.

Une vie des Saints bien rédigée, dans l'esprit qu'il

Digitized by Google

convient d'y apporter, se lie ainsi à ce qu'il y a de plus important, de plus considérable, de plus intime dans la vie des peuples. L'histoire générale, dont la légende fournit encore les principaux traits, nous donnera l'ensemble des révolutions et des grands événements; mais l'agiographie seule, vous le voyez, nous découvrira les sources cachées où naissent, où s'alimentent les nouveaux principes qui fondent la civilisation des peuples modernes et cette vertu qui fait qu'un peuple conserve sa force de transmission dans ses croyances politiques et religieuses. Là sont les organes par lesquels il respire. Sans cette force intérieure et mystérieuse, les nations ne peuvent plus parcourir une longue carrière, lors même que le génie d'un grand homme s'efforce d'en suspendre la chute, ou lorsque l'habileté de l'administration ne fait que comprimer au jour le jour et par un labeur incessant les causes de déclin qui atteignent les nations épuisées comme une terre en qui les germes de la reproduction ont défailli.

La vie des Saints considérée sous cet aspect, est donc une œuvre digne de notre siècle, et l'écrivain qui s'y destine doit en comprendre toute la portée. Mais en attendant une agiographie complète de la France, qui ne peut être l'ouvrage d'un seul homme, il est à désirer que les érudits des provinces nous donnent séparément et sur le modèle que nous essayons de tracer en peu de mots, l'histoire des Saints des différents diocèses des vieilles Gaules.

La France ancienne et moderne, plus que toute autre nation, a pris soin de son histoire. Aînée de la civilisation chrétienne, la France a recueilli dès les premiers temps un si grand nombre de matériaux historiques, qu'aujourd'hui encore l'Italie, l'Angleterre, la Germa-

Digitized by Google

nie, ces nations jalouses ou dépréciatrices de la nôtre, sont forcées de venir puiser chez nos historiens des Gaules, légendaires, chroniqueurs, diplomatistes, les titres même de leurs origines. Il appartient à nos modernes d'achever l'œuvre de nos devanciers en décrivant la vie intime des cloîtres et des églises, sans laquelle l'histoire profane deviendrait imparfaite.

L'on devra donc une grande reconnaissance aux hommes laborieux qui s'imposeront une telle tâche dans chacun des diocèses de France. Et en particulier on ne peut assez louer ni encourager le travail de M. le Curé de Rully, entrepris sous les auspices de M. l'Evêque d'Autun. Mais cet estimable ecclésiastique a-t-il conçu toute l'étendue du sujet qu'il embrasse? C'est ce que nous n'oserions certifier complétement d'après la préface qu'il nous soumet. Cependant on voit que M. l'abbé Pequégnot a senti qu'il ne s'agit plus aujourd'hui seulement d'une *Vie des Saints* où les familles pieuses puiseraient des exemples et des lectures édifiantes, mais qu'il faut présenter encore au lecteur intelligent la suite des institutions de cathédrales, des fondations de monastères, les divers modes de la vie cénobitique, les études des cloîtres, toutes choses liées intimement au mouvement des affaires chez les peuples modernes où l'Eglise et l'Etat étaient devenus solidaires et s'engrenaient, pour ainsi dire, l'un dans l'autre, de manière que leur histoire comme leurs destinées ne se séparaient plus.

M. le Curé de Rully nous met sous les yeux, à la fin de sa préface et comme spécimen de son travail, le calendrier des Saints du mois de janvier. Nous y voyons annotées les fondations de l'église abbatiale de Tournus, de l'église épiscopale de St.-Vincent de Mâcon, et sous

Digitized by Google

la date du 19 de ce mois, la translation des reliques de St. Vivant. Ces seuls mots nous indiquent que M. le Curé de Rully a bien compris son sujet. En effet, pour ne parler que du dernier article, les translations de reliques sont un point important dans la longue série des ravages des Barbares, et particulièrement à l'époque de la décadence carlovingienne. L'on sait que les moines, fuyant leurs monastères désolés, transportaient avec eux les reliques de leurs saints patrons et les déposaient dans les lieux forts qui devenaient ainsi à leur tour le but des pélerinages et l'objet de la vénération des peuples. Le récit des translations de reliques se lie surtout au progrès des incursions normandes. Notre cité, renommée au moyen âge par la force de ses remparts et par celle de son site entouré d'eaux alors stagnantes, fut un célèbre asile de reliques. C'est à ces dépôts sacrés que le *castrum Divionense* dut dès-lors une partie de son importance. C'est alors du moins que nos chroniqueurs prononcent le nom de Dijon avec complaisance; et ce renom que le faible municipe acquit au dixième siècle, contribua plus tard peut-être à lui mériter le titre de capitale du duché.

Mais pour juger par avance le travail de M. le Curé de Rully, pour connaître comment il a saisi lui-même sa matière, il faut l'entendre nous rendre compte de l'esprit de son livre dans la préface que nous avons sous les yeux. Il est à regretter que M. l'abbé Pequégnot ne nous ait point fourni un titre plus complet, et qui nous mît à même de mieux apprécier le mérite de son œuvre.

« Cette œuvre comprend, dit M. le Curé de Rully, les fêtes propres des monastères, dédicaces, fondations, missions, usages particuliers, accomplissements annuels de vœux, en un mot tous les anniversaires que nos pères

Digitized by Google

aimaient à célébrer pour soutenir leur foi et ranimer leur espérance.....

» Par le même motif, nous donnons la description de nos plus belles églises, quand nous ignorons les circonstances particulières qui ont accompagné leur dédicace. Ces notions, en suppléant au silence de l'histoire, peuvent servir à conserver parmi nous les bonnes traditions de l'architecture chrétienne....

» Après avoir exposé les motifs, le plan et les sources du légendaire, il conviendrait peut-être, ajoute M. le Curé de Rully, de placer ici un précis de l'histoire de nos trois diocèses..... Il serait beau de contempler ces églises fondées par les disciples de St. Polycarpe, cimentées par le sang des martyrs, gouvernées par des évêques en qui la plus haute naissance rehaussait l'éclat de la sainteté, enrichies par la pieuse munificence des rois, des prélats et des comtes, souvent ruinées par les Barbares, désolées au moyen âge par le triple fléau de la guerre, de la peste et de la famine, attaquées au seizième siècle par l'hérésie protestante, et cependant toujours fermes dans la Foi, conservant dans l'excès du malheur et du danger toute l'intrépidité naturelle aux Gaulois-Celtes, offrant un asile aux souverains pontifes persécutés, choisies par Grégoire VII pour y convoquer de célèbres conciles, y tenter d'importantes et difficiles réformes, et imprimer un mouvement énergique et libre à toute la chrétienté.

» Il faudrait, dans ce précis, retracer avec un soin particulier, avec une religieuse vénération, l'histoire de la Métropole des Eduens, sœur et rivale de Rome, recevant après sa conversion au Christianisme un nom plus grand, celui de *Cité du Christ;* illustrée par la généreuse confession du premier martyr de la Gaule-Cel-

Digitized by Google

tique, St. Symphorien, par des évêques tels que St. Rhétice, St. Syagre et St. Léger, par les glorieuses prérogatives de son siége; offrant dans ses ruines, dans ses marbres, dans ses polyandres, dans les monuments de son antique liturgie, des preuves palpables de sa foi, de ses combats, de sa grandeur, de son opulence et de son amour pour les beaux-arts.

» Il conviendrait aussi de suivre nos grands et nombreux monastères depuis leur humble origine jusqu'à leur entier développement; d'abord inaperçus comme le grain de senevé, et bientôt s'étendant jusqu'aux extrémités de la terre; présentant un abri aux grandeurs déchues, aux espérances trompées, à la foi vive et aimante, à la science qui a besoin de loisirs et de paix, aux ames courageuses qui veulent atteindre à la perfection. On nous permettrait sans doute un peu d'enthousiasme au souvenir de l'assemblée de Vezelay où se fit entendre St. Bernard, la voix la plus puissante du moyen âge, au souvenir des splendeurs de Cluny et de Cîteaux, séminaires et paisibles tombeaux de tant de grands hommes, et de grands Saints défrichant les déserts, cultivant les lettres, conservant les dépôts précieux de l'antiquité, se dévouant avec amour et constance au service du Saint-Siége, pratiquant dans le cloître une austère pauvreté, et contribuant avec une royale munificence aux besoins de l'Eglise, de l'Etat et des pauvres.

» Une introduction qui résumerait fidèlement tant de glorieux souvenirs, serait sans doute aussi instructive qu'édifiante. Elle faciliterait l'intelligence du légendaire et ne manquerait ni d'intérêt ni d'à-propos. Si nous ne l'avons pas entreprise, c'est que nous avons été retenus, non-seulement par la conscience de notre fai-

Digitized by Google

blesse, mais encore par la crainte de dépasser les bornes étroites que nous avons dû nous prescrire, et par le danger de perdre dans une préface des détails précieux que nous ne pourrions répéter plus loin. Nous avons mieux aimé les disperser dans le corps de l'ouvrage, afin d'en accroître l'intérêt, et les fondre dans les notices qui concernent nos évêques les plus illustres, nos principales églises, et nos grands monastères. Là, ils seront plus utiles, plus en vue, plus attentivement considérés par la plupart de nos lecteurs. »

D'après ces brèves citations, nous n'hésitons pas à dire, Messieurs, que M. l'abbé Pequégnot a entrepris une œuvre conforme à l'esprit éclairé de notre âge historique, une œuvre bien conçue, utile à l'Eglise, utile à l'histoire de la nation, et en particulier à celle de notre province, une œuvre qui peut trouver sa place dans la base d'une agiographie générale des Gaules. Ce travail monumental qui reste à faire, complétera les histoires déjà si riches de notre France, et M. l'abbé Pequégnot aura eu l'honneur d'y apporter de bons matériaux.

En conséquence, nous pensons que M. l'abbé Pequégnot est digne d'être agrégé à cette Compagnie, et nous vous engageons, Messieurs, à lui décerner le titre de votre associé correspondant.

FRANTIN, *Rapporteur.*

Digitized by Google

RÉFLEXIONS
SUR L'HISTOIRE DE St. LÉGER, ÉVÊQUE D'AUTUN,

PAR LE R. P. DOM PITRA;

par M. *l'abbé* PEQUÉGNOT, *Curé de Rully*,
Membre correspondant.

Messieurs,

Je viens trop tard vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'associant à votre Compagnie. Les occupations d'un saint et laborieux ministère, plus encore que la distance des lieux, ne m'ont pas permis d'acquitter plus tôt cette dette de reconnaissance. Je le fais aujourd'hui avec bonheur. Le droit de m'asseoir parmi tant d'hommes distingués dans les lettres, les sciences et les beaux-arts est une trop flatteuse récompense de mes patientes recherches. A cette honorable distinction, vous avez attaché le devoir de prendre part aux travaux de l'Académie; veuillez, Messieurs, me permettre de le remplir sans délai, en vous soumettant quelques réflexions sur un ouvrage récent qui me paraît propre à vous intéresser et à jeter un nouveau jour sur l'histoire ecclésiastique de la Province.

Un prêtre du diocèse d'Autun, le R. P. Dom J.-B. Pitra, bénédictin de la Congrégation de France, vient de publier l'*Histoire de S. Léger et de l'Eglise des Francs au* VIIe *siècle* (1). Ce livre est tout à la fois un

(1) Paris, Waille, libraire-éditeur, rue Cassette, 6; 1 vol. de 700 pages in-8°, orné de gravures. Prix : 8 fr.

Digitized by Google

panégyrique et une réhabilitation; l'auteur l'annonce dès les premières lignes, et nous donne une idée imposante du sujet qu'il va traiter.

« A une époque, dit-il, où des évêques, des clercs et des moines fondaient la monarchie française, la ville d'Autun eut un saint pontife, moine et martyr, digne d'être moins oublié. Elevé au palais mérovingien, clerc et archidiacre à Poitiers, moine à Luxeuil et abbé de Saint-Maixent, propagateur et panégyriste de la règle de S. Benoît, conseiller et ministre sous quatre rois, évêque d'une cité encore renommée, et, à ce titre, puissant en Bourgogne; lié de près aux Pepins et aux plus illustres Autrasiens; de plus, selon l'un de ses biographes, maire ou chef du palais de Neustrie, *St. Léger ou Léodégar*, par cette universalité d'action, exerça une vaste influence. Autour de lui et au loin, on sent comme une vertu s'échapper de ses lèvres et de ses yeux mutilés, de ses ossements dispersés et du sang fécond de sa famille. Son frère Warein meurt à côté de lui, martyr; sa mère monte avec lui au Ciel et sur les autels; sa famille est neuf fois nommée parmi les Saints en trois générations; elle compte en un siècle cinq évêques et quatorze moines. Par elle, les Vosges, l'Alsace, les bords du Rhin se couvrent de monastères. Le patronage de St. Léger s'étend sur la France et au-delà; tout un canton suisse, la catholique Lucerne, conserve son vocable dans ses églises, son effigie sur ses monnaies, sa passion dans les curieuses peintures de ses *Kappel-Brücke*. Longtemps sa famille est féconde en saints et en héros. Gérard de Roussillon et les Welfes lui appartiennent; un petit-fils de Charlemagne se fait gloire d'en descendre; ses rameaux s'étendent au loin dans les Maisons de Lorraine, de Bourgogne, de France, et jusque sur le

Digitized by Google

trône de Constantinople et la chaire de St. Pierre. Avant de s'épuiser, elle donne à l'Eglise S. Léon IX, le précurseur de S. Grégoire VII; à l'ordre monastique, S. Norbert, fondateur des Prémontrés; et à l'Empire, ce Rodolphe de Habsbourg, qui, au jour de son sacre, ne retrouvant plus l'épée de Charlemagne, prit la croix, disant : Voilà mon sceptre!

» Ainsi cette vie, oubliée et consumée dans l'ombre, se lie à un vaste ensemble.... Léodégar, ce *martyr nouveau en temps chrétien, cet homme céleste que le monde vieilli ne put supporter* (1), *ce martyr de la liberté publique* (2), *cet ange tutélaire dont tout le royaume des Francs, par une dévotion spéciale, reconnut le puissant patronage* (3), n'a point encore trouvé, même en sa patrie, justice et reconnaissance. Longtemps ses ossements errèrent devant les Normands, portés de contrée en contrée sur les épaules de quelques moines. Et maintenant, tandis qu'une cité étrangère solennise sa mémoire, toujours exilé lui-même parmi nous, son tombeau est vide, sa légende oubliée, ses églises profanées, ses fêtes abolies, sa mémoire flétrie d'accusations injustes. Des sectaires l'ont respectée, des catholiques français l'ont violée. Le blâme est descendu des chaires publiques, a pris place dans des livres graves, et pénétré jusque dans les manuels mis aux mains de l'enfance (4). Il est temps de mettre fin à ce martyre posthume, infligé depuis trois siècles au saint évêque. »

Cependant le savant Bénédictin ne veut pas se jeter

(1) Anonym. æduens.
(2) Mézeray.
(3) Menolog. Bened., 2 octobre.
(4) Hist. de France racontée aux enfants par M. Lamé-Fleury.

Digitized by Google

brusquement en plein septième siècle, avec des noms oubliés et un grand homme à peu près inédit. Il dessine à grands traits le fond de scène; il analyse les principaux éléments qui concoururent à la civilisation de cette époque trop peu connue, la papauté, l'épiscopat, les monastères et les saints; il redit tout ce qu'il y avait de grand et de fécond dans cette période grégorienne (590-730), qui n'est pour plusieurs que le début d'une longue décadence; il termine sa riche et brillante introduction en conviant quiconque aime Dieu, l'Eglise et la France, à suivre pas à pas avec lui, dans la vie de St. Léger, le noble Franc, le clerc et l'archidiacre, le moine et l'abbé, le prêtre et l'évêque, le ministre des rois et le fondateur de la monarchie, le martyr de la justice et de la vérité.

Ce plan indiqué par l'ordre des faits, l'auteur le remplit en vingt-cinq chapitres avec autant de conscience que de talent. Les biographies de St. Léger, écrites peu de temps après sa mort, par Andulf, abbé de Saint-Maixent, Ursin de Poitiers, et l'anonyme autunois, plusieurs pièces inédites tirées des bibliothèques de St.-Gall, de Strasbourg, de Colmar et de Clermont, les historiens du VII^e^ siècle, les monuments de la liturgie gallicane, les grands recueils des Bénédictins et des Bollandistes fournissent à D. Pitra une foule de traits aussi intéressants que peu connus, dont il se sert très-habilement pour former le tableau de plus de soixante années de l'époque mérovingienne. Il suit dans ses phases diverses la formation de la France par le christianisme; il nous fait assister à cette éducation prodigieuse d'où sortaient les princes et les prélats; il dit par quels moyens l'Eglise domptait l'Austrasien, réformait le Neustrien, relevait le Gallo-romain. Il recueille la

Digitized by Google

chronique de l'école palatine, retrouve son berceau, compte ses premiers chapelains, passe en revue ses principaux élèves, les saints qu'elle forma, renoue ses annales, et achève cette belle étude en dépouillant sa correspondance et ses monuments littéraires.

Après avoir montré l'enfance en honneur dans les écoles du palais, de la cathédrale et du monastère, l'auteur nous fait admirer une autre réhabilitation : la femme affranchie, honorée, couronnée; sainte Bathilde, reine et régente, malgré les humiliations accumulées du sexe, de la race, de l'exil, malgré les préjugés francs, l'orgueil national et la turbulente aristocratie du palais. Cette royauté nouvelle appartient à la vie de St. Léger qui, simple moine, siège entre les conseillers les plus considérables, met son nom sur les diplômes et les prescriptions royales, et prend manifestement une part majeure à tous les actes les plus importants.

Je regrette, Messieurs, de ne pouvoir suivre D. Pitra, quand il décrit avec une verve entraînante l'épiscopat de St. Léger, les grands souvenirs d'Autun, le clergé régénéré, les édifices embellis, les antiques murs restaurés par la munificence de ce prince de l'Eglise, son voyage dans l'Alsace sa patrie, les intrigues de ses ennemis, son exil à Luxeuil, les révolutions du palais, les violences de Childéric, la faiblesse de Thierry, les fureurs d'Ebroin, le long martyre de Léodégar et la gloire de son tombeau.

Dans cette suite d'événements fortement liés et largement développés, le récit est animé et dramatique, l'intérêt toujours croissant, le style pur, plein de jeunesse et de sève, unissant parfois l'éclat de la poésie à la gravité de l'histoire. L'onction, la piété, la foi, l'énergique indignation contre le crime, l'amour de la pa-

Digitized by Google

trie, le culte des nobles souvenirs, ne m'étonnent pas dans le livre d'un Français, d'un Bourguignon, d'un fervent religieux. Mais je suis aussi frappé de la hauteur de ses vues que de la mâle vigueur de ses réflexions. Partout *il fait place à Dieu* dans ses récits, et nous rend palpable l'action de la Providence. Veut-il, par exemple, nous apprendre pourquoi les Burgondes ont perdu sitôt leur nationalité? Il résume éloquemment leur histoire et en tire une importante leçon.

« Il ne manque à cette valeureuse race ni la force qui conquiert, ni la sagesse qui fonde, ni la fécondité qui perpétue, ni la guerre qui épure, ni la paix qui rajeunit, ni la sainteté qui élève les peuples, ni l'apostolat qui les sauve, ni même la poésie et les épopées (1) qui immortalisent les grandes origines. Pourtant une seule génération passe, et tous ces éléments de nationalité s'évanouissent; l'établissement des Burgondes croule, pour ne plus se relever; ce peuple ne sera plus, ne sera jamais un peuple.

» Qui donc a flétri dans sa fleur sa force vitale? Qui a ainsi frappé au cœur sa nationalité naissante? C'est la même cause qui atteignit d'une irrémédiable déchéance les Vandales, les Suèves, les Alains, les Lombards : c'est l'Arianisme. Voilà la fosse où descendent, avec les incirconcis, tous ces peuples nouveaux, tous ces géants des temps barbares. Là dorment, la tête appuyée sur leurs épées, Gondicaire et Gondebaud, comme Genséric et son peuple, comme Théodoric et son peuple, comme Radagaise et son peuple, comme Ataulphe et son peuple. Les Burgondes n'échappent pas à cette

(1) Les héros des *Nibelungen* sont empruntés aux traditions les plus anciennes des Burgondes, pag. 261.

Digitized by Google

loi de mort qui pèse sur toute race séparée du centre de la vie catholique. Les saints et les grands hommes, Clotilde, Sigismond, Gontran, n'y feront rien; le temps même y épuisera sa force qui transforme tout. Des ames élevées, de vigoureux génies, des héros, des conquérants, des dynasties et des institutions fécondes jusqu'au prodige sortiront du sang burgonde, et il n'en sortira pas un peuple, il n'en restera qu'un nom. Dieu qui a fait guérissables toutes les nations catholiques, n'a fait viable aucune race atteinte dans son berceau du souffle de l'hérésie..»

En publiant cette œuvre remarquable et qui survivra à tant de productions éphémères, notre savant et pieux compatriote s'est proposé de rendre à la France une gloire méconnue, à l'histoire un beau nom, à nos annales un siècle injustement méprisé. — Messieurs, le Ciel bénira, je l'espère, sa généreuse entreprise; et si je puis en juger par mes impressions personnelles, il est impossible d'achever la lecture de cette attrayante histoire sans se sentir plus dévoué à Dieu, à ses frères, à l'Eglise, à notre belle France.

Dijon, 20 janvier 1847.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE PAR M. FRANTIN,

AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER UN OUVRAGE INTITULÉ :

QUESTIONS BOURGUIGNONNES,

ou Mémoire critique *sur l'origine et les migrations des anciens Bourguignons, et sur les divers peuples, royaumes ou contrées qui ont porté leur nom;* par M. Roget, Bon de Belloguet, ancien Officier aux Grenadiers à cheval de la Garde impériale (1).

L'établissement des Bourguignons dans les Gaules est, comme celui des Francs, stérile en renseignements historiques. Le délabrement où était tombé l'Empire romain et le manque de grands historiens ont réduit cette partie curieuse de nos annales à quelques faibles notions qui ne peuvent se passer des interprétations de la critique et d'une connaissance approfondie de la géographie. En revanche, dans les derniers temps, les compilateurs et les mauvais critiques ont abondé. L'histoire de nos origines a été tellement dénaturée et obscurcie par leur fausse science, qu'à bon droit l'on en vient à regretter la nudité et la stérilité des épitomes romains.

La Bourgogne, comme le Languedoc, la Bretagne, la Lorraine, a trouvé un artisan laborieux pour colliger et mettre en ordre les matériaux de son histoire générale; elle l'a rencontré dans cet Institut célèbre qui fut

(1) Pour la nouvelle édition de Courtépée, publiée par M. Lagier.

Digitized by Google

longtemps le gardien de nos archives, le chronographe de nos fastes nationaux. Mais, dans cette pénible carrière, Dom Plancher a été loin d'égaler la science lumineuse des Vaissette et des Calmet. En général ces doctes disciples de St. Benoît, nourris du suc de l'antiquité et couverts de la poussière du moyen âge, n'ont guères puisé aux sources de l'érudition d'au-delà du Rhin; ils ont peu connu les traditions du Nord; la portion de leurs travaux qui se rattache aux origines germaniques n'est point sans doute la mieux élaborée. Il faut savoir gré toutefois à Dom Plancher, et c'est là son principal mérite, du soin qu'il a pris de nous conserver les chartes originales de notre histoire provinciale, au moment où ces titres allaient en partie disparaître sous le flot des révolutions.

L'ouvrage dont nous avons à vous entretenir, est consacré tout entier au développement et à l'élucidation de nos origines bourguignonnes. L'auteur, avant d'asseoir son système, doit d'abord déblayer le terrain; et ce n'est pas une petite affaire; tant les critiques inhabiles ont répandu de notions erronées sur cette matière!

Ainsi, d'une part, l'auteur se propose de détruire toutes les fausses notions que nous ont données la témérité ou l'ignorance moderne; de l'autre, il soulève beaucoup de questions dont les unes viennent aboutir à la certitude historique, les autres sont du domaine de la déduction ou de la vraisemblance.

Il faut donc, à son exemple, distinguer dans cet ouvrage les faits certains de ceux qu'il nomme lui-même *les faits déduits*, et qui restent encore jusqu'à certain point soumis à la critique historique.

L'auteur, d'accord avec les plus judicieux historiens, assigne d'abord comme fait certain la situation de la

Digitized by Google

première patrie des Bourguignons près des bords de la Baltique, vers les bouches de la Vistule. Les Bourguignons sont un peuple germanique et vandale.

Mais, des traditions septentrionales, il déduit un autre fait, moins prouvé, quoique, à son avis, vraisemblable; c'est le mélange d'une colonie norvégienne avec la race vandale-bourguignonne. Le nom des Burgondes est dû à cette migration. Cet élément hétérogène se remarque surtout dans la famille des premiers rois bourguignons dont l'auteur note l'origine scandinave. Voilà le premier fait déduit; ce fait est du ressort de la géographie et de l'ethnographie; mais l'histoire n'est pas obligée de l'enregistrer; car la certitude n'en est point acquise; et d'ailleurs ces généalogies incertaines, ces fluctuations d'un peuple encore étranger à la civilisation, n'appartiennent point proprement à la science historique dont l'enseignement moral ne s'exerce guères que sur des nations policées.

L'auteur suit les différentes stations des Bourguignons dans la Germanie après leur sortie de la patrie originaire.

Il fixe la première de ces stations sur les bords de la Sala franconienne, en face des Allamanni et des Francs qui occupaient les bords du Rhin. Ce fut dans cette station que commencèrent leurs querelles avec les Allamans pour la possession des salines qui enrichissent ce pays.

La seconde station des Bourguignons est marquée en-deçà du Rhin, dans la province romaine de Haute-Germanie, près de Worms, où ils fondent leur premier royaume sous la conduite de leur chef Gondicaire.

Exterminée par les Huns en l'an 436, les débris de cette nation trouvent un asile dans la Savoie. Ils y

Digitized by Google

prennent des quartiers qui leur sont assignés par la générosité ou la politique des lieutenants romains.

De là, les Bourguignons sont rappelés au centre de nos provinces par les sujets romains qu'oppriment les rigueurs du fisc et celles des tyrans qui s'élèvent dans la dissolution du grand Empire. Ils s'étendent peu à peu de l'extrémité de la province des Lingons jusqu'au cours de la Durance, et des bords de la Loire près de Nevers jusque dans la grande Séquanaise, vers la Reuss qui les sépare des Allamans, nouveaux hôtes de cette même province ; et plus bas, du Rhône aux Alpes grecques et cotiennes. Mais cette grande monarchie barbare, placée en face de celle des Francs, n'a qu'un éclat éphémère. Il était réservé aux premiers Bourguignons de subir diverses fortunes, comme plusieurs migrations, et souvent plus funestes qu'heureuses. Ebranlée par le grand Clovis, bouleversée par les fils du conquérant franc, devenue un démembrement de leur Empire dans les partages successifs de la race mérovingienne, et changeant de limites au gré de ces mêmes partages, la monarchie bourguignonne se recompose sous une autre forme et redevient librè de ses destinées dans la décadence carlovingienne. C'est ce que les historiens ont appelé le royaume d'Arles.

Puis, de rechef, cette seconde ou troisième monarchie bourguignonne se subdivise en provinces. Et tandis que le duché relève de la couronne de France, ces provinces se reconnaissent fiefs d'Empire, par l'effet du traité de Verdun qui avait séparé du royaume de France les terres comprises entre la Saône et le Rhône jusqu'aux Alpes.

Voilà la carrière qu'a parcourue M. de Belloguet ; et, dans ces explorations aventureuses, l'on doit avouer

Digitized by Google

que la hardiesse de sa critique est généralement accompagnée d'une grande justesse. Sans doute on peut contester quelques-uns de ses aperçus; nulle part on ne peut les arguer ou les convaincre de faux. Cette marche constamment ferme et sûre le fait suivre avec entraînement à travers les forêts de la Germanie libre, comme dans les provinces des Gaules romaines expirantes, par le lecteur même à qui ces questions de haute critique sont peu familières. Mais ce que l'on apprécie surtout chez l'auteur, c'est la portée de son tact géographique. C'est pour lui comme une boussole qui lui ouvre une direction dans les voies les plus épineuses et les moins fréquentées. Cette espèce de divination appliquée à la science est, comme toutes les qualités naturelles de l'esprit, un don départi à un petit nombre. C'est là ce qui distingue les d'Anville, hommes de génie dans leur espèce, des compilateurs et imitateurs, que l'on rencontre dans cette étude si aisée en apparence, comme dans les autres branches des connaissances humaines.

A ce tact géographique qui éclaire et dirige sa marche, l'auteur joint l'étude approfondie des monuments du moyen âge et des maîtres de la science moderne. Sous ce double rapport, il est peu de chose qui échappe à son investigation. Il discute et examine de près tous les témoignages. Les réputations, plus ou moins légitimement acquises, ne lui imposent pas. Armé d'une inexorable critique, il n'admet rien, dans ces longues pérégrinations de peuples, qui ne soit justifié, ou par la vraisemblance historique, ou par les analogies de races, ou par des étymologies fondées. Il s'appuie même des traditions orales, des poésies primitives, des sagas septentrionales, qu'il met en regard et confère avec le texte des chroniques et des vieilles légendes. On

Digitized by Google

peut donc assurer que ce préliminaire à l'histoire générale de Bourgogne est jusqu'à présent ce qui a paru de plus exact et de plus approfondi sur une matière qui a exercé la plume plus que la sagacité d'une foule d'écrivains, copistes les uns des autres, littérateurs de mince aloi, dont le patriotisme bourguignon s'est signalé par tant d'Abrégés historiques, de Mémoires, de Notices répandues avec une stérile profusion dans les recueils académiques et jusque dans les annuaires provinciaux. Désormais ce nouveau travail servira de préambule à l'histoire générale de Bourgogne.

Parmi tant d'aperçus nouveaux et presque toujours justes, deux points nous ont paru contestables. Car enfin, au sujet du meilleur écrit, il faut faire une part à la critique, ne fût-ce que pour donner gage d'impartialité. L'un de ces points litigieux est le mélange de l'élément romain à la race bourguignonne au sein même de la Germanie. L'auteur, il est vrai, s'appuie d'Ammien-Marcellin qui atteste (nous ne savons sur quel fondement) la consanguinité des deux peuples. Mais quelle que soit la valeur du témoignage de ce capitaine grec latinisé, historien franc et sincère plus que savant ethnographe, il faut avouer que le double génie romain et barbare semble repousser également cette fusion de sang, de mœurs et d'intérêts, avant l'arrivée des nations germaniques sur le sol de l'Empire. Et dans cet établissement, il s'écoula encore un long temps durant lequel chaque peuple, victorieux ou vaincu, et le Bourguignon lui-même, parla sa langue indigène, fut jugé par sa loi civile, et conserva ainsi sa propre existence de nation, comme son statut municipal, sous le sceptre du peuple dominant. A la vérité, l'auteur, en supposant que les Burgondes-Germains avaient adopté pour compatriotes

leurs captifs romains, nous donne son commentaire comme une simple conjecture ; il explique ainsi le passage du sage historien dont la véracité et la candeur méritent de notre part un grand respect, et imposent une non moins grande circonspection.

Quant au second point de notre censure, nous penserons que M. de Belloguet recule un peu trop vers l'ouest les frontières primitives du duché français de Bourgogne, en y comprenant la province moderne de Bourbonnais. Il est vrai encore qu'il se fonde ici sur une assertion des auteurs de l'*Art de vérifier les dates*; mais l'autorité de ces derniers héritiers des études bénédictines, pour laquelle il ne paraît pas d'ailleurs professer une foi aveugle, qu'il n'accepte même ordinairement qu'avec défiance, ne peut contrebalancer d'autres témoignages, et semble contredire des textes contemporains.

Cette très-légère erreur sur laquelle nous n'insistons pas, et dont nous soumettons la critique à M. de Belloguet lui-même, peut très-facilement être rectifiée. Nous ne dirons plus qu'un mot en terminant. Il est honorable sans doute pour la Bourgogne qu'un écrivain, qui lui appartient seulement par l'adoption, ait fait de notre province le sujet d'une si estimable étude historique; et d'autre part, l'on peut regretter qu'un ouvrage si original sur une matière aussi souvent et aussi malheureusement traitée, qu'un ouvrage qui seul nous donne des notions exactes sur les origines du peuple dont nous portons le nom, de ce peuple qui a fondé deux monarchies dans la Gaule et dont les mauvaises fortunes n'ont point étouffé la célébrité, ne soit pas sorti de la plume indigène d'un Bourguignon.

Le style de cet écrit est sain, précis, clair; il a quel-

Digitized by Google

que chose de l'allure franche et militaire d'un homme qui a vécu sous la tente. On aime à voir l'auteur chevaucher, le sabre haut, en vrai grenadier de la vieille garde, à travers les landes de l'histoire du moyen âge, chargeant à droite et à gauche les mauvais critiques, quels qu'ils soient. Ces formes polémiques, un peu cavalières et tranchantes, ne déplaisent point, parce qu'elles sont accompagnées d'une grande bonne foi et justifiées par une véritable doctrine. On sait gré à l'auteur de l'indépendance avec laquelle il juge les travaux historiques de ces derniers temps, sans en excepter les grandes renommées, plus ou moins fondées, de la science moderne.

Dijon, le 13 janvier 1847.

Digitized by Google

ESQUISSE

TOPOGRAPHIQUE, HISTORIQUE

DE MALLORCA OU MAYORQUE,

PAR C.-S. CUYNAT, D. M.,

MEMBRE ET BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ACADÉMIE.

TOPOGRAPHIE PHYSIQUE DE MAYORQUE (1).

PRÉAMBULE.

Un avis non officiel, mais indirect, était parvenu à M. le vicomte *de Reiset,* lieutenant général, commandant en chef les troupes françaises d'occupation en Catalogne, que la fièvre jaune s'était manifestée à *Palma,* capitale de l'île Mayorque, l'une des Baléares. Comme cette île a de fréquentes relations non-seulement avec Barcelone, mais encore avec tous les ports maritimes de cette province, il convoqua aussitôt en conseil tous les officiers de santé en chef des corps armés, de l'hôpital militaire, de la marine et le commandant de la flotille française en station au port de Barcelone, pour leur communiquer cet événement imprévu que la peur avait singulièrement exagéré, afin d'aviser aux moyens à prendre en cas de malheur. Chacun donna son avis, et lorsque mon tour fut arrivé, je commençai par faire un résumé clair et précis des diverses opinions émises; je rectifiai ensuite et je combattis, avec un peu trop de vivacité peut-

(1) Ce Mémoire fait suite à la Description topographique de la Catalogne par le même auteur, insérée dans le précédent volume des Mémoires de l'Académie, partie des Lettres (années 1843-1844).

Digitized by Google

être, quelques erreurs étayées sur un faux raisonnement, échappées à quelques-uns de mes confrères relativement à l'importation et à la contagion de cette redoutable maladie. Mon langage fut dogmatique : j'énonçai que je ne redoutais nullement ni la contagion ni l'importation; je manifestai seulement quelques craintes relativement au port de Barcelone, et je démontrai qu'il a été le foyer le plus actif d'où est sortie celle qui a sévi si cruellement sur cette malheureuse et intéressante cité, en 1821, dont les souvenirs encore récents ne s'étaient point effacés de la mémoire des habitants; que cette maladie a dû son origine, non à l'importation, mais bien aux émanations délétères exhalées incessamment, pendant les grandes chaleurs, d'une masse énorme d'immondices de toute espèce dont ce port est le réceptacle, qui y sont apportées et déposées par le ruisseau *Condoll* et les égouts principaux de la ville qui s'y déchargent et qui y déposent toutes ces impures aggrégations qui le convertissent en un vrai cloaque; et que les miasmes qui s'exhalent en tout temps des causes d'insalubrité locales, et de l'eau croupie des cales d'une infinité de bâtiments stationnaires dans le port, en majeure partie détériorés et tombant de vétusté, n'étaient point étrangers au développement et à la propagation de cette maladie dont Barcelone, et surtout Barcelonette, eut tant à souffrir; que toutes ces causes étaient bien propres à déterminer les maladies les plus graves et les plus aiguës; que si cet événement arrivait, les moyens hygiéniques seuls et bien dirigés devaient être mis immédiatement en pratique pour empêcher ou retarder sa propagation; qu'on devait laisser libre toute communication, supprimer toute séquestration, même les lazarets et les cordons improprement appelés sanitaires, plus propres à débiliter le moral qu'à le relever; que je protestais d'avance contre la mise à exécution de ces lois sanitaires, et que je n'approuverais jamais la nécessité d'aucun isolement de quelque nature qu'il fût; isolement barbare, tant recommandé pendant la durée de ces fléaux épidémiques et dévastateurs, par des personnes à vue courte, qui retranche l'homme vivant de la société humaine en le condamnant aux horreurs de l'abandon; que dans tous les

Digitized by Google

cas, cette inspiration n'appartenait qu'à un froid et lâche égoïsme qui doit toujours être étranger au cœur du médecin. Je terminai ma péroraison par solliciter avec instance l'ordre de me rendre à *Palma* pour observer cette maladie, d'affronter tous les dangers d'une mission autant honorable que périlleuse, en m'engageant sur l'honneur de rendre un compte fidèle et exact de mes observations. M. de *Villeneuve*, capitaine de vaisseau, commandant la flotille en station au port de Barcelone, aussi bien que le chirurgien de la marine, soutinrent mon opinion par des raisonnements irréfragables, et M. de *Villeneuve* s'offrit spontanément et volontairement à me conduire à *Palma* à bord du bric le *Palinure* qu'il commandait. Le jour même je reçus l'ordre de me rendre à bord de ce bâtiment. Le lendemain 17 juillet 1825, nous mîmes à la voile à neuf heures du matin, accompagnés de la goelette *la Vigilante*, commandée par M. *Dumas*, lieutenant de frégate. Il ventait bon frais, la navigation fut heureuse et la traversée courte; nous mouillâmes en rade de *Palma*, le 18 à cinq heures du matin; à onze heures nous entrâmes au port, et quelques heures après nous débarquâmes. Nous déguisâmes notre mission, et après avoir rendu les visites d'usage, nous nous mîmes à l'œuvre. Nous prîmes les informations les plus minutieuses, et après quelques jours d'attente et d'observations scrupuleuses, nous fûmes bientôt convaincus de cette vérité, qu'aucun signe de cette maladie redoutable n'avait paru à *Palma*. Je mis à profit les deux mois que nous restâmes dans cette ville, pour parcourir l'île Mayorque, pour en esquisser la topographie physique. Dans cette course, je fus accompagné par M. *Taffiard*, enseigne du bord, qui eut la mission de relever quelques points de la côte, et de mesurer les pics les plus culminants des montagnes de l'intérieur de l'île. Je m'estimai heureux d'avoir pour compagnon de voyage un officier aimable, sociable, franc et loyal, érudit et possédant de grandes connaissances en géognosie et en histoire naturelle, connaissant parfaitement cette île : on aime toujours à être associé à de tels hommes.

Digitized by Google

TOPOGRAPHIE DESCRIPTIVE.

Situation et aperçu historique des Baléares.

Les îles Baléares formaient autrefois le royaume de Mallorca ou Mayorque, qui se trouve situé dans la partie de la Méditerranée que les Anciens appelaient ibérienne. Elles sont placées sur une même ligne nord-est sud-ouest par 36° 6' et 40° 5' de latitude nord, et 0° 2' de longitude ouest, et 1° 18' de longitude est. Elles sont connues aujourd'hui sous les noms de *Mallorca* ou Mayorque, de *Menorca* ou Minorque, de *Cabrera*, d'*Iviza*, de *Dragonera*, de *Formentera*, de *Conejera*, et autres plus petites. Les quatre premières sont les Baléares, les autres les Pythiuses. Elles sont en regard de la Catalogne, des royaumes d'Aragon et de Valence. Leur situation la plus rapprochée de l'Espagne est du cap St.-Martin et la côte *Denia*, dans le royaume de Valence, au Cap *Lentisca* de l'île d'*Iviza*. Leur distance moyenne de l'embouchure de l'Ebre à l'île Dragonera placée en face de Mallorca; leur plus grande distance de l'embouchure du Llobregat en Catalogne est de 40 lieues. Elles ont au nord l'Espagne, au sud les côtes d'Afrique, et à l'est la Sardaigne.

Je ne chercherai point à déterminer l'origine des peuplades de ces îles; comme tant d'autres, elle se perd dans la nuit des temps. Je dirai seulement que, selon *Strabon*, les premiers habitants furent des Rhodiens; selon *St. Jérôme*, des Grecs de la ville de Zante; selon *Silius*, ce furent d'autres peuples, enfin des Phéniciens. Ces divers auteurs remarquent que ces insulaires existaient avant *Jules César*, mais qu'ils n'ont été bien connus qu'au temps où les Carthaginois soumirent *Iviza*, l'une des Baléares, en 663, avant l'ère chrétienne. Ces peuples furent encore deux siècles sans pouvoir s'établir dans cet archipel.

Si l'on s'en rapporte aux chroniques et à l'histoire, les peuples de ces îles ont été employés par les Carthaginois, lorsque ces derniers résolurent de se venger des Agrigentins qui ne pouvaient supporter leur joug ni leur autorité. Pyrrhus, roi d'Epire,

Digitized by Google

voulut aussi envahir la Sicile; mais les Carthaginois, aidés des Mayorcains, l'en chassèrent. Les Romains, ayant déclaré la guerre aux Carthaginois, cherchèrent à détourner de leur parti les îles Baléares, ce qui n'empêcha pas les Mayorcains de suivre insensiblement celui d'*Amilcar*, et on prétend qu'*Annibal* son fils, battu par les Romains, leur échappa par la fuite, et que *Scipion*, qui le poursuivait, n'ayant pu s'emparer d'*Iviza*, pilla cette île, ce qui fit naître à Rome l'idée d'en faire la conquête; dès-lors les Baléares se rangèrent sous les drapeaux de cette république. Délivrés des Carthaginois, les Mayorcains s'érigèrent en pirates, et portèrent la désolation sur les côtes de l'Espagne. Les Romains tentèrent une descente dans l'île de Mayorque, et s'en emparèrent pendant les guerres civiles qui précédèrent la chute de la république romaine. On peut croire que ces îles perdirent de leur population en servant les différents partis. *Jules César* (de Bello Gallico, lib. 3) les appelait *fundæ librales*, parce que les pierres qu'ils lançaient avec la fronde pesaient une livre. *Pline* et *Strabon* rapportent que du temps d'Auguste, ces peuples lui envoyèrent des députés pour lui demander un secours capable de détruire les lapins qui ravageaient les productions de leurs îles.

L'an 426 de l'ère chrétienne, les Vandales s'emparèrent des Baléares; les Maures d'Afrique, en 798, les reprirent sur eux. En 801, la loi mahométane y fut introduite; mais une armée navale qui fut envoyée dans la Méditerranée par Charlemagne, battit les Maures sur les côtes de la Sardaigne, et se rua ensuite sur les Baléares dont elle s'empara; mais les Maures, revenus de leur défaite, reprirent courage et rentrèrent bientôt en possession de ces îles. C'est de ce point qu'ils conçurent le projet d'envahir la Catalogne. En effet, en 986, ils se rendirent maîtres de Barcelone. *Raimond Béranger* courut attaquer les Maures dans les Baléares, et fit la conquête de Mayorque. Obligé de revenir en Catalogne, il confia l'île à la garde des Génois qui la laissèrent reprendre par les Maures.

La gloire d'en chasser pour toujours ces peuples, était réservée à *Don Jayme*, petit-fils d'Alphonse II, roi d'Aragon. En

Digitized by Google

1228, il convoqua la noblesse du royaume à Barcelone; il anima le zèle de cette noble assemblée par un beau discours; dans cette occasion, il fut parfaitement secondé par le clergé, et les chevaliers du temple qui voulurent l'accompagner, armèrent à leurs frais, des chevaliers et des abalétriers. Enfin l'oncle du roi voulut le détourner de cette entreprise; ce fut en vain, il persista malgré les intrigues de Cour. Les Aragonais et les peuples de *Lerida* refusèrent d'obtempérer à l'ordre du roi; mais tout ce qui était croisé lui resta fidèle; les Catalans s'y distinguèrent. La flotte mit à la voile le 1er décembre 1229; elle était composée de 17,000 combattants, et eut à lutter contre une violente tempête; on fit tous les efforts imaginables pour arracher au roi l'ordre de rentrer à Tarragone, d'où la flotte était partie; mais la fermeté de don Jayme l'obligea à continuer sa route. C'est en bravant ainsi la tempête que l'on découvrit Mayorque; on ne put débarquer à *Pollenza*, et on fut contraint de naviguer sur Palma. Un Mayorcain, au service du roi maure, passa à la nage, de l'île à la flotte, pour avertir le roi d'Aragon qu'il aurait à combattre 40,000 hommes d'infanterie et 5,000 de cavalerie; le roi le remercia de son zèle et de son dévouement, lui promit une récompense, et ordonna aussitôt le débarquement. La résistance fut opiniâtre des deux côtés; les deux armées se battirent avec valeur; mais toujours les Maures perdirent plus de monde que les chrétiens. Au bout de quelque temps, le roi maure fut investi dans la ville capitale de Mayorque; on refusa de capituler avec lui; l'assaut fut ordonné et livré, la ville prise, et les Maures exterminés, et dès-lors tout le pays fut soumis le 31 décembre 1229. Après cette victoire, Mayorque fut réunie à la couronne d'Aragon, et don Jayme fit le partage des terres aux moins riches de ses soldats qui avaient montré tant de courage et de valeur. Quelque temps après, les Mayorcains se rendirent tributaires de Jayme Ier, surnommé le Conquérant. A sa mort, le royaume de Mayorque échut en partage à son second fils, qui prit le titre de roi indépendant, ce qui donna lieu à des rivalités de famille et à des guerres. En 1343, le roi légitime, *don Jayme III*, succomba en défendant sa couronne contre l'usurpation de *don Pedro*,

Digitized by Google

roi d'Aragon et de Castille; et enfin le royaume de Mayorque et ses annexes, les comtés de Roussillon et de Cerdagne, firent partie des possessions de la couronne d'Espagne.

Mallorca ou Mayorque; sa situation.

Mallorca ou Mayorque est une des plus grandes des îles Baléares : c'est le *Balearis Major* des Anciens. Elle est située dans la Méditerranée, à l'est de l'Espagne par 39° 16′ et 39° 57′ de latitude nord, et 0° 4′ et 1° 11′ de longitude est. Une grande étendue de mer la sépare de l'Espagne. Sa côte septentrionale est éloignée de 40 lieues au sud de Barcelone, et son extrémité occidentale est à 55 lieues de Valence; sa distance d'Alger est de 50 lieues; elle est à 20 lieues au sud-est d'Iviza ou Ivice, et à 10 lieues au nord-est de Menorca ou Minorque. Elle est terminée au nord par le cap *Formentor*, au sud par le cap *Salinas*, à l'ouest par le cap *Pera*, et à l'est par le promontoire *Dragonera* et la petite île du même nom. Cette île est presque entièrement entourée par une ceinture ou chaîne de montagnes, dont un contre-fort ou branche interrompue s'avance jusque dans son centre au nord-ouest et au sud-ouest, offrant plusieurs pics remarquables, entre autres le *Puig-Major* et le Galatz, qui, d'après les observations M. Taffiard, enseigne à bord du *Palinure*, sont élevés au-dessus du niveau de la Méditerranée, le premier de 1466 et le second de 1113 mètres. Il n'existe point à Mayorque de cours d'eau considérables; mais une infinité de sources abondantes y forment de petits ruisseaux. On éprouve peu de froid sur le littoral de l'est pendant la saison d'hiver, et quoique bien couverte par les montagnes du côté du nord, on y éprouve des bourrasques violentes, qui déracinent quelquefois et emportent les plantations qui recouvrent le sol. Son climat est varié comme partout, d'après l'exposition des sites et des lieux. En été, des brises fraîches et salutaires tempèrent la chaleur. On y rencontre des vallées fraîches et fécondes, quoique privées d'eau. De grands ruisseaux partent des montagnes et circulent dans quelques cantons de l'île, et deux petites rivières, dont la *Ricrra* est la plus considérable; elle a son

Digitized by Google

affluent dans la mer, et passe sous les remparts même de Palma, qui en est la capitale. Les montagnes l'abritent des vents du nord en hiver. Le thermomètre de Réaumur ne descend pas au-dessous de 4 degrés sur les plus hautes montagnes ; rarement il descend au-dessous du terme de congélation dans la plaine et les vallées pendant l'hiver, et encore cette température n'est que passagère ; il monte très-rarement au-delà du 27° degré en été. Mayorque renferme deux cités, *Palma* et *Alcudia*, qui furent élevées par le consul *Quintus Cecilius ;* plusieurs petites villes et bourgs et beaucoup de peuplades. La population totale de l'île est évaluée à 181,805 habitants. On y a découvert beaucoup d'antiquités romaines et quelques inscriptions arabes.

En général les Mayorcains sont d'une stature moyenne, bien faits, robustes, d'un tempérament sanguin, bilieux ; leur teint est basané ; ils sont gais, amis de la joie et du plaisir, bons marins, bons soldats, humains, francs et hospitaliers. Les femmes ont également une stature moyenne, svelte ; elles ont aussi le teint basané, et en général de beaux yeux noirs, un pied mignon, la main petite ; elles sont extrêmement vives, et ont le même tempérament que les hommes ; leur costume est agréable ; c'est un mélange du costume catalan avec celui des autres peuples de l'Espagne.

En arrivant par la baie, la situation de *Palma* est agréable et pittoresque. On découvre une partie de ses anciens et principaux édifices, tels que la cathédrale et la tour de l'Ange qui y est accolée ; les paroisses et les églises, sont : *Santa-Crux, San-Miguel, Saint-Nicolas, Santo-Domingo, San-Francisco de Assis, Nostra-Senora del Carmel, Santa-Margarita, San-Francisco de Paula, los Trinitarios Calzados, el Palatio del Obispo, le palais du capitaine général, la maison de la real audiencia.*

Palma.

Palma est capitale de l'île Mayorque. Cette ville est assise sur la côte sud-ouest, au fond d'une baie de 3 lieues 1/2 de profondeur, dont l'ouverture est large d'à peu près 5-6 lieues, formée par le cap Blanco et le cap Calafiguera, par 39° 34' 6" de latitude

Digitized by Google

nord, et 0° 19' 0" de longitude est. Elle est le siége d'un évêché, le lieu de la résidence du capitaine général et de toutes les administrations des Baléares et Pythiuses. Son port est petit, mais bon et sûr. Une partie de la ville s'étend le long de la plage, l'autre partie s'élève en amphithéâtre sur les rochers qui bordent le littoral, en regard du port, et y dessine une ligne courbe. Elle est environnée d'une muraille très-épaisse, flanquée de 13 bastions, revêtue de plusieurs ouvrages à cornes et de plusieurs redoutes du côté de la terre, et d'un large et profond fossé qui est à sec; mais toutes ces fortifications auraient bien de la peine à tenir contre un siége régulier et conduit avec vigueur. Il y a huit portes, dont trois du côté de la mer qui sont : la porte de *Muella* ou du port, de *Santa-Catalina* et de *los Dragones*.

Les rues de la partie haute sont étroites, tortueuses et mal pavées; celles de la partie basse, ainsi que les places, sont plus régulières et plus larges. Au nombre des places, celle des Bornes est la seule qui soit belle; elle est la plus fréquentée, non-seulement par les habitants, mais encore par les étrangers. Elle est ornée d'une belle fontaine en marbre à plusieurs jets, et qui fournit une eau limpide, fraîche et d'une bonne qualité. La place de la *Torre Sana* repose sur un terrain d'alluvion, qui était autrefois couvert par les eaux de la mer. La promenade nommée *Ramba*, est près de cette place, et se compose de plusieurs allées d'arbres touffus. La population de Palma est estimée à 33,000 habitants. En général, les maisons y sont agréables; quelques-unes sont construites en marbre, sur le plan et selon l'architecture des anciens Maures; peut-être aussi que cette architecture convient mieux aux habitants de ce pays. Au rez-de-chaussée on trouve un portique et un vestibule avec des colonnes; en arrière quelques petites pièces; au premier de grands appartements sans fenêtres; au-dessus un grenier où se fait tout le détail du ménage; la cuisine n'a que des fourneaux; tout s'y chauffe, tout s'y cuit avec du charbon. Dans quelques maisons, il se trouve des cheminées que des Français émigrés ont fait construire pour leur aisance. Au-dessous des maisons il y a des logements assez semblables à ceux de nos villes du

Digitized by Google

département du Nord de la France : ce sont des sortes de caves habitées par des familles pauvres, qui ne reçoivent le jour et l'air que par la porte d'entrée.

L'évêché est suffragant de Valence. Son diocèse comprend cinquante paroisses. D'après des renseignements authentiques, l'évêque jouit de 45,000 piastres fortes (222,000 fr.). Il y a un chapitre de cathédrale, six dignitaires qui jouissent entre eux de 10,000 piastres fortes (210,000 fr.); cinq paroisses fort riches, 12 couvents de religieux, 11 de religieuses, non compris ce qui est dans le faubourg; une quantité de chapelles; une université, 4 hôpitaux, deux hospices avec ateliers de travail, 9 maisons de Miséricorde, deux colléges, St.-Pierre et la Sapientia; beaucoup d'édifices publics à visiter.

Administration.

L'administration de l'île et de toutes les Baléares se compose d'un capitaine général, d'une audience royale qui fut établie en 1715 et qui remplaça la Cour de justice souveraine. La royale audience est composée d'un régent, de cinq conseillers et d'un fiscal; le capitaine général en est le président né, mais il n'a point de voix; ils ont entre les mains le gouvernement général et entier du royaume et jugent en dernier ressort les matières civiles, criminelles et militaires, et n'ont au-dessus d'eux que le conseil suprême de Castille; un corrégidorat avec un intendant et six assesseurs; une Cour municipe composée de 6 jurats éligibles tous les ans, dont un est noble, et a pour attribution la répartition des impôts, l'approvisionnement annuel, la conservation des priviléges, la police civile de la ville et de l'île; un conseil général composé de tous les états de l'île et des syndics des villes; un *Baile* et son assesseur qui connaît en information des causes criminelles, et qui, en matière civile, est juge en première instance, seulement pour la ville et le faubourg de *Palma*. En outre, l'administration générale a un procureur royal et un avocat fiscal qui sont à la tête des domaines du roi, composés d'un juge des comptes et un assesseur, d'un trésorier régent, un procureur fiscal, etc. *L'al-motalen*, office qui est resté des Maures : en terme

Digitized by Google

arabe, c'est le juge des poids et mesures, et des ventes; il fait aussi les fonctions de commissaire de police et de voyer; un consulat qui juge souverainement, sans avocats et sans procureurs, toutes les affaires du commerce; on peut faire reviser son jugement pardevant le juge des appellations, qui est aussi obligé de prononcer sommairement par le style du livre de contraction; un juge d'exécutoire qui connaît des revenus et des impositions, et prononce; on ne peut en rappeler qu'à lui, alors c'est en révision, et dans ce cas les jurats sont obligés de faire les fonctions de conseillers pour décider avec lui. Les *Claverios* (collecteurs) élus, qui sont chargés pendant un an du recouvrement du fisc. Les *Morberos*, magistrats de santé, qui furent institués, en 1471, lors de la peste : l'un est noble, l'autre bourgeois, le troisième marchand; ils ont l'inspection sur les voyageurs par terre et par mer, l'intendance des lazarets, et se font assister par un médecin et un chirurgien; ils ont le droit de faire brûler la cargaison d'un navire suspecté d'être infecté. Un directeur de la mense numéraire : c'est le chef de la banque publique ou dépôt appartenant aux habitants de la ville, et ses agents s'appellent *Libros*. Un *cequiero*, qui est le surintendant des eaux, dont les fonctions sont de surveiller et d'ordonner leur distribution dans l'île, tant pour la consommation que pour l'arrosage des prés, des champs, des vergers et des jardins ; ce mot *cequiero* vient d'*acequia*, rigole; un inspecteur des rues et des places, pour empêcher qu'il n'y ait du désordre sur la voie publique, et que les enfants et les oisifs n'y commettent quelques dégâts. Je suis redevable de ces détails sur l'administration, à M. *Peres Mansinilla*, avocat érudit en législation, qui a bien voulu me les communiquer avec affabilité.

Le personnel de la cathédrale se compose de l'évêque, d'un archidiacre, d'un sacristain, d'un doyen, d'un sous-chantre et de vingt-deux chanoines; il y a de plus quelques ecclésiastiques et ministres; une musique composée de voix, d'instruments, et un organiste.

Digitized by Google

Monuments.

La cathédrale est assise sur la partie la plus élevée de *Palma ;* elle est belle, grande et d'une architecture gothique. Elle a trois nefs et trois hautes voûtes ; sa construction est hardie, et la voûte du centre est encore plus élevée que les deux autres et simplement soutenue par deux rangs de sept colonnes. Les vitraux sont magnifiques par la netteté, la finesse et la disposition de leurs couleurs. On entre dans l'église par trois grandes et superbes portes ouvertes sur la façade, à côté de laquelle s'élance en clocher une tour d'une construction si hardie, et ornée avec tant de délicatesse, qu'on l'a surnommée la tour de l'Ange. C'est le roi d'Aragon, don Jayme le conquérant, qui a fait construire cette église. Le chœur, placé au centre, nuit à la beauté de l'édifice, étant renfermé dans une enceinte en maçonnerie, dont les sculptures ne peuvent dédommager d'un coup d'œil imposant qu'offrirait le vaisseau dans son entier. Entre le chœur et l'autel, est placé le tombeau du roi Jayme II : c'est un sarcophage en marbre noir, revêtu d'ornements en bronze doré ; au-dessus est une couronne argentée, et il est entouré d'une grille en fer qui s'élève à hauteur d'appui. On y remarque quelques chapelles où la sculpture n'a point été épargnée, entre autres celles du Crucifix, de St. Benoit, de St. Martin, de l'Ascension : cette dernière est ornée de peintures à fresque qui ne sont pas sans mérite ; la chapelle de piété est couverte de grands tableaux qui se touchent, et qui sont au nombre de vingt-huit. Le trésor est riche : on y voit beaucoup de reliquaires en or et en argent, de très-grands chandeliers en argent massif, de riches vases sacrés, en or massif, et quelques autres objets de piété.

La paroisse St.-Michel est une des plus anciennes ; c'était une mosquée du temps des Maures. Les autres églises ont été élevées depuis, et toutes sont belles et grandes, ornées à l'extérieur de tours ou de clochers de formes différentes. Parmi les richesses des églises, celles des couvents l'emportent ; elles renferment beaucoup de tableaux des grands maîtres des écoles italienne, française, flamande et espagnole.

Le palais épiscopal est grand et assez bien distribué ; il tient à la cathédrale ; il est construit en pierres.

Digitized by Google

Le palais du gouvernement, où logent le capitaine général et l'intendant général, est plus vaste que le précédent, mais distribué sans ordre. Il domine le rivage de la mer; cependant son intérieur offre de belles pièces, un beau vestibule, et un escalier fort large en pierres de taille. On y remarque une salle d'audience où est placé un trône en velours cramoisi, enrichi de franges en or, garni de plumes d'autruche, et orné des portraits du roi et de la reine. Cet édifice contient une chapelle royale desservie par un aumônier fort bien rétribué; une caserne d'infanterie, un arsenal, deux jardins petits à la vérité, une prison d'état qui occupe une grosse tour. Ce palais, d'après la chronique, a été habité par les princes maures qui étaient en possession de l'île ; c'est là aussi que les archives sont déposées.

La Lonja ou Bourse, est un des édifices les plus remarquables. Son architecture est gothique et sa construction date du 14e siècle. Ce monument a été élevé par la population, et atteste la splendeur du commerce de ce petit royaume. Il y a une très-belle et vaste salle, dont la voûte est supportée par quatre colonnes : c'est là que les marchands se rassemblent; c'est aussi là que se donnent les fêtes, les bals masqués. Le jardin était riche autrefois en plantes exotiques et rares; des statues et une fontaine avec une cascade en formaient l'ornement; mais aujourd'hui il est abandonné et ne présente plus que des ruines. A côté de ce jardin, est placé le consulat, maison où le tribunal de commerce donne ses audiences : ce tribunal exerce gratuitement.

La maison de l'inquisition n'offre rien de curieux. Son paisible tribunal ne fut jamais trop occupé pour le bonheur de l'île : ceux qui l'occupaient furent des ecclésiastiques philanthropes, remplis de douceur, de prudence, de tolérance, et qui n'agirent jamais avec sévérité que d'après l'ordre impératif du gouvernement et dont ils modifiaient encore la rigueur. Les Juifs établis dans l'île ne le redoutaient guère; ils en étaient même plus que tolérés ; par une décision formelle de ce tribunal, il fut défendu de les injurier, et le peuple se contenta seulement de leur donner le sobriquet de chouette.

L'Hôtel-de-Ville attire l'attention de l'étranger voyageur, parce

Digitized by Google

que son entablement supporte beaucoup de sculptures et des ornements gothiques. L'intérieur est grand ; il y a un grand nombre de salles qui servent aux différents tribunaux. Partout on y voit des tableaux représentant les hommes illustres du royaume, depuis *Annibal* jusqu'au roi *Jayme*. Dans une des salles, on a établi l'école de dessin, fondée par un archevêque de Séville, et qui est entretenue par l'évêque de Mayorque. Enfin l'horloge baléarique, très-ancienne, dont les mouvements de la sonnerie sont réglés par le cours du soleil et les solstices. On ignore véritablement son origine : on ne sait d'où elle vient, par qui elle fut faite ; nos recherches à cet égard ont été infructueuses. Elle frappe les heures différentes du jour et de la nuit, selon la progression de la marche du soleil, et la différence entre les solstices, où les jours se trouvent inverses aux nuits : on peut dire qu'elle est l'unique dans le monde.

L'hôpital général est destiné aux pauvres : il est bien construit, bien aéré ; deux grandes salles sont destinées aux hommes, et deux semblables aux femmes. Trois autres salles de la même dimension sont entretenues par les associations de bienfaisance nommées confréries. Chaque salle contient 100 lits bien espacés, bons et tenus avec propreté ; les malades couchent seuls. Les aliments sont choisis et sains ; il est dirigé par les sœurs de la congrégation de St. François de Paule, sous la surveillance d'un conseil d'administration choisi par les habitants de toutes les classes de la société.

L'hôpital de la Miséricorde offre un asile aux enfants abandonnés, et aux vieillards des deux sexes qui se trouvent délaissés. Il est malheureux que ce philanthropique établissement soit sans fonds ; il est renté précairement, c'est-à-dire que son établissement ne tient qu'à quelques dons charitables, et au travail des enfants et des vieillards occupés à des filatures d'un produit trop médiocre.

L'hôpital militaire contient 300 lits. Le gouverneur fait les fonds nécessaires à son entretien : il est affermé, ce qui est un très-grand mal. Dans le faubourg il y a une léproserie, une maison de reclusion pour les femmes de mauvaise vie, des mai-

Digitized by Google

sons de piété ou hospices, une pour les prêtres malades et pauvres, une autre pour l'éducation des filles de famille dont les parents ont éprouvé des revers de fortune ou quelques infortunes. On les garde jusqu'à ce qu'elles se marient, et la bienveillance publique pourvoit à leur dotation.

La salle de spectacle, quoique assez grande, n'offre rien de bien remarquable, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Elle appartient en propre à l'hôpital général qui en retire un tiers de la recette, et les deux autres tiers sont destinés aux frais des décorations, lumières, gages des acteurs, etc.

EXCURSION DANS L'INTÉRIEUR DE L'ÎLE.

En sortant de Palma, nous suivîmes la côte du sud vers l'ouest. La première ville que nous rencontrâmes est Lluch-Major. A une lieue et demie environ de Palma, et à peu de distance du chemin, on rencontre un vaste étang nommé le *Prat*. Les habitants se plaignent de ses exhalaisons malfaisantes, et cependant rien n'est plus facile que d'en opérer le desséchement et de le rendre à l'agriculture; c'est le seul moyen de faire disparaître cette cause d'insalubrité.

Lluch-Major.

Lluch-Major est assis au milieu d'une grande plaine qui s'étend de l'est au sud jusqu'à la mer, à l'extrémité de laquelle se trouve une montagne nommée le mont *Ronda*. La situation de cette ville est à 6 lieues 1/2 au sud-est de Palma, et à 6 lieues à l'ouest sud-ouest de *Monacor*. Elle a été bâtie en 1300, sous le règne de *Jayme II*, et sa plaine est célèbre par la bataille dans laquelle *Jayme III* perdit la couronne de Mayorque et la vie. Ses rues sont régulières, assez larges, bien pavées, et les maisons d'une assez bonne architecture. Sur la *Ronda* on a établi un collége et une chapelle aux frais de l'Université de *Palma*: on y apprend à lire à environ cinquante enfants. Ce rocher très-élevé et isolé, fut habité vers le milieu du IIIe siècle par le fameux *Raimond Lulle*, surnommé le docteur illuminé; il en partit pour aller prêcher la foi catholique en Barbarie, où il fut lapidé. La population de cette ville est de 3,500 habitants: on y fabrique

Digitized by Google

des étoffes de laine grossières, des chapeaux et de l'eau-de-vie; on y élève aussi du bétail.

Campos.

Tournant ensuite au sud-est et à deux lieues de *Lluch-Major*, on trouve *Campos*, ville aussi riche que la précédente; sa population est estimée à 5,000 habitants; sa fondation date de la même époque. Son assiette est dans une plaine, et éloignée d'une lieue de la mer. Elle est assez bien bâtie; ses rues sont régulières et bien pavées; des fontaines publiques y distribuent une eau limpide et de bonne qualité. Son gouvernement se compose d'un bailli et de quatre jurats. Elle a une église paroissiale sous le patronage de St. Julien, avec un recteur et onze bénéficiers. Il y a un couvent de St. François de Paule, un hôpital très-bien tenu, destiné aux femmes pauvres, aux orphelins et aux malades. Son territoire est bon et fertile; il est divisé en champs pour la culture des grains, et en pacages pour la nourriture des bestiaux; il comprend le cap Salinas. Près la ville il y a une source d'eau thermale très-fréquentée.

Santoni.

En continuant de marcher à l'est, nous arrivâmes à *Santoni*, petite ville de 5,000 habitants, assez bien construite; ses maisons sont d'une belle architecture, ses rues régulières et bien pavées. On extrait de ses environs une très-belle pierre excellente et propre aux constructions. Son église paroissiale se distingue par sa grandeur. Son territoire est borné par *Cala-Mondryon*, et a été souvent exposé aux incursions des pirates algériens, et les habitants obligés de fuir souvent dans l'intérieur de l'île.

Felanix.

Tournant et remontant ensuite les côtes de l'est, on rencontre *Felanix*, ville assez grande, et dont la population est estimée à 6,000 habitants. Ses rues sont larges et régulières, bien pavées; les maisons d'une assez bonne architecture. Les religieux de St. Augustin y ont un couvent; il y a aussi plusieurs églises paroissiales. Son territoire est bon et fertile, et les habitants en retirent au-delà de leur consommation. On y élève beaucoup de

Digitized by Google

bétail. L'eau-de-vie qu'on y fabrique suffit à la consommation de l'île. A une demi-lieue de la ville, et au sommet d'un rocher, est assis un hermitage nommé *San Salvador de Felanix*, qui est en grande vénération dans l'île, et où les habitants se rendent en pélerinage. Près de cet hermitage, il y a une espèce d'hôtellerie pour les pélerins; le chemin qui y conduit contourne la montagne; il est taillé dans le roc vif.

En marchant au nord-nord-est, et en rentrant dans l'intérieur de l'île pour se porter sur *Manacor*, distant de quatre lieues de Félanix, on a à sa gauche une vaste plaine très-fertile, riche en toutes sortes de productions. On y voit les grandes peuplades :

Peuplades de Porreras.

1° De Porreras, assise sur un terrain assez plat, dont la population est estimée à 1000 habitants. Elle a une église paroissiale dédiée à St. Jean-Baptiste; un hôpital bien tenu, quoique peu considérable, avec un oratoire public, un second oratoire nommé *Puig-Montesin*, et deux écoles où l'on enseigne à lire, à écrire et la grammaire. Près de là est un hermitage. Son territoire abonde en blé, avoine, maïs, huile, safran, vin, et beaucoup de bétail.

Montuiri.

2° La peuplade de *Montuiri*, également située en plaine, est très-ancienne. Il y a une église paroissiale et un bailli royal. On n'y rencontre ni ruisseaux, ni fontaines, et les habitants ne font usage que de l'eau de puits et de citernes. Son territoire produit du blé, du vin, et on y soigne des troupeaux.

Petra.

3° La peuplade de *Petra* est la plus considérable de l'île. Elle a une église paroissiale et un couvent de l'observance de St. François. *Acion* et *Villafranca*, qui sont deux villages, appartiennent à sa juridiction, avec un vicaire dans l'un, et un oratoire public dans l'autre : ce sont les mêmes productions.

St.-Jean.

4° La peuplade de *St.-Jean* occupe la plaine; l'église paroissiale lui a donné son nom. Près de là se trouve l'hermitage de

Digitized by Google

Notre-Dame-de-Consolation. Cette peuplade manque d'eau, et les habitants sont réduits à faire usage d'eau de puits et de citernes. On y récolte un peu de blé, du vin, de l'huile, et on y élève quelques troupeaux.

Algueda.

5° La peuplade d'*Algueda*, qui, avant la conquête des Maures, s'appelait *Casteligt*, est également située en plaine. Il y existe encore un hermitage qui porte ce nom. On lui accorde 700 feux, avec une église paroissiale, et sa population est estimée à 1200 habitants; ensuite on arrive à Manacor.

Manacor.

Manacor est assis dans une plaine fertile, où la noblesse a le plus de propriétés, et où elle passe la belle saison. Sa population est estimée à 7000 habitants. Cette ville est assez bien construite; l'architecture de ses maisons est régulière, ses rues larges et bien pavées. Quelques beaux hôtels s'y font remarquer, et quelques fontaines publiques qui fournissent une eau limpide, fraîche et salubre. Les rois de Mayorque y avaient un palais dont on aperçoit encore les débris. Son église paroissiale se nomme Notre-Dame-de-l'Assomption. Elle renferme un couvent de Dominicains et un hospice pour les malades, assez bien tenu, dont les fonds d'entretien sont faits par la bourgeoisie et autres personnes charitables. Ce sont les mêmes productions en grains, vin, huiles, légumes, troupeaux, etc.

Arta.

Reprenant la côte à l'est à travers les rochers, on passe à *Cervera*, ensuite on trouve la ville d'*Arta*, dont la population est estimée à 8000 habitants. Le terrain sur lequel elle est assise est montueux, et l'un des plus riches de l'île Mayorque. L'architecture des maisons est bonne, les rues larges, régulières et bien pavées. L'église paroissiale est dédiée à *Notre-Dame* et à *San Salvador*, avec un vicaire perpétuel et dix bénéficiers. Elle renferme un couvent, un oratoire public, et a pour annexes deux autres églises et deux villages : *Cervera* avec un oratoire, et *Capperoy* où il y a un fort : là réside un curé, desservant l'ora-

Digitized by Google

toire de *Cervera*. Il y a une grotte nommée Grotte de l'Hermitage, située près de la mer ; elle présente un profond labyrinthe où l'on trouve des cristallisations curieuses et fort intéressantes. Son territoire alimente toute sorte de bétail, et en outre il produit du vin, des olives, des grains et des légumes. Les habitants y cultivent avec succès le coton, *gossypium herbaceum*. Dans ce canton, la noblesse a beaucoup de maisons de campagne qu'elle occupe pendant l'été. Les collines et les montagnes offrent plusieurs points de vue vraiment pittoresques. On y voit des chapelles, des hermitages, quelques habitations de paysans, les ruines d'un vieux château construit par les Maures, et le château de *Pera* assis sur un rocher très-élevé, armé d'une batterie de fort calibre.

Santa-Marguarita.

En descendant ensuite vers l'ouest, on quitte les rochers, et on reprend une vaste plaine qui s'étend jusqu'à la rive occidentale de la baie d'*Alcudia*, où se trouve la peuplade de *Santa-Marguarita*, qui fut autrefois une colonie séparée de la ville de *Muro*, l'an 1300, par ordre du roi Jayme II. Elle est située sur la montagne, et son église paroissiale lui a légué son nom ; elle a pour annexe le village de *Leuria*, où il y a une église et un vicaire.

Muro.

Muro est une petite ville assez bien construite, bien ouverte, ses rues larges et bien pavées ; on y compte 3000 habitants. Son église paroissiale est dédiée à St. Jean-Baptiste, avec un recteur et 21 bénéficiers. Elle renferme un couvent, un hôpital bien tenu, et plusieurs hermitages. On y récolte en abondance toute espèce de grains, fruits, légumes, et les habitants se livrent à l'éducation des troupeaux. Elle a pour annexe le village de *Castellubi*, où il y a une église et un vicaire.

Campanet.

Campanet occupe un terrain raboteux. Sa paroisse est dédiée à St. Michel, avec un recteur et cinq bénéficiers. Elle a pour annexe le village de *Buger*, avec une église et un vicaire ; il y a aussi un grand hermitage dit de St.-Michel, qui fut l'ancienne

Digitized by Google

paroisse. Autrefois *Campanet* était de la juridiction de la *Puebla ;* mais don Pedro IV, roi d'Aragon, la sépara et l'honora du titre de ville royale, l'an 1366. Elle a un bailli royal et quatre jurats. Cette ville est assez bien construite, bien ouverte, ses rues bien pavées; mais elle manque d'eau, et les habitants sont réduits à ne se servir que de celle qu'on extrait des puits ou des citernes. Sa récolte en huile est abondante. On fait monter le nombre de cette grande peuplade à 10,000 habitants : c'est un des cantons les plus riches de l'île. Le terrain y est très-fertile ; ses productions variées et abondantes consistent en grains divers, en miel, huile, caroubes, légumes, herbes potagères, etc. On y élève beaucoup de chèvres, de gros et petit bétail. Il y a quantité de vergers et de jardins : on en distingue les melons qui sont d'un goût exquis. Dans tous les bourgs et villages, les maisons et autres édifices sont construits avec beaucoup d'ordre et de goût. Les églises y sont belles ; la plus grande est celle de la *Puebla ;* ce bourg est assis sur une colline, et il y a un hermitage sous l'invocation de *Santa Marguarita*, avec une chapelle.

Lorsqu'on est arrivé à Campanet, rentrant un peu dans l'intérieur de l'île et en dirigeant sa marche au sud-ouest, on rencontre les petites villes ou bourgs de *Selva* et de *Sensellas* à l'ouest, et au sud *Inca*, *Benisalem* et *Sinen*.

Selva.

Selva occupe un sol montagneux. Sa position est agréable et riante ; il est environné de collines couvertes d'arbres dont la verdure est perpétuelle, et son territoire est arrosé par de petits ruisseaux serpentants et qui concourent à la fertilité de son sol. Son église paroissiale est dédiée à St. Laurent, martyr; elle a 10 annexes, tant fermes que hameaux, parmi lesquels sont trois vicariats et plusieurs chapelles.

Sensellas.

Sensellas est un bourg assis dans la plaine. Son église paroissiale est dédiée à Ste. Agathe, avec un recteur et cinq bénéficiers. Sa population n'est pas considérable. Il a dans sa juridiction *Castixt* et *Beniali ;* ce dernier compte près de 400 habitants,

Digitized by Google

et il y a aussi une église avec le desservant. Son territoire produit seulement du blé, du vin, et on y entretient des troupeaux.

Inca.

Inca occupe un sol un peu montueux. Sa population est de 900 habitants. Elle a une paroisse dédiée à St. Aidon et à *San Semen ;* trois couvents, un de St.-François, un de Dominicains, et le troisième de religieuses Augustines. Ce dernier, qui était assis sur la cime d'une montagne élevée, près de ce bourg, est aujourd'hui transféré à Palma, et il est remplacé par l'hermitage de Ste.-Marie-Madeleine ; et de plus il y a un petit hôpital bien tenu. Chaque semaine il y a un marché où l'on se rend des environs. Son sol est assez bien arrosé, et produit blé, vin, avoine, olives, capres, amandes, fruits et légumes. C'est une colonie de Catalans.

Benisalem.

Benisalem s'élève sur une colline. Son église est dédiée à St. Jeyme (Jacques). Elle a plusieurs annexes ; on y entretient des troupeaux, et on s'occupe à y élever le *Bombix-Mori.*

Sinen. — Santa-Maria.

Sinen était un bourg florissant du temps des Romains ; leurs princes y ont résidé, et après la conquête, les rois de Mayorque y eurent un palais qu'ils occupaient une partie de l'année. Ce bourg occupe presque le centre de l'île ; il est assis dans un pays plat et fertile. Il y a une église paroissiale d'une belle architecture, un monastère de religieuses, situé sur l'emplacement de l'ancien palais, et hors du bourg, un couvent de religieux ; on n'y boit que de l'eau de citerne ; c'est encore l'un des cantons le plus charmant et le plus fertile de l'île. On y fait une grande récolte en grains, en vin, huile, amandes, fruits de toute espèce, y compris les caroubes ; on y élève le *Bombix-Mori.* La population de ce canton est de 15,000 habitants, et ils sont aisés. Non loin de *Sinen* est le bourg de *Santa-Maria*, qui a une population de 2,000 habitants, et où on recueille les mêmes productions dont nous venons de parler. Il y a une église parois-

Digitized by Google

siale nommée Sta.-Marguarita, qui a pour annexe le village de *Sta.-Eugenia*, avec un vicaire desservant.

En revenant sur nos pas pour regagner la route d'*Alcudia*, et tout en cheminant, nous longeâmes un vaste marais nommé *Labufera;* il n'est pas éloigné de la mer et se trouve placé à 3/4 de lieue d'*Alcudia*. En tout temps ce marais exhale des émanations délétères bien susceptibles de corrompre l'air des environs et de faire naître des maladies graves, et c'est probablement à cette cause que l'on attribue la dépopulation d'*Alcudia*, parce que les effluves qui sortent continuellement de son sein, sont portées sur la ville pendant le règne des vents d'est, et y font naître des fièvres pernicieuses promptement mortelles. Ce marais, nous a-t-on dit, fournit quantité d'anguilles et du bon poisson, des oiseaux aquatiques, tels que sarcelles et bécassines.

Alcudia.

Alcudia, cité et ancienne ville de Mayorque, est assise sur la côte du levant, au nord-est de l'île, et au nord par est de Palma, en face de l'île Menarca ou Minorque qu'elle a au nord-est. Elle est placée entre deux baies assez profondes et qui forment la péninsule de son nom. L'une est la baie d'Alcudia, entre le cap Ferruix et le cap del Pinar, et c'est la plus étendue; l'autre est la baie de Pollenza, entre le cap del Pinar et le cap Formentar. Cette ville est assise sur une éminence à la distance d'environ deux milles de la mer. Elle est entourée d'une vieille muraille élevée, défendue par deux forts, et garnie de bons fossés à sec. Les uns la disent très-ancienne, d'autres ne lui accordent une espèce d'existence que depuis le temps où le roi d'Aragon prit Mayorque; cependant elle a disputé le titre de capitale à Palma; et la chronique prétend que, sous le règne de Jayme II, elle était dans un état très-prospère. *Charles-Quint* accorda à ses habitants le titre de très-fidèles, pour récompenser le zèle qu'ils témoignèrent à leur souverain lors d'une sédition qui eut lieu en 1521; il les exempta de toute imposition, et accorda à la ville le titre de cité.

Son église paroissiale est belle; elle est dédiée à St. Jayme. Elle renferme un couvent de religieux de St. François d'Assise,

Digitized by Google

une chapelle ou oratoire, et un hôpital ; deux chapelles hors des murs et la grotte de St.-Martin. On y trouvait encore, il y a un siècle, jusqu'à mille maisons; la plupart tombent en ruine de vétusté et ne sont point relevées. Aujourd'hui on estime sa population à 1,000 habitants. Elle est sous le commandement d'un colonel vétéran, et sa garnison habituelle se compose de 40 hommes d'infanterie et d'un piquet de cavalerie. Elle a un juge royal et quatre échevins ou jurats nommés par le roi. On peut mettre au nombre des causes de la dépopulation la privation totale de bonne eau, les habitants ne faisant usage que de celle de citernes. La culture de son territoire est fort négligée; mais on y entretient des troupeaux de moutons qui fournissent la plus belle laine et la plus estimée de l'île.

En sortant de la ville pour visiter la Péninsule située entre les baies de Pollenza et d'Alcudia, on voit sur une petite colline la jolie chapelle de Notre-Dame de la Victoire; plus loin, une tour de signaux élevée sur un rocher, et de son sommet on découvre à l'orient toute la côte occidentale de Minorque et une grande partie de celle de Mayorque. Au-dessous de ce rocher et sur le bord de la mer est une pointe formée aussi par un rocher nommé *Roxa*, sur le plateau duquel on a placé sur pivot une pièce de canon de fort calibre, pointée au large. En prenant le chemin au nord-ouest d'*Alcudia*, on trouve à une lieue et demie à deux lieues *Pollenza*, situé sur un terrain fertile et bien arrosé.

Pollenza.

Pollenza est situé au nord de Mayorque, au débouché d'une vallée délicieuse. Cette ancienne petite ville fut construite pour remplacer une colonie romaine fondée sur un emplacement nommé par cette raison *Colonia*. Elle doit sa fondation, dit-on, au consul *Quintus Cecilius*, et on appuie cette assertion sur quelques restes d'aqueducs qui servaient à y conduire les eaux de la vallée de Teruelle. D'autres prétendent que la colonie était plus près de la mer, et que les colons vinrent s'établir sur le sol où *Pollenza* est assis, pour éviter d'être submergés. Quoi qu'il en soit, cette ville annonce, par son ancien-

Digitized by Google

neté, qu'elle fut considérable, et plus qu'on ne la voit aujourd'hui. Elle est assise à une lieue de la baie qui porte son nom, dans une plaine abritée des vents du nord par quelques collines élevées. Elle est bien construite, bien ouverte, ses rues bien percées, régulières et bien pavées. Sa population est d'environ 6,000 habitants qui nous ont paru vivre dans l'aisance. Elle a une église paroissiale d'une bonne architecture, dédiée à Notre-Dame des Anges, avec un prieur et 19 bénéficiers nommés par l'Ordre de Malte; ils y ont la juridiction qu'y exerçaient autrefois les Templiers à qui elle appartenait. Il y a un couvent de Dominicains, et une maison de Jésuites qui n'a pas été achevée à cause de la suppression de cet Ordre, un hôpital militaire très-bien tenu, et deux chapelles ou oratoires.

La baie de *Pollenza* est abritée de tous côtés, excepté au nord-est; elle est vaste et sûre, formée par deux étroites péninsules, dont une au sud qui la sépare de la baie d'Alcudia, l'autre plus étroite et longue de deux lieues que termine le cap *Formentar*, sous 39° 57′ 5″ de latitude nord, et 0° 58′ 0″ de latitude est, et par le cap *del Pinar*. Cette baie peut admettre des vaisseaux de haut bord et des galères; le mouillage est beau et profond, et à l'abri de tous vents; elle est défendue par une tour garnie d'artillerie de gros calibre. Ses environs sont bien cultivés; on y voit des vignes, des oliviers; on y élève beaucoup de bêtes à laine. La récolte principale est l'huile et le vin : celui nommé *Montena* est exquis, et l'on en fait un cas particulier.

Assez près de Pollenza se trouve un monticule isolé, sur le plateau duquel il y a une chapelle dédiée à la Ste. Vierge. Le monastère des religieuses qui l'occupaient a été détruit et transféré à *Palma*. Au septentrion, on observe les ruines du château de *Pollenza*; au nord-est l'île se termine par une pointe qui s'étend au loin en mer, c'est le cap *Formentar*.

Vers le nord-est se trouve *Palamera*, avec un petit port couvert par un îlot rocailleux nommé *Colombaria* par les Anciens. On trouve sur cette côte, parmi les rochers, quelques polipiers flexibles et du corail. Si l'on veut visiter le port de *Soler*, il faut s'engager dans quelques montagnes fort élevées. *Soler* n'est

Digitized by Google

qu'un petit port dont l'entrée est resserrée et difficile; une batterie de quelques pièces de canon, voilà toute sa défense et sa sûreté. C'est dans ce port que l'on vient avec de petites barques enlever les oranges et les citrons qui s'exportent à l'étranger.

Escorca.

En sortant de Pollenza, nous entrâmes dans une belle et profonde vallée défendue des vents par la chaîne des montagnes du nord-est. C'est dans cette vallée que se trouve *Escorca*, fort connu par le sanctuaire de Notre-Dame de *Lluch*: c'est un grand et vaste édifice que l'on nomme la collégiale de *Lluch*. Les chanoines ont le titre de St.-Pierre de Rome, par une bulle du pape Alexandre VI; ils sont peu nombreux; mais en comprenant les ecclésiastiques et les personnes qu'ils emploient, ses immenses bâtiments comprennent 400 habitants. Ce canton abonde en sources d'eau vive; les deux principales et les plus abondantes sont celles de *Forterist* et de *Malana*. On y récolte le vin de Malvoisie et de Montena. Les collines qui l'entourent sont couvertes d'arbres, et il y a pour l'utilité de la maison des vergers et des jardins. Cette solitude est magnifique et majestueuse. L'église de *Nostra Senora* est d'une belle architecture corinthienne, et pompeusement ornée. Son intérieur est paré de plusieurs espèces de marbre fourni par l'île. On y voit un très-beau marbre noir, décoré de divers ornements en jaspe, de belles colonnes également en marbre supportant la voûte. Les habitants de l'île y viennent en pélerinage, pour vénérer une figure de la Ste. Vierge, qui fut trouvée, à ce que rapporte la tradition, l'an 1238, dans le terrain même sur lequel a été élevée cette collégiale.

San Martial et Alaro.

Au-delà des montagnes et en marchant vers le sud, sont placés *San Martial*, habité par 500 habitants, et la petite ville d'*Alaro* de 2,400 habitants. Les productions de leur territoire consistent en grains, huile, amandes, vin, figues, caroubes, et en soie produite par le *bombix-mori* qu'on y élève en grand, et des troupeaux de différents bestiaux. *Alaro* fut peuplé par le roi Jayme II; son église paroissiale est dédiée à St. Barthelemi.

Digitized by Google

Son gouvernement se compose d'un bailli et de quatre jurats. Elle a deux oratoires publics, l'un placé dans l'ancien château; le second est Notre-Dame-du-Refuge; un troisième se trouve dans le quartier d'*Alamandro*.

Bunola. Vallée de Soler.

Au nord-est de *San Martial* est placé *Bunola*, fondé par Jayme le conquérant; on y compte 2,600 habitants qui récoltent une grande quantité d'huile et de caroubes. Arrivé au pied de la montagne d'*Enfabeya*, nous observâmes un site où l'on croit qu'était placé un château des rois maures. Les montagnes sont escarpées, mais pour les franchir, le chemin est large et facile. Du sommet de ces montagnes nous aperçûmes la vallée de *Soler*, qui offre en tout temps l'aspect d'une forêt d'arbres toujours verts, chargés de fruits et de fleurs; nous y descendîmes, et nous trouvâmes le plus délicieux canton de l'île. Cette vallée peut avoir à peu près trois lieues et demie de circonférence. Son centre offre une plaine entourée de hautes collines couvertes par des masses d'oliviers, de caroubiers, d'orangers et de citronniers, arrosés par une infinité de petits cours d'eau qui se réunissent en un seul près de Soler.

Soler.

Soler est agréablement situé; sa population est de 500 habitants, vivant tous dans l'aisance. Ce petit bourg s'enrichit par le commerce des oranges et des citrons. Il est assis sur le versant d'une montagne, près du port qui se trouve placé en regard de Barcelone, et où les Anglais et les Français viennent chercher les oranges, les citrons et les vins qui abondent dans ce canton. Il y a une église paroissiale avec un recteur et 22 bénéficiers. Il y a un couvent de St. François et deux villages dans son ressort, *Froncult* avec une église et un vicaire, et *Binaroix* avec un oratoire public, de plus l'oratoire du site de *Castella* et un autre, *Santa Cathelina* du port; un encore sur le littoral, où St. *Raimond de Penafor*, au rapport de la tradition, s'embarqua sur un manteau qui lui servit de vaisseau pour se rendre à Barcelone; il fit ainsi 160 milles marins en six heures. Je m'abstiens de toute réflexion.

Digitized by Google

Chartreuse de Jésus de Nazareth.

Après avoir cheminé pendant deux lieues sur la côte du nord-ouest, nous aperçûmes une petite montagne jointe à quelques autres, et après les avoir franchies, nous descendîmes dans une vallée profonde, dominée au nord par un très-beau couvent de Chartreux. Ce monastère est connu sous le nom de Jésus de Nazareth; c'était autrefois un château royal fondé par don Martin, roi d'Aragon. Trente-trois religieux habitent ce monastère: chacun d'eux a trois petites pièces pour logement, et un jardin où ils cultivent des plantes légumineuses et d'agrément. Nous fûmes parfaitement accueillis par les habitants de ce couvent; nous y logeâmes deux jours et reçûmes l'hospitalité la plus bienveillante. Le bâtiment destiné à loger les étrangers est beau et commode. Le bâtiment, le cloître et l'église sont très-beaux. Les terres environnant la Chartreuse sont sa propriété; ils en retirent ce qu'il faut pour le vêtement et la nourriture : blé, vin, huile, fruits, légumes, etc.; et quant aux étoffes qui servent à l'habillement des moines, elles se fabriquent dans le monastère même. Les revenus de cette Chartreuse, administrés avec économie, vont bien au-delà de tous les besoins et de tous les frais; aussi fait-elle beaucoup d'aumônes à de pauvres familles, et des largesses à ceux qui sont employés dans la maison.

Mosa.

Mosa, qui est un bourg, est assis au haut d'une colline en regard de la Chartreuse. Sa population est estimée à 1,200 habitants. Tout ce canton est très-fertile et couvert d'arbres fruitiers. On y récolte une grande quantité de fruits, de légumes, de céréales, un peu d'huile; on y élève quelques troupeaux de moutons, de chèvres et des vers à soie. C'est dans ce bourg que l'on peut visiter la maison où est née et où fut élevée *Sta.-Catharina-Thomasia*. Son corps repose dans l'église des Augustins de *Palma*. Devant sa maison on a planté une croix de fer : elle est en grande vénération dans l'île, et sa fête se célèbre avec beaucoup de pompe.

Digitized by Google

Bunalbufar.—Espolles.

A environ une lieue de la vallée, et en achevant de traverser les montagnes, on rencontre l'hermitage de *Sta.-Maria*, que l'on peut considérer comme le quartier-général ou le chef-lieu de quantité de chapelles où se trouvent des hermites. On arrive ensuite à *Bunalbufar*, assis sur un plateau et le versant d'une montagne qui est en regard de la mer. C'est un chef-lieu de culture ; depuis le sommet jusqu'au pied de cette montagne, on a pratiqué des gradins qui s'élèvent en amphithéâtre, où les terres sont soutenues par de petits murs en pierres et en cailloux; par ce moyen, on l'a entièrement couverte de vignes. Sa population est estimée à 500 habitants, qui récoltent du vin de plusieurs qualités, d'excellents fruits, de l'huile et du lin. Ce territoire appartient à la juridiction de la ville d'*Espolles*, dont l'église paroissiale est dédiée à St. Pierre ; elle a un recteur, et à *Bunalbufar* il y a un vicaire desservant la paroisse de Notre-Dame. La population d'*Espolles* est estimée à 5,000 habitants. Cette ville est assez bien bâtie, les rues régulières et bien pavées. Une fontaine y distribue aux habitants une eau limpide, fraîche et de bonne qualité. La paroisse de *Bunalbufar* a pour annexe *Inglisieta*, village avec une chapelle et habité autrefois par les religieux de l'*Olivar* qui furent transférés à *Palma*. Dans ce canton on observe une source abondante, qui, après avoir caché ses eaux sous terre pendant un espace de deux milles, reparaît au village de *Canet*.

Andraix.

A trois lieues à peu près de distance, en marchant vers le sud, nous passâmes à *Andraix*, petite ville bien bâtie, contenant environ 4,000 habitants. Elle a un port qui en est distant de deux milles, et qui n'est destiné qu'à recevoir des barques ; le chemin qui y conduit est frayé à travers des cailloux et des roches, ce qui rend la marche pénible. D'après plusieurs inscriptions, on serait tenté de croire qu'elle a été peuplée de Grecs. *Don Jayme* 1er en a été le fondateur ; elle a une paroisse. Ce canton est pauvre et ne récolte que des olives. Au nord d'*Andraix* le sol est meilleur : près de là on rencontre la source de la

Digitized by Google

Rierra, qui est à cinq lieues de *Palma ;* les habitations éparses de *Puigpuvent* occupent une vallée dont la population est estimée à 1,200 habitants ; mais *Puigpuvent* proprement dit est assis sur la montagne ; il y a une église paroissiale et un bénéficier ; son annexe est *Extellens,* où il y a une église et un vicaire. Ce canton est arrosé par la *Rierra* et quelques autres petits ruisseaux, et couvert d'oliviers et d'autres arbres fruitiers ; chaque maison a son verger, et on y élève le *bombix-mori.*

Calvia.

D'*Andraix* à Palma, nous passâmes par *Calvia,* peuplade d'environ 1,300 habitants : le territoire de ce petit canton, jusqu'à la mer, est inégal, montueux, ondulé, ayant quelques portions fertiles, entrecoupé de petits bois ; on y récolte peu de grains, mais des olives et des caroubes ; il y a des troupeaux, et on y nourrit beaucoup de porcs.

Avant que de rentrer à Palma, nous allâmes visiter le petit port de *Souvenet,* et, tout près de ce lieu, une calle à laquelle les chevaliers chrétiens donnèrent le nom de St.-Paul, lorsque le roi *Jayme* 1er y débarqua avec eux. *Alphonse* et *Pedro* débarquèrent également sur le même point, entre les îlots de *Malgrat* et *del Toro.* Sur le littoral est *Deya,* peuplade d'environ 500 habitants : cette peuplade appartient, pour le spirituel, à la paroisse de *Valdemosa,* dont elle fut séparée, quant au temporel, l'an 1550. Elle a une église et un vicaire, un bailli et une école chrétienne.

Population.

Le royaume de Mayorque perdit beaucoup de son ancienne population, en 1229, par la défaite des Maures et le carnage qu'en firent les chrétiens, pour venger la mort du fameux vicomte de Rear *Guillaume de Moncada* et celle de son frère. En 1301, les Juifs ayant été pourchassés en Espagne pour leurs exactions, leur usure et la corruption qu'ils y introduirent, furent également traqués dans l'île ; ceux qui ne purent se sauver furent pillés et contraints de se cacher dans les montagnes, où ils périrent en grande partie. Au commencement du xve siècle, la famine exerça ses ravages à Mayorque pendant dix ans, et avec

Digitized by Google

la population tomba le commerce de l'île. En 1403, la crue de la *Rierra* fut si forte, qu'elle emporta 1,600 maisons et noya 5,500 habitants. En 1408, se renouvela une pareille catastrophe. La guerre civile succéda à ce fléau : la première rebellion fut dirigée contre la noblesse ; on se battit pendant trois ans. En 1464, toutes les Baléares se soulevèrent ; une flotte fut armée par les rebelles contre Jean II, et soutenue par une flotte française envoyée par Louis XI qui voulait se venger de la Maison de Navarre ; il périt beaucoup d'insulaires. En 1475, la peste fut apportée du Levant chez les Mayorcains et fit de grands ravages. En 1618 et 1635, la Rierra fit encore de grands dégâts dans l'île ; elle inonda les campagnes et s'éleva fort haut, avant que les eaux pussent s'écouler dans la mer. La population, en s'affaiblissant, n'en fournissait pas moins de troupes ; elle avait besoin d'une milice pour défendre ses côtes contre les Barbaresques. La noblesse de Mayorque avait été considérable : on la voit dans l'histoire figurer à la Cour de Ferdinand et d'Isabelle ; on la voit aussi au XVI siècle obligée de se défendre, combattre et se retrancher à *Alcudia* contre les paysans révoltés ; et au milieu de ce même siècle, la noblesse à la tête des milices, combattre contre les Africains qui voulaient envahir l'île. Depuis cette époque, la population de Mayorque eut moins à souffrir des secousses politiques ; mais elle ne se releva point jusqu'au degré où l'on prétend qu'elle fut sous les Maures ; voilà ce que rapportent la chronique et les annales du pays.

Agriculture.

L'agriculture est assez florissante à Mayorque. Une température douce, qui a fait donner par Strabon (lib. 4) aux îles de ce royaume, le nom de Fortunées, ajoute à la fertilité du sol. Des forêts d'orangers donnent des fruits qui rivalisent avec ceux du Portugal et de Malte. Vers la fin de juin, les vignes sont chargées d'énormes grappes de raisins. Le caroubier, toujours vert, porte à la fin de juillet un beau fruit rouge, et se mêle avec quelques *phenix dactifera* et au platane d'Orient.

Nous considérons le sol de Mayorque sous deux rapports,

Digitized by Google

parce qu'il exige des travaux et des soins différents : les montagnes et les terrains élevés, les plaines et les vallées.

Les montagnes sont généralement couvertes d'arbres depuis la base au sommet ; on y observe des sapins propres aux constructions navales, des yeuses ou chênes verts d'une grosseur qui étonne, et d'autres bons et beaux arbres propres aux charpentes et à la menuiserie. L'olivier à l'état sauvage y croît spontanément et en quantité ; il est vigoureux et on le greffe ; il attire les soins des agriculteurs, qui le garantissent des eaux qui se précipitent quelquefois, en temps d'orage, avec violence du sommet des montagnes ; ils parviennent à l'étayer contre ces torrents en élevant autour d'eux de petites murailles ; on compte presque trente rangs de celles-ci placées en gradins ou en amphithéâtre au-dessus les unes des autres.

Dans les vallées et dans les plaines, il y a des endroits fort bas où séjournent les eaux pluviales, ou celles qui se sont écartées de la route qui leur est tracée par la nature, et alors ces terrains ressemblent à des prairies ; et si les semailles sont effectuées, les grains s'y corrompent ou se gonflent sans consistance.

Les habitants connaissent bien le sol de leur île, qui, dans l'ensemble, produit avec profusion tout ce qui est nécessaire aux besoins de la vie. Les troupeaux y sont superbes et fournissent pour l'ordinaire une très-belle laine. La culture du mûrier, qui se propage chaque année, sert de nourriture au *bombix-mori*, et le produit, en outre de ce qui peut être employé par les habitants, pourra bientôt fournir à l'exportation.

Sur le territoire de Lluch on récolte plusieurs sortes de grains, de très-belles figues que l'on fait sécher ; on y élève aussi des bestiaux, aussi bien que dans celui de *Campos*, où l'on trouve les mêmes productions. Le canton de *Santoni* est très-fertile en blé et en orge ; celui de *Felonix* donne une grande quantité de céréales, et on y fabrique beaucoup d'eau-de-vie.

La plaine entre *Felonix* et *Montairi*, celle entre *St.-Jean* et *Petra*, sont considérées comme le grenier de l'île : blé, vin, huile, figues fraîches et sèches, eau-de-vie, etc., fournissent à la consommation de l'intérieur. La plaine de *Manacor* offre les

Digitized by Google

mêmes productions. Le quartier *d'Arta* abonde en olives, en bestiaux et en gibier.

La vallée occidentale d'*Alcudia* est très-féconde et riche en productions : grains de diverses espèces, ruches à miel, olives, caroubes, chenevières, des vergers et des jardins nombreux où les fruits sont variés, ainsi que les légumes et les herbages, etc. Le village de la *Puebla,* dans cette vallée, est renommé par ses melons et ses caroubes.

Les territoires de *Selva, Inca, Sensellas,* produisent grains, vin, huile, caroubes, amandes, fruits de toute espèce, soie; et celui de *Benisalem* produit du vin d'une qualité très-estimée; dans celui d'Alaro, ce sont les mêmes productions, entre autres d'excellentes figues.

Soit par suite de négligence, soit par l'effet du climat qui absorbe un peu l'activité, on reproche aux agriculteurs mayorcains des habitudes et des préjugés qui nuisent à une plus grande fertilité. On retire de l'extérieur 50,000 fanegas de blé pour subvenir à la consommation de 136,000 habitants, qui possèdent 1,234 milles carrés, à quoi on évalue le sol de l'île, et l'on m'a assuré qu'il y a de grandes portions de terrains qui, nettoyées et préparées, deviendraient propres à être ensemencées avec avantage, puisque le grain donne jusqu'à 40 pour un. On accuse aussi le laboureur de se servir d'instruments aratoires défectueux, qui ne font qu'égratigner la terre au lieu de la labourer. Pour faire disparaître ces reproches, il ne faut que fournir aux cultivateurs de cette île de bons instruments de labourage et leur prouver la nécessité des desséchements pour les terres ensevelies par des étangs et des marais.

Le gouvernement a fait ce qu'il a pu pour encourager la culture du mûrier, en affranchissant de tout droit les soies à leur sortie de l'île; mais cette branche d'industrie n'est pas pour cela plus en faveur, parce qu'il faut bien connaître l'entretien du mûrier, et que les soins à donner aux vers à soie sont continuels et minutieux. Les oliviers occupent presque un tiers de l'île; ils paraissent y prospérer naturellement, et on y apporte une grande attention; mais l'arrosage manque en partie pour

Digitized by Google

accroître leur produit. Les fruits d'Europe de toutes les qualités peuvent y être multipliés et variés aussi bien que les légumes.

Industrie.

On fabrique à Mayorque un gros drap fort solide à l'usage du pays, et une grande quantité d'étoffes de laine rayées; il s'en exporte en Catalogne et dans le royaume de Valence. Il y a des métiers propres à tisser des tapis, des couvertures, des ceintures; le tout en laine, et qui s'exportent en Sardaigne, à Malte, dans le royaume de Valence, jusqu'en Amérique. On travaille la soie de l'île, et l'on en fait différentes étoffes à l'usage des insulaires. Il en est de même des toiles qu'on fabrique, et elles sont belles; mais on exporte les toiles à voiles. Les Mayorcains font avec les feuilles du palmier nain, *chamærops humilis*, qui y croît en abondance, des paniers, des corbeilles, des balais qui s'exportent en Espagne. Les insulaires ont été renommés pour les ouvrages de marqueterie; ils travaillent solidement, et ils ont encore de la réputation pour ce genre d'industrie, qui est aussi pour eux une branche de commerce très-profitable. Il y a une verrerie à Palma, une papeterie à Petra; mais les produits de l'une et de l'autre sont très-ordinaires. Palma possède une école de dessin, trois imprimeries. On y fabrique de la bonne eau-de-vie, de l'huile, du savon; on y trouve des distilleries pour l'eau de fleurs d'orangers.

Commerce.

Quant au commerce, je suis redevable à un des premiers employés de la douane qui m'a communiqué, avec l'obligeance la plus affectueuse, le tableau ci-après.

Pour le commerce intérieur de l'île:

En blé, 507,228 fanegas, mesure équivalant à un boisseau, mesure de Paris.

En orge, 178,280, idem.

En avoine, 121,420, idem.

Légumes et grenailles, 107,240, idem.

Et ils exportent seulement 12,000 fanegas de fèves.

Digitized by Google

En huile, 2,081,970 arobas, mesure pour les liquides, du poids de 25 livres, dont moitié sont au moins pour l'exportation.

En oranges, limons, 24,000 milliers sont exportés à l'étranger.

En amandes, 11,944 fanegas, dont 11,400 font une branche d'exportation.

En figues, 12,000 quintaux, presque toutes consommées dans l'île.

En vin, 37,400 arobas, dont la moitié passe à l'étranger.

En chanvre, 600 quintaux.

En lin, 300 quintaux.

Bêtes à cornes de gros bétail, 6,000.

Moutons, 61,330.

Chèvres, 33,620.

Cochons, 25,000.

Chevaux et juments, 2,000.

Bêtes de charge, mulets et ânes, environ 900.

Les vins sont excellents; les plus légers et les plus fins, quoique vigoureux et délicats, sont le *Moscatella*, le *Malvoisie*, le *Pomporoda* et le *Montena*; ils perdent au moins un tiers de cette récolte, n'ayant point, comme en France, de pressoir pour pressurer le raisin; en cela ils suivent la méthode de pressurage de l'Espagne qui est très-défectueuse.

Les bœufs sont petits, faibles; les moutons sont grands, et ont une belle toison bien fournie; il y en a qui pèsent jusqu'à 200 liv. La chasse est abondante, et fournit le lièvre, le lapin, la bécasse, la bécassine, les grives, l'ortolan, la perdrix et la caille, le vanneau; la volaille y est commune.

Avec le lait de chèvres et de brebis on fait des fromages; il y en a de très-bons; sur 8,000 quintaux pesant qu'on y fabrique, plus de la moitié est exportée en Espagne, où ils sont fort recherchés.

La balance du commerce relativement à ce qu'ils vendent aux étrangers, et aux marchandises qu'ils reçoivent, est tout en leur faveur, et le bénéfice doit en être considérable.

Digitized by Google

Huile pour la somme de	11,000,000	fr., va en Angleterre et en Hollande.
Vins.	686,590	fr., en Espagne et en Amérique.
Eau-de-vie.	170,000	fr., en Espagne et en Amérique.
Oranges et limons. . .	200,000	fr., en France.
Amandes.	40,000	fr., en France.
Fromages.	40,000	fr., en Espagne.
Capres, pour environ .	71,000	fr., en France.
Fèves.	40,000	fr., en Espagne.
Total.	12,209,590	fr.

Et cette somme est le fruit des productions territoriales, sauf quelques articles qui sortent des manufactures et qui pourraient l'augmenter. Les habitants de l'île reçoivent en échange, des grains, des salaisons, du sucre, du café, du riz, différentes qualités de tabac, des merceries, de la quincaillerie, des drogues médicinales, des planches et du bois de construction, de la poudre et du plomb pour la chasse. Tous ces objets peuvent être évalués à une somme de 2,996,000 fr. Il reste donc aux Mayorcains, toute déduction faite, un avantage de 9,213,590 fr.; et c'est sous le point de vue de l'étendue du pays et du nombre de ses habitants, une branche de commerce qu'aucun peuple de l'Espagne ne peut surpasser.

Routes et voitures.

L'île de Mayorque est privée de rivières navigables; elle manque aussi de chemins commodes et roulants. Les routes sont en mauvais état et nullement entretenues. Tous les transports de l'intérieur, jusqu'à la mer, se font à dos de mulets et d'ânes, et les chariots que l'on emploie sont d'une construction grossière, d'un marcher difficile et lent. Le chariot de Mayorque se compose d'un fond de planches jointes ensemble, qui tiennent à un fort gros timon. Le plancher est traversé par un essieu en bois, auquel sont fixées deux roues pleines et plates, entourées d'un cercle de fer, et c'est l'essieu qui tourne. Les mulets qui le traînent sont attelés sur le cou et tiennent à un énorme joug plus long que le chariot est large, ce qui gêne extrêmement les animaux pour la marche et le tirage. Ce chariot ne peut porter de grands poids, et ne peut rouler que lentement. Les carrosses à

l'usage des Grands sont également mal construits, mal façonnés et très-lourds ; mais il faut croire qu'ils conviennent mieux à l'état des chemins remplis de pierres, d'ornières profondes et de cavités, très-propres à opérer le versement de toutes voitures trop légères qui s'y trouveraient brisées et mises en pièces.

Histoire naturelle.

Les productions naturelles du sol de Mayorque offrent un vaste champ à la curiosité du naturaliste et du botaniste. Je ne citerai ici que ce qui s'offre aux premiers regards ; le peu de temps que je suis resté dans cette île ne m'a pas permis de l'étudier à fond. Je dirai seulement que la flore est la même que celle du royaume de Valence et de la Catalogne, à quelques espèces près. On a prétendu que Mayorque possédait des mines d'argent et d'or ; cette opinion, accréditée depuis *Pline*, ne s'est pas encore vérifiée ; il pourrait fort bien en être de même relativement aux pierres précieuses qu'on dit y avoir existé ; mais elle n'en a pas moins de très-belles carrières qui fournissent des objets précieux par leur utilité.

A *Andraix*, *Puig-Puvent*, *Bunola*, *Bunalbufar*, on trouve des marbres tigrés, rouge et blanc ; à *Alaro*, un marbre nuancé dont la forme des taches ressemble à des amandes, ce qui lui a fait donner le nom d'*amandrado*.

A *Orta* et *Extellens*, on peut visiter une grotte où il y a des stalactites fort variées et intéressantes. On rencontre aussi des bois fossiles. A *Bunalbufar* on exploite une carrière d'excellente pierre de taille ; à *Benisalem*, une pierre carrée propre au pavage des églises et des maisons. A *Arta* et à *Manacor*, des pierres schisteuses et meulières ; à *Estella*, des pierres très-fines à l'usage des couteliers ; à *Santanni* et à *Lluch-Major*, de la pierre aréneuse qui n'est point sujette à éclater.

Plusieurs cantons de l'île fournissent une belle ardoise, des pierres à chaux, du gypse, des pierres mixtes formées de parties calcaires vitrifiables et réfrangibles.

Dans les lagunes de *Campos*, on trouve des salines naturelles dont on pourrait retirer un gros revenu si l'on voulait les exploiter en grand ; sur le même territoire, il y a une source d'eau

Digitized by Google

thermale sulfureuse que l'on considère comme très-salutaire dans plusieurs maladies.

Cette île abonde en capillaires variés, en centifères, en cistinées, en caryophillées, en frankeniacées, en malvacées, en aurantiacées, en hypéricées, en graminées, en légumineuses, en ombellifères, en rosacées, en labiées, en synanthécées, etc., etc. On y cultive le safran et on pêche le corail dans la baie d'*Alcudia* pendant juillet et août.

Caractère, habillement, usages et langue.

Les Mayorcains ont les mêmes mœurs que les Espagnols; cependant elles tiennent de plus près aux mœurs catalanes. Ils sont bons soldats, bons marins. Le costume des paysans est une calotte qui couvre des cheveux plats et épais; une casaque qui descend jusqu'à la ceinture, de larges culottes, et pour chaussure des souliers noués avec des cordons; par-dessus la culotte, ils portent une sorte de jupon comme les brasseurs en France et les paysans de nos départements du Nord; une cape noire, une large fraise autour du cou, et un chapeau fort grand, relevé des deux côtés. Les habitants des villes sont habillés comme dans les autres villes de l'Espagne et d'Europe. Il existe peu de différence dans le costume des femmes; depuis la femme de qualité jusqu'à la servante, et depuis la bourgeoise jusqu'à la paysanne, tant à l'intérieur qu'au dehors de la maison, le costume est le même, excepté cependant la différence des étoffes qu'on emploie. La coîffure, aussi décente que simple, se nomme *rebosillo;* elle est formée par une guimpe double; la partie supérieure couvre la tête et s'arrête sous le menton, laissant la face seule à découvert; puis s'étendant sur les épaules et tombant jusqu'à moitié du dos, les deux pointes viennent se croiser et s'attacher par-devant. Chez les gens riches, les *rebosillos* sont très-chers à cause des broderies et des dentelles. Les paysannes portent cette coiffe ordinairement en toile peinte des Indes, et, dans les fêtes, en mousseline commune, garnie de rubans de couleur en soie. L'habit se compose d'un corset garni de boucles d'argent ou de boutons de même métal; la jupe est noire ou blanche, d'indienne pour l'intérieur de la maison. Les dames ont des jupes noires garnies

Digitized by Google

de longues franges en soie noire, en coton ou en laine pour le deuil. Les campagnardes portent sous le menton une sorte de collier; celui des dames est quelquefois d'une grande valeur: c'est un collier de perles qui passe sous le rebosillo, descendant très-bas sur le devant de la poitrine, et qui se termine par une croix en or ou par un médaillon ou une médaille. Du reste elles ont tous les doigts couverts de bijoux ou de bagues; elles font aussi usage de montres, de brasselets. Lorsqu'elles sortent, elles portent la mantille comme dans tout le reste de l'Espagne. En général, comme les Espagnoles, les Mayorcaines aiment à être parfaitement chaussées; leurs souliers sont faits avec délicatesse, et ont encore les talons fort hauts.

Les Mayorcains se piquent de fidélité envers leur prince. Ils sont dévots, mais sans superstition; ils ont de l'esprit et des manières douces et engageantes. Les femmes sont belles, malgré leur teint basané, et ont beaucoup de grâces naturelles.

Palma a un spectacle dans le même genre que ceux de l'Espagne; tantôt on y représente la tragédie, tantôt une grande comédie, et l'une et l'autre sont toujours suivies de *tonadillas*.

Les personnes de distinction, les bourgeois, les gens d'affaires, les commerçants et les marins parlent la langue castillane; beaucoup parlent la langue française; mais parmi les insulaires, on parle un langage corrompu de plusieurs autres, ou plutôt c'est un jargon dont il serait difficile de démêler l'origine. Tous ceux qui ont écrit sur les Baléares disent qu'on y parle la langue limousine; or, cette langue aujourd'hui n'est qu'un patois diversement prononcé, et qu'on parle également dans les provinces méridionales de la France. La langue baléare offre à la fois du grec, du latin, de l'arabe, du catalan, du languedocien et du castillan; on y trouve des mots syriaques, carthaginois, vandales ou goths, un mélange bizarre de toutes les langues que parlaient depuis un temps immémorial les peuples qui envahirent l'archipel des Baléares.

POÉSIE.

Le Houx des pays du Nord.

FABLE.

Je tiens le fait suivant (je dois en avertir)
D'un voyageur dans la Norvège,
Qui jamais, m'a-t-on dit, n'usa du privilége
Qu'a tout voyageur de mentir.
Le houx, ce nain de nos contrées,
Par un soin providentiel,
Devient un géant sous le ciel
Des régions hyperborées.
Ce buisson, rebut de nos champs,
Dont maint poète a fait l'emblême des méchants,
Dans le Nord est un arbre utile.
Contre la rigueur des hivers
Aux oiseaux il offre l'asile
De ses grands rameaux toujours verts;
Il leur fournit aussi la nourriture,
Pendant six mois sa baie est leur seule pâture.
Si des forêts l'hôte affamé,
Pressé par le besoin, attaque son feuillage,
Les piquants dont il est armé
Ont bientôt repoussé cet agresseur sauvage.
Sa ceinture d'épine, ornement protecteur,
Ne s'élève jamais qu'à dix pieds de hauteur;
Au-dessus la feuille est unie
Et dans tout son contour de pointes dégarnie.
Plus d'arme défensive où cesse le danger;
Des cerfs et des chevreuils la dent ne peut l'atteindre;
Dès que l'arbre n'a rien à craindre,
Il n'a rien pour le protéger.

Admirons cette prévoyance,
Et proclamons à haute voix,
En toute occasion, la sagesse des lois
De la divine Providence.

BRESSIER.

Digitized by Google

Le Tonneau mystérieux.

—

FABLE.

Dans ses sages décrets, toujours impénétrable
A la faible raison, la justice des cieux
Pour des crimes cachés condamnait un coupable
A remplir un tonneau, vase mystérieux.

Pour lui plus de repos; une main invisible
Force le criminel à subir son tourment;
Courbé sous ce pouvoir qu'il sait irrésistible,
Il renonce à lutter, mais cède en blasphémant.

Cent et cent fois le jour recommençant l'épreuve,
Hors d'haleine, en sueur, précipitant ses pas,
Il va puiser les eaux et du lac et du fleuve,
Le tonneau les reçoit et ne se remplit pas.

Ainsi que ta fureur, ton espérance est vaine,
Pygmée audacieux qui te crois un géant,
Et tu ne verrais pas le terme de ta peine,
Quand tu mettrais à sec le lit de l'Océan.

Un jour le repentir, par je ne sais quel charme,
S'éveille dans son ame.... ô prodige nouveau!
Sa paupière est humide, il en tombe une larme
Et cette larme seule a rempli le tonneau.

BRESSIER.

Digitized by Google

La Scabieuse et la Rose.

FABLE.

Végétant sans honneur dans le coin d'un jardin,
La sombre scabieuse,
Sans mérite et partant du mérite envieuse,
Disait à la rose un matin :
Des fleurs on te nomme la reine,
Plus j'examine et moins je vois
Ce qui peut à ce rang dont tu paraîs si vaine
Parmi nous te donner des droits.
A peine épanoui ton calice s'effeuille
Et l'on te voit flétrie aussitôt qu'on te cueille.
Tu n'as pour trône qu'un buisson
Semé de dards comme la ronce,
Et le fruit qu'il porte.... Son nom
N'est pas de ceux que l'on prononce.
Plus d'un insecte impur se loge dans ton sein ;
De hideux pucerons ta tige est assiégée,
Par un ver ta corolle est salie et rongée ;
Reine des fleurs, voilà ton glorieux destin.
C'est ainsi que la scabieuse
De la rose oubliait le suave parfum,
Le coloris si doux, la pose gracieuse,
Et comptait ses défauts sans en passer aucun.

De pareils jugements sont communs dans la vie ;
L'œil terne et louche de l'envie
Est ouvert sur le mal, est fermé sur le bien.
Triste et déplorable manie !
Les taches du soleil et celles du génie
A leur vif éclat n'ôtent rien.

BRESSIER.

Digitized by Google

Le Cigne, l'Oison et le Canard.

FABLE.

Mon frère, dit l'oison au cygne,
L'on dit (à ce propos je n'ajoute pas foi)
Que, fier de ta beauté, tu ne me crois pas digne
De sillonner les flots de ce lac près de toi.
Quel avantage as-tu qu'un oison ne possède?
Dans la famille palmipède
L'on ne distingue point les rangs;
La nature nous fit tous égaux, tous parents.
— Mon frère, tu dis bien, c'est ainsi que je pense,
Et pour mieux cimenter cette douce alliance,
A nos amis des environs
Je veux donner demain une fête aquatique,
Et là tous réunis nous fraterniserons.
Membres de notre République,
Habitants comme nous de ce lac pacifique,
Les canards y seront. — Qui? ces maudits criards?
A la mare, à la mare, ah! fi donc les canards.

En contradiction tout le temps de sa vie,
L'homme à la fois jaloux et vain,
Jette au-dessus de lui le regard de l'envie,
Au-dessous celui du dédain.

BRESSIER.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE.

PARTIE DES SCIENCES.

NOTE SUR LES TREMBLEMENTS DE TERRE

EN ALGÉRIE ET DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE,

PAR M. ALEXIS PERREY,

MEMBRE RÉSIDANT DE L'ACADÉMIE, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE DIJON.

Un des phénomènes qui intéressent hautement la physique terrestre est sans nul doute le phénomène des tremblements de terre. Quelle est leur cause première? Ont-ils également lieu à toutes les époques de l'année? Leur degré de fréquence varie-t-il avec les siècles? Les diverses régions du globe y sont-elles également exposées? Le phénomène présente-t-il d'ailleurs la même allure dans tous les pays, ou encore, dans un pays, le phénomène manifeste-t-il des caractères qui changent ou varient avec le temps? Toutes ces questions et beaucoup d'autres que l'on peut s'adresser relativement aux commotions souterraines, présentent un vif intérêt scientifique, et n'ont pas, la plupart, obtenu encore de réponse satisfaisante.

Je crois avoir prouvé qu'en Europe les tremblements de terre sont plus fréquents durant l'hiver et l'automne

Digitized by Google

que durant le printemps et l'été. Mais les Antilles m'ont présenté un résultat un peu différent : là, l'hiver ne paraît pas avoir une prédominance marquée; ce sont les mois qui avoisinent l'équinoxe d'automne qui seuls paraissent plus féconds en commotions terrestres. L'allure du phénomène changerait-elle avec les diverses régions du globe? C'est ce qui paraît probable *à priori*, et ce que semblent indiquer mes nombreuses recherches. De là la nécessité d'étudier le phénomène dans les diverses régions physiques du globe.

La physique terrestre ne pouvant pas, comme beaucoup d'autres sciences, faire naître les faits, les varier dans leurs circonstances élémentaires, les reproduire à volonté pour en examiner les détails, on conçoit que quiconque veut l'étudier avec quelques chances de succès, doit commencer par se livrer à des recherches rétrospectives qui lui permettent d'accumuler les faits pour pouvoir, de leur discussion comparative, tirer quelques conséquences certaines.

On connaît les travaux de Mairan dans le siècle dernier, et l'on sait les résultats importants auxquels ils ont conduit, spécialement en ce qui regarde la concomitance des aurores boréales et des perturbations magnétiques.

Au commencement de ce siècle, Chladni dressa un catalogue des chutes d'aérolithes d'après les auteurs des différents temps et des différents pays; et n'eût-il fait que dissiper les doutes qui restaient sur la réalité du phénomène, il eût déjà rendu ainsi un immense service à la science.

Dans ces dernières années, M. Quételet, si bien connu des savants, et dont le talent soutenu d'un zèle au-dessus de tout éloge, a su faire d'une Académie du

Digitized by Google

second ordre en Europe, le centre commun des communications relatives à la physique terrestre, M. Quételet a dressé des catalogues d'étoiles filantes ; et l'on sait les services qu'ils ont rendus à une branche de la science jusque-là abandonnée, dédaignée peut-être.

J'ai cru pouvoir être utile en me lançant dans la même carrière ; et malgré les faibles ressources dont j'ai pu disposer dans une ville de province, loin des riches bibliothèques de la capitale, je suis parvenu à dresser des listes assez étendues des tremblements de terre ressentis dans diverses parties du monde. Plusieurs extraits de mes catalogues sont déjà publiés, d'autres s'impriment actuellement dans les Mémoires de l'Académie de Bruxelles et dans les *Annales* de la Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon (1).

(1) I. Mémoires déjà publiés :

1° Sur les tremblements de terre en France, en Belgique et en Hollande, inséré dans les Mém. Cour. et Mém. des Sav. étrangers de l'Académie de Bruxelles, t. XVIII, 110 pages in-4°, avec deux planches ;

2° Sur les tremblements de terre dans le bassin du Rhône, inséré dans les *Annales* des sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie, publiées par la Société royale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon, t. VIII, 82 pages, grand in-8°, avec une planche ;

3° Sur les tremblements de terre dans le bassin du Danube, inséré au même recueil, t. IX, 82 pages, avec fig. dans le texte ;

4° Sur les tremblements de terre dans la Péninsule scandinave, inséré dans les voyages de la Commission scientifique du Nord, en Scandinavie, en Laponie, etc., partie de la géographie physique, t. I, 64 pages in-8°, avec figures dans le texte.

II. Mémoires sous presse et dont l'impression a été votée :

1° Sur les tremblements de terre dans le bassin du Rhin ;

2° Sur les tremblements de terre dans la Péninsule italique ;

3° Sur les tremblements de terre dans la Péninsule ibérique.

Digitized by Google

C'est par la publication de pareils travaux que les savants, qui n'ont pu eux-mêmes réunir les faits, pourront étudier le phénomène et peut-être en reconnaître les lois. Ce nouvel extrait de mes catalogues, relatif à l'Afrique septentrionale, est peu étendu, et il est difficile d'en tirer aucune conséquence vraiment scientifique; mais il est permis d'y voir une donnée, un renseignement statistique d'autant plus intéressant aujourd'hui que l'Algérie nous appartient.

On a dit et répété que les tremblements de terre étaient très-fréquents et très-violents en Algérie. Mais ces épithètes doivent-elles être entendues dans un sens absolu ou dans un sens relatif? Voici ce qu'on lit dans les voyages de Shaw (1) :

« Outre les continuelles exhalaisons chaudes et mi-
» nérales des bains, il faut, dit M. Schaw (t. 1, p. 302),
» qu'il y ait encore dans la terre d'où ils sortent, un
» fonds inépuisable de nitre, de soufre et d'autres ma-
» tières combustibles; ce qui se prouve par les *fréquents*
» et *violents* tremblements de terre que l'on sent dans
» ce pays-ci. Ceux qui arrivèrent en 1723 et 1724 ren-
» versèrent quantité de maisons et bouchèrent diverses
» sources. Un autre tremblement de terre emporta en
» 1716 un grand morceau de terrain qui était sur une
» douce pente à *Wamre*, avec un puits, quelques ar-
» bres et une cense, qui s'écroula jusqu'à un stade de
» là, où ces décombres s'arrêtèrent enfin près du canal

(1) Voyages de M. Shaw, M. D., dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, contenant des Observ. géog., phys., philolog. et mêlées sur les royaumes d'Alger, de Tunis, l'Arabie, l'Egypte et la Syrie...., traduits de l'Anglais.... La Haye, 1743, 2 vol. in-4°.

Digitized by Google

» de la rivière Harbeene. On voit encore l'endroit d'où
» ce morceau s'est détaché, ainsi que plusieurs débris
» de la cense répandus çà et là, qui servent jusqu'à ce
» jour de marques de ce funeste accident. J'ai appris
» que la même chose à peu près arriva en même temps
» dans quelques cantons montagneux de Boujeiah et
» d'El-Khadarah. La grande secousse de l'an 1724
» se fit sentir depuis Miliana jusqu'à Bona ; l'air était
» alors fort serein et tempéré, et le baromètre marquait
» les plus grandes chaleurs. Les autres tremblements
» de terre dont j'ai entendu parler ne s'étendaient qu'à
» un petit district, le baromètre étant tantôt haut,
» tantôt bas, et l'air, selon la saison, quelquefois calme
» et serein, en d'autres temps agité et sombre.

» On a aussi quelquefois senti en mer des trem-
» blements de terre. En 1724, étant à bord de la
» *Gazelle,* vaisseau armateur algérien, de cinquante
» canons, qui allait à Bona pour y porter des armes,
» nous sentîmes trois violentes secousses, l'une après
» l'autre, comme si à chaque fois l'on avait jeté d'un
» endroit fort élevé un poids de vingt ou trente ton-
» neaux sur le lest. Ceci nous arriva à cinq lieues N.-N.-
» O. de Sebba-Rous, dans un endroit où nous avions
» plus de deux cents brasses d'eau. Le capitaine,
» nommé Hastan-Rice, me dit qu'il avait senti, quelques
» années auparavant, une secousse plus considérable
» étant à 40 lieues à l'ouest du rocher de Lisbonne.

» Les tremblements de terre que j'ai sentis durant
» mon séjour à Alger, arrivaient presque toujours un
» jour ou deux après une grande pluie, à la fin de l'été
» ou en automne.... »

L'auteur regarde, on ne peut en douter, les trem-
blements de terre comme fréquents en Algérie, et pour-

tant je ne puis partager son opinion : il cite quelques secousses et laisse croire, il est vrai, qu'il en a ressenti plusieurs autres dont il ne parle pas; mais si l'on considère qu'il ne demeura que douze ans à Alger, on ne verra rien de bien extraordinaire dans le nombre des secousses qu'il paraît avoir éprouvées. L'Angleterre ne passe pas, que je sache, pour un pays où les tremblements de terre soient fréquents; qu'aurait donc écrit l'auteur, s'il n'eût publié son ouvrage qu'en 1759 ou 1760, après une période décennale durant laquelle l'Angleterre, comme toutes les contrées de l'Europe, fut si souvent ébranlée? Au reste, tant que nous n'aurons pas recueilli un très-grand nombre de faits d'où nous puissions déduire une moyenne annuelle, il sera prudent de ne rien hasarder sur le plus ou moins grand degré de fréquence du phénomène dans une région physique donnée. Ainsi je trouve dans l'ensemble des diverses contrées européennes, le nombre 40 (à peu près) pour moyenne annuelle des tremblements de terre ressentis en Europe : dans ce nombre (sans doute trop faible) la France et la Belgique entrent à elles deux pour 7 ou 8, et la Péninsule Italique pour plus de 15; je puis bien affirmer, surtout en prenant en considération (ce qui est nécessaire) l'*area* ou l'étendue superficielle de ces pays, que les tremblements de terre sont plus fréquents au-delà qu'en-deçà des Alpes. Mais il est certainement des contrées où les commotions souterraines atteignent un degré de fréquence supérieur à celui que je viens de signaler pour l'Italie.

Relativement à l'ensemble de l'Europe, je dirai même que toutes les côtes septentrionales de la Méditerranée sont assez souvent ébranlées, *que les tremblements de terre y sont fréquents*. D'Alep, en Syrie, jusqu'à Motril,

Digitized by Google

en Espagne, toute l'Asie-Mineure, la Grèce, la Péninsule Italique, les royaumes de Valence, de Murcie et de Grenade, m'ont en effet offert de nombreuses et désastreuses secousses. Si nous prolongeons cette ligne de l'est à l'ouest jusqu'à la côte occidentale de la Péninsule Ibérique, nous rencontrons Lisbonne, célèbre par les désastres du 1er novembre 1755, et par des secousses moins terribles que celles de ce jour, il est vrai, mais fréquemment répétées.

La zône comprise entre les 36 et 42° parallèles de latitude nord, semble être, au moins en Europe, dans un état d'oscillation presque permanente. Percée par ces vastes soupiraux volcaniques qui établissent des communications faciles entre l'intérieur et l'extérieur du globe, et transmettent au dehors une expression exacte et fidèle de ce qui se passe dans le sein de la terre, cette zône semble former comme une espèce de suture encore mal établie entre l'Europe et le continent africain. Par les ébranlements si souvent répétés qui se manifestent jusqu'à la surface externe, cette zône ondulée, à anfractuosités considérables, soit suivant le rayon terrestre, soit orthogonalement à cette direction, cette zône *articulée* (en lui appliquant une expression pittoresque de M. de Humboldt) témoigne hautement de bouleversements internes. Mais manifeste-t-elle évidemment ces immenses fluctuations du noyau central, dont les vagues incandescentes (liquides ou gazéiformes) frappent sans cesse la paroi interne de la croûte solide de notre globe? C'est ce qu'une discussion générale du phénomène peut seule établir.

Le versant méridional du Bassin Méditerranéen jouit-il d'une stabilité plus grande? Mieux terminé, moins découpé dans le sens horizontal, moins plissé, plus

Digitized by Google

ferme dans le sens vertical, ce littoral offre-t-il aux commotions internes une résistance plus puissante et plus efficace? Emousse-t-il la violence des chocs; en arrête-t-il les effets dynamiques? les empêche-t-il de se propager jusqu'à la surface externe?

Ou bien, la pénurie de faits n'est-elle qu'apparente et tiendrait-elle seulement à l'absence des sources historiques où l'on puisse puiser? Cette dernière hypothèse semble prendre un certain degré de probabilité quand on considère les secousses assez nombreuses mentionnées dans ces dernières années. Mais si l'on considère leur infériorité numérique relativement à celles qui ébranlent les côtes septentrionales du bassin, on ne peut s'empêcher, tout en admettant le manque de renseignements historiques, de reconnaître que les commotions souterraines, que les tremblements de terre sont plus rares sur les côtes africaines que sur la lisière méridionale de notre Europe. Placés entre les volcans actifs de la Péninsule Italique et le pic de Teyde endormi, dans l'île de Ténériffe, l'Algérie et le Maroc semblent constituer un immense contre-fort sur lequel vient s'appuyer, comme sur une base difficilement ébranlable, toute la pointe septentrionale du continent africain.

Mais sans attaquer la théorie du phénomène qui ne saurait trouver place ici, je passe à l'exposé des faits que j'ai pu me procurer. Quoique peu nombreux, ils pourront, je le répète, intéresser la géographie physique et statistique de nos possessions en Afrique. Mais je me propose de revenir plus tard sur cette double question : l'Afrique septentrionale forme-t-elle un axe d'ébranlement? ou bien l'Algérie et le Maroc se trouvent-ils dans les cercles d'ébranlement dont les centres se trouveraient au-dessous de Lisbonne ou dans le royaume de Murcie?

Digitized by Google

La vallée du Nil est-elle en dehors du cercle d'ébranlement de l'Asie-Mineure et des parties adjacentes de l'Europe ? C'est ce que j'étudierai plus tard.

CATALOGUE DES SECOUSSES.

Le premier fait que je puisse citer remonte au cinquième siècle, et ne paraît pas bien certain : je le rapporterai néanmoins avec toutes ses variantes, ne fût-ce que pour montrer combien il eût été peu utile de pousser plus haut ces recherches rétrospectives.

408. — A Utique, tremblement de terre accompagné de mugissements souterrains qui se répétèrent pendant sept jours (1).

Sigonius, hist. de Occid. Imp., t. 1, p. 393, dit que ce mugissement a eu lieu à Rome en 409. Cedrenus, *Compendium hist.*, t. 1, p. 334, s'accorde avec Sigonius.

La Chronique de Sigebert, f° 66, recto, rapporte le même fait à l'an 410.

Lycosthènes, *de prodigiis ac ostentis*, et Eusèbe, p. 50, le rapportent à l'an 412, mais le signalent comme ayant eu lieu à Utique.

Michel Glycas ajoute qu'alors tout l'Univers fut ébranlé par un très-grand tremblement de terre : *Maximoque terræ motu terrarum universus orbis concussus est* (*Annales, pars* IV, p. 258).

Enfin, dans sa *Table chronographique*, p. 381, Gaultier a écrit : En 410, à Utique, la terre meugla sept *ans* durant.

Il nous faut ensuite arriver au 8e siècle, sans citer aucun fait relatif à la côte septentrionale de l'Afrique.

(1) Uticæ, in foro Trojani, terra diebus septem mugitum dedit. (Prosperi Tyronis chron. Dom Bouquet, t. 1, p. 637.)

Digitized by Google

742. — (2ᵉ année de Constantin Copronyme), tremblement désastreux en Egypte et en Arabie, dans le désert de Saba. Des montagnes furent renversées (Théophane, Chronog., p. 349; Baronius, Annal. ecclesiast., t. IX, p. 144; Cedrenus, Compend. hist., t. II, p. 460; Centuriæ Magdeb., t. II, p. 490; Von Hoff (1), d'après Purchas et Beuther).

794. — (180 de l'hégire), à Alexandrie en Egypte, tremblement de terre par lequel le phare fut renversé. (V. H. d'après Hadschi Chalifa.)

Le neuvième siècle ne présente qu'un seul fait certain : il est de 887. La 274ᵉ année de l'hégire, il y eut en Egypte un tremblement de terre très-désastreux. (V. H. d'après El Makin.)

Abulfaradsch, p. 172, parle d'un tremblement comme ayant eu lieu en 883. En aurait-on éprouvé un premier dans cette année?

On cite deux fois le phénomène dans le dixième siècle.

En 965 ou 967 (355 ou 357 de l'hégire), en Egypte, tremblement qui causa de grandes craintes. (V. H. d'après Marai.)

En 997 (387 de l'hégire), en Egypte, tremblement si violent, qu'il renversa une grande partie des édifices. (V. H. d'après El Makin.)

Le 27 mars de l'an 1000, il y eut des secousses à peu près universelles; mais je ne sache pas qu'elles aient été ressenties sur les côtes africaines.

Je ne connais qu'un seul tremblement de terre relatif au 11ᵉ siècle, c'est celui de 1069.

(1) Von Hoff est indiqué dans la suite de cette note par les initiales V. H.

Digitized by Google

En l'an 460 de l'hégire, un tremblement de terre dévasta la Syrie ; les secousses s'étendirent jusqu'en Egypte. (V. H. d'après El Makin et Abulféda.)

Le 12ᵉ siècle, déjà si fécond en commotions souterraines dont on ait conservé le souvenir, ne nous offrira qu'un seul fait relatif à l'Afrique. Je l'emprunte à la Collection académique, t. VI, p. 522.

1170. — Tremblement de terre très-violent en Sicile, sur les côtes de Syrie et d'Afrique, en plusieurs endroits de l'Allemagne : il causa même quelques dommages en Suisse.

Beaucoup de chroniques citent des secousses désastreuses comme ayant été ressenties en effet, pendant 15 jours, en Syrie et aux environs de Jérusalem. Le 29 juin 1170, vers la troisième heure, le soleil fut *obscurci*, et le même jour commencèrent ces commotions terribles. Mais qu'entendent-elles par cette circonstance particulière : *Sol obscuratus est?* L'année 1170 est une de ces années rares où il n'y a pas eu d'éclipse de soleil ni de lune.

Un seul fait encore dans le 13ᵉ siècle.

En 1204 (600 de l'hégire), tremblement en Egypte, en Syrie, en Mésopotamie, dans l'Irak et l'Asie-Mineure, dans les îles de Chypre et de Sicile. (V. H. d'après Abulféda et Abulfaradsch.)

Un siècle plus tard, en 1303 (702 de l'hégire), tremblement extrêmement violent : des murs furent lézardés à Alexandrie. (V. H. d'après Hadschi Chalifa et Abulféda.)

1344. — (744 de l'hégire), tremblement en Syrie et en Egypte (V. H., même source). Nicéphore Grégoras, Hist. Byzantinæ, p. 434, rapporte de nombreuses

Digitized by Google

secousses au milieu de l'automne de cette année. Mais il ne cite pas l'Egypte.

Le 15ᵉ siècle ne présente aucun fait relatif à la côte africaine. Les commotions souterraines mentionnées par les chroniqueurs et les historiens sont d'ailleurs peu nombreuses dans la Sicile. Quoique plus fécond, le suivant ne nous offre qu'une seule fois le phénomène en Algérie et encore comme phénomène dérivé.

1531 ou 1532, 26 janvier, à Lisbonne, tremblement effroyable. On parle de 1500 maisons renversées. Il paraît s'être étendu au Sud sur les côtes africaines, suivant Turquet, hist. d'Espagne, p. 1482, et au Nord, en Suisse et jusque dans la Flandre. Les secousses furent nombreuses à cette époque. (Coll. academ.; Paul Jove; Lycosthènes; Naucler; Bertrand; Beuther; Bernhertz; etc....)

1541. — Fin d'octobre, tremblement qui fit manquer à Charles-Quint son expédition contre Alger, parce qu'il fut accompagné d'une tempête qui dissipa la flotte. (Coll. académique.)

Suivant Von Hoff, ce tremblement fut ressenti à Alger.

Un siècle plus tard, en 1633, on ressentit des secousses en Egypte. (Coll. acad.)

1687. — Maze, à Alexandrie, secousses qui se répétèrent pendant 10 ou 12 jours consécutifs. (V. H. d'après le *Dresdner gel. Anz.* 1756, *no*. 18.)

XVIIIᵉ siècle.

1715. — 29 janvier, secousses à Alger; elles durèrent plusieurs jours (Huot, cours de géol., t. 1, p. 111, V. H.). On en ressentit dans le Frioul.

Digitized by Google

1716. — 3 février, 2 h. du matin, à Alger, tremblement violent; beaucoup de maisons renversées. Le 4 et le 5, secousses fréquentes. Les divers consuls envoyèrent leurs familles à Marseille. (Journal historique, avril 1716, p. 269.)

En mai et juin, violents tremblements à Alger; plus de 20 mille personnes périrent (Collection acad.). On les ressentit en Sicile.

Le tremblement de Wamre, signalé par Schaw (*vide suprà*) pour cette année, a-t-il eu lieu en même temps que l'un et l'autre de ces deux phénomènes?

1717. — 5 août, entre onze heures et minuit, à Alger, tremblement très-considérable; il causa de grands ravages. (Coll. acad.)

1719. — Juillet, secousse violente sur les côtes de Fez et de Maroc; plusieurs villages détruits, une partie de la ville de Maroc renversée. On en ressentit en Italie. (Même source.)

1722. — 29 novembre, à Alger, plusieurs secousses; maisons endommagées. (*Gaz. de France*, 20 février 1723.)

Un mois après, on en ressentit de très-fortes en Portugal.

1723 et 1724, plusieurs secousses. (Shaw, l. c.)

1731. — (Sans date de jours), un tremblement de terre renversa la ville de Ste.-Croix dans le Maroc. (V. H. d'après Verneur, Journal des voyages, t. xv, p. 50).

En août 1750, on ressentit une secousse à Gibraltar; mais je ne sache pas qu'elle ait ébranlé l'autre rive du détroit.

Du 2 septembre au 19 novembre 1754, secousses nombreuses et désastreuses à Constantinople. La Gazette de France, 23 et 30 novembre, annonçait (sous la ru-

Digitized by Google

brique de Venise) que les désastres avaient été plus terribles encore au Grand-Caire qu'à Constantinople. Les trois quarts de la ville étaient renversés et 6,000 hommes avaient péri. Quelle est l'époque mensuelle?

1755.—1er novembre, fameux tremblement de terre de Lisbonne. Il s'étendit de Mogador (Maroc) jusqu'en Suède.

A Méquinez, ce tremblement, qui eut lieu vers dix heures du matin, renversa les deux tiers des maisons; près de la ville deux montagnes s'ouvrirent et jetèrent de gros torrents d'une eau rougeâtre qui ont roulé plusieurs jours avec impétuosité.

A Maroc, une secousse violente renversa quantité d'édifices; un gouffre considérable s'ouvrit à huit lieues de la ville et ensevelit bon nombre de victimes (8 ou 10 mille).

A Fez, le tremblement non moins désastreux fut accompagné de bruits souterrains qu'on ne signale pas pour d'autres villes.

A Tétuan, dix heures du matin encore, trois fortes secousses se succédèrent dans l'espace de 7 à 8 minutes, mais ne renversèrent aucune maison.

A Tanger (non loin du méridien de Lisbonne), à la même heure, les secousses durèrent plus longtemps. Les eaux de la mer s'élancèrent dix-huit fois sur le rivage, jusqu'à six heures du soir. On parle d'une hauteur de 50 pieds. Les sources, jusqu'à une demi-lieue dans les terres, cessèrent de couler jusqu'à la nuit. A Saffy, Ste.-Croix, Ceuta et Oran, les eaux s'élevèrent aussi à une hauteur prodigieuse. Les secousses furent moins fortes dans ces deux dernières villes. A Oran, l'air avait paru tout en feu au lever du soleil. A Alger, il n'y a pas eu une seule maison qui ne fût plus ou moins en-

Digitized by Google

dommagée. On cite encore Arzilla, Salé, Tasso, etc., comme ayant été entièrement ruinées.

Du 1[er] au 17, à Ceuta, secousses quotidiennes.

Le 1[er], à dix heures dix minutes, une première secousse qui dura environ trente secondes. Elle fut suivie peu après de quelques autres plus légères, dont la durée fut de plus de trois minutes. Les sept pointes de la montagne des *Sept Frères* ont paru s'élever et s'abaisser, soit que ce mouvement ait été réel, soit qu'il n'ait été qu'une apparence occasionnée par le mouvement propre des spectateurs. La mer monta de la hauteur de 7 pieds, et un quart d'heure après elle baissa tellement, qu'il resta quantité de barques et de poissons sur le sable. Ces flux et reflux se succédèrent alternativement jusqu'au lendemain matin; mais à deux heures après midi, ils commencèrent à diminuer par degrés. Le 3, à 7 heures du matin, nouvelle secousse assez vive, mais très-courte. Le 4, à deux heures du soir, secousse légère. Le 5, à huit heures 5 minutes du soir, secousse plus forte que les deux précédentes. Du 6 au 16, on en éprouva chaque jour encore; puis le 17, à deux heures 30 minutes du matin, secousse plus considérable accompagnée d'une horrible tempête. Les eaux des sources, qui, depuis les secousses du premier, avaient cessé de couler, étaient revenues ensuite avec autant de rapidité que d'abondance. L'époque du retour n'est pas indiquée.

Le 4, vers 2 heures du soir, secousse légère à Gibraltar. Elles continuaient à Lisbonne.

Le 5, huit heures 15 minutes du soir, secousse plus forte que les précédentes à Gibraltar encore.

Du 6 au 16, elles furent insensibles dans cette rade.

Le 18, secousses très-violentes à Fez et à Méquinez.

Dans la nuit du 18 au 19, on en éprouva de violentes

Digitized by Google

à Tanger et Tétuan, pendant 4 minutes, vers dix heures du soir.

Le 19, un nouveau tremblement engloutit entièrement la ville de Méquinez et deux camps d'Arabes composés de 25 ou 30 mille personnes.

Le 20, deux heures du matin, nouvelles secousses à Tanger et à Tétuan; elles continuèrent le reste du jour à diverses reprises, principalement à cinq heures, à neuf heures et à midi, mais plus faibles que celles de la veille. (Coll. acad.; V. H.; Philos. Transac. t. 49; Gaz. de France, nos de novembre, décembre 1755 et janvier 1756; Journal encyclopédique et Journal historique, janvier et février 1756.)

Les tremblements de terre furent extraordinairement fréquents à cette époque. Il y en eut presque chaque jour en Europe pendant la fin de cette année et tout le cours de 1756.

1757. — 15 avril ou mai, à Salé, tremblement de terre durant trois minutes. Quelques jours auparavant, on avait appris que des mouvements souterrains avaient ravagé le cap Cantain, qu'il s'y était ouvert des gouffres qui avaient englouti quantité de bâtiments. (Coll. acad.)

— On mandait de Gênes, le 18 janvier 1758, que la province de Constantine venait d'être désolée par de nouveaux tremblements de terre, et que Tunis avait ressenti de violentes secousses. Une grande partie des maisons s'était écroulée et plusieurs milliers d'habitants avaient péri sous les ruines. (Journal histor., mars 1758, p. 238.)

1772.— 18 avril, deux heures 30 minutes, quatre heures 45 minutes, et cinq heures quelques minutes du

Digitized by Google

soir, à Alger, trois fortes secousses. (Gaz. de France, 1er juin).

Du 6 au 22 avril, on éprouva des secousses tous les jours, dans le royaume des Algarves.

1773.—(Commencement de l'année), au vieux Fez, un tremblement de terre considérable renversa beaucoup de maisons. (Même source, 3 mai 1773).

— Ce fait serait-il le même que le suivant?

—12 avril, cinq heures 15 minutes 40 secondes du matin, à Lisbonne, Malaga, Cadix, secousses violentes de l'est à l'ouest. Les pendules de l'Observatoire de Cadix s'arrêtèrent.

A peu près à la même heure, on ressentit à Salé (Côtes d'Afrique) une secousse de 46 secondes de durée et dirigée de l'E.-S.-E. à l'O.-N.-O.

A Tanger, qui fut presque entièrement détruit, la direction fut de l'est à l'ouest. (Gaz. de Fr. 7 mai, 2 et 16 juillet; Journal Encyclopéd., juin et août.)

Le 6 juin 1776, 5 h. du matin, à Gibraltar une secousse; s'étendit-elle sur l'autre rive du détroit?

1785.—9 novembre, à Tanger, un fort tremblement de terre (V. H. d'après le Hamb. Corr., n° 208. Beil.)

1790. —8, 9 et 10 octobre, à Oran, secousses violentes qui détruisirent la ville, ébranlèrent toute la côte africaine, et s'étendirent jusqu'en Espagne. A Malte, on ressentit seulement une légère secousse (Moniteur, 2 novembre et 21 décembre; Gaz. de France, 9 novembre).

1791.—29 octobre, à Oran, un fort tremblement de terre (V. H. d'après le Hamb. Corr., n° 189).

1792.— 7 mars, tremblement à Alger (V. H., même source, n° 72).

Digitized by Google

XIX^e siècle.

1802.—7 novembre, 11 h. 45 m. du matin, à Alger, à Blida principalement et aux environs, une violente secousse verticale. Un village de 200 feux a été englouti. Des vaisseaux ont senti des secousses à 50 milles de la terre.

Plusieurs secousses dans la soirée et le lendemain dans la matinée; celles-ci ont été ressenties sur les côtes d'Espagne.

L'air était chargé de nuages et chaud; la mer faiblement agitée (Journal des Débats, 20 frimaire; Moniteur du 19, an XI).

1804.—Dans la nuit du 3 au 4 mars, on ressentit une secousse légère à Laflotte, dans la Charente-Inférieure. Le Journal des Débats, n° du 28 ventôse an XII, après avoir signalé cette secousse, ajoute : On *en* a ressenti dans les Alpes et dans divers lieux de l'Europe et de l'Afrique.

De quels lieux de l'Afrique s'agit-il? Et quelle est l'époque précise?

1807. — 18 novembre, à Alger, violente secousse. Edifices renversés.

Les secousses se répétèrent encore chaque nuit, jusqu'au 26 (Journal de l'Empire, 22 février; Moniteur, 21 fév. et 15 mars 1808).

1819.—Mars, à Oran et Mascara, secousses pendant une heure. Un grand nombre d'habitants ont disparu sous les décombres (Ann. de ch. et de phys., t. XII, p. 426).

1821.—8 avril, 2 h. 30 m. du soir, à Melilla (roy. de Fez), forte secousse accompagnée d'un bruit extraor-

Digitized by Google

dinairement intense, et suivie de secousses plus légères (Annales de ch. et de phys., t. xxxiii, p. 405).

1822.— 13 août, violente et désastreuse secousse à Alep, où l'on en éprouva presque chaque jour pendant plus d'un mois. Celle-ci ne fut pas ressentie dans le Dongola, mais bien à Alexandrie et dans le Beirut. Un rocher parut entre Alexandrie et l'île de Chypre, par 34° 28' lat. N., et 28° 35' long. E. de Paris (Férussac, Bull. des Sc. natur., t. xvii, p. 43).

1825.—2, 3, 4, 5 et 6 mars, à Alger et dans presque toutes les villes dépendant de cette région, onze secousses extrêmement violentes : la première fut ressentie le 2 à 10 h. 42 m. du matin. La ville de Blida a été, dit-on, presque entièrement détruite; près de 15 mille habitants auraient péri sous les ruines. Peu d'heures avant le tremblement tous les puits et sources avaient tari. C'est ce qui arrive ordinairement en Sicile et dans le royaume de Naples, avant les éruptions de l'Etna et du Vésuve. Les lieux ébranlés se trouvent sur une ligne dirigée du N.-E au S.-O, ou d'Alger aux îles Canaries (Annales de ch. et de phys., t. xxx, p. 413; Moniteur et Constitutionnel, 28 avril; Férussac, Bull. des Sc. natur., t. v, p. 407).

— 2 juillet, à Alger et dans les environs, très-fortes secousses. Elles se sont répétées pendant plusieurs jours (Annales de ch. et de phys., l. c.; mêmes Journaux, 19 juillet).

— 21 août, au Caire, fortes secousses attribuées par les Egyptiens, suivant le voyageur Rüppel, à la comète visible en octobre suivant (Arago, Notice sur les comètes, 3e édit., p. 113).

Voici ce que dit M. Rüppel dans une lettre au baron de Zach :

Digitized by Google

Le 21 août, vers les 9 heures du soir, nous avons ressenti quatre secousses assez fortes de tremblement de terre; la direction venait droit du Nord.

Les Egyptiens pensent que c'est la comète visible actuellement qui est cause de tout ce désordre, et que c'est elle qui exerce sa maligne influence sur les chevaux et les ânes qui crèvent en quantité; le vrai est qu'ils meurent de faim; le fourrage manque à cause des inondations incomplètes du Nil (Eyriès, Nouvelles Annales des voyages, t. XXVIII, décembre 1825, page 428).

1833. — 6 avril, vers 10 h. 30 m. du soir, à Alger, une secousse de trois secondes. Le 7, 3 h. du matin, une seconde secousse plus forte (Garnier, Météor., p. 171). — Dans la nuit du 16 au 17, minuit et demi, en Espagne, trois tremblements assez forts ressentis sur la côte d'Afrique, vis-à-vis Carthagène (Garnier, l. c., p. 172).

L'année suivante, à pareille époque (le 13 avril), on ressentit à Gibraltar, Cadix et Algésiras, une légère secousse qui ne paraît pas s'être étendue jusqu'à la rive africaine.

1836. — 27 septembre, vers le soir, à Oran, deux secousses qui ont fait tomber des objets placés sur des meubles (Moniteur, 18 octobre).

Le 15 janvier 1838, on ressentit plusieurs secousses à Gibraltar, dans la direction des murs de la forteresse. S'étendirent-elles au-delà du détroit?

1838. — Mai, tremblement de terre à Constantine (A. Colla, Ann. astron., 1840, p. 108).

Le 18 et le 19 juillet suivant, on en ressentit plusieurs à Gibraltar. Leur direction était de l'est à l'ouest. Je ne sache pas qu'elles se soient étendues en Afrique.

1839. — 14 avril, 2 h. 5 m. du soir, à Alger, bruit

Digitized by Google

souterrain dirigé du sud-est au nord-est, et qui a été immédiatement suivi d'un ébranlement général des édifices et des maisons; çà et là dans la ville, quelques pans de murs qui déjà menaçaient ruine se sont écroulés.

La secousse a duré deux ou trois secondes, et s'est un peu plus sentie dans le haut de la ville que dans la partie basse ou maritime. Au moment même où elle eut lieu, l'atmosphère était calme, le ciel beau, avec un très-léger souffle du sud-est.

La nuit précédente, par un calme plat, on avait essuyé un orage qui différait des orages ordinaires : il semblait se passer dans les régions les plus inférieures de l'atmosphère. Il fut accompagné et suivi de la chute d'une grêle sèche et très-abondante, qui tombait par masses, sans régularité. On eût dit qu'on la versait par tonneaux à peu de distance au-dessus de la surface du sol.

La secousse fut ressentie par les bâtiments en rade. Elle se fit ressentir assez fortement à Constantine, surtout au centre de la ville.

On ne ressentit rien à Oran, où l'on avait éprouvé, les 11, 12 et 13, un ouragan terrible accompagné d'une mer affreuse. Pareil temps, à la même époque, régnait à Bone, où l'on ne paraît pas avoir senti le tremblement de terre (Comptes rendus de l'Acad. des Sciences, t. VIII, p. 763; Journal des Débats, 29 avril).

1841. — 15 janvier, le matin et à midi, secousses à Alger (Lamont, Annalen für Meteorol. und Erdmagnetismus, 1842, p. 161; A. Colla, Not. météorol.).

— 6 août, tremblement à Tanger. Le 30 juillet, ainsi que le 2 et le 3 août, on avait ressenti des secousses à Lisbonne et à Leira. Le 4, à Séville et Malaga, double secousse très-forte, ainsi que le 5 et le 7. Celles de ces

Digitized by Google

deux derniers jours ébranlèrent divers lieux de l'Espagne (Lamont, l. c.; Moniteur, 17 août; Journal des Débats, 16 et 17 août).

1842. — 4 avril, 11 h. 30 m. du soir, à Blida, forte secousse.

—Nuit du 9 au 10, à Alger, une secousse assez violente, suivie de deux autres avec bruit souterrain (l'Institut, n° 443; Journal des Débats, 18 avril; le Siècle du 17, et la Phalange du 20).

—24 octobre, 8 h. 5 m. du m. ou 8 h. 11 m. du soir, à Alger, une secousse assez forte. Comme de coutume, les Espagnols ont manifesté la plus grande épouvante; il était déjà question parmi eux d'établir un bivouac sur la place Bab-el-Qued. Cette secousse s'est manifestée de l'ouest à l'est, et n'a duré que quelques secondes avec roulement comme celui du tonnerre dans les montagnes (le Globe, 3 novembre, et la Phalange du 4).

— 1er novembre, environ 7 h. 15 m. du soir, à Alger, forte oscillation suivie presque subitement d'une autre plus violente (Gaz. de Milan, 20 nov., Comm. de M. Colla).

— 4 Décembre, vers 3 h. du matin, à Alger, forte secousse qui allait en ondulations répétées de *va et vient*, au point que plusieurs personnes en ont été malades. Jamais les tremblements de terre, disait-on alors, n'y avaient été aussi fréquents. Depuis trois mois, c'est le quatrième, et on se rappelle que Blida et ses environs ont été détruits par suite d'un phénomène semblable. Quelques maisons ont souffert du dernier (Gazette de France et Courrier français, 16 décembre).

1843. — 13 janvier, tremblement à Alger. (Communic. de M. A. Colla.)

Digitized by Google

Le 18, 9 h. 45 m. du matin, à Kodja-Berré, forte secousse. A 2 h. du matin, une secousse à Alger. Depuis quelque temps, les tremblements de terre (écrivait-on alors) se renouvellent fréquemment dans le Sahel (Gaz. de France et Courrier français, 30 janvier).

— 28 juin et le 29, entre 11 h. et minuit, à Alger, deux secousses assez violentes. Ondulation de *va et vient* (National, 8 juillet).

1844. — 2 mai, au Caire, secousses pendant environ deux minutes. C'était l'époque du *Khamsin* (Institut, n° 643, 29 avril 1846).

1845. — 21 février, 5 h. 15 m. du matin, à Alexandrie et au Caire, trois secousses qui ont duré plusieurs secondes. Vingt heures après, nouvelle secousse qui, comme les premières, s'est étendue jusqu'en Syrie (Moniteur, 15 mars).

— 27 avril, 5 h. 52 m. du soir, à Alger, une secousse assez marquée. Le mouvement a eu lieu de bas en haut. Quelques personnes assurent avoir déjà ressenti deux faibles secousses dans le courant de la journée (Journal des Débats, 9 mai).

— Nuit du 20 au 21 août, vers minuit et demi, à Alger, une secousse en trois mouvements, du sud au nord, qui se sont rapidement succédé. Elle s'est communiquée à une assez grande partie du mont Bouzaréah (Journal des Débats et Constitutionnel, 1er septembre).

1846. — 28 mars, à 5 h. 45 m. et 6 h. 30 m. du soir, à Alexandrie, deux secousses beaucoup plus fortes à Malte et en Sicile (Moniteur, 16 avril; Moniteur, Réforme, Démocratie pacifique, National, Epoque et Journal des Débats, 8 mai).

— Nuit du 2 au 3 novembre, à Alger, deux secousses

Digitized by Google

qui se sont renouvelées la nuit suivante. Les premières, plus fortes à Cherchell, ont lézardé les murs de la caserne. L'Arach et la Chiffa ont débordé la même nuit. On fait remarquer, à l'occasion de cette concomitance, que les tremblements de terre ont presque toujours lieu dans ce pays après de grandes pluies. C'était déjà l'opinion de Schaw au commencement du 18e siècle; est-elle fondée? (Moniteur, National et Constitutionnel, 11 novembre).

—21 novembre, 9 h. 45 m. (du matin ou du soir?), à Alger et Cherchell, une secousse encore. Depuis le 2, les secousses se succèdent à des intervalles très-rapprochés dans cette dernière ville. Dans une seule journée, on en a compté 12 et même 23, suivant les indigènes. Dans la nuit du 21 au 22, toute la population a campé dans les jardins. Presque toutes les maisons ont été lézardées (National, 4 décembre).

En résumant ce petit nombre de faits mentionnés avec dates des mois, dans cette note, on en trouve :

En Janvier.	5	Avril.	7	Juillet.	2	Octobre.	4
Février.	2	Mai. .	3	Août.	5	Novemb.	8
Mars. .	6	Juin. .	2	Sept. .	1	Décemb.	1
Hiver.	13	Print.	12	Eté. .	8	Aut. .	13

A ces 46 tremblements de terre, il faut en ajouter 17 autres donnés sans date mensuelle, ce qui porte à 63 le nombre des faits observés, nombre beaucoup trop petit pour qu'on puisse en déduire aucune conséquence théorique, mais qui permet, en le considérant seulement dans ces dernières années, de regarder le phénomène comme n'étant pas rare en Algérie.

Il n'est peut-être pas non plus inutile de remarquer, en terminant cette note, que, dans le petit nombre de ci-

Digitized by Google

tations où il soit fait mention de la direction des secousses, elle est indiquée comme ayant eu lieu dans le sens des parallèles (celle du 20 août 1845 exceptée); cette particularité formerait-elle ici le caractère des secousses purement locales, des secousses qui n'auraient ébranlé qu'une faible portion des côtes africaines, comprises entre les volcans méditerranéens et celui des Canaries? On a déjà fait observer que, lors de la catastrophe de Lisbonne, le tremblement mémorable, qui s'étendit des confins méridionaux du Maroc à la limite septentrionale de l'Europe, avait agi principalement dans le sens du méridien, c'est-à-dire dans le sens où la surface terrestre est percée d'une longue série de bouches volcaniques en activité, et présente de plus une immense dépression qui limite de ce côté le continent de l'Ancien-Monde. On ne peut guère douter que le relief tant interne qu'externe de la croûte solide du globe n'ait une influence marquée sur la direction des secousses. C'est au reste ce qui paraît résulter de quelques discussions auxquelles j'ai déjà soumis le phénomène.

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR LES TREMBLEMENTS DE TERRE AUX ANTILLES,

PAR M. ALEXIS PERREY.

INTRODUCTION.

Une première note sur les tremblements de terre ressentis aux Antilles fut rédigée par moi, en 1843, après la catastrophe qui détruisit la Pointe-à-Pitre. Accueillie par l'Académie des Sciences, cette note fut insérée aux *Comptes rendus hebdomadaires des séances* de cette Société illustre, t. XVI, p. 1283-1303. Mon but était de réfuter, par les faits, l'opinion que M. E. Bochet avait avancée quelques semaines auparavant, opinion suivant laquelle il y aurait peu de temps que les îles des Antilles sont sujettes à d'aussi fréquents et d'aussi violents tremblements de terre (*Comptes rendus*, t. XVI, p. 1084).

En poursuivant mes recherches rétrospectives sur cette partie intéressante de la physique du globe, j'ai trouvé des faits nouveaux relatifs aux Antilles, et j'ai repris mon premier travail qui se trouve aujourd'hui notablement étendu; le nombre des faits est augmenté d'environ moitié.

Digitized by Google

Malgré les immenses progrès qu'a faits la science, on ne saurait nier que la météorologie et la physique terrestre ne laissent encore beaucoup à faire. Fondées sur l'observation, elles permettent à peine, dans leur état actuel, à quelques génies supérieurs, d'entrevoir les lois qui devront les régir un jour. Ce n'est qu'en accumulant les faits que les nombreux observateurs répartis sur la surface du globe pourront rassembler les matériaux dont la discussion approfondie permettra de démêler, de séparer les causes complexes qui influent diversement sur les divers caractères des phénomènes. Tout ce qu'on peut rationnellement espérer aujourd'hui, c'est de déduire, à l'aide d'une comparaison large et générale des faits, les *Eléments numériques* de la science, éléments que corrigeront successivement les observations nouvelles : c'est ainsi qu'on a procédé en astronomie, c'est ainsi que s'est établie sur des principes aussi rigoureux qu'étendus cette branche des connaissances humaines qui a mérité à si juste titre d'être placée à la tête des sciences exactes. N'est-ce pas ainsi que doivent procéder toutes les sciences d'observation? N'est-ce pas là la route que doivent suivre la météorologie et la physique terrestre? Puisque nous ne pouvons ici faire naître les faits, puisque nous ne pouvons nous éclairer du flambeau de l'expérience, comme la chimie, par exemple, ayons recours aux études rétrospectives. Et proclamons-le hautement : c'est la seule voie que doivent suivre les savants qui consacrent leurs veilles et leurs travaux à ces deux branches importantes de la science. C'est cette idée qui a guidé MM. Herschel et de Humboldt dans l'établissement des observations météorologiques et magnétiques simultanées; c'est à la grande croisade scientifique qu'ils ont créée, et dont

Digitized by Google

M. Quételet a si savamment dirigé les premiers travaux, que l'avenir devra de rapides et sûrs progrès.

Mais sans développer une idée admise par tous, sans rappeler que c'est par des recherches rétrospectives analogues à celles-ci, que M. Quételet a fixé la périodicité des apparitions d'étoiles filantes dans les nuits des 10 et 11 août, et constaté ainsi l'existence d'un second anneau d'astéroïdes dont le plan coupe celui de l'écliptique, sans rappeler les catalogues de Chladni, qui ont, au commencement de ce siècle, fait admettre l'existence des pierres météoriques qu'on avait niée jusqu'alors, je passe au catalogue des secousses.

CATALOGUE DES SECOUSSES.

1530. — 1er septembre, tremblement de terre sur la côte de Cumana, proche l'île de Cubagua; la mer s'éleva de 4 brasses et déborda. La terre s'ouvrit en différents endroits, il en sortit beaucoup d'eau salée, noire comme de l'encre et puante comme la pierre ponce. La montagne qui est à côté du golfe de Cariaco resta ouverte; il y eut un fort renversé, ainsi que plusieurs maisons. Les tremblements de terre y furent très-fréquents à la fin de ce siècle (1).

1641.—Tremblement à Caraccas et à la Guayra (2).

1667.—En cette année, la Jamaïque fut bouleversée par des secousses de tremblements de terre; plusieurs

(1) Collection académique, t. VI (partie étrangère), p. 540; Humboldt, Voy. aux régions équinoxiales, t. II, p. 272; Histoire des anciennes révolutions du globe.... Amsterdam, 1752, p. 267.

(2) Humboldt, ouv. cité, t. V, p. 5.

Digitized by Google

rochers déplacés formèrent un monticule de 59 pieds de hauteur (1).

1668.—13 juillet, tremblement à la Martinique (2). Ce fait est-il le même que le suivant signalé sans date de jour ?

— Grand tremblement de terre aux Antilles; la maison des Jésuites fut abattue à St.-Christophe (3).

1669.—Tremblement aux Antilles, à la Martinique, à la Guadeloupe et à l'île St.-Christophe (4).

1673.—9 mai, tremblement à l'île St.-Dominique (5).

1677. — Fort-Royal (Jamaïque) fut englouti par un tremblement de terre (6).

1688. — 1er mars (n. st.), à la Jamaïque, trois secousses en une minute, accompagnées d'un bruit souterrain, se firent sentir dans toute l'île au même instant à peu près. Toutes les maisons furent ébranlées et endommagées; les vaisseaux qui étaient à la rade du *Fort-Royal* en furent ébranlés; un vaisseau venant d'Europe, se trouvant à l'est de l'île, fut considérablement *battu par un ouragan.* Le terrain parut se soulever comme les flots de la mer, en avançant toujours vers le nord (7).

(1) Langlois, Dict. de géog., t. I, p. lxvj; Mémorial de chronol., t. II, p. 920.

(2) Von Hoff, Chronik der Erdbeben, d'après le *terra tremens*.

(3) Prévost, Hist. génér. des voyages, t. xv, p. 456; Gaz. de France, 3 novembre 1668.

(4) Von Hoff, l. c., d'après le *terra tremens*.

(5) V. Hoff, l. c., cite Dresdner gel. Anz., 1756, n° 14.

(6) Prévost, l. c., t. II, p. 246.

(7) Coll. acad., l. c., p. 583; Philos. trans., t. LI, p. 572; Hist. des anc. rév. du globe, p. 299.

Digitized by Google

1690. — 26 février, tremblement à Antigoa, Monserrat, la Barbade et St.-Christophe. La terre s'entr'ouvrit.

— 10 avril, tremblement aux mêmes lieux. Celui-ci ébranla la Martinique et Ste.-Lucie (1).

— En cette année, il y eut trois tremblements de terre au Pérou et aux Antilles (2).

1691. — La ville d'Azua (St.-Domingue) fut renversée par un tremblement de terre (3).

1692. — 7 juin, entre 11 heures et midi, à la Jamaïque, violentes secousses qui continuèrent pendant deux mois : au Port-Royal 3,000 personnes périrent; la plus haute montagne de l'île fut culbutée dans la mer. Le ciel, qui était bleu et clair, parut tout-à-coup sombre et rougeâtre après le tremblement. On était persuadé à la Jamaïque que toute l'île s'était un peu abaissée; alors on s'y attendait tous les ans à des tremblements de terre après de grandes pluies. Hales aussi prétend qu'il n'y en a pas quand il a fait beaucoup de vent. Une frégate fit naufrage dans le port (4).

Dans le même mois (même année), éruption du volcan de St.-Christophe. Elle dura plusieurs semaines.

1693. — A la Havane, tremblement qui a renversé plus de 1,500 maisons (5).

(1) V. Hoff cite Dresduer gel. Anz., 1756, n° 19.

(2) Coll. acad., l. c., p. 585; Ulloa, Voy. au Pérou, t. I, p. 467.

(3) Comptes-rendus de l'Acad., t. XVI, p. 1153.

(4) Coll. acad, l. c., p. 586; Philos. trans., t. LI, p. 577; Prévost, l. c., t. XV, p. 581 et suiv.; J. L., ab Indagine, p. 40; Mercure hist. et polit., septembre 1792, p. 344.

(5) Mercure hist. et polit., mars et avril 1693, p. 332 et 366.

Digitized by Google

— Secousses à la Jamaïque pendant des mois entiers (1).

1702. — Septembre, à la Martinique, fortes secousses; on les ressentit en mer. Maisons renversées (2).

1703. — Tremblement à la Gayra et à Caraccas (3). En 1709, éruption du Cosiguïna (13° lat. N. et 87° 3' long. O.).

1718. — Nuit du 6 au 7 mars, à l'île St.-Vincent, grand tremblement de terre accompagné d'un ouragan furieux (4).

Von Hoff rapporte, à la même date, l'éruption du Morne-Garou, d'après Humboldt, voyez t. II, p. 295.

— A la Martinique, secousse terrible: une terre surgit de la mer voisine avec un bruit épouvantable et s'abîma ensuite dans les flots (5).

1719. — Janvier, à la Jamaïque, tremblement considérable (6).

1725. — 15 janvier, à Antigoa (Antilles), une violente secousse de 3 minutes (7).

1727. — Du 7 au 27 novembre, à la Martinique, secousses chaque jour; quelques-unes ont duré plus de trois minutes. Il y eut de grands dégâts; maisons lézardées verticalement, une le fut horizontalement, plusieurs furent renversées. Il y eut un affaissement de

(1) Humboldt, ouv. cité, t. v, p. 28; Philos. trans., 1694, p. 99.

(2) Labat, voy. aux Iles, t. VII, p. 440.

(3) Humboldt, l. c., t. v, p. 5.

(4) Eyriès, Abrégé des voyages.

(5) Mémorial de chron., t. II, p. 923.

(6) Coll. acad., l. c., p. 671.

(7) Gaz. de Fr., 19 mai 1725.

Digitized by Google

terre considérable. En 1725, grands ouragans; en 1726, sécheresse extraordinaire (1).

1750. — A la Jamaïque, plusieurs secousses (Journal hist., octobre 1750, p. 300, d'après des lettres de la Jamaïque datées du 11 mai).

— En septembre, une secousse à la Jamaïque (2).

1751. — 15 septembre, dix heures du soir, aux Antilles, à St.-Domingue principalement, plusieurs secousses. A la Martinique elles furent de courte durée; vent fort tout l'après-midi, avec d'abondantes pluies de peu de durée, ciel chargé de tous côtés; éclairs le soir, et entre 11 heures et 11 h. 15 m. le tonnerre a commencé.

— Le 29, à St.-Domingue encore.

— 1er octobre, 8 h. 30 m. du matin, à la Martinique, légère secousse; temps calme; beaucoup de nuages légers partout.

— 18 octobre, 3 h. 30 m. du soir, à St.-Domingue et à la Martinique, la terre a encore tremblé faiblement 2 ou 3 secondes. Il paraît qu'il y eut de fortes secousses dans d'autres îles. Le baromètre n'a point varié pendant ce tremblement; vent médiocre, beaucoup de nuages; on a mesuré 1m 25 d'eau ce jour-là. De ce jour jusqu'au 31, secousses très-fréquentes, mais assez peu sensibles.

Du 1er au 21 novembre, la terre demeura dans une sorte de commotion, mais sans mouvement marqué.

Le 21, 7 h. 50 m. du matin, forte secousse qui dura cinq minutes; dans l'île d'Haïti ou St.-Domingue, elle

(1) Journal histor., mars 1728, p. 229; Huot, géol., t. 1, p. 112.

(2) V. Hoff, l. c., sans indication de source.

Digitized by Google

fut si violente, que l'île fut presque entièrement bouleversée, et que Port-au-Prince fut renversée de fond en comble. De nouvelles secousses encore les jours suivants jusqu'au commencement de décembre (1).

1753. — 15 juin, à St.-Jean (Antigoa), un tremblement de terre (2).

— La même année, à St.-Domingue, secousses avec bruit souterrain; elles s'y renouvelèrent en 1754 et 1755 (3).

1755. — 1er novembre. Moins de 8 heures après la catastrophe de Lisbonne, le phénomène fut indiqué à la Martinique, à la Barbade et dans plusieurs autres îles des Antilles, par l'agitation subite des eaux de la mer. Les eaux montèrent tout-à-coup de plus de 5 pieds (une heure après que la marée eut commencé à descendre), et se retirèrent ensuite avec la même rapidité. Ces flux et reflux se répétèrent 64 fois de 2 h. à 10 h. du soir (4).

(1) De Chamvallon, Voy. à la Martinique, p. 144, 155 et à la fin obs. météor. [43]; Acad. des sc., 1752, p. 16; Journal hist., avril 1752, p. 318. L'ouvrage anonyme Philosophische Ergotzungen oder.... deutlichen Erklarung der Erdbeben.... Bremen, 1765, in-12, p. 89, donne la date du 18 oct. au 8 décembre 1752 pour St.-Domingue : secousses violentes principalement le 19 novembre. Les sources furent troublées; la mer éprouva des mouvements extraordinaires ; on entendit des bruits effroyables. Il y eut un ouragan.

(2) V. Hoff cite Seyfart, p. 131.

(3) Mém. de l'Acad. de Dijon, an 1783, 2e semestre, p. 37.

(4) Gaz. de France, 10 janvier 1756; Journal hist., juin 1756, p. 463; Philos. trans., t. XLIX, p. 668. M. de Humboldt (Voy. cité, t. V, p. 12), dit que ce tremblement fut ressenti à la Martinique.

Digitized by Google

1757. — 29 août, aux îles Barbades, forte secousse suivie d'une violente tempête (1).

1759. — Fin de février, aux Berbices, à Surinam et autres parties de l'Amérique Méridionale, violentes secousses (2).

1760. — 7 février, à la Jamaïque, violente secousse qui n'a pas causé de dommage (3).

1761. — 31 mars, 4 heures 30 m. du soir, à la Barbade, flux et reflux extraordinaires. Le même jour, secousses aux Açores (4).

1762. — 8 novembre, à la Jamaïque, violent tremblement de terre; les habitants avaient quitté Fort-Royal. Il n'y a pourtant pas eu de dommage considérable. Le 22 janvier précédent, il y avait eu une éruption volcanique à la Martinique (5).

1764. — 21 juillet, aux Berbices, une violente secousse de 4 minutes (6).

1765. — 9 mars, à l'île d'Antigoa, violentes secousses.

— 15 mars et la nuit suivante, à la Dominique, secousses plus violentes que toutes celles observées jusqu'alors dans cette île.

— 5 avril, nouvelles secousses violentes.

On y en a compté plus de 150 en février et mars. Elles continuaient encore au 30 juin.

(1) Coll. acad., l. c., p. 647.

(2) Coll. acad., p. 649.

(3) Gaz. de France, 3 mai 1760; Journal hist., juin 1760, p. 465.

(4) Philos. trans., t. LII, p. 424.

(5) Gaz. de France, 25 fév. 1763.

(6) Gaz. de Fr., 23 nov. 1764.

Digitized by Google

— 17 avril, à l'île de Grenade, violentes secousses (1).

1766. — 9 mars, à Antigoa, une violente secousse.

— 17 avril, à l'île de Grenade, une secousse semblable.

— 11 juin, à la Jamaïque et à Port-Royal, une violente secousse.

— 11 juin, à minuit, à Cuba, une violente secousse de 7 minutes a renversé une foule d'édifices. Les secousses ont duré jusqu'au 1er août.

— Mi-juillet, à Ste.-Marie, très-fortes secousses pendant la nuit. Depuis, légères secousses chaque jour, jusqu'au 21.

— 13 août, 10 heures du soir, ouragan furieux accompagné de tremblement de terre.

— Vers la fin du mois, nouvelle et violente secousse; des maisons ont été renversées à St.-Pierre.

— 18 septembre, à la Guadeloupe.

— 6 octobre, à l'île St.-Eustache.

— 21 octobre, très-fortes secousses à Cumana; toute la ville fut renversée; elles se firent sentir à Caraccas, et durèrent sur le territoire de cette dernière ville jusqu'à la fin de 1767. Elles s'y répétèrent pendant 14 mois, d'heure en heure. Des éruptions d'eaux sulfureuses furent très-fréquentes, surtout vers Casanay, deux lieues à l'est de Coriaco. Les habitants campèrent dans les rues pendant les années 1666 et 1667. Les Indiens célébraient par des fêtes la destruction du monde et l'époque prochaine de sa régénération.

Pendant ces secousses, une petite île dans l'Orénoque s'affaissa et disparut sous les eaux.

— 21 octobre, 3 heures du matin, le 24, minuit,

(1) Gaz. de France, 14, 15 et 19 juillet, 2 septembre 1765.

Digitized by Google

et le 27, 7 heures du matin, à Surinam, trois fortes secousses, la première et la troisième avec bruit souterrain. La tradition porte que, dans cette année, les secousses n'étaient que de simples oscillations horizontales.

— 12 décembre, vers les cinq heures du matin, à la Martinique, une légère secousse (1).

1767. — 24 avril, 6 h. 30 m. du matin, à Surinam, plusieurs secousses dont deux furent assez violentes.

A la même heure on ressentit de violentes secousses à la Martinique; les eaux de la mer étaient très-agitées. Vers les 7 heures du matin, on en ressentit une très-forte dans les montagnes qui séparent les eaux de l'Oyapoc de celles du Marony (2).

— Au commencement de juin, nouveau tremblement à Cayenne.

C'était le troisième depuis le commencement de l'année (3).

1768. — 21 janvier, 6 h. 30 m. du soir, au cap Français (St.-Domingue), une légère secousse de l'ouest à l'est (4).

(1) Gaz. de France, 1er septembre, 3 et 6 oct., 3 et 17 nov. 1766; 9 janv., 9 fév., 19 juin 1767; Mercure de France, janv. 1767; Journal hist., août, décembre 1766, p. 152 et 477; Journal encyclop., 15 janv. 1767; Acad. des sc., 1767, p. 24; Mém. des sav. étrang., t. VII, p. 477 et 478; Humboldt, ouv. cité, t. II, p. 273, 274, et t. V, p. 56.

(2) Gaz. de France, 17 juillet, 4 et 21 septembre 1767. Le Journal histor., oct. 1767, p. 318, donne la date du 14 pour le dernier.

(3) Gaz. de France, 4 septembre 1767; Journal hist., oct. 1767, p. 318.

(4) Gaz. de Fr., 27 mai 1768.

Digitized by Google

Le 15 octobre, ouragan désastreux à la Havane.

1770. — 3 juin, dans la partie ouest de Saint-Domingue, violent tremblement de terre. La première secousse a commencé à 7 h. 3 m. du soir, et a duré 3 minutes; sa direction était de l'est à l'ouest. Les autres secousses ont fait le tour du compas. Tous les édifices de Port-au-Prince et d'autres lieux ont été renversés. Il s'est ouvert un volcan dans le Rapion. Les autres parties de l'île ont senti les secousses, mais il n'y a pas eu de dommage, non plus qu'à la Jamaïque. On les a senties à l'île du Vent. Les secousses se sont continuées jusqu'au 5, presque sans interruption. Le 6, violent ouragan à Charlestown (1).

1771. — Première moitié de février, à la Martinique, une secousse qui a causé quelque dommage à St.-Pierre, au Fort-Royal et dans quelques habitations (2).

— Août, à l'île St.-Eustache, une forte secousse suivie d'une tempête affreuse (3).

— 3 septembre, huit heures du matin, à la Jamaïque, une violente secousse de 30 secondes. Elle a causé beaucoup de dommage et a été ressentie par les vaisseaux dans le port (4).

— Du 3 au 4 octobre, à Saint-Domingue, encore de

(1) Gaz. de France, 3 et 10 août 1770; Journal encyclop., août 1770; Mercure de France, septembre 1770; Renaudot, Annales périodiques; Humboldt, l. c., t. II, p. 285; Richard, Hist. des météores, t. IX, p. 419; Journal des mines, n° 18, p. 49 et 54.

(2) Gaz. de France, 6 mai 1771; Journal encyclop., 1er mai 1771.

(3) Gaz. de France, 19 oct. 1772.

(4) Gaz. de France, 18 déc. 1771; Journ. encycl., 1er janv. 1772.

Digitized by Google

nouvelles et violentes secousses qui ont renversé l'église nouvellement bâtie (1).

1774.—7 février, six heures 30 minutes du soir, à la Martinique, une secousse (2).

—A Cayenne, de violentes secousses avant le 6 août (3).

1776.—Janvier, tremblement dans la partie espagnole de St.-Domingue.

—20 août, secousses au Cap français (St.-Domingue).

—6 septembre, à la Guadeloupe, tremblement et violent ouragan (4).

1777.—2 septembre, une heure 30 minutes du soir, à l'île St.-Thomas, 2 fortes secousses qui durèrent chacune une minute, avec bruit épouvantable. Le lendemain, sur le soir, trois nouvelles secousses, dont la dernière fut suivie d'une pluie abondante qui dura vingt-quatre heures (5).

—21 octobre, une heure du matin, à la Gayra et à Cumana, tremblement à la suite duquel on institua une procession nocturne qui se faisait chaque année (6).

1779.— 25 janvier, cinq heures 40 minutes du soir, aux Caraques, violent tremblement de terre qui détruisit l'aplomb des édifices, et se répéta au bout de trois heures avec la même violence (7).

(1) Gaz. de France, 27 déc. 1771; Journ. ency. l. c.

(2) Gaz. de Fr., 10 juin 1774.

(3) Gaz. de Fr., 26 août 1774, d'après une lettre de Londres, datée du 6 août.

(4) V. Hoff. l. c. d'après Cotte, Journal de physique, t. LXV, p. 151 et 152.

(5) Gaz. de France, 2 février 1778.

(6) Humboldt, Voy. cité, t. V, p. 5.

(7) Gaz. de France, 8 juin 1779.

Digitized by Google

1780. — 2 octobre, à la Jamaïque, tremblement violent ; Savanna-la-Mar fut ruinée ; le fort St.-Georges renversé. La mer fut très-agitée (1).

1782. — 17 juillet, à la Guadeloupe, une secousse.

— 5 octobre, à la Guadeloupe, nouvelle secousse (2).

1784. — 13 mai, à Aréquipa, une secousse des plus terribles.

Les districts de Cumana et de Maquiqua furent détruits. Des terrains furent transportés à de grandes distances (3).

— 29 juillet, au Cap (St.-Domingue), fortes secousses. Le Cap eut 12 maisons renversées. Léogane a beaucoup souffert et Goane fut totalement détruit.

Le 31, à 2 heures du matin, à Kingston (Jamaïque), pendant un ouragan furieux qui dura toute la nuit, deux secousses, avec un bruit pareil au tonnerre (4).

1785. — 26 février, tremblement à l'île St.-Thomas. Vers la même époque, secousses à la Barbade, Grenade et la Trinité (5).

— Nuit du 24 au 25 mai, à Surinam, tremblement avec ouragan (6).

— 11 juillet, trois heures du matin, à Antigoa, secousse désastreuse. Elle fut ressentie à St.-Christophe, à Tortola et par des navires en mer.

(1) Von. Hoff., l. c., d'après Cotte.

(2) V. Hoff, même source.

(3) Mercure de France, 8 janv. 1785 ; Journ. encycl., 1er fév. 1785.

(4) Mercure de France, 9 et 30 oct. 1784 ; Mém. de l'Acad. de Dijon, 1784, p. 78.

(5) V. Hoff cite le Hamb. Cor. 1785, nos 99 et 56.

(6) V. Hoff., même source, no 119.

Digitized by Google

Le lendemain, à Santa-Fé-de-Bogota, deux églises furent renversées (1).

—29 juillet, à Port-au-Prince (St.-Domingue), tremblement violent. On remarque qu'il y avait 17 ou 18 ans qu'on n'y en avait ressenti (2).

1787.—21 juillet, à St.-Pierre (Martinique), une secousse (3).

—23 octobre, quatre heures du matin, à l'île St.-Thomas, trois secousses faibles. Des lettres de la Jamaïque, datées du 1er et du 21 du même mois, parlaient de secousses ressenties à Kingston et à Port-Royal, mais sans date explicite (4).

1788.—12 octobre, à l'île Ste.-Lucie, tremblement qui fit périr 900 personnes (5).

1790.—21 septembre, dans la province de Caraccas, violent tremblement. Il se forma, près de l'Orénoque, un enfoncement dans le sol granitique, et un lac de 70 mètres de diamètre sur 65 ou 80 de profondeur (6).

—A l'île de Tabago, trois tremblements dans l'année (7).

1792.—22 janvier, à la Martinique, tremblement assez violent (8).

(1) V. Hoff, même source, nos 153 et 191, et Gaz. de Leyde, n° 74.

(2) Mercure de France, 1er oct. 1785; V. Hoff cite la Gaz. de Leyde, n° 79, suppl.

(3) V. Hoff, d'après Cotte.

(4) V. Hoff cite le Hamb. Corr., nos 13, 14 et 18, an 1788.

(5) Mémorial de Chronol., t. II, p. 932.

(6) Huot, cours de Géol. t. I, p. 112; V. Hoff cite Humboldt, Relat. hist. t. II, p. 639.

(7) V. Hoff cite le Hamb. Corr., n° 183.

(8) Journal des Mines, n° 18, p. 58.

Digitized by Google

1793.—A Saint-Domingue, plus de 30 maisons ont été renversées par un tremblement de terre (1).

1794.—11 octobre, à Kingston (Jamaïque), une secousse plus terrible dans les autres parties de l'île que dans la ville elle-même (2).

—En cette année, tremblement à Cumana (3).

1797. — A l'époque du fameux tremblement de terre du 4 février, qui fit périr 40,000 personnes dans les provinces de Tacunga, Ambato, Riobamba, etc., et dont les secousses durèrent jusqu'au 20 d'une manière tellement forte, que la nuit du 11 au 12, dans laquelle on compta 14 secousses, fut une des nuits tranquilles, les Antilles éprouvèrent des commotions qui se continuèrent pendant 8 mois, jusqu'à l'éruption du volcan de la Guadeloupe, le 27 septembre.

On en cite de légères à la Jamaïque pendant le mois de juillet.

—4 décembre; les quatre cinquièmes de la ville de Cumana furent renversés par un choc vertical. Ce fait, que je ne trouve que dans Huot, est-il le même que le suivant?

Le 14, à Cumana, secousses terribles; cette ville, Ambato, Tacunga et plusieurs autres lieux, virent périr 16,000 individus (4).

(1) Moniteur, 12 août 1793.

(2) Moniteur, 29 nivôse an III.

(3) V. Hoff cite Humboldt, Voy., éd. in-4°, t. I, p. 307.

(4) Humboldt, Voy. cité, t. II, p. 235, 271 et suiv.; Huot, l. c., p. 112; Annales de Chimie et de Phys., t. II, p. 391; Journ. complém. des Sc. nat., t. XIII, p. 122; Moniteur, 1, 5, 9 et 19 fructidor an V; Von Hoff cite pour les secousses de juillet, le Hamb. Corr. 1797, n°. 167.

Digitized by Google

1799.— 18 août, à Carupano (22 lieues à l'est de Cumana), onze fortes secousses.

Le 25, à Cumana, une secousse légère; et alors les marées atmosphériques furent toujours régulières (1).

—4 novembre, quatre heures 12 minutes, à Cumana, deux secousses; une troisième, à neuf heures du soir. Il y avait eu une éclipse de soleil le 28 octobre, et de ce jour au 7 novembre, l'air fut rempli d'une vapeur roussâtre.

Par l'effet de ce tremblement assez peu violent, ce pays avait changé de force magnétique, d'après les expériences de M. Humboldt (2).

1800. — A Maracaibo, Caraccas, Porto-Cabello, plusieurs secousses (3).

1801. — Aux mêmes lieux, plusieurs secousses ressenties encore par M. de Humboldt (4).

1802. — Comme les deux années précédentes (5).

— 2 février, à Falmouth (île d'Antigoa), une forte secousse. En février et mars (le 19 mars principalement), à Antigoa et St.-Christophe, plusieurs secousses. On en ressentit aussi à la Guadeloupe (6).

— 15 août, le matin, à Cumana, première secousse. Le sol faisait des mouvements semblables à celui des flots. L'Orénoque était soulevé, et a laissé à sec une grande bande de son lit, un champ s'est affaissé sur

(1) Humboldt, l. c., t. IV, p. 18, et t. X, p. 333.

(2) Humboldt, t. IV, p. 16, et t. X, p. 338; Moniteur, 4 floréal an IX.

(3) Humboldt, l. c, t. V, p. 13; de Pons, Voy. à la Terre-Ferme, t. I, p. 125.

(4-5) Mêmes sources.

(6) Moniteur, 24 germinal et 25 floréal an X; V. Hoff ne cite pas de source.

Digitized by Google

130 mètres de long, 12 de large, et s'est converti en étang.

A midi, deuxième secousse plus violente ; à 8 heures du soir, troisième secousse moins violente que les deux premières (1).

Le 29, à St.-Jean (Antigoa), une secousse (2).

— 25 septembre, à Kinsgton (Jamaïque), léger tremblement (3).

1803. — 12 mars, à la Guadeloupe, fort tremblement de terre (4).

— 17 mars, 9 h. 15 m. du soir, à la Pointe-à-Pître, une première secousse : on en compta 13 jusqu'à minuit un quart. On les ressentit à Santa-Anna, aux mêmes heures, et à Marie Galante (5).

1805. — A la fin de juillet, quelques secousses aux Antilles, principalement à Antigoa (6).

1811. — De mai 1811 à avril 1812, on compte plus de deux cents secousses aux Petites Antilles.

En décembre, on ressentit une première secousse à Caraccas, par un temps serein ; on n'en ressentit pas d'autres jusqu'au 26 mars suivant (7).

1812. — 26 mars, 4 h. 7 m. du soir, à Caraccas, première secousse de 5 à 6 secondes. Immédiatement

(1) Humboldt, l. c., t. v, p. 5; Moniteur et Journal des Débats, 3 nivôse an XI.

(2) Von Hoff cite le Hamb. Corr., 1802, n° 179.

(3) Moniteur, 9 frimaire an XI.

(4) V. Hoff cite le Hamb. Corr., n° 108.

(5) Eyriès, Histoire des voyages..... Cette citation m'a été communiquée sans autre indication.

(6) V. Hoff cite le Hamb. Corr., 1805, n° 156.

(7) Humboldt, l. c., t. v, p. 5-14.

Digitized by Google

après, une deuxième de 10 à 12 secondes, durant laquelle le sol semblait bouillonner.

Puis un bruit souterrain, plus fort que le tonnerre, précédait d'environ 3 à 4 secondes un mouvement perpendiculaire, suivi d'un mouvement d'ondulation un peu plus long. Les secousses étaient du nord au sud et de l'est à l'ouest. Rien ne put résister à ce mouvement de bas en haut, et à ces oscillations croisées. Caraccas fut renversée de fond en comble.

Le ciel était serein, jamais nuit ne fut plus belle et plus calme.

La journée avait été extrêmement chaude. Pas une goutte de pluie n'était tombée dans le pays depuis cinq mois.

Ce tremblement, de 1 minute, s'étendit aux provinces de Venezuela, Varinas, Maracaibo, et surtout dans les hautes montagnes de Mérida, dans la Nouvelle-Grenade et jusqu'à Carthagène des Andes, à plus de 700 kilomètres de Caraccas, sur une ligne de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest.

Il fut plus fort dans les Cordillières de Gneiss et de Micaschiste que dans les plaines. Les secousses furent très-faibles dans les vallées d'Aragua, entre Caraccas et San-Félipe.

A Valencia, il se forma un immense torrent d'eau, et le lac de Maracaibo diminua. A Coro, ville située entre d'autres qui ont souffert, on n'éprouva rien : ce terrain fit pont (hace puente). A l'est de Caraccas, les secousses furent très-faibles à Nueva-Barselona.

Elles ne recommencèrent que le 27, avec un bruit très-fort et très-prolongé. On ressentit encore 15 secousses par jour jusqu'au 5 avril, où il y eut un tremblement presque aussi violent que le premier. Le sol resta

Digitized by Google

pendant plusieurs heures dans un mouvement ondulatoire continuel.

— Le 30 avril, 2 h. du matin, à Caraccas, à Calabozo et sur les bords du Rio-Apure, dans une étendue de 400 lieues carrées, bruit souterrain, pareil à des décharges d'artillerie du plus gros calibre. Il n'y eut pas de secousses. C'était le bruit de l'éruption du volcan de St.-Vincent, dont la première éruption, depuis 1718, eut lieu le 24 avril. Ce volcan est à 84 kilomètres du Rio-Apure.

On remarqua que, dans ce tremblement, toutes les villes furent renversées comme des châteaux de cartes (1).

— 11 novembre, 9 ou 10 minutes avant 6 heures du matin, à Kingston (Jamaïque), secousse de 40 secondes qui a endommagé presque toutes les maisons (2).

1813. — 28 Juillet, à Kingston (Jamaïque), ouragan épouvantable. Il a commencé par une forte pluie, suivie d'un tremblement de terre violent, mais de courte durée (3).

1814. — Mai, à la Jamaïque, léger tremblement (4).

— 9 octobre, 6 heures et quelques minutes du soir, à Kingston (Jamaïque) et dans les environs, violent tremblement (5).

1817. — 2 décembre? à Saint-John (île d'Antigoa),

(1) Humboldt, l. c., tout le chap. 14 du liv. V, et t. v, page 295; Moniteur, 25, 30 mai, 4, 30 juin, 2 juillet, 8 août, 28 septembre 1812; Journal de l'Empire, 24 mai, 3 et 9 juin; Annales de ch. et de phys., t. 52, p. 189, et t. 58, p. 83.

(2) Moniteur, 26 janvier 1813.

(3) Moniteur, 10 juillet 1814.

(4) Moniteur, 19 juillet 1814.

(5) Moniteur, 11 décembre 1814.

Digitized by Google

secousses de la nature la plus alarmante pendant quelques secondes (1).

1818. — 16 mai, entre 2 et 3 heures, puis à 9 du matin, à l'île de la Trinité, deux fortes secousses. S'agit-il ici de l'île de la Trinité des Antilles, c'est ce que je ne saurais affirmer (2).

— 21 mai, 9 h. du soir, à la Martinique, secousse légère (3).

— 1er juin, à la Jamaïque, violente secousse dans toute l'île.

— 20 novembre, au cap Henri (Haïti), deux fortes secousses.

— 20 décembre, à St.-Domingue, secousse violente (4).

1819. — De décembre 1818 au 21 mai 1819, aux Antilles, on a compté 8 tremblements de terre, dont 7 le soir, entre 9 et 11 heures. Un chaque mois, excepté avril qui en a eu deux. Oscillations lentes et sans secousses, comme elles le sont toujours (5).

— 12 août, le matin, secousses violentes de l'est à l'ouest, dans une île de la Trinité, que je ne puis affirmer encore être celle des Antilles. Pourtant on en ressentit deux à la Grenade et à Saint-Vincent le même jour, à la même heure (6).

(1) Moniteur, 23 fév. 1818; Journal des Débats, 24 févr. 1818.

(2) Moniteur, 8 septembre 1818.

(3) Annales de ch. et de phys., t. XXXIII, p. 403.

(4) Annales de ch. et de phys., t. XXXIII, p. 403, et t. VIII, p. 415; Garnier, Météor., p. 122; Moniteur, 18 janv. 1819.

(5) Ann. de ch. et de phys., t. VIII, p. 415; Cuvier, hist. des sc. nat., t. II, p. 169.

(6) Ann. de ch. et de phys., t. XII, p. 426; Garnier, l. c., p. 124; Moniteur, 24 nov. 1819; Cuvier, l. c., p. 194.

Digitized by Google

— 16 octobre, une heure après minuit, à la Martinique, la durée des secousses a été plus remarquable que leur intensité. Aucun accident à déplorer.

Ce tremblement a eu lieu pendant un coup de vent violent; on l'a ressenti à Sainte-Lucie (1).

1820. — 29 janvier, 3 heures du soir, à la Martinique, deux secousses de peu de durée (2).

— 22 avril, à Curaçao, fort tremblement (3).

Des lettres de Philadelphie, en date du 11 juin, annonçaient que Caraccas venait d'être détruit par un tremblement de terre; mais cette nouvelle n'a pas été confirmée (4).

— 21 Août, vers deux heures du soir, à Curaçao (Archipel colombien), forte secousse qui ne s'est pas fait sentir dans l'archipel des Antilles (5).

— 17 novembre, à l'île d'Antigoa, secousse d'assez longue durée à 8 h. 15 m. du soir; nouvelle secousse à 7 h. 40 m. le lendemain (6).

1821. — 5 mars, 5 heures du matin, à la Martinique, plusieurs secousses (7).

— 8 juin, 5 h. du matin, à la Martinique, un tremblement de terre s'est fait sentir à la suite d'une de ces bourrasques qu'on appelle *grains* (8).

— 20 (ou 26) août, à St.-Thomas et Ste.-Croix, plusieurs secousses. Vers le 20, on avait vu un globe de feu

(1) Ann. de ch. et phys., t. XII, p. 426; Garnier, l. c., page 124; Moniteur, 24 nov. 1819; Cuvier, l. c., p. 194.

(2) Annales de ch. et de phys., t. XV, p. 422.

(3) Annales de ch. et de phys., t. XXXIII, p. 404.

(4) Journal des Débats, 23 juillet 1823.

(5-6) Annales de ch. et de phys., t. XV, p. 422.

(7-8) Annales de ch. et de phys., t. XVIII, p. 414.

Digitized by Google

dont on avait entendu le pétillement. Le météore s'était évanoui sans explosion (1).

— Au nord de la ville de Gonaïves (île d'Haïti), s'élève une chaine de montagnes calcaires de 800 pieds de hauteur, offrant presque partout des rochers déchirés à pic. Le 6 février, à 3 h. du soir, M. Ritter aperçut sur la crête de cette montagne une fumée et une vapeur qui, d'abord, se montrèrent à peu près dans dix endroits, s'élevant perpendiculairement dans l'atmosphère. Une nuit claire, sans lune, ayant succédé, on vit une grande gerbe de feu jaillissant incessamment de terre, quelquefois s'élevant à la hauteur de quelques toises. Elles disparaissent de temps à autre, mais pour reparaître bientôt, offrant tour à tour des couleurs jaunes, rouges et rougeâtres. Ce phénomène, qui se maintint jusqu'à 3 h. du matin, paraît, dit l'auteur, être l'effet d'une éruption gazeuse; mais il n'a lieu que dans la saison sèche de l'année, et une fois seulement. On croit dans le pays que les plantes qui avaient crû dans la saison des pluies, s'embrasaient alors par suite d'une brûlante sécheresse (Archives des découvertes, 1831 et 1832, p. 5).

1822. — 7 mai, à 11 h. du soir, à Carthago (9° 30' lat. N.), fortes secousses (2).

— 8 mai, la nuit, à Cuba, secousse de 30 secondes (3).

— 1er août, 8 heures du soir, à la Martinique, une

(1) V. Hoff cite Leonhard's Taschenbuch fur mineralogie, Jahrg., 18, Abth., 3, p. 725, et Gilbert's Annalen, vol. LXIX, p. 223.

(2) V. Hoff cite le Journal de Francfort, 1823, n° 39.

(3) Annales de ch. et de phys., t. XXXIII, p. 406.

Digitized by Google

secousse peu remarquable; la première depuis deux ans (1).

— 4 septembre, 8 h. 55 m. du matin, au Port-d'Espagne (île de la Trinité), tremblement assez violent (2).

— 1[er] décembre, à l'île de Grenade, tremblement de terre extrêmement fort qui a occasionné de grands dommages dans les bâtiments.

— Le 20, nouvelles secousses; d'énormes rocs ont roulé des montagnes dans la vallée (3).

1823. — 28 avril, 5 h. 45 m. du matin, à la Martinique, une seule secousse (4).

— 3 octobre, 1 heure du matin, à la Martinique, deux fortes secousses (5).

— 11 novembre, 5 h. 45 m. du matin, à la Martinique et aux Antilles, deux secousses fortes et remarquablement longues. Aucun accident notable.

— 30 novembre, 3 h. 10 m. du soir, à la Martinique, forte ondulation précédée d'un bruit très-intense. Il avait fait dans la journée une chaleur très-étouffante. Un raz de marée eut lieu après la secousse et occasionna quelques accidents dans les ports. Une pluie abondante suivit aussi ce phénomène et dura dix jours (6).

— 13 décembre, 1 heure du matin, à la Martinique, deux secousses (7).

(1) Annales de ch. et de phys., t. XXI, p. 393; Cuvier, l. c., p. 213.

(2) Moniteur, 23 oct. 1822.

(3) Annales de ch. et de phys., t. XXIV, p. 429; Garnier, l. c., p. 135.

(4-5-6-7) Annales de ch. et de phys., t. XXIV, p. 429, t. XXV, p. 432, t. XXVII, p. 376, t. XXX, p. 411, et t. XXXIII, p. 407.

Digitized by Google

1824. — 5 janvier, entre 5 et 4 h. du matin, à la Trinidad (île de Cuba), secousse assez forte (1).

— 10 avril, peu de minutes avant 10 heures du soir, à Kingston et à différents points de la Jamaïque, très-fortes secousses précédées d'un vent violent et accompagnées d'un bruit souterrain intense. Trois ou quatre maisons s'écroulèrent.

— Du 10 au 15, nouvelles secousses moindres que celles du 10.

— 20 avril, vers 3 heures du matin, à St.-Thomas (Antilles), terrible tremblement de terre, bruit semblable au tonnerre : beaucoup de personnes ont été renversées de leur lit; un bâtiment s'est englouti par suite de la commotion (2).

— 6 juin, au Port-au-Prince, une secousse (3).

— 20 juillet, 3 heures du matin, à Saint-Thomas, violente secousse.

— Nuit du 7 au 8 septembre, à la Basse-Terre (Guadeloupe), plusieurs secousses pendant un ouragan (4).

Le 9, 10 heures du soir, quelques secousses encore (5).

— 3 octobre, aux Antilles, deux fortes secousses (6).

— 30 octobre, aux Antilles, nouvelles secousses (7).

— 30 novembre, 3 h. 30 m. du soir, aux Antilles,

(1-2) Annales de ch. et phys., t. XXVII, p. 377.

(3) Moniteur, 25 janvier 1826.

(4) Annales de ch. et de phys., t. XXXIII, p. 408; Constitutionnel, 3 sept. 1824.

(5) Constitutionnel, 16 nov. 1824; Von Hoff cite les Archiv. des découv., 1824, p. 215.

(6-7) Annales de ch. et de phys., t. XXXIII, p. 408; Cuvier, l. c., p. 246.

Digitized by Google

tremblement très-fort; bruit extraordinairement intense; refroidissement subit de l'atmosphère après la secousse; puis raz de marée et pluies diluviales, quoique dans la saison sèche (1).

1824. — 17 décembre, 6 h. 23 m. du soir, à la fin de la saison sèche, lorsque les tremblements de terre étaient le plus forts à Mariquita (république de Vénézuela), M. Roullin en ressentait de très-marqués à 14 ou 15 lieues plus au nord. La secousse du 17 décembre, qui fut très-forte, ne fut pas remarquée à Mariquita; mais le même jour, à 11 h. du soir, on y eut le plus fort tremblement de l'année, celui qui fit sonner les cloches.

Suivant M. Roullin, il se passe deux ou trois ans sans que l'on ressente un seul tremblement de terre dans le territoire de Vénézuela, puis après un été sec et chaud, les secousses recommencent; elles augmentent d'intensité et de fréquence au point que l'on en a souvent 10 à 12 dans le même jour, et elles cessent presque tout-à-coup avec les premières pluies d'hiver. Une plus grande irrégularité règne dans la propagation de ces mouvements, et souvent à de très-petites distances on ne peut saisir de correspondance entre les secousses. Leur durée, leurs intervalles, les bruits qui les accompagnent, varient beaucoup et n'influent point sur le baromètre (2).

1825. — 13 janvier, 1 h. 30 m. du matin, à Saint-Pierre (Martinique), deux secousses; la température

(1) Annales de ch. et de phys., t. xxxiii, p. 408; Cuvier, l. c., p. 246.

(2) Annales de ch. et de phys., t. lii, p. 411; Cuvier, Hist. des sc. nat., t. v, p. 62; Férussac, Bull. des sc. nat., janv. 1831, p. 16.

Digitized by Google

était demeurée très-élevée jusqu'au moment des secousses (1).

— 11 avril, vers 4 heures du soir, à Caraccas, forte secousse (2).

Le 26 et le 27 juillet, ouragan aux Antilles.

— 20 août, 4 h. du matin, à Kingston (île Saint-Vincent), deux fortes secousses presque sans intervalle (3).

— 20 septembre, 10 h. du soir, à l'île de la Trinidad (sans autre désignation), forte secousse, plusieurs maisons écroulées (4).

— 3 octobre, aux Antilles, commotion souterraine (5).

— 19 novembre, dans la matinée, au Port-au-Prince (Haïti), violentes secousses de 4 ou 5 secondes, avec bruit sourd du sud-est; c'est le 3e de l'année (6).

1825. — 30 novembre, aux Antilles, plusieurs secousses pendant une chaleur extraordinaire pour cette époque de l'année. Immédiatement après, averse de pluie avec froid et tonnerre, phénomène qui se manifesta encore 10 jours plus tard (7).

1826. — 7 janvier, 7 h. du matin, à la Martinique, deux secousses, l'une faible et l'autre violente; celle-ci

(1) Cuvier, Hist. des sc. nat., t. II, p. 247.

(2) Annales de ch. et de phys., t. XXX, p. 413; Moniteur, 15 juin 1825; Journal des Débats, 14 juin 1825.

(3) Annales de ch. et de phys., t. XXXIII, p. 409; Moniteur, 18 oct. 1825.

(4) Ib., t. XXX, p. 413.

(5) V. Hoff cite Leohnard's zeitschrift, 1826, t. II, p. 360.

(6) Annales de ch. et de phys., t. XXX, p. 413; Moniteur, 25 janv. 1826; Constitutionnel, 26 janv. 1826. Garnier, Météorol., p. 147, donne la date du 19 décembre.

(7) V. Hoff cite Leonhnard's zeitschrift, 1826, t. II, p. 360.

Digitized by Google

a jeté l'épouvante parmi les habitants, mais n'a causé aucun dégât (1).

— 2 mai, à minuit, à la Martinique, légère secousse (2).

— 12 août, 5 h. du matin, à Saint-Pierre de la Martinique et à la Guadeloupe, deux secousses consécutives extrêmement fortes; point de dégât (3).

— 18 août, 0 h. 40 m. du matin, deux secousses assez fortes à la Jamaïque; violent ouragan dans la mer des Indes occidentales (4).

— 18 septembre, entre 3 et 4 heures du matin, à Saint-Jago (île de Cuba), trois secousses très-fortes; chacune a duré environ une minute, et a été précédée d'un bruit semblable à celui que feraient des chariots pesamment chargés, roulant sur une route pavée; à ce roulement a succédé une terrible explosion. Une grande partie de la ville a été détruite. On les a ressenties à la Jamaïque, à Kingston (5).

1827. — 3 juin, 2 h. du m., à la Martinique, légères secousses.

—24 juillet, 5 h. 45 m. du soir, très-fortes secousses. Le 30, ouragan sur les côtes de la Caroline du Nord.

—5 août, 10 h. 30 m. du matin, nouvelles secousses. Le 17, ouragan dans les Antilles.

(1-2-3) Annales de ch. et de phys., t. xxxiii, p. 412; Férussac, Bull. des sc. nat., t. xviii, p. 195; Moniteur, 5 octobre; Journal des Débats et Constitutionnel, 4 oct. 1826.

(4) Moniteur, 16 oct. 1826.

(5) Annales de ch. et de phys., t. xxxiii, p. 412; Férussac, Bull. des sc. nat., avril 1828, p. 395, oct. 1828, p. 247, et septembre 1829, p. 341; Moniteur et Constitutionnel, 30 nov. 1826.

Digitized by Google

— 25 septembre, 5 h. 30 m. du matin, nouvelles secousses.

— 2 octobre, 4 h. du soir, nouvelles secousses.

— 29 novembre, dans la nuit, à la Martinique encore, violente secousse dirigée de l'est à l'ouest : elle a duré près d'une minute; c'est la plus forte que de mémoire d'hommes on ait éprouvé dans l'île.

— 30 novembre, 2 h. 45 m. du matin, à la Martinique et à la Guadeloupe, tremblement de terre ressenti aussi à Antigoa, Haïti; durée, 30 à 40 secondes. Direction de l'est à l'ouest ou du nord au sud; la secousse a été précédée d'une bourrasque assez forte.

— 1er décembre, 10 h. du matin et 5 h. 15 m. du soir, deux nouvelles secousses à la Martinique.

— 8 décembre, 5 h. 20 m. du matin, nouvelles secousses encore.

Elles n'ont été la plupart que des mouvements ondulatoires.

L'opinion commune aux Antilles, que ces commotions du sol sont des phénomènes liés par leurs causes à l'état de l'atmosphère, s'est appuyée sur de nouveaux indices. On a remarqué que la pluie a commencé à tomber immédiatement après que la terre a tremblé, et l'on a si constamment observé cette coïncidence singulière, que plusieurs personnes inclinent à ne point l'attribuer au hasard.

Plusieurs de ces secousses se sont fait sentir à la Terre-Ferme, au même instant, et y ont eu la même durée. Plusieurs faits simultanés de ce genre semblent favoriser l'opinion de ceux qui considèrent les îles de l'Archipel des Antilles comme les sommités d'une terre qui appartient au continent. On a remarqué que le mouvement s'est communiqué du sud au nord, et que c'est

Digitized by Google

dans cette direction que les commotions ont lieu le plus souvent (ce que je n'affirme pas). C'est précisément la direction de la chaîne des Iles-sous-le-Vent, et des plus hautes montagnes du continent; mais, je me hâte de le dire, ceci n'est encore qu'un rapprochement curieux qui ne peut établir une théorie (1).

1828.— 6 mars, 2 h. 30 m. du matin, aux Antilles, secousse lente de l'est à l'ouest (2).

— 29 mars, 4 h. 30 m. du matin, aux Antilles, à la Martinique, secousse lente de l'est à l'ouest (3).

— 6 juillet, 2 h. 30 m. du matin, tremblement à la Martinique.

(1) Annales de ch. et de phys., t. XXXVI, p. 398; t. XXXIX, page 408; Cuvier, Hist. des sc. nat., t. V, p. 15; Férussac, Bull. des sc. nat., t. XVIII, p. 196; Journal des Débats, 1er mai 1828; Constitutionnel, 19 janv., et Moniteur, 12 fév. 1828.

On trouve encore dans le Moniteur du 26 fév. 1828: Le dernier tremblement de terre ressenti aux Antilles et à la Côte-Ferme, a été ressenti par le *Martiniquais*, de Nantes, à 100 lieues, à l'ouest de la Martinique, au moment où les passagers allaient se mettre à table.

Enfin la *Revue encyclopédique* (oct. 1827, p. 211) observe, relativement à la première secousse, celle du 3 juin, qu'une sécheresse désastreuse qui durait depuis plusieurs mois, a cessé à l'époque du phénomène, et que des pluies abondantes ont commencé; mais, ajoute-t-elle, les récoltes étaient presque entièrement perdues: depuis un temps immémorial, il n'y avait point eu d'exemple aux Antilles d'une période de 66 jours sans aucune pluie. La quantité d'eau qui tombe ordinairement dans les îles de cet Archipel, pendant les mois d'avril et de mai, excède celle que les campagnes de la France reçoivent pendant l'année entière.

(2-3) Annales de ch. et de phys., t. XXXIX, p. 410; Cuvier, l. c., t. V, p. 30.

Digitized by Google

Le 29, 4 h. 3 m. du matin, nouveau tremblement (1).

— 16 novembre, tremblement dans la Colombie (2).

— 17 novembre, 5 h. du matin, à la Martinique, deux secousses (3).

1829. — 7 février, 6 h. du matin, à la Martinique, deux secousses.

—21 mars, 5 h. 20 m. du matin, à Kingston (Jamaïque), deux secousses de l'est à l'ouest, aussi violentes qu'en 1812.

— 23 mars, 2 h. 30 m., une nouvelle secousse et deux autres durant la nuit.

— 24 mars, une autre secousse légère, et une très-forte, le 27 mars, 4 h. 30 m. du matin.

— 31 mars, 4 h. 30 m. du soir, à Port-au-Prince (Haïti), deux fortes secousses.

—29 mai, 11 h. 48 m., à la Jamaïque, un choc très-fort.

— Au 7 juin, les chocs y étaient encore fréquents.

— 20 août, 6 heures 55 m. du soir, au port Antonio, dans la partie nord-est de la Jamaïque, un fort tremblement (Von Hoff dit deux légères secousses).

— 4 septembre, onze h. 45 m. du matin, à la Martinique, une secousse faible.

— 14 septembre, 9 h. 45 m. du soir, deux nouvelles secousses du sud au nord. La dernière violente.

— 26 et 27 octobre, à la Martinique, raz de marée violent (4).

(1) Von Hoff cite Froriep's Notizen, t. II, n° 7 (469), page 106.

(2) Huot, l. c., p. 116.

(3) Cuvier, l. c., t. V, p. 68.

(4) Cuvier, l. c., t. V, p. 63 et 64; Annales de ch. et de phys., t. XLII, p. 348; Constitutionnel, 1er juin, 21 juillet et 16 décembre 1829; Moniteur, 21 juillet et 8 nov. 1829.

Digitized by Google

1830. — 21 mars, 2 h. 30 m. du soir, à la Martinique, une secousse.

— Nuit du 29 au 30 mars, 11 h. 30 m. 0 h. 30 m. 1 h., à Port-au-Prince (Haïti), trois secousses violentes. Chacune dura au plus 2 secondes (1).

— 14 avril, vers 6 heures 30 minutes du soir, à St.-Domingue, nouvelle secousse plus violente encore; elle dura 4 à 5 secondes et fut accompagnée d'un bruit semblable à la détonation de la foudre lorsqu'elle va se perdre en échos lointains dans les cavités des montagnes. Les maisons bâties en pierres et en briques souffrirent beaucoup. Les navires sentirent les secousses en rade et même au large. La première secousse fut de l'est à l'ouest, et la deuxième de l'ouest à l'est. On les ressentit au large.

On remarqua dans les îles Sous-le-Vent, que les ondulations avaient lieu plus particulièrement dans le sens du méridien, c'est-à-dire du nord au sud, ou du sud au nord, ce qui s'accorderait avec la remarque faite en 1827 (2).

— 19 juin, 9 h. 30 m. du soir, à la Martinique, une secousse (3).

1831. — 10 et 11 août, à la Barbade, pendant un ouragan excessivement violent, tremblements de terre accompagnés d'effets électriques épouvantables. On porte à 3,000 le nombre des personnes qui ont péri sous les décombres des habitations. Il y a eu coïncidence d'ouragan, de tremblement de terre et d'éruption volcanique (4).

(1-2-3) Cuvier, l. c., p. 96; Férussac, Bull. des sc. nat., t. XXIII, p. 50; A. Colla, Giornale astron., 1833, p. 71; Moniteur, 18 juin 1830; Eyriès, nouvelles Annales des voyages, juillet 1830, p. 125.

(4) Garnier, Météorologie, p. 168.

Digitized by Google

— 3 Décembre, 7 h. 50 m. du soir, à l'île de la Trinidad, tremblement violent ressenti aussi à St.-Christophe. A la Trinidad, la première secousse dura près de 3 secondes; elle fut suivie d'une oscillation sensible pendant 4 à 6 secondes, accompagnée d'un bruit semblable à un tonnerre éloigné. Survinrent ensuite deux autres secousses beaucoup plus sensibles que la première. La terre parut osciller comme les vagues de la mer, et les bâtiments les plus solides, comme les huttes les plus légères, cédant à la violence du mouvement, furent renversés. Les eaux du golfe furent violemment agitées par les secousses ressenties à bord des navires. Au commencement de la soirée, la chaleur était excessive, et pendant le tremblement on ne sentait pas le moindre souffle de vent.

A 10 heures du soir, et le 4, 2 h. du matin, on ressentit encore quelques secousses légères. Il tomba ensuite de forts *grains* (1).

1833. — 7 février, 9 h. 30 m. du matin, aux Antilles, faible secousse.

— Le 10, 8 h. 45 m. du soir, secousse médiocre.

— Le 14, 2 h. 30 m. du matin, deux fortes secousses encore.

— 23 mars, 10 h. 30 m. du soir, une secousse.

— 15 avril, 9 h. 45 m. du soir, une secousse assez forte.

— 4 mai, 11 heures du soir, une secousse assez faible, mais prolongée. Il y avait une grande sécheresse (2).

(1) Von Hoff cite Ausland, 1832, n° 110, p. 440; le Monthly Magazine, 1832, avril, p. 169. — Leonhard et Bronn, N. Jarhb., f. mineralogie, 1833, p. 127.

(2) L'Institut, 29 juin 1833; Garnier, l. c., p. 172.

Digitized by Google

1834. — 22 janvier, dans la soirée, tremblement aux Antilles. Il a été ressenti à la Martinique, à 7 h. 45 m. La veille, dans la nuit du 21 au 22, la ville de Pasto, dans le Haut-Pérou, avait été détruite de fond en comble par une série de tremblements de terre violents. Aux Antilles, ce phénomène a été limité à une secousse produisant un mouvement ondulatoire du sol (1).

Sainte-Marthe paraît avoir été détruite par un tremblement de terre. Serait-ce l'effet du même phénomène qui a détruit Pasto, le 28 janvier et le 1er mars? Je trouve le fait dans le Moniteur des 4 et 6 octobre 1834.

— 26 novembre, il y a eu un tremblement de terre à la Martinique (2).

1835. — 19 janvier, éruption du Cosiguina (13° lat. N., 89° 30' long. O.); des chocs de tremblement de terre se firent sentir dans un rayon de vingt lieues, le 20 et le 21. Les bruits, à de très-grandes distances, paraissaient venir d'endroits très-rapprochés (3).

1836. — 22 et 23 juin, sur divers points de l'Amérique centrale, diverses secousses. On ne dit pas qu'elles aient été ressenties aux Antilles (4).

1837. — 28 mai, 6 h. 35 minutes du matin, secousse très-forte.

Il est remarquable qu'aucun des phénomènes volcaniques qui ont eu lieu récemment à la Guadeloupe, ne

(1) L'Institut, n° 54; Archives des découvertes, 1834, p. 197.

(2) Journal des Débats, fév. 1835.

(3) Comptes-rendus de l'Acad. des sc., t. IV, p. 802, et t. V, p. 75.

(4) Communication de M. A. Colla, directeur de l'obs. de Parme.

Digitized by Google

s'est étendu à la Martinique dont les volcans éteints n'ont donné aucun signe d'activité (1).

— 26 juillet, à la Martinique, plusieurs secousses pendant un ouragan épouvantable et un raz de marée terrible (2).

— 2 août, dans l'après-midi, aux Antilles, ouragan épouvantable. A St.-Thomas, le vent, les tremblements de terre, les *avalasses* ont détruit presque toutes les maisons : il n'en reste pas une qui ne soit plus ou moins endommagée (3).

— 29 août, à St.-Vincent, diverses secousses (4).

— 6 septembre, à la Barbade, plusieurs secousses, dont une dura 20 secondes et causa quelque dommage (5).

— 30 novembre, 8 h. 30 m. du soir, à la Martinique, forte secousse. Température élevée ; elle avait été fraîche pendant plusieurs jours auparavant (6).

1838. — 21 janvier, à la Martinique, légère secousse (7).

1839. — 11 janvier, 6 h. du matin, à la Martinique et à la Guadeloupe, secousses très-violentes.

« Le tremblement de terre, dont les effets ont été si funestes à la Martinique, diffère, dit M. Moreau de Jonnès, non-seulement par son extrême violence,

(1) Comptes-rendus de l'Ac., t. v, p. 194.

(2) Journal des Débats, 15 sept. 1837.

(3) Les journaux du temps sont remplis de la description de cet ouragan ; le Moniteur du 17 septembre parle seul de tremblements de terre.

(4-5) Journal des Débats, 22 décembre 1837.

(6) Comptes-rendus de l'Acad., t. vi, p. 302.

(7) Communication de M. A. Colla, sans indication de source. C'est d'ailleurs la seule secousse que je trouve pour cette année.

Digitized by Google

mais encore par quelques-unes de ses circonstances physiques, des phénomènes de même nature, qui ont lieu chaque année dans l'archipel des Antilles.

» On l'a éprouvé au mois de janvier, tandis que c'est presque toujours pendant l'hivernage, dans la saison des grandes perturbations atmosphériques, que surviennent ces effrayantes oscillations du sol.

» Lorsqu'on l'a ressenti, le vent venait du nord-ouest et l'île entière était enveloppée de nuages et de vapeurs qui, même à une courte distance, la dérobaient à la vue des navires, près d'attérir en ce moment. L'une et l'autre de ces circonstances sont extraordinaires; car, à cette époque de l'année, le ciel est toujours pur et serein, et le vent du nord-ouest, qui est celui des ouragans, ne souffle jamais dans cette saison.

» Le tremblement de terre s'est formé de deux secousses d'une violence extrême, et qui ont duré, dit-on, 30 secondes, y compris leur court intervalle. Au rapport de plusieurs personnes, elles semblaient ondulatoires et se diriger du sud au nord. Il y a peu de doute sur la réalité de ces dernières circonstances, qui ont été observées nombre de fois. Il y a moins de certitude sur les bruits souterrains qu'on croit avoir entendus et qui m'ont toujours échappé dans une quarantaine de tremblements de terre dont j'ai été témoin.

» On pourrait citer une particularité singulière à l'appui de l'opinion qui considère l'électricité atmosphérique comme n'étant pas étrangère à ce terrible phénomène. La grille en fer de l'hôpital, nouvellement posée, a été arrachée des pierres de taille où elle était scellée, et elle a été lancée à distance, au lieu de choir sur la place; mais il manque à ce fait d'avoir été observé scientifiquement.

Digitized by Google

» Pour expliquer la destruction d'une ville de fond en comble, subitement et en un instant, on a cherché la cause de cette grande catastrophe dans les anciens volcans de l'île, dont j'ai révélé l'existence par une exploration qui a reçu, en 1815, l'approbation de l'Académie : on a même vu un moment que les montagnes où s'ouvraient leurs cratères, s'étaient couronnées de flammes. Mais ce bruit s'est trouvé sans fondement. Néanmoins on s'est alarmé sur la situation de la ville de Fort-Royal, et il n'est pas inutile de montrer, par quelques détails, que cette situation est absolument semblable à celle d'une multitude de villes des deux hémisphères, et qu'elle n'a rien qui soit plus menaçant pour la sécurité de la population.

» Le Fort-Royal gît au nord d'une vaste baie dont le bassin est formé par les projections de quatre volcans éteints. Le sol de la ville est un attérissement de débris volcaniques, dont la section n'a pas une épaisseur de plus de 5 à 6 mètres, et sous lequel est une coulée de laves trachytiques, analogue à celles des mornes voisins. Les alluvions qui la recouvrent ont été charriées par deux torrents dont les eaux descendent des montagnes du Carbet.

» Le gisement de la ville, sur le terrain volcanique, au pied de grands reliefs qui ont la même origine et dans l'aire d'action des plus puissants des six volcans éteints dont les hautes projections ont formé l'île de la Martinique, n'a rien de plus inquiétant pour la population que la situation des 300 autres villes de l'archipel des Antilles; car, de la Trinidad jusqu'à Cuba, toutes sont construites sur des terrains volcaniques et dans la sphère d'anciens foyers dont on peut encore tracer les limites. Lorsque le sol est calcaire, comme à la Barbade,

Digitized by Google

à Marie-Galante et à la Pointe-à-Pitre, il superpose seulement une base volcanique, dont il modèle les reliefs et suit les contours.

» Depuis 200 ans que la Martinique est habitée par des Français, les anciens volcans de cette île n'ont donné aucun signe d'activité. Les traditions des Caraïbes, qui remontent presque à un siècle et demi au-delà, n'en offrent aucun souvenir; et un passage curieux de Pierre-Martyr d'Angleria, qui accompagnait Christophe Colomb quand il découvrit la Martinique en 1502, permet de croire que la race haïtienne, établie dans cette île à une époque beaucoup plus reculée, n'avait point été troublée dans sa possession par les éruptions des volcans : quand l'illustre navigateur côtoya la Martinique, sous le vent, en vue des pitons du Carbet, dont le cratère s'ouvre dans la région des nuages, à 17 ou 1800 mètres au-dessus du niveau de l'Atlantique, les Haïtiens, qui étaient à bord de l'amiral, lui signalèrent ces montagnes comme étant le berceau de leur race, et lui dirent que, pour conserver la mémoire de leur ancienne patrie, ils lui avaient emprunté le nom de *Cibao,* qui était celui de ces montagnes, et qu'ils l'avaient donné aux plus hauts sommets de celles d'Haïti.

» Ces particularités excluent l'idée que des lieux dont les anciens Aborigènes conservaient un souvenir si cher, fussent encore, même à cette époque éloignée, le théâtre d'une conflagration volcanique.

» L'observation est d'accord avec ces témoignages négatifs. L'épaisseur des couches de terre végétale, dans les cratères des montagnes, l'altération des laves de leurs orles, et les longues générations d'arbres qui se sont succédé dans les forêts dont les anciens foyers sont environnés, tout concourt à prouver que l'extinc-

Digitized by Google

tion des volcans de l'île remonte à une très-haute antiquité.

» On ne peut donc admettre l'opinion de ceux qui considèrent le tremblement de terre du 11 janvier comme un phénomène volcanique résultant de l'activité des anciens foyers de la Martinique, et ayant pour centre d'action la montagne Pelée ou les pitons du Carbet.

» Tout porte à croire, au contraire, qu'il appartient à une cause beaucoup plus étendue et pour ainsi dire générale. En effet, on sait déjà que les oscillations du sol se sont fait sentir dans toute la chaîne des petites Antilles, dont les points extrêmes sont à une distance de plus de 200 lieues. Le choc, dont la violence a détruit la ville de Fort-Royal, ne n'est pas propagé uniquement dans ces îles; il s'est étendu à plus de 20 lieues en-dehors de leurs chaînes, à travers les eaux de l'Océan, et un navire l'a éprouvé, au vent de la Martinique, plusieurs heures avant d'en découvrir les hautes montagnes, c'est-à-dire lorsqu'il naviguait dans une mer dont la profondeur est incommensurable (1). »

Voici encore ce qu'écrivait M. Pacine, enseigne de vaisseau à bord de la corvette la *Recherche*, à M. Martins :

« Il était 6 h. du matin lorsque le navire fut ébranlé dans toutes ses parties par la secousse qui a duré près de 40 secondes. Les mâts de perroquet fouettaient comme des bambous. Quelques secondes après, je vis s'élever sur le rivage une espèce de vapeur, que je pris pour l'écume de la mer, poussée hors de ses limites, mais c'était une illusion, car cette vapeur s'échappait

(1) Comptes-rendus de l'Acad. des sc., t. VIII, p. 329-331.

Digitized by Google

par les crevasses du terrain ; alors l'écroulement des maisons commença ; celles qui bordent le rivage s'abattirent en formant des flots de poussière, comme une lame qui se recourbe en déferlant. Un épais nuage de plâtre fit disparaître la terre à nos yeux pendant plusieurs minutes. Du milieu de ce cahos s'éleva un cri épouvantable formé par des milliers de cris de ces malheureux. Tous les équipages des bâtiments, au nombre de 500 hommes, étaient à terre 10 minutes après. En quelques heures, 200 personnes encore vivantes, furent retirées des décombres, et le soir on avait trouvé 400 cadavres. L'hôpital militaire et maritime avait été détruit de fond en comble. Figurez-vous les deux murs s'abattant l'un vers l'autre et le toit par-dessus ; cependant nous eûmes encore le bonheur de sauver quelques hommes encore vivants (1). »

On peut voir d'autres détails non scientifiques dans les sources signalées en note.

Il y eut encore 4 tremblements jusqu'au 24, dont un le 21 (2).

— 21 janvier, 6 h. du matin, à l'île Sainte-Lucie, secousses fortes et prolongées pendant 35 secondes, avec bruit sourd. Elles causèrent de nouveaux dégâts à la Martinique (3).

(1) Comptes-rendus, l. c., p. 364.

(2) Gazette de France, 27 février et 30 mars 1839 ; Journal des Débats, 8 mars ; Moniteur, 20 février, 8 mars, 4 avril ; Comptes-rendus de l'Acad. des Sc., t. XI, p. 865, et t. XVII, p. 980 ; A. Colla, Giorn. astr., 1841, p. 151 ; Lamont, Annalen für meteorologie und Erdmagnetismus, premier cahier, p. 160.

(3) Journal des Débats et Moniteur, 4 avril 1839 ; A. Colla et Lamont, l. c.

Digitized by Google

— 9 juin, 6 h. 36 m. du matin, à Antigoa, commotion violente à laquelle succéda une violente tempête. Le lendemain matin, secousse légère (1).

— 2 août, 2 h. 25 m. du matin, à la Martinique, trois fortes secousses de 12 à 15 secondes, mouvement brusque, saccadé et horizontal du N.-E. au S.-O. Temps sec depuis le tremblement du 11 janvier; il a plu immédiatement après celui-ci par une chaleur étouffante (2).

— Nuit du 20 au 21 septembre, à la Martinique, secousse légère.

Le 23, tremblement à la Jamaïque (3).

— 21 et 22 octobre, à Antigoa, longues, mais très-légères secousses ondulatoires (4).

— Après l'équinoxe d'automne, à Kingston (Jamaïque), entre 7 et 8 h. du soir, forte secousse, avec bruit pareil à un tonnerre éloigné (5).

1840. — 16 janvier, 11 h. 40 m. du soir, à la Martinique, trois secousses assez vives, saccadées, à oscillations horizontales du N.-E. au-S.-O. Elles ont duré trois secondes.

Le 17, 6 h. 30 m. du matin, une nouvelle secousse (6).

(1) A. Colla, l. c., p. 154.

(2) A. Colla, l. c.; Comptes-rendus de l'Acad., t. IX, p. 415; Lamont, l. c.; Moniteur, 12 sept., et Journ. des Débats, 27 sept. 1839.

(3) A. Colla, l. c., p. 156; Quételet, 2e Mém. sur les étoiles filantes, p. 57.

(4) Mêmes sources, loc. cit.; Lamont, l. c., p. 161.

(5) A. Colla, l. c.

(6) A. Colla, Giorn. astr., 1842, p. 90; Echo du Monde savant, n° 527; Moniteur, 31 mars 1841; Lamont, l. c., page 161.

Digitized by Google

— 6 septembre, tremblement à Port-au-Prince (1).

1841. — 26 février, secousses à la Martinique (2).

— 13 avril, à Port-au-Prince (3).

— 5 août, 1 h. 42 m. du soir, à St.-Pierre (Martinique), fort tremblement; les oscillations étaient horizontales du N.-E. au S.-O. On distingua trois secousses augmentant graduellement d'intensité. Le baromètre était variable, le thermomètre marquait 26°5 R. Depuis quelques jours, la chaleur était excessive, et dans la matinée il soufflait une forte brise du S.-O. Le baromètre a baissé d'une ligne, un quart d'heure après le tremblement, et le temps s'est mis tout de suite à la pluie (4).

— 16 août, tremblement à Antigoa.

Le 17, à la Martinique et à la Guadeloupe, deux violentes secousses (5).

—6, 9 et 13 octobre, à Ste-Lucie, faibles secousses (6).

1842. — 7 mai, 5 h. du soir, à St.-Domingue, violentes secousses pendant 85 secondes. La ville du Cap a beaucoup souffert; à Conaiven, beaucoup de maisons ont été renversées. Ce tremblement s'est étendu à la Jamaïque, à Porto-Ricco et dans presque toutes les Antilles.

Les secousses se sont répétées le 8, le 9 et peut-être le 10 (7).

(1) A. Colla, l. c. d'après la Gaz. de Milan, 26 juin 1841.

(2-3) Même source et Annales de l'Obs. de Bruxelles, t. III.

(4) La Phalange, 19 septembre 1841; A. Colla, l. c.

(5) Courrier de la Côte-d'Or, 14 oct. 1841; A. Colla, Notizie meteorol. 1841, 1842 et 1843, p. 9; Lamont, l. c., p. 163.

(6) Quételet, Annales de l'Obs. de Bruxelles, 1843, p. 298; Lamont, l. c., 2e cahier, p. 193.

(7) Divers journaux français du 17 juin 1842 et jours suiv.

Digitized by Google

— 21 mai, à St.-Barthelemy (Haïti), une violente secousse (1).

— 24 juin, 5 h. 30 m. du matin, à St.-Domingue, secousses très-fortes.

Le 28, à la Grenade, Antigoa, et St.-Kitt's (2).

— 3 août, 2 h. 8 m. du matin, à la Martinique, secousse d'environ deux secondes. On en ressentait souvent à cette époque, surtout la nuit (3).

— 8 août, à la Guadeloupe, à la Pointe-à-Pitre, secousses très-sensibles (4).

— 6 septembre, à la Jamaïque, légère secousse (5).

1843. — 8 février. Fameux tremblement de terre de la Pointe-a-Pitre.

Laissant de côté les journaux quotidiens auxquels j'emprunte ordinairement les faits, je transcrirai la description qu'a donnée de celui-ci M. Deville, ancien élève de l'école des mines, et dont l'Académie des sciences a très-favorablement accueilli les travaux :

« Le phénomène des tremblements de terre, dit M. Deville, le plus redoutable peut-être de tous les fléaux qui désolent notre globe, ne paraît pas être en relation directe avec les circonstances météorologiques. Dans la dernière catastrophe, rien dans l'aspect de l'atmosphère, ni dans les indications barométriques ou thermométriques, n'a annoncé le désastre (6). Une seule

(1) National, 28 et 30 juin; Phalange, 1er juillet 1842.

(2) Quotidienne, 11 août et 2 septembre 1842; A Colla, Notices citées, p. 17.

(3) National, 19 sept., et Echo de la Haute-Marne, 22 sept. 1842; A. Colla, Notices citées, p. 18.

(4) A. Colla, l. c.; Institut, n° 458.

(5) A. Colla, *ibid.*

(6) Le baromètre était, à 9 h., à $0^m,767$, et fit, au moment des

Digitized by Google

sensation précède peut-être de quelques minutes la perception du mouvement, c'est celle du bruit sourd et sans doute souterrain qui s'est fait entendre le 8 février, et dont il est fait mention dans toutes les relations de tremblements de terre.

» L'instant précis de la secousse est assez difficile à déterminer dans un pays où les observateurs exacts et les instruments convenables sont bien rares. En comparant ma propre observation, à la Dominique, avec les résultats obtenus à la Basse-Terre, à Antigue et dans d'autres îles de la même chaîne, je me suis arrêté à 10 h. 40 m. du matin, temps moyen pour le moment initial du mouvement (1). Pour conclure avec certitude de la simultanéité du choc, ou dans le cas contraire, l'intervalle de temps qui aurait séparé les deux

secousses, des oscillations de 0m,05 à 0m,06, par l'effet du mouvement du sol. Le temps était remarquablement beau ; le thermomètre marquait à 9 h., 29° cent. à l'ombre ; chargée de quelques nuages le matin, l'atmosphère était devenue parfaitement pure, une demi-heure avant le tremblement de terre (M. Hipp. Chocque, Comptes-rendus de l'Acad., t. XVII, p. 356).

M. E. Bochet a rappelé qu'au milieu de janvier les colons, en se plaignant de la grande chaleur, peu habituelle dans cette saison, laissaient échapper quelques craintes de tremblement de terre; ils se rappelaient que celui de 1839 avait été précédé de fortes chaleurs en décembre. Etait-ce observation, était-ce pressentiment? (*Ibid.*, t. XVI, p. 1084).

(1) Averti par un bruit souterrain qui précéda les secousses, dit M. Chocque, horloger déjà cité, je me plaçai avec empressement devant ma pendule astronomique, dans le double but de l'observer et de la garantir. Cet instrument, dont l'état absolu était toujours bien déterminé par de nombreuses séries d'observations, marquait exactement 10 h. 49 m. 30 s. temps moyen (*ibid.*, t. XVII, p. 356).

Digitized by Google

chocs extrêmes, il faudrait pouvoir rapprocher cette heure, observée aux Antilles, de celles observées à Cayenne et dans quelques points de l'Amérique du Nord, où la secousse du 8 février s'est fait aussi sentir.

» La durée de la secousse qu'on a portée jusqu'à 4 minutes, me paraît avoir été exagérée. Je l'évalue, d'après mon observation, à 105 secondes.

» Le mouvement n'a point été simple. D'abord, presque exclusivement d'oscillation, la secousse a acquis graduellement de l'intensité; puis elle s'était insensiblement affaiblie, lorsqu'une nouvelle impulsion, plus violente et plus courte, mais consistant surtout dans un mouvement de trépidation, est venue compléter la ruine des édifices. La coïncidence des deux mouvements a été parfaitement remarquée : partout on a ressenti dans le sol de l'ondulation et comme une sorte de roulis (1).

» Les oscillations ont-elles été éprouvées toutes dans une même direction, et quelle a été cette direction? Tout en admettant de nombreuses anomalies dépendant de mille causes locales, j'ai conclu d'une infinité d'observations de détail une direction générale, courant à peu près de l'O. 30° N. à l'E. 30° S.

» Arrivons aux divers effets subis par le sol. La production d'un nombre infini de fentes ou crevasses longi-

(1) A la première secousse, dit encore M. H Chocque, les oscillations de mon pendule eurent lieu d'abord du nord au sud, puis immédiatement de l'est à l'ouest, puis circulairement; enfin le plancher cédant, je tombai avec ma maison. Sous les décombres et vers la fin du phénomène, je pus remarquer que les secousses avaient lieu de bas en haut, ou plutôt par trépidation (*ibid.*, l. c.).

Digitized by Google

tudinales constitue le fait le plus commun, celui auquel se rattachent presque tous les autres.

» On peut en distinguer de deux sortes : celles qui ne résultent que d'un simple écartement ; on les retrouve partout, à toutes les hauteurs, dans les montagnes comme dans les plaines.

» D'autres ont projeté de l'eau et des matières boueuses à une hauteur qui a atteint 1^{m},50. Bien qu'on ait voulu voir dans ces dernières les effets d'émissions gazeuses, en les examinant avec soin, il est facile, je crois, de se convaincre qu'elles ne diffèrent des premières que par les circonstances du sol où elles se sont ouvertes.

» On sait, comme l'a depuis longtemps établi M. Moreau de Jonnès, que l'île de la Guadeloupe se compose de deux parties essentiellement distinctes et presque opposées. L'une, l'île volcanique, est sillonnée dans toute sa longueur par une chaîne de montagnes dont les accidents variés, les découpures hardies, forment un ensemble extrêmement pittoresque. La Grande-Terre, au contraire, se compose de plateaux calcaires, largement ondulés, au pied desquels viennent s'étendre, avec une horizontalité presque parfaite, des plaines à peine élevées au-dessus du niveau de la mer. Ces *cayes* (ainsi qu'on les nomme dans le pays) sont formées par une agglomération de fragments calcaires, sableux, ou de débris coquilliers et madréporiques, reliés par un ciment calcaire. C'est dans ce terrain très-récent, et tout-à-fait semblable à celui qui se forme actuellement sur un grand nombre de points de la côte, que se sont effectuées ces projections boueuses. Lorsque les fentes s'y sont déterminées, l'eau qui, s'infiltrant à travers le calcaire poreux de la contrée, s'écoule au-dessous de

Digitized by Google

cette croûte peu épaisse de cayes, a d'abord rempli le vide, puis pressée au moment où la fissure se refermait, a dû jaillir, entraînant avec elle les débris enlevés au terrain qu'elle traversait. Sur un de ces points, le dépôt laissé par les eaux sur une étendue assez considérable, atteignait une épaisseur de 0m,06, et formait une couche composée des éléments de la *caye,* broyés et réduits à une assez grande ténuité.

» Dans l'île volcanique, le fait est analogue. Les fissures à projection se sont déclarées, toujours à un niveau peu différent de celui de la mer, dans le plateau argileux, légèrement et régulièrement incliné, de formation évidemment postérieure, qui s'étend au pied oriental des montagnes. Les substances émises ont consisté en une boue argileuse, extrêmement ténue, et qui n'est que le détritus des roches feldspathiques de la montagne.

» Des éboulements considérables, et qui ne sont en réalité qu'un effet immédiat ou un cas particulier des fissures, ont gravement affecté les diverses parties de ces îles, soit qu'ils aient attaqué les falaises escarpées qui terminent vers la mer les plateaux calcaires, et qu'ils aient dessiné aux yeux des géologues la régularité de leurs nombreuses assises, soit qu'ils aient porté la destruction au milieu des massifs plus puissants et plus accidentés des chaînes volcaniques. Ici le fléau a été singulièrement aidé par la rapidité des pentes de cette arête, qui, s'élevant graduellement du centre de l'île vers la Soufrière, son point culminant, se découpe en vastes cirques de soulèvement, à parois presque verticales. Il l'est aussi par l'état avancé d'altération auquel les agents atmosphériques réduisent dans ce climat les conglomérats trachytiques et les masses porphyriques

Digitized by Google

elles-mêmes, dont l'alternance constitue ces montagnes. Aussi les éboulements ont-ils largement dénudé ces murs escarpés auxquels leur éternelle verdure servait à la fois de parure et de soutien.

» Ces avalanches de roches, de bois amoncelés, ont transformé les rivières en torrents de boue; il est arrivé parfois que les matériaux ainsi accumulés ont formé des digues, derrière lesquelles les eaux se sont amassées, puis, rompant ces digues elles-mêmes, ont entraîné des masses réellement étonnantes. Cet effet s'est observé plus largement que partout dans la grande rivière des Habitants, l'un des bassins les plus importants de la Guadeloupe, tant pour l'étendue que pour la hauteur des crêtes qui l'environnent. Il résulte de diverses mesures que j'ai prises sur les lieux, qu'on peut évaluer à 350 mètres carrés la section moyenne de ce singulier courant, qui s'est ouvert une issue la nuit avec un horrible fracas, entraînant pêle-mêle les eaux, la vase et d'énormes débris végétaux.

» Du reste, les points où les fissures se sont faites le plus nombreuses, où les éboulements ont eu lieu sur une plus grande échelle, sont en général de telle nature que l'on doit attribuer ces désordres considérables autant à la facile désagrégation d'un sol meuble, ou profondément altéré, qu'à une plus grande intensité locale du phénomène. La ville de la Pointe-à-Pitre elle-même, dont il ne reste plus pierre sur pierre, en est un exemple frappant : bâtie sur un sol d'alluvion et presque partout de rapport, ses maisons élevées reposaient à peine sur des fondations solides.

» Les sources ont subi quelqu'altération; j'ai pu en observer deux nouvelles : l'une extrêmement ferrugineuse, l'autre thermale; température 31°,5. Cependant

Digitized by Google

il ne serait pas impossible que ces phénomènes fussent dus à des déplacements intérieurs tout superficiels; et ce qui semblerait le prouver, c'est qu'aucune des nombreuses sources thermales de la Guadeloupe ne m'a présenté de modification dans son volume, dans sa température ou dans ses propriétés apparentes. Il en est de même des jets de vapeur qui se fraient une issue sur divers points du sol, aussi bien au bord de la mer, à Bouillante, qu'aux fumerolles qui s'échappent des sommités du volcan (1).

» Ces considérations m'amènent à nier l'influence que quelques personnes ont attribuée, dans la catastrophe du 8 février, à des émissions de gaz ou de vapeurs délétères. Je crois que l'on peut tout expliquer par de simples ébranlements du sol (2).

» L'étude des analogies intimes qui lient les tremblements de terre aux éruptions volcaniques, permettra peut-être de jeter quelque jour sur la question, si mystérieuse encore, de la cause à attribuer au premier de ces phénomènes.

» La concentration de l'effort, ou l'intensité locale

(1) A deux milles de Boston, il y avait dans une carrière un petit jet d'eau claire; au moment du dernier tremblement de terre (du 8 février?), les ouvriers cherchaient avec un long tube en fer à faire revenir l'eau qui avait cessé de couler. Mais quand ils retirèrent le tube, il était complétement aplati (Courrier Français, 23 avril 1843).

(2) Un phénomène dont j'ai été le seul témoin dans ma localité, dit M. H. Chocque déjà cité, et qui, au dire de plusieurs personnes, s'est répété dans d'autres, c'est qu'au moment de ma chute avec la maison, j'ai vu une flamme bleuâtre sortir de terre, et s'élever à environ 2m,5 du sol; sa largeur pouvait être de 0m,30 à sa base (Comptes-rendus, l. c., p. 356).

Digitized by Google

plus grande du phénomène sur un point déterminé, ne peut guère être contestée. La considération des alignements, qui ne s'y applique pas d'abord avec évidence, m'a paru résulter aussi des faits observés dans cette dernière catastrophe. J'en ai conclu que le tremblement avait manifesté une tendance à répartir ses effets les plus saillants sur des lignes parallèles à un grand cercle qui courait de l'O. 35° N. à l'E. 35° S.

» Or cette direction coïncide remarquablement avec celle que j'ai cru reconnaître dans les oscillations éprouvées le 8 février; elle est exactement celle suivant laquelle, d'après l'examen géologique de ces contrées, me paraît s'être soulevée la formation de calcaire moderne des Antilles; elle ne diffère pas sensiblement non plus de la ligne des côtes orientales de l'Amérique du sud, où toute la Guyane a ressenti la secousse du 8 février; elle forme enfin le trait dominant depuis le cap San-Roque jusqu'à la pointe septentrionale de Cuba et aux Florides (1).»

A cette longue description, qui n'est qu'un extrait du travail de M. Deville, j'ajouterai quelques lignes encore empruntées aux divers journaux français des 9 mars et jours suivants.

Tout le monde a été d'accord sur l'existence du bruit épouvantable qui a accompagné les secousses, mais on l'a apprécié très-différemment.

Il paraît, dit un témoin oculaire, qu'on n'a reconnu ni soulèvement, ni dérangement des couches. Les bords de la mer ne sont à découvert sur aucun point, ce qui aurait été facile à reconnaître, soit à des bancs de coquilles, soit à la mise à sec des rochers couverts de ser-

(1) Comptes-rendus de l'Acad. des sc., t. XVII, p. 1283.

Digitized by Google

pules ou de madrépores. Cependant M. Itier prétend qu'il y a eu un soulèvement de 1 mètre sur un grand cercle de la terre dirigé du N. N.-O. au S. E.-E.

Au contraire, il y aurait eu un affaissement du sol du côté de la ville de Santa-Anna. L'eau de la mer s'est avancée jusqu'au pied des maisons dont elle était autrefois assez distante, et les habitants ont craint que la ville ne fût submergée.

Après les désastres épouvantables de la Guadeloupe, on peut citer encore ceux des îles d'Antigoa, Monserrat, la Martinique et la Dominique. St.-Thomas, Tortola, St.-Kitt's, Ste.-Lucie, la Jamaïque et Berbice, n'ont pas eu de malheurs à déplorer. Porto-Ricco n'a rien ressenti.

La commotion s'est étendue jusqu'à Charlestown (Caroline du sud). Le navire l'*Alexandre* a également ressenti des secousses violentes, en mer, à 200 lieues de la Guadeloupe (1).

M. Itier prétend encore que ce tremblement a mis treize minutes à se propager de la Pointe-à-Pitre à Cayenne, où le phénomène paraît, dit-on, d'ailleurs assez rare. Mais ceci paraît bien douteux ou au moins bien difficile à prouver.

— Dans la nuit du 8 au 9, on a encore compté 6 secousses (2).

— Le 9, 5 h. du soir, à la Pointe-à-Pitre, une secousse assez forte (3).

(1) National, 16 mars 1843; Phalange, 26 mars; Echo du Monde savant, 17 septembre.

(2) Presse, 20 mars.

(3) De ce jour au 31 mai suivant, les secousses suivantes ont été notées à la Pointe-à-Pitre par M. Lespine, commandant de la place. La liste en est insérée aux Comptes-rendus de l'Ac. des Sc., t. XVII, p. 352-354.

Digitized by Google

— Le 10, 2 h. du matin, une secousse pas très-forte.

— Le 12, 8 h. du soir, la secousse fit craquer les maisons en bois, mais il n'y eut pas de démolition.

— Le 15, 9 h. du matin, une forte secousse; à 11 h. du soir, la secousse fut plus forte.

— Le 16, 1 h. du soir, une secousse pas très-forte.

— Le 17, 0 h. 15 m. du matin, à Charlestown, vives secousses pendant cinq secondes, avec roulement comme celui d'un ouragan (1).

— Le 18, 3 h. du matin, à la Pointe-à-Pitre, une secousse assez forte; les maisons en bois craquaient, tout le monde sortait.

— Le 19, 9 h. 30 m. du matin, une secousse assez forte.

— Le 20, 5 h. 15 m. du matin, une faible secousse.

— Le 22, 9 h. 15 m. du soir, une secousse très-forte; tout le monde sortit des maisons (elles craquaient). Suivant le *National* du 7 avril et la *Phalange* du 9, on compta neuf secousses dans cette journée, à la Pointe-à-Pitre.

Le même jour, au large et à l'est de St.-Domingue, trois fortes secousses (2).

— Le 23, 1 h. du matin, à la Pointe-à-Pitre, une secousse très-forte; les maisons craquaient.

— Le 24, 0 h. 15 m. et 2 h. du matin, les deux secousses furent très-fortes.

— Le 25, 2 h. du matin et 5 h. du soir, légères secousses.

— 1er mars, 7 h. 30 m. du matin, une secousse assez forte.

— Le 3, à la Guadeloupe, tremblement non signalé

(1) Globe et National, 25 mars.

(2) National, 24 avril.

Digitized by Google

par M. Lespine, mais indiqué par M. A. Colla, dans ses *Notices météorologiques* déjà citées.

— Le 8, 4 h., 10 h. 15 m. et 11 h. 30 m. du matin, légères secousses.

Le même jour, tremblement à la Havane (1).

— Le 9, 5 h. 15 m. (du soir ou du matin?), une légère secousse.

— Le 10, 1 h. 30 m. du matin, une secousse très-forte; on sortait des maisons, elles craquaient.

— Le 14, à 2 h., 5 h. et 12 h. du matin, fortes secousses.

— Le 16, 2 h. du matin, une légère secousse.

— Le 17, 3 h. 30 m. du soir, entre la pointe orientale de Marie-Galante et la Guadeloupe, à mi-canal à peu près, une très-forte colonne d'eau, d'une couleur noirâtre, jaillissait à une assez grande hauteur dans l'air en tourbillonnant. Elle s'élevait par jets, et tout à l'entour, dans une distance assez étendue, la fumée, ou plutôt la vapeur, couvrait la mer; ce phénomène a duré environ une demi-heure.

J'ai vu assez de trombes et d'assez près, dit M. Céloron de Blainville, auteur de l'observation, pour être bien persuadé que ce n'en était pas une; le sommet ne touchait pas aux nues, et la colonne était trop perpendiculaire; son mouvement successif d'ascension était distinct; je ne doute pas que ce phénomène ne soit dû à l'action d'un volcan sous-marin. En Islande, il se renouvelle fréquemment; on le désigne sous le nom de volcan d'eau.

C'est probablement à l'action de ce volcan, ajoute l'auteur, dont l'éruption sous-marine vient de se mani-

(1) Bull. de l'Acad. de Bruxelles, t. x, 2e part., p. 15.

Digitized by Google

fester, que doivent être attribuées les secousses répétées depuis l'épouvantable catastrophe du 8 février et peut-être la catastrophe elle-même. J'en ai compté, dans une nuit, jusqu'à cinq; d'autres personnes en ont ressenti davantage. Il faut espérer que l'issue du volcan s'étant opérée, nous serons débarrassés de longtemps de pareilles convulsions (1).

— Du 8 février au 17 mars, à St.-Pierre (Martinique), *tous les jours* de nouvelles, mais légères secousses (2).

— Le 18, 3 et 5 h. du matin, puis 4 h. du soir, à la Pointe-à-Pitre, légères secousses. A 9 h. 30 m. du soir, une forte secousse.

— Le même jour, tremblement à la Martinique (3).

— Le 21, 3 h. du matin, une bien légère secousse à la Pointe-à-Pitre.

Le même jour, vers le soir, à St.-Thomas (Havane), un choc très-violent (4).

Le même jour encore (sans indication d'heure), nouveau tremblement à la Martinique (5).

— Le 22, à l'est de St.-Domingue (6).

— Le 23, de 3 à 4 h. du matin, à la Pointe-à-Pitre, trois secousses assez fortes.

— Le 24, de minuit à 3 h. du matin, plusieurs secousses légères.

— Le 27, 2 h. du soir, une légère secousse.

— Le 29, 2 h. et 5 h. du matin, légères secousses; à 8 h. du soir, deux secousses très-fortes.

(1) Comptes-rendus, t. XVI, p. 1083.
(2) National et Courrier de la Côte-d'Or, 25 avril.
(3) A. Colla, Not. meteor. déjà citée.
(4) National et Gaz. de France, 25 avril.
(5-6) A. Colla, l. c.

Digitized by Google

— Le 30, 3 h. du matin, une légère secousse.

— Dans la nuit du 30, à Kingston (Jamaïque), deux fortes secousses (1).

— Le 31, 11 h. 30 m. du soir, à la Pointe-à-Pitre, une secousse très-forte; plusieurs dans la nuit.

— 1er avril, 4 h. du matin, une secousse très-forte.

— Le 3, 10 h. du soir et minuit, légères secousses.

— Le 4, 2 h. du matin, légère secousse.

— Le 5, 7 h. 45 m. du soir, une secousse assez forte; on sortit des maisons (elles craquaient); quelques moëllons et tuiles tombèrent des murs et toits restés debout.

— Le 9, 9 h. du soir, une légère secousse.

— Le 11, 10 h. du soir, un bourdonnement.

— Le 13, 10 h. du soir, une légère secousse.

— Le 14, 5 h. du soir, une secousse assez forte.

— Le 17, 9 h. 30 m. du matin, une forte secousse.

— Le 18, 11 h. du soir, une forte secousse.

— Le 19, 10 h. du matin, légère secousse; 4 h. du soir, une longue secousse, mais pas forte; 11 h. du soir, une secousse légère.

— Le 20, 2 h du matin, très-forte secousse; de 11 h. du soir à 6 h. du matin, six secousses pas très-fortes.

— Le 21, 6 h. du matin, assez forte secousse.

— Le 23, 11 h. 30 m. du soir, légère secousse.

— Le 25, de 3 à 4 h. du matin, trois secousses pas très-fortes.

— Le 26, 11 h. du soir, une faible secousse.

— Le 27, 1 h. du matin, une secousse prompte et faible; à 3 h. de relevée, une secousse faible.

(1) Courrier français et Gaz. de France, 19 mai.

Digitized by Google

— 4 mai, 4 h. du matin, une secousse prompte et pas très-forte.

— Le 5, 11 h. du soir, une secousse assez forte; quelques moëllons sont tombés des murs de la caserne.

— Le 6, 1 h. du matin, un éboulement a eu lieu du côté du quai Lardenoy; à 11 h. 30 m. du soir, un bourdonnement et une faible secousse.

— Le 7, 11 h. 30 m. du soir, une secousse faible; 11 h. 45 m., une autre secousse faible.

— Le 9, 11 h. du matin, trois secousses faibles.

— Le 10, 11 h. 30 m. du soir, une secousse faible.

— Le 11, 5 h. du matin, une secousse faible; 6 h. 15 m. du matin, une secousse très-forte et longue; à 6 h. 25 m., une secousse pas très-forte; à 6 h. 45 m., une autre secousse longue, mais faible; à 11 h. du soir, secousse forte accompagnée de bourdonnement. L'ancienne caserne a vacillé; plusieurs moëllons sont tombés dans différentes parties de la ville.

— Le 12, 3 h. du matin, secousse assez forte, mais de peu de durée; à 3 h. 5 m., nouvelle secousse plus faible; à 3 h. 15 m, secousse faible et plus prolongée; à 6 h. 30 m. du soir, une secousse faible.

— Le 13, 5 h. 10 m. du matin, une secousse bien faible.

— Le 14, midi 30 m., une secousse pas bien forte; à 11 h. 45 m. du soir, deux secousses de suite, faibles.

— Le 15, 9 h. 30 m. du soir, une secousse faible; à 11 h. 30 m., une autre secousse faible.

— Le 16, 4 et 7 h. du matin, deux faibles secousses.

— Le 18, 8 h. 30 m. du soir, bourdonnement.

— Le 19, 11 h. du soir, une secousse forte.

— Le 20, 4 et 5 h. du matin, deux secousses pas très-fortes.

Digitized by Google

— Le 21, 11 h. du soir, une secousse forte.

— Le 22, 4 h. du matin, une secousse faible.

— Le 23, 8 h. 15 m. du matin, une secousse très-forte; à 11 h. 30 m. du soir, une secousse prompte et forte, avec bourdonnement.

— Le 24, 0 h. 15 m. du matin, une secousse faible; à 4 h. du matin, autre secousse faible.

— Le 25, 2 h. 30 m. du matin, une secousse forte; à 3 h. 10 m. de relevée, une secousse faible.

— Le 26, 3 h. du matin, une secousse forte; une demi-heure après, une faible secousse.

— Le 27, 4 h. du matin, une secousse très-forte et une faible; plusieurs moëllons sont tombés des ruines; à 10 h. du soir, trois secousses de suite, dont une très-forte.

— Le 28, 1 h. du matin, une secousse faible; à 1 h. 30 m. du matin, autre secousse faible.

— Le 30, 6 h. du matin, une secousse pas très-forte, avec bourdonnement; à 6 h. 10 m., deux secousses faibles; à 9 h. 45 m., une faible secousse; à 1 h. 45 m. du soir, une faible secousse.

— Le 31, 0 h. 45 m. du matin, une secousse pas très-forte; à 3 h. du soir, une secousse faible (1).

— 11 juin, tremblement à la Guadeloupe (2).

— 8 et 9 juillet, secousses à la Guadeloupe et à la Jamaïque (3).

— 25 novembre, 2 h. 15 m. du matin, à Antigoa, un choc peu alarmant (4).

(1) Ici se termine la note de M. Lespine, datée : Pointe-à-Pitre, 1er juin 1843.

(2-3) A. Colla, Not. meteorol. déjà citées.

(4) Démocratie pacifique, 14 janvier 1844.

Digitized by Google

— 2 décembre, 8 h. 43 m. du matin, à Roseau (Dominique), tremblement.

— Le 9, à peu près à la même heure, deux secousses plus légères.

Dans le même temps, des secousses eurent lieu à l'île St.-Vincent (1).

1844. — 22 février, ouragan qui a causé de grands désastres et durant lequel on a ressenti des secousses de tremblement de terre à St.-Pierre (Martinique) (2).

— 16 avril, à Porto-Ricco, tremblement violent (3).

— 16 juillet, 10 h. 30 m. du soir, à St.-Pierre (Martinique), une secousse assez forte (4).

— 30 août, 3 h. 10 m. du matin, aux îles de St.-Vincent, la Grenade, dans la Guyane anglaise et surtout à la Trinidad, choc violent. C'est le plus terrible éprouvé depuis 1825. Le ciel était sans nuages, la lune brillait dans tout son éclat, l'atmosphère était calme et tiède.

On l'a ressenti en mer, à 150 milles de la côte de l'Amérique du sud.

Le choc a été si violent à Démérari, que toutes les pendules se sont arrêtées; cependant il n'y a eu aucun grave dommage dans les maisons. On craint beaucoup pour toute la ligne des Cordillières à Caraccas. Le choc qui a détruit cette ville en 1812, a été ressenti absolument de la même manière, mais beaucoup moins fort.

A Cayenne, une première secousse de 8 à 10 secondes, a été suivie d'une deuxième qui n'a duré que 2 ou 3 secondes.

(1) Démocratie pacifique, l. c.; Courrier français, 25 janv. 1844.

(2) National, 9 juin.

(3) Démocratie pacifique, 26 mai.

(4) National, 23 août.

Digitized by Google

Pendant ces secousses qui se sont fait sentir (à Cayenne) vivement et horizontalement du nord au sud, un bruit sourd et continu, semblable au bruit éloigné du tonnerre ou du canon, se faisait entendre. Au moment où cessait la seconde secousse, l'horloge de la paroisse a sonné 3 h. 1/2.

Dix jours auparavant, quelques personnes de Cayenne avaient éprouvé une secousse semblable, à peu près à la même heure et avec les circonstances qui ont accompagné celles de ce jour.

Il est à remarquer que dans les quartiers en terres basses (ou terres d'alluvion), tels qu'Aprouague et Kaw, le tremblement n'a pas été ressenti (1).

— 31 août, une secousse à la Martinique (2).

1845. — 6 octobre, 11 h. du soir, à St.-Pierre (Martinique), secousse assez longue et forte, dirigée de l'est à l'ouest, sans dommages; ciel magnifique et temps très-calme; chaleur excessive depuis quelques jours (3).

— 17 décembre, 2 h. du matin, à la Martinique, une secousse assez forte de 15 secondes de durée. Temps superbe, clair de lune magnifique, pas le plus léger nuage. A la Pointe-à-Pitre (même heure), on a ressenti deux secousses très-faibles et courtes; cependant les murailles ont été lézardées. A la Guadeloupe, le bruit souterrain a été semblable à celui que produisent

(1) Comptes-rendus de l'Acad. des Sc., t. xx, p. 450; Constitutionnel, 11 oct.; Presse, 24 oct. 1844.

(2) Journal des Débats, 12 octobre. On lit encore dans le National du 13 : « On apprend par la voie d'Angleterre qu'une secousse a été ressentie dans quelques-unes des Antilles, sans dommages. »

(3) National et Journal des Débats, 15 novembre.

Digitized by Google

des voitures pesamment chargées en roulant sur une voie pavée. La Soufrière n'a rien offert de particulier. Des navires sous voiles ont ressenti ces deux secousses dans la mer des Antilles. On assure même qu'elles se sont étendues au nord jusqu'aux Etats-Unis.

— Le 19, deux faibles secousses encore (1).

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

Ainsi que je l'ai dit en commençant, je ne discuterai point les faits déjà nombreux que je viens de rapporter. Je me contenterai de les résumer par siècles et par mois, comme je l'ai fait dans mes autres catalogues. Je regarde comme phénomène distinct, comme constituant ce qu'on entend généralement par tremblement de terre, non-seulement les secousses isolées, mais encore celles qui se répètent à deux ou trois jours d'intervalle dans un même lieu. Quand les secousses se sont prolongées plus d'une semaine dans des mois différents, comme du 8 février au 31 mai 1843, j'ai compté un tremblement de terre pour chaque mois. Il eût peut-être été plus rationnel de ne pas faire entrer ces séries dans les deux tableaux suivants; mais, comme ces secousses continues n'ont eu lieu, à ma connaissance, qu'en 1666, 1667, 1697 et 1843, chacun pourra facilement modifier mes tableaux d'après cette idée; je m'empresse toutefois d'ajouter que la seule conséquence que j'en tire relativement au degré de fréquence du phénomène, n'est nul-

(1) Comptes-rendus, t. XXII, p. 207; Journal des Débats et Constitutionnel, 28 janv.; National, 29 janv.; Epoque, 19 février 1846.

Digitized by Google

lement ébranlée. Les nombreuses secousses de mai 1811 à avril 1812, ont été classées comme un seul fait donné sans date mensuelle.

TREMBLEMENTS DE TERRE RESSENTIS AUX ANTILLES.

Siècles.	Tremblements avec dates de jours ou de mois.												Tremblements de saisons seulement.		Avec seules dates annuelles.	Total.
	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Hiver, Automne.	Printemps, Été.		
XVIe	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1
XVIIe	»	1	1	1	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	10	16
XVIIIe	6	7	3	4	3	5	10	7	9	10	5	3	»	»	13	85
XIXe	9	8	19	12	12	10	9	16	12	10	13	12	1	»	2	145
	15	16	23	17	16	16	20	23	22	20	18	15	1	»	25	247
	Hiver : 54.			Printemps 49			Été : 65.			Automne 53.						

Digitized by Google

Contrairement à ce que j'ai trouvé pour les diverses régions physiques de l'Europe que j'ai déjà étudiées, c'est ici l'été qui l'emporte. En Europe, l'été paraît être la saison dans laquelle le phénomène est généralement le moins fréquent. Si l'on groupe les mois par couple, en ne prenant que ceux qui comprennent un solstice ou un équinoxe, on trouve :

Décembre et janvier (solstice d'hiver)......	30 tr.
Mars et avril (équinoxe du printemps)....	40 »
Juin et juillet (solstice d'été)...........	36 »
Septembre et octobre (équinoxe d'automne).	42 »

Aux Antilles, les tremblements de terre sont-ils plus fréquents aux équinoxes qu'aux solstices? C'est une opinion assez généralement répandue, mais que je ne discute pas; je me contente de citer les chiffres que m'ont fournis mes recherches.

En ne faisant que deux groupes, on trouve pour six mois :

Du 1er oct. au 31 mars (automne et hiver)..	108 tr.
Du 1er avril au 30 sept. (printemps et été).	114 »

Résultat absolument contraire à ce que j'ai trouvé constamment pour l'Europe où, suivant mes catalogues, le degré de fréquence du phénomène a une prédominance marquée durant l'ensemble des deux premières saisons.

Enfin, si l'on représente par 1 le degré de fréquence moyenne, ou par 12 le nombre des tremblements de terre mentionnés avec date mensuelle, une simple proportion donnera pour chaque mois les nombres inscrits au tableau suivant.

Digitized by Google

TABLEAU DE FRÉQUENCE MENSUELLE DES TREMBLEMENTS DE TERRE AUX ANTILLES.

Janvier	0, 81	
Février	0, 87	0, 98
Mars	1, 25	
Avril	0, 92	
Mai	0, 87	0, 89
Juin	0, 87	
Juillet	1, 09	
Août	1, 25	1, 18
Septembre	1, 19	
Octobre	1, 09	
Novembre	0, 98	0, 96
Décembre	0, 81	

Les résultats contenus dans ce tableau peuvent être représentés par une courbe dont le tracé graphique fait plus facilement suivre les rapports.

Quant à la direction des secousses, c'est une opinion assez généralement accréditée aux Antilles, que les tremblements de terre affectent la direction du sud au nord. Cependant, sur 21 fois, où cet élément du phénomène est explicitement signalé dans ce catalogue,

La direction de l'est à l'ouest est indiquée. . 9 fois.
Celle du sud au nord. 5
du nord au sud. 3
de l'ouest à l'est. 2
et du nord-est au sud-ouest. . . 2

Si d'un aussi petit nombre de citations, il était permis de déduire quelque conséquence, j'en conclurais que la direction moyenne des tremblements de terre aux Antilles est de :

L'est 22° 5′ sud à l'ouest 22° 5′ nord.

Digitized by Google

Il est assez curieux que M. Deville indique comme ayant été plus particulièrement ébranlée en 1843, la zône parallèle à un grand cercle qui courrait de l'O. 35° N. à l'E. 35° S., ou de l'E. 35° S. à l'O. 35° N., c'est-à-dire une zône sensiblement parallèle à la direction moyenne qui se déduit des nombres précités.

Plus d'une fois d'ailleurs, on a observé des directions croisées ou rectangulaires, comme en 1812 et en 1843; quelquefois même les secousses ont fait le tour du compas ou, en d'autres termes, ont agi suivant toutes les directions, comme en 1770.

Ce sont en général ces directions croisées, surtout lorsqu'il s'y mêle des chocs verticaux, qui rendent le phénomène plus destructeur. Cette circonstance s'est manifestée aux Antilles et sur les côtes voisines, dans l'Amérique centrale, avec une intensité dont notre Europe offre peu d'exemples.

Au milieu de bouleversements aussi considérables, de convulsions aussi violentes, on conçoit que les terres soient soulevées en certains endroits, affaissées dans d'autres, comme on l'a vu en 1718, 1766, 1790 et 1802. Si des terrains ont été transportés à de grandes distances (1784), les eaux de la mer doivent participer à ces brusques mouvements, surtout lorsqu'ils atteignent un certain degré d'énergie; c'est en effet ce qu'ont présenté les années 1530, 1767, 1802, 1831.

C'est encore une opinion reçue aux Antilles, que les tremblements de terre ont généralement lieu dans les changements de temps. De nombreux exemples (1751, 1757, 1824, 1825, 1827, 1839, 1841) semblent favoriser cette croyance populaire. Mais ce catalogue montre qu'ils ont eu lieu par tous les temps, par un air calme (1831, 1844), par un ciel pur et serein (1811, 1812, 1844), par une atmosphère sombre ou voilée (1839),

Digitized by Google

par une chaleur extraordinaire (1823, 1825, 1831, 1837), comme dans l'état météorologique normal. Les secousses se sont manifestées pendant des grains, des coups de vents, des tempêtes ou des ouragans (1688, 1718, 1766, 1776, 1784, 1785, 1819, 1824, 1826, 1837). D'autres fois, ces divers phénomènes ont précédé les secousses, comme en 1813, 1819 et 1824, ou les ont suivies, comme en 1759, 1771 et 1839. En 1692 et 1799, l'aspect du ciel seul changea sans autre phénomène météorologique remarquable : en 1831, il y eut coïncidence de tremblement de terre, d'ouragan et d'éruption volcanique.

Si le baromètre a manifesté quelque variation dans sa marche pendant des secousses, en 1841, il est resté immobile et invariable, en 1751, pendant un phénomène semblable; en 1799, les secousses furent violentes et les marées atmosphériques furent alors parfaitement régulières. En cette dernière année, M. de Humboldt constata une influence remarquable; à Cumana, l'intensité magnétique parut affaiblie après les secousses; je ne connais pas d'autre observation de ce genre. Des phénomènes électriques paraissent aussi avoir accompagné le fameux tremblement de terre de 1839; mais, je l'ai dit, je ne veux pas encore discuter le phénomène. Je termine par deux dernières citations empruntées à MM. Lherminier et Moreau de Jonnès.

Dans une notice publiée sur le tremblement de 1839, M. Lherminier conclut que :

« 1° Il y a presque autant de variété, d'irrégularité dans la distribution de l'électricité atmosphérique et des tremblements de terre aux Antilles, que dans celle de la chaleur et de l'humidité des nuages, des vents et des autres météores lumineux, aériens et aqueux ;

» 2° Les mois de juillet, août, septembre et octobre

sont l'époque de la plus grande accumulation de calorique et de vapeur dans le bassin de la mer des Antilles et constituent aussi la période pendant laquelle le tonnerre se fait le plus souvent entendre : il n'est pourtant aucun autre mois qui ne puisse donner lieu à l'observation du phénomène ;

3° » Enfin la moyenne de 9 ans d'observations faites tant à la Martinique qu'à la Guadeloupe, par Thibaut, Chanvallon, Hapel Lachenais et M. Moreau de Jonnès, donne le nombre 38 pour celui des jours pendant lesquels le tonnerre gronde ou éclate annuellement aux Antilles, tandis que les observations faites à la Guadeloupe pendant 5 ans par Hapel Lachenais et par M. Lherminier pendant 3 ans et 3 mois, portent ce chiffre à 39, 25 pour les jours de tonnerre et à 4, 5 pour les jours de tremblement de terre. » (Comptes-rendus de l'Acad. des Sc., t. xvii, p. 980.)

De cette note je rapprocherai la suivante due à M. Moreau de Jonnès :

» Les tremblements de terre de la Martinique et de la Guadeloupe tiennent en général, d'après cet observateur, à des causes de nature volcanique, bien qu'ils aient lieu souvent sans éruption volcanique. Mais chaque éruption est accompagnée d'un tremblement. Ils sont moitié moins communs à la Martinique dont les volcans sont depuis longtemps éteints, qu'à la Guadeloupe où les foyers souterrains conservent encore quelque activité. Ni les saisons, ni l'heure du jour, ni les phases de la lune, n'ont des rapports appréciables avec ces terribles phénomènes, et le baromètre n'en est pas non plus affecté. C'est le plus souvent d'un ouragan que le tremblement de terre est accompagné, mais une augmentation d'électricité s'y manifeste aussi presque toujours, et ils sont généralement annoncés par le mugissement des bestiaux,

Digitized by Google

l'inquiétude des animaux domestiques et un malaise dans les hommes (Cuvier, Hist. des Sc. nat., t. VI, p. 204).

Depuis la rédaction de ce Mémoire, les Antilles ont encore éprouvé diverses secousses en 1846. Je les ajouterai ici sous forme de supplément.

Le 13 mars, 4 h. 30 m. du matin, à la Pointe-à-Pitre, secousse légère (National, 17 avril).

On lit dans le *Journal des Débats* du 28 avril : « Le Saint-Vincent lance des colonnes de fumée, des flammes ; des bruits sourds, pareils à des roulements d'artillerie sur un pont, des commotions saccadées viennent de plus en plus épouvanter les habitants. »

Et dans le n° du 18 mai, ainsi que dans le *Constitutionnel* du même jour : « L'éruption d'un volcan, sur le mont St.-Vincent, à la Martinique, dont on avait vaguement donné la nouvelle, se trouve pleinement confirmée. »

Le volcan lance continuellement d'énormes colonnes de fumée, et, de temps à autre, des gerbes de flammes. Les bruits sourds et les commotions saccadées, dont nous avons parlé, se continuent et font redouter quelque catastrophe.

Nuit du 7 au 8 mai, nouveau tremblement à la Guadeloupe (National, 13 juin).

Le 14 juin, depuis 3 h. après midi jusqu'au soir, à la Pointe-à-Pitre, quelques légères oscillations du sol. Ce fut à 9 h. 5 m. qu'un bruit souterrain très-effrayant se fit entendre, et fut suivi immédiatement d'un tremblement de terre fort violent. Pendant le reste de la nuit et le lendemain matin, on éprouva d'autres secousses ; jusqu'à 10 h. il y en eut une dixaine, mais beaucoup moins fortes que celles de la nuit. Alors il éclata sur la ville un ouragan qui cessa tout-à-coup lorsqu'une

Digitized by Google

grande explosion fut entendue. On crut que quelque bouche volcanique s'était ouverte; rien jusqu'à présent n'a confirmé cette conjecture.

Ces phénomènes, ajoute M. Moreau de Jonnès, semblent avoir été circonscrits dans l'île vulcano-calcaire de la Grande-Terre où gît la Pointe-à-Pitre; et, ce qui est remarquable, l'île de la Guadeloupe proprement dite, qui lui est adjacente, et dont les volcans ne sont pas entièrement éteints, n'a éprouvé aucune de ces commotions, malgré sa proximité et l'identité d'origine des deux îles (Comptes-rendus de l'Acad. des Sc., t. XXIII, p. 195).

Quelques feuilles quotidiennes (Constitutionnel, 25 juillet; National du 26) ajoutent que les secousses continuaient encore le 17, à 10 h. du soir. Malgré le nombre et la violence des secousses, il n'y a pas eu de dommages.

Le 6 septembre, pendant l'office divin, à la Trinité, diverses secousses avec un accompagnement sourd et semblable à une canonnade lointaine. Le premier mouvement du sol a été très-fort, mais il s'est éteint en diverses vibrations assez fortes pour mettre en branle la cloche du temple. Ce tremblement a duré près d'une minute.

Le 13, autre secousse plus violente encore; presque toute la Congrégation a failli être écrasée par une partie du bâtiment qui s'est écroulé. Heureusement on n'a eu à déplorer aucun accident bien grave; mais on assurait que dans la Dominique et dans quelques îles environnantes, il s'était fait notamment sentir et, aggravé par une tempête furieuse, avait causé de grands ravages. (Moniteur, 23 octobre.)

Digitized by Google

LISTE DES TREMBLEMENTS DE TERRE

RESSENTIS PENDANT LES ANNÉES 1845 ET 1846,

PAR M. ALEXIS PERREY.

Une première liste des tremblements de terre ressentis en 1844 a été publiée dans le dernier volume de nos Mémoires; j'en donne ici le supplément avant le catalogue des secousses éprouvées en 1845 et 1846. Qu'il me soit permis d'adresser mes remercîments à MM. A. Colla de Parme, F. Pistolesi de Pise, P. Mérian de Bâle, B. Studer de Berne, et P. Mac-Farlane de Comrie, pour les nombreuses communications que je dois à leur bienveillance affectueuse. Je n'indiquerai pas à la suite de chaque fait celui des savants auquel j'en dois la connaissance : cela alongerait trop cette note, d'autant plus que beaucoup d'apparitions du phénomène m'étaient connues quand elles m'ont été obligeamment communiquées par un ou même par plusieurs d'entre eux.

I. SUPPLÉMENT A LA LISTE DES SECOUSSES RESSENTIES EN 1844.

Janvier.— Le 1er, 2 h. du matin, à Comrie (Ecosse), une secousse légère avec bruit simultané; durée commune, une seconde.

— Le 3, à 3 h. du matin, et le 9, à 5 h. du matin, phénomènes identiques.

— Le 5, 11 h. 45 m. du matin, dans les mines de Bleiberg (Carinthie), secousse violente.

Digitized by Google

— Le 7, 9 h. 22 m. du matin, à Chambéry (Savoie), faible secousse dans la direction du nord au sud.

— Le 9, à la Torre di Passeri (royaume de Naples), fortes secousses.

— Le 12, à Raguse (Dalmatie), léger tremblement; le lendemain, phénomène semblable (voir les Mém. de l'Acad., 1re liste, p. 336). Le 14, une troisième secousse, puis encore le 15 et le 21.

— Le 14, à Comrie, encore huit secousses. La première, la plus forte, eut lieu à 1 h. du soir; elle fut accompagnée d'un bruit intense; durée commune, trois secondes; à 1 h. 10 m., et 2 h. 20 m., deux nouvelles secousses avec bruit; durée, une seconde seulement; à 1 h. 37 m., secousse et bruit à peu près comme à 1 h., même durée; à 2 h., 9 h., 11 h. et 11 h. 45 m., quatre nouvelles secousses légères avec bruit; durée commune, une seconde. A Duneira (2 milles O. N.-O. de Comrie), le bruit fut assez intense; la secousse n'eut aucune influence sur le seismomètre. Il en fut de même à Balquhidder, bien qu'on y eût ressenti deux secousses assez vives. La première fut accompagnée d'un fort bruit souterrain à Tyndrum.

— Le 23, 2 h. du matin, nouvelle secousse et bruit léger; le tout dura une seconde.

Février. — Les 5, 6, 7, 8, 10, 18, 19 et 26, à Raguse, nouvelles secousses. Le 27, 10 h. 30 m. du matin, une autre secousse, la seule qui se trouve mentionnée dans ma première liste.

— Le 6, 4 h. du matin, à Comrie, nouvelle secousse et nouveau bruit peu intenses; durée commune, une seconde. Le 16, dans la matinée, et le 20, 6 h. 30 m. du matin, phénomènes semblables, même intensité, même durée.

Digitized by Google

— Le 15, 4 h. 10 m. du soir, à Potenza (Basilicate), secousse qui dura cinq secondes.

— Le même jour, tremblement à Smyrne.

— Nuit du 15 au 16, à Sala (royaume de Naples), secousse ondulatoire de la durée de 3 à 4 secondes.

— Le 22, à la Martinique, ouragan qui a causé de grands désastres, et durant lequel on a ressenti des secousses de tremblement de terre à St.-Pierre.

— Les 24 et 26, à Borgotaro (Etats de Parme), faibles secousses ondulatoires.

Mars. — Le 3, 7 h. du matin, et le 19, 1 h. du soir, à Comrie, phénomènes semblables à celui du 6 février, mêmes caractères.

— Les 3, 4 et 9, nouvelles secousses à Raguse.

— Le 5, 9 h. du soir, à la Torre di Passeri (royaume de Naples), secousse violente suivie d'une averse considérable.

— Le 8, vers 10 h. 30 m. du soir, à St.-Jean-de-Maurienne (Savoie), faible secousse.

— Le 9, à Forli (Romagne), deux secousses.

— Le 10, à Forli, deux autres secousses, dont l'une à 5 h. du soir, et l'autre à 6 h. 30 m.; cette dernière a été très-violente. Plusieurs cheminées renversées.

— Le 11, un peu avant minuit, à Leimen et Hagenthal, dans le Sundgau (Haut-Rhin), trois secousses de l'ouest à l'est.

— Nuit du 13 au 14, à Forli, encore une secousse, mais faible.

— Nuit du 17 au 18, légère secousse à Messine.

— Les 22, 27, 28 et 29, nouvelles secousses en Dalmatie.

Avril. — Le 1er, 10 h. 15 m. du matin, à Comrie, secousse et bruit d'une seconde.

Digitized by Google

— Le 16, à Porto-Ricco (Antilles), tremblement de terre violent.

— Le 27, nouveau tremblement en Dalmatic.

Mai. — Le 2, secousses en Dalmatie encore.

— 2 mai, au Caire, secousses pendant environ deux minutes. C'était l'époque du *Khamsin*.

— Le 11, 10 h. du soir, et le 14, 4 h. du matin, à Comrie, deux nouvelles et faibles secousses, même bruit; durée commune, deux secondes. Le 22, 7 h. du matin, secousse et bruit d'une intensité deux fois plus grande; le bruit dura deux secondes et la secousse une seule. Le 25, 5 h. 30 m. du matin, encore une secousse avec le bruit ordinaire et la même durée d'une seconde.

— Le 26 et le 27, en Dalmatie, nouvelles secousses.

Juin.— Le 5, 4 h. du matin, à Potenza (Basilicate), faible secousse verticale.

— Le 12, 7 h. du soir, à Stamford (Angleterre), légère secousse; le trémoussement fut accompagné d'un bruit semblable à un tonnerre éloigné, et dura 15 secondes. On la remarqua à Tinwell, Kelton, Tixover, Duddington, Cliffe, Apethorp, Wansford, Colliwerton, Easton, etc. Dans cette dernière localité, des objets furent déplacés, une sonnette sonna. A Yaxley (Huntingdonshire), on eût dit qu'un parc d'artillerie passait sous la colline voisine. On indique 7 h. 30 m. du soir.

— Le 22, en Dalmatie, nouveau tremblement.

— Vers le milieu du mois, à Palestrina (Romagne), faibles secousses.

Juillet. — Le 1er, en Dalmatie encore.

— Le 9, 3 h. du matin, à Comrie, secousse et bruit faibles; le tout dura une seconde.

Digitized by Google

— Le 16, 10 h. 30 m. du soir, à St.-Pierre (Martinique), secousse assez forte.

—Le 20, à Louvic-Jouzon (Basses-Pyrénées), légère secousse de l'est à l'ouest.

Août. — Le 1er, après 10 h. du matin, à Lecce et sur quelques autres points de la province d'Otrante, et à Bari (royaume de Naples), secousses ondulatoires. très-sensibles du S.-E. au N.-O.

— Le 3 et le 4, nouvelles secousses en Dalmatie.

— Le 14, 9 h. 30 m. du soir, à Fribourg (Suisse), faible secousse ressentie dans la partie inférieure de la ville; elle fut accompagnée d'un vent très-fort, de pluie et d'éclairs.

— Le 19? à Cayenne.

— Le 25, 3 h. du matin, à Comrie, comme le 9 juillet.

—Le 30, 3 h. 10 m. du matin, aux îles St.-Vincent, la Grenade, la Guyane anglaise et surtout la Trinidad, choc violent. C'est le plus terrible éprouvé depuis 1825. Le ciel était sans nuages, la lune brillait dans tout son éclat, l'atmosphère était calme et tiède. On l'a ressenti à la mer, à 150 milles de la côte de l'Amérique du sud. Le choc a été si violent à Démérari, que toutes les pendules se sont arrêtées; cependant il n'y a eu aucun grave dommage dans les maisons. On a craint beaucoup pour toute la ligne des Cordillières à Caraccas. Le choc qui a détruit cette dernière ville en 1812, a été ressenti absolument de la même manière, mais beaucoup moins fort (1).

A Cayenne, une première secousse de 8 à 10 secondes a été suivie d'une deuxième qui a duré 2 ou 3 secondes seulement.

(1) Je n'ai rien appris sur Caraccas.

Digitized by Google

Pendant ces secousses qui se sont fait sentir (à Cayenne) vivement et horizontalement du nord au sud, un bruit sourd et continu, semblable au bruit éloigné du tonnerre ou du canon, se faisait entendre. Au moment où cessait la deuxième secousse, l'horloge de la paroisse a sonné 3 h. 30 m.

Dix jours auparavant, quelques personnes de Cayenne avaient éprouvé une secousse semblable, à peu près à la même heure et avec les circonstances qui ont accompagné celles de ce jour.

Il est à remarquer que dans les quartiers en terres basses ou terres d'alluvion, tels qu'Approuague et Kaw, le tremblement n'a pas été appréciable.

— Le même jour, 5 h. 30 m. du soir, à Corfou (Iles Ioniennes), forte secousse.

— Le 31, à la Martinique, une secousse. Ne serait-ce pas cette secousse à laquelle se rapporterait le passage suivant du National du 31 octobre? « On apprend par la voie d'Angleterre qu'une secousse a été ressentie dans quelques-unes des Antilles; sans dommages. »

— (Sans date mensuelle), à St.-Jean-de-Nicaragua, fort tremblement avec ruines (journaux de la Jamaïque, du 24 août).

Septembre. — Le 1er, 11 h. 15 m. du soir, à Comrie, nouvelle secousse avec bruit. Le 4, 6 h. 15 m. du soir, à Lowers (2 milles à l'est de Comrie), phénomène semblable. Le même jour, 8 h. 45 m. du soir, la même chose à Comrie.

— Le 3, à Lima, plusieurs secousses.

Serait-ce à ces secousses que se rapporterait le passage suivant du *Journal des Débats*, 25 janvier 1845? « On écrit de Lima que cette ville a ressenti deux rudes secousses. A la deuxième, la plus grande partie des ha-

Digitized by Google

bitants ont quitté leurs demeures et cherché un abri dans les places publiques et dans les espaces vides. On jouait en ce moment au théâtre. Ce tremblement, l'un des plus violents depuis plusieurs années, n'a pas eu de suites funestes. »

— Le 12, 5 h. 30 m. du matin, aux monts Ourals, secousses très-violentes.

— Le 13, 5 h. 30 m. du matin, encore une secousse à Comrie.

— Le 22, 8 h. 50 m. du soir, à Lowers (Ecosse), une nouvelle secousse avec bruit semblable à celui d'une voiture roulant sur le pavé; il venait de l'ouest et se propagea sous terre à une grande profondeur. A Ardvoirlich, on l'observa de même; sa durée fut de 4 secondes.

— Le 27, 1 h. du soir, tremblement à Kischinew et Odessa.

Octobre. — Le 8, 5 h. 45 m. du matin, une secousse faible à Comrie; le 22, 9 h. 15 m. du soir, nouvelle secousse assez forte; le 24, 8 h. 15 m. du soir, une secousse encore faible, et le 27, même heure, phénomène semblable.

Novembre. — Le 4, 9 h. 30 m. du matin, à Szigeth (Hongrie), et aux environs de Bude, violentes secousses avec quelques dommages.

Le 30, grande éruption de l'Etna.

— Dans le courant du mois, plusieurs secousses à Erzéroum en Perse.

Décembre. — Le 3, 2 h. 15 m. du soir, dans les villes de Kongsvinger et de Eideskog, province de Christiania (Norwège), secousses très-violentes pendant 95 secondes, accompagnées d'un bruit sourd. Quelques dommages eurent lieu.

— Le 4, en diverses localités de la Savoie, fortes secousses.

Digitized by Google

— Nuit du 9 au 10, à Rumilly et Annecy (Savoie), secousses violentes.

— Le 31, à Messine, secousses légères.

II. LISTE DES TREMBLEMENTS DE TERRE RESSENTIS EN 1845.

Janvier. — 2, à Kandergrund, près de Frutigen (Berne), fort tremblement.

— 5, 3 h. 30 m. du matin, à Arendal (Norwège), quatre secousses avec bruit ressemblant à celui d'une charrette vide qui passe rapidement sur le pavé. La dernière s'est terminée par une très-forte détonation. Le phare du port a été fortement ébranlé; son feu s'est éteint et l'appareil mécanique qui le faisait tourner a été considérablement endommagé. Dans les maisons, les meubles ont été déplacés, mais le phénomène n'a point eu d'autres suites. On a remarqué que vers dix h. du soir, une violente tempête commença subitement et fut bientôt accompagnée d'une neige épaisse. Elle cessa à minuit, et immédiatement après, l'air devint tiède et presque chaud, et *tel qu'il est ordinairement au plus fort de l'été*. Vers 7 h. du matin, le froid a repris comme auparavant. C'est le 7ᵉ tremblement depuis 18 mois.

— 6, au matin, à Hernosand (Suède), plusieurs secousses accompagnées de coups de tonnerre. Dans l'après-midi, secousse très-forte à Cranesors.

— 15, 8 h. 30 m. du soir, à St.-Malo, une secousse suivie d'un bruit sourd et semblable à celui d'une charrette roulant à quelque distance sur le pavé.

— 16, à Salonique, tremblement assez violent.

— 17, secousses dans le royaume de Naples.

— Nuit du 19 au 20, à Montbéliard (Doubs), on a cru avoir ressenti des secousses de tremblement de terre pendant une forte tempête.

Digitized by Google

— 20, 6 h. 10 m. du matin, à Porleto (diocèse de Tortone, Piémont), faible secousse ondulatoire du sud au nord : durée, trois secondes. Le baromètre, pendant le phénomène, était très-bas. Dans le bourg de Gardagna et les pays voisins du *Mandement,* à 6 h. 30 m., forte secousse ondulatoire d'une seconde de durée.

— 23, à Trieste (Istrie), triple secousse dont le mouvement oscillatoire allait du N.-O. au S.-E. La première a eu lieu à 4 h., la deuxième à 7 h. 35 m. 58 s., et la troisième à 7 h. 36 m. du matin. A 7 heures, le ciel était couvert de nuages gris-cendrés. Le baromètre indiquait 28 p. 96, le thermomètre 6° 8 R., l'hygromètre de Saussure 6°, et le vent soufflait de l'E. 1/4 N.-E.

Février. — Nuit du 6 au 7, à Salcito (province de Molise), une secousse; il paraît qu'on en a éprouvé d'autres à Monteleone vers la même époque.

— 8, dans la résidence de Menado (Java), tremblement terrible : les maisons ont beaucoup souffert. A Tankowunko, les secousses ont été d'une telle violence, qu'à l'exception de quatre maisons, toutes les habitations se sont écroulées : une trentaine de personnes ont été enterrées sous les décombres. Dix habitants de Seroca, arrivés à Banda-Neira, après avoir quitté leur île par suite de l'éruption du Legetala, ont annoncé que d'autres s'étaient réfugiés à Timor.

— 21, 5 h. 15 m. du matin, à Alexandrie et au Caire, trois secousses; vingt heures après, nouvelle secousse qui, comme les premières, s'est étendue jusqu'en Syrie.

Mars. — 2, 9 h. du matin, à Alicante (Espagne), léger tremblement qui a duré 6 à 8 secondes et a été accompagné d'un bruit semblable à celui d'un feu de peloton qui serait exécuté irrégulièrement.

Digitized by Google

— 5, le mont Gedels (Java), situé à une cinquantaine de milles de Batavia, a lancé d'épaisses colonnes de cendres et de fumée. A 10 h. 30 m., une légère secousse de tremblement de terre s'est fait ressentir à Buittenzorg, mais sans causer de dégâts sérieux. Plusieurs districts de Java avaient d'ailleurs, vers cette époque, beaucoup souffert des inondations.

On écrivait encore de Java (21 mai) : on a ressenti dans plusieurs îles diverses secousses de tremblement de terre. Bon nombre d'habitants se sont rendus à Batavia, craignant une catastrophe.

Ces phénomènes diffèrent-ils des précédents?

— 16, vers 9 h. du matin, à Campsie (Ecosse), et dans le voisinage, une légère secousse en deux vibrations distinctes. Elle a été assez forte à Bridstone.

— 17, 2 h. 30 m. du matin, à Dornstetten (Bavière), faible secousse.

— 24, 2 h. 30 m. et 7 h. 30 m. du soir, à Borgotaro, aux Ferrières et autres localités des montagnes du Parmesan, deux secousses faibles et ondulatoires.

Avril. — 3, 5 h. 30 m. du matin, à Parme, deux faibles secousses. Direction du S.-E. au N.-O. Elles ont été ondulatoires et presque simultanées. Durée totale, 3 ou 4 secondes. On les a ressenties dans les duchés de Guastalla et de Modène, à ce qu'il paraît, dans le premier, avec beaucoup d'intensité; M. Colla cite Vérone, Reggio et même Gênes. Il ajoute que quelques instants avant les commotions, on avait entendu un bruit sourd. L'atmosphère était tranquille et très-sereine. Dans la journée, l'aiguille de déclinaison fit des variations très-rapides, et le baromètre eut une tendance marquée à la baisse.

— 7, 3 h. 52 m. du soir, à Mexico, oscillations du-

Digitized by Google

sol, légères d'abord, puis fortement prononcées. La direction du mouvement paraissait être du nord au sud. La durée peut être évaluée à plus de deux minutes. Les secousses furent terribles; on ne se rappelle pas en avoir éprouvé de semblables, et l'état des édifices prouve leur violence.

Sur la grande place, les chaînes entourant le portique s'agitaient avec force, les dalles du pavé s'ouvraient, les arbres se balançaient étrangement, les édifices paraissaient suivre un mouvement d'oscillation : la grande flèche particulièrement, posée sur l'horloge de la cathédrale, vibrait avec une étonnante rapidité.

A 5 h. 56 m., le mouvement avait cessé. L'air était lourd, le ciel nébuleux et sombre, et la température élevée.

Il est impossible d'énumérer les dommages causés. Il n'y a probablement pas une maison qui ne porte des marques de ce terrible événement. Beaucoup sont fendues et profondément lézardées, d'autres menacent ruine ou sont tombées. Certaines rues, comme celles de San Lorenzo, la Misericordia, Tempeate, Zatro, Victoria et la Grand'Rue ont principalement souffert. Le pont de Tezo-Slate s'est écroulé, l'hôpital San Lazaro est en ruine, l'hospice fortement endommagé, et les églises de San Lorenzo et San Fernando ont beaucoup souffert. La magnifique chapelle de Santa Theresa n'existe plus; aux premières secousses, la coupole si hardie, que la capitale comptait parmi les plus beaux monuments, tomba, ainsi que la voûte qui est sous le tabernacle. Heureusement que toutes les personnes qui se trouvaient dans cette église si fréquentée ont pu se sauver. A 8 h., on avait tiré des décombres des autres édifices, 17 personnes qui ont été conduites à l'hôpital.

Digitized by Google

A 6 h. 45 m. et 7 h. 15 m., deux autres secousses légères qui n'ont causé qu'une nouvelle crainte.

Le 10, nouveau tremblement très-violent; choc très-court. Ruines nouvelles, même dans les villes et dans les villages aux environs.

Ces deux tremblements se sont fait sentir dans tout le Mexique, excepté à Guanaxuato, Zacatéras, Réal del Monte et sur quelques points élevés qui semblent se lier à une autre zône de terrain. Dans un bourg nommé Valle de Rio-Bianco, la terre s'est fendue et a présenté un gouffre qu'on n'a pu sonder.

— 14, midi 15 m., à Murcie, fort tremblement de 8 à 10 secondes de durée. Le ciel était serein et le soleil brillait de tout son éclat.

Du 22 au 25, éruption du Vésuve.

— 27, 5 h. 52 m. du soir, à Alger, une secousse assez marquée. Le mouvement a eu lieu de bas en haut. Quelques personnes assurent qu'on avait déjà ressenti deux faibles secousses dans le courant de la journée.

Mai. — 3, à Potenza (Basilicate), une secousse ondulatoire du nord au sud. Elle a duré trois secondes; deux autres secousses moins fortes à peu d'intervalle.

— 12, 1 h. 30 m. du matin, à Comrie, secousse faible.

— 14, 8 h. du soir, à La Rochelle (Charente-inférieure), une secousse légère.

— 18, à l'entrée de la nuit, à Corleone (Sicile), faible secousse; les 19, 20, 21 et 22, nouvelles secousses qui n'ont occasionné aucun dommage. Dans celles du 19 et du 22, les mouvements, très-forts, ont été à la fois horizontaux et verticaux.

— 23, à Sulmona (Abruzze-Citérieure), secousses légères.

Digitized by Google

Le même jour, à 7 h. du matin, une partie d'une des montagnes situées hors des murs d'Albate, province de Téruel (Espagne), s'est affaissée, se séparant du reste de la montagne, en écrasant dans sa chute sept maisons sises au pied. L'éboulement a duré près d'une heure, se faisant par gradation; les habitants pensaient que c'était un tremblement de terre.

Juin. — 8, vers 4 h. 30 m. du matin, à Zara (Dalmatie), petite secousse ondulatoire.

—10, à Corleone, secousse très-sensible, dont le mouvement fut vertical et ondulatoire.

— 18, 9 h. 30 m. du soir, éruption volcanique au sein des eaux dans la Méditerranée, par 36° 40' 56" lat. et 13° 44' 36" long. (de Greenwich?). Le navire anglais le *Victory* éprouva une violente secousse, et ses deux mâts furent subitement jetés sur le côté comme par l'effet d'une violente tempête, bien que, dans le moment, le temps fût parfaitement calme. Bientôt des émanations sulfureuses se répandirent dans l'air, tellement fortes, qu'à peine les gens de l'équipage pouvaient respirer. Le navire, après avoir éprouvé quelques avaries, par suite de ce choc inattendu, prit le large, et l'équipage aperçut trois immenses boules de feu lancées du sein des eaux et visibles pendant plus de 6 minutes.

Le 19, 5 h. du soir, le fluide électrique s'est déchargé avec un grondement très-prolongé et semblable à un grand fracas, sur le vaste étang de Wogsdamm, près de Darmstadt, et aussitôt il s'est élevé, au milieu de cet étang, un îlot couvert de roseaux, ayant la forme à peu près d'une étoile à cinq branches, et dont le plus grand diamètre a une longueur de 22 pas : cet îlot tient au fond de l'étang. Il n'y a pas eu de secousse de tremblement de terre.

Digitized by Google

— Nuit du 20 au 21, fort raz de marée à Cette. Les derniers avaient été ceux du 17 juillet et du 22 octobre 1844, ce dernier avec trombe.

— 22, à Messine, quelques secousses.

Nombreuses secousses au Vésuve dans le mois.

Juillet. — 6, 11 h. du matin, à Trieste, une secousse.

— 8, le matin, à Romorantin, deux légères secousses dans le fort d'un orage très-violent.

— 12 et 13, à Messine, deux faibles secousses.

— 18, à Cosenza (roy. de Naples), une secousse.

— 23, 3 h. 25 m. du soir, à Burrijal (Inde), plusieurs secousses distinctes; à 4 h., trois secousses, dont deux très-violentes furent ressenties dans plusieurs parties de l'Assam. Une secousse qui eut lieu à Gewahattee, à la même heure, fut accompagnée d'un bruit considérable et d'ondulations distinctes; une secousse très forte y eut encore lieu le 25, vers le milieu de la nuit.

— 25, 8 h. du soir, à Vieille-Ville-les-Baons, Hauteville et autres communes de l'arrondissement d'Yvetot, une secousse plus forte dans les vallées. Direction de l'est à l'ouest. Bruit prolongé pendant un quart de minute, comme celui d'une voiture roulant rapidement sur une route chargée de cailloux. Le mouvement s'est étendu d'un côté jusqu'à Bacqueville (arrondissement de Dieppe), et de l'autre jusqu'à Maromme, près de Rouen. Il n'y pas eu de dégâts, mais pendant plusieurs secondes, les meubles et la vaisselle ont été remués avec assez de fracas, pour mettre la population dans un vif émoi.

— On écrivait de Naples, à la date du 26 : « Récemment on a éprouvé plusieurs secousses de tremblement de terre dans la Basilicate. »

Digitized by Google

Plusieurs éruptions du Vésuve dans le courant du mois.

Août.—6, vers 11 h. 20 m. du soir, à Cherra-Ponju (Inde), tremblement assez violent.

—Le 7, 2 h. 15 m. du soir, à Comrie, une secousse violente.

— 10, à Matera et Tolve (Basilicate), et dans plusieurs lieux de la province de Bari, particulièrement dans le district d'Altamura, à Gioja, Gravina, Cassano, secousse très-forte; à Matera, quelques maisons furent endommagées.

—16, 4 h. 38 m. du soir, à Raguse (Dalmatie), tremblement de terre précédé et suivi d'un grand mugissement souterrain. Il fut d'abord ondulatoire, puis vertical, et dura 8 secondes entières; peu de minutes avant ce tremblement, la mer s'éleva beaucoup au-dessus de son niveau ordinaire, et submergea toute la chaussée de Gravesa.

Le 17, à 3 h. 30 m. du soir, une deuxième secousse verticale (succussoria). Elle a duré moins que la première : une troisième instantanée a encore eu lieu à 9 h. 45 m.; elle a aussi été verticale.

Le 18, à 3 h. 30 ou 47 m. du soir, nouvelle secousse très-forte, verticale et précédée de détonations. Elle a duré 2 secondes. Le ciel était serein, le niveau de la mer bas, et le vent S.-O.

Le 19, 4 h. 15 m. du matin, autre secousse de deux secondes.

Le 20, 6 h. du soir, secousse violente de 2 ou 3 secondes de durée; la mer était calme et basse.

— 20, le soir, à Corleone, secousse ondulatoire très-sensible.

— Nuit du 20 au 21, vers minuit et demi, à Alger,

Digitized by Google

une secousse en trois mouvements d'oscillation du sud au nord, qui se sont rapidement succédé. Elle s'est communiquée à une assez grande partie du mont Bouzaréah.

Septembre.— Nuit du 1er au 2, éruption de l'Hékla, avec détonations.

— 7, 2 h. 10 m. du soir, à Calcutta, forte secousse, pendant laquelle parut au ciel un météore d'un éclat remarquable, particulièrement dans le centre : ses bords étaient d'une teinte bleue très-faible, sa direction du nord au sud. La queue présentait une longueur considérable, et sur son passage il faisait entendre un bruit semblable à celui d'une fusée volante. Il ne paraissait pas être élevé à plus d'un quart de mille au-dessus des maisons; et depuis le moment de sa première apparition jusqu'à celui de sa disparition, il ne dura pas plus de cinq secondes. Les secousses continuèrent à Calcutta pendant quelques secondes.

— Le même jour, 7 h. du soir, à Comrie, faible secousse.

Le même jour encore, 11 h. du soir, éboulement à Buschlaws (Grisons). Nouveaux éboulements au même lieu, le 14 et le 19.

— 9, à Tivisa (Catalogne), légères secousses; elles s'y sont renouvelées en octobre.

— 11, pendant l'éruption de l'Hékla, quelques secousses au nord du volcan.

— 14, 11 h. 20 m. du soir, à Parme, secousse très-sensible d'environ trois secondes de durée, dans la direction du N.-E. au S.-O. Le barreau aimanté de déclinaison à l'Observatoire éprouva, au moment du choc, une forte oscillation horizontale, qui, à minuit et demi, n'avait pas encore cessé. Toute cette journée fut ora-

Digitized by Google

geuse et signalée vers l'heure de midi par une averse accompagnée d'un *mistral* très-violent. Les deux journées précédentes des 12 et 13, aussi bien que celle du 15, furent également orageuses. Ce tremblement fut ressenti avec plus ou moins d'intensité dans le Guastallese, dans les duchés de Modène, de Lucques et de Toscane. A Lucques, la secousse fut très-violente, et le mouvement dans les deux sens, vertical et horizontal, fut accompagné d'un fort bruit semblable à un tonnerre lointain. Direction de la secousse de l'est à l'ouest.

Dans la même nuit, après 11 h. du soir, une légère secousse à Florence.

— Le 15, 1 h. du matin, à Pise, une faible secousse, et le 16, 5 h. du matin, une faible secousse encore.

— 22, à Couvice (Ecosse), trois tremblements de terre sans dégâts (Moniteur du 20 octobre). M. Macfarlane m'indique trois secousses légères ressenties à Comrie le 23, à 2 h., 2 h. 15 m. et 4 h. du soir.

Le 24, raz de marée au Hâvre.

— 30, 4 h. du matin, à Pise, une faible secousse.

Octobre. — 1er, 1 h. du soir, à Tivisa (Catalogne), secousses plus sensibles que celles du 9 septembre. On les a ressenties à Falset, Ginestas.... Elles ont été accompagnées d'un bruit pareil à un coup de canon.

Le 3, 1 h. du soir, nouvelles secousses si fortes que toute la population s'en est ressentie : les personnes qui étaient couchées ont sauté de leur lit. La première oscillation n'a duré que deux secondes. Une horloge a sonné. Le temps était chaud ; on redoutait quelque catastrophe. Il paraît qu'on en a ressenti aussi le 2, et que ces diverses secousses se sont étendues sur d'autres points du pays, comme à Bénisanet.

Le 7, dans la matinée, à Tivisa, Vandellos et Pra-

Digitized by Google

diss, secousses très-prononcées. Des maisons ébranlées menaçaient ruine, des cheminées sont tombées à une petite distance de Tivisa. Quelques jours après, on voyait encore de grandes crevasses dans la campagne, la population habitait sous des tentes; on faisait des prières pour la cessation du fléau.

Le 9 (ou le 2?), à Affaja, quelques secousses qui se sont reproduites au bout de quelques heures, et ont fait tomber quelques objets de batterie de cuisine. Dans le port de cette ville, il y a eu aussi une légère oscillation. — Dans les premiers jours du mois (avant le 9), 6 h. 22 m. du matin, à Barcelone, léger tremblement; les oscillations très-sensibles du nord au sud ont duré 2 ou 3 secondes. Ce phénomène, très-rare à Barcelone, se rattache probablement, écrivait-on, à celui qui a eu lieu, il y a deux jours, à Reuss, Tarragone et sur d'autres points. A Cardona, la secousse a eu lieu à 9 h. 45 m. du soir.

—5, 7 h. 15 m. du matin, secousse légère à Comrie.

— 6, 11 h. du soir, à St.-Pierre (Martinique), secousse assez longue et forte, dirigée de l'est à l'ouest, sans dommages; ciel magnifique et temps très-calme; chaleur excessive depuis quelques jours.

—7, 2 h. du matin, à Lons-le-Saulnier, tremblement bien caractérisé.

— 9, à l'aube du jour, à Mételin (Grèce), deux légères secousses; dans le courant du jour et le lendemain, les secousses, plus ou moins faibles, ont continué.

Le 11, 1 h. du soir, une secousse assez forte; à 2 h., secousse encore plus forte, suivie d'une troisième d'une violence extrême. Dans le reste du jour et la nuit suivante, les secousses se sont répétées toutes les demi-heures.

Digitized by Google

Le 12, quatre légères secousses.

Nuit du 12 au 13, cinq secousses, la dernière assez forte pour faire sortir du lit tous les habitants effrayés.

Le 13, deux légères secousses seulement, vers 2 h. du soir.

Nuit du 13 au 14, cinq secousses encore.

Le 14, jour tranquille.

Le 15, 4 h. 45 m. du matin, secousse violente qui s'est longtemps prolongée ; peu après, deux autres secousses; d'autres encore dans le jour.

Pendant la nuit du 14 au 15, des morceaux de roc d'une énorme grosseur se sont détachés de la montagne, près du village de Priscia, et ont écrasé 60 maisons, où une femme seule a péri. Dans le village d'Acras, neuf maisons se sont écroulées de fond en comble. A Ayasso, l'église et quelques maisons se sont crevassées, et une masse considérable de rochers s'est détachée du mont Olympe. Le 11, deux énormes platanes, sur la place de l'arsenal à Mételin, ont eu leurs branches brisées et détachées. Plusieurs habitations ont aussi souffert; plusieurs familles se sont retirées sur les navires en rade ou sous des tentes. Durant cette longue suite de commotions, on a encore eu à déplorer d'autres malheurs. Dans le village de Ploumari, huit maisons sont tombées entièrement, 40 ont été endommagées, ainsi que 20 à 25 magasins ou boutiques; à Vibari, plusieurs maisons et l'église ont été à moitié ruinées; à Liskoli, qui se composait de 70 à 80 maisons, deux seulement sont restées debout. On assure avoir remarqué dans les campagnes des mares d'eau, là où on n'en avait jamais vu. Les sources minérales qui étaient taries depuis plusieurs semaines, ont donné, après le tremblement, beaucoup plus d'eau qu'à aucune époque, et exhalaient une forte odeur de soufre.

Digitized by Google

La secousse la plus violente a été ressentie à Chio, Foglieri, Karabarın et même Constantinople. Ces commotions se sont encore continuées plusieurs jours. Celles du 23 (la nuit) ont été très-fortes. Les jours précédents, il avait fait des temps affreux : la foudre était tombée à plusieurs reprises.

A la même époque, à Smyrne, phénomène semblable. Le 11, 1 h. 30 m. (du soir ou du matin?), secousses pendant 30 secondes. Plusieurs secousses dans la semaine suivante. Des pluies torrentielles ont causé quelques dégâts dans les environs. Le 16, 9 h. 30 m. du soir, une nouvelle secousse presque aussi forte que celle du 11.

— 11, 11 h. du matin, aux Grottes (3 milles de Sienne), secousse très-sensible, et une autre plus forte dans le milieu du jour.

— Au 12, l'éruption de l'Hékla (commencée le 1er septembre) continuait avec la même violence. La lave coulait sans discontinuer du cratère sud-ouest; elle avait parcouru une étendue de trois milles, et s'était amoncelée dans une plaine, au pied de la montagne, jusqu'à 30 ou 40 coudées de hauteur. Trois immenses colonnes de fumée s'élevaient continuellement de trois cratères qui s'étaient formés, mais il n'y avait pas encore eu de dommages considérables; aucune ferme n'avait été détruite.

— 13, 2 h. et 9 h. 15 m. du matin, à Comrie, deux secousses assez violentes. Le 18, à 8 h. 45 m. du soir, trois nouvelles secousses encore assez fortes, et le 19, entre 1 et 2 h. du matin, trois nouvelles secousses; celles-ci furent légères.

— 26, à New-Yorck, une secousse.

— Nuit du 26 au 27, à Constantinople, tremblement assez fort.

Digitized by Google

— On lit dans le *Moniteur* du 25 octobre : « On écrit de la province de Honan (Chine), qu'on y a éprouvé un tremblement de terre qui a renversé 10,000 maisons et coûté la vie à 4,000 personnes. » Les détails manquent.

Novembre. — 6-7, à la Corogne et sur divers autres points de la Galice, quelques faibles secousses accompagnées de pluie d'orage et de coups de vent d'une violence extraordinaire.

— 12, 8 h. 15 m. du soir, à Comrie, faible secousse.

— 22, entre 7 et 8 h. du matin, à Soleure et à Bleienbach (canton de Berne), secousse assez forte.

— Au 26, le Vésuve fumait encore et continuait à lancer des pierres.

— 30, 11 h. du soir, à Palerme, deux faibles secousses ondulatoires de l'est à l'ouest.

Le même jour (l'heure n'est pas indiquée), à Potti (Sicile), une secousse verticale (succussoria), et une secousse ondulatoire à Corleone.

Décembre. — 1er, 4 h. 42 m. du soir, à Raguse, forte secousse ondulatoire de 3 secondes ; à 10 h. 27 m., après un bruit sourd et prolongé dans l'atmosphère, autre secousse ondulatoire suivie, pendant trois secondes, de faible ondulation. Le 5, 0 h. 30 m. du matin, très-forte secousse verticale de trois secondes de durée ; elle fut précédée et suivie de détonations. A 4 h. 20 m. du soir, autre secousse violente de 2 ou 3 secondes, accompagnée d'un bruissement dans l'air. Les malades de l'hôpital ont déclaré avoir ressenti, du 1er au 5, de faibles secousses très-fréquentes.

— 2, 5 h. 15 m. du matin, à Madrid, tremblement de dix secondes de durée ; il s'est renouvelé le lendemain.

Digitized by Google

— 3, 10 h. du soir, à Palerme, nouvelles secousses.

Le même jour, 10 h. 15 m. du soir, à Trapani (Sicile), tremblement ondulatoire de quelques secondes de durée.

— 10, le soir, à Mételin, une forte secousse.

Nuit du 11 au 12, une secousse verticale.

— 17, 2 h. du matin, à la Martinique, une secousse assez forte de 15 secondes de durée. Temps superbe, clair de lune magnifique, pas le plus léger nuage. A la Pointe-à-Pitre (même heure), on a ressenti deux secousses très-fortes, mais courtes; murailles lézardées. A la Guadeloupe, le bruit souterrain a été semblable à celui que produisent des voitures pesamment chargées en roulant sur une voie pavée. La Soufrière n'a rien offert de particulier. Des navires sous voiles ont ressenti ces deux secousses dans la mer des Antilles. On assure même qu'elles se sont étendues au nord jusqu'aux Etats-Unis.

Le 19, 8 h. du matin, deux faibles secousses.

— Nuit du 20 au 21, 2 h. du matin, à Chieti (Abruzze-Citérieure), une secousse ondulatoire si vive et si prolongée que les habitants quittèrent leurs lits et même leurs maisons. On cite encore Torre di Passeri, St.-Angelo, Penne, Loreto et les environs de Mazetta; il paraît que dans plusieurs localités, on ressentit diverses secousses.

— Le même jour, à la même heure, à Laybach (Illyrie), une secousse faible; mais à 9 h. 20 m. du soir, tremblement plus violent que tous ceux dont on a conservé le souvenir (1), et qui a causé une grande cons-

(1) Voir pour la fréquence du phénomène à Laybach, mon *Mémoire sur les tremblements de terre dans le bassin du Danube*, inséré dans le t. IX des Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.

Digitized by Google

ternation. Ce fut une secousse du sud-ouest au nord-est, sans signes avant-coureurs particuliers, mais accompagnée d'une rumeur sourde et stridente à la fois; pendant plusieurs secondes, le sol éprouva d'abord des oscillations plus étendues, plus brèves et plus rapides; les murs des bâtiments tremblaient, les meubles étaient agités avec bruit et déplacés de plusieurs pouces; les habitants s'enfuirent des maisons et cherchèrent leur sûreté au-dehors. Le matin, on remarqua une cinquantaine de cheminées renversées et de nombreuses fissures aux murailles dont les mortiers s'étaient détachés. Rien d'extraordinaire ne fut remarqué avant ni pendant le tremblement. Du matin jusqu'au soir, le temps fut pluvieux, et bien qu'il ne tombât pas d'eau au moment de la secousse, le ciel était couvert de nuages denses. Le vent assez faible soufflait du sud. Le baromètre était descendu lentement depuis le 18, de 27 p. 8 l. à 27 p. 3 l. (non réd.), et cette indication s'observa sans éprouver la plus légère variation pendant le jour, avant et après le tremblement; le thermomètre marquait + 2° R. La veille, c'est-à-dire le 20, on observa de fréquents éclairs sans tonnerre (la même chose a été observée à Parme, le même soir); à ces éclairs succéda le sirocco pendant lequel la température, à midi, s'éleva à + 7°; depuis 7 h. jusqu'à 10 h. du soir, pendant une pluie faible que donnèrent des nuages pesants, mais non serrés, le thermomètre descendit à + 4°. Le journal l'*Epoque* (n° du 7 janvier 1846) donne la date du 24, avec la direction du nord au sud; il ajoute : « Après cinq jours de pluie, le temps s'était éclairci deux heures avant cette commotion, mais il se rembrunit aussitôt après, et l'on eut un épais brouillard. »

— A la même heure qu'à Laybach (9 h. 20 m. du

Digitized by Google

soir), à Clagenfurth (Carinthie), secousse très-sensible du N.-O. au S.-E.; durée, une seconde et demie. L'*Epoque* (n° cité) donne la date du 22, 9 h. 40 m. du soir, et ajoute : « Cette secousse, précédée d'un bruit sourd, a ébranlé divers ustensiles de ménage, fait trembler les vitres et vibrer les pendules. » Elle s'est fait sentir à plusieurs lieues de la ville. Baromètre très-bas.

— Le 21 encore, 9 h. 45 m. du soir, à Fiume (Croatie) et dans les environs, une forte secousse ondulatoire de plus de deux secondes de durée. A Trieste et à Venise, une secousse pareillement ondulatoire, mais du nord au sud, ou, suivant d'autres, du sud au nord, paraît avoir eu lieu à 9 h. 40 m.; durée, trois secondes. Peu de secondes après, à Venise, une autre secousse faible.

— Même jour, à 10 h. du matin, on avait ressenti aussi une légère et dernière secousse à Comrie, où elles ont été beaucoup moins fréquentes cette année que les précédentes.

Non moins féconde en commotions souterraines que les années précédentes, l'année 1845 présente un résultat digne de remarque; c'est que les tremblements de terre ont eu à peu près également lieu dans toutes les saisons. Le degré de fréquence, dont le *maximum* s'est toujours montré au solstice d'hiver, n'apparaît pas sensiblement cette année.

Il est, dans la nature, certaines coïncidences qui frappent et qui, bien qu'elles puissent être tout-à-fait fortuites, méritent cependant d'être signalées. Le hasard n'est pour rien dans les faits naturels; il est des rapprochements, qui d'abord ne paraissent que curieux, mais qui peuvent acquérir une certaine importance scientifique, lorsqu'ils se répètent un assez grand nombre de fois.

Digitized by Google

Que nous n'apercevions pas les relations qui peuvent exister entre les causes des phénomènes différents, rien de plus ordinaire dans les sciences ; les Anciens avaient-ils pensé que l'explication des halos, des parhélies qu'ils décrivaient comme d'effrayants prodiges, reposait sur les lois de cristallisation de la neige !

Sans doute un simple rapprochement d'activité simultanée dans deux agents physiques, ne permet pas d'en conclure une identité de principe, et quoique la lumière solaire ne se manifeste jamais sans être accompagnée de phénomènes calorifiques, l'identité de la chaleur et de la lumière est loin d'être admise par les physiciens. Que l'agent auquel on rapporte les deux ordres de phénomènes soit unique, on peut le penser ; mais le mode d'action paraît être essentiellement différent. Ainsi donc, sans nier et sans admettre encore aucune relation nécessaire entre les tremblements de terre dont je m'occupe avec un vif intérêt, et les autres phénomènes de météorologie que de nombreux physiciens étudient plus spécialement, je citerai désormais, à la suite de mes catalogues annuels, les divers faits météorologiques dont l'apparition parviendra à ma connaissance. Ma justification se trouverait, au besoin, dans la note suivante que je trouve dans les *Comptes-rendus de l'Académie* (t. XXIII, séance du 28 septembre 1846, p. 638) : « M. Eben » Mériam, de Brooklyn (Etat de New-Yorck), a pris » note, dans les journaux, de la date de dix tremble» ments de terre ressentis en Amérique et en Europe » en 1845 ; il a reconnu que les mêmes jours, avec une » seule exception, son thermomètre est resté *station-* » *naire* pendant plus de onze heures consécutives. Cet » état stationnaire fut toujours suivi d'un ouragan. »

Digitized by Google

Il y a là une double coïncidence qui fait regretter que les dates ne soient pas indiquées.

Le 6 janvier, aurore boréale dans la partie S.-O. du ciel ; elle fut visible à Nantes pendant une demi-heure. (Le reflet rouge observé dans le brouillard est-il bien une aurore boréale?) Le 9, aurore boréale aux Etats-Unis ; on y en soupçonna une seconde le 12 ; le ciel était couvert. Nuit du 14 au 15, tempête violente à Hyères. Le 16, météore lumineux à Cette. Dans la nuit du 19 au 20, à Montbéliard, pendant la tempête signalée plus haut, à l'est-sud-est, un météore scintillant, rose, plus gros que les éloiles, s'est élevé à 12° sur la chaîne des montagnes. Tonnerre dans les bassins du Doubs et de la Saône ; grêle à Bourg ; mistral terrible à Marseille (Tableaux de la Société hydrométrique de Lyon). A Dijon, le vent d'ouest était très-fort ; le baromètre à 740 mm., 83 (réd. à 0°) le 19, est tombé à 722, 65 ; le 21, il est remonté à 745, 71. La température a oscillé entre 6°, 6 et 2°, 2. Le 19, à 4 h. du soir, le thermomètre marquait 5° seulement, et 5°, 6 à 9 h. Les journaux ont signalé des ouragans de Paris à Strasbourg, et dans cette même nuit, une tempête épouvantable sévissait à Bayonne.

Du 27 au 29, nouvelle baisse du baromètre à Dijon. Le *minimum* de hauteur, 715mm 74, a eu lieu le 28 à 7 h. 10 m. du soir. Le vent d'ouest était encore très-fort ; neige par intervalles. Dans les derniers jours du mois, orages avec tonnerre et vents impétueux à Bordeaux, surtout le 29 à Blaye.

Vers la même époque, trombe d'eau sur la route des Sables à Nantes.

Le 29, aurore boréale fortement soupçonnée à New-Haven, dans le Connecticut.

— Le 3 février, ouragan impétueux dans la province

Digitized by Google

d'Otrante. Dans la nuit suivante, violent coup de vent à Salonique; la tempête y a duré jusqu'au 7; dans la même nuit du 3 au 4, fortes avalanches dans la vallée d'Ossau (Pyrénées). Le 16, avalanche à Massat (Haute-Garonne). Le 17, météore lumineux à Paris. Le 25, aurore boréale dans le Connecticut.

— Le 9 mars, ouragan désastreux à l'île Bourbon; c'était le troisième depuis le commencement de l'année. Le 10, violente tempête du S.-S.-E. à Terceire dans les Açores. Le 14, tonnerre avec pluie diluviale à Bordeaux. Le 15, 5 h. du soir, à Gray (Haute-Saône), tonnerre avec grêle, et à 6 h. 15 m. du soir, tonnerre avec pluie à Dijon. Le 19, inondation désastreuse à Prague. Le 31, le Rhin déborde, inondation terrible au-dessous de Cologne.

— Le 5 avril, fort coup de vent près de l'équateur dans l'Océan Atlantique, on l'a ressenti sur le banc de Terre-Neuve. Le 6, météore lumineux à Bruxelles. Le 13, belle aurore boréale à New-Haven, dans le Connecticut, ainsi que le 27 au soir.

— Le 1er mai, à Dijon, météore lumineux dont j'ai donné la description dans les *Comptes-rendus de l'Ac. des Sc.*, t. xx, séance du 12 mai. On a écrit là psychromètre d'argent; c'est psychromètre d'August qu'il faut lire. Dans la matinée du 6, aurore boréale dans le Connecticut. Le 20, neige à Genève; à St. Gall, elle atteint 3 pieds (0 m 33) de hauteur; les journaux ont cité pour un phénomène semblable Thann et Compiègne, dans le Nord de la France; et dans le Midi, Tarbes, Auch...

Le 21 et surtout le 22 au soir, à Dijon, phénomène des *bandes polaires* que j'ai décrit dans le *Bulletin de l'Acad. de Bruxelles*, t. XII, n° 7. Le 29, sur les hau-

Digitized by Google

teurs du village de Lummen (Limbourg), trombe d'eau suivie d'inondations. Le même jour et le 30, orage terrible sur plus de 20 lieues carrées de la Silésie ; il y avait de la grêle.

— Le 8 juin, brouillard local, curieux par sa densité (on ne voyait pas à 200 mètres de distance), sa couleur blanc mat, son peu de durée (de 7 h. à 8 h. 30 m. du matin) et son peu d'étendue : il a occupé un espace de quelques lieues (3 ou 4 seulement) entre Beaune et Dijon en longueur. Sa largeur était beaucoup moindre. Des bords de la Saône, où l'air était libre, on le voyait osciller comme un voile ondulant sur la côte qu'il cachait entièrement. Je me trouvais dans le brouillard même à Aloxe, près de Beaune, et les vieillards du pays m'ont assuré qu'ils n'avaient jamais rien vu de pareil, même en automne. Le reste du jour a été un peu brumeux, avec pluie fine par intervalles. A Dijon, ciel nuageux comme les jours précédents.

Le 10, orage désastreux à Buzancy et à Tannay, dans les Ardennes.

Le 13, trombe d'eau à Souraïde et St.-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées) ; des maisons, loin de la rivière, ont été inondées jusqu'au premier étage. Le même jour, il y eut deux orages à Dijon, le premiér à 1 h. et le deuxième à 8 h. du soir. Ce dernier a été accompagné de grêle, et à un fort coup de tonnerre, les six chevaux d'une diligence se sont simultanément abattus (à 5 kil. de la ville), mais ils n'ont point été blessés, non plus qu'un pâtre qui se trouvait près de la voiture et qui a été aussi renversé. Comment a agi la foudre? A Liége, entre 4 et 6 du soir, on a remarqué une grêle extraordinaire ; c'était des morceaux de glace qui accompagnaient la grêle et la pluie. Au reste, il y a eu de

Digitized by Google

nombreux orages (10 à Dijon) dans le courant de ce mois, et des inondations presque par toute la France. Les journaux sont remplis de descriptions plus ou moins tristes.

Le 13 encore, météore lumineux à Villeneuve-St.-Georges (Seine-et-Oise).

Le 14, dans la soirée, à Sanvic (Seine-Inférieure), des fermiers entendant un bruit sourd et prolongé, comme celui d'une canonnade lointaine, sortirent de leur demeure et virent dans leur cour un trou grand comme l'orifice d'un puits et assez profond. Quelques jours après, il avait 6 m de largeur et 8 de profondeur.

Le 15, à St.-Imier (Isère), une portion de forêt assez considérable s'est éboulée : l'éboulement avait commencé depuis un mois.

Le même jour et le 18, ouragans désastreux et éboulement d'une montagne dans le canton d'Aspet (Basses-Pyrénées).

Le 17, à Bayonne, météore lumineux du côté de l'ouest. Du 18 au 25, neige dans le Caucase et à Erzéroum.

—Le 6 juillet, à St.-Orens, trombe d'air qui a transporté à 20 mètres la diligence de Revel à Toulouse. La voiture a été renversée.

Le 7, de 7 h. 30 m. du soir jusqu'à la nuit, à Lamarque (Gironde), l'atmosphère était chargée de nuages épais, et de nombreux éclairs sillonnaient le côté du S.-O.; le vent soufflait par intervalles, et tout semblait présager un ouragan furieux. Il n'eut pas lieu, mais on vit un beau phénomène de mirage qui dura jusqu'à la nuit.

Le 10, de 7 h. 15 m. à 7 h. 30 m. du soir, à Dijon, beaux rayons parhéliques.

Digitized by Google

Le 21, vers 2 h., à Halmstadt (Norwège), ouragan qui a renversé une vingtaine de bâtiments et déraciné beaucoup d'arbres. Avant et pendant le phénomène, les animaux manifestaient une grande inquiétude. L'eau de la mer s'est retirée très-loin de la côte, et est revenue ensuite avec une extrême violence. L'eau de la Nisa est montée, pendant quelques minutes, à 4 pieds au-dessus de son niveau ordinaire, puis elle a débordé un instant après. De semblables symptômes se sont manifestés sur les côtes lors des tremblements de terre de Lisbonne (1er nov. 1755) et de Messine (5 février 1783).

Le même jour, 7 h. du soir, arc-en-ciel remarquable observé à Venise par M. Zantedeschi. Dans l'arc principal, la zône verte était immédiatement suivie d'une belle zône pourpre, et à celle-ci succédait immédiatement aussi une zône d'un vert pâle.

Le 25, deux orages à Dijon, l'un d'eux a été accompagné d'une trombe décrite par mon collègue, M. Hugueny (Comptes-rendus, t. xx, p. 443).

Je suis bien étonné de n'avoir trouvé, dans les journaux, aucune mention de la chaleur accablante du 3 juillet. La température n'a été que de 31° à Dijon, mais l'air était extrêmement pesant. Le ciel, quoique sans nuages, paraissait brumeux. La visibilité était peu distincte à l'horizon. Le vent a été sud tout le jour et très-fort. Les roses et autres fleurs ont été grillées dans ma cour. Le baromètre était descendu de 2 millim. environ depuis le premier. Le lendemain, c'est-à-dire le 4, il a monté de plus de 2 mill., le vent soufflant encore du sud, mais très-faiblement. Dans la journée, le mercure a encore monté de 3 mill. et a atteint 747m 17 (réd. à 0°); dans ce jour, le vent a fait le tour de l'horizon. Le 7, le thermomètre a marqué 31° 8, mais la chaleur,

Digitized by Google

moins sensible, n'a rien présenté de comparable à celle du 3.

A Bruxelles (suivant une note que je dois à l'obligeance de M. Quételet), le 3, temps très-beau, serein, mais vent fort du S.-E. dans la journée; le thermomètre cent. s'est élevé à 30° 4; le soir, nuages tourmentés, orageux, venant du S.-S.-O. Depuis la veille, le baromètre était descendu de près de 4 mill., et le lendemain 4, il était remonté de 7 mill.; le 5, il monte encore de 4 mill. et atteint 764mm18 (réd. à 0°); pendant ce dernier jour, le vent a fait le tour de l'horizon. Le 6, le thermomètre s'élève à 32° 7, et le 7 à 32° 4; pendant ces deux jours, qui ont été les plus chauds de l'été, le temps est resté très-beau.

Le 1er et le 4 août, aurore boréale aux Etats-Unis.

Le 4, par 42° 20' lat. N. et 54° 40' long. O., on a vu deux îles de glace.

Dans la nuit du 9 au 10, les étoiles filantes ont répondu à l'attente des observateurs, ainsi que dans les deux nuits suivantes, durant lesquelles M. A. Colla en a vu un grand nombre à Parme. Le temps assez peu favorable à Dijon, m'a toutefois permis, dans la soirée du 10, d'en constater un plus grand nombre que dans les nuits ordinaires. M. Colla me signale encore, dans une lettre, la nuit du 26 au 27.

Le 17, 9 h. 10 m. du soir, le même observateur a vu un beau globe de feu parmi les étoiles de la Grande Ourse et un autre le 19, dans la même constellation. Le 24, 9 h. 10 m. du soir, une boule enflammée fut encore aperçue entre le Triangle et Persée.

Le 19, une h. de l'après-midi, météore désastreux de Monville et Malaunay, dont la description se trouve dans les *Comptes-rendus*, t. xx, p. 494, 533 et 545.

Digitized by Google

A Dijon, le vent a été sud jusque vers 2 h. Il a plu toute la matinée, depuis 6 h. Vers 11 h., le tonnerre a commencé à gronder et a continué jusqu'à 1 h. environ. A 2 h., me trouvant aux Baraques de Gevrey (12 kilom. au sud de Dijon), pendant une assez forte averse, parmi les nuages très-noirs chassant rapidement du midi, j'en ai remarqué un petit, très-bas, gris-cendré, très-peu dense, consistant en quelques flocons d'aspect vaporeux; il chassait aussi du sud, mais avec une rapidité beaucoup plus grande que les nuages supérieurs. Au moment où il a passé sous une tache plus noire de cette couche, il y a eu un vif éclat de tonnerre sans roulement; je n'ai pas vu l'éclair. Quelques secondes après, il passait sous une nouvelle tache, et au même instant, j'ai vu un éclair extrêmement brillant, mais je n'ai entendu aucun bruit. Je me suis mis en route immédiatement pour rentrer à Dijon; le ciel était chargé dans l'ouest et il pleuvait fortement du côté de l'est. A 3 h., l'orage venant cette fois de l'O.-N.-O., s'est annoncé par de brillants éclairs et un tonnerre presque incessant jusqu'à 3 h. 30 m.; cependant il a versé peu d'eau sur Dijon. La quantité recueillie dans la journée a été de 16 millim. Le baromètre est tombé de 735 à 732 mill. environ. A minuit, il était remonté à 737 mm 24 (réd. à 0°).

Le même jour et à la même heure qu'à Monville et à Malaunay, trombe à Villey, près d'Is-sur-Tille (Côte-d'Or); les dégâts ont été peu considérables, mais le phénomène, suivant la description qu'a bien voulu m'en communiquer M. Perrenet, qui l'avait observé, a présenté une grande analogie avec celui de Monville.

Le même jour, mais à 5 h. du soir, à Zevenbergen (Hollande), orage suivi d'une violente trombe du S.-O. qui a renversé des maisons et déraciné des arbres. Il y

Digitized by Google

a eu aussi de grands dégâts du côté de Trèves. Le lendemain, trombe ou ouragan désastreux dans la Baltique.

Dans la soirée du 29, aurore boréale vue à Londres.

Dans la soirée du 31, météore lumineux aperçu à Grenelle, près Paris.

— Le 2 septembre, trombe entre Padoue et Vicence. Des militaires ont été foudroyés à Monselice. Le 5, météore lumineux à Digne.

Le 6, vers 9 h. 30 m. du soir, un peu avant d'arriver à Lure (Haute-Saône), sur la route de Mulhouse à Paris, j'ai vu, du haut de l'impériale de la diligence, un superbe bolide bien plus gros que Jupiter et d'une teinte bleue prononcée. Il se mouvait très-lentement de l'est à l'ouest, et brillait d'un tel éclat, que les objets ont projeté une ombre bien sensible. Toute la route et la campagne voisine ont été éclairées. Avant de disparaître, le météore s'est brisé en trois fragments, dont les deux plus petits ont dévié, mais peu, vers le sud. Le bruit de la voiture m'a sans doute empêché d'entendre la détonation dont l'existence me paraît très-probable. La durée du phénomène m'a paru d'au moins 20 secondes; mais le postillon avait déjà aperçu ce bolide avant qu'il ne traversât la voie lactée, au sortir de laquelle j'ai commencé seulement à le voir. Il était alors un peu au sud du Cygne.

Le 15, trombe à Candes, près de Saumur. Le 19, 8 h. 45 m. du matin, à Paimbeuf (Loire-Inférieure), trombe venant de l'O.-N.-O. et formant une espèce de nuage de fumée en tourbillon qui faisait jaillir l'eau tout autour et la pompait en même temps. Le 22, à Cavairac (Gard), trombe d'eau.

— Le 16 octobre, 8 h. du matin, à Langres (Haute-Marne), brouillard intense; arc-en-ciel blanc bien vi-

Digitized by Google

sible pendant une demi-heure. Malheureusement je n'avais pas d'instruments pour en mesurer les dimensions.

Le 21, à Hambourg et sur toutes les contrées riveraines de l'Elbe, marée très-forte par un violent vent du N.-O. Hambourg a été inondé comme en 1825.

— Du 7 au 10 novembre, ouragan désastreux à Lisbonne. Le 8, trombe électrique à Buzignargues, Beaulieu, St.-Géniès, Restinclières et St.-Hilaire (Hérault), à Meynes et Fourgues (Gard).

Le 12, au Grand-St.-Bernard, une énorme avalanche a enseveli un religieux et trois domestiques occupés à planter des jalons d'hiver du côté du Valais.

Le 22, orage violent à Orléans et Bourges, avec éclairs et tonnerre. La foudre est tombée près de Bourges. Le même jour, onze heures du soir, la foudre est tombée aussi sur le bateau de pêche le *Jeune-Alexandre*, à deux myriamètres au N. 1/4 N.-O. du cap d'Ailly : mâts brisés, voiles brûlées, voie d'eau considérable.

—Le 3 décembre, 8 h. du matin, la foudre est tombée sur le *Fanny*, sloop espagnol, dans l'avant-port de Laflotte (île de Rhé), pendant un orage mêlé de grêle, avec éclairs et tonnerre. Elle est aussi tombée sur trois autres points voisins. — Dans la nuit suivante, bolide très-éclatant à Bouzillé (Maine-et-Loire), et aurore boréale à Nottingham en Angleterre. On l'a observée à Makerstown (Ecosse). *Voir l'Institut*, n° 627, 7 janvier 1846.

Le même soir, un magnifique météore a été observé au-dessus de la ville de Mentz; il était de forme globulaire et *à une hauteur seulement de* 150 *pieds au-dessus de la terre*. Il répandait une lueur brillante que *suivait une énorme quantité de fumée noire*.

Digitized by Google

Dans la nuit du 11 au 12, ouragan qui a causé de grandes inondations sur les côtes belges.

Du 14 au 15, au Simplon, température de — 15° et — 17°; le 16, température 0° par un vent du sud très-fort. C'est la plus forte bourrasque qu'on y ait observée depuis 8 ans.

Le 17, 8 h. du soir, à Nantua (Ain), avalanche à la suite d'une grande pluie qui a fait fondre les neiges et transformé les ruisseaux et les rivières en torrents. Des rochers entraînés ont couvert la route à l'entrée de la ville. Un bloc énorme (gros comme une maison), détaché du haut de la montagne, s'est arrêté près d'une habitation.

Nuit du 22 au 23, la foudre est tombée du côté de Vanves, près Paris. Dans cette même nuit, fortes perturbations atmosphériques à Dijon; le baromètre que j'ai observé d'heure en heure pendant 36 heures consécutives est descendu à 716 mm 77 (réduit à 0°). La tempête paraît avoir sévi cette nuit sur une grande partie de la France.

Les 27 et 28, à Parme, température *maxima*, + 13° R. à l'ombre, suivant M. A. Colla, que je prie de recevoir ici mes remercîments pour ses nombreuses communications.

III. LISTE DES TREMBLEMENTS DE TERRE RESSENTIS EN 1846.

Janvier. — Le 12, un peu avant 9 h. du matin, à Fiume et dans les environs, secousse très-forte d'environ deux secondes de durée.

—Le 19, vers 9 h. du matin, les eaux de la Motala,

Digitized by Google

rivière qui traverse la province de la Gothie orientale et qui se jette dans la baie de Brawick, près de Norkopink (Suède), ont éprouvé une forte baisse, et depuis elles ont continué à décroître avec une telle rapidité, que déjà, à 4 h. du soir, le lit du fleuve se trouvait à sec, ce qui fit qu'une foule de gens y descendirent et ramenèrent avec les mains les nombreux poissons qui se trouvaient en quelque sorte enfouis dans la vase.

Le lendemain matin, les eaux ont commencé à reparaître dans la Motala, et le 22, elles avaient atteint leur hauteur normale.

Pendant l'été de 1838, la Motala a baissé deux fois très-considérablement et presque subitement, mais il n'y a jamais eu d'exemple que ses eaux aient disparu tout-à-fait comme cette fois-ci.

—Le 26, dans la soirée, à Grenade (Espagne), tremblement léger, sans dommages. Le même jour, 4 h. 15 m. du soir, trombe à Moulins (Allier). Quelques personnes prétendent avoir ressenti, au moment du phénomène, des signes non équivoques de tremblement de terre.

— Le 27 (ou quelques jours auparavant?), 2 h. du matin, à Vienne (Autriche), tremblement de deux secondes.

— Le 30, à St.-Thomas, petite colonie fondée par les Belges dans l'Amérique-Centrale, secousse violente.

— La nuit du 31, vers 2 h. du matin, à Nimègue, quelques personnes assurent avoir ressenti une secousse.

Février.—Le 3, 8 h. du soir, et le 4, 7 h. du matin, à Comrie, une secousse faible chaque jour.

— Le 3, éruption du Vésuve.

— Le 5, 7 h. du soir, éboulement dans une carrière de la Côte Ste.-Catherine à Rouen. On parle de nombreuses secousses, mais il n'y a pas eu tremblement

Digitized by Google

de terre proprement dit, quoique des meubles aient été déplacés dans une maison voisine.

— Le 6, entre 11 h. et 11 h. 30 m. du soir, à Nimègue, une légère secousse de 3 à 4 secondes. Quelques instants après, ouragan terrible; le thermomètre descendit à — 1°, le vent étant O.-S.-O.

— Le 8, entre 4 et 5 h. du matin, puis le 10, avant minuit, à Lausanne, Echallens, Orbe et Yverdun, fortes secousses. Plusieurs personnes ont été réveillées; les meubles étaient ébranlés, les portes et les fenêtres battaient, et un bruit sourd se faisait entendre.

— Le 16, 10 h. 45 m. du matin, à Comrie, une forte secousse.

— Le 19, vers 7 h. du matin, on entendit un grand bruit souterrain sur les bords de la Madeleine (Nouvelle-Grenade), lequel s'étendit à deux points éloignés de plus de quatre myriamètres. Ce bruit fut suivi, dans une étendue moins considérable, d'une secousse de tremblement de terre. Ensuite, il descendit du Nevado de Ruiz, par le Rio Lagunilla, un immense flot de boue épaisse qui combla complétement le lit de cette rivière, courut rapide, déracinant les arbres, renversant les maisons et ensevelissant les hommes et les animaux qu'il rencontrait sur son passage. On évalue à mille personnes le nombre des victimes.

En arrivant dans la plaine avec impétuosité, le courant de boue se divisa en deux bras, bouleversant, entraînant des forêts entières qui allèrent se précipiter dans la rivière de Sabandya et entravèrent son cours. Une inondation devenait imminente : la pluie survint heureusement pendant la nuit; les masses accumulées d'arbres brisés, de sables, de roches et de boue fétide, charriant d'énormes et nombreux blocs de glaces des-

Digitized by Google

cendues des Cordillières, s'élancèrent alors furieuses. Cette masse de glace venait d'une hauteur de 4800 m., limite inférieure des neiges perpétuelles. C'était la première fois, de mémoire d'homme, que les habitants embrasés des bords de la Madeleine avaient pu voir de près de l'eau solide. Plusieurs personnes furent gelées.

Le terrain couvert par ces débris et la boue est de plus de quatre lieues carrées. Il présente l'aspect d'un désert et d'une plage ondulée, à la surface de laquelle surgissent des amas de grands arbres brisés. La masse totale de boue ou pâte molle sortie des flancs du volcan dépasse plus de trois cents millions de tonnes.

Enfin, comme à l'époque des grands tremblements de terre de 1828, on remarque dans les rivières une énorme quantité de poissons.

Dans la nuit du 21 au 22, à St.-Louis (Sénégal), raz de marée terrible.

—Le 25, par 38° 45' lat. N. et 38° 51' long. O., le navire le *Cayennais* sentit par trois fois le bâtiment frémir sous les pieds, et le gouvernail s'agiter vivement sous ses ferrures. On sonda pour s'assurer que le navire n'avait pas donné contre un corps flottant, et il fut impossible de rien découvrir. Jusqu'au 9, le *Cayennais* avait navigué avec de jolies brises de l'E.-N.-E.; de ce jour jusqu'au 25, le ciel se couvrit et la brise fraîche souffla du S. au S.-O.

— Le 28, peu avant 8 h. du matin, à Bucharest, faible secousse. Le temps était couvert, la température douce.

— Le 2 mars, vers 11 h. du mat., à Comrie (Ecosse), une secousse; il y a eu deux tremblements distincts.

Au 4, l'éruption de l'Hékla (commencée le 2 septembre) continuait encore sans avoir éprouvé la

Digitized by Google

moindre interruption, ce qui est, dit-on, sans exemple dans les annales de l'Islande. La lave n'avait pas encore atteint les régions habitées, mais les cendres ont empoisonné les pâturages. Dès le commencement de l'éruption, le Geyser et le Stokkur ont disparu entièrement. La température a été douce, excepté dans les régions les plus septentrionales de l'île; les pluies ont été communes et les neiges rares, ce qui est le contraire des autres hivers.

— Le 8, à 2 h. du soir, par 38°23' lat. N., et 36°30' long. O., à 51 lieues dans l'O.-S.-O. de l'île de Flore (Açores), dont le navire la *Louise*, cap. Botte, a eu connaissance le lendemain matin, première commotion qui a imprimé au navire un mouvement violent de vibration, lequel a augmenté et fini graduellement. Ce mouvement, qui a duré environ trois secondes, était accompagné d'un bruit sourd, semblable au roulement lointain d'un chariot pesamment chargé. Après avoir parcouru 9 milles, seconde commotion moins forte que la première; vent S. et S.-E., temps couvert, bonne brise, mer belle; pas de fond.

Le même jour, vers 1 h., dans les mêmes parages, le cap. Joyaux avait éprouvé une secousse sous-marine de trois secondes : le mouvement peut être comparé à celui que produirait une pièce de bois entre deux eaux, sur laquelle passerait la quille du navire. Nouvelle secousse semblable dix secondes après, et une minute plus tard, troisième secousse moins sensible et moins longue.

La nuit du 11, à Cosenza (royaume de Naples), forte secousse.

—Le 11, à Métylène et à Smyrne, plusieurs secousses.

— Le 13, 4 h. 30 m. du matin, à la Pointe-à-Pitre, secousse légère.

Le même jour, de grand matin, à l'entrée du défilé de Borsoé, près du grand Szamos (Hongrie), le mont Mormentzee, qui est à 1800 pieds au-dessus du fleuve large de 300 pieds en cet endroit (Vale Lazahu), s'est fendu tout-à-coup et au milieu d'un grand fracas; il est tombé dans le fleuve sur une longueur de 120 pieds. Le lit du fleuve a été comblé et tout le Szamosthal inondé.

M. Lortet, président de la Commission hydrométrique de Lyon, écrit *Bornoër* sur la grande Szamos et *Mormentzel*.

—Dans la nuit du 14 au 15, peu après minuit et demi, à Naünstad (3 milles ou 6 1/2 lieues de France de Christiania) et aux environs, trois secousses violentes qui ont suivi la direction du N.-N.-O. au S.-S.-E., ont duré chacune 2 à 3 secondes, et ont été accompagnées d'un grondement très-fort qui s'est prolongé plus de deux secondes après qu'elles avaient cessé. Les intervalles entre les secousses ont été de plus de deux minutes. A Naünstad, cinq maisons bâties entièrement en bois se sont écroulées; toutes les autres qui sont en pierre ou en pierre et en bois, ont été si fortement ébranlées que leurs toitures ont reçu des dommages considérables, et que les vitres de toutes les fenêtres ont volé en éclats; les meubles même les plus lourds ont été renversés ou déplacés, et toutes les portes fermées à loquet se sont ouvertes. Aucun tremblement n'a été en Norwège comparable à celui-ci. (Voir mon Mém. relatif à la Péninsule Scandinave.)

—Le 19, 7 h. du matin, à Zara (Dalmatie), secousse violente, verticale et ondulatoire.

— Le 21, 7 h. du matin, à Zara (Dalmatie), forte secousse verticale qui finit par un mouvement ondulatoire : durée, 4 secondes; elle fut précédée d'un mugis-

Digitized by Google

sement souterrain (lettre de M. Pistolesi, de Pise; l'auteur cite la Gazetta di Firenze, n° 42).

— Le 24, 7 h. du matin, à Zara (Dalmatie), forte secousse précédée d'un bruit souterrain; elle fut d'abord verticale, puis ondulatoire (lettre de M. Colla, de Parme; l'auteur n'indique pas de source).

Y a-t-il eu une triple secousse? Ou bien ne faut-il pas admettre une double erreur de date?

— Le 24, 8 h. 50 m. du matin, à Huelva (Espagne), forte secousse, sans dommages; durée, six secondes environ. MM. Colla et Pistolesi écrivent Stuelva, et le premier indique 8 h. 30 m.

—Le 25 (ou le 25 mai?), à Loudianah (Indes Orientales), ouragan des plus violents : il a rasé la caserne du 50e régiment de ligne, et enterré sous les débris de cet édifice 199 personnes. On a retiré des débris 84 morts et 115 blessés. Les villages environnants ont beaucoup souffert; on compte un nombre considérable de morts. (Le *National* du 25 juillet donne la date du 25 mars, et le *Journal des Débats* du 24, la date du 25 mai.)

— Nuit du 27 au 28, à Gratz (Styrie) et autres lieux de la province, deux secousses violentes qui ont duré 6 secondes. La première a eu lieu un peu avant minuit. Direction du S.-O. au N.-E. Le baromètre marquait 26 pouces et demi; il monta après les secousses : le thermomètre était à 60° (F.?) environ; le firmament était serein.

Le 27, avant minuit, à Plankenstein (Styrie), une secousse de six secondes; les vitres des croisées ont été fortement ébranlées.

—Le 28, 4 h. 43 m. du soir, à Malte et à l'île de Godzo, forte secousse. Quelques minutes après, autre secousse

Digitized by Google

plus violente et plus longue (d'autres mentionnent trois secousses coup sur coup). Beaucoup de personnes sont tombées, d'autres ont éprouvé des vomissements, des nausées comme si elles avaient eu le mal de mer. Plusieurs maisons particulières et des édifices publics ont été endommagés. Au moment de la deuxième secousse, plusieurs chandeliers du maître-autel de l'église St.-Paul sont tombés; des cloches ont été mises en mouvement. Temps beau et fort tranquille; dans la nuit on a vu des éclairs du côté de l'Etna.

On a ressenti ces deux secousses en Sicile, à Catane et surtout à Noto, où l'on n'a pas cru devoir les attribuer au volcan; à Zante, à Corfou, à Métylène, à Rhodes, où ce tremblement a causé tant de frayeur que la femme du consul autrichien, qui en ce moment était en travail d'enfant, est morte par suite de l'impression d'horreur qu'elle a éprouvée. A Alexandrie (Egypte), on a éprouvé deux secousses à 5 h. 45 m., ou 6 h. 5 m. A Naples et à Lecce, elles furent légères, la première verticale, la deuxième ondulatoire.

— On lit dans le *Journal des Débats* du 28 avril : Le St.-Vincent lance des colonnes de fumée, des flammes; des bruits sourds pareils à des roulements d'artillerie sur un pont, des commotions saccadées viennent de plus en plus épouvanter les habitants. La même description se trouve dans le n° du 18 mai.

Avril.— Le 5, fin de l'éruption de l'Hékla, qui avait commencé le 2 septembre précédent; elle a ainsi duré 7 mois et 3 jours. Suivant M. Descloiseaux, le courant de lave a 16 kilomètres de longueur sur deux kilomètres dans sa plus grande largeur, et 15 à 25 mètres dans sa plus grande épaisseur (Comptes-Rendus de l'Acad. des Sc., t. XXIII, p. 773).

Digitized by Google

— Le 8, entre 4 et 5 h. du matin, à Calci (à l'est de Pise), une secousse instantanée qui parut ondulatoire. Choc plus fort, mais encore instantané, à 6 h. du soir (Communic. de M. F. Pistolesi). M. Colla dit entre 5 et 6 heures.

— Le 16, un peu avant minuit, à Malte, troisième secousse, légère.

—Le 22, 8 h. 45 m. du soir, quatrième secousse plus forte. D'autres en indiquent deux à quelques secondes d'intervalle. Le temps, écrivait-on, est lourd et brumeux, tel qu'on en voit rarement ici dans cette saison. Il y a beaucoup de morts subites par apoplexie.

Les nouvelles de Catane annoncent que cette secousse a causé beaucoup de mal aux maisons de la ville. On entend des bruits souterrains d'une force extraordinaire dans le voisinage de l'Etna, ce qui a répandu la consternation parmi les habitants, qui les regardent comme les précurseurs d'une éruption redoutable. Je ne sache pas que depuis l'Etna ait rien offert de remarquable.

— Le 28, vers 6 h. du matin, à Catane, fortes secousses.

Mai. — Nuit du 7 au 8, *nouveau* tremblement à la Guadeloupe.

— Le 17, 2 h. 40 m. du matin, à Pise, faible secousse. M. Pistolesi ne m'en parle pas dans ses lettres, et M. Colla ne la donne pas comme certaine.

— Le 28, 8 h du matin, à Murcie (Espagne), une forte secousse qui a duré environ dix secondes. Un bruit extraordinaire avait précédé ce mouvement oscillatoire qui répandit le plus grand effroi dans la ville, où l'on n'a pas encore oublié les malheurs de 1829.

—On écrivait de Naples, le 6 juin : A Cosenza, Paola et autres lieux de la Calabre, les secousses sont fré-

Digitized by Google

quentes, mais elles n'ont causé aucun malheur. Depuis plusieurs semaines on n'avait pas eu une goutte de pluie.

Juin. — Du 8 jusqu'au 16, secousses nombreuses en Messénie.

On cite les secousses du 10 à Mételin, et à Calamata, où elles furent quotidiennes jusqu'au 20.

Le 11, 4 h. du matin, tremblement des plus violents. Les secousses se succédèrent pour ainsi dire sans interruption pendant plusieurs jours, et lorsqu'elles eurent cessé, il ne restait pas pour ainsi dire une seule maison debout dans la ville de Nisi, dans le bourg de Micromani, dans les villages d'Asprochomatos, de Calamios, d'Aslan-Aga, de Baliaga et de Garizogli. Quoique moins dévastés que les localités ci-dessus, les villages de Basta, de Gliata, de Kourtkouzi, de Phoutzala, de Pharmezi, Deliméri, Veis-Aga, Kalami, Katzikovi, Hospitakia, Kartepoli, Peperiksa, Anaziri, Hassan-Pacha, Calamara, Aloupochori et Mavromati, ont été détruits en grande partie. La ville de Calamata a moins souffert, mais il n'y reste pas toutefois une seule maison qui n'ait été plus ou moins endommagée. Dans quelques endroits, la terre s'est ouverte et a vomi des eaux chargées de sable, qui ont envahi les champs et les oliviers de la contrée. Plusieurs plantations ont été bouleversées de fond en comble. Près de Baliaga, il s'est formé un petit lac dont les eaux sont chargées de matières sulfureuses. La population, écrivait-on alors, est dispersée dans les campagnes, en proie à une misère inexprimable, campant sous de mauvaises tentes, ou se réfugiant dans les cavernes et dans les bois pour se garantir de l'ardeur d'un soleil brûlant.

Des lettres d'Athènes en date du 29, annonçaient la

Digitized by Google

mort de 28 ou 30 personnes, la ruine de 2,500 maisons, et 4 millions de francs de dommages.

Depuis plusieurs jours, on remarquait à Mételin des variations extraordinaires de température. Vers la fin de mai, le thermomètre s'était élevé à 24° R.; et dans les premiers jours de juin, il s'est abaissé rapidement jusqu'à 11°, avec une pluie qui a duré 24 heures. Ce phénomène était tout-à-fait étrange dans la saison. La température s'est maintenue ensuite de 14 à 16°. Enfin le 10, elle était encore de 20°.

Le 11, 9 h. 50 m. du matin, à Smyrne, une forte secousse. Elle a sans doute eu lieu en même temps que quelque commotion violente de la Messénie.

Le 16, il y eut encore à Smyrne une secousse qui s'étendit à 20 lieues de distance.

Nuit du 16 au 17, après minuit, à Patrasso, 4 secousses; chacune dura une seconde à peu près.

—Le 14, de 3 h. après midi jusqu'au soir, à la Pointe-à-Pitre, quelques légères oscillations du sol. A 9 h. 5 m. du soir, un bruit souterrain très-effrayant se fit entendre, et fut suivi immédiatement d'un tremblement de terre fort violent. Pendant le reste de la nuit et le lendemain matin, on éprouva d'autres secousses; jusqu'à 10 h., il y en eut une dixaine, mais beaucoup moins fortes que celles de la nuit. Alors il éclata sur la ville un ouragan qui cessa tout-à-coup, lorsqu'une grande explosion fut entendue. On crut que quelque bouche volcanique s'était ouverte, rien jusqu'à présent n'a confirmé cette conjecture.

Ces secousses continuaient encore le 17 à 10 h. du soir. Depuis longtemps on n'en avait vu une pareille série coup sur coup. Il n'y a pas eu de dommages.

Ces phénomènes, dit M. Moreau de Jonnès, semblent

Digitized by Google

avoir été circonscrits dans l'île vulcano-calcaire de la Guadeloupe, où gît la Pointe-à-Pitre; et ce qui est remarquable, l'île de la Guadeloupe proprement dite, qui lui est adjacente et dont les volcans ne sont pas entièrement éteints, n'a éprouvé aucune de ces commotions, malgré la proximité et l'identité d'origine des deux îles.

— Le 20, à Calamatta, tremblement qui m'est signalé par M. Colla.

— Le 23, 5 h. 50 m. du soir, à Smyrne, une secousse très-forte; durée, deux secondes. Le lendemain, 6 h. du soir, une nouvelle secousse violente qui a causé quelques ruines et duré quinze secondes (lettres de MM. Pistolesi et Colla). Les journaux français donnent la date du 25, 6 h. ou 6 h. 10 m. du soir, et ajoutent que de mémoire d'homme on n'avait ressenti à Smyrne une secousse aussi terrible.

— Le 24, à Borgotaro (duché de Parme) et dans les pays voisins, secousses très-sensibles.

— Le 27, 5 h. 45 m. du soir, à Castroreale (roy. de Naples), deux secousses sans dommages.

—(Sans date de jour). Les eaux du lac de Vernagtfer ont disparu entièrement; elles se sont écoulées pendant une seule nuit, par une grande ouverture qui s'est formée dans le fond du lac, lequel se compose d'une terre argileuse. Ce lac est situé dans la vallée d'Oetzthel (d'après une lettre d'Inspruck du 17 juin).

Juillet. — Le 1er, tremblement à Eglisau, dans le canton de Zurich.

— Le 6, 2 h. et 7 h. 30 m. du matin, à Ponte-d'Era, deux secousses légères : M. Colla signale encore Trieste. A 5 h. 19 m. du soir, une faible secousse ondulatoire s'y est manifestée avec la direction du sud au nord.

Digitized by Google

— Le 14, 4 h. 25 m. du matin, à Smyrne, secousse très-forte qui fut suivie de faibles oscillations, cinq minutes après. Le vent du nord, qui soufflait avec violence, cessa pendant la commotion terrestre, et recommença après avec force.

— Le 24, 5 h. 30 m. du matin, à Smyrne, deux nouvelles secousses.

— Le 25, 5 h. 30 m. du soir, à Smyrne, tremblement terrible. L'atmosphère était entièrement calme, mais la mer très-agitée. Le mouvement a eu lieu du N.-O. au S.-E., et a duré pendant près d'une minute. Presque dans le même moment, on éprouvait aussi des secousses à Métylène.

— Le 28, vers 5 h. du matin, à Castroreale (roy. de Naples), deux secousses qui n'ont causé aucun malheur. N'est-ce pas le même phénomène que j'ai déjà signalé à la date du 27 juin, d'après M. Pistolesi.

— Le 29, dans la soirée, tremblement de terre dans une grande partie du bassin du Rhin, dans le Taunus et l'Odenwald. Il paraît avoir ébranlé une étendue polygonale dont les principaux sommets seraient Pyrmont au nord, Liège et Namur à l'ouest, Nancy au sud, Stuttgart et Wurzbourg, à l'est. L'heure paraît avoir varié suivant les lieux.

A Vic (Meurthe), à 9 h. 15 m., une secousse par un temps calme, chaud et serein. Elle a duré environ 30 secondes avec trois intervalles bien marqués. Elle s'est particulièrement manifestée au nord de la ville, dans le quartier qui aboutit aux rives de la Seille. Des portes se sont ouvertes spontanément, les fenêtres tremblaient, les plafonds craquaient, les cloisons étaient ébranlées; la cloche de l'hôtel-de-ville a sonné à plusieurs reprises, et les coqs ont chanté. Enfin, un bruit sourd et lointain

Digitized by Google

fut distinctement perçu au moment où ces divers effets se produisaient.

A Nancy, plusieurs personnes ont remarqué le même phénomène, ainsi qu'à Boulay, aux Etangs et à Silly.

A Metz, les quartiers près de la Moselle ont été principalement ébranlés; à Bitche, les maisons ont tremblé pendant plusieurs secondes; une espèce de roulement se fit entendre, et tous les meubles furent agités; on éprouva 4 ou 5 oscillations tellement fortes, que l'on crut que les planchers allaient s'ouvrir. Tout le littoral de la Sarre a ressenti le mouvement : Thionville, Sarre-Louis, Vaudrevange, Sarguemines, Neukirchen, Grosbliederstroff, etc. Dans cette dernière localité, tous les meubles ont été vivement agités; à Sarrebruck, plusieurs maisons ont été lézardées.

A Strasbourg, les lits de l'hôpital militaire ont été fortement secoués. A Creutznach-les-Bains, les habitants sont sortis de leurs maisons. A Niederbronn (9 h. 30 m.), par le calme le plus parfait, une secousse très-forte; elle a duré trente secondes. A la même heure, à Jœgerthal (Bas-Rhin), on a remarqué quatre oscillations distinctes, dans une direction à peu près perpendiculaire au méridien : durée, 6 ou 8 secondes. Plusieurs vitres ont été brisées; l'atmosphère était sans tourmente; seulement à l'ouest, l'horizon était coloré d'un rouge de sang.

A Ems (vers 9 h.), double secousse avec terrible détonation que les échos rendaient encore plus effrayante. A Cologne (9 h. 36 m.), l'ondulation assez forte a été du N. au S. A Aix-la-Chapelle et Siegbourg (9 h. 25 m.), ainsi qu'à Bonn et Boppart (même heure), mouvement très-sensible. Dans cette dernière ville, tous les habitants sortirent dans les rues. Les meubles dansaient dans

Digitized by Google

les appartements, les ardoises tombaient des toits ; des poutres se fendirent, des portes de cave s'enfoncèrent. Le bruit souterrain ressemblait à celui de plusieurs chariots. La secousse ne dura pas plus de dix secondes.

Les mariniers, sur le Rhin, assurent avoir vu des blocs détachés du rivage, se précipiter dans le fleuve. L'eau elle-même était si agitée, que de petites barques chavirèrent ; heureusement on n'a eu à déplorer la mort de personne.

A Francfort-sur-le-Mein (10 h. 2 m.), tremblement ondulatoire qui a duré plusieurs secondes. Il y a eu trois secousses assez fortes suivies d'une quatrième plus faible. La direction a-t-elle été mal observée? Suivant les uns, elle était de l'ouest à l'est ; et du nord au sud, suivant les autres.

Les personnes qui se trouvaient dans les wagons, sur les chemins de fer de France, n'ont rien ressenti.

—Le même jour (dans la matinée du jour où les feuilles allemandes annoncent qu'un tremblement de terre s'est fait sentir à Marburgh, dit le Daily-News), un bruit souterrain a été entendu, et un tremblement de terre a été ressenti à Lingstown.

— Le même jour encore, 9 h. 25 m. du soir, à Rome, forte secousse.

— Enfin le 29 juillet (mais sans indication d'heure), un mouvement de terrain fort considérable eut lieu dans l'alluvion de la Kander, à son embouchure dans le lac de Thoun. Environ 4 à 5 arpents de terrain s'enfoncèrent dans le lac. De mémoire d'homme on n'avait observé de vagues aussi fortes. Ne peut-on supposer, comme le pense M. P. Mérian, à qui je dois cette dernière communication, une relation entre le phénomène observé sur les bords du lac de Thoun et le tremblement de terre de ce jour?

Digitized by Google

Août. — Le 1er, un peu avant 9 heures du soir, à Castel-Fiorentino (roy. de Naples), petite secousse; à 10 h. 30 m., autre secousse bien plus marquée, avec fort bruit; à 11 h. 45 m., troisième secousse encore plus intense, avec mouvement vertical; toutes furent presque instantanées. La direction du bourdonnement fut du S.-O. au N.-E. Dans la campagne, ce bruit fut plus fort.

— Le 2, vers 6 h. du matin, à Cascina et aux environs, secousse verticale et violente: durée, trois secondes à peu près.

— Le 3, 11 h. de la nuit, forte secousse dans la commune de Salzach (canton de Soleure). Tous les rapports sont fort précis. A Altreu, une secousse unique accompagnée d'une détonation. Plus haut, vers Salzach, le bruit était beaucoup plus sourd : on crut dans les maisons qu'une partie des foins dans la grange était tombée; plusieurs personnes sortirent de leur lit pour regarder ce qui était arrivé. Dans la partie supérieure du village de Salzach, la secousse fut légèrement ressentie, et vers le sud, où le grès des environs s'enfonce dans les terrains meubles, on n'observa plus rien. Ainsi, par exemple, dans le haut de Bariswyl, à Lommiswyl, etc., vers l'ouest, la secousse ne se fit sentir que jusqu'au petit village de Haag; à Bettlach, on ne la remarqua plus. Vers l'est, la secousse ne s'étendit de même qu'à une petite distance, du moins on n'observa rien à Bollach.

— Le 5, à Copiapo (Chili), tremblement assez fort pendant une pluie violente; immédiatement après, la pluie a cessé, et le ciel s'est subitement éclairci.

— Le 7, dans la soirée, à Syracuse, une violente secousse. On dit que 20 personnes ont péri et que plusieurs

Digitized by Google

maisons ont été renversées. A Palerme et sur le versant du Pelligrino, dans la ville de Belmonte, on a entendu, le même soir, un bruit souterrain dans la direction de l'Etna. La sécheresse, écrivait-on alors, continue; on désire ardemment une pluie abondante, autrement la récolte du vin pourra être considérée comme perdue.

Dans la nuit du 8 au 9, une secousse à Salerne, Avellino et dans les lieux voisins. A Potenza, elle a duré douze secondes; des maisons ont été renversées. A Naples, où on l'a ressentie aussi, on attendait une prochaine éruption du Vésuve.

— Le 9, 6 h. du soir, à Orbe (canton de Vaud), assez forte secousse accompagnée d'un bruit sourd.

— Le 14 (?); on mande des bains de Grenchen, près Legnau (canton de Soleure), le 28 août, qu'un tremblement de terre y eut lieu, il y a quinze jours (vor 14 Tagen), entre 2 et 3 h. de la nuit. Des maisons s'ébranlaient, des portes se fermaient, et des personnes s'effrayaient considérablement. Un vent très-considérable, qui soufflait auparavant, cessa sur-le-champ.

— Le 14, vers une h. après-midi, tremblement de terre désastreux en Toscane.

M. L. Pilla, dans une lettre adressée à M. Arago, et insérée aux *Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, t. XXIII, p. 468-477, a longuement décrit le phénomène. Je ne transcrirai pas ici la belle narration de ce savant, j'en extrairai seulement les points principaux, et j'y ajouterai les renseignements que je dois à l'obligeance affectueuse de M. François Pistolesi de Pise.

Quatre brochures ont été publiées sur ce terrible phénomène (1).

(1) 1° Poche parole sul Tremuoto che ha desolato i paesi

La première (de M. Pilla) manifeste des idées préconçues. L'auteur considère les tremblements de terre comme des éruptions volcaniques sans issue; et dans cet opuscule, qui rappelle celui de Dolomieu, sur le fameux tremblement de terre de la Calabre en 1783, il cherche à prouver que les désastres de la Toscane sont dus à une convulsion volcanique interne.

La seconde (de M. Tellieri) est purement historique et statistique.

Dans la troisième (de M. Calamai) se retrouvent, après l'indication détaillée des désastres qu'a soufferts le pays ébranlé, les idées de M. Pilla, sur la *volcanicité* du phénomène.

La dernière, dit M. Pistolesi, est bien écrite, mais dans le sens littéraire. Je passe à la description du phénomène.

della costa Toscana di L. Pilla; Pisa, presso R. Vannucchi, 1846; 22 pages 8°.

J'en extrairai quelques faits qui ne se trouvent pas dans la lettre insérée aux *Comptes-Rendus*. Je prie M. A. Colla, de Parme, qui a bien voulu m'envoyer ce Mémoire aussitôt après sa publication, d'agréer ici mes remercîments bien sincères, pour cet envoi, comme pour les autres communications nombreuses que je dois à son amitié.

2° Relazioni storiche dei danni cagionati dal Tremoto del dì 14 Agosto 1846 nelle colline Pisane e nelle città di Livorno, Pisa e Volterra, narrate da Cesare Tellieri; tipografia di F. et P. Meucci.

3° Osservazioni del Prof. L. Calamai sugli effetti prodotti dal Terremoto dato in Toscana nell'Agosto 1846. Firenze, stamperia sulle Logge del Grano 1846.

4° Del Tremoto accaduto in Toscana il 14 Agosto 1846. Narrazione storica di G. Tabani; Pisa, tipografia Nistri.

J'en donnerai, dans le texte, quelques extraits que je dois à M. F. Pistolesi.

Digitized by Google

« Le matin du 14 août, dit M. L. Pilla, l'atmosphère était, à Pise, sereine et tranquille, comme dans les jours précédents. A onze heures j'étais dans le Musée d'histoire naturelle de l'Université, occupé à placer des minéraux dans la salle de minéralogie. J'éprouvais une chaleur étouffante, accompagnée d'une sensation que je ne saurais bien exprimer; j'attribuais le phénomène à l'air lourd de Pise, qui gêne beaucoup la respiration, surtout l'été : cela me fit répéter plus d'une fois au garde du Musée : « Ce matin, l'air de Pise s'enflamme. » A une heure moins un quart, j'étais tout seul dans la salle, l'air était tout-à-fait tranquille. Dix minutes après, je commençai à entendre un bruit qui venait rapidement de l'ouest; l'impression qu'il me produisait était semblable à celui d'un vent orageux qui s'avançait vers la ville; mais en réfléchissant qu'il était impossible qu'un phénomène de cette nature arrivât si soudainement au milieu de la tranquillité précédente, je commençai à craindre quelqu'accident. La salle commença d'abord à vibrer, puis elle fut agitée violemment dans un sens horizontal, avec un bruit horrible.

Un fracasso d'un suon pien di spavento.
(Inferno, can. IX, v. 65.)

» Habitué à ces phénomènes qui ne sont pas rares dans mon pays natal (1), j'accourus à une des croisées où je fus témoin de l'un des plus terribles spectacles auxquels l'homme puisse assister. Les maisons environnantes étaient remuées d'une manière épouvantable; les arbres d'un jardin voisin annonçaient, par leur mouvement, la violente agitation de la terre; ces mouvements, associés à ceux des murs de la salle où je me

(1) M. Pilla est Napolitain.

Digitized by Google

trouvais, me causèrent un vertige qui m'obligea à m'accrocher aux parois de la croisée. L'agitation était évidemment dans le sens horizontal, et de *va et vient*, mais avec une violence extrême. Dans cette terrible situation, les crépis de la salle commencèrent à tomber sur moi ; les cris qui sortaient des maisons voisines augmentaient l'horreur du fléau. Il y eut un instant où je crus que toute la ville allait s'abîmer. Alors, emporté par un mouvement instinctif, je montai sur la fenêtre pour sauter dans un jardin qui était au-dessous ; mais un reste de réflexion m'arrêta. Le sol, peu à peu, rentra dans son calme.... »

« Je suis très-convaincu, dit plus loin M. Pilla, que la direction du mouvement a été du N.-O. au S.-E. C'est la direction précise dans laquelle j'entendis s'avancer le bruit. Quelques personnes croient que le mouvement s'est propagé du sud au nord, mais cette opinion n'est pas bien fondée.... »

Suivant M. Pistolesi, à l'Observatoire de Florence, on nota la direction du N.-E. au S.-O., c'est-à-dire une direction orthogonale à celle qu'indique M. Pilla. Au Phare de Livourne, on observa la direction de l'E. à l'O., et à Castel-Fiorentino, la direction opposée ou de l'ouest à l'est. A Pise, M. Pistolesi a senti le mouvement de l'O.-N.-O. à l'est-sud-est. A Montevarchi, près Florence, et à Lucques, on a constaté la direction admise par M. Pilla. Le *Moniteur* du 24 août indique la direction du S.-O. au N.-E. comme ayant été observée à Livourne.

« Les mouvements, ajoute M. Pilla, se sont effectués entièrement dans le sens horizontal ; je les ai vus de la manière la plus claire possible. Cela a été la fortune de Pise. S'il y avait eu des secousses verticales de la même

Digitized by Google

intensité, je crois que leurs effets auraient été plus déplorables. »

Ainsi, l'auteur de la lettre n'a ressenti qu'une secousse, et elle a été horizontale ; seulement il y a eu, non pas un temps d'arrêt proprement dit, dans les ondulations, mais, vers le milieu de la durée, un léger affaiblissement après lequel elles ont repris une intensité croissante.

Cependant à Montecatini et dans les environs, il y a eu trois secousses distinctes. La tour du Phare de Livourne a éprouvé deux mouvements ondulatoires très-sensibles, séparés par un choc vertical ; et la deuxième ondulation, après avoir paru cesser un instant, se renouvela avec plus de force pendant une seconde. Dans la ville (à midi 50 m., suivant le Moniteur, n° cité), la première secousse, accompagnée d'un grondement souterrain, dura 7 à 8 secondes : les oscillations ont d'abord été perpendiculaires (verticales) et comme produites par un soulèvement de la terre, puis elles se sont répétées 5 ou 6 fois dans la direction du S.-O. au N.-E. Le *Fédéral Genevois* du 21 août en porte même la durée à 40 secondes. Le *Journal des Débats* du 25, qui indique midi et 50 m. pour la première secousse, ajoute qu'après une forte raffale, à 1 h. moins 7 m., eurent lieu les ondulations durant lesquelles la terre parut s'écrouler et se dérober sous les pieds.

A Pise, M. Pistolesi, comme nous le verrons plus loin, a ressenti trois secousses, mais toutes les trois ondulatoires. Dans la même ville, la maison de M. Tabani commença d'abord par vibrer, puis au mouvement de haut en bas, succéda une violente agitation ondulatoire. A Castel-Fiorentino, à Volterre et à Montevarchi, il y eut aussi deux secousses, l'une verticale et l'autre

Digitized by Google

ondulatoire. A Florence et à Lucques (1 minute avant 1 h.), deux secousses encore, consécutives et très-violentes, principalement la dernière ; mais le caractère n'en est pas indiqué.

A Oriano (lieu détruit et où le tremblement s'est manifesté avec la plus grande force), le bruit souterrain fut horrible (1), et au moment même du bruit, un choc vertical (orribile sussulto) ruina tout : hommes et choses, tout fut renversé, tout fut détruit.

A Vicarellò, le curé se trouvait près d'un puits dans son jardin; au moment du choc, l'eau s'éleva de dix brasses et l'inonda de la tête aux pieds. Le curé fut-il renversé? C'est ce qu'on ne dit pas; ou cette élévation subite des eaux ne serait-elle pas la manifestation de quelque effet artésien?

Dans un village, à Gabbro, suivant M. Tabani, une porte fut transportée horizontalement le long du mur à plus de dix brasses. Bien que la porte eût été extérieure, ce fait n'est pas moins extraordinaire.

M. Tabani cite encore deux exemples de courants d'air bien remarquables : « Je devrais ajouter, dit-il, que Gius. Luchesini étant allé à sa cave, vit les vases dans un mouvement effrayant (viede un' orribile danza di quanti vasi), et ne dut son salut qu'à un courant d'air qui le rejeta dehors sur la voie publique. »

« J'étais là, lui raconta une autre personne qu'il nomme, là où s'aperçoit encore un reste de la porte de ma maison ; un impétueux courant d'air me jeta dehors; je tombai sur les genoux, et au même instant s'écroula ma maison ensevelissant, etc. »

(1) Fu udito il fracasso come di mille montoni che dal di sotto tempestassero la crosta della terra.

Digitized by Google

Ces derniers faits confirment bien la description donnée par M. Pilla ; dans quelques autres endroits, on vit aussi, comme ce savant, les arbres agités comme par une furieuse tempête.

Mais d'après ceux qui précèdent, il faut reconnaître que les effets ont varié avec les lieux et la position des masses résistantes, et que le phénomène n'a pas eu le caractère unique, le caractère de simplicité que lui accorde le savant napolitain.

J'ai déjà indiqué la durée attribuée au phénomène dans certaines localités. Voici ce qu'en dit M. Pilla : « Quant à la durée de l'oscillation, je pense qu'elle a été au moins de 25 secondes, en les comptant du moment que je commençai à entendre le bruit lointain. Plusieurs personnes la limitent à 11 ou 12 secondes ; mais elles ne donnent que la mesure du temps pendant lequel le sol a été violemment agité, et je la crois même trop petite.

» L'espace dans lequel l'ondulation a agi avec le plus de vigueur est compris entre la côte Toscane et les premières collines subapenninnes. La ligne de la côte s'étend depuis l'embouchure de l'Arno jusqu'à celle de la Cecina. En partant de cette base, le mouvement s'est propagé dans l'intérieur jusqu'à une ligne qui passe par les pays de Lorenzana, Orciano, Riparbella, Montescudaio et Bibona. Ces villages sont situés sur une série de collines qui forment le premier front à la côte. Au-delà de cet espace, le mouvement s'est propagé avec une force toujours décroissante.

» Du côté de la mer, il a été ressenti à Porto-Ferrajo et dans toute l'île d'Elbe ; on dit qu'en Corse il n'y a rien eu. La secousse s'est transmise jusqu'à Gênes, mais avec très-peu de force. Ce phénomène s'est-il étendu aussi loin vers le sud? Suivant M. Pilla, quelques personnes

Digitized by Google

assurent qu'il a été ressenti très-faiblement à Naples et à Castellamare.

» En allant de Pise à Lorenzana, poursuit M. Pilla, j'ai observé que toutes les bourgades de la plaine n'ont pas plus souffert que la ville de Pise. On commence à voir les premiers désastres aussitôt qu'on rejoint le relief des collines tertiaires : ces collines sont composées de molasse très-friable (tufo) et de marne bleue (mattaione). Près de Lorenzana, dans le fond des petites vallées ouvertes au milieu des collines, je remarquai un des effets les plus curieux produits par la secousse. On voyait, au milieu des terres cultivables, des bandes relevées d'un terrain humide, d'une jolie couleur bleuâtre, qui faisait contraste avec le terrain gris et aride environnant. Dans ces bandes étaient ouvertes, en grand nombre, de petites cavités très-régulières, en forme d'entonnoirs parfaits, d'un diamètre variable depuis 0m027 à 0m325. Il y avait de ces entonnoirs qui versaient des nappes d'eau mêlées avec un sable bleuâtre qui, en se répandant en forme de petites coulées rayonnantes, avaient produit les bandes que je viens de dire. L'eau était froide, potable, et, dans quelques endroits, légèrement ferrugineuse. Mais la chose la plus remarquable, c'était que les bandes aussi bien que les petits déversoirs, étaient alignés dans la direction du nord-ouest (30° nord et 70° ouest). Ces sources étaient évidemment l'effet des secousses du sol arrivées récemment : l'état de leur fraîcheur, aussi bien que les relations des paysans ne laissaient aucun doute sous ce rapport..... Je dois ajouter que les nouvelles sources avaient dû être si abondantes dans les collines environnantes, qu'elles avaient fait couler deux torrents, la Borra et la Jora, qui, auparavant, étaient entièrement desséchés. »

Digitized by Google

Après avoir rappelé l'opinion de Pline sur la cause des tremblements de terre; *incluso spiritu luctante et ad libertatem exire nitente* (Hist. nat., II, 79), et les deux vers suivants de la Jérusalem délivrée,

Nè si scossa giammai trema la terra,
Quando i vapori in sen gravida serra.
(Chant IV, str. 3.)

l'auteur termine par les conclusions générales que le nom de M. Pilla ne me permet pas de passer sous silence :

1° Il y a toute espérance que le tremblement qui a désolé la Toscane est fini ou très-près de finir.

2° Le champ de son action a été très-restreint. Nous en avons donné les limites.

3° Ses effets, en dehors de cet espace, ont été peu sensibles.

4° La propagation a été plus énergique le long des collines tertiaires de Volterre et de Sienne, et beaucoup moindre à travers les Apennins de Florence et les Alpes Apuanes, à cause de l'inégale résistance qu'ont offerte à l'onde agitatrice les qualités diverses du sol.

5° La direction a été du N.-O. au S.-E.

6° Les désastres ont été plus considérables dans les collines que dans la plaine de Pise, à raison de la configuration topographique et de la structure géologique des lieux.

7° Les effets produits sont simples et naturels et s'expliquent tous d'après le mode ordinaire d'agir des tremblements de terre.

8° Il n'est pas improbable qu'il y ait une relation entre le tremblement de terre de Toscane et les phénomènes qui se sont manifestés avant et après dans le royaume de Naples (sécheresse extraordinaire).

Digitized by Google

9° La cause de ce tremblement est la même que celle qui produit tous les tremblements de terre en général.

Dans sa dernière conclusion, l'auteur fait allusion à l'opinion assez généralement répandue alors qu'un volcan s'était ouvert en Toscane.

Voici maintenant un extrait du Mémoire de M. le professeur Calamai :

« Dans son principe, le tremblement fut vertical (sussultorio), et ensuite ondulatoire. Il éclata entre les collines de Pise, sous le pays d'Orciano, avec une grande force, et rayonna avec une énergie décroissante jusqu'à 25 milles, et sensible encore jusqu'à 50. Ses effets destructeurs (morts et ruines) furent plus considérables dans les lieux élevés que dans la plaine; il endommagea ou ruina principalement les constructions établies sur les marnes bleues (matajoni), et la molasse friable (tufi sciolti) des terrains tertiaires, tandis qu'il respecta celles qui se trouvaient sur un sol solide et résistant, c'est-à-dire sur une molasse compacte (tufi compatti) et sur le terrain secondaire. Ainsi Orciano a été détruit, Lorenzana fut renversé en partie, ainsi que Vivajo, San-Regolo, Luciana, Crespina, Lari, Casciana, Pieve-San-Luce, Monte-Scudajo, Guardistallo et Volterre, qui eurent beaucoup de maisons ruinées et presque toutes les autres endommagées. Mais San-Luce, Rosignano et Gabbro, assis sur un roc résistant, n'ont pas de désastres à déplorer, quoique voisins du centre d'action. Dans les plaines, il n'y eut que les maisons mal construites qui s'écroulèrent, les autres furent épargnées; sur les lieux élevés, malgré la proximité des désastres voisins, les constructions bien faites résistèrent.... »

En général, l'auteur confirme les idées de M. Pilla;

Digitized by Google

mais il n'admet pas la direction signalée par lui, comme ayant été celle du tremblement. M. Calamai adopte celle qui a été déterminée à l'Observatoire de Florence, comme conforme à sa propre observation et à ce qu'il lui a été possible de recueillir sur les divers points des plus grands désastres.

Au milieu de ces détails donnés par des hommes instruits, et qui se trouvaient sur les lieux au moment même de l'événement, on remarque malheureusement encore quelques discordances fâcheuses, et qui montrent combien l'observation du phénomène est difficile. C'est ce qui m'engage à donner ici la description *rectifiée* que m'a communiquée M. F. Pistolesi. Il m'avait écrit le 20 août, mais plus tard il a cru devoir me donner une description plus exacte; elle est datée du 21 octobre (1); je traduis littéralement :

« A midi 47 minutes, dit-il, long et terrible tremblement accompagné d'un bruit épouvantable; direction de l'O.-N.-O. à l'E.-S.-E. Me trouvant précisément dans la direction du phénomène, je l'ai sentie ainsi : en même temps que le bruit commença, un long trémoussement, ou plutôt une sensation de courant sous les pieds, qui produisait un léger fourmillement dans les jambes : on aura une idée exacte de cette sensation en faisant glisser avec la main du sable fin sur une carte. Je reconnus bien que c'était un tremblement de terre, mais je le croyais passé, quand à ce trémoussement succédèrent trois secousses ondulatoires, très-étendues et régulières; chacune suivit la précédente à un très-court

(1) Le Mémoire de M. Pilla porte la date du 19 août, et sa lettre à M. Arago, celle du 21. Je ne connais pas la date mensuelle des publications de MM. Tabani et Calamai.

Digitized by Google

intervalle, et fut précédée par une sensation de choc ou de coup à l'instant où elle commençait. Non-seulement j'ai noté que l'ondulation première était venue de l'O.-N.-O., mais dans chaque mouvement ondulatoire complet (ondulamento) j'ai senti que l'allée était plus violente que le retour. Mes fenêtres semblaient vouloir s'ouvrir et se fermer à chaque ondulation. Les horribles secousses finies, je sentis de nouveau le trémoussement primitif ou sensation de courant sous les pieds, qui dura si longtemps que je n'eus pas la patience d'en attendre la fin, et je me levai de dessus ma chaise (l'auteur ne dit pas si la sensation l'affecta encore lorsqu'il ne fut plus assis). Telle fut la régularité de ces secousses horizontales, que, pendant que les gros murs de la maison, et même de la chambre dans laquelle j'étais, se fendirent, aucun des petits objets qui se trouvaient sur ma table ne parut ébranlé, à l'exception d'un vase en verre, à base convexe, lequel fit des mouvements à chaque plus petit choc. On a parlé d'un mouvement vertical (sussultorio) éprouvé à Pise; cela est possible, mais il faut l'attribuer à quelque circonstance locale provenant de la résistance des constructions, comme on l'a vu dans une maison où quelques meubles obéirent à un mouvement gyratoire, et décrivirent une demi-circonférence. Mais le vrai caractère du phénomène, à Pise, est celui que j'ai décrit. »

Dans une autre lettre, l'auteur revient encore sur le trémoussement qui a précédé et suivi les secousses; c'est là en effet un caractère essentiel à noter, et qui n'a pas été remarqué par lui seul. Je copie : « Je vous prie de porter une attention particulière au trémoussement qui a précédé et suivi les secousses; et à ce propos, je vous dirai qu'une vieille dame s'est bien épouvantée audit

Digitized by Google

trémoussement, croyant d'être surprise par l'apoplexie, et qu'elle s'est presque consolée lorsqu'elle s'aperçut qu'il s'agissait d'un tremblement de terre. »

Je n'ai rapporté aucune des scènes lamentables qui signalent ordinairement les sinistres semblables à celui que je décris; on me pardonnera, je l'espère, l'anecdote de la vieille dame, à cause du caractère important qu'il s'agissait de noter dans le tremblement de terre de ce jour, ainsi que le fait suivant qui s'était déjà présenté dans le tremblement de terre de Calabre en 1783. A Gabraccio, la terre s'étant entr'ouverte, pendant une secousse, un homme tomba dans le gouffre; mais les parois de l'ouverture se rapprochant aussitôt, ses jambes seules furent ensevelies sous terre jusqu'aux genoux; il se lamentait dans cette position cruelle, quand une seconde secousse vint le délivrer en le rejetant à la surface du sol. Au reste, on cite plus d'un exemple semblable dans les tremblements de terre d'Amérique, et un voyageur célèbre n'a-t-il pas dit que, dans les régions du Nouveau-Monde les plus sujettes aux commotions souterraines, on a soin d'apprendre aux enfants qu'il faut, pendant les secousses, étendre les bras horizontalement, comme sur les bords de l'Orénoque, on leur enseigne qu'il faut plonger les doigts dans les yeux du crocodile pour lui faire lâcher prise?

Phénomènes concomitants. Mouvements de la mer à Livourne. Depuis quelques jours, la mer ne paraissait pas dans un état ordinaire; quoique la surface fût tranquille, on pouvait remarquer un léger courant incertain, portant tantôt à l'ouest, tantôt à l'est, et on entendait des bruits sourds qui semblaient provenir du fond; quelquefois les eaux s'élevaient instantanément et retombaient d'une manière insolite, quoique l'air fût

Digitized by Google

calme. Ces mouvements s'accrurent dans la matinée du 14; spécialement à 10 heures et au moment des secousses, les eaux s'élevèrent à plus d'une brasse de hauteur, et retombèrent avant que le tremblement eût cessé. Ces agitations continuèrent encore le 15 et le 16; et jusqu'au 22, la mer fit entendre un bruit insolite, comme si elle eût brisé sur des récifs.

J'ai déjà dit que le 14, plusieurs cantons de la Suisse furent épouvantés par un fort tremblement.

A Florence, immédiatement après la secousse, on a observé dans l'aiguille aimantée une déviation de 13 minutes à l'ouest.

Le même jour, à 3 h. 45 m. du soir, une légère secousse à Pise, et une autre plus forte à 9 h. 15 m. Cette dernière fut ressentie pareillement à Lucques et dans la campagne de Pise; elle produisit de nouveaux dommages à Montescudajo.

A Castel-Nuovo della Misericordia, pays extrêmement endommagé, on ressentit encore quatre secousses dans le courant de la journée.

Le 15, quelques minutes après minuit, secousse à Naples.

Le même jour, 3 h. du soir, à Pise, secousse courte et presque insensible.

Du 15 au 19, à Castel-Nuovo della Misericordia, en appuyant l'oreille contre terre, on entendit un bruit lointain, comme si un torrent souterrain eût franchi en frémissant diverses cascades.

— Le 17, à Lausanne, une première secousse dans la nuit; elle a été peu sensible; vers 7 h. du matin, une seconde secousse a produit une forte commotion, surtout dans le haut de la ville; portes ouvertes, vases renversés, meubles dérangés. Quelques minutes après, autre

Digitized by Google

secousse non moins violente, mêmes effets ; durée, 5 à 6 secondes.

A Orbe, entre 2 et 3 h. du matin, secousse faible; oscillation du sud au nord ; à 6 h. 30 et quelques minutes, deux secousses très-fortes à quelques secondes d'intervalle. La commotion a été plus forte dans le haut de la ville que dans le bas. Un homme qui était au clocher, a vu les cloches se mettre en mouvement : fenêtres brisées ; oscillation du nord au sud. Plus tard (l'heure n'est pas indiquée), deux nouvelles secousses à une seconde d'intervalle ; elles ont été beaucoup plus fortes encore que les premières.

A Yverdun (6 h. 45 m. du matin), une première secousse assez faible ; à 7 h. 25 m., une autre beaucoup plus forte, assez violente pour renverser des cheminées et fendre des murs ; une partie du rempart, près du magasin à sel, s'est écroulée. Les arbres étaient agités comme par un fort vent, quoique le temps fût très-calme ; personnes et animaux renversés. La direction a paru de l'est à l'ouest.—Phénomènes semblables à Ste.-Croix, Echallens, Vuarens, Fey, Thierrens, Oullens, Morges, Meudon, Ollon, etc.

A Praroman (Jura), 6 h. 45 m. du matin, une secousse qui a paru dirigée du S.-O. au N.-E. Durée, 4 secondes environ ; bruit sourd, semblable à celui d'un vent tempêtueux dans le lointain : les cloisons et les fenêtres ont paru se disjoindre. C'est le second tremblement ressenti à Praroman, cette année. (Quelle est la date du premier ?) — Le dernier a été éprouvé à Rue.

A Châlon-sur-Saône, 7 h. 30 m. environ, une légère secousse ; quelques personnes ont ressenti comme un étourdissement sanguin, ou une commotion électrique ; quelques-unes ont vu leurs meubles sensiblement agités

Digitized by Google

de l'ouest à l'est, et *vice versâ*. Durée, 3 ou 4 secondes. On l'a observée à Lons-le-Saulnier; mais je n'ai pas de détails de cette localité.

A Mâcon, 7 h. 55 m. du matin, deux courtes secousses, à quelques secondes d'intervalle, ressenties principalement sur les bords de la Saône. On en a comparé l'effet à celui que produit le déplacement de l'air à la suite d'un violent coup de tonnerre. A la première oscillation, des moutons ont brusquement cessé de paître; et à la seconde, ils se sont simultanément laissé tomber sur l'herbe.

Quelques Journaux ont donné la date du 16 pour le tremblement ressenti en Suisse; mais M. de Charpentier, qui l'a observé à Bex, a assuré à M. Mérian que la date exacte était celle du 17. Il a de plus fait remarquer à M. Studer que la ligne de Bex à Yverdun coïncide à peu près avec la direction du littoral de la Toscane. Il prétend que les secousses qu'on ressent à Bex (1 ou 2 annuellement), suivent ordinairement cette direction.

— Le 20, 5 h. 15 m. du matin, et 2 h. 30 m. du soir, à Livourne, Pise et Lucques, légères secousses; à Livourne, 7 h. du soir, une nouvelle secousse; elle fut accompagnée d'un fort bruit souterrain; elle causa quelques ruines à Rosignano. Le même jour, à Castel-Nuovo della Misericordia, une secousse fut suivie d'une récrudescence dans le fracas souterrain signalé plus haut.

— Le même jour, à Tiflis (Géorgie), une secousse.

— Le 21, 2 h. 15 m. du matin, légère secousse à Livourne.

Le 25, vers 4 h. du matin, secousse légère à Pise, constatée par plusieurs personnes.

Le 26, à Livourne, mouvements de la mer, semblables à ceux qu'on avait observés dans la matinée du 14.

Digitized by Google

Le 27, 10 h. 30 m. du matin, à Livourne, secousse rapide, mais forte; bruit pareil à celui d'une arquebuse. Elle fut légèrement ressentie à Pise. A 3 h. 30 m. du soir, autre secousse légère à Livourne, beaucoup plus forte à Orciano.

Cette journée fut terrible à Castel-Nuovo della Misericordia. A midi trois quarts, la terre commença à être agitée d'une manière effrayante; c'étaient des mouvements fébriles, tantôt ondulatoires, tantôt verticaux, tantôt gyratoires, et presque incessants jusqu'à 1 h. 30 m. du lendemain matin. De ce moment jusqu'au 5 septembre, le bruit souterrain se soutint semblable à celui des vagues qui tendent vers le calme.

Le 28, 9 h. 55 m., et 10 h. 30 m. du soir, deux secousses à Livourne.

Le 29, 3 h. 45 m., encore une secousse à Livourne. Le *National*, n° du 4 septembre, en indique encore une à 9 h. 50 m. du matin, par un temps sombre (caliginoso) et suffocant; mais je n'en trouve aucune trace dans les lettres de M. F. Pistolesi.

—Le 30, 10 h. du soir, à Ennetmaas (Unterwalden-Stantz, Suisse), secousses dans la direction du sud-ouest. Le mouvement n'était pas très-fort, mais on entendait un bruissement sourd, et peu de temps après, des terrains glissèrent. Cette dernière circonstance est probablement ce qui a fait dire à quelques journaux qu'il y avait eu des éruptions.

— On écrivait d'Athènes les 19 et 28 août : « On écrit de Nisi, que les tremblements de terre ont recommencé en Messénie, moins forts que ceux d'il y a deux mois, mais assez cependant pour avoir effrayé la population. De nouveau, toutes les familles campent dans les champs, exposées le jour aux ardeurs d'un soleil brû-

Digitized by Google

lant, et la nuit à la fraîcheur pénétrante d'une abondante rosée. Maintenant, les maladies déciment ces malheureux, malgré les secours de toutes sortes qui leur parviennent. Ces contrées jusqu'ici si florissantes, ces villages naguère si pleins d'aisance, sont maintenant d'un aspect désolant.

Septembre. — Le 2, 2 h. 30 m. du matin, secousse à St.-Regolo et Fanglia. Les habitants se sauvèrent à la campagne.

Dans la même nuit du 2 au 3, une secousse à Bagni di S.-Giuliano. L'heure n'est pas indiquée.

— Le 6, pendant la célébration de l'office divin, à la Trinité (Antilles), diverses secousses avec un accompagnement sourd et semblable à une canonnade lointaine. Le premier mouvement du sol a été très-fort; mais il s'est éteint en diverses vibrations assez fortes pour mettre en branle la cloche du temple. Ce tremblement a duré près d'une minute.

— Le 10, 8 h. 30 m. du soir, à Pise, choc instantané ressenti par M. F. Pistolesi. Ce savant n'a pas remarqué d'oscillation successive (senza ombra di successiva oscillazione).

— Le lundi 11 (le 11 était un vendredi; s'agit-il du 7?), vers 1 h. du matin, à Louvic-Jouzon, léger tremblement précédé d'un bruit sourd; temps très-chaud.

— Le 11, pendant la nuit, à Rossano (royaume de Naples), secousse très-sensible. Durée, 7 à 8 secondes.

— Le 13, à l'aube, à Cosenza, Rogliano et autres communes de la Calabre-Citérieure, secousse très-sensible.

— Le 13 encore, à la Trinité (Antilles), autre secousse plus violente que celle du 6; presque toute la Congrégation de la Trinité a failli être écrasée par

Digitized by Google

une partie du bâtiment qui s'est écroulé. Heureusement on n'a pas eu d'accident grave à déplorer ; mais on assurait que dans la Dominique et dans quelques îles environnantes le tremblement s'était fait violemment sentir, et, aggravé par une tempête furieuse, avait causé de grands ravages. Je n'ai pas retrouvé de détails postérieurs.

— Le 18, à l'aube du jour, forte secousse à Reggio en Calabre.

— Le 20, entre 2 et 3 h. du matin, à Pise, petite secousse remarquée par plusieurs personnes.

Octobre.—Le 3, à Adelboden et Zweisimmen (Berne, partie alpine), une secousse.

— Nuit du 4 au 5, dans la mer de Suciliana, près de Girgenti et Sciacca, éruption volcanique sous-marine. Flamme et fumée immense, au milieu desquelles s'élevaient des globes embrasés qui retombaient à une grande distance et avec un bruit horrible. Le capitaine, qui l'a vue, affirme que l'endroit d'où sortaient les flammes lui paraissait avoir plus d'un mille de circonférence. La mer était, sur une grande étendue, en bouillonnement, et elle produisait un bruissement si fort qu'on l'entendait à plusieurs milles de distance. — Le 7, dans la matinée, à Messine et dans d'autres parties du royaume de Naples, orages, trombes, désastres.

— Nuit du 9 au 10, à Murcie (Espagne), deux secousses, la seconde assez longue. On craignait qu'elles ne se renouvelassent s'il ne pleuvait bientôt.

— Le 17, vers 1 h. du soir, à Pise, secousse très-légère avec bruit souterrain.

— (Vers le milieu du mois), à Gex (Ain), une secousse du nord au sud.

— Le 22, 9 h. 50 m. du soir, à Borgotaro, secousse

Digitized by Google

verticale très-sensible de l'est à l'ouest; durée, 3 à 4 secondes.

Novembre. — Nuit du 2 au 3, à Alger, deux secousses qui se sont renouvelées la nuit suivante. Les premières, plus fortes à Cherchell, ont lézardé les murs de la caserne. L'Arach et la Chiffa ont débordé la même nuit. On fait remarquer, à l'occasion de cette concomitance, que les tremblements de terre ont presque toujours lieu dans ce pays après de grandes pluies. C'était déjà l'opinion de Shaw au commencement du 18e siècle. Est-elle fondée? C'est une question à laquelle j'essaierai de répondre dans un travail spécial.

— Le 7, vers midi, à Orciano (Toscane), très-légère secousse avec fort bruit souterrain.

Le 8, 10 h. 40 m. du matin, à Orciano, St.-Luce, St.-Regolo, Lorenzana, Fanglia, Crespina, etc., très-forte secousse, précédée de bruit et suivie de quelques dégâts. A Orciano, une personne fit un demi-tour sur elle-même, comme entraînée par un mouvement gyratoire.

Le 10, vers midi, à Orciano et autres lieux cités à la date du 8, très-fort bruit souterrain sans mouvement sensible.

— Le 14, 0 h. 35 m. du soir, aux Ormes (Vienne), vive secousse ressentie avec la même force dans un rayon de 6 à 7 lieues; durée, 4 secondes. Elle a été accompagnée d'un bruit souterrain qui paraissait venir de l'est. Vingt minutes après, autre secousse moins forte.

—Le 21, 9 h. 45 m. (m. ou s.?), à Alger et Cherchell, une secousse encore. Depuis le 2, les secousses se succèdent à des intervalles très-rapprochés dans cette dernière ville. Dans une seule journée, on en a compté 12 et même 23, suivant les indigènes. Dans la nuit du 21

Digitized by Google

au 22, toute la population a campé dans les jardins. Presque toutes les maisons sont lézardées.

— Le 24, quelques minutes avant minuit, à Perth (Ecosse), secousse oscillatoire plutôt qu'ondulatoire; durée, 15 à 20 secondes : dans les étages supérieurs, les meubles ont été violemment ébranlés; les personnes qui étaient dans les rues ont éprouvé sous les pieds un frémissement analogue à celui qu'on ressent dans un bateau à vapeur. Les cloches ont sonné. La secousse s'est fait ressentir dans tout le Nord, et elle paraît avoir été particulièrement violente le long de la ligne des Monts Crampiens. A Perth, le temps était calme et serein. A 9 h. du soir, le thermomètre marquait 42° F. (5°56 C.), et le baromètre 29,50 pouces ($749^{mm}29$). Le plus grand froid dans la nuit a été de 32° F. (0°,00 C.), et le baromètre marquait le lendemain matin 29,51 pouces (749,32).

A Crieff (vers 0 h. 2 m. du matin), on a entendu un bruit sourd semblable à un tonnerre éloigné. Il se rapprocha pendant 5 ou 6 secondes en augmentant sans cesse d'intensité, puis vinrent un ou deux chocs souterrains, et aussitôt un mouvement d'élévation sensible accompagné d'un violent ébranlement de tout ce qui se trouvait à la surface du sol. Le bruit se fit encore entendre 7 ou 8 secondes, puis s'évanouit dans le lointain. L'air était calme et pur; mais un instant après, il s'éleva une brise assez forte.

On a ressenti ce tremblement à Inverness et le district d'Aird.

A Comrie, M. Macfarlane l'a signalé comme ayant les 8 dixièmes de l'intensité de celui du 23 octobre 1839, le plus violent dont on ait conservé le souvenir.

Le lendemain 25, trente nouvelles secousses à Com-

Digitized by Google

rie; les trois plus fortes eurent lieu à 1 h. et 1 h. 15 m. du matin, puis à 4 h. du soir.

— Le 25 encore, 10 h. 5 m. du soir, à Volterre, à Pernarance, aux Salines, bruit précédé d'une secousse horizontale, consistant en ondulations courtes et très-rapides; direction du S.-S.-O. au N.-N.-E.; durée, 7 à 8 secondes. Elle fut moins sensible à Volterre, et s'étendit jusqu'à Guardi-Stallo, Venarrano et Castel-Nuovo.

—Nuit du 25 au 26, à Linkoping (Gothie Orientale), six secousses, ciel serein. Dans cette nuit, le thermomètre descendit à 9° ou même 10° R.

Décembre. — Le 3, à Volterre, très-forte secousse; le 4, secousse moindre.

Ce dernier jour, raz de marée à Marseille.

— Le 8, 2 h. du matin, à Klagenfurt (Styrie) et dans les environs, tremblement léger. La veille, entre 7 et 8 h. du soir, pendant une tourmente de neige, éclairs violents : la foudre est tombée.

—Le même jour, 8 h. du soir, à Crespina (Toscane), une forte secousse; une autre légère à 10 h.

Le 9, 1 h. du matin, à Pise, secousse légère; une autre forte à 4 h. du soir.

Le 10, 11 h. du matin, à Pise encore, une légère secousse. La lettre dans laquelle M. Pistolesi signale cette dernière secousse est du 28 décembre.

— Le 17, 11 h. 45 m. du soir, et le 18, 3 h. du matin, deux secousses légères à Comrie, où elles paraissent moins fréquentes.

—25, entre 1 et 2 h. du soir, à Biberach (Wurtemberg), principalement dans les parties supérieures de la ville et dans les localités voisines, Rissegg et Rindenmoos, choc vertical avec bruit analogue à l'explosion du canon, et dans d'autres points à l'écroulement de tas

Digitized by Google

de bois. Les fenêtres des habitations de la campagne et les autres objets des appartements se mirent à osciller. La hauteur du baromètre était de 26 p. 1 l. 4, le thermomètre à + 2°, le ciel nuageux, le vent S.-O.; le soir, la température s'abaissa à 0°. Le 23, le baromètre était à 25 p. 7 l. 4.

Dans le même temps, ce tremblement a été ressenti aussi à Ehingen avec un bruit analogue à celui du tonnerre. (Communic. de M. Fournet.)

— On lit dans le *National* du 4 janvier 1847 : La semaine dernière, une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Torigny, Tessy, et dans une partie du sud de l'arrondissement de St.-Lô. Le bruit a ressemblé à la chute d'un corps lourd et mou, tombant d'une grande hauteur. La commotion a été assez forte pour ébranler les meubles dans les maisons.

De tous les mois de cette année, décembre est celui qui paraît présenter le moins de faits, mais il est bien possible que j'en trouve de nouveaux. Le mois d'août, signalé d'ailleurs par les désastreuses secousses de la Toscane, est celui qui paraît l'emporter en nombre.

Le phénomène a-t-il été plus fréquent cette année? Je ne le pense pas; car beaucoup de faits que je dois à l'obligeance affectueuse des savants cités au commencement de cette note, ne se trouvent pas mentionnés dans les journaux français que j'ai pu consulter, et je suis convaincu qu'une association qui se proposerait d'enregistrer les tremblements de terre, pourrait bientôt en dresser annuellement des catalogues aussi étendus qu'utiles à la science.

Digitized by Google

Je passe maintenant à l'indication sommaire de quelques autres faits météorologiques.

— Nuit du 2 au 3 janvier, tempête épouvantable à Alger. Le 3, dans la matinée, ouragan désastreux depuis la baie Caraman jusqu'à l'île Désirée, par 144° 30' long. O., et 45° 30' lat. S. Le 4, très-belle aurore boréale observée à la latitude de Londres (Institut, n° 629, 21 janv. 1846). Le 16, au soir, un météore lumineux a incendié un bâtiment d'hébergeages à la Chaux, près de Châlon-sur-Saône. Le 27, 1 h. du matin, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), forte grêle. Dans les 3 ou 4 derniers jours du mois, toutes les rivières de la Belgique atteignirent une hauteur extraordinaire. Le 27 et le 28, les eaux de la Manche, à Morlaix, s'élevèrent à une hauteur inconnue depuis 47 ans.

— Le 5 février, 9 h. du soir, et le 7, 8 h. du soir, à Genève, halos lunaires; le 6, on y observa une saute de vent remarquable; le vent qui avait soufflé du S.-S.-O., depuis le matin, avec une intensité croissante jusqu'à 2 h. 10 m. du soir, sauta brusquement au N.-N.-E., et souffla avec violence de cette direction pendant une demi-heure, au point de produire des vagues assez fortes sur le lac, dans l'extrémité voisine de Genève; à 3 h., le vent du S.-S.-O. avait repris, quoique faiblement, à la surface de la terre, mais le mouvement des nuages indiquait que le vent du N.-N.-E. soufflait encore avec violence dans les régions supérieures. Cette saute de vent causa des variations brusques dans le baromètre qui marquait 723^{mm}11 à midi, 722^{mm}20 à 2 h., 727^{mm}43 à 3 h., et 733^{mm}24 à 9 h. Le thermomètre baissa de 3°,7 de midi à 3 h. A Dijon, ce jour-là, j'ai été frappé de la vitesse peu commune des nuages; le

Digitized by Google

vent était N.-O., et le baromètre à 744^{mm}21, le 5 à midi, a beaucoup baissé dans la nuit. A 735^{mm}69, le 6, à 9 h. du matin, il a continué à monter jusqu'à 9 h. du soir, qu'il a atteint 748^{mm}56, et 749^{mm}00 le lendemain, à 9 h. du matin. Le 10, vers 9 h. du soir, bolide aperçu près de Caraman. Dans la nuit du 14 et toute la journée du 15, ouragan désastreux sur les côtes des Etats-Unis. Le 21, 9 h. du matin, halo solaire à Genève; le cercle est complet, mais sa coloration faible. Le même jour, 9 h. 6 m. du soir, à Collioure, deux globes lumineux. Le 25, à 7 h. du soir, les éclairs sillonnaient, dit-on, l'horizon au-dessus du Mont-Afrique, à l'ouest de Dijon. Il avait plu durant la plus grande partie du jour, et à 9 h. nous avions un brouillard intense. De 9 h. 30 m. à 11 h. 30 m., par un ciel entièrement couvert, on remarqua à Genève une lueur intense vers le Nord. C'était une aurore boréale accompagnée de perturbations magnétiques. Dans le courant du mois, il est tombé à Huesca et Barbastro, au-delà des Pyrénées, une neige abondante qui a persisté pendant 10 jours, tandis qu'en deçà, à Pau, le thermomètre se tenait à + 18° et + 20°.

—Le 1er mars, 3 h. du soir, le 7 à 3 h., le 24, à 9 h. 45 m., le 27, à 8 h., et le 28, à 8 h. encore, halos solaires à Genève. Le 1er, 9 h. 6 m. du soir, à Toulouse, bolide allant de l'est à l'ouest; durée, 2 secondes. Le 14, de 9 à 11 heures du soir, aurore boréale remarquée à Genève par un ciel couvert. Le 16, (ou le 9?), ouragan désastreux en Belgique. Le 18, entre 6 et 7 h. du soir, à Reichsoffen (Bas-Rhin), la foudre est tombée sur le clocher avec un fracas épouvantable, et sous forme de globe de feu; quatre femmes qui se trouvaient près des cordes des cloches ont été

Digitized by Google

blessées, ainsi qu'onze autres personnes, et un vieillard a été tué. Le feu a pris aux charpentes. On n'avait remarqué aucun indice précurseur. Le même jour, tandis qu'une neige épaisse tombait à Langres (Haute-Marne), plusieurs coups de tonnerre retentissants se sont succédé sur cette ville. Le 20, 8 h. du matin, parhélie à Vesoul; on vit trois faux soleils, un de chaque côté de l'astre, et le troisième à l'opposé sur le cercle parhélique. Le 21, 6 h. 45 m. du soir, à Toulouse, bolide se mouvant du nord au sud. Le 22, vers 3 h. du soir, à St.-Paul, aux environs de Bagnères-de-Luchon, bolide qui, après avoir sillonné l'espace avec une assez grande vitesse et un bruit assez intense, est tombé sur une grange et y a mis le feu. Ce bolide avait la forme d'une gerbe lumineuse. On a remarqué que les météores de ce genre étaient alors fréquents dans le Midi de la France. Le *Diaro* de Barcelone (n° du 31 mars) dit qu'une affreuse sécheresse désole les campagnes et menace les récoltes. Des prières publiques ont été ordonnées. Un pareil fléau afflige aussi l'île de Majorque.

—Le 8 avril, trombe dans la vallée d'Emauville, près d'Yvetot, arbres rompus, déracinés et jetés à de grandes distances; à Huglaville, à Butot, mêmes effets, murailles renversées, maisons endommagées. Le 13, trombe désastreuse à Beauvoir, près de Cambrai. Le 22, dans la matinée, halo solaire observé par M. Bravais, à Paris; il a été vu en Belgique (Comptes-Rendus de l'Acad. des Sc., t. XXII, p. 740).

Le 25, vers 6 h. du soir, sur le lac de Genève, arc-en-ciel extraordinaire dont la description se trouve dans les *Archives des Sc. phys. et nat.*, t. II, 15 juillet 1846, p. 164-166. Il parut formé par la réflexion des rayons lumineux à la surface du lac. M. Wartmann en cite

Digitized by Google

d'analogues : 1° le 10 août 1665, observé par le chanoine Etienne sur les bords de l'Eure, près de Chartres; 2° le 17 août 1698, étudié par Halley, à Chester, dans le voisinage de la Dee; 3° le 8 août 1743, décrit par Celsius qui le vit à Husbi en Dalécarlie, sur la rive gauche de la Dale.... Tous ont eu lieu entre 6 et 7 h. du soir.

Le même jour, 8 h. 57 m. du soir, à Dijon, un beau bolide, couleur orangé, tirant un peu sur le rouge, et se dirigeant de l'ouest à l'est, a suivi une trajectoire très-sensiblement sinueuse. Il se mouvait par sauts ou bonds, comme certaines fusées. La traînée lumineuse, peu longue d'ailleurs, malgré la grosseur du bolide, était peu persistante. Je l'ai aperçu seulement au moment où il était à la hauteur du trapèze du Lion; il a traversé la constellation et s'est éteint sans détonation sensible à 5 ou 6° plus loin.

Le 28, 2 h. du matin, à Lyon, météore lumineux; et après sa disparition, grand nombre d'étoiles filantes. A 7 h. du soir, bandes polaires à Dijon.

Le 30, de 6 à 6 h. 45 m. du soir, halo solaire à Lyon. — Le 5 mai, 10 h. du soir, à Bruxelles, halo lunaire elliptique; la lune était excentrique.

Le 8, 9 h. 15 m. du matin, sur la rivière Potenza, près de Monte-Milone (Marche d'Ancône), chute d'aérolithes décrits dans les *Archives des Sc. phys. et nat.*, t. II, 15 juillet, p. 169-170.

Le même jour, 4 h. 30 m., halo solaire, et de 10 h. 30 m. à 11 h. 30 m. du soir, halo lunaire, vus à Genève. Le premier était très-complet, les couleurs bien marquées.

Le 10, 9 h. du matin, halo solaire légèrement elliptique à Bruxelles; on y a encore vu un halo lunaire le

Digitized by Google

même jour, vers 9 h. du soir. De 8 à 9 h., il a été visible à Genève.

Le 11, à 1 h., encore un halo solaire très-complet, vu à Genève, où l'on en a remarqué deux autres le 18 à 9 h. et à 1 h.

Le 16 et le 17, pluie colorée à Gênes.

Le 17, trombe à Orthez, Mauléon, etc., dans les Basses-Pyrénées.

Le 30, à 8 h. du soir, j'ai aperçu une colonne lumineuse sensiblement dans le vertical du soleil. Sa hauteur était, suivant mon estime, de 12° environ, et sa largeur d'un degré. Au bas, elle reposait sur un petit strate pâle, et dans cette partie, sa couleur rouge était peu marquée ainsi que vers son sommet. La lumière m'en a paru un peu ondulante comme celle des rayons de l'aurore boréale. A 8 h. 15 m., le phénomène avait disparu : un de mes amis l'avait remarquée dès 7 h. 45 m. Elle a été aperçue en Suisse, à Aigle et dans les environs de Lausanne, où M. Elie Wartmann l'a revue le lendemain. Elle avait déjà été remarquée le 21, pendant une heure et demie ; le 23, elle était moins brillante que l'avant-veille ; par un ciel pur, elle parut tout-à-coup à 7 h. 15 m. et dura jusqu'à 8 h. 35 m. On la revit le 28 encore jusqu'à 8 h. 42 m. ; on ne dit pas à quelle hauteur. Ce qui paraît certain, c'est qu'elle s'est toujours montrée unique, verticale et à bords parallèles. D'après divers renseignements, M. Wartmann a fait remonter jusqu'au milieu d'avril l'apparition du phénomène dont il a donné la description dans les *Archives* déjà citées, t. II, p. 166-168. On l'a vue aussi à Genève, mais c'était le 1er mai, de 6 h. 41 m. à 7 h. 40 m. du soir (même ouvrage, p. 393).

Digitized by Google

Dans ce mois, la mer a présenté une phosphorescence remarquable sur les côtes de Normandie.

—Le 18 juin, dans la matinée, sur le rivage du Sund, entre les villages de Wedbek et Rondsted, l'île de Hvéen semblait fuir au loin et même disparaître, tandis que la côte de la Scanie (Suède) semblait être si près, qu'on croyait pouvoir l'atteindre avec la main; tous les navires qui passaient semblaient comme renversés, c'est-à-dire la quille en haut et les mâts en bas. Ce phénomène, sans exemple dans le pays, a duré à peu près une demi-heure.

Le 21, 9 h. 30 du soir, à Thury, globe de feu qui jetait un grand éclat et se mouvait très-rapidement. Ce météore a paru s'abattre sur la vallée de l'Ourcq dans la direction du N.-N.-E., au-delà de la Ferté-Milon, en tourbillonnant sur lui-même et lançant de brillantes étincelles d'un beau jaune orangé. A 10 h. 40 m., M. Héricart de Thury a encore remarqué, au même lieu, une belle étoile filante s'abattre dans la direction opposée. Le même soir, à peu près à la même heure, météore lumineux aperçu de plusieurs points de la Belgique. A Instew (Devonshire), vers 10 h. du soir, un météore peu remarquable d'ailleurs a paru se diviser en plusieurs traînées brillantes.

Le 22, le navire la *Concorde* a rencontré un îlot de glaces par 43° 30' lat. N. et 50° 1' long. O.

Le 26, à Stockholm, froid tellement vif que tous les légumes plantés en pleine terre ont été détruits par la gelée. On a trouvé de la glace dans le bassin du parc.

Le même jour, à Saliès (Basses-Pyrénées), orage désastreux. Les grêlons offraient, dit-on, la forme d'un décime en cuivre, percé d'un petit trou dans le milieu; épaisseur, un centimètre.

Digitized by Google

On a encore observé des halos solaires à Genève, le 3, à 10 h. du matin et à 2 h. du soir; le 7, à 8 h. 30 m. et 1 h.; le 12, de 3 à 6 h., et le 22, à 10 h.

— Le 5 juillet, agitations extraordinaires des eaux dans la baie de Mount en Cornouailles (voir l'*Institut*, nº 661, 2 septembre 1846). Il y en avait eu de sembla bles, le 5 juillet 1843.

Le même jour, trombe sur plusieurs points de la Belgique. Le 18, le Sirocco a soufflé toute la journée à Oran; le thermomètre a marqué 45° à l'ombre et 60° au soleil. Le 21, 3 h. du soir, à Boujione (Doubs), trombe désastreuse. Le 23, vers 9 h. 30 m. du soir, à Pau, météore lumineux; à Toulouse (même heure), un globe de feu a été vu allant du sud au nord; à Auch, l'apparition a été suivie d'une détonation très-forte. Le 30, 3 h. 30 m. du matin, effet de mirage magnifique sur les bords de la mer près de Stralsund. La ville apparaissait droite et bleue sur la rive opposée près de l'île de Rugen. L'effet a disparu au lever du soleil.

—Le 1er août, trombe désastreuse à la Ferté-St.-Aubin (Loiret) et ouragan terrible à Londres. Le même jour encore, 9 h. 30 m. du soir, à Bamberg, un globe obscur a été aperçu passant devant la lune, et à 10 h. 30 m., de Munster, Cassel et Grosskrotzenbourg, on a vu un météore lumineux accompagné d'une traînée et d'un certain sifflement. Dans la nuit du 10 au 11, étoiles filantes observées à Dijon. Ma note sur cette observation a été insérée aux *Comptes-Rendus de l'Acad. des Sc.*, t. XXIII, p. 478. Le 17, 7 h. 30 m. du soir, à Dijon et à Gevrey, beau bolide se mouvant du N.-O. au S.-E. Il a parcouru une ligne de 30° environ, à une hauteur de 35 à 40° : faible d'abord, il a augmenté de volume et a disparu en *s'ouvrant comme une campanule;* il a

Digitized by Google

laissé une traînée rouge de feu. Le 25, vers 2 h. 30 m. du matin, à St.-Apre (Dordogne), météores lumineux divergeant d'un centre commun (Comptes-Rendus, t. XXIII, p. 549). Le 27, belle aurore boréale à Comrie. Dans la nuit du 27 au 28, trombe dans les montagnes aux environs d'Allevard; le Flumet, affluent de la Bréda, a débordé. Le 28, 9 h. du soir, à Til-Châtel (près Dijon), orage épouvantable; l'eau est tombée en nappe et subitement, au milieu d'éclairs incessants. Au bout de quelques minutes, j'ai vu l'eau s'élever à plus de 50 centimètres dans les rues du village.

—Le 13 septembre, 10 h. 47 m. du s., bolide observé à Paris (Comptes-Rendus, t. XXIII, p. 550). Le 14, 5 h. 55 m. du soir, par 6° 20' lat. S. et 29° 30' long. O., un corps lumineux, paraissant de la grosseur d'un boulet de 36, est apparu dans l'est à 45° de hauteur, se dirigeant vers l'ouest, où il a disparu à une hauteur de 30°. Lueur brillante comme celle d'un éclair, avec traînée blanche de 10 minutes (de degré) de longueur, laquelle a persisté pendant trente-cinq minutes de temps. Environ trois minutes après sa disparition, un bruit semblable à celui du canon, s'est répété trois fois en une seconde. Du 19 au 21, violents ouragans dans l'Océan-Atlantique et dans la mer des Antilles. Le 20, pluies désastreuses dans le midi de la France. A Privas (Ardèche), on a recueilli, en 12 heures, 254 millimètres d'eau. Pluie et vent tempêtueux dans la Haute-Marne. Le 21, belle aurore boréale à Esk, près Durham, et autres lieux de l'Angleterre. Le 22, aurore boréale remarquée par M. Coulvier-Gravier (à Reims ou à Paris?). Le même jour, 1 h. du matin, à Sexfontaines (près de Chaumont, Haute-Marne), j'ai distingué une lueur blanche à l'horizon (je faisais alors des observations météo-

Digitized by Google

rologiques d'heure en heure, depuis le 21, 6 h. du matin, au 22, 9 h. du soir). A minuit, le ciel était couvert, et la lueur blanche signalée, que j'ai observée de 1 h. à 1 h. 30 m., m'apparaissait seulement dans les éclaircies. Dans la nuit suivante, ou du 22 au 23, une belle aurore boréale a été aperçue à Altona.

Le 23, vers 4 h. 30 m. du soir, à St.-Aubin-en-Bray (Oise), coup de vent désastreux; arbres déracinés, maisons renversées. Le matin, il y avait eu une trombe dans les environs de Rouen.

Le 24, vers 7 h. 30 du soir, un globe lumineux s'est montré dans le sud de Fécamp, direction de l'est à l'ouest; inclinaison de la trajectoire apparente, 45°. Plus le météore s'approchait de la terre, plus il s'alongeait, une partie de la matière ignée se détachant petit à petit du corps principal.

Le 25, vers 10 h. du soir, à Londres, météore extrêmement lumineux dans la direction du N.-O., et dans lequel M. Lubbock trouve de l'analogie avec celui du 9 novembre suivant, observé à Dijon.

Le 28, orage désastreux avec inondations épouvantables dans le Midi de la France. Le même jour, trombe à Hurum, dans le duché de Schleswig. Fort orage dans la Haute-Marne.

Dans la nuit du 30, ouragan très-désastreux en Sicile, depuis Bavuzo jusqu'à Termini et surtout à Melazzo. Les pluies orageuses de cet ouragan se sont propagées jusqu'à Naples, et Castellamare a été inondée. M. Pilla rattache ces phénomènes par des relations de causalité inconnues, mais réelles, au tremblement de terre de la Toscane.

— Le 9 et le 10 octobre, plusieurs météores aperçus en France (Comptes-Rendus, l. c., p. 718, 814 et 834).

Digitized by Google

Le 11, ouragan désastreux à la Havane. Le 12, 7 h. du matin, à Dinan (Côtes-du-Nord), trombe avec dégâts. Le 16, ouragan avec désastres près de Munich; à Munich, le thermomètre marquait 16° R.; ciel sombre. Le 17, météore à Dijon et à Hanau; j'en ai donné la description dans les *Comptes-Rendus*, l. c., p. 985. Le même jour, pluie colorée dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme et de l'Isère. (L'analyse s'en trouve dans le Rapport de la Commission hydrométrique de Lyon). Inondations épouvantables dans le bassin de la Loire. Le 18, inondations dans la Lombardie.

—Le 9 novembre, météores lumineux à Dijon (Comptes-Rendus, l. c., p. 985). Le 11, trombe à la Pointe-à-Pitre. Le même jour, chute d'un aérolithe à Lowel (Angleterre). Le 12, vers 9 h. 45 m. du soir, à Dijon, météore lumineux se mouvant de l'est à l'ouest, à 75° de hauteur; belle traînée et nombreuses étincelles au moment où il a disparu sans bruit. Le 19, météore à Avranches (Comptes-Rendus, l. c., p. 986). Le 28, vers 7 h. 30 m. du soir, à Christiania (Norwège), un torrent de feu semblable à une pluie d'étoiles filantes, et qui paraissait sortir d'un même point du ciel, répandit subitement une lumière pareille à celle du jour. Ce météore se dirigea du N.-E. au sud, pendant 15 à 20 secondes.

—Dans la nuit du 10 au 11 décembre, à Rome, ouragan désastreux, avec inondation du Tibre. Dans la soirée et la nuit du 12, éclairs avec tonnerre pendant un brouillard très-intense. La neige tomba aussi en grande abondance. Le 13, phénomène semblable à Bayonne; la foudre est tombée. Le 17, 6 h. du soir, à Orgelet (Jura), météore d'un volume considérable et d'un vif éclat, se dirigeant avec une rapidité extraordi-

Digitized by Google

naire du sud au nord. On l'a jugé peu élevé par la manière dont il a disparu derrière les collines du Vernois.

Le 25 (jour du tremblement de Biberach), 2 h. du soir, à Mendelsthal (Bavière), bruit semblable à une canonnade pendant trois minutes. A Schonenberg, on vit tomber du ciel une boule noire, et on trouva dans un trou une pierre météorique pesant trois kilogrammes.

L'hiver s'est annoncé, cette année, d'une manière peu ordinaire, au moins dans nos pays. Nous n'avons pas eu moins de 16 jours d'un brouillard très-intense et presque continu en novembre; nous avons eu, dans ce mois, 5 jours de pluie seulement, lesquels ont donné 51 millimètres d'eau, et 9 jours de gelée. Le baromètre a été en général élevé : le maximum 750^{mm}45 a eu lieu le 9, et le minimum 727^{mm}01 (1) le 27 : la moyenne, à midi, a été de 742,59, et la moyenne annuelle, à la même heure, de 740,23. La moyenne annuelle, en 1845 (même heure), a été de 740,36, et la moyenne de novembre 739,61 seulement. On sait que M. Dove a montré, il y a quelques années, que la moyenne de novembre est en général un peu inférieure aux moyennes d'octobre et de décembre. Le mois de novembre a présenté cette année (1846), un seul jour de neige; elle est tombée le 30, à 11 h. du soir, et a fondu le lendemain; même sur les montagnes voisines de Dijon, à 580^{m} environ d'altitude absolue.

Le 1er décembre il a plu une partie du jour, et le 2, entre 4 et 5 h. du soir, nous avons eu un fort orage avec éclairs, tonnerre et grêle, pendant un brouillard intense. Le baromètre qui, la veille, à 9 h. du matin, marquait

(1) Ces hauteurs barométriques et toutes les suivantes sont réduites à 0° de température.

Digitized by Google

734,23, ne marquait plus le 2, à 4 h. du soir, que 721,31. Il est remonté pendant l'orage et marquait à 5 h. 722,81, puis seulement 721,20 et 721,04 à 5 h. 45 m. et 6 h. 30 m. Il a ensuite remonté rapidement vers sa hauteur moyenne, pour retomber à 727,53 dans la journée du 12, remonter jusqu'à 737,14 dans la soirée du 13, et retomber à 728,83 à 9 h. du matin le 15.

On a avancé qu'en général le baromètre monte quand le thermomètre descend et *vice versa*, qu'il y a une espèce d'antagonisme dans la marche des deux instruments; eh bien! dans les jours précités, le contraire a eu lieu ici d'une manière bien remarquable. Le thermomètre qui, du 5 au 11, avait oscillé entre des *minima* de — 2°2 et — 0°9 a marqué du 12 au 15, les nombres — 7°0, — 6°5, — 12°4, — 9°5! Mais hâtons-nous de le dire, le thermomètre, qui, depuis le 15, n'était descendu qu'à — 4°3, a marqué — 11°8 dans la nuit du 18 au 19, et le baromètre, à 9 h. du matin le 19, était à 747,85! Le 18, à 9 h. du soir, il avait même atteint 748,36.

Il avait commencé à neiger le 7, et jusqu'au 21, la neige tombant chaque jours à divers intervalles, la terre en est restée couverte. De ce jour, commence une baisse remarquable du baromètre. J'ai observé depuis 6 h. du matin le 21, jusqu'à 9 h. du soir le 22, d'heure en heure, pendant ces 39 heures consécutives. Le baromètre qui, en commençant (6 h. du matin le 21), marquait 741,73 est descendu graduellement et assez uniformément jusqu'à 718,67 hauteur minima qu'il a atteinte le 22 à 9 h. du matin; il a ensuite légèrement oscillé pendant deux heures, puis a repris une marche régulièrement ascendante jusqu'à 9 h. du soir, heure à laquelle il marquait 725,38.

Digitized by Google

Mais quel n'a pas été mon étonnement en le retrouvant le lendemain (le 23 à 7 h. 30 m. du matin) à 717,78. J'ai alors repris mes observations d'heure en heure ; j'ai suivi sa marche régulièrement descendante et je l'ai vu ainsi tomber à 712,46 ; il était alors 4 h. du soir. A peu près stationnaire jusqu'à 5 h. (712,84), il a remonté jusqu'à dix heures du soir, où il marquait 720,52.

Le 24, 7 h. 45 m. du matin, je l'ai retrouvé au même point (720,56) ; j'ai recommencé de nouvelles observations d'heure en heure, et j'ai remarqué une ascension régulière, mais lente, jusqu'à 9 h. du soir, qu'il a atteint 725,96. Il demeura ensuite sensiblement stationnaire, et ne marqua que 726,45 à une heure du matin le 25. Cependant le ménisque annonçait une tendance à la hausse par sa convexité bien marquée. Dans la journée du 25, il continua à monter.

Ce phénomène a été accompagné de dégel : le thermométrographe a marqué 2°9 le 21, 6°9 le 22, 8°0 le 23 et 5°8 le 24. Il a plu continuellement de 5 h. du soir le 21 à 7 h. du matin le 22 ; le vent du sud était d'une violence extrême ; c'étaient de véritables rafales. Il a encore plu une bonne partie de la journée et pendant toute la nuit (m'a-t-on dit) du 22 au 23, le vent du sud étant toujours très-fort. La journée du 23 a ressemblé à la précédente par la pluie et les rafales, puis la nuit a encore été mauvaise, mais la journée assez belle et marquée par des éclaircies successives.

La quantité d'eau tombée a été de 80 millimètres du 21 au 24 ; on en a mesuré 35 mill. le 22, 30 le 23 et 15 le 24.

En 1845, à pareille époque, phénomène à peu près semblable. Comme celui de l'année précédente, le phé-

Digitized by Google

nomène de décembre 1846 s'est étendu à peu près sur toute la France et principalement sur la partie occidentale ; c'est ce dont m'a convaincu la lecture des feuilles quotidiennes.

Bibliographie seismique. — Outre mes catalogues publiés dans ces dernières années, quelques autres ouvrages ont paru sur le même sujet.

1° Die Erdbeben populare Analyse und Dastellung ihner Ursachen, von C. v. K. 50 pages in-8°, 1844.

2° Ueber Erdbeben und Vulcans, von H. Girard. 32 pages in-8°, 1845.

3° Ueber Erdbeben in mittel Deutschland, mit Karte, von Dr. Vogner, Franckfurt a. M. 1846.

M. de Humboldt, dans son Cosmos, a exposé, p. 228-252, ses idées sur les tremblements de terre, et à la suite, ses idées sur la *volcanicité*.

M. de Leonhard (d'Heidelberg), dans son Taschenbuch für freunde der Geologie, erster Jahrgang, Stuttgart, 1845, consacre les dernières pages (de 204 à 209) à la description de quelques tremblements de terre et (de 210 à 239) à la description d'éruptions volcaniques récentes.

Digitized by Google

Digitized by Google

…ITES A DIJON,

…MÈTRE.		VENTS.			
		RAPPORT DANS LEQUEL ILS ONT RÉGNÉ.			
DIFFÉRENCE en + ou —	JOURS de pluie.	Nord.	Sud.	Ouest.	Est.
0,060	9	14	11	4	2
0,025	5	17	6	4	1
0,034	9	21	2	2	6
0,035	12	2	12	9	7
0,020	11	15	9	7	»
0,005	11	9	13	5	3
0,050	8	7	13	4	7
0,025	8	10	13	7	1
0,045	8	5	14	5	6
0,025	8	10	13	2	6
0,090	12	7	20	2	1
0,090	13	17	8	6	»
0,314	114	134	134	57	40

DELARUE.

0,036	11	13	11	7	»
0,005	6	8	9	7	4
0,030	13	9	14	8	»
0,035	13	12	14	2	2
0,002	8	18	5	5	3
0,065	7	8	10	8	4
0,115	6	7	11	10	3
0,070	7	11	12	3	5
0,035	3	6	10	»	14
0,135	13	14	13	2	2
0,045	5	14	14	»	2
0,072	5	14	13	3	1
0,085	97	134	136	55	40

Digitized by Google

DELARUE.

UNIV. OF MICH.
Digitized by Google

SUR LES GALLES DU BOUILLON BLANC.

Verbascum pulverulentum.

PAR M. VALLOT, D. M.

Les observations d'histoire naturelle, pour être exactes, exigent une attention particulière, si l'on veut éviter les contradictions qui résultent de la différence des époques auxquelles on a observé.

Ces réflexions me sont suggérées par les détails que M. Léon Dufour et moi, avons donnés sur les galles du bouillon blanc.

Les *Mémoires de l'Acad. pour* 1827 contiennent, *p.* 92 *et* 93, mes observations sur les galles du bouillon blanc et sur la cécidomyie qui les produit. Elles sont consignées dans les *Mémoires de l'Institut, Acad. des Sciences*, 1827, tom. X, p. clxj, dans le *Progrès des Sciences naturelles*, 1836, tom. V, p. 281, et dans les *Suites à Buffon, Diptères*, tom. I, p. 155. Réaumur, t. V, p. iv, parle d'une tipule dont la larve se nourrit dans les fleurs de bouillon blanc qu'elle fait devenir monstrueuses. Ces fleurs lui ont été données par Bernard de Jussieu.

M. Léon Dufour, *Mém. des Savants étrangers*, 1841, tom. VII, p. 523-528, attribue les galles du *verbascum pulverulentum* à l'*eulophus verbasci* (1).

(1) Depuis cette époque, mon savant confrère a reconnu la véritable cause des galles du bouillon blanc; il a fait à ce sujet une monographie intéressante et complète, avec figures de la cécidomyie du bouillon blanc. Cette monographie est insérée dans les *Annales des Sciences naturelles*, 3[e] *série, Zoologie, tom.* V[e], 1846, *pag.* 5, *pl.* 2.

Digitized by Google

Entre ces deux causes de galles, il y en a nécessairement une de fausse, et je suis parvenu à la reconnaître.

Parmi les galles observées sur les fleurs du bouillon blanc, les unes sont volumineuses et souvent de la taille d'une petite noisette, et les autres sont petites, à peine de la grosseur d'un grain de chenevis. Dans les premières, la larve de la cécidomyie a acquis tout son développement; elle subit toutes ses métamorphoses dans cette prison, d'où elle s'échappe sous forme d'insecte parfait.

Les secondes galles sont également le résultat de la présence de la larve de la cécidomyie; mais arrêtée dans son développement, cette larve sert de nourriture à celles de l'eulophe qui, après l'avoir dévorée, se transforment en chrysalide et s'échappent par une très-petite ouverture des galles desséchées. C'est sur ces dernières galles que mon honorable confrère, le Dr Dufour, a fait ses premières observations.

Au mois d'octobre dernier, je ramassai, sur un bouillon blanc, des petites galles que je conservai dans une boîte. Quelque temps après, j'en vis sortir une grande quantité d'eulophes. Ce résultat provenait de ce que toutes les fleurs de bouillon blanc, qui contenaient une jeune larve de cécidomyie, avaient été piquées par une femelle d'eulophe pour y déposer ses œufs.

Les larves sociales d'eulophe ont vécu aux dépens de la larve de la cécidomyie, dont l'action, sur l'augmentation de volume de la fausse galle, a été arrêtée. La fleur piquée et dénaturée est restée petite.

D'après ces détails, il est constant que les fausses galles des fleurs de bouillon blanc, *verbascum pulverulentum*, résultent de la présence de la larve de la cécidomyie du bouillon, et que les eulophes obtenus par

Digitized by Google

M. Léon Dufour et par moi, sont des parasites dont les larves ont vécu aux dépens du véritable habitant de ces galles.

Ces eulophes ne m'ont point présenté d'antennes rameuses, mais seulement des antennes brisées et granuleuses; ces insectes sont noirs, avec pattes, taches et lignes jaunes sur le corselet et sur la tête. Cette disposition ne peut être apparente que par le secours de la loupe.

SUR UNE PETITE ESPÈCE DE CHARANÇON

dont la larve vit dans la tige de la MAUVE SAUVAGE, *et dans celle de la* PASSE-ROSE, *Alcea rosea.*

Par le même.

En examinant, en été, des tiges de mauve sauvage, *Malva sylvestris,* on aperçoit souvent à leur surface des taches noires, dont les unes offrent au centre un point blanc, tandis que d'autres offrent une cavité. Les premières indiquent l'endroit où les œufs ont été déposés; les secondes indiquent l'endroit par où s'est échappé l'insecte parfait.

Si l'on coupe transversalement la tige, on reconnaît que la moëlle, sillonnée, a été rongée par une larve apode blanche qui s'est nourrie de cette moëlle, et qui, après être parvenue à son dernier développement, se convertit en chrysalide, et sort enfin, sous forme d'insecte parfait, par une ouverture d'un assez petit diamètre. Cet insecte est celui que Fabricius a nommé *Curculio æneus,* Gmel., 1746, p. 132, qui porte le nom d'*Apion æneum,* chez les entomologistes modernes. J'ignore si quelqu'au-

Digitized by Google

teur a déjà fait connaître la plante dont se nourrit la larve de ce charançon ; c'est pour cela que je communique mon observation, car l'étude de l'entomologie présente un attrait bien plus vif, lorsque l'on peut faire connaître les différents états par lesquels passe un insecte, et la substance qui lui sert de nourriture dans l'état de larve.

Cet insecte, très-différent du *Curculio malvæ*, Fab., Gmel., p. 1743, sp. 101, attaque aussi les tiges de la passe-rose, *Alcea rosea.*

A la fin de mai et au commencement de juin, on trouve sur la mauve sauvage la larve, la nymphe et l'état parfait d'une punaise, appelée *Cimex circulus*, et représentée par Schœffer, *Ins. Ratisb., pl.* 248, *fig.* 3, 4. Cette punaise se rapproche du *Cimex trimaculatus*, appelé *Jocko* dans le Tonnerrois. *Journ. d'Agric. de la Côte-d'Or,* 1843, *tom. VII, p.* 365.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.
Digitized by Google

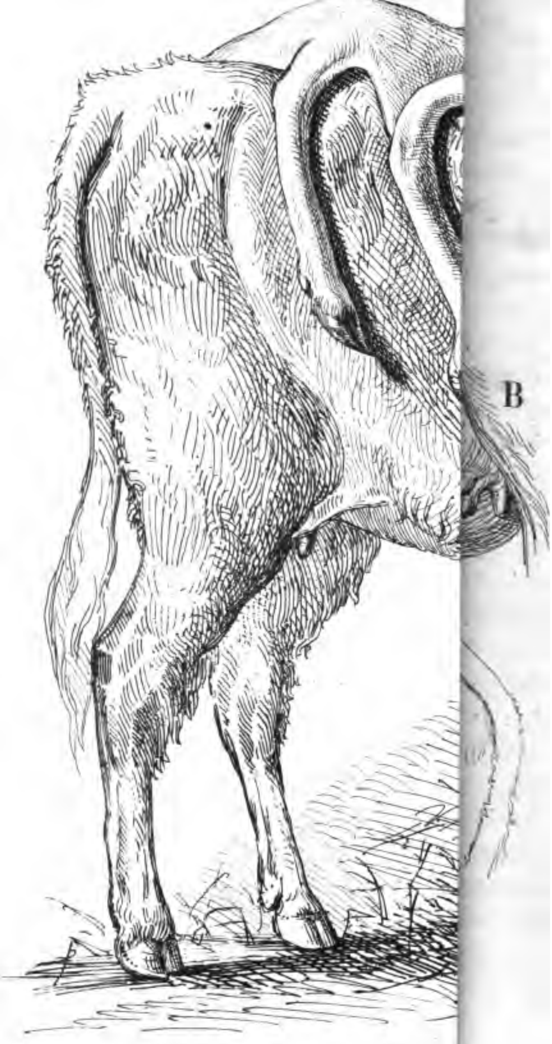

A. Trayons de la partie surnu

Digitized by Google

B. Trayons de l'Animal, avec

RAPPORT

SUR UN NOUVEAU CAS DE NOTOMÉLIE

DANS LES MAMMIFÈRES.

L'Académie, à sa séance du 18 juin 1845, a chargé MM. Brullé, Ripault, Baudot et moi, de lui faire un rapport sur une génisse monstrueuse, momentanément présente à Dijon.

Nous nous sommes réunis, à cet effet, le 20 juin suivant, et M. Baudot a dessiné les particularités offertes par cette génisse, au sujet de laquelle nous venons communiquer à la Compagnie le résultat de notre examen.

Cette génisse, âgée d'à peu près un an, est née à Brumath, département du Bas-Rhin, le 10 juillet 1844. Quoiqu'en général bien conformée, elle offre une anomalie rare dont il n'existait jusqu'à ce jour aucun fait connu.

Elle présente à la région pelvienne les vestiges d'un autre individu dont il ne reste que le train postérieur; ce train se compose de deux membres, inégalement développés, d'une portion de bassin et de quatre mamelons : trois de ces mamelons portent, à leur extrémité, une aréole brunâtre, de la forme d'un ongle humain, qui ne s'observe pas sur le quatrième moins saillant.

Les membres surnuméraires pendent sur le côté droit de la génisse. Celui de ces membres qui est situé antérieurement est complet ; il offre toutes ses parties, difformes à la vérité ; il se termine par trois sabots bien distincts, et par un sabot rudimentaire placé un peu au-dessus et en dedans.

Digitized by Google

Les articulations de ce membre sont presque ankylosées, excepté l'articulation coxo-fémorale, à laquelle on peut faire exécuter de légers mouvements de haut en bas, ou plutôt de bas en haut.

Le membre situé postérieurement, se termine par deux sabots, dont l'un est rudimentaire. Le canon est distinct, le tibia incomplet; il s'articule avec le bassin accessoire par des ligaments qui permettent de faire mouvoir ce membre dans tous les sens; conséquemment il n'existe point de fémur.

Toute la masse surnuméraire que nous venons de décrire, étant agacée, paraît faire souffrir l'animal, qui donne des signes d'impatience.

Le bassin normal de la génisse présente à droite une gibbosité très-prononcée, dépendant de la déviation à gauche de la portion lombaire de la colonne dorsale; déviation qui laisse une dépression entre elle et la gibbosité. C'est dans cette partie qu'a lieu la réunion du bassin rudimentaire avec le bassin normal. La mort seule de l'animal permettra de reconnaître, sur son squelette, la manière dont les deux bassins sont réunis.

Outre les parties surnuméraires que nous a offertes cette génisse, nous avons remarqué que ses sabots, surtout ceux des jambes de derrière, étaient plus alongés et plus écartés que dans l'état normal. Nous avons aussi reconnu que la masse mammaire présentait huit mamelons, dont l'un, rudimentaire, était placé en arrière et au-dessus des sept autres, dont quelques-uns sont plissés dans leur longueur, comme s'ils étaient doubles. Entre les deux jambes surnuméraires, il existe trois trayons, bien caractérisés, tachés de brun à leur extrémité, et un rudimentaire.

Digitized by Google

La génisse offre une mamelle normale avec quatre trayons, et quatre prolongements qui simulent des trayons.

Nous ferons observer à l'Académie que des cas analogues de diplogénie ont été vus plusieurs fois. Aldrovandi, *Monst. hist.*, *p.* 541, 542, offre deux dessins sur lesquels on voit des jambes surnuméraires occupant la région scapulaire. Plusieurs auteurs en ont signalé d'autres, comme le dit M. Isidore Geoffroy-St.-Hilaire, *Tératologie*, *t.* 3, *p.* 270. Mais on n'en cite aucun où les jambes surnuméraires partent de la région pelvienne; de cette façon, le cas dont nous vous entretenons est complétement nouveau. Il se rapporte au genre de monstruosité décrit par M. Geoffroy-St.-Hilaire, sous le titre de *Notomélie*. Il y a donc lieu d'établir une distinction entre ce cas de notomélie et ceux dans lesquels les membres surnuméraires sont situés à la région scapulaire.

Nous avions d'abord cru avoir sous les yeux un cas de *pygomélie*, en raison de la présence des mamelles accessoires entre les membres surnuméraires; mais en considération de la position avancée de ces mêmes membres, nous croyons que le cas dont nous vous entretenons, a plus de rapport avec la *notomélie*. Du reste, c'est un nouvel exemple de la difficulté que l'on éprouve à faire rentrer les cas nouveaux de monstruosités dans les divisions établies.

Nous ne donnerons aucun détail sur la manière dont a lieu ce cas de monstruosité. Il nous suffit de renvoyer à l'ouvrage de M. Isidore Geoffroy-St.-Hilaire, où se trouvent toutes les explications désirables. Nous nous bornerons à dire que dans tous les cas où deux germes fécondés se trouvent en contact, assez ordinairement

Digitized by Google

l'un, plus fort, s'oppose au développement de l'autre, dont les parties similaires sont entraînées vers leurs corrélatives chez le premier. Telle est la raison pour laquelle les organes surnuméraires sont constamment situés près ou sur leurs analogues.

En conséquence de la rareté du fait que nous signalons à l'Académie, nous avons l'honneur de lui proposer de reproduire par la gravure les dessins très-exacts exécutés par notre confrère, M. Baudot, afin de rendre plus intelligible la description que nous donnons des parties surnuméraires de la génisse, objet de notre Rapport.

RAPPORT

SUR DEUX AUTRES CAS DE NOTOMÉLIE.

Au mois de février 1846, MM. Brullé, Ripault et moi, avons observé un autre cas de notomélie sur une génisse âgée de deux ans, originaire du département de la Mayenne, et faisant partie d'une ménagerie ambulante.

Cette génisse présentait, sur la région scapulaire gauche, un double membre surnuméraire, situé un peu au-devant de l'épaule. En saisissant ce membre, on pouvait le faire mouvoir à volonté, mais l'animal n'avait pas la faculté de lui imprimer le plus léger mouvement.

Les deux canons de ce membre surnuméraire ont 0m17 de longueur.

Les sabots, au nombre de quatre, sont d'inégales dimensions. Des deux antérieurs, l'un, plus alongé, est le

Digitized by Google

plus gros, sa longueur est de 10 centimètres ; l'autre, plus maigre, a de même 10 centimètres de longueur.

Les deux sabots postérieurs ont seulement cinq centimètres de longueur, et l'un d'eux est double.

Aldrovandi, *Monstr. hist., p.* 540, a représenté grossièrement un phénomène pareil, sous le nom de *Bos quinque-pedibus natus* ; mais une figure bien plus exacte se voit sous le titre de Vache à cinq jambes, dans le *Dict. pittoresque d'Hist. nat.*, tom. V, p. 417, pl. 383, fig. 10. Vache adulte avec un membre surnuméraire accolé sur son épaule, *p.* 439, 1re *colonne* C.

Ce que nous avons remarqué de plus frappant dans la génisse soumise à notre examen, est le changement de couleur du poil et de la peau à la partie postérieure de l'insertion du membre surnuméraire sur la colonne dorsale déviée. Au milieu de cet espace blanc, nous avons remarqué un tubercule de la grosseur d'une noisette, et adhérent à la peau qui, pressée un peu au-dessous de cet endroit, présentait au tact une masse alongée que MM. Brullé et Ripault regardent comme une substance glanduleuse et constituant une partie de mamelle (1).

M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, *Tératol.*, tom. 3, p. 271, a reconnu, dans un des deux cas de notomélie scapulaire qu'il a observés, un second femur articulé, avec une omoplate imparfaite. « Chez ce sujet,

(1) Dans l'Atlas qui accompagne le savant Ouvrage de M. Is. Geoffroy-St.-Hilaire sur la Tératologie, l'on voit, sous le n° de la planche 17, la figure d'une vache notomèle adulte. Nous avons été frappés de reconnaître sur cette planche l'existence d'un mamelon disposé d'une manière tout-à-fait conforme au cas dont nous parlons.

Digitized by Google

dit-il, c'était donc, à proprement parler, deux membres, il est vrai, très-inégaux, qui se trouvaient implantés sur la partie antérieure du dos. »

L'articulation d'un femur avec une omoplate est un fait très-extraordinaire, puisqu'il est contraire à la loi de *soi pour soi*. Cependant, il serait possible, d'après l'existence du canard céphalomèle, présentant une patte adhérente au crâne ; fait dont l'existence est incontestable.

En 1745, on montrait au public parisien, une vache adulte, annoncée comme ayant cinq jambes, et une figure humaine au haut de l'une d'elles. Cette prétendue figure humaine n'était autre qu'une tumeur informe reposant sur le dos et l'épaule du côté droit : cette tumeur formait la base d'un membre accessoire plus court qu'un membre normal, et, comme à l'ordinaire, imparfaitement conformé.

La ménagerie ambulante dont nous avons parlé nous a offert également un bélier notomèle, dont le membre surnuméraire double était situé du côté droit.

Les deux cas que nous venons de signaler présenteraient beaucoup plus d'intérêt, s'ils étaient appuyés de dissections anatomiques ; mais la circonstance dans laquelle se trouvaient les animaux sujets de ces deux cas, rendait impossible l'emploi du scalpel.

VALLOT, D. M., *Rapporteur*.

Digitized by Google

OBSERVATION
D'UN CAS D'ANENCÉPHALIE

présenté à l'Académie le 12 mars 1845, PAR MM. RIPAULT, VALLOT ET BRULLÉ.

Le jeudi 13 mars 1845, en présence de MM. Brullé, Vallot, membres de l'Académie, et Hugueny, professeur de physique au collége royal, notre confrère, M. Ripault, a fait l'autopsie d'un enfant mâle, né à terme la veille, et dont toutes les parties du corps, à l'exception de la tête, étaient bien prises et régulières.

La mère est âgée de 40 ans; elle jouit habituellement d'une santé qui ne lui laisse rien à désirer, ainsi que le père. Elle a eu cinq filles et quatre garçons, y compris le fœtus en question. L'aînée des filles a 23 ans; c'est une jeune femme qui a un physique agréable. Six autres enfants, d'âges divers, sont tous normalement développés. Une fille de 14 ans est morte il y a quelques années. Ainsi toute cette famille se compose d'un père actif et fort, d'une mère qui ne se plaint jamais de sa santé, de quatre filles et de trois garçons qui ne paraissent rien avoir à souhaiter sous ce rapport.

A l'occasion du fœtus que nous représentons, la mère prétend que sa grossesse a été plus longue que toutes les précédentes. Elle aurait dû accoucher plus tôt. Ce retard, elle l'attribue à une chute qu'elle fit, le dimanche 23 février, sur un chemin que la glace rendait glissant. Elle ne se sentit pas, du reste, bien longtemps incommodée de l'accident. En outre, l'hiver l'a fait souffrir.

Digitized by Google

— Néanmoins, depuis le 23 février, les mouvements de l'enfant n'ont pas cessé d'être perçus; mais le ventre avait pris beaucoup de volume, et elle attribuait à la rupture de quelque partie intérieure de son corps, ce développement et ce retard qui n'étaient pas sans lui causer de l'inquiétude. Elle eut de l'agitation, sans fièvre, durant les premières nuits qui suivirent la chute; elle voyait en songe du sang et des objets dans la campagne, qui l'effrayaient. — Le travail a été assez long; avant la sortie de l'enfant, il s'écoula une quantité d'eau fort considérable. La sage-femme assura qu'il y avait *deux poches* qui s'étaient vidées successivement; la seconde laissa écouler de l'eau un peu rouge. Le fœtus fit des mouvements jusqu'à ce qu'il fût hors de l'utérus, si bien qu'on crut pouvoir l'ondoyer. Ce dernier point n'est pas certain; il paraît même que la sage-femme l'a reçu, ne donnant plus signe de vie, tandis que la mère avance que l'enfant remuait douze heures auparavant, c'est-à-dire au commencement du travail. Le cordon ombilical avait beaucoup de longueur. Après la délivrance, la mère m'a paru se trouver dans une situation fort rassurante.

L'enfant, venu mort au monde, comme l'a prouvé la submersion du poumon, était d'un embonpoint extraordinaire par l'extension du tissu cellulaire, dont le sous-cutané contenait une abondante quantité de graisse.

Il présentait une face globuleuse, des yeux énormes et un nez épaté comme celui du singe, d'où la similitude (1) signalée par le vulgaire; la conque des

(1) *Voy.* Aldrovandi, *Monstror. Hist., p.* 468, *Puellus facie ranæ;* et p. 469, *Femina facie simiæ.*

Digitized by Google

oreilles, très-épaisse, était redressée et légèrement courbée en avant, comme on peut le voir sur la *fig.* 1 *de la pl.* XII des *Annales des Sciences nat.,* 1828, tom. XIII.

La tête, qui n'offrait ni sinciput, ni occiput, ni frontal, présentait postérieurement une surface rouge, étendue, molle à la partie moyenne inférieure, sur laquelle existait un tubercule (1) percé au centre d'une fistule, communiquant dans l'intérieur, ce dont on s'est assuré par l'introduction d'une sonde; c'est par cette ouverture que s'est échappé le fluide céphalo-rachidien, puisque dans des cas analogues, l'intervalle de la partie postérieure de la tête est occupé par une poche volumineuse; cette poche, remplie de sérosité, est formée par des membranes transparentes qui, d'après M. Vincent Portal, naissent des méninges spinales, et paraissent n'être en effet qu'une expansion de ces membranes et spécialement de l'arachnoïde. Cette poche se déchire

(1) La dure-mère, dit Vincent Portal, tapissait la base du crâne; à la portion basilaire de l'occipital et supérieurement au-devant du trou occipital, j'aperçus un petit tubercule spongieux de la grosseur d'un grain de maïs, qui, incisé avec le bistouri, s'affaissa tout-à-coup, laissant échapper quelques gouttes de sang. *Annal. des Sc. naturelles, tom.* XIII, *p.* 237.

Ce tubercule serait-il analogue à celui que nous avons observé?

La fig. 1 de la pl. XII peut donner une idée de la forme de la tête de notre dérencéphale, à part cependant la langue qui, dans notre sujet, était renfermée dans la bouche.

La grossière figure de fille, donnée par Aldrovandi, *Monstror. Histor., p.* 453, a quelque rapport, par la forme de la tête, avec notre sujet; on peut dire la même chose de la *figure p.* 463.

Digitized by Google

ordinairement dans le travail de l'accouchement, et le fluide s'écoule.

Procédant à l'ouverture de la tête, nous avons reconnu l'absence complète de l'encéphale; à sa place était une sorte de magma, dans lequel nous n'avons remarqué aucune trace d'organisation.

La partie pétreuse du temporal, ou le rocher, était uni au sphénoïde, dont l'exubérance, fortement bombée, se portait tout en haut.

L'œil paraissait plus gros, parce qu'il ne pouvait être contenu dans son orbite trop exigu; il était privé du nerf optique et dépourvu de rétine, quoiqu'offrant le pigment choroïdien et le *punctum luteum* de Soemmering.

Les recherches les plus minutieuses ne nous ont présenté aucune trace des nerfs (1) optiques, olfactifs et lingual, malgré la présence de ces organes des sens.

La cavité du canal vertébral, qui était dans l'état normal, nous a montré la moëlle épinière (2), grêle, atrophiée; elle contenait de la sérosité dans un canal dont les parois étaient formées par quatre bandelettes; mais elle n'offrait pas le bulbe rachidien (3).

(1) Raspail, *Hist. nat. de la santé*, 1843, *tom.* II, *p.* 5, indique, pour suivre de l'œil les ramuscules nerveux, le procédé de placer l'objet dans l'acide sulfurique qui attaque et dissout tous les tissus avant les nerfs. Nous n'avons pas eu l'idée d'employer ce moyen.

(2) On sait que la moëlle épinière se forme avant le cerveau, dans toutes les classes des animaux vertébrés.

(3) Bien, dit M. Vincent Portal, qu'il n'y ait point, dans les espaces ouverts des vertèbres, de substance cérébro-spinale, cependant aucun nerf ne manque; les nerfs sont distribués dans l'ordre qui leur est propre; ils sortent librement des trous intervertébraux; s'ils diffèrent du volume de l'état normal, c'est pour

Digitized by Google

Le second renflement de la moëlle, formant le plexus brachial, offrait également une cavité contenant un peu de sérosité.

Le thymus avait un développement considérable; il en était de même de la glande thyroïde : le cœur était très-volumineux.

Dans l'abdomen, nous avons remarqué le grand arc du colon très-gros et très-renflé, les reins très-volumineux. Les testicules étaient dans le scrotum, les vaisseaux séminifères volumineux, l'épididyme était plus gros que le testicule, et la verge rudimentaire.

être plus gros, et ils vont s'implanter dans les membranes qui forment le sac herniaire. *Annales citées*, *p*. 243.

M. V. Portal n'a sans doute voulu parler dans cet article que des nerfs spinaux; dans l'enfant que nous avons observé, les nerfs partant du cerveau n'existaient pas, et ceux partant de l'épine étaient incontestablement plus petits que dans l'état normal.

Le nom d'anencéphalie a pour caractère l'absence de l'encéphale et de la moëlle épinière.

La seconde division, appelée dérencéphalie, se reconnaît par les caractères suivants : encéphale nul, moëlle épinière manquant dans la région cervicale; ainsi le sujet, dont nous avons donné la description, est une espèce de dérencéphalie qui appartient à la globuleuse, *globiceps* de Vincent Portal; cet auteur en a décrit deux autres sous les noms de crochue *hamatus*, et d'alongée *longiceps*; à cette dernière espèce on pourrait rapporter la grossière figure donnée par Aldrovandi, *Monstror. Hist.*, *p*. 432.

Le rapport sur le Mémoire de M. Vincent Portal, par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, fait à l'Académie des Sciences le 5 février 1827, a été, à cette époque, inséré en son entier dans la *Revue médicale*.

(*Les notes de cet article appartiennent à M. Vallot.*)

Digitized by Google

Le sujet, dont nous donnons l'observation, était seul dans l'utérus; il offre ainsi une nouvelle exception à l'opinion de sir Everard Home et de Meckel, qui admettent que les monstres sans cerveau naissent accompagnés d'un ou de plusieurs jumeaux.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés sur l'enfant mâle décrit ci-dessus, démontrent qu'il appartient à la première division de l'anencéphalie, appelée thlipsencéphalie par M. Is. Geoffroy-St.-Hilaire.

Ce qui nous a déterminés à publier cette Observation, ce sont les renseignements que M. Ripault a pu se procurer sur les causes qui paraissent avoir déterminé l'anencéphalie.

Digitized by Google

HYPOSPADE AGÉ DE DEUX JOURS,

PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON, DANS LA SÉANCE DU 3 JUIN 1846.

OBSERVATION lue à la Séance du 10 juin suivant,

PAR M. LE Dr H. RIPAULT,
SECRÉTAIRE-ADJOINT DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS,

Dans la séance dernière (3 juin 1846), j'ai eu l'honneur de montrer à l'Académie un hypospade âgé de deux jours, et sur lequel un examen réitéré m'a permis de faire les remarques suivantes que je crois devoir soumettre à la Compagnie.

Mme B.*****, la mère de l'enfant, est une femme jeune et d'une taille élevée, primipare, d'une constitution qui n'a rien de débile. Le père est dans des conditions à peu près analogues; c'est un homme jeune et bien pris dans sa taille, sans avoir un corps ni une complexion très-robustes. La grossesse de Mme B. a suivi son cours d'une manière régulière, comme j'ai pu le constater souvent, ayant été toujours appelé à soigner cette jeune femme et à l'assister au moment de son accouchement.

Ces préliminaires établis, je passe à la description des parties de l'enfant qui est venu au monde, fort et bien conformé, à part les organes de la génération, comme vous avez pu le reconnaître après un simple examen.

Ce petit enfant a une verge grosse et arquée; le gland de cette verge n'est couvert qu'en avant par le prépuce

Digitized by Google

dont on ne retrouve plus de traces à sa face postérieure où se voit d'ordinaire le frein qui manque totalement ici.

Ce gland est bien arrondi, c'est-à-dire d'une largeur égale à sa couronne et à sa pointe.

En arrière et en soulevant l'extrémité du penis, l'on aperçoit deux plis de peau qui constituent les bords d'une rainure ou d'une fente qui va s'élargissant en bas, et dont il sera question plus loin. Les bords de cette rainure représenteraient volontiers une sorte de double frein qui a pour effet de tenir la verge fortement courbée en dessous ou plutôt en arrière, quand l'enfant est mis debout, et d'imprimer au gland une direction dans ce même sens.

Indépendamment des deux plis précédents, la verge, dans toute son étendue, à l'exception de sa face antérieure, est embrassée et, en même temps, comme serrée par deux replis de la peau, volumineux, mous, d'une teinte foncée, naissant l'un et l'autre de la région pubienne et descendant jusqu'à deux centimètres de l'anus.

Une ligne périnéale médiane, parfaitement nette et tranchée, s'étend du centre de la marge de l'anus jusqu'au point de jonction des deux larges replis en question.

Tout-à-fait en bas, ou plutôt en arrière, l'on voit ces deux gros replis se toucher et se confondre, mais sans trace d'aucune ligne médiane apparente.

En haut ou mieux en avant, ils laissent entre eux :

1° Un intervalle où se loge la verge;

2° Au-dessous de cet organe, une sorte de vestibule ou de sinus étroit, peu alongé, peu profond et de forme triangulaire. Ce vestibule a son sommet au point de

Digitized by Google

jonction des deux replis latéraux signalés ci-dessus ; il a sa base au-dessous de l'endroit où les corps caverneux de la verge cessent d'être sensibles au toucher.

La peau de cette espèce de vestibule est fine, rose, humide, en tout semblable à la membrane muqueuse vulvaire.

Les deux replis cutanés volumineux mentionnés plus haut, et qui, sans contredit, composent le scrotum, ont une consistance tout-à-fait molle ; la pression des doigts en fait rapprocher les parois entre elles, inférieurement aussi bien qu'en haut. L'exploration la plus attentive n'y a fait découvrir ni testicules, ni cordons spermatiques, ni de corps qui pussent avoir de la ressemblance avec les organes seminifères.

En promenant la pulpe du doigt jusque sur les orifices du canal inguinal de chaque côté, il est aisé de s'assurer que rien n'indique la sortie prochaine de ces deux glandes.

Quant à la verge, en la soulevant, on découvre au-dessous du gland un orifice. C'est l'orifice de l'urèthre ou le méat urinaire. Cette ouverture étant située au niveau des adhérences qui tiennent le penis courbé, il arrive que la partie signalée plus haut comme représentant une sorte de vestibule ou de vulve, se trouve mouillée constamment par l'urine ; car, bien que le jet de ce fluide décrive une courbe fort grande, quand l'enfant est dégagé de ses langes, l'urine d'ordinaire n'en bave pas moins, quand l'enfant est couché ; elle n'en inonde pas moins les parties dont nous parlons.

Deux lignes saillantes, fort régulières, bien dessinées, peu larges, s'étendent parallèlement à droite et à gauche de la verge jusqu'au bout du prépuce. Elles sont en contact avec les parties antérieures de chacun des replis cutanés qui forment l'enveloppe scrotale.

Digitized by Google

Ainsi le méat urinaire est, dans notre cas, situé à la face scrotale de la verge, tout-à-fait derrière le gland et à sa base. La ligne plus ou moins saillante située, chez les autres sujets, à la face postérieure de la peau du penis, et qui fait suite au raphé, est ici divisée en deux et reportée sur les parties latérales de cet organe. C'est ainsi que l'absence de la peau dans le court espace qui constitue la verge en arrière, fait assez grossièrement, il est vrai, ressembler à une vulve le sinus ou vestibule dont nous avons parlé.

Le raphé, dans ce cas-ci, est, à notre sens, ce qui mérite le plus de fixer l'attention des observateurs. Pour se former une idée exacte de ce qui se passe chez notre hypospade, il faut se représenter la disposition normale du raphé chez tous les sujets, et puis envisager les différences qu'il présente chez notre individu. Tout le monde sait que le raphé du périnée, du scrotum et de la verge est une ligne plus ou moins prononcée qui divise surtout le périnée et le scrotum en deux parties égales, et qui s'étend depuis la partie antérieure de la marge de l'anus jusqu'à l'extrémité de la verge, se terminant, en arrière, juste à la partie du prépuce qui se joint au frein ou filet du gland.

Voilà l'état régulier, l'état normal; voici maintenant en quoi cet état diffère dans le cas que nous avons soumis à l'Académie. Le raphé divise parfaitement bien le périnée depuis la marge de l'anus jusqu'à la naissance du scrotum; là il disparaît, et on ne le retrouve plus qu'à la racine de la verge où il se montre, non pas sous la forme d'une seule ligne médiane, mais sous l'aspect de deux lignes latérales et parallèles. Ces deux lignes sont situées au milieu de l'espace qui divise la verge en face antérieure et en face postérieure, tandis qu'habi-

Digitized by Google

tuellement le raphé du penis est une ligne unique qui occupe le milieu d'un espace divisant également la verge en une partie droite et une partie gauche. — Je n'ai point trouvé dans les auteurs l'indication de cette particularité relative à la double ligne qui constitue le raphé de la verge de notre hypospade, et qui doit sans doute exister constamment ou à peu près.

HEMORRHAGIE CÉRÉBRALE (APOPLEXIE) DANS LE VENTRICULE ET LE CORPS STRIÉ DU CÔTÉ GAUCHE;

— *Convulsions et spasmes cloniques survenus immédiatement après l'attaque, et qui ont été constatés durant cinq heures consécutives dans le* CÔTÉ DROIT *paralysé.*

OBSERVATION lue à l'Académie, dans la Séance du 24 juin 1846,

PAR LE MÊME.

MESSIEURS,

Depuis un peu plus de trois années, je donnais mes soins à M. Sarrau. Je le vis pour la première fois, au mois de mai 1843. Il avait eu, peu d'heures auparavant, une congestion cérébrale ou coup de sang qui l'avait abattu et privé de l'usage de ses sens, jusqu'au moment où il reçut des secours, c'est-à-dire où je lui eus pratiqué une saignée du bras. Lorsqu'il se trouva rétabli, il fut aisé de reconnaître qu'il y avait en lui le germe d'une affection organique du cœur. La main percevait une grande impulsion vers le ventricule gauche de cet organe. Les palpitations n'étaient pas habituellement très-fortes; elles présentaient de l'intermittence et de l'irré-

Digitized by Google

gularité. Assez souvent, le pouls paraissait développé; l'on remarquait assez souvent aussi que la face prenait une teinte animée, que la respiration semblait gênée, un peu courte, surtout quand il s'agissait de monter ou de marcher pendant un peu de temps. Le malade sentait bien tout cela, et il savait l'exprimer avec beaucoup de précision.

M. Sarrau, du reste, était d'une sobriété exemplaire. Son temps se passait de la manière la plus douce : le plus ordinairement, il assistait aux cours des Facultés des sciences et des lettres de l'Académie universitaire, et il trouvait une sorte de soulagement à ses incommodités habituelles de la poitrine, dans ces agréables et utiles récréations. La taille de M. Sarrau était courte et un peu ramassée. La pléthore était devenue chez lui assez forte depuis qu'il avait quitté les affaires et son commerce de chapellerie. Au moment où survint sa dernière maladie, il était âgé de soixante et quinze ans.— Au milieu de l'hiver dernier, il eut un catarrhe pulmonaire simple, mais qui fut d'une assez longue durée. Au commencement du printemps, l'on fit établir un vésicatoire au bras et l'on entretint cet exutoire pendant plusieurs semaines.

Il n'est pas inutile d'ajouter ici que notre malade avait, il y a bon nombre d'années, constaté et maintenu à son avantage, une fluxion sanguine qui s'était fixée à l'extrémité inférieure du rectum et qui fut sujette, durant assez longtemps, à des retours périodiques. Le malaise de la poitrine, survenu plus tard, parut coïncider avec la disparition du flux hémorroïdal en question.

Les choses en étaient donc là; autrement dit, M. Sarrau, depuis deux ou trois mois, se trouvait exempt d'in-

Digitized by Google

commodités nouvelles, et supportait patiemment celles qui ne le faisaient pas beaucoup souffrir; il était, en un mot, sans inquiétude sur l'état de sa santé, quand le 19 juin 1846, vers six heures et demie du soir, et après un entretien qu'il venait d'avoir comme passe-temps, en se reposant à une fenêtre, avec une personne du voisinage, l'on eut tout-à-coup à déplorer chez lui l'apparition subite d'une paralysie de *tout le côté droit* du corps. L'on avait vu M. Sarrau s'enfermer dans un cabinet de toilette pour un besoin à satisfaire, quand sa femme entendit la chute d'un corps lourd sur le plancher. Relevé de suite et promptement secouru par les voisins, M. Sarrau nous parut entièrement privé de connaissance, lorsque nous le vîmes peu de moments après. Son intelligence paraissait entièrement abolie. Elle sembla renaître, deux jours après, mais bien faiblement et sans durée : elle fut remplacée par un coma que n'interrompirent point les accès d'une fièvre qui reparaissait le soir, sur la fin de la nuit et à d'autres intervalles. L'on vit cet état pénible, auquel on opposa en vain toutes les ressources de l'art, ne cesser qu'avec la vie, à la fin du quatrième jour. L'ouverture du corps à laquelle assistèrent MM. le Dr Vallot et Hugueny, professeur de physique au Collége royal de Dijon, fit voir la lésion qui avait été pressentie et indiquée auparavant. Dans l'hémisphère gauche du cerveau et dans le ventricule de ce côté, l'on constata qu'un épanchement de sang considérable, réuni dans un seul et vaste foyer, avait pris la place du corps strié presque tout entier, de la partie antérieure de la couche optique et d'une portion notable de la substance propre de cet hémisphère. Le sang, dans les points les plus rapprochés de la matière cérébrale, avait une consistance de bouil-

Digitized by Google

lie et une teinte modifiée d'une manière particulière par son mélange avec la pulpe cérébrale qui offrait, de son côté, une apparence granuleuse et ramollie.

Le volume du cœur excédait de beaucoup l'état normal. Une matière graisseuse d'un jaune caractéristique occupait les interstices d'un grand nombre des colonnes charnues de l'intérieur de cet organe.

L'on croirait superflus tous les détails de cette observation qui n'aurait elle-même qu'un bien vulgaire intérêt, si l'on omettait une circonstance *particulière* que l'on a reconnue et dûment vérifiée au début des accidents qui constituaient l'apoplexie. Durant cinq heures et demie, les assistants parmi lesquels se trouvait M. Viallanes, pharmacien et professeur de pharmacie à l'Ecole secondaire de médecine, qui donna les premiers soins au malade, les assistants, avec le médecin, ont été frappés de voir le membre droit, *tout privé qu'il était du sentiment et du mouvement*, se roidir toutes les trois minutes environ, avec force, et d'une manière visiblement douloureuse pour le patient. Ces secousses et ces convulsions cloniques dont le *membre paralysé* se trouvait agité n'ont disparu que quelques instants après une forte application de sangsues à l'anus, et un lavement drastique. — Il est bon, peut-être, d'enregistrer cette particularité, attendu que l'on ne paraît guère l'avoir constatée dans les cas où une hémorrhagie cérébrale entraînait ou non la cessation de la vie, dans un laps de temps assez court.

Digitized by Google

INTRODUCTION DANS LA RÉGION ÉPIGASTRIQUE D'UNE AIGUILLE A COUDRE,

dont l'extraction a exigé de grands efforts, à cause de la contraction du muscle où cette aiguille était implantée,

PAR LE MÊME.

(OBSERVATION lue dans la Séance du 9 juillet 1845.)

En chirurgie, les circonstances les plus légères en apparence peuvent nous amener à reconnaître qu'elles sont dignes parfois d'un certain intérêt, et nous forcer à réfléchir sur les causes qui s'y rattachent. — Je fus appelé le 8 juillet 1845, vers deux heures après midi, pour retirer une aiguille à coudre qui venait de se loger dans la région épigastrique du nommé Naudet, apprenti cordonnier, âgé de 14 ans et demi, et d'une constitution déjà robuste. En luttant par badinage, presque sous les yeux de sa mère, avec une jeune et forte fille de vingt ans, il se sentit piqué vers l'estomac au moment où il opposait le plus de résistance pour n'être point terrassé. Aussitôt il porte la main sur l'endroit douloureux, et y reconnaît une tumeur assez saillante, ainsi que l'extrémité d'un corps aigu qui lui paraît être la pointe d'une aiguille. La jeune personne, couturière de son état, n'avait plus songé dans la lutte à une aiguille mise à sa robe, selon l'usage des ouvrières qui suspendent leur travail. Dans la vivacité du jeu, l'aiguille avait accroché le jeune Naudet à la partie indiquée plus haut, et avait pénétré profondément à cause du point d'appui que ce petit corps aigu trouva sur le busc près duquel il était implanté.

En examinant la partie lésée, peu d'instants après l'accident, je ne trouvai qu'une saillie que je crus devoir faire dépendre de la présence d'une tête d'épingle et non pas d'une aiguille. Le reste du corps étranger

Digitized by Google

n'était pas du tout sensible au toucher. A la faveur d'une boutonnière opérée pour mettre en relief le corps dont la dureté était bien manifeste, je vis se présenter une pointe d'aiguille qu'il me fut d'abord difficile de saisir avec une pince à artère. Mais ce qui devint beaucoup plus difficile, ce fut l'extraction complète de ce mince objet; les personnes présentes ont été témoins de la force qu'il m'a fallu déployer en quelque sorte pour parvenir à le retirer : il était littéralement comme serré dans un étau. Mes pinces d'acier ne laissaient pas échapper la pointe, et les efforts que je fis, en me tenant sur mes gardes pour éviter de briser l'aiguille, étaient tels que j'entraînais presque le jeune garçon qui était tombé en syncope, et que deux personnes retenaient par les épaules sur une chaise. Parfois, je n'ai guère employé plus de force en me servant du forceps dans un accouchement; aussi les personnes qui m'assistaient ne revenaient-elles point de leur surprise. Enfin, je tirai tout-à-fait l'aiguille que je présente à l'Académie. Elle a 43 millimètres de longueur, et l'on peut voir qu'elle est légèrement bronzée par l'effet sans doute de son séjour dans le muscle droit de l'abdomen (sterno-pubien), près du cartilage des fausses côtes droites; la pointe en a été un peu recourbée par la pince à artères dont je fis usage. Cette pince est très-bonne et solidement confectionnée, puisque je puis soulever aisément par ses mors un poids de quinze kilogrammes qu'une ficelle tient fixé à l'instrument.— C'est à la contraction musculaire que je crois devoir rattacher la résistance singulière dont nous venons de parler, et je m'imaginerais difficilement que l'on pût faire dépendre cette résistance d'une autre cause.

Digitized by Google

TABLEAU INDICATIF

DES MALADIES QUI PEUVENT MOTIVER L'ABLATION OU LA RÉSECTION *en totalité*, de l'os MAXILLAIRE SUPÉRIEUR ET DE CELLES QUI NE MOTIVENT PAS CETTE OPÉRATION,

Présenté le 23 avril 1845, à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon,

PAR LE MÊME.

Le travail que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à l'Académie, n'existe nulle part. Il m'a fallu du temps et des soins pour parvenir à mettre de l'ordre dans une matière où les observations sont trop souvent présentées par les auteurs d'une manière obscure et vague. En entreprenant ces recherches, j'ai eu le désir de placer quelques jalons sur la route que le médecin et le chirurgien s'obligent constamment à parcourir au milieu des plus grandes difficultés.

RÈGLES GÉNÉRALES SUR CETTE OPÉRATION.

I.

Quelles que soient l'étendue et la gravité de la *maladie du sinus maxillaire* ou des parties environnantes, si la *cause* de cette maladie réside dans un vice intérieur, qu'aucune *opération chirurgicale* délicate ne soit entreprise, avant d'avoir combattu la *cause* supposée ou reconnue. A cet égard, Boyer, dans son estimable Traité de chirurgie, constate les *effets merveilleux du mercure*.

Digitized by Google

L'*iode* et ses *composés*, le *soufre* et ses *combinaisons* soit avec des *préparations alcalines*, soit avec des modificateurs généraux désignés collectivement sous le nom d'AMERS et de NERVINS, constituent également des *remèdes éprouvés*; c'est à leur emploi rationnel et méthodique que sont dues des *cures* qui ont lieu de nous surprendre.

II.

Au sujet de la *résection de l'os maxillaire supérieur* et de l'*ablation de cet os en totalité*, voici de quelle manière s'est exprimé un de mes anciens condisciples qui a su s'acquérir, par ses travaux, un crédit que personne ne peut contester : « Cet os tient de si près et par des sutures si serrées aux autres os de la face, que son extirpation est rigoureusement impossible, et qu'en réalité, dans l'opération qui porte ce nom, on ne l'enlève pas lui-même tout entier et l'on enlève avec lui tout ou partie de plusieurs autres. » J. MALGAIGNE, *Traité d'anatomie chirurgicale et de chirurgie expérimentale*, t. I[er], p. 447. J'ajouterai que l'altération de l'os qui peut *seule* en motiver l'ablation, rend presque impossible le retranchement de toutes ses parties : il ne peut y avoir rien de net ni de régulier dans une opération de ce genre; ou bien on laisse des portions susceptibles de s'altérer plus tard, ou bien l'on enlève des parties osseuses qu'il serait important de respecter.

Les maladies qui peuvent rendre nécessaire l'ablation ou la résection en totalité de l'os maxillaire supérieur, sont les suivantes :

j. L'OSTÉOSARCOME; c'est l'altération la plus profonde

Digitized by Google

de la substance osseuse elle-même, d'après le docteur Becker. Selon Boyer, elle résulte du virus cancéreux, et s'étend du maxillaire aux os contigus; elle se reproduit presque toujours après l'opération.

Je crois que l'on peut faire rentrer dans ce genre d'altération, les variétés suivantes de l'*ostéosarcome* de l'os maxillaire supérieur :

1. Le *sarcome* décrit par Planque et qui présentait le volume des deux poings; l'on pratiqua l'ablation d'une partie de l'os maxillaire supérieur. Il en est de même de cette tumeur présentée comme un cas rare et curieux par Ch. G. Siebold, en 1776, sous ce titre : *Dissertatio de insolito maxillæ superioris tumore aliisque ejusdem morbis*, Vurzbourg, in-4°.

2. L'*ostéostéatome* qu'Astruc a désigné encore sous le nom de *gomme* ou tumeur gommeuse. Voir la collection des Thèses de chirurgie de Haller; il y a une observation sur ce sujet avec le titre suivant : « Osteosteatomatis casus rarior. » L'on a renoncé à entreprendre la cure de cette tumeur particulière. Pour cette maladie et la précédente, voir Haller : *Disputationes chirurgicæ selectæ.— Dissertatio medico-chirurgica de morbis præcipuis sinuum ossis frontis et maxillæ superioris*, etc., par L.-Runge, sous la présidence de Ziegler, p. 218, 219 et suivantes, t. I^er^, Venetiis, 1750.

ij. L'OSTÉOMALACIE OU RAMOLLISSEMENT de l'os; *rachitis des adultes* d'après P. Frank. Selon les uns, cette maladie est la suite d'affections syphilitiques; selon d'autres, elle a été presqu'exclusivement observée sur des femmes.

Cet état pathologique de l'os maxillaire me paraît être celui que Losbtein nomme :

1. L'*ostéospongiose*, sorte de *spina-ventosa* qui entraîne la *dissolution* de cet os ou sa *vermoulure*. Il n'y a qu'une nuance,

Digitized by Google

selon moi, légère, qui sépare cette lésion de la suivante, connue sous le nom :

2. D'*ostéoporose*, à cause de l'existence d'une sérosité rougeâtre dans les mailles du tissu de l'os.

iij. La CARIE HUMIDE complète ou disséminée de l'os en question. La plupart des auteurs considèrent cette dernière maladie comme étant presque toujours de nature vénérienne, cancéreuse ou scrofuleuse. Les enfants qui s'en trouvent atteints sont rachitiques. Elle se présente assez souvent avec des *fongus*: le cas devient alors compliqué et fort grave. Il y avait carie avec des excroissances fongueuses sur le palais dans le cas où Ruysch, après avoir enlevé l'os, brûla ensuite le fond du palais; il paraît qu'il en fut à peu près de même dans l'exemple rapporté par Théodore Zwinger (Ephém. des curieux de la nature. Déc. 2e; An. 6e, p. 528; Obs. 233e, Nuremberg, 1688). Voici le titre de cette observation: *Caries maxillæ superioris extrusum dentem subsequuta.*

Outre la carie, il y avait des *fongus* et des *végétations saignantes* dans l'observation où M. Velpeau (Médecine opératoire, t. II, p. 629) signala de plus l'existence d'une caverne à bords durs et lardacés; le mal avait perforé la paroi inférieure du sinus. L'espèce d'altération dont il s'agit, a reçu des noms différents selon le point de départ du mal. Ainsi, il y a des tumeurs dites : *Tumeurs ossivores fongueuses lymphatiques* du *périoste*; ces dernières peuvent dépendre de la dégénérescence d'un follicule dentaire. Il y en a d'autres qui distendent la cavité du sinus maxillaire après avoir pris germe sur la *membrane muqueuse* qui la tapisse. Dans un cas de cette espèce, l'on a pu obtenir la guérison du

Digitized by Google

malade, en ouvrant le sinus et en cautérisant la tumeur 1er vol. du Journal de chirurgie de Paris). C'est également ici qu'il convient de ranger toutes les observations dont les détails se trouvent dans un très-grand nombre de Recueils anciens et modernes, sous la dénomination assez vague de *tumeurs* de nature *strumeuse*, *indurées* ou *ramollies*; *tumeurs adipocireuses*, *gélatiniformes* avec *carie*; *sarcômes médullaires*, enfin. Ce sont, en un mot, des lésions de l'os maxillaire devenues profondes par leur combinaison avec une maladie soit de la membrane muqueuse du sinus, soit du périoste et des tissus sus-jacents; elles finissent ordinairement par engendrer ce que l'on a encore appelé la *dégénérescence fibreuse*, le *cancer* proprement dit, le *polype cancéreux* et toute la série des altérations de tissu qui déterminent les difformités du visage les plus étranges et les plus hideuses.

iv. La Nécrose qui est assez fréquente. Il existe un exemple remarquable d'une séparation spontanée de l'os; il en résulta un grand vide dans la bouche (Dict. des Sc. méd., p. 386, art. sinus). La nature fait ici des prodiges, pour effectuer l'élimination des séquestres ou de l'os même en totalité.

v. Les exostoses malignes (mali moris) de Scarpa et *circonscrites*. Cette maladie est encore désignée sous la dénomination d'*exostoses périostales fongueuses*, d'*exostoses fongueuses* de la *membrane muqueuse* : elles peuvent se développer sur les *parois internes* du sinus et engendrer ainsi l'une de ces difformités nommées *cardinales* par Lobstein; sur la *voûte palatine*, comme dans le cas rapporté par M. Diday, de Lyon. Ces *végé-*

Digitized by Google

tations osseuses ne sont pas toujours dans un état de *ramollissement*; elles ne constituent point alors des *fongus*.

vj. Les KISTES OSSEUX si bien décrits par Dupuytren, et qui motivent, parfois, l'ablation de l'os, de même que les *exostoses* non *ramollies*.

vij. Les FRACTURES de l'os dont la consolidation ne peut s'opérer par l'effet d'un vice interne ou par leur complication qui aurait donné lieu, en raison de la cause fracturante, à un grand nombre d'esquilles et de fragments irréguliers.

viij. Les PLAIES DÉGÉNÉRÉES en un ulcère qui amène lentement la carie ou une altération grave de l'os et de la membrane muqueuse du sinus.

ix. Les FISTULES INVÉTÉRÉES du sinus maxillaire qui s'ouvrent d'ordinaire près de l'orbite, sur la joue, et qui sont entretenues par une *maladie* de l'*os*, du *sinus* même et la *carie dentaire*.

x. Les CANCERS COLLOÏDES qui résultent de l'existence prolongée de différents *polypes*. Il est des auteurs, Vidal de Cassis entre autres, qui n'attribuent pas l'origine d'une semblable dégénérescence à des polypes.

xj. Les POLYPES, non point les mous ou celluloso-muqueux, nommés encore vésiculaires, mais bien les *polypes* appelés MALINS, c'est-à-dire ceux qui n'ont point encore envahi trop de parties profondes et qui ont reçu la dénomination de *polypes fibreux*, *durs* ou *lardacés*,

Digitized by Google

de *polypes charnus*, mais *non douloureux*, de *polypes granuleux, fongueux, sarcomateux*; ce sont les *polypes dégénérés* de J. Bell. L'on va jusqu'à leur prêter une dureté qui approche du cartilage de l'os, voire même de la pierre; il est du reste bien établi que nous n'entendons nullement parler des espèces de polypes ou de cancers appelés « *noli me tangere.* »

Au commencement de ce siècle encore, on se contentait de perforer le sinus maxillaire pour faire l'extirpation de ces polypes, ainsi que pour extraire les corps fongueux développés par l'effet d'une cause directe, certains corps étrangers venus du dehors, ou bien une dent vicieusement disposée en dedans du sinus, comme le prouve l'observation remarquable de Dubois, en septembre 1802.

Maintenant, il nous reste à désigner les maladies qui, aux yeux d'un opérateur plus prudent que hardi, ne rendront point nécessaire l'ablation de l'os en totalité. Ces maladies sont les suivantes :

j. La CARIE SIMPLE et LIMITÉE de l'os, quel que soit le point où elle existe.

ij. L'HYPÉROSTOSE PARTIELLE consistant dans l'augmentation de masse et de densité du tissu osseux. Cet état de l'os peut s'observer sur toutes ses faces; il constitue alors l'*ostéosclérose :* l'on en trouve un exemple qui n'a pas été sans retentissement en 1799; il s'agit de cette tête énorme découverte aux environs de Reims, à 15 pieds de profondeur, et dont M. N. Jadelot a donné la description.

Digitized by Google

iij. Les TUBERCULES de l'os maxillaire même, d'après Boyer (t. VI, p. 160); ils ne sont pas rares : ils se développent à la racine d'une des dents en rapport avec le sinus.

iv. Les TUBERCULES POLYPEUX du *sinus maxillaire;* Ruysch (obs., 77) les arracha, puis le cautère actuel fut porté jusque dans le sinus.

v. Les TUMEURS FONGUEUSES en *grappe* et de la grosseur de pois ou environ.

vj. Les ALTÉRATIONS diverses du *sinus maxillaire,* ni *étendues* ni *disséminées*. Bordenave, dans un Mémoire remarquable intitulé : « Précis d'observations sur les maladies du sinus maxillaire » Mém. de l'Ac. de chir., t. IV, p. 377, 1819, fait observer que la *carie* des *dents* est la *cause* de presque toutes les *maladies* de ce *sinus*. Cette remarque se justifie tous les jours dans la pratique de l'art.

vij. Les PELOTONS de *matière adipocireuse* dans le sinus.

viij. Les ABCÈS *lents* et *invétérés* de cette cavité.

ix. L'HYDROPISIE que ces derniers y engendrent quelquefois.

x. Les ULCÉRATIONS et les FISTULES SIMPLES du même sinus, bien que la cure en soit longue et difficile.

xj. Les CORPS ÉTRANGERS introduits dans ce sinus.

Digitized by Google

Ces *corps étrangers* consistent tantôt dans des *projectiles*, tantôt dans des *portions d'os*, tantôt même dans une *dent* (par exemple, l'observation de Dubois citée plus haut). Bordenave rapporte des cas où il a trouvé dans le sinus maxillaire des *vers blanchâtres*, et même, une fois, un *lombric* de 12 centimètres de longueur y a été observé par Deschamps, chirurgien de la Charité. Fortassin et Heysham confirment en quelque sorte ces observations qui paraissent incroyables aux yeux de quelques pathologistes, et font mention d'*insectes morts* dont ils ont débarrassé le sinus où ils les ont rencontrés, en faisant usage d'injections d'huile, tant il est vrai que la puissance de l'art de guérir ou du moins de soulager, se déploie parfois avec le secours des moyens les plus doux.

Digitized by Google

NOTE SUPPLÉMENTAIRE
SUR UN CAS DE TÉRATOLOGIE HUMAINE,

PAR M. PIERQUIN DE GEMBLOUX,
MEMBRE CORRESPONDANT.

(Voir la PARTIE DES SCIENCES, années 1843 et 1844, p. 115).

La note de M. le Dr. Pierquin de Gembloux a pour but de démontrer : 1° que le cas de tératologie dont il a donné la description, n'a absolument aucune espèce de rapport avec l'anomalie connue sous la dénominaticn de *spina bifida*.

2° « Il n'y a pas lieu de croire, ajoute l'auteur, que ce soit un cas qui puisse rentrer dans la famille des anencéphaliens ou des pseudencéphaliens, parce que le crâne était parfaitement conformé.

3° » L'examen anatomique d'un repli cutané me paraît insolite et curieux à demander.

4° » La science conservera ce fait unique pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour un cas de lumbocéphaloptère.

5° » Je n'ai pas dit un seul mot qui pût faire supposer que les téguments ne se réunissaient point à la ligne médiane.

6° » J'ai dit qu'il y avait eu seulement et exclusivement extension de la peau et point d'arrêt général du fœtus quant à son développement.

7° » J'ai dit qu'il y avait hypertrophie cutanée et atrophie fœtale.

Digitized by Google

8° » J'ai pensé, comme l'auteur de la note annexée à mon Observation (voir p. 121 du volume des derniers Mémoires), *que dans certaines anomalies, on trouve des faits d'organisation comparables à la structure de certains types moins favorisés.*

9° » L'auteur de la note pense enfin que j'ai eu tort de faire ce rapprochement ; je persiste dans l'opinion contraire pour les motifs que j'ai fait valoir dans ma Description. »

M. Pierquin de Gembloux a plus tard adressé quelques exemplaires d'un dessin lythographié qu'il a fait lui-même du cas tératologique en question. Si l'Académie en avait possédé un nombre suffisant, l'on aurait joint la planche à la précédente note, ce qui aurait permis au lecteur de saisir de suite les développements de l'auteur de l'intéressante communication publiée dans le temps.

Digitized by Google

ERRATUM.

C'est par erreur que l'on a annoncé dans la note de la page 73 qu'une pièce de vers de M. Bressier, sur *la Vieillesse*, serait reproduite à la fin de ce volume. Cette pièce a été imprimée dans les Mémoires de l'Académie, séance publique du 21 août 1843, pp. 102-106.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE.

Président, M. Frantin.
Vice-président, M. V. Dumay.
Secrétaire, M. Rossignol.
Secrétaire-Adjoint, M. Ripault.
Bibliothécaire, M. Cuynat.
Conservateur des Médailles et Antiquités, M. Fevret de St.-Mémin.
Conservateur des Collections d'Hist. Naturelle, M. Antoine.
Trésorier, M. Tilloy.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président, M. Frantin.
M. le comte d'Audiffret.
M. Toussaint.
M. Nault.
Secrétaire, M. Delarue.

COMMISSION ANNUELLE D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE,

FORMÉE DANS LE SEIN DE L'ACADÉMIE.

M. Antoine.
M. Tilloy.
M. Sené.

COMMISSION PERMANENTE DES ANTIQUITÉS,

FORMÉE DANS LE SEIN DE L'ACADÉMIE.

Président, M.
M. Fevret de St.-Mémin.
M. Peignot.
Secrétaire, M. Gueneau-d'Aumont.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES.

1° MEMBRES HONORAIRES.

ACADÉMICIENS HONORAIRES RÉSIDANTS.

M. le chevalier de BERBIS (commandeur ✱), ancien député de la Côte-d'Or. 12 mai 1822.

M. le baron NAU DE CHAMPLOUIS (commandeur ✱), pair de France, conseiller d'Etat, préfet de la Côte-d'Or. 12 juin 1844.

M. Adrien LE ROY DE LA TOURNELLE (O ✱), député, premier président de la Cour royale de Dijon. 27 janvier 1847.

ACADÉMICIENS HONORAIRES RÉGNICOLES.

M. le comte de TOCQUEVILLE (O ✱), commandeur de l'ordre du mérite civil, dit de la Couronne de Bavière, de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse, de seconde classe; ancien préfet de la Côte-d'Or. 6 mars 1816.

M. A. CHAPER (O ✱), préfet du département de la Loire-Inférieure, ancien préfet de la Côte-d'Or. 26 décembre 1834.

M. de LAMARTINE (O ✱), député, membre de l'Académie française, à Mâcon. 21 janvier 1846.

M. le baron Albin-Reine ROUSSIN (Gr. O ✱), né à Dijon le 21 avril 1781, amiral et pair de France, membre de l'Institut et du bureau des longitudes. 18 juin 1845.

2° MEMBRES RÉSIDANTS.

MM.

1° ANTOINE (✱), D. M., directeur honoraire de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie. (Classe des Sciences). 21 décembre 1786.

2° VALLOT, D. M., professeur-adjoint d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences). 26 janvier 1792.

3° BERTHOT (O ✱), recteur de l'Académie royale universitaire de Dijon. (Cl. des Sciences). 7 juillet 1803.

Digitized by Google

4° Devosge (✱), directeur de l'Ecole des Beaux-Arts. (Cl. des Beaux-Arts). 11 mars 1806.

5° Peignot, inspecteur honoraire de l'Académie royale universitaire de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres). 8 décembre 1813.

6° Gueneau d'Aumont (✱), professeur de physique à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences). 24 janvier 1816.

7° Nault (O ✱), ancien procureur-général à la Cour royale de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres). 21 février 1816.

8° Tilloy, ancien pharmacien. (Cl. des Sciences). 3 juillet 1822.

9° Salgues, D. M., professeur de clinique médicale à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie. (Cl. des Sciences). 24 juillet 1822.

10° Sené (✱), D. M., professeur de chimie à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences). 7 août 1822.

11° Toussaint, conservateur de la Bibliothèque de la ville. (Cl. des Belles-Lettres). 19 mai 1824.

12° Fevret de St.-Mémin (✱), conservateur du Musée de la ville. (Cl. des Beaux-Arts). 29 décembre 1824.

13° Frantin aîné. (Cl. des Belles-Lettres). 24 mai 1826.

14° Darbois, professeur de sculpture à l'Ecole spéciale des Beaux-Arts. (Cl. des Beaux-Arts). 14 décembre 1831.

15° Stiévenart (✱), doyen de la Faculté des Lettres. (Cl. des Belles-Lettres). 14 novembre 1832.

16° Paul aîné, homme de Lettres. (Cl. des Belles-Lettres). 14 novembre 1832.

17° Nodot, directeur du cabinet d'histoire naturelle de la ville. (Cl. des Sciences). 10 juillet 1833.

18° Dompmartin, D. M., directeur de l'établissement orthopédique de Dijon. (Cl. des Sciences). 8 février 1837.

19° H. Baudot, président de la Commission départementale d'antiquités de la Côte-d'Or. (Cl. des Belles-Lettres). 23 mai 1838.

20° Cuynat, D. M. (✱), ancien chirurgien major de cavalerie légère. (Cl. des Sciences). 19 décembre 1838.

Digitized by Google

21° Ripault, D. M., ancien Interne des hôpitaux et hospices civils de Paris. (Cl. des Sciences). 26 février 1840.

22° Perrey, professeur de mathématiques transcendantes à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences). 29 juillet 1840.

23° Brullé (*), chevalier de l'Ordre grec du Sauveur, professeur de zoologie et de physiologie à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences). 28 avril 1841.

24° Morelot (*), doyen de la Faculté de Droit. (Cl. des Belles-Lettres). 30 juin 1841.

25° Delarue, pharmacien, conservateur du Laboratoire départemental de chimie. (Cl. des Sciences). 14 juillet 1841.

26° Rossignol, conservateur des Archives du département de la Côte-d'Or et de l'ancienne province de Bourgogne. (Cl. des Belles-Lettres). 24 novembre 1841.

27° Lodin de Lalaire, professeur de Littérature française à la Faculté des Lettres. (Cl. des Belles-Lettres). 24 novembre 1841.

28° Brulet, D. M., ancien Interne des hôpitaux de Lyon. (Cl. des Sciences). 7 février 1844.

29°. De Lacuisine (*), conseiller à la Cour royale de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres). 22 mai 1844.

30° Dumay (*), maire de la ville de Dijon, ancien bâtonnier de l'ordre des Avocats à la Cour royale. (Cl. des Belles-Lettres). 26 juin 1844.

31° Le comte d'Audiffret (O *), receveur général du département de la Côte-d'Or. (Cl. des Belles-Lettres). 18 décembre 1844.

32° Darcy (*), ingénieur en chef du Corps royal des ponts, chaussées et mines du département de la Côte-d'Or. (Cl. des Sciences). 15 janvier 1845.

33° Noirot aîné, géomètre, économiste-forestier. (Cl. des Sciences). 28 janvier 1846.

34° J. Varembey (*), premier avocat général à la Cour royale de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres). 13 mai 1846.

35° Roget baron de Belloguet (*), officier de cavalerie. (Cl. des Belles-Lettres). 27 janvier 1847.

Digitized by Google

3° MEMBRES NON RÉSIDANTS.

MM.

ADELON (✱), professeur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, 1er décembre 1824.

H. AIGRE (✱), professeur de littérature française, à Paris. 5 février 1845.

ANCELOT (✱), membre de l'Académie française, à Paris. 26 décembre 1821.

Le marquis d'ARBAUD-JOUQUES (O ✱), ancien Préfet de la Côte-d'Or, à Aix. 7 mars 1823.

Ch. BABBAGE, secrétaire de la Société astronomique de Londres. 7 août 1822.

BASTARD, correspondant de l'Académie royale de médecine, ancien professeur de botanique à Châlonnes près d'Angers. 24 février 1813.

BOLU-GRILLET, D. M., à Dôle. 9 décembre 1835.

Mathieu BONAFOUS, directeur du Jardin botanique à Turin. 14 décembre 1831.

BOURÉE, D. M. (✱), conservateur de la bibliothèque de la ville, à Châtillon-sur-Seine. 18 juillet 1832.

BREGHOT DU LUT, conseiller à la Cour royale de Lyon. 8 décembre 1824.

BRESSIER (✱), ancien directeur de l'enregistrement et des domaines de la Côte-d'Or, à Paris. 3 décembre 1824.

BRIFAUT (✱), membre de l'Académie française, à Paris. 16 mars 1825.

Le duc de BRISSAC (C ✱), pair de France, à Paris. 24 juin 1812.

Le chevalier CAUCHY (O ✱), archiviste honoraire de la chambre des pairs, garde des Archives de l'Ordre du St.-Esprit, à Paris. 24 juin 1812.

Le comte MAXIME DE CHOISEUIL D'AILLECOURT (✱), membre de l'Institut, à St.-Méry (Seine-et-Marne). 13 septembre 1815.

COLIN (✱), professeur des sciences physiques à l'école royale militaire de St.-Cyr. 12 avril 1820.

Digitized by Google

Delcros (O. ✱) (G. C.), ancien officier supérieur au Corps royal des Ingénieurs géographes militaires et de l'état-major, à Paris. 29 novembre 1820.

Derome (✱), doyen de la Faculté des lettres de Poitiers. 30 juin 1841.

Dupasquier, D. M. (✱), professeur de chimie à l'Ecole Lamartinière et à l'Ecole de Médecine, à Lyon. 26 janvier 1842.

Foisset, homme de Lettres, juge d'Instruction près le Tribunal de première instance, à Beaune. 28 juin 1820.

Forget, D. M. (✱), professeur de clinique interne à la Faculté de médecine de Strasbourg. 20 mars 1844.

Fremiet-Monnier, ex-greffier en chef des Etats du Hainaut, à Mons. 4 mai 1805.

Girard de Caudemberg (✱), ingénieur en chef de première classe au Corps royal des ponts et chaussées, à Perpignan. 16 décembre 1829.

Gonod, homme de Lettres, conservateur de la Bibliothèque de la ville, à Clermont-Ferrand. 25 mai 1842.

Greppo, vicaire-général à Belley. 3 juin 1835.

Guillaume, juge au Tribunal de première instance, à Besançon. 22 mars 1820.

Hecker, professeur de médecine à l'Université de Berlin. 27 avril 1836.

Sir J.-Fr. W. Herschel, de la Société royale de Londres. 7 août 1822.

Heyfelder, premier médecin de la Régence de Sigmaringen en Souabe. 10 juin 1835.

Hubert, inspecteur de l'Académie universitaire d'Amiens. 5 mars 1835.

L'abbé de Labouderie, vicaire-général d'Avignon, à Paris. 20 avril 1831.

A. de Laboüisse, homme de Lettres, à Castelnaudary. 26 mai 1824.

Lapeyrouse, docteur en droit, sous-préfet de Langres, à Langres. 15 mars 1843.

De Lasalette (✱), maréchal-de-camp d'artillerie, à Grenoble. 1er mars 1815.

Digitized by Google

Le Grand (✻) C ✻), maréchal-de-camp du génie en retraite, à Vosne près Nuits. 28 novembre 1804.

Le comte Le Pelletier de Saint-Fargeau, à Paris. 8 avril 1829.

Malo, homme de Lettres et administrateur de la Caisse d'épargnes, à Paris. 18 juillet 1827.

Martin, D. M., à Paris. 19 février 1812.

E. Martin jeune (✻), D. M., ancien chirurgien de l'hospice de la Charité, à Lyon. 19 février 1840.

Mathieu de Fossey, homme de Lettres, naturaliste, à Mexico. 21 mai 1845.

Désiré Monnier, membre de la Société royale des Antiquaires de France, inspecteur-correspondant du Ministre de l'intérieur pour les monuments historiques, à Domblans (Jura). 9 juillet 1834.

Le comte de Montalembert (✻), pair de France, à Paris. 28 août 1844.

De Montmeyan, secrétaire de l'Académie des sciences, agriculture, lettres et arts d'Aix. 23 avril 1828.

Nizard (✻), homme de Lettres, député de Châtillon-sur-Seine, maître des requêtes. 20 mars 1839.

Paillet (de Plombières-lez-Dijon), homme de Lettres, à Paris. 7 mai 1834.

Parkes, membre de l'Institut royal de la Grande-Bretagne, à Londres. 24 juillet 1822.

Passy, géologue, à Evreux. 1er juillet 1835.

J. Pautet, homme de Lettres, conservateur de la Bibliothèque de la ville, à Beaune. 16 janvier 1833.

Péricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon. 4 mai 1825.

Pihan de la Forest, homme de Lettres, à Paris. 3 juin 1835.

Pommer, professeur à la faculté de Médecine de Zurich. 24 juin 1835.

Puvis (✻), membre du Conseil général du département de l'Ain, à Cuiseaux. 25 mai 1831.

Quatremère de Quincy (O. ✻), membre de l'Institut, à Paris. 8 août 1821.

Digitized by Google

Rolle (✻), ancien bibliothécaire de la ville de Paris, maire de Chaume, canton de Baigneux-les-Juifs. 2 mars 1825.

Le marquis Séguier de Saint-Brisson (O. ✻), membre de l'Institut de France, à Paris. 12 juin 1822.

Soremain de Missery (✻), ancien officier au corps royal d'artillerie, etc., à Beaune. 23 juillet 1789.

Thiébaut de Bernéaud, conservateur de la Bibliothèque Mazarine, à Paris. 4 janvier 1815.

H. Vienne, ancien archiviste et ancien conservateur de la Bibliothèque de la ville de Toulon, à Gevrey (Côte-d'Or). 24 décembre 1845.

De Villeneuve, homme de Lettres, à Nancy. 2 mai 1827.

4° MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

Ajasson de Grandsagne, homme de Lettres, à Paris. 26 juin 1833.

Audibert-Caille, D. M., à Brignoles (Var). 28 juin 1809.

D'Avezac de Castéra de Macaya, garde des archives de la marine et des colonies, membre de la Société asiatique, à Paris. 29 juillet 1829.

Bard, homme de Lettres, de la Société royale des antiquaires de France, à Chorey, près Beaune. 11 juillet 1832.

Barrau, officier de l'Université, à Chaumont (Haute-Marne). 19 décembre 1827.

Barrier, D. M., chirurgien en chef désigné du grand Hôtel-Dieu de Lyon. 28 août 1844.

Barrois, homme de Lettres et juge de paix, à Paray-le-Monial. 28 mai 1834.

Baudier, ancien sous-préfet de Morlaix, à Morlaix. 2 juillet 1845.

Baudoin, géologue, procureur du roi, à Etampes. 13 décembre 1843.

J. Baux, archiviste du département de l'Ain, à Bourg. 12 août 1846.

Bineau, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Lyon. 18 février 1846.

Digitized by Google

BLANCHARD, professeur de mathématiques au collége royal de Clermont-Ferrand. 31 janvier 1844.

Emile BÉGIN, D. M., membre de la Société médicale, à Metz.

Gaspard BELLIN, docteur en droit, juge suppléant au Tribunal de première instance, à Lyon. 31 mars 1841.

BERRIAT-SAINT-PRIX, professeur à la Faculté de droit de Paris. 1er mai 1811.

BOUCHARLAT, homme de Lettres et ancien professeur aux écoles militaires, à Paris. 5 juillet 1820.

BOUILLET, inspecteur divisionnaire des monuments historiques, à Clermont-Ferrand. 18 décembre 1839.

BOULLÉE, ancien magistrat, à Lyon. 1er août 1832.

BRACHET, D. M., médecin du grand Hôtel-Dieu de Lyon, et professeur à l'école préparatoire de médecine. 26 janvier 1842.

BRUGNATELLI, professeur d'histoire naturelle générale à l'Université de Pavie. 29 novembre 1820.

BEURARD, ancien ingénieur des mines du Palatinat, à Paris. 18 novembre 1802.

L. CALMELS, géomètre en chef du cadastre, à Mâcon. 1er avril 1846.

CANONGE, homme de Lettres, à Nîmes. 30 mai 1838.

CARPENTIER-MÉRICOURT, D. M. P., à Paris. 2 juillet 1845.

Renier CHALON, président de la Société des bibliophiles de Mons. 31 août 1836.

Le baron de CHAPUYS-MONTLAVILLE, à Mâcon. 13 janvier 1830.

CHASLE DE LATOUCHE, homme de Lettres, à Belle-Isle-en-Mer (Morbihan). 26 mai 1824.

Le comte de COETLOSQUET, ancien sous-préfet, homme de Lettres, à Metz. 21 août 1844.

COLBY, capitaine royal des ingénieurs, à Edimbourg. 18 mai 1818.

Antonio COLLA, professeur de physique à Parme. 10 juin 1845.

COLLARD DE MARTIGNY, D. M., à Mirecourt. mai 1828.

Digitized by Google

W. Collyer, ministre de la chapelle de Hanovre, membre de la Société philosophique, à Londres. 28 janvier 1818.

Colson, D. M., médecin de l'hôpital de Noyon, à Noyon. 23 janvier 1828.

Corblet, antiquaire, à Beauvais. 11 janvier 1843.

Coubard d'Aulnay, homme de Lettres, à Paris. 14 avril 1839.

Coulon, docteur en Droit, juge de paix, à Vitteaux. 17 avril 1839.

Ch. Daremberg, D. M., bibliothécaire de l'Académie royale de Médecine, à Paris. 17 mars 1847.

Deluc, membre de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, à Genève. 24 juin 1818.

Demesmay, homme de Lettres, député du Doubs, à Besançon. 28 décembre 1831.

Denis, D. M., professeur particulier de chimie organique, à Toul. 26 janvier 1842.

Désormes-Duplessis, manufacturier à Verberie. 14 juin 1800.

Le Baron Despine fils, D. M., à Aix en Savoie. 23 mars 1836.

Desportes, homme de Lettres, à Paris. 8 décembre 1841.

Devilly, homme de Lettres, à Metz. 23 janvier 1822.

Donnet, ingénieur géographe, à Paris. 10 août 1825.

E. Duchesne (✱), D. M., à Paris. 21 août 1833.

Duhamel (✱), membre du Conseil général des mines, à Paris. 18 novembre 1802.

Ch. Em. Dumont, bâtonnier de l'ordre des Avocats, à St.-Mihiel en Lorraine. 12 mai 1844.

Duret, D. M., membre du Conseil général du département de la Côte-d'Or, maire de la ville de Nuits, à Nuits. 25 mai 1831.

Antony Duvivier, homme de Lettres, archéologue, à Nevers. 31 mars 1841.

Ch. Eynard, homme de Lettres, à Genève. 10 février 1841.

Falconnet, homme de Lettres, et substitut du procureur du Roi, à Lyon. 23 mars 1836.

Fauré, pharmacien, à Bordeaux. 18 février 1846.

Flour de St.-Genis, à la Rochelle. 25 mai 1831.

Digitized by Google

Gauthier, D. M., médecin de l'hospice de l'Antiquaille à Lyon. 28 mars 1832.

J.-M. Gerbaud, docteur en médecine, et maître en pharmacie, à Lyon. 26 août 1846.

Gimet de Goulan, homme de Lettres, à Paris. 14 août 1839.

Gintrac, D. M., professeur de clinique médicale à l'école préparatoire de médecine, à Bordeaux. 19 janvier 1825.

Goulet, architecte, à Paris. 22 juillet 1803.

Grateloup, naturaliste, à Bordeaux. 23 mars 1836.

Guigniaut, professeur de littérature grecque, à Paris. 4 juin 1828.

L'abbé Guillaume, membre de la Société des antiquaires de Normandie, à Amiens. 17 mai 1843.

Am. Guillaume, D. M., à Moissey (Jura). 29 novembre 1843.

Guillory aîné, président de la Société industrielle de Maine-et-Loire, à Angers. 18 février 1846.

Guyetant (✱), D. M., à Paris. 23 août 1826.

De Haldat, D. M., à Nancy. 23 mai 1804.

Haumont, homme de Lettres à Paris, vice-président de la Société pour l'enseignement élémentaire. 14 août 1839.

Hazard-Mirault, secrétaire général de l'Athénée des Arts, à Paris. 27 janvier 1819.

Le baron d'Hombres-Firmas (✱), docteur ès-Sciences, correspondant de l'Institut, membre de la Société royale d'agriculture, à Alais. 5 mai 1830.

Hubaud, homme de Lettres, à Marseille. 5 juillet 1820.

Jacquemyns, D. M. et Ch., membre de la Commission d'examen et de surveillance médicale de la Flandre occidentale, à Dadizeele près Ménin (Belgique). 26 août 1829.

Jobard (✱), contrôleur-aviseur, directeur du Musée industriel belge, à Bruxelles. 18 juillet 1832.

Jolibois, curé de Trévoux, président de la Société de Trévoux. 1844.

De Jolimont, ex-ingénieur, à Dijon. 1er décembre 1830.

Le vicomte Kerckhove dit de Kirckhoff de Varent (G. C. ✱) commandeur et chevalier de plusieurs Ordres), D. M., an-

Digitized by Google

cien médecin en chef des hôpitaux militaires, à Anvers. 16 août 1837.

KUHNHOLTZ, D. M., professeur agrégé à la Faculté de médecine, et conservateur de la Bibliothèque médicale de la même Faculté, à Montpellier. 14 décembre 1836.

Samuel LAIR (*), conseiller de préfecture, et secrétaire de la Société royale d'agriculture et de commerce, à Caen. 19 décembre 1827.

LAFONT-GOUZY, D. M., à Toulouse. 1806.

LAMOUREUX, magistrat à Nancy. 24 août 1808.

LANDOUZY, D. M., membre correspondant de l'Académie royale de médecine, secrétaire de l'Académie de Reims, à Reims. 17 février 1841.

DE LATANÉ DE PUYFOUCAULT, à Chanteau, par Saulieu (Côte-d'Or). 11 mai 1830.

LAURENS, homme de Lettres, chef de division à la préfecture, à Besançon. 25 mai 1831.

LAVIROTTE, ancien inspecteur des finances, receveur particulier, à Autun. 5 juillet 1837.

LÉCURIEUX, de Dijon, peintre d'histoire, à Paris. 24 juillet 1844.

LEGEAY, professeur au collége royal de Lyon. 11 mai 1831.

L.-F. LEMAISTRE (*), ex-inspecteur général des poudres et salpêtres de France, à St.-Martin-de-la-Lieue (Calvados). 18 novembre 1802.

LEPEINTRE, homme de Lettres, à Paris. 18 juillet 1827.

LESTIBOUDOIS, D. M., député du Nord, à Lille. 30 mai 1838.

LÉVY, professeur de mathématiques à Rouen. 13 avril 1825.

Michel LÉVY, chirurgien-major à l'armée du Nord. 26 novembre 1834.

LUBANSKI, D. M., à Pont-à-Mousson (Meurthe). 17 mars 1847.

MAIGNIEN, régent de rhétorique au collége de Cambrai. 14 août 1838.

MALHERBE, juge au Tribunal de première instance, et homme de Lettres, à Metz. Juillet 1844.

Digitized by Google

P.-N.-F. MALLE, D. M., professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg, chirurgien-major aux ambulances de l'Algérie. 5 février 1834.

MAUDUIT, membre de l'Institut, à Paris. 25 novembre 1846.

MIGNERET, avocat, à Langres. 25 mai 1836.

MIRAULT (*), homme de Lettres, ex-président de la Société libre des Beaux-Arts, à Paris.

MONGIS, substitut du procureur du Roi près le Tribunal civil de la Seine, membre du Conseil général de l'Aube, à Paris. 23 juillet 1834.

MONTFALCON, D. M., à Lyon. 16 avril 1823.

DE MONTHEROT, homme de Lettres, à Lyon. 9 juillet 1834.

César MOREAU, ancien consul de France en Angleterre, à Paris. 12 novembre 1817.

MOREAU DE JONNÈS (*), membre correspondant de l'Institut, à Paris. 26 novembre 1817.

MORELOT, D. M., antiquaire, à Eguilly (Côte-d'Or). 3 août 1825.

MOURONVAL, homme de Lettres, à Bapaume (Pas-de-Calais). 25 mai 1836.

MUNARET, D. M., médecin en chef du Dispensaire spécial pour le traitement des vénérieus indigents, à Lyon. 12 décembre 1838.

MORREN, professeur de botanique à l'Université de Liége. 6 juin 1838.

NADAUT-BUFFON, ingénieur des ponts et chaussées, à Chaumont. 7 mai 1834.

OLRY, homme de Lettres, à Nancy. 27 mai 1840.

PARENT, D. M., à Châlon-sur-Saône. 28 juillet 1830.

PASQUIER, D. M., membre du Conseil municipal, à Lyon. 23 mars 1836.

PATRIS DE BREUIL, homme de Lettres, juge de paix à Troyes. 20 avril 1825.

PEQUÉGNOT, curé de Rully. 13 août 1845.

PERRAUT-MÉNAND, ancien chef d'institution à Lyon. 17 mai 1843.

Digitized by Google

Ch. Peschier, D. M., ancien chirurgien-major du corps des carabiniers Vaudois, ex-médecin des prisons de Genève, ancien président de la Société médicale du canton de Genève, secrétaire-adjoint de la classe des Beaux-Arts de la même ville. 10 juin 1835.

Petit (✻), D. M., à Corbeil. 19 août 1818.

Petitot, statuaire, à Paris. 23 décembre 1802.

Pétrequin, D. M., chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, à Lyon. 26 janvier 1842.

Pettigrew, de la Société philosophique, à Londres. 28 janvier 1818.

Picquet, D. M., à St.-Claude. 12 décembre 1804.

Pierquin de Gembloux, D. M., inspecteur de l'Académie de Bourges, ancien médecin de l'hospice de la Charité à Montpellier, membre de la Société médico-pratique de Paris, de l'Institut historique, de l'Institut des langues, du Comité des Arts et monuments près le ministère de l'instruction publique. 27 janvier 1830.

Préjean, ancien magistrat et avocat, à Avallon. 6 mai 1840.

Pyot, D. M., à Clairvaux (Jura). 30 mai 1838.

Raymond, professeur de mathématiques spéciales au collége de Chambéry. 17 juin 1807.

Gaëtan Regazzoni. 30 août 1843.

E.-B. Révolat père (✻), D. M., à Bordeaux. 16 mars 1808.

Rey, homme de Lettres, à Paris. 9 juillet 1834.

Richard de la Prade, D. M., à Lyon. 10 août 1808.

Richond des Brus, D. M., au Puy. 14 mai 1834.

Rivaud de Poitiers, D. M., à Lyon. 15 mars 1843.

Robert-Latour, D. M., à Paris. 20 mars 1839.

Roosmalen, homme de Lettres, à Paris. 1er juillet 1840.

Rougier, D. M., secrétaire de la Société médicale, médecin du grand Hôtel-Dieu, à Lyon. 13 février 1839.

E. Rousseau, D. M., chef des travaux anatomiques au Jardin du Roi, à Paris. 4 juillet 1832.

Rousset, homme de Lettres, à Lyon. 6 juillet 1842.

Digitized by Google

SANTERRE, archéologue, à Beauvais. 11 janvier 1843.

SARRAZIN, D. M., à Paris. 30 juillet 1828.

SAUCEROTTE, D. M., médecin en chef de l'hôpital civil et militaire, à Lunéville. 9 août 1837.

Le baron SILVESTRE (✱), membre de l'Institut, à Paris. 8 janvier 1803.

SOYER-WILLEMET, bibliothécaire de la ville de Nancy. 2 décembre 1829.

TANCHOU, D. M., à Paris. 30 janvier 1833.

THOMAS, secrétaire de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans. 24 décembre 1823.

Le baron G.-H. WESTREENEN DE TIELLANDT (✱), conseiller d'Etat et ministre de S. M. le Roi des Pays-Bas, à La Haye. 13 août 1834.

Le vicomte VILLIERS DU TERRAGE (✱), conseiller d'Etat, pair de France, à Paris. 15 mars 1837.

VINGTRIGNIER, D. M., à Rouen. 9 janvier 1828.

VOILLOT, D. M., à Beaune. 13 mai 1835.

VOIZOT, professeur de mathématiques, à Châtillon-sur-Seine. 9 décembre 1835.

MM. les Membres non résidants et correspondants sont invités à faire rectifier les erreurs ou omissions qui auraient pu avoir été commises dans l'énoncé de leurs titres ou de leurs adresses, en écrivant franco à l'Académie.

Digitized by Google

Le relevé de la précédente liste présente le résultat suivant :

Académiciens honoraires.	7	
Id. résidants.	35	(*)
Id. non résidants	59	
Id. correspondants.	146	

Ladite liste a été arrêtée par les Membres du bureau de l'Académie le 22 avril 1847.

Le Président,
FRANTIN.

C. ROSSIGNOL,
Secrétaire de l'Académie.

H. RIPAULT, D. M., *Secrétaire-Adjoint.*

(*) L'article 3e des Statuts porte que le nombre des Membres résidants ne pourra excéder trente-six.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

SEANCE PUBLIQUE DU 14 DÉCEMBRE 1846.

Pag.

Discours d'ouverture prononcé par M. FRANTIN, président de l'Académie. 5
Compte-Rendu des travaux de l'Académie, années 1845-1846, par M. ROSSIGNOL, secrétaire. 11
Notice sur d'Aguesseau, par M. NAULT. 21
La Bourgogne sous Louis XIV, par M. FOISSET. 35
Fragment de l'Histoire de Bourgogne, sous le ministère de Richelieu, par M. ROSSIGNOL. 59
Le petit Héritage, ou Souvenirs du Manoir paternel, par M. MORELOT. 67
La Présence de l'Absent, par M. D'AUDIFFRET. 73
L'Enfant et le Savoyard, fable, par le même. 75
Distribution de médailles 78

PROGRAMME DES PRIX PROPOSÉS PAR L'ACADÉMIE.

Concours pour l'an 1847. 79
Concours pour l'an 1848. 85

MEMOIRES DE L'ACADÉMIE (PARTIE DES LETTRES).

Discours d'Ælius-Aristide pour la défense de la loi de Leptine, par M. STIÉVENART. *Introduction*. 91
Discours. 107
Notes de l'introduction. 135
Notes du discours. 143
Eloge historique de B. Gagnereaux, par M. BAUDOT. . 173
Rapport sur un manuscrit de M. Volfius, fait à l'Académie de Dijon, par M. NAULT. 221
Proposition faite au sujet de l'élection de M. de Lamartine, par M. DE LACUISINE. 227
Rapport fait par M. FRANTIN, sur la Préface d'un Ouvrage inédit, intitulé : *Légendaire d'Autun,* par M. PEQUÉGNOT. 233
Réflexions sur l'histoire de St. Léger, par M. PEQUÉGNOT. 242
Rapport fait par M. FRANTIN, sur un Ouvrage intitulé : *Questions bourguignonnes*, etc., par M. de BELLOGUET. 249
Esquisse topographique, historique de Mallorca ou Mayorque, par M. CUYNAT. 257

Digitized by Google

Digitized by Google